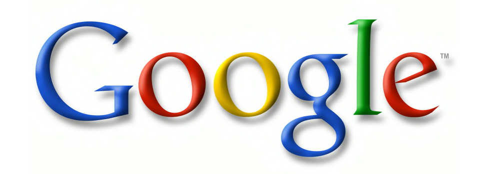


This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

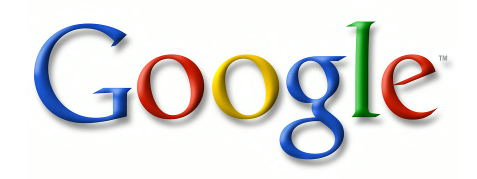
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

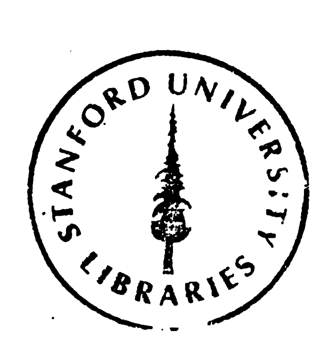
Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`



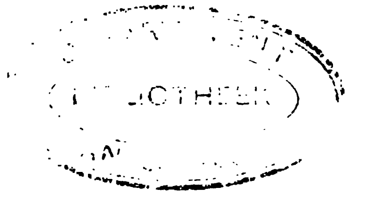

STANFORD UNIVERSITY
LIBRARIES

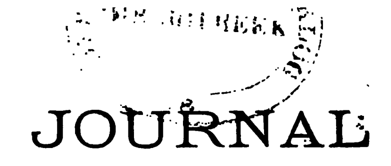


JOURNAL

DES

SCIENCES MILITAIRES





JOURNAL

DES

SCIENCES MILITAIRES

REVUE MILITAIRE FRANÇAISE

81e ANNÉE

DIXIÈME SÉRIE. — TOME VINGT-SEPTIÈME



PARIS
IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE MILITAIRES
R. CHAPELOT & Ce
30, Rue et Passage Dauphine, 30

1905

Tous droits réservés.

STANFORD UNIVERSITY
LIBRARIES
STACKS
NOV 16 1970

JOURNAL

DES

SCIENCES MILITAIRES.

REVUE MILITAIRE FRANÇAISE.

Juillet 1905





UNE

ÉTUDE DE L'ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL ALLEMAND

SUR LA

TACTIQUE EN FRANCE

Le Grand État-Major allemand a commencé, en 1904, la publication d'une revue paraissant pendant le premier mois de chaque trimestre.

Un avertissement très laconique prévient le lecteur que cette publication contiendra des articles de tactique, d'histoire militaire, des comptes rendus des exercices exécutés par les troupes, enfin des renseignements sur les armées étrangères.

Le Grand État-Major a pour but de mettre à la portée d'un plus grand nombre de lecteurs, faisant partie de l'armée, l'immense quantité de documents qu'il possède. La direction de la revue appartient à la première section d'histoire militaire, ses rédacteurs sont pris parmi les officiers du Grand État-Major, les

professeurs de l'Académie de guerre, les officiers de l'état-major détachés dans les corps de troupe ou dans les états-majors de forteresse.

Le premier fascicule ne contient rien moins que trois articles ayant trait à l'armée française : le premier, sur l'état actuel des idées tactiques en France ; le deuxième, sur le réglage du tir en Allemagne, en France et en Russie ; le troisième renferme des considérations sur l'Histoire de la guerre 1870-71, rédigée par l'État-Major français de l'Armée.

Nous ne nous occuperons que du premier article. Il est très avantageux de voir, après un certain temps, ses propres idées analysées, discutées à froid, par des personnes d'une mentalité différente de la vôtre, elles vous apparaissent sous un jour tout différent ; enfin, pour nous, officiers français, il est fort utile d'avoir sur des questions si difficiles et si complexes les opinions d'un organe aussi compétent que le Grand État-Major allemand.

Dans un article de 72 pages, le major Kuhl, du Grand État-Major, étudie les articles parus dans la *Revue des Deux-Mondes*, attribués au général de Négrier, les publications des généraux Langlois, Kessler, Bonnal ; l'instruction du 1er décembre 1902 de l'État-Major français, le règlement sur les manœuvres, les expériences faites aux manœuvres d'automne ; enfin, tout en observant une grande mesure, il termine par traiter la question à son point de vue personnel.

Nous résumerons autant que nous pourrons tout ce qui a paru en France ; nous nous étendrons davantage sur les opinions émises par le Grand État-Major allemand ; pour ne pas diminuer leur valeur, nous ne nous permettrons pas d'y ajouter des réflexions personnelles.

L'article débute par donner une idée du Conseil supérieur institué au ministère de la guerre : le vice-président est désigné pour diriger les armées opérant contre l'Allemagne, ses membres doivent commander diverses armées. Aussi, les opinions que professent ces généraux ont une grande importance et intéressent au plus haut point le public militaire.

En septembre 1901, parut dans la *Revue des Deux-Mondes*, un article : « Les Tendances nouvelles de l'armée allemande », attribué au général de Négrier.

L'auteur part du principe que la tactique et la conduite des troupes dépendent de la discipline. La discipline obtenue par la crainte et les punitions entraînera des formations serrées; si elle est morale, elle permettra l'emploi des tirailleurs, l'utilisation de la valeur individuelle du combattant, de son initiative, etc. Le général veut avoir observé que dans l'armée allemande la discipline a changé : de coercitive elle est devenue morale. Cette évolution s'est manifestée aux manœuvres de 1900. On y a supprimé les rassemblements préalables, on a marché sur de larges fronts et pu préparer ainsi l'enveloppement de l'adversaire; les lignes de tirailleurs ont passé à l'attaque sans être soutenues par des réserves en ordre serré, enfin le commandement supérieur n'a gardé aucune réserve dans sa main au moment décisif.

En juin 1902, parut encore dans la *Revue des Deux-Mondes*, un autre article : « Quelques Enseignements de la Guerre sud-africaine », attribué aussi au même général. Les principaux points à y relever sont les suivants : La tactique napoléonienne n'est plus applicable de nos jours, par suite de l'emploi des nouvelles armes; l'attaque décisive en masse a fait faillite le 18 août 1870. La tradition empêche trop souvent les vieilles armées de suivre les changements amenés par les circonstances; tout se modifie dans ce monde, même la guerre. Les Anglais ont dû, pendant le cours de la guerre, employer une autre tactique par suite de l'effet des nouvelles armes, tandis que les Boërs, cavaliers émérites, éprouvés par les luttes contre les Cafres, mais sans aucune instruction militaire au point de vue européen, ont de suite trouvé la vraie solution.

En principe, leur tactique était défensive, ils se déployaient en longues lignes de tirailleurs sans garder de soutiens; s'ils recevaient des renforts, ils les employaient à prolonger la chaîne; contre les attaques de flanc, ils tiraient de la ligne de défense même les forces nécessaires pour y parer; ces mouvements n'étaient possibles que parce qu'ils avaient leurs chevaux embusqués à portée de la chaîne. Le feu n'était commencé qu'aux petites distances. Leurs fortifications n'étaient pas formées par de longues tranchées-abris, mais par de petits bouts de retranchements espacés à des intervalles irréguliers.

En ce qui en touche l'offensive : partagés en petits groupes ils

profitaient de la nuit pour se rapprocher de l'ennemi ; au point du jour ils continuaient leur mouvement de couvert en couvert, le terrain nu restant inoccupé, de sorte qu'il existait souvent de grands espaces libres entre les diverses fractions ; le feu était commencé à 600 ou 700 mètres de l'adversaire, chaque groupe gagnant quelques pas en avant après avoir tiré. En terrain favorable, malgré l'infériorité du nombre, ils parvenaient à produire une attaque enveloppante et à obtenir la supériorité du feu.

Quant aux Anglais, ils appliquèrent tout d'abord la tactique européenne. Après une longue préparation par l'artillerie, l'infanterie répartie en ligne de tirailleurs, soutiens et réserves, se portait à l'attaque ; ce procédé amena défaite sur défaite. Déjà ils avaient commencé à modifier leurs formations profondes, lorsque lord Roberts inaugura une tactique toute différente. L'armée partagée en un certain nombre de colonnes marchait sur un large front de manière à pouvoir envelopper l'adversaire. La ligne de combat était formée de tirailleurs espacés à trois ou quatre pas, tandis que les troupes chargées de l'enveloppement comprenaient généralement de l'infanterie montée et de la cavalerie qui mettaient pied à terre pour tirer.

Les conclusions du général de Négrier sont les suivantes :

L'emploi des masses, qui date du commencement du XIX[e] siècle et est encore utilisé aujourd'hui, est remplacé par le combat de minces lignes de tirailleurs et la coopération de nombreuses colonnes.

— L'effet des armes et l'invisibilité du but rendent l'attaque de front de plus en plus difficile. On doit chercher la décision dans la combinaison des attaques de front et de flanc de manière à arriver à l'enveloppement[1].

Dans le combat de front la supériorité du nombre n'est pas toujours décisive. On doit faire appel à la valeur du combattant, à son initiative et à son courage.

Les attaques générales sont remplacées par les attaques de petits détachements arrivés à portée de l'adversaire.

L'attaque de flanc est plus rapide et plus sûre que l'attaque de

[1] Ce dernier point nous semble acquis depuis la guerre de 1870.

front. C'est dans celle-là que la cavalerie et l'infanterie montée trouveront un terrain favorable à leur activité.

L'importance de la cavalerie a augmenté, mais son mode d'emploi a changé complètement. Le temps des grandes charges est passé; elle ne peut plus, même en petits groupes, paraître dans la zone des feux du fusil et du canon.

L'arme blanche n'est plus en état de déchirer le voile qui enveloppe l'ennemi; le combat à pied seul permettra d'y arriver. Aussi la cavalerie devra-t-elle se décider à combattre à pied; les Anglais ont armé leur cavalerie du fusil de l'infanterie.

On doit renoncer aux grandes masses d'artillerie; celle-ci doit être répartie sur tout le front de manière à pouvoir concentrer son feu sur un but déterminé. L'artillerie n'a aucun effet sur l'infanterie terrée dans ses tranchées; le duel d'artillerie sera supprimé.

La défense, afin de ne pas dévoiler sa position, doit retarder l'ouverture de son feu.

L'infanterie ne peut tirer que couchée, s'avancer de couvert en couvert, ou ramper.

L'invisibilité de l'adversaire est un nouvel élément dans le combat, il agira sur les nerfs des combattants qui, ne voyant l'ennemi nulle part, le croiront partout.

On ne pourra apprécier la force de l'adversaire; généralement on l'estimera trop haut.

La force d'attraction des couverts et l'attachement au sol sont renforcés.

L'instruction et l'éducation doivent tendre surtout à pousser le soldat en avant. L'influence des chefs a diminué. Le résultat du combat est dans les mains du simple soldat. Celui-ci devient le facteur principal de la bataille; la solidité de son cœur peut seule le soutenir contre l'énervement produit par de longues heures de danger.

Le peuple doit être convaincu qu'il vaut mieux périr plutôt que de supporter le joug de l'étranger. Ce n'est pas avec de l'or qu'on peut créer une armée comme il la faut; le sacrifice est une vertu qui ne s'achète pas. L'éducation du soldat est rendue plus difficile par suite du bien-être, de l'agglomération des grandes villes et de l'affinement de la civilisation. La mère dans la famille et le maître à l'école peuvent seuls agir pour amener

la vertu du sacrifice [1]. Le service militaire ne peut que compléter cette éducation par l'instruction technique. Les nouvelles armes sont sans valeur dans les mains de combattants dont le cœur est faible. Le but à poursuivre, c'est de développer la force morale de la nation ; c'est cette pensée seule qui soutiendra le soldat pendant les heures angoissantes de la bataille. Telle est la leçon la plus grave que l'on puisse tirer de la guerre sud-africaine. Les petits peuples ne pourront conserver leur liberté qu'en développant le sentiment du devoir militaire et de l'esprit de sacrifice [2].

Un nouvel article du général de Négrier paru dans la *Revue des Deux-Mondes* à la fin de 1902 : « Cavaliers et Dragons », accentue et complète ses opinions sur l'emploi de la cavalerie.

Il n'y a plus qu'une seule espèce de cavalerie, les dragons.

Les divisions de cavalerie sont inutiles, aussi bien dans la bataille que dans l'exploration.

La carabine, seule, lui donne le moyen d'éclairer et d'agir pendant la bataille.

L'officier allemand prend alors la parole et présente les réflexions suivantes :

Au premier abord, les conceptions du général de Négrier ont quelque chose de vivant, aussi bien dans le fond que dans la forme. Beaucoup de ses idées ne sont pas neuves et ne peuvent être regardées comme des enseignements de la guerre des Boërs. Il a bien raison quand il dit que l'attaque napoléonienne a vieilli et que le feu est maintenant le facteur décisif; mais il se trompe quand, pour appuyer son opinion, il prétend que la manière de faire des Anglais, dans la première partie de la guerre, prouve que la conduite du combat, telle qu'elle est comprise dans les armées européennes, n'est plus conforme à l'époque. Au contraire, les sévères défaites des Anglais proviennent de ce qu'ils ont opéré à l'encontre des principes admis

---

[1] Il semble que dans les familles, à l'école, dans les conférences populaires, on enseigne généralement le contraire de ce que demande le général de Négrier; ceux qui conservent le culte de la patrie sont regardés comme des naïfs ou traités comme des suspects.

[2] Les Japonais ne prouvent-ils pas la justesse de ces pensées ; M. le général de Négrier est-il prophète, a-t-il vu plus juste que tous nos politiciens électoraux ?

en général. De même, les succès des Boërs au début de la guerre, aussi bien que le résultat final obtenu par lord Roberts, ne peuvent servir de base pour une nouvelle tactique. L'effet de l'enveloppement suffisait vis-à-vis des Boërs et permettait d'éviter l'attaque de front, mais une semblable conduite ne réussirait pas vis-à-vis d'une armée européenne; ce n'est que dans des cas exceptionnels que l'on peut espérer voir l'enveloppement réussir sans une attaque de front simultanée. Les lignes minces (rideaux) avec lesquelles le général de Négrier veut occuper le front ennemi arriveront difficilement à amener l'adversaire à se laisser envelopper. Enfin, les avantages de la marche sur un large front sont connus depuis longtemps.

D'autres faits déjà admis ressortent encore bien plus nettement de la guerre des Boërs. L'artillerie seule ne peut préparer l'attaque de l'infanterie en entamant un duel avec les batteries adverses et en canonnant les tranchées des tirailleurs. L'infanterie doit marcher contre l'adversaire au lieu d'attendre le résultat du tir de l'artillerie. A l'avenir, le combat ne peut se dérouler en deux actes séparés. On ne peut plus en terrain découvert tenter une attaque de parade. Les grands bonds bien réglés de longues lignes de tirailleurs ne peuvent plus se faire sur un semblable terrain. On a déjà reconnu partout que les influences démoralisantes du combat moderne exigent du simple tirailleur bien plus d'initiative et de force morale, que ces qualités doivent être développées par l'instruction et l'éducation.

Les idées radicales du général de Négrier sur le rôle futur de la cavalerie concordent avec les conclusions que lord Roberts a tirées de cette guerre. Celui-ci admet aussi qu'à l'avenir la carabine est l'arme principale de la cavalerie, Mais une armée continentale admettra difficilement ces conclusions, basées sur une seule guerre.

Les théories du général de Négrier devaient soulever des contradictions. Un de ses adversaires les plus ardents, fut le général Langlois, membre du Conseil supérieur de la guerre.

Les règlements français, en particulier les principes contenus dans le Service en campagne sur le combat des trois armes, reposent sur les expériences des guerres de 1866, 1870-71, 1877-78. Ces principes ne sont pas ébranlés par les événements de la guerre russo-turque, ni par ceux de la guerre des Boërs.

Prouver ces assertions, telle est la tâche que s'impose le général Langlois.

Il commence par étudier les trois batailles de Plewna, des 20 et 30 juillet et du 11 septembre 1877. Ses critiques peuvent se se résumer ainsi :

Insuffisance des reconnaissances préalables, plan préconçu, mauvais choix du point d'attaque, manque de réserves suffisantes, émiettement des réserves au lieu de les consacrer à l'attaque décisive (au coup de poing final), attaques prématurées, manque ou insuffisance de préparation. La préparation par l'artillerie seule fit faillite, son bombardement n'eut d'effet ni sur les obstacles matériels ni sur leurs défenseurs. L'infanterie et l'artillerie doivent concourir de concert à cette préparation, l'infanterie menace de passer à l'attaque, le défenseur est obligé de sortir de ses terriers et de s'offrir en prise à l'artillerie, qui achève son œuvre de destruction pendant la marche en avant de l'infanterie.

Cette vérité a été méconnue des Russes aussi bien que des Anglais vingt ans après. Malgré ces erreurs, trois fois les Russes ont su s'emparer des premières lignes de défense, mais ils se sont jetés en avant et ont été ramenés par les réserves des Turcs. En particulier, cependant, Skobelew a pu exécuter l'attaque de front et se maintenir vingt-quatre heures dans les redoutes conquises.

Des expériences de cette guerre, le général Langlois tire les conclusions suivantes :

Saisir et lier énergiquement l'adversaire sur tout son front, c'est-à-dire ne pas l'occuper par un combat démonstratif, comme on l'a faussement prétendu. Une partie de l'artillerie lutte contre les batteries adverses, le reste soutient le combat de l'infanterie. L'artillerie fait sentir son action par rafales, quand l'infanterie a besoin de son secours pour se porter en avant. L'assaillant doit répondre au feu du défenseur par un feu supérieur. Les progrès des nouvelles armes ne servent qu'à celui qui sait s'en servir. Grâce à cette lutte, l'infanterie arrive à portée de l'adversaire, les deux infanteries opposées s'usent, l'énervement et la faiblesse générale se produisent, c'est alors qu'entre en jeu l'appoint d'une réserve puissante appuyée par de nombreuses batteries démasquées à l'improviste. Cette masse

est articulée en profondeur pour que l'impulsion se transmette d'arrière en avant, les échelons ne renforçant pas les lignes en avant, mais les entraînant. Les lignes se suivent à une distance de 200 à 400 mètres.

Le 11 septembre devant Plewna, Skobelew a montré que cette marche en avant est possible. La formation de chacun des échelons a été très discutée; la guerre des Boërs a montré que les formations étroites et profondes sont plus faciles à mettre en mouvement : une compagnie sur le pied de guerre pourrait donc être disposée par demi-sections formées par le flanc et séparées par de larges intervalles.

La masse doit être soustraite à la vue de l'ennemi et amenée jusqu'au dernier couvert pour pouvoir apparaître à l'improviste. Ce ne sont plus les colonnes de Wagram et de Waterloo ; loin de là, mais le principe d'un choc puissant en un point déterminé est maintenu, les formes seules changent.

Dans la deuxième partie de son œuvre, le général Langlois prend les expériences de la guerre des Boërs pour appuyer ses théories. Dans le début de la guerre la conduite des Anglais fut la même que celle des Russes en 1877 et mérite les mêmes critiques. On peut y apprendre comment on ne doit pas faire.

Dans la deuxième partie de la guerre, depuis l'arrivée du feld-maréchal Roberts, on emploie une autre méthode appropriée aux circonstances. Mais on a tiré une conclusion fausse : qu'elle est la tactique de l'avenir répondant aux conséquences de l'armement moderne. Au lieu de l'attaque de front, toujours meurtrière, lord Roberts, favorisé par une grande supériorité numérique, emploie la manœuvre. Son heureuse opération contre Cronje prouve qu'on répond à la manœuvre par la manœuvre et non par une défensive passive. A partir de la capitulation de Cronje, la campagne n'a plus rien d'instructif. Les Anglais évitent les attaques directes en s'avançant sur un front énorme menaçant de couper la ligne de retraite de l'adversaire; cette marche serait impossible vis-à-vis d'une armée européenne et ne peut servir de base à une théorie.

De ces considérations sur la guerre sud-africaine le général Langlois tire les conclusions suivantes :

On a exagéré les conséquences de cette guerre en voulant

modifier non seulement la conduite du combat mais aussi l'art de la guerre.

On en a tiré cette idée désastreuse que le front est inattaquable. Le succès de l'attaque dépend de la supériorité du feu; partout où l'infanterie et l'artillerie ont combattu simultanément, elles l'ont acquise.

Une conclusion erronée c'est que la cavalerie a fini son temps et qu'elle doit être remplacée par une infanterie montée. Nous avons besoin pour l'exploration, dans une guerre européenne, de cavalerie active et non d'infanterie montée, elle peut encore agir sur le champ de bataille; si les Boërs en avaient eu ils auraient pu l'employer à Colenso, à Magger-Fontein; d'autre part la cavalerie anglaise n'a que rarement entamé la poursuite.

On a voulu aussi avancer que la baïonnette n'est plus qu'un symbole, qu'on peut l'enlever. Le général Langlois répond que c'est justement parce que les Boërs n'avaient pas de baïonnette que, même après leurs victoires, ils n'ont jamais pu prendre l'offensive.

Après ces considérations générales, l'auteur attaque vivement les conclusions que le général Kessler dans sa brochure intitulée : « La Tactique des trois armes » a tiré de cette guerre, relativement au rôle de l'avant-garde.

Ce dernier prétend qu'une fois que l'avant-garde a rencontré l'ennemi, elle doit devenir prudente et prendre une attitude défensive de manière à permettre la concentration du gros. C'est réduire l'avant-garde à l'inactivité, elle ne reconnaîtra rien, dit le général Langlois; plus les armes ont une longue portée, plus il est facile de rompre le combat, les Anglais l'ont fait plusieurs fois. L'officier supérieur allemand fait ici une objection : Les Anglais ont réussi à rompre le combat parce que les Boërs n'ont jamais pris l'offensive; en outre l'idée que la longue portée des armes facilite la rupture du combat n'est juste qu'en partie Les deux généraux sont en désaccord sur d'autres points. Ainsi le général Kessler estime que tous les corps d'armée doivent marcher sur une seule ligne pour préparer l'enveloppement qui est la forme principale de l'attaque. Son contradicteur fait observer que cette disposition amène une étendue démesurée du front, et sans une forte réserve le com-

mandement supérieur ne peut qu'abdiquer. Dans la marche d'une armée le général Kessler admet bien des corps en deuxième ligne, ce sont des réserves stratégiques; le général Langlois serait d'accord avec lui, si ces réserves étaient gardées dans la main du commandement supérieur, au lieu d'être portées en ligne aussitôt que possible. En outre le général Kessler croit que l'activité du commandement supérieur s'exerce surtout avant la bataille, pour assurer la concentration des corps d'armée, et que, une fois l'action engagée, la direction passe dans les mains des commandants de corps d'armée. On sait déjà que le général Langlois est d'un avis opposé. Ainsi dans la bataille du général Kessler il n'y a que l'enveloppement sans réserve, ni effort sur un point déterminé; le général de Négrier paraît au moins vouloir garder des réserves sans dire comment il les emploiera pour la décision. Au point de vue tactique le général Langlois se déclare d'accord avec le règlement anglais élaboré par lord Roberts à la suite de la guerre des Boërs, excepté sur la conduite de l'avant-garde; sur ce point le règlement anglais se rapproche des idées du règlement allemand, tandis que le général français répond : Comment l'avant-garde saura-t-elle quelque chose, si elle ne combat pas? Les conclusions du livre du général Langlois peuvent se résumer en un certain nombre de points :

Les progrès constants de l'armement nécessitent des changements perpétuels dans la tactique.

L'attaque de front est plus difficile que par le passé; l'infanterie de l'assaillant prendra des formations moins denses, plus flexibles, sur un rang, et en essaims.

Le perfectionnement des armes à feu pousse à l'enveloppement et à l'attaque de flanc, ces formes exigent des troupes manœuvrières.

L'augmentation des effets de l'artillerie favorise aussi bien l'attaque de front que celle de flanc. L'artillerie de l'assaillant, grâce à sa mobilité peut concentrer toute son activité contre un point déterminé. La cavalerie peut aussi contribuer à l'attaque décisive. Les fronts seront plus étendus que par le passé, il est d'autant plus nécessaire dans une action générale de rechercher la décision sur une partie du front. La défense doit de
plus se fractionner en profondeur et garder une fort

pour intervenir au moment voulu. Elle doit amener l'ennemi à un faux déploiement et se couvrir au loin par des détachements mixtes attirant l'ennemi sur une avant-ligne composée spécialement d'artillerie. L'assaillant doit aussi employer ces organes destinés à prendre le contact, à le conserver et à le fortifier ; ces détachements doivent être poussés non à quelques kilomètres, mais à plusieurs lieues en avant, et ne dispensent pas chaque colonne de se garder et de former une avant-garde.

Les progrès de l'armement diminuent la force de résistance de la fortification permanente et augmentent celle de la fortification de campagne. Il ne faut plus de ces ouvrages à fort relief, mais des tranchées de tirailleurs appropriées au terrain et réparties sur plusieurs lignes.

Somme toute, conclut l'officier supérieur allemand, en tout et pour tout, le général Langlois voit la conduite de la bataille au point de vue napoléonien tout en s'efforçant de l'approprier aux exigences de l'armement moderne. Il s'appuie, comme nous le verrons, sur les principes du règlement. Il combat avec droit et raison un système d'attaque basé uniquement sur l'enveloppement. Il tient l'attaque de front comme possible quoique plus difficile, et regarde comme fausses les conséquences qu'on a voulu tirer de la guerre des Boers. Il apprécie les conséquences de cette guerre plus justement que le général de Négrier qui les a exagérées. Il est d'accord avec celui-ci pour la nécessité du soutien réciproque et constant de l'artillerie et de l'infanterie. Il en est de même pour la nécessité de la difficulté de l'exploration [illegible] général de Négrier veut faire avec de l'infanterie [illegible] et des détachements mixtes. La grande différence entre [illegible] de ces deux généraux a trait à la [illegible] par le feu et l'enveloppement successif [illegible]. Langlois [illegible] par la puissance [illegible] d'une masse [illegible]. »

Dans un ouvrage paru en 1903, « Conséquences tactiques des progrès de l'armement », le général Langlois cherche par un exemple pratique à prouver ses théories.

Il suppose deux armées opposées, d'égales forces et de même composition ; l'une manœuvre d'après les principes qu'il défend, l'autre, l'armée de l'Est, d'après les nouvelles théories, c'est-à-dire sur un large front et en nombreuses colonnes. Celle-ci n'est

plus capable de manœuvrer, elle échappe à l'influence du commandement, et, lors de la rencontre avec l'ennemi, il n'y a plus qu'une série d'engagements partiels sans liaison. La première, armée du Sud, est organisée dans le sens de la profondeur, elle a un corps d'armée en avant-garde et un qui suit le gros en réserve; cette combinaison lui assure la liberté de mouvement et la capacité de manœuvre.

En même temps, le général Langlois veut expliquer la conduite de ses détachements mixtes. Ceux-ci sont destinés à remplacer la cavalerie dans le service de l'exploration. Ils sont légers et mobiles de manière à échapper à l'adversaire; d'autre part, ils peuvent dissimuler assez longtemps leur faiblesse. Ils sont d'une aussi grande utilité pour le défenseur, car ils peuvent maintenir ou attirer l'adversaire dans une fausse direction. Le nom qu'il leur a donné est « détachements de couverture ». Ils forment un réseau de sûreté devant le front et le flanc menacé; quand le contact est pris avec l'ennemi, ils ont un rôle double: protéger leur armée, empêcher l'exploration de l'adversaire, le tromper, l'amener à un déploiement prématuré; d'autre part donner des renseignements sur la force et la direction des colonnes ennemies. Un bataillon d'infanterie, quelques pièces d'artillerie et un peu de cavalerie placés sur un bon point d'appui peuvent forcer une forte colonne ennemie à s'arrêter et à agir avec prudence.

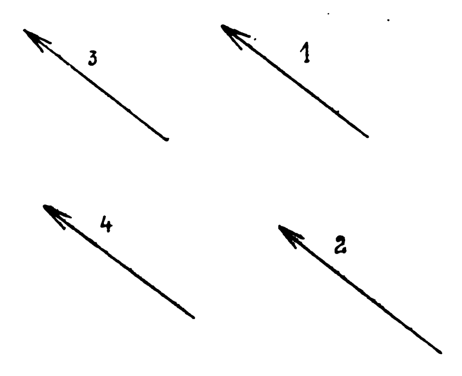
Le général Langlois ne méconnait pas le danger que peut encourir le corps d'avant-garde vis-à-vis d'un adversaire qui a recours à l'enveloppement. Cette avant-garde peut être obligée de se replier ou de s'engager sur un front excessif. Ici encore le moyen universel, préconisé par le général Langlois, est mis en pratique : les détachements envoyés en avant par les corps de deuxième ligne couvrent les flancs du corps d'avant-garde, parent à l'enveloppement et favorisent l'entrée en action de leur propre corps d'armée en protégeant son front.

Examinons maintenant l'exemple pratique choisi :

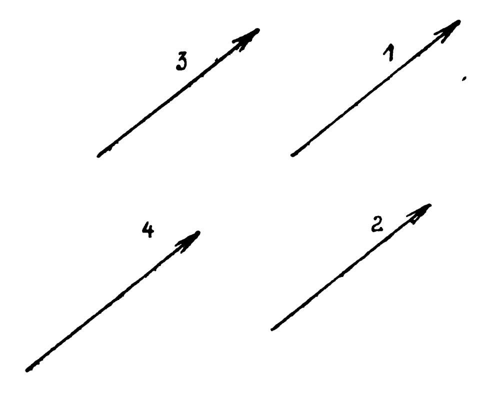
Une armée de quatre corps et d'une division de cavalerie marche dans la direction Nord-Est avec la formation ci-contre :

Deux brigades de cavalerie de corps d'armée sont grou pour former une division de cavalerie affectée au corps d'a

garde, qui est précédé en outre de trois détachements marchant sur un front de 16 kilomètres. La profondeur totale de l'armée est de 50 kilomètres, en nombre rond de deux jours de marche.



Les nouvelles de l'ennemi obligent l'armée à un changement de front, elle prend la formation ci-dessous :



Le général Langlois veut prouver que sa disposition se prête aux divers changements de front. Malheureusement, dit l'officier supérieur allemand, il ne montre pas comment sont réglés les mouvements des trains, des bagages et des convois. Cette agglomération ne sera pas facile à dévider.

Dès lors, le front de l'armée est couvert par neuf détachements

avec deux divisions de cavalerie sur une largeur de trente-six kilomètres. C'est dans cet ordre que l'on rencontre l'adversaire. Celui-ci, l'armée de l'Est, marche sur un large front par colonnes de division; il se décide à attaquer l'ennemi de front, tout en enveloppant ses deux ailes. Le général Langlois estime que cette décision est trop hâtive, mais il ne peut nier que le corps d'avant-garde du Sud sera exposé pendant un certain temps à l'attaque de forces supérieures. Les détachements de couverture couvrent les flancs du corps d'avant-garde, mais, bien plus, ils empêchent l'enveloppement. Dans l'exemple choisi, le terrain aide du reste l'armée du Sud : son aile gauche est appuyée à un ruisseau et à une forêt marécageuse que doivent contourner les troupes de l'Est chargées de l'enveloppement; elles sont obligées de se séparer ainsi de leur armée. Celle-ci ne peut que se porter en avant, elle est incapable de manœuvrer, car elle n'a pas de profondeur; quant à l'armée du Sud, son gros est encore maître de ses mouvements et peut se déployer dans toutes les directions.

La veille au soir de la bataille, l'armée de l'Est a deux corps et demi en ligne; à l'aile droite un corps d'armée, et à l'aile gauche une division sont chargés de l'enveloppement. L'armée du Sud a trois corps en première ligne, un corps en réserve derrière le centre, un détachement de couverture et une division de cavalerie à droite, deux détachements qui se fortifient dans la forêt, une brigade d'infanterie et une division de cavalerie aux débouchés de la forêt.

La première journée du combat de front n'amène pas de résultat; le deuxième jour, la poire est mûre : le corps de réserve attaque le centre ennemi, il dispose de son artillerie, de celle du corps qui est devant lui, en outre de l'artillerie de corps des deux corps des ailes. L'attaque centrale réussit. L'officier supérieur allemand fait alors les réflexions suivantes :

Cet exemple montre combien de semblables exercices réussissent peu à prouver pratiquement la justesse d'une opinion préconçue.

Tout l'édifice du général Langlois est artificiel; si on lui ôte seulement une petite pierre, tout s'écroule. Dès que les petits détachements de l'armée du Sud ne suffisent pas à empêcher l'enveloppement, le corps de réserve n'est plus disponible pour enfoncer le centre de l'adversaire : on en a besoin de suite pour

parer le coup, on perd l'initiative, et on est réduit à la défensive. C'est une opinion complètement doctrinaire que d'admettre que ces détachements pourront remplir leur mission.

Du côté de l'armée de l'Est, les troupes chargées de l'enveloppement ont le plus grand intérêt à attaquer énergiquement. Comment un corps d'armée entier se laissera-t-il arrêter pendant une journée entière? Cela n'est possible que s'il temporise comme dans l'exemple. La direction de la bataille est tout à fait fautive du côté de l'armée de l'Est. Elle cherche à envelopper avec un corps de son aile droite, quoiqu'une forêt marécageuse, large de 16 kilomètres, se trouve à cette aile. Pour contourner cet obstacle, le corps enveloppant doit se séparer du gros de l'armée; pour faire durer cette séparation, il marche aussi lentement que possible; comme il est gêné par l'espace, il ne déploie qu'une division, l'autre reste à une journée de marche en arrière, quoique la plus grande activité soit nécessaire pour réparer la grosse faute accusée dans la disposition. L'armée de l'Est a donc, la veille de la décision, son infanterie répartie sur un front de trente-cinq kilomètres; elle est battue et mérite de l'être.

L'armée du Sud est remarquablement heureuse au point de vue du choix du terrain; quoiqu'il s'agisse d'un combat de rencontre, ses deux flancs, comme on l'a vu, sont appuyés par des obstacles du sol. Il faut une intelligence extraordinaire ou un grand bonheur pour, dans un combat de rencontre, trouver une semblable position.

Mais, d'autre part, le général Langlois ne se sert pas partout de la même mesure. Tandis que les détachements du Sud, grâce à l'armement moderne qui favorise la résistance, arrivent à lutter heureusement contre des troupes beaucoup plus nombreuses : l'enfoncement du front en masse, bien qu'exécuté avec des forces supérieures, réussit vis-à-vis un adversaire suffisamment solide et dans une bonne position. Deux corps d'armée et demi sur un front de quinze kilomètres, cela n'a rien d'exorbitant. Si l'attaque de l'armée du Sud ne réussit pas, elle est perdue, malgré les fautes de l'adversaire.

En ce qui touche l'enveloppement et l'enfoncement, on peut dire : l'enveloppement, quand bien même il rencontrerait un nouveau front, est toujours le moyen le plus certain d'acquérir la

supériorité, par suite d'un feu concentrique. L'enfoncement du front, par suite des nouvelles armes, est devenu plus difficile, quoiqu'il ne soit pas du tout impossible, si l'adversaire commet des fautes et si les circonstances sont favorables.

La marche en avant d'une armée sur un large front et sans réserves (il s'agit ici bien entendu des réserves à la disposition du commandant de l'armée), peut avoir ses désavantages. Quand le combat est engagé, il doit suivre son cours et s'il survient de graves complications sur un vaste espace, le commandement supérieur ne pourra plus intervenir, mais si le coup ne réussit pas d'emblée, il est raté ; on ne peut cependant prétendre que cela implique la négation de la direction. Celle-ci trouve son emploi le plus élevé et le plus difficile dans la conduite des opérations relatives à la préparation de la bataille.

Les dangers sont bien plus grands et bien plus certains pour une armée qui marche et combat d'après la méthode préconisée par le général Langlois. Elle peut se trouver, aussi bien pendant les opérations que pendant la bataille, dans une situation centrale, et aucun choc de ses masses ne lui permettra de rompre le cercle de feux qui l'enveloppera. En outre, il est évident que dans un grand ensemble il est excessivement difficile pour la direction supérieure de porter ses réserves, avec précision et en temps voulu, sur le point décisif choisi.

On ne peut qu'être d'accord avec la phrase qui termine le livre : aussi longtemps qu'il y aura la guerre, elle comprendra un acte de force brutale qui ne pourra s'accomplir sans sacrifices. Ceux-ci ne sont pas moindres chez la défense, mais la plupart du temps inutiles. Sous ce rapport le perfectionnement des armes n'a rien changé. L'avantage reste du côté de l'initiative, « de l'offensive ».

La forme d'après laquelle s'exécute cet acte brutal, doit s'adapter complètement aux circonstances, notamment aux effets de l'armement. Mais on conteste complètement que la forme adoptée par le général Langlois réponde à ces exigences.

Il semble cependant qu'en France, la plupart des personnalités marquantes et l'opinion générale penchent du côté du général Langlois ; parmi ceux-ci on compte le général Brugère, vice-président du Conseil supérieur de la guerre, généralissime des armées devant opérer contre l'Allemagne.

En septembre 1902, au moment des grandes manœuvres, il parut dans le *Figaro* plusieurs articles émanant d'un auteur inconnu, mais paraissant très bien renseigné sur les sentiments du général Brugère. Il avançait que le général était opposé aux conséquences attribuées au nouvel armement, aux nouveautés du jour; qu'il s'en tenait à l'ancienne méthode et aux formations profondes.

Le général Brugère semble être un adversaire des novateurs qui nient la possibilité de l'assaut et qui veulent obtenir le succès rien que par l'enveloppement et l'effet du feu. Justement la guerre des Boërs a montré que dans aucune des batailles on n'a obtenu une décision complète, parce qu'aucun des deux partis n'a été capable d'arriver à une attaque décisive. Pour combattre le courant, le général Brugère s'appuie sur la nécessité et la possibilité de l'attaque décisive, seulement elle doit être précédée d'un combat complet de préparation.

Celle-ci est complète quand l'adversaire est saisi sur tout son front par une puissante ligne de feu à courte distance, qui accable sa première ligne et annihile ses réserves. On y arrive à l'aide de la marche d'approche dissimulée tant qu'on le peut, du déploiement qui permet à l'infanterie de tirer, et du combat pendant lequel le feu de l'artillerie et des lignes de tirailleurs doit accabler l'adversaire. Le général Brugère pense qu'alors l'assaut est possible et nécessaire, que les lignes de tirailleurs sont dans l'impossibilité de le donner; il faut donc y consacrer une troupe fraîche et la lancer sur un point déterminé du front ennemi; comme l'espace est restreint, la fraction désignée sera en ordre serré. Mais ce n'est que quand la préparation sera complète, seulement à cette condition, que l'attaque réussira.

Il y a une certaine différence entre les idées du général Brugère et celles du général Langlois, ainsi qu'avec les prescriptions du règlement. On ne peut passer à l'attaque que quand on a obtenu la supériorité du feu. On ne le fera donc que sur le point où cette condition sera remplie. Comment donc, dans de grandes unités, concilier cette exigence avec cette condition que le commandement supérieur désigne ce point et y amène ses réserves; sans doute on ne peut, avec le feu seul, rejeter de sa position un adversaire solide, on doit le charger, mais il s'agit de savoir si cela se fera en un point déterminé, avec des réserves massées,

ou si ce seront les troupes chargées de l'introduction, de l'exécution du combat, qui, rien qu'avec leurs échelons, pourront exécuter cet acte de force, sur le point où elles auront acquis la supériorité du feu. Dans nos conclusions nous reviendrons sur cette question.

Il est intéressant d'étudier la position qu'a prise sur cette question le général Bonnal, ex-commandant de l'École de guerre et ex-chef d'état-major du général Brugère en cas de guerre.

Dans un livre paru en 1903 : « La récente Guerre sud-africaine et ses Enseignements », le général Bonnal se pose en adversaire des articles parus dans la *Revue des Deux-Mondes*. Il estime que les conclusions qu'on a tirées de la guerre des Boërs sont exagérées, et il adopte la manière de voir de Gilbert (écrivain militaire, mort en 1901), qui trouve que les conditions sont trop différentes de celles d'une guerre européenne pour que l'on puisse, avec une certaine certitude, en obtenir des conclusions tactiques.

Les conséquences, d'après le général Bonnal, peuvent se résumer ainsi qu'il suit :

Le manque d'artillerie chez les Boërs a été la cause d'une espèce de combat qui ne ressemble en rien à ceux qui auraient lieu entre deux puissances européennes.

Par suite de l'effet du nouveau fusil, la distance de combat de l'infanterie s'élève à 800 mètres ; en 1870 elle n'était que de 400 mètres, et avec le fusil 1874 de 600 mètres.

L'invisibilité de l'adversaire causée par la poudre sans fumée et l'emploi fréquent de la fortification de campagne rendent plus difficiles et plus lents les mouvements pour se rapprocher de l'ennemi. L'introduction et l'exécution du combat demanderont beaucoup plus de temps.

L'effet des nouvelles armes amène à partager l'avant-garde en petits détachements. Ces détachements prennent sur tout le front le contact de l'adversaire et préparent le combat. Le combat dispersé, la nécessité d'utiliser chaque couvert, la difficulté pour les officiers d'imprimer une direction ont pour résultat d'exiger du simple tirailleur une force morale bien plus élevée.

Le front est presque partout inattaquable. Cependant un commandement intelligent profitera de terrains d'approche favo-

rables ou d'un point faible chez l'ennemi (angle saillant, aile non appuyée) pour tenter une attaque. La décision après une préparation complète doit être exécutée par une force puissante, inattendue, et sur le point favorable. Pour cela des troupes considérables doivent être placées à l'insu de l'ennemi à portée du point choisi; elles sont destinées à profiter du succès remporté par la ligne de tirailleurs aussitôt que celle-ci, constamment renforcée et soutenue par l'artillerie, s'est emparée de l'objectif désigné.

Malheureusement le général Bonnal ne dit pas comment s'exécutera cette attaque. Mais on peut admettre que, contrairement aux idées du général Langlois, sa masse est moins destinée à enlever la position elle-même qu'à profiter du succès : l'attaque proprement dite revient à la première ligne. Le général ne dit pas non plus comment, lorsqu'il s'agira d'armées, la direction supérieure pourra, en temps opportun, reconnaître le point décisif et accumuler à portée les forces supérieures. Du reste on peut sur plusieurs points adopter les idées du général Bonnal. Les détachements mixtes lui paraissent le moyen le plus convenable pour reconnaître l'adversaire. Nous reviendrons sur ce point au sujet des manœuvres de 1903.

L'ouvrage du général Kessler « Tactique des trois armes », paru en 1903, mérite une attention particulière au point de vue des questions qui nous intéressent. Le général se rapproche beaucoup plus des opinions du général de Négrier que de celles du général Langlois, quoiqu'il trouve fort exagérées les conclusions que le premier a tirées de la guerre des Boërs. Il est en opposition complète avec le général Langlois, en ce qui concerne le front et la répartition de l'armée. Il s'agit plus que jamais de se séparer pour marcher et de se réunir pour combattre. Du reste pour vivre il faut se séparer pendant les marches. Au point de vue du combat, l'effet des armes actuelles permet d'augmenter le front. Il suffit que le front d'une armée soit, la veille d'une bataille, égal à une fois et demie le front de combat. En France, qu'il s'agisse d'une division, d'un corps d'armée ou d'une armée, on veut toujours voir son monde d'un c ou p d'œ

Par suite de l'augmentation des armées, les tacticiens amateurs des masses arrivent à admettre la nécessité de la concentration et l'emploi des masses sur un espace restreint. Au con-

traire, le général Kessler trouve que la tactique ne dépend pas des masses, mais des armes; que la supériorité du nombre est un facteur important, mais il faut savoir se servir des troupes; celles qui ne sont pas employées sont nuisibles et gênent la rapidité des opérations. Pendant le combat, les mouvements des troupes massées prennent du temps et sont difficiles; le moindre obstacle amène un arrêt et détruit l'ordre; on marche mais on n'avance pas[1].

C'est l'enveloppement qui procure le plus facilement le succès dans l'attaque; tous les corps d'une armée doivent donc marcher sur un large front pour pouvoir concourir au combat, avoir l'espace nécessaire pour se déployer et permettre aux colonnes des ailes d'avoir la possibilité d'exécuter l'enveloppement.

Il n'y a pas d'ordre de marche normal pour une armée. Si l'on est renseigné suffisamment sur l'ennemi, on peut marcher avec tous les corps en ligne; si la situation n'est pas claire, il vaudra mieux mettre, outre la division de cavalerie, un corps en avant-garde, et un autre en réserve derrière le gros.

L'activité du chef se fait surtout sentir sur la direction des opérations pendant la période qui précède la bataille; lorsque celle-ci est engagée, il doit se borner à maintenir l'ensemble dans l'action générale.

Dans l'offensive, on doit s'efforcer d'agir par enveloppement, on doit se plier à la situation que l'on rencontre : on possède dans le corps de réserve le moyen d'adapter son plan primitif aux circonstances. La force de résistance de l'adversaire s'est tellement accrue grâce aux armes nouvelles, le combat dure tellement longtemps, qu'il reste assez de temps pour amener en ligne le corps de réserve.

Le mouvement est l'élément de vie d'une armée; c'est seulement par le mouvement qu'elle agit, mais il n'est possible qu'en marchant sur un large front avec des colonnes mobiles qui permettent de garder la liberté des opérations.

Une armée de quatre corps peut, avant la bataille, avoir un front de 45 kilomètres, au commencement du combat elle aura un front de 30 kilomètres qui se réduira ensuite à 16 kilomètres.

---

[1] C'est juste, mais il faut bien se rassembler et mettre son monde dans la main; c'est la période des marches-manoeuvres qui précèdent l'engagement.

En ce qui touche le front de combat d'une division, le général Kessler estime que les 2,500 mètres indiqués par le règlement sont beaucoup trop faibles. Un grand front permet l'enveloppement, l'attaque concentrique, et de mettre en ligne un plus grand nombre de fusils.

En ce qui touche la défensive, la division doit étendre son front tant qu'elle le peut, pour empêcher l'enveloppement et gêner l'unité d'action chez l'assaillant. On a plus besoin, sur le front défensif, de munitions que d'hommes. Une brigade peut défendre une ligne de 4 kilomètres, l'autre est gardée en réserve, mais celle-ci doit encore agir par son feu et non comme troupe de choc. Le front d'un corps d'armée peut aller de 8 à 10 kilomètres; il garde généralement une division de réserve.

Les idées du général Kessler sur la conduite de l'avant-garde méritent d'être relevées et ont été vivement contre-battues par le général Langlois. Le règlement français permet à l'avant-garde d'attaquer dans certains cas particuliers. Le général estime qu'une division isolée ne doit faire usage de ce procédé qu'avec une grande circonspection, car son avant-garde est trop faible pour passer à l'attaque; le gros sera obligé de s'engager, et le chef perd sa liberté d'action. L'avant-garde doit donc prendre une attitude défensive et, pour empêcher tout contretemps, il est bon que le chef soit avec elle.

Si les avant-gardes sont formées de gros corps de troupe, division ou corps d'armée, elles peuvent plus sûrement profiter de la liberté que leur concède le règlement. La division de cavalerie ne doit pas être poussée trop loin, à 40 ou 50 kilomètres, l'avant-garde qui est à un jour de marche de l'armée lui sert de repli, ces deux unités agissent de concert et donnent au commandant de l'armée le temps de concentrer ses forces pour le lendemain. Avec une semblable avant-garde générale, les différents corps d'armée n'ont pas besoin de fortes avant-gardes particulières composées des trois armes, qui pourraient s'engager à fond et amener un engagement général; il suffit qu'elles soient assez fortes pour protéger et éclairer; elles se composeraient de la brigade de cavalerie, d'une ou plusieurs batteries, d'un bataillon d'infanterie, d'un détachement du génie et d'un peu d'ambulance. Le bataillon d'infanterie sert de soutien et

marche à son allure, c'est-à-dire à 12 kilomètres en arrière de la cavalerie.

Cette proposition, dit l'officier supérieur allemand, n'est pas nouvelle et a déjà été préconisée dans la littérature militaire. Le général Kessler reste fidèle aux habitudes françaises d'avoir une forte avant-garde pour toute l'armée. On doit se demander si un corps aussi considérable n'est pas exposé, dans un vaste ensemble, aux dangers que courent les avant-gardes habituelles des diverses colonnes. Ce corps d'armée peut s'engager facilement dans un combat, y entraîner le reste de l'armée et se trouver en mauvaise position. Pour être logique, le général Kessler devrait aussi se contenter de la division de cavalerie et d'avant-gardes légères. Il semble en outre que le général lie trop la division de cavalerie au corps d'avant-garde, et lui enlève sa liberté de mouvement.

En ce qui concerne la tactique des diverses armes on peut relever les propositions suivantes :

Le problème le plus difficile pour l'infanterie est d'amener une ligne de feu supérieure à l'adversaire à distance efficace de tir. Cette marche exige des formations fluides s'adaptant au terrain. Depuis 1870, une nouvelle école a étudié Napoléon et a voulu revenir à ses attaques en masse. Le feu dans sa réalité brutale aura bientôt raison des théories et des masses. De deux choses l'une, ou le feu a écrasé l'adversaire qui abandonnera sa position, il est donc inutile d'y amener des masses ; ou bien le défenseur pourra encore disposer d'un certain nombre de fusils et de canons, qui arrêteront net les colonnes d'attaque.

Les formes réglementaires ne sont plus, par suite de l'effet des nouvelles armes, praticables en terrain découvert. L'infanterie ne peut plus se mouvoir sur un terrain plat et découvert battu par le feu ennemi. Une troupe après avoir franchi 4 kilomètres sous le feu, n'aura plus la force morale suffisante pour rompre la résistance de l'adversaire. Elle ne peut progresser que sur les terrains où elle échappe à la vue de l'adversaire, et où elle trouve des couverts. Dans la zone du feu, il n'y a plus qu'une tactique : le « suivez-moi » du chef. Quand l'infanterie est à 400 mètres de l'adversaire, qu'elle est dans la main de ses chefs, elle peut accabler l'ennemi et alors se porter à l'assaut. Les deux généraux Kessler et de Négrier insistent tous les deux sur l'importance de la valeur de l'homme dans le combat moderne.

On veut encore dans la pratique et dans les règlements conserver les longues lignes de tirailleurs ; avec les armes actuelles il importe peu qu'il y ait des vides entre les diverses unités.

En ce qui touche la cavalerie, le général Kessler ne va pas aux extrêmes comme le général de Négrier. Il veut que dans le service d'exploration, la division de cavalerie reste groupée afin de pouvoir combattre la cavalerie adverse. Le combat de cavalerie doit être un moyen et non un but. Les deux cavaleries ont besoin de temps pour se chercher, mais ce temps précieux est [illegible]

[illegible]

il veut. Ses idées sur l'emploi des trois armes paraissent justes.

Mais comment l'infanterie se tirera-t-elle d'affaire avec la méthode du général Kessler. La question la plus difficile est : « Comment attaquer en plaine? » Il déclare la plaine infranchissable. Cependant, quand on opère avec de grands effectifs, on doit se mouvoir en terrain plat et arriver aussi près que possible de l'adversaire. En tout cas, le général a raison quand il prescrit d'utiliser les couverts avec le plus grand soin, pour que l'infanterie, arrivée à portée de l'adversaire, soit encore capable de combattre. Là, il n'y a plus de formes réglementaires, la contexture du couvert détermine la forme. Ce que l'on doit craindre, c'est une marche en avant d'ensemble réglementée, préparée, quelque beau que puisse être le spectacle.

On peut se demander, puisque l'attaque réglée sur le terrain d'exercice s'effondre, que l'attaque en masse du général Langlois est condamnée, si les indications du général Kessler suffiront pour diriger l'infanterie au combat. On laisse chaque groupe livré à lui-même : chacun pour soi ; c'est à lui d'arriver d'après le terrain à portée efficace de tir, d'élever sa force morale avec les renforts qu'il recevra jusqu'au degré nécessaire pour se porter à l'assaut qu'il donnera quand et comme il voudra ; c'est en tout cas le contraste le plus accentué que l'on puisse mettre en regard du combat préconisé par le général Langlois.

Les adversaires du système lui feront le reproche qu'il conduit à l'émiettement du combat, à des chocs partiels complètement opposés à un résultat grandiose et décisif.

Certainement, ce serait bien vrai, si l'on voulait appliquer le système du général Kessler jusqu'aux plus petites fractions de troupes. Mais si nous nous en tenons seulement aux grandes unités : admettons que dans un grand ensemble, on trace à chacune sa mission dans le combat, on pourra et on devra lui laisser le soin d'accomplir son attaque jusqu'au bout.

L'initiative particulière de chaque bataillon devra être proscrite ; on saura garder l'unité de l'action, mais cela sans vouloir réglementer les directions et ordonner des formations identiques ; il n'y a qu'à maintenir un seul but : l'ennemi.

Les résumés que nous venons de faire, nous montr

telle diversité d'opinions en ce qui touche le combat de l'infanterie, que l'on doit se demander quelle position a prise le règlement d'infanterie français.

En octobre 1902, parut un règlement provisoire de manœuvres destiné à remplacer celui de 1894, regardé comme trop systématique en ce qui touche le combat. En général, ce règlement provisoire se rapproche beaucoup de celui allemand, les fronts de combat sont à peu près les mêmes que les nôtres : 150 mètres pour la compagnie, 200 mètres dans la défensive, 300 et 400 mètres pour le bataillon, 700 mètres pour le régiment, 1500 mètres pour la brigade, 2,500 mètres pour la division.

Le règlement détaille ensuite le combat de la division, le partage des troupes en trois groupes principaux : troupes de préparation, troupes de choc, réserve; puis la préparation, l'attaque, etc. [1].

L'officier supérieur allemand fait suivre son résumé de diverses remarques.

Tout d'abord, c'est à la division qu'incombe le soin de procéder à la répartition des troupes. Les brigades peuvent combattre par lignes ou par ailes. Dans le premier cas, la brigade qui est en avant fournit les bataillons destinés à la préparation du combat (bataillons de première ligne et bataillons disponibles) ; la brigade en arrière, les troupes de choc et la réserve. Dans le dernier cas, chaque brigade, au contraire, garde à sa disposition les bataillons destinés à la préparation, mais fournit soit les troupes de choc, soit la réserve. La liaison intérieure de la brigade est donc détruite; les généraux de brigade se tiennent près du régiment où leur présence est le plus nécessaire, ou bien ils commandent soit les troupes de choc, soit la réserve. Avec ces procédés, la tactique par ailes se rapproche sensiblement de la tactique par lignes.

On n'a pas non plus prévu le cas où la ligne de tirailleurs pourrait amener la réussite de l'attaque. Celle-ci est exclusivement l'affaire de la direction et des troupes de choc qu'elle a réservées à cet effet.

---

[1] Nous n'insisterons pas sur ces divers points, car ils sont connus de tous les officiers français.

Le règlement sur le Service en campagne, paru en 1895, dans le chapitre qu'il consacre à la grande bataille moderne, est tout à fait d'accord avec le règlement provisoire d'infanterie. Le combat de préparation peut durer plusieurs jours. Il n'y a pas de combat démonstratif ou traînant. Toutes les troupes engagées au combat doivent être persuadées qu'elles combattent pour obtenir une décision, toutes doivent saisir l'occasion d'aller de l'avant. Mais elles devront toujours ne compter que sur elles-mêmes. Le talent de la direction, c'est de déterminer le moment et le point où doit se produire l'attaque décisive.

On a déjà fait ressortir les raisons qui militent contre les opinions officielles, notamment la difficulté dans les batailles futures, de reconnaître le point exact où l'on doit engager ses réserves. En tout cas, les généraux Langlois et Brugère peuvent prétendre que, dans leur tactique de choc, ils s'appuient sur le règlement.

Il est tout à fait extraordinaire que pendant que le nouveau règlement d'infanterie était livré au public, l'état-major général français ait senti le besoin de faire paraître une circulaire sur la conduite du combat moderne de l'infanterie. Elle semble être du 1er décembre 1902, un journal militaire la publia en février 1903 et la donna comme officielle. Elle commence par faire connaître l'état de la question dans les armées européennes.

Le règlement anglais est à peu près à hauteur, mais il y a des lacunes; en Allemagne, on a fait, en 1902 et 1903, divers essais qui n'ont pas donné de résultats, on ne s'est pas décidé à modifier les prescriptions réglementaires; en Autriche, on n'a pas d'opinion faite, mais on compte remplacer les lignes par de petites colonnes; en Russie, la chaîne exécute ses bonds par demi-compagnie, et les réserves sont en colonne double ouverte.

Le Ministre de la guerre a pu, d'après les opinions des membres du Conseil supérieur de la guerre se former une opinion et émettre les principes suivants :

L'infanterie doit éviter les terrains plats et découverts battus par les feux de l'artillerie ou de l'infanterie. Quand l'infanterie est dans le rayon du feu, elle doit marcher à couvert. Dans la marche d'approche elle choisit les formations qui s'adaptent au terrain.

Le front de combat ne doit pas être formé par une ligne de tirailleurs rigide, mais par des groupes de tirailleurs appropriés aux couverts, séparés par des intervalles plus ou moins grands, qui, sans se régler les uns sur les autres, avancent sans tirer tant qu'ils sont à l'abri. Arrivés à portée de l'adversaire ils ouvrent le feu, la ligne de combat est renforcée par d'autres groupes, de manière à donner à la chaîne autant de fusils qui peuvent être employés; le but à atteindre, c'est d'obtenir la supériorité du feu.

Le renforcement n'a pas pour but de porter la chaîne en avant. Quand on a obtenu la supériorité du feu, ou que l'on voit l'ennemi ébranlé, le mouvement en avant est repris, les gradés déterminent les points à atteindre, et s'y jettent en conduisant leur troupe. Il n'y a plus qu'une tactique, celle du « suivez-moi ».

Les espaces découverts sont traversés par sections, par petits détachements, ou bien homme par homme; quand les tirailleurs s'arrêtent, ils se couchent; quand les groupes de tirailleurs renforcés par leurs soutiens, même par les troupes de seconde ligne, sont suffisamment rapprochés de l'adversaire, ils constituent des attaques partielles séparées par des intervalles; ceux-ci sont surveillés par les troupes en arrière.

Ces attaques partielles permettent de reconnaître le point faible de l'adversaire, le commandement supérieur peut juger de la situation; il soutient avec ses réserves les attaques partielles qui ont pu pénétrer dans la ligne ennemie, ou il recherche le point sur lequel il dirigera son attaque décisive.

Les réserves jusqu'alors tenues à couvert, suivent les directions déjà reconnues, prennent les formations propres à dissimuler leur mouvement, arrivent sur la ligne de feu et se portent à l'assaut.

L'officier supérieur allemand prend alors la parole. Ces principes sont contenus dans le règlement provisoire de 1902, on a cru probablement devoir insister pour en faciliter l'application. Du reste, ils n'apportent aucun changement à la tactique générale au point de vue de la répartition des troupes : ligne de combat, soutiens et réserve. Les distances entre les échelons sont réglées d'après le terrain. En général les fronts sont élargis surtout dès le premier déploiement.

Il est difficile de trouver un compromis dans cette instruction,

on y reconnaît plutôt une tendance vers les idées du général Kessler, auquel sur certains points on emprunte ses expressions.

On peut remarquer dans le préambule de la circulaire que la ligne de tirailleurs ne peut conserver la force nécessaire pour marcher à l'assaut, et que l'on ne peut plus amener de grosses masses à l'attaque. Également, comme le dit le général Kessler, l'infanterie doit éviter les terrains plats et découverts; on doit dans la marche d'approche se servir des couverts. Les formations que préconisait l'ancien règlement jusqu'à la distance de 1200 mètres sont supprimées, elles sont choisies, d'après le terrain; le général Kessler a aussi indiqué que les formations réglementaires étaient insuffisantes.

Le même général avait aussi rejeté les déploiements d'ensemble qui entravent la liberté des mouvements, et admis que les intervalles dans la chaîne étaient sans importance. La circulaire ministérielle va plus loin, car elle indique que la chaîne de combat doit se composer de groupes détachés qui s'adaptent au terrain et s'avancent jusqu'à ce qu'ils puissent ouvrir le feu efficacement. Ces vides peuvent subsister même jusque dans le dernier élan.

Le point le plus délicat se trouve dans les prescriptions ultérieures; pour la première fois, et en opposition avec le règlement, on fait connaître clairement que le but du combat des tirailleurs est d'arriver à obtenir la supériorité du feu. C'est à cela que servent les renforcements et non à porter la chaîne en avant.

Une fois la supériorité du feu obtenue, le mouvement en avant est repris pour gagner une nouvelle position. Les lignes de tirailleurs renforcées par leurs soutiens se portent à l'attaque, sans que l'on donne aucune prescription. Cela amènera une suite d'attaques partielles. Le commandement supérieur peut employer ses réserves à soutenir une de ces attaques si elle réussit, ou à diriger lui-même une attaque décisive sur un point choisi. Il y a là évidemment une grande différence avec le règlement. Il est bien établi que l'assaut peut être donné par la première ligne. La répartition des troupes pour le combat n'est plus la même. La troupe de choc qui joue un rôle si important d'après le règlement n'est plus mentionnée. Les unités destinées au combat de

préparation qui avaient jusqu'alors une action limitée ont maintenant une mission toute différente. La première ligne de combat, avec les troupes de deuxième ligne destinées à la soutenir, doit maintenant obtenir la supériorité du feu et peut exécuter l'attaque. L'influence de la direction supérieure est réduite, la tactique des lignes est abandonnée, et l'on a renoncé à obtenir la décision par le choc d'une masse. Jusqu'alors on n'a guère fait attention en dehors de la France à l'importance de ce document.

On ne peut nier qu'il s'est fait un revirement dans les idées tactiques; il provient évidemment des expériences de la guerre des Boërs et des discussions qu'elle a occasionnées.

On ne comprend guère pourquoi cette circulaire a paru pendant qu'un nouveau règlement était en préparation ; est-ce parce que ce revirement s'est fait soudainement? En tout cas le règlement n'est que provisoire, il paraît déjà fortement ébranlé par la circulaire.

Une commission est en outre désignée pour y faire les changements nécessaires; elle est présidée par un partisan du général de Négrier. Il semblerait donc que les adversaires du général Langlois ont pris le dessus. C'est donc une raison pour comparer les manœuvres de ces dernières années. Cette comparaison nous fournira en outre le moyen de voir comment la troupe dans la pratique tient compte des prescriptions réglementaires.

Général Grisot.

(*A continuer.*)



LES

DERNIERS JOURS DU MARÉCHAL BERTHIER

I.

Depuis 1815, la mort du maréchal Berthier était restée inexpliquée et comme enveloppée d'un profond mystère. Cette situation était la conséquence des événements et des passions politiques qui agitaient alors la France et l'Allemagne. Cependant, à la suite de cette fin tragique et du retentissement qu'elle avait eu, on avait pris de suite toutes les mesures nécessaires pour en apprécier les causes. L'autopsie, qui eut lieu le lendemain de sa mort, en présence de plusieurs témoins, les déclarations de la gouvernante des enfants du maréchal, qui était près de lui un instant avant sa chute, celles de son médecin ordinaire, le rapport du docteur chargé de l'autopsie, les communications officielles et officieuses, la collection des journaux qui s'en occupèrent, rien n'y manqua. En sorte qu'on est porté à se demander comment l'oubli se fit si vite sur une personnalité aussi en vue que celle du célèbre major général de l'Empereur.

L'étude des faits suffit à l'expliquer.

Quand ce malheur se produisit, la grande lutte qui se préparait depuis deux mois, entre l'Empereur et la Coalition, était sur le point d'éclater. Tous les yeux étaient tournés vers la Belgique, où elle allait bientôt se dérouler. Les mouvements de l'armée française commencèrent le 7 juin, six jours après la mort de Berthier, et, le 12, l'Empereur quittait Paris pour se rendre à la frontière. Dès lors, personne ne songea plus au malheureux défunt.

Le bruit qui s'était fait autour de sa mort s'éteignit ainsi d'autant plus rapidement que tous les papiers le concernant avaient été rassemblés, groupés en trois dossiers et déposés : deux dans les archives secrètes de l'État bavarois, l'autre dans celles de la Maison royale. Et comme ce qui intéressait le prince de Wagram touchait de près à la famille régnante, nul n'osa plus s'en occuper.

Les événements de France absorbaient tous les esprits, et bientôt, il n'y eut plus pour parler du maréchal Berthier que le parti vaincu à Waterloo. Ses appréciations, en partie justifiées par le titre de capitaine des gardes du corps du roi Louis XVIII que le maréchal avait eu le tort d'accepter, furent corroborées par celles qu'on attribua à Napoléon lui-même. Une légende défavorable se forma, et sa mémoire ne fut défendue que par le duc Guillaume de Bavière, son beau-père. Il écrivit à ce sujet une lettre touchante qu'on trouvera plus loin.

Les choses restèrent en cet état jusqu'en 1884. A cette époque, le transfert des restes du maréchal Berthier, du château de Banz à celui de Tegernsee, réveilla, à Bamberg, le souvenir de sa mort, et un érudit Bavarois, le docteur Leitschuh, directeur de la Bibliothèque de la ville, eut l'idée d'éclaircir le mystère qui l'entourait. Deux des dossiers contenant les papiers du prince dormaient, depuis 1815, dans les Archives du Cercle. Il put les consulter et s'en servit pour publier une brochure, à laquelle nous avons emprunté divers détails insérés à la fin de notre second volume de la vie du maréchal.

Dans ces dernières années, ces dossiers ont été transportés des Archives de Bamberg à celles du ministère des Affaires étrangères de Munich. Là, un des hauts fonctionnaires de ce Département, le chevalier de Bœhm, séduit par l'intérêt qu'il présentait, les a compulsés à son tour et les a utilisés pour publier, sur la fin du maréchal Berthier, une nouvelle étude qui contient d'intéressants documents, à peu près ignorés en France. Il en est, parmi eux, qui précisent les derniers incidents de la vie du prince de Wagram et permettent de s'en faire une idée juste. Il nous a paru utile de les faire connaître et de compléter ainsi ce que nous avons déjà dit sur la fin tragique du maréchal Berthier.

II.

D'après Thiers, lorsque Louis XVIII, arrivé à Lille le 22 mars 1815, se décida, deux jours après, à se rendre en Belgique, Macdonald et Mortier lui déclarèrent que, tout en lui restant fidèles, ils ne pourraient le suivre dans un pays occupé par les troupes de la Coalition et qu'ils l'accompagneraient jusqu'à la frontière. « Le prince Berthier se tut, mais, prenant à part les deux maréchaux, il leur dit que, capitaine d'une compagnie des gardes du corps, il était obligé de suivre le roi jusqu'au lieu choisi pour sa retraite, et que, ce devoir rempli, il était décidé à rentrer en France. Il les chargea même d'en donner avis à Paris[1]. »

M. de Bœhm, s'appuyant sur une lettre écrite un mois après par Berthier, fait observer que les choses ne se passèrent pas ainsi. Le 24 avril suivant, le maréchal adressa, en effet, au duc de Feltre, récemment ministre de la guerre et alors encore dans l'entourage du roi, une lettre dans laquelle il disait :

« Le roi reçut le duc de Tarente quelques instants avant de quitter Lille. Ce maréchal lui donna sa démission et l'assura que, après l'avoir escorté jusqu'à la frontière, il se retirerait dans ses propriétés. Le roi se tourna alors vers moi et me dit qu'il avait des ordres à me donner. Je restai seul avec Sa Majesté, qui me demanda avec bienveillance, ce que je comptais faire : « Ce que fait le maréchal duc de Tarente, Sire ; nous partageons « les mêmes sentiments d'honneur et je prendrai la même atti- « tude ; mais j'accompagnerai Votre Majesté jusqu'à la résidence « où elle compte se rendre au delà de la frontière. Alors seule- « ment je la prierai de m'autoriser à aller rejoindre ma femme « et mes enfants ». — « Je consens volontiers à votre désir, répondit le roi[2]. »

Le maréchal Berthier accompagna ainsi Louis XVIII jusqu'à Ostende, et ce fut dans cette ville qu'avec son autorisation il le quitta pour se rendre à Bamberg, où il arriva le 29 mars. La princesse de Wagram et ses enfants s'y trouvaient déjà depuis

---

[1] Thiers.
[2] De Bœhm, *das Bayerland*.

le 19. Elle s'était installée, avec une suite de dix personnes, dans les appartements de la Résidence, château royal appartenant au duc Guillaume, son père, qui avait déjà été habité en 1806, par Napoléon et par son major général.

Il est donc certain qu'en quittant le roi Berthier n'avait qu'une idée : rejoindre sa femme et ses enfants, puis rentrer en France, pour y vivre dans la retraite, comme Macdonald. Il était d'ailleurs naturel que, au moment du retour de Napoléon à Paris, la princesse de Wagram ait cru convenable de s'éloigner et d'aller pendant quelque temps dans sa famille, afin de laisser passer les jours de troubles qui allaient nécessairement suivre l'arrivée de l'Empereur.

Mais, après avoir revu les siens, le maréchal s'occupa de réaliser le projet dont il avait entretenu le duc de Tarente et le roi. Il adressa les 2 et 5 avril, au comte de Montjelas, ministre dirigeant des affaires de Bavière, qu'il connaissait de longue date, une demande tendant à l'autoriser à regagner la France et à obtenir, pour cela, les passeports nécessaires. Il faisait valoir l'intérêt qu'il y avait pour lui et sa famille à se rendre dans ses propriétés de Grosbois et de Chambord.

En faisant cette démarche, le prince ne se rendait sans doute pas un compte exact des circonstances et de la situation qu'elles lui créaient. M. de Montgelas, en effet, ne crut pas, malgré l'amitié qu'il avait pour Berthier, pouvoir lui accorder l'autorisation demandée sans prendre l'avis des puissances coalisées. M. de Rechberg, ambassadeur de Bavière à Vienne, fut chargé de le renseigner à ce sujet.

Le prince de Wagram, prévenu de cette démarche, entrevit de suite les résistances qu'il allait rencontrer. Il s'adresse alors directement au roi et lui écrivit le 10 avril : « .... Vous connaissez, Sire, les sentiments d'honneur qui ont toujours guidé ma conduite. Le roi Louis XVIII m'a autorisé à rejoindre ma femme et mes enfants. Nous désirons retourner en France, nous établir dans nos propriétés, dont je m'occuperai exclusivement. Là, fidèle à mes serments, je me bornerai à former des vœux pour mon pays [1]. »

---

[1] G. de Bœhm.

La princesse de Wagram écrivit de son côté, le même jour, à son royal oncle. Elle exprima les mêmes raisons pour justifier son désir de rentrer en France par la Suisse. Elle voulait aller « planter ses choux » à Grosbois et y vivre dans le silence et l'oubli, avec ses enfants et ses amis [1].

Tous ces souhaits ne purent être réalisés. Le feld-maréchal prince de Wrède, plénipotentiaire bavarois au congrès de Vienne, fit connaître en effet que les représentants des puissances au congrès s'opposaient à la rentrée du maréchal Berthier.

Ils craignaient sans doute qu'il ne fût entraîné à reprendre ses fonctions de major général auprès de l'Empereur et comptaient que, dans ce cas, sa présence était pour ce dernier une chance du succès assez puissante pour qu'il fût prudent de le tenir éloigné. Le rapport du prince de Wrède décida le roi Max-Joseph à refuser à Berthier, par lettre du 13 avril, les passports demandés. « Les Puissances alliées, disait-il, jugeaient bon de recommander au maréchal de ne pas rentrer en France, dans ce moment. »

Le lendemain de l'envoi de la lettre du roi, le comte de Montgelas ordonna au directeur de la police de Bamberg d'empêcher le départ du prince de Wagram, par tous les moyens dont il disposait. « Cet ordre, dit M. de Bœhm, fut exécuté avec beaucoup d'énergie et de prudence. Les maîtres de poste ne devaient fournir aucun cheval sans autorisation ; les loueurs de voitures ne devaient conduire personne hors ville ; les douaniers devaient exiger partout des papiers en règle ; le directeur de la police se tint en permanence à son bureau, avec un cheval sellé, toujours prêt à partir et le droit de disposer des troupes au besoin. »

Cet employé montra d'autant plus de zèle que, d'après les nouvelles répandues dans le public, le maréchal Berthier recevait des avis pressants qui lui arrivaient de Paris par Ostende et qui l'engageaient à rejoindre l'Empereur. On ajoutait qu'il était dévoué à la cause de Napoléon ; enfin qu'il avait laissé toute sa fortune en France et qu'il cherchait à conclure à Bamberg un emprunt de 50,000 francs.

Ces bruits étaient causés par les craintes qu'éprouvaient les

---

[1] De Bœhm.

chefs de la Coalition de voir Berthier porter à l'Empereur le concours de son expérience. Leur fausseté en était évidente. Car, à cette époque, Napoléon avait déjà quitté Paris pour se rendre à la frontière. D'autre part, le prince de Wagram avait emporté, en quittant la France, tout l'argent dont il avait besoin. On s'en rendit compte plus tard, quand on trouva chez lui, après sa mort, une somme de 43,700 francs en espèces.

Ce qui contribua aussi à répandre ces nouvelles, ce fut sa correspondance avec l'entourage du roi Louis XVIII. Quoi qu'il en soit, les mesures de police dépassèrent le but qu'on voulait atteindre. Le chef de ce service voulut se faire valoir et, pour couvrir sans doute sa responsabilité, il exagéra les difficultés qu'il éprouvait. « Le prince, écrivait-il, se promène tous les jours en voiture, ou à cheval, avec son beau-père, et il est impossible de le suivre sans être remarqué. » Il fit néanmoins surveiller étroitement le château, et les douaniers, de leur côté, se montrèrent si exigeants avec les voyageurs, que plusieurs d'entre eux se plaignirent ou les envoyèrent promener. Le ministère bavarois fut obligé de tempérer ces excès de zèle et prescrivit d'éviter toute espèce de procédés susceptibles de provoquer des récriminations.

Pendant ce temps, le maréchal Berthier, reconnaissant la justesse des mesures dont il était l'objet et appréciant sa situation mieux qu'il n'avait pu encore le faire, prenait à son tour de nouvelles résolutions.

Le 18 avril, il écrivait au roi de Bavière qu'il se conformait à sa décision et qu'il resterait auprès de son beau-père, le duc Guillaume. Toutefois, il faisait appel à sa bienveillance et à son équité, afin d'obtenir, pour la princesse, pour ses enfants et sa maison, des passeports leur permettant de se rendre en France. La princesse avait quitté Paris, huit jours avant le départ du roi Louis XVIII, mais nullement dans l'intention d'émigrer. « Votre Majesté, ajoutait-il, connaît ma situation de fortune; ma femme doit la laisser avec un nom sans tache à nos enfants, et moi-même, je tiens à leur assurer un bien honorablement acquis. Votre Majesté est elle-même un bon père qui aime ses enfants. Je la prie en conséquence de vouloir bien donner des ordres pour que la princesse puisse rentrer en France avec ses deux enfants et ses serviteurs, soit par Manheim, soit par toute autre voie convenable. »

Le roi de Bavière accueillit sa demande. Il voyait que Berthier acceptait sa décision et tenait seulement à diriger la princesse sur ses propriétés pour en surveiller l'administration. Elle fut donc autorisée à partir.

Le maréchal de son côté, se sentant fatigué et n'ayant plus qu'un désir, celui de vivre en paix près des siens, résolut d'offrir au roi de France sa démission de capitaine des gardes du corps. Il fit part de son intention au duc de Feltre, dans sa lettre du 24 avril, en ajoutant : « 63 ans, dont cinquante de service, quarante campagnes sur terre et sur mer, des efforts incessants ont altéré ma santé et m'obligent à renoncer à tout emploi militaire ou civil. J'aspire après le moment où je pourrai vivre sur mes terres avec ma famille et me contenter d'élever mes enfants dans les principes d'honneur que j'ai toujours professés. »

Sa lettre était complétée par un billet particulier dans lequel le prince ajoutait : « Je suis triste, mon cher duc, je souffre de la goutte; je suis perclus d'un bras; les émotions morales réagissent sur ma constitution; je suis vieux, très fatigué et hors de service; la retraite à laquelle je me suis décidé est un devoir et une obligation. »

En même temps, le maréchal Berthier s'adressa au duc d'Havré, qui se trouvait auprès du roi Louis XVIII, pour lui exprimer sa fidélité et son intention de rester au milieu des siens. Il ne comptait les quitter que pour aller voir le roi en France, quand il en aurait l'autorisation. Il le priait de le défendre contre toute malveillance qui lui attribuerait d'autres projets et terminait en le priant de faire connaître d'ailleurs qu'il n'était plus « propre à rien ».

Les idées qui dominaient alors dans l'esprit du maréchal, ne laissent prise à aucun doute. D'abord, il n'avait jamais cru au succès de l'entreprise de Napoléon; ensuite, vaincu par l'âge, les douleurs, la fatigue physique et morale, il renonçait à jouer désormais un rôle quelconque, même à ses fonctions auprès du roi. Cette résolution avait sans doute été prise en famille, au milieu des préparatifs que faisait la princesse pour rentrer en France. A la fin d'avril, ils étaient terminés.

Le 30, un peu avant le jour, elle quitta la Résidence pour entreprendre son voyage. Le maréchal la mit en voiture, avec ses enfants. Ce départ fut l'objet d'un rapport circonstancié du chef

de la police qui semble avoir de nouveau saisi cette occasion de montrer son zèle.

La princesse de Wagram suivit l'itinéraire convenu et se rendit en Suisse, par Forscheim. Mais arrivée à Stockach, elle se heurta à la volonté du général prince de Hohenzollern, qui refusa de lui laisser continuer sa route, parce que son passeport n'était pas visé par le prince de Schwarzenberg, généralissime des armées alliées.

Le maréchal Berthier, prévenu, s'en plaignit au roi de Bavière, lui demanda son appui pour sa nièce et termina sa lettre en affirmant de nouveau son désir de rester en repos au sein de sa famille. « Quant à moi, Sire, lui disait-il, je conserve dans ma retraite l'honneur et la fidélité, et, j'ose l'espérer, l'estime et la bienveillance de Votre Majesté [1]. »

Pour donner suite à la demande de Berthier, le roi ordonna au comte de Rechberg, son représentant à Vienne, d'obtenir le visa du prince de Schwarzenberg à son arrivée. Sa Majesté en prévint le prince de Wagram à la date du 15 mai, par une lettre des plus aimables, dont les termes témoignaient d'une approbation complète de sa conduite.

Au même moment, Berthier recevait des nouvelles du duc de Feltre. Ce dernier lui écrivait, le 11 mai, que sa démission de capitaine des gardes devait être adressée directement au roi Louis XVIII, qui lui avait conféré cette fonction. Mais, si sa santé le lui permettait, il lui conseillait de se rendre sans tarder auprès du roi, qui avait déjà autour de lui, dans ces jours de crise, les autres capitaines de ses gardes.

Le maréchal Berthier reçut en même temps une lettre du roi Louis XVIII qui lui faisait connaître, à la date du 12 mai, son intention de réunir à ses côtés un corps de Français fidèles et l'invitait à venir le rejoindre sans retard. Sa Majesté comptait particulièrement, en cette occasion, sur ses services et ses conseils.

Berthier, forcé de persister dans son offre de démission, répondit au roi de France, le 22 mai, que, malgré la peine qu'il en éprouvait, il était obligé par l'état de sa santé de maintenir sa demande de retraite.

---

[1] De Boehm.

Dix jours après, survint le tragique événement qui causa la mort subite du maréchal. La réponse du comte de Rechberg à la demande du roi Max-Joseph n'était pas encore arrivée, et la princesse de Wagram était revenue à Bamberg, attendant le visa qui devait lui permettre de reprendre son voyage.

Le récit de la mort du maréchal Berthier que nous avons publié dans le second volume de sa vie, d'après les indications du docteur Leitschuh, complété par celle du chevalier de Bœhm, se résume ainsi qu'il suit.

A la fin du mois de mai 1815, on vit arriver à Bamberg de nombreuses troupes de l'armée russe commandées par le général de Sacken. Berthier, qui le connaissait, eut avec lui diverses entrevues, dont une eut lieu dans la loge ducale, un soir de représentation au théâtre de la ville.

Dans la matinée du 1er juin, il monta deux ou trois fois dans la chambre de ses enfants, située au troisième étage de la Résidence, dont les fenêtres donnaient sur la Ludwigstrasse et sur la campagne. Il était muni d'une longue vue et s'en était servi pour suivre les évolutions des troupes russes. On avait annoncé l'arrivée, vers midi, des cuirassiers de la garde impériale russe, troupe superbe qui excitait d'avance l'admiration des habitants. Vers 1 h. 30, le maréchal remonta dans la chambre de ses enfants et, après avoir invité leur gouvernante à se hâter de les conduire à la promenade, il se mit de nouveau à la fenêtre pour voir la cavalerie russe qui passait devant le château de Seehof et approchait de la ville. Il monta, pour mieux voir, sur un fauteuil placé sur une petite estrade devant la fenêtre. A ce moment il fut pris de vertiges, comme cela lui arrivait depuis quelque temps; il perdit l'équilibre, ne put se retenir et tomba dans le vide, en renversant le fauteuil, dont la chute attira la gouvernante des enfants. Elle ne put que constater le malheur qui venait d'arriver. Le corps du maréchal gisait inanimé au pied du château, dans la Ludwigstrasse.

Il était tombé d'une hauteur de 20 à 25 mètres (75 pieds d'après une relation allemande) et s'était fracassé le crâne. La cervelle avait rejailli sur le mur et autour du cadavre dont les bras et les jambes étaient brisés.

Des agents de police le portèrent sur une civière dans une chapelle voisine. L'autopsie eut lieu le lendemain, en présence

de nombreux officiers russes. Elle fut faite par le médecin légiste, Dr Pfeufers, qui constata le mauvais état de son estomac, cause première des vertiges auxquels il était sujet.

Le 5, eurent lieu les obsèques solennelles dans la cathédrale de Bamberg. De grands honneurs militaires lui furent rendus par les troupes russes. Le corps fut transporté ensuite au château de Banz, où il resta jusqu'en 1884, époque à laquelle ses restes et ceux de la princesse furent déposés au château royal de Tegernsee.

Cette mort subite, survenant d'une façon si inattendue au moment même de la réapparition de Napoléon sur la scène du monde, impressionna vivement les contemporains. Les imaginations se donnèrent cours, et la presse, reflétant les passions surexcitées de l'époque, inventa aussitôt les histoires les plus fantaisistes, qui attribuaient la fin de Berthier à un suicide, à un crime ou à un accident. Une légende se forma et, en France, la cause du décès la plus généralement admise, fut le suicide. Pour le vulgaire, le célèbre major général de l'Empereur, saisi de remords à la vue d'un régiment étranger qui se rendait en Belgique pour combattre les troupes françaises, s'était tué dans un accès de désespoir.

On voit maintenant ce qui en était. Loin d'avoir du remords de son adhésion au gouvernement des Bourbons que Napoléon lui-même avait conseillée l'année précédente aux généraux de sa maison militaire, Berthier ne songeait en 1815 qu'à assurer le roi de sa fidélité. Il s'était résigné aux ordres de la Coalition qui lui interdisaient momentanément de rentrer en France et se décidait à prendre une retraite définitive pour soigner sa santé au sein de sa famille. Vaincu par ses infirmités, il ne pouvait plus songer à faire campagne. Les renseignements recueillis sur son compte le montrent sans doute attristé par les nouveaux dangers qui menaçaient sa patrie, en raison de la nouvelle tentative faite par l'Empereur pour reconquérir le pouvoir, tentative qui lui semblait sans issue. Mais en réalité, la vie qu'il menait à Bamberg était pour lui un grand repos, et il en jouissait assez pour l'adopter définitivement en donnant sa démission de toute espèce de fonctions. Il n'aspirait plus qu'à la vie de famille et à la tranquillité.

M. de Bœhm rappelle à ce sujet les détails publiés sur la mort

du maréchal Berthier, dans l'Encyclopédie d'Ersch et de Gruber. M. Deuber, l'auteur de l'article, se trouvait à Bamberg. « Le prince de Wagram, dit-il, vivait à Bamberg au milieu de son aimable famille, à côté de son beau-père si honoré, cherchant dans les beaux environs de la ville des distractions aux tristesses que devaient lui causer les vicissitudes de la vie. Il n'était pas abattu, comme la malveillance l'a insinué. Je le voyais souvent se promener dans le parc de Theresienhain qui s'étend, au delà de Bamberg, le long de la Regnitz. Il était gai, portait le front haut et conservait sa sérénité au milieu du bruit causé par les troupes qui traversaient la Franconie pour gagner les rives du Rhin. »

Malgré ces affirmations, malgré les déclarations de M[me] Gallien, la gouvernante des enfants du prince, malgré celles de son médecin ordinaire, le D[r] Ziégler qui avait constaté ses souffrances d'estomac et les vertiges qui en résultaient, on crut, en Allemagne, que le maréchal, invité par Napoléon à le rejoindre, s'était tué de désespoir de ne pouvoir le faire, et les rumeurs défavorables prirent une telle consistance que ses parents crurent devoir s'en inquiéter.

Le 16 juin, le duc Guillaume, son beau-père, adressa au ministre des Affaires étrangères de Bavière, une lettre destinée à défendre la mémoire de son gendre. « Elle fut écrite en français, dit M. de Bœhm, dans des termes très suggestifs et d'une grande importance pour la réputation du maréchal. »

Bamberg, le 16 juin 1815.

Monsieur le Comte,

Je crois savoir que des incertitudes existent sur les sentiments qui animaient feu M. le prince de Wagram. Ce serait pour moi un sujet de peine et un manque de convenance, si je ne contribuais pas, dans la mesure du possible, à les dissiper par mon témoignage. Tous ceux qui connaissent ma loyauté et mon patriotisme prendront ce témoignage en considération, quand ils sauront dans quelle intimité constante je vivais avec le pauvre défunt depuis son arrivée et à quel point j'ai été témoin de tous ses actes.

Accueillez donc, Monsieur le Comte, la déclaration que je vous fais, sur mon honneur et sur ma conscience, que le prince de Wagram n'entretenait ni directement ni indirectement, aucune intelligence avec Napoléon ni avec ses partisans. Il n'avait d'autre dessein que de vivre

dans la retraite, au milieu de sa famille, quelle que fût l'issue de la crise actuelle.

Je dois ce témoignage à la mémoire, non de mon beau-fils, mais de l'homme qui était devenu mon ami intime depuis que nous vivions ensemble et dont la perte douloureuse sera un chagrin pour le reste de mes jours. C'est peut-être le seul témoignage qu'il pourra trouver en Allemagne !..... J'autorise Votre Excellence, je la prie même instamment, de répandre cette déclaration partout où ce sera nécessaire pour dissiper le doute qui pourrait exister sur la mémoire du défunt. Je me porte garant qu'il ne l'a jamais mérité[1].

Dans sa réponse, conçue dans les termes les plus courtois, le comte de Montgelas écrivit au duc Guillaume qu' « il n'avait aucun motif de croire qu'un doute pût être émis sur les principes du prince de Wagram, sur sa loyauté qui était bien connue et sur l'estime universelle que lui avaient acquise ses qualités de cœur et d'esprit, et qu'il ne manquerait pas de défendre sa mémoire[2]. »

Les détails qui précèdent nous semblent devoir dissiper désormais toute hésitation sur les sentiments qui ont dicté les derniers actes du maréchal Berthier, depuis son départ de France jusqu'à sa mort. Il est clair que des chefs militaires estimés, comme Macdonald, Mortier, Berthier et plusieurs autres, qui avaient en 1814 prêté serment au roi et à la Charte, ne croyaient pas, en 1815, pouvoir se parjurer. La nouvelle tentative de l'Empereur ne pouvait avoir leur approbation, et les malheurs auxquels elle exposait leur patrie avaient plus de prise sur leur esprit que toute autre considération personnelle.

Pour Berthier, cette situation se compliquait d'un état de santé qui l'obligeait à renoncer à l'activité. Et, s'il avait survécu à la chute définitive de l'Empire, sa démission de capitaine des gardes du corps aurait atténué, aux yeux de la postérité, le reproche que ce titre a fait peser sur sa réputation.

Mais le destin en avait décidé autrement, et l'accident qui lui a ôté la vie ne pouvait manquer, à l'époque où il s'est produit, d'être mal interprété.

---

[1] De Boehm.
[2] *Ibid.*

Nous espérons qu'aujourd'hui la vérité se sera fait jour et qu'elle contribuera à relever dans l'histoire, les appréciations dont la fin du maréchal Berthier avait été l'objet[1].

Général Derrécagaix.

---

[1] Le récit qui précède, ajouté à celui de la vie du maréchal Berthier, l'aurait trop allongé. Il n'a donc pas été possible de l'insérer dans notre second volume (*Le maréchal Berthier*, 2 volumes, Chapelot); et il a paru plus utile d'en faire une brochure à part.



CRITIQUE STRATÉGIQUE

DE LA

GUERRE FRANCO-ALLEMANDE

WŒRTH ET FORBACH[1]

III.

CE QUE L'ON POUVAIT FAIRE.

D'après l'exposé de l'ouvrage de l'État-Major Général, ce qu'il y aurait eu de mieux à faire en apprenant l'échec de Wissembourg, c'eût été de prescrire au maréchal de Mac-Mahon de ne pas accepter le combat avant d'avoir reçu des renforts, et, en attendant, de se retirer en appuyant sa gauche aux Vosges et en se couvrant successivement de la Sauer, de la Zinzel et du Rothbach, de manière à arriver sur la Moder le 7 août. Pendant qu'il exécuterait ainsi sa retraite en combattant sans se compromettre, on l'appuierait à droite du 7e corps, et à gauche du 5e et du 3e, sauf une division de ce dernier. Les divisions du 7e corps arriveraient rapidement par voie ferrée, tandis que celles du 5e et du 3e corps rallieraient successivement le 1er à travers les Vosges, à Niederbronn le 5, à Ingwiller le 6, à Weiterswiller le 7[2].

L'armée française disposait alors d'une force de 124,000

---

[1] Voir les livraisons de février, avril et mai 1905.
[2] E.-M. F., V. page 268.

hommes et était en mesure de résister entre la Moder et la Zorn à toutes les attaques de la IIIe armée allemande.

Nous n'en doutons pas, mais nous sommes convaincu que dans de pareilles conditions cette armée se serait bien gardée de nous attaquer seule.

Il n'est pas admissible qu'elle n'ait pas eu plus ou moins connaisance de la marche des renforts; dès lors tout en suivant le maréchal de Mac-Mahon dans sa retraite, elle aurait pris position devant lui après avoir dépassé Ingwiller; là, elle aurait attendu l'entrée en ligne de la IIe armée, et rien n'aurait pu gêner l'intervention de cette dernière; car, par les mouvements du 3e et du 5e corps, toute la zone comprise entre Sarreguemines, Bitche et Sarre-Union, eût été dégarnie de troupes. Dès le 7, cette armée y aurait eu ses avant-gardes et serait entrée en relation avec la IIIe armée allemande par Lemberg; deux jours plus tard la IIe armée était à Sarre-Union et au Püberg, et les deux armées allemandes étaient en mesure de combiner leurs opérations contre l'armée française.

Si, dans ces conditions celle-ci eût accepté la bataille, elle courait au devant d'un désastre; car avec seulement trois corps de la IIe armée les forces allemandes se trouvaient portées à 250,000 hommes, et il en restait encore plus de 100,000 sans compter la Ire armée, pour tenir en échec les forces françaises de la Lorraine.

En reculant jusque sur la Zorn, l'armée française y eût peut-être trouvé de plus grands moyens de résistance; il eut cependant été bien imprudent de risquer une grande bataille avec une pareille infériorité de forces.

Mais admettons même que la force de la position eût été telle qu'on y put défier les attaques des armées allemandes, la situation n'en eût pas été pour cela bien meilleure. Devant une position plus ou moins invulnérable, les Allemands n'avaient qu'à ne pas attaquer, et c'est même, croyons-nous, ce qu'ils auraient dû faire dans tous les cas. Dès que la IIe armée aurait atteint Sarre-Union, ce que les Allemands avaient de mieux à faire eût été au lieu de soutenir la IIIe armée en Alsace, de l'attirer elle aussi sur la Sarre. D'après l'ouvrage de l'État-Major Général ils ne pouvaient pas le faire en laissant sur leur flanc gauche les 1er et 7e corps.

Pour nous, il est manifeste, au contraire, que quand même les corps 3e et 5e auraient été avec les deux autres, rien n'empêchait nos adversaires d'exécuter un pareil mouvement. Laissant deux corps à Ingwiller pour se couvrir, le reste aurait pu marcher sur Sarre-Union, les uns par le Püberg, les autres par Lemberg, et toute la IIIe armée se serait établie à cheval sur les Vosges sans courir le moindre danger, et en laissant alors à la IIe armée tout entière la liberté de combiner ses mouvements avec la Ire, pour accabler nos forces de Lorraine. « Nourris à l'école de Clausewitz, dit encore l'État-Major, les Allemands ne l'eussent jamais fait. »

Nous dirons d'abord que d'une manière générale nous nous méfions des théories de Clausewitz, et surtout des applications que l'on peut en faire.

Les positions de flanc peuvent être très avantageuses dans certains cas; mais leur utilisation ne doit pas être une règle absolue. La manière de voir de Clausewitz sur ce point peut être en harmonie avec celle du général Rogniat, mais nous croyons que celle de Napoléon est préférable. Une des conditions essentielles à réaliser en occupant de pareilles positions, c'est de menacer les communications de l'ennemi sans compromettre les siennes. Cette condition, par exemple, était satisfaite par Dumouriez lorsqu'il vint s'établir au camp de Sainte-Menehould; car, s'il découvrait la route de Paris, il avait sa retraite assurée sur la haute Marne.

Elle ne l'eût pas été, au contraire, en 1806, si les Prussiens, comme l'aurait voulu Clausewitz, s'étaient établis sur la Saale en y prévenant l'armée française et en prenant leur ligne de retraite sur la Thuringe; car c'eût été abandonner leurs communications avec le cœur du royaume. L'objectif immédiat de Napoléon en 1806 n'était pas Berlin, mais l'armée prussienne. D'une manière ou d'une autre, il l'aurait battue, bientôt cernée et affamée; l'application de Clausewitz, dans cette circonstance, est donc complètement fausse.

Il n'y a d'ailleurs aucune raison de croire qu'en 1870, en considération des préceptes de Clausewitz, M. de Moltke n'aurait pas porté la IIIe armée sur la Sarre. On est même en droit de penser exactement le contraire, car un pareil mouvement était dans ses vues générales.

Il voulait l'exécuter après avoir rejeté sur Haguenau les forces françaises qu'il croyait peu nombreuses [1], et l'on doit penser que ce n'est pas la présence d'une armée de 120,000 hommes sur la Moder ou la Zorn qui l'en eût empêché.

La position que l'on signale comme ayant dû être prise par les Français sur la Moder ou sur la Zorn, en supposant qu'elle ne fût pas très dangereuse, n'avait aucune valeur, parce qu'elle ne menaçait rien du tout. Qu'aurions-nous pu faire après l'avoir occupée? En sortir pour attaquer l'ennemi en marche à travers les Vosges; mais il aurait immédiatement fait face à gauche entre Sarre-Union et Ingwiller, et au besoin se serait retiré sur Rohrbach et Sarreguemines en attendant l'appui de la IIe armée. La IIIe armée aurait ainsi abandonné sa ligne d'opération initiale, mais elle pouvait le faire sans le moindre inconvénient, car il n'est pas admissible qu'une armée de 120,000 Français ait pu avoir l'idée de se reporter sur la Lauter en ayant sur son flanc gauche 400,000 ennemis bien liés ensemble ; c'eût été vouloir se faire jeter dans le Rhin sans ressources.

L'idée de réunir quatre corps français sur la Moder, en abandonnant les passages septentrionaux des Vosges, n'était donc pas la solution juste après l'affaire de Wissembourg. En cherchant à la réaliser, on était conduit peut-être à un désastre, au moins à l'impuissance.

On trouve encore dans l'ouvrage de l'État-Major français une autre proposition consistant à ne laisser en présence de l'armée du Prince royal que des arrière-gardes [2] chargées de retarder sa marche dans les défilés des Vosges, et à grouper en Lorraine toutes les forces disponibles. C'eût été un pis-aller qu'il fallait chercher à éviter, car il nous aurait conduits à une bataille dans des conditions d'infériorité numérique par trop grandes, ou à une retraite méthodique dans la direction du Sud.

Cette dernière disposition eût été la moins mauvaise, mais nous pensons qu'il y avait mieux à faire, et il nous semble que l'on aurait été presque forcément conduit à la solution que nous croyons juste, si l'on avait possédé dans les régions supérieures de l'armée de bons principes : principes généraux au sujet de la

---

[1] G. E.-M., 2e livraison, page 272.
[2] E.-M. F., V. page 271.

nécessité de la liaison des forces, et principes de circonstances, tenant aux propriétés essentielles du théâtre des opérations.

Comme nous l'avons déjà dit, en présence d'une offensive se réalisant par deux lignes d'opérations séparées par la chaîne montagneuse des Vosges, l'idée fondamentale qui devait diriger nos opérations défensives consistait à accepter la lutte d'un côté et à la refuser de l'autre.

Ce n'était qu'à cette condition que nous pouvions profiter de la séparation des armées allemandes et obtenir quelque succès malgré notre infériorité numérique. Si l'on voulait combattre sur la Sarre, il fallait donc prescrire au maréchal de Mac-Mahon de se dérober à l'attaque dont il était menacé; si, au contraire, on voulait livrer bataille en Alsace, il fallait l'éviter en Lorraine, renforcer autant que possible le maréchal de Mac-Mahon, sauf à céder le terrain sur la Sarre si l'on y était attaqué par des forces supérieures. Voilà avant tout ce qu'il fallait comprendre et ce que l'empereur Napoléon III a méconnu, en voulant former deux armées, l'une en Alsace et l'autre en Lorraine, et les abandonnant aux inspirations de leurs chefs respectifs. Ces dispositions étaient d'autant plus insuffisantes que les deux armées, ainsi brusquement constituées, n'étaient pas concentrées; leurs chefs improvisés n'étaient pas fixés sur le rôle qu'ils avaient à remplir; les maréchaux de Mac-Mahon et Bazaine ne savaient ni l'un ni l'autre dans quelles conditions ils devaient livrer bataille, ni quelles étaient leurs lignes de retraite éventuelles[1]. C'était une raison suffisante pour que tout allât mal des deux côtés. Au lieu de former deux armées indépendantes, il aurait fallu s'appliquer à lier intimement les mouvements de toutes les forces françaises, ce qui ne pouvait avoir lieu que par l'intervention directe et rapide du généralissime.

Une fois bien pénétré de ces idées, il ne restait plus qu'à choisir le théâtre de la lutte. Or, le soir du 4 août le moment

---

[1] D'après le général Lewal (*Journal des Sciences militaires*, juin 1901, page 342), le maréchal de Mac-Mahon en acceptant la bataille à Woerth n'aurait fait qu'exécuter les instructions de l'empereur. On ne trouve nulle part trace de ces instructions, le maréchal était libre d'accepter ou de refuser la bataille.

était venu de choisir, car non seulement l'invasion était imminente, mais elle avait déjà commencé en Alsace.

Si l'on n'avait eu en vue que la concentration la plus rapide, on pouvait être amené à rechercher l'action principale en Lorraine, car en quarante-huit heures les corps 2e, 3e, 4e, 5e pouvaient être concentrés, et ils pouvaient être suivis de près de la Garde et du 6e corps dont la fraction principale pouvait être portée en trois jours sur Saint-Avold, tandis que le reste était laissé à Metz; c'eût été, avec les réserves de cavalerie et d'artillerie, une masse d'environ 200,000 hommes, susceptible de présenter une résistance soutenue sur la Sarre. Mais on était mal fixé sur l'adversaire qu'elle avait devant elle; on ne savait ni sa force numérique ni sa position exacte. On était à peine en contact avec lui.

Depuis le 1er août on savait que les forces allemandes se rassemblaient en trois masses : l'une dans le Palatinat bavarois, c'était celle qui venait de prendre l'offensive à Wissembourg; une autre, la principale, comprenant plus de 150,000 hommes se formait en avant de Mayence et de Manheim, ses corps de tête étaient en marche, vers la Sarre; la troisième, forte de 60,000 à 70,000 hommes, se tenait au delà de la Sarre, entre Sarrelouis et Trèves.

Le combat de Sarrebrück n'avait rien ajouté à ces renseignements, dont l'exactitude était confirmée les jours suivants.

Le 3, on sait que ce sont les VIIe et VIIIe corps qui sont sur la basse Sarre, on craint leur irruption sur la rive gauche, c'est ce qui provoque les mouvements du 4e corps vers la Moselle; le 4, on apprend que ce rassemblement, qui est sous les ordres du général Steinmetz[1], parait remonter la Sarre en se rapprochant de Sarrelouis; mais on ne sait rien des progrès de la masse centrale vers la Sarre. Elle en semble encore éloignée de plusieurs marches. En se portant à sa rencontre, on pouvait rester plusieurs jours dans l'inconnu. En un mot, les renseignements que l'on avait de ce côté ne permettaient pas d'agir en connaissance de cause. Il en était autrement de l'autre côté des Vosges. Le maréchal de Mac-Mahon et le général Ducrot avaient reconnu

[1] E.-M. F., V. page 274.

80,000 hommes. Il était probable que ce n'était pas tout; on avait donc de ce côté une grande armée toute prête à envahir l'Alsace; on savait à qui se prendre; restait à savoir si l'on avait le moyen de lui résister. Si l'on voulait le faire, il n'y avait pas de doute sur la position à choisir, c'était celle de la Sauer, recommandée par le général Frossard, à la condition de pouvoir y réunir rapidement des forces suffisantes.

Il n'y avait pas de temps à perdre; car de la Lauter l'ennemi pouvait y arriver en une marche, et commencer l'attaque le 6, dans la matinée. On ne disposait donc que d'un jour et de deux nuits pour amener des renforts au maréchal de Mac-Mahon.

Afin d'apprécier ce qu'on pouvait lui conduire, il faut se rappeler quelle était au juste la situation des corps français le 4 au soir, et ensuite se rendre compte des moyens dont on disposait pour amener des renforts sur la Sauer.

A ce moment, comme nous l'avons vu, nos corps occupaient les positions suivantes :

2e corps. Vis à-vis de Sarrebrück.
3e — De Saint-Avold à Boulay.
4e — De Teterchen à Sierck, par Bouzonville.
5e — 2 divisions à Sarreguemines et 1 à Bitche.
6e — Camp de Châlons—Reims—Paris.
7e — 1 division Mulhouse et Colmar; 1 division Altkirch —Belfort avec l'artillerie de réserve.
Garde. Volmérange.

Dans cette situation, le 5e corps seul pouvait arriver rapidement par voie de terre en Alsace; mais il faut remarquer que, pour amener des troupes sur la Sauer où le 1er corps devait s'établir, on disposait de trois voies ferrées :

1re ligne. De Metz à Niederbronn, par Saint-Avold et Bitche.
2e — De Châlons à Saverne, par Bar-le-Duc et Nancy.
3e — De Belfort à Haguenau, par Colmar et Strasbourg.

Par la première ligne, on pouvait amener la Garde; par la seconde, 2 divisions du 6e corps; par la troisième, 2 divisions du 7e corps.

La Garde était à Volmérange; elle pouvait être rendue à Rémilly et Faulquemont le 5 dans la matinée, et commencer son

embarquement à 9 heures. Les trains se succédant de demi-heure en demi-heure, la 1re division eût été rendue à Reichshoffen dans la soirée ; la 2e division, voyageant la nuit, y aurait été réunie dans la matinée du 6 ; la première eût été disponible sur le champ de bataille de Wœrth à la pointe du jour ; la deuxième à partir de midi. On aurait joint à ces deux divisions seulement un régiment de cavalerie légère ; le gros de la division de cavalerie serait resté sur la Nied avec toutes les batteries à cheval. Ces dernières troupes auraient été dirigées le 5 sur Faulquemont, les parcs sur Morhange.

Le 6e corps était en formation au camp de Châlons ; la 1re division aurait pu commencer son embarquement le 5 au matin. La 1re brigade débarquait au delà de Saverne, à Hochfelden et Mommenheim le soir, et s'avançait de quelques kilomètres dans la direction de Mertzwiller sur la Zinzel ; l'artillerie et la 2e brigade débarquaient le 6 à la pointe du jour et marchaient dans la même direction. Vers 10 heures, la tête de colonne de la division pouvait déboucher de Mertzwiller et une heure plus tard arriver à Morsbronn ; une brigade de la 2e division aurait encore pu arriver sur le champ de bataille dans la soirée, le reste seulement le lendemain.

Le transport de l'infanterie eût été facile, celui de l'artillerie et de la cavalerie l'était moins. Nous admettons que les divisions du 6e corps n'auraient emmené avec elles que leur artillerie divisionnaire et un régiment de cavalerie ; mais il y avait moyen d'augmenter la proportion de ces deux armes en songeant que la division de chasseurs d'Afrique était en formation à Lunéville, et la réserve générale d'artillerie à Nancy. On pouvait diriger par voie ferrée sur Mommenheim un régiment de chasseurs d'Afrique avec les deux batteries à cheval de la division, et sur Hochfelden quatre batteries montées du 13e régiment. Ils y auraient attendu les régiments de la 1re brigade venant du camp et marché avec eux sur Mertzwiller. On aurait donc eu, avec la 1re division, un régiment de cavalerie et neuf batteries ; le régiment de cavalerie légère du 6e corps serait arrivé avec la 2e division.

Le 7e corps avait sa 1re division à Colmar et Mulhouse ; la 2e à Altkirch et Belfort avec l'artillerie de réserve et une brigade de cavalerie de trois régiments. La 1re division pouvait être tra

portée le 5, comme cela a eu lieu, et se trouver sur le champ de bataille le 6 au matin.

Une brigade de la 2e division, voyageant la nuit, pouvait débarquer à Haguenau le 6 avec un régiment de cavalerie, l'artillerie divisionnaire et quatre batteries de l'artillerie de réserve, et participer à la bataille le jour suivant.

La seconde brigade de cette division, avec les deux autres régiments de cavalerie et les deux batteries à cheval seraient restés en avant de Belfort pour couvrir la place. On aurait même pu attirer cette brigade vers le Nord, à la condition d'appeler sur Belfort quelques bataillons de la division de Lyon.

Prévenus le 4 au soir, ces bataillons pouvaient partir dans la matinée du 5 et seraient arrivés à Belfort le jour même; la seconde brigade de la 2e division était donc en mesure de suivre immédiatement la première, elle pouvait arriver à Haguenau dans l'après-midi du 6. On pouvait employer de semblables dispositions au sujet de Strasbourg, en y appelant quelques bataillons de la division du Midi [1], qui, en partant le 5 au matin, seraient arrivés dans la journée du 6, ce qui aurait permis de porter toutes les troupes du 1er corps en face de l'ennemi [2].

Avec ces dispositions, le 1er corps au complet se trouvait renforcé le 6 : de 2 divisions de la Garde avec six batteries, de 1 division du 6e corps avec neuf batteries, de 3 brigades du 7e corps avec dix batteries.

A ces renforts, il faut joindre les troupes du 5e corps qui pouvaient arriver par voie de terre. Mais en même temps, il importait de ne pas laisser dégarnir la partie de frontière comprise entre Sarreguemines et Bitche, de manière à empêcher l'ennemi qui pouvait venir de Deux-Ponts et de Bliescastel, de couper en deux les forces françaises.

---

[1] Cette division, qui comprenait les régiments 22e, 34e, 58e, 72e, n'a été portée sur le théâtre des opérations que beaucoup plus tard, mais le 4 août elle était déjà, au moins en partie, disponible.

[2] Tous ces mouvements par voie ferrée étaient possibles, il n'y avait de difficulté que pour la Garde, parce qu'il fallait disposer à Metz du matériel nécessaire; mais cette difficulté n'était pas insurmontable. On disposait de la nuit des 4 au 5 pour amener le matériel par la ligne des Ardennes, il suffisait qu'il arrivât au fur et à mesure des besoins, et, quand même on aurait éprouvé quelque retard, cela n'eût pas empêché la seconde division d'arriver sur le champ de bataille au moins l'après-midi du 6.

Ce serait une grosse erreur de croire que les considérations géographiques ou topographiques sont sans utilité dans la conduite des opérations militaires.

Les premières sont aussi importantes en stratégie que les secondes en tactique ; le nier, c'est méconnaître une des données fondamentales de tout projet d'opérations. Les grands capitaines de tous les temps en ont tenu compte pour arrêter leurs dispositions, tant au sujet des directions à suivre, que des positions à occuper ; leur stratégie ne s'est jamais réduite à aller droit à l'ennemi pour le combattre, sans tenir compte des communications des uns et des autres. C'était peut-être la manière de faire d'Attila, mais quoi qu'en ait dit Clausewitz et quelques-uns de ses admirateurs français, ce n'a jamais été celle de Napoléon, qui, en toutes circonstances, a fait exactement le contraire.

A la suite du combat de Wissembourg, il y avait donc un ensemble de dispositions à prendre, et dont l'initiative n'appartenait qu'au général en chef. D'abord pousser le 5e corps vers l'Alsace et, comme il n'y avait pas de temps à perdre, lui donner à ce sujet les instructions les plus précises. L'empereur était intervenu dans le détail des mouvements du 3e corps, et il avait eu tort, parce que les divisions de ce corps d'armée étaient depuis longtemps sous la main du maréchal Bazaine ; s'il avait pris de semblables dispositions pour le 5e corps, il aurait eu raison, parce que le 5e corps était divisé en plusieurs fractions, et loin du maréchal de Mac-Mahon, avec qui il n'était pas en relation les jours précédents.

Voulant soutenir ce dernier, l'empereur aurait donc dû prescrire le 4, au soir, au général de Failly, de mettre de suite en marche vers l'Alsace le gros de son corps d'armée, en échelonnant deux de ses divisions et en laissant la troisième entre Sarreguemines et Bitche, jusqu'à ce qu'elle eût été remplacée par des troupes du 3e corps. Cette disposition eût été nécessaire, tant pour couvrir la route d'Ingwiller que pour protéger la voie ferrée dont devait se servir la Garde [1] ; le 5e corps pouvait exécuter son mouvement de la manière suivante :

D'abord, pour la soirée du 4, laisser la division de Lespart à

---

[1] On sait qu'en réalité le chemin de fer a été détruit à Bli[illegible] la soirée du 5, mais avec un peu de vigilance il eût été facile [illegible]

Bitche, mais lui prescrire de partir pour Niederbronn, le lendemain à 5 heures du matin, en laissant un régiment à Bitche jusqu'à ce qu'il eût été relevé; établir la division Goze de Neunkirchen à Bliesbrucken avec la mission spéciale de protéger la voie ferrée; échelonner la division de L'Abadie sur la route de Rohrbach avec l'artillerie de réserve, un de ses régiments restant provisoirement à Sarreguemines.

Au 3e corps, porter le soir même une brigade de la division Castagny sur Marienthal avec l'artillerie divisionnaire.

Le 5, la division de Lespart se porte sur Niederbronn, où elle arrive vers 10 heures, laissant à Philipsbourg le régiment de Bitche avec un escadron de cavalerie.

La division de L'Abadie marche dans la matinée sur Rohrbach, l'après-midi sur Bitche, où son dernier régiment (le 84e) est dirigé par voie ferrée, dès qu'il a été relevé à Sarreguemines.

A cet effet, pendant que la 1re brigade de la division Castagny se portait de Marienthal sur Sarreguemines par voie de terre, la 2e brigade était transportée de Saint-Avold sur le même point par voie ferrée. Les trains amenant le premier régiment enlèvent le 84e pour le conduire à Bitche [1]. Le mouvement commençant à Saint-Avold à 4 heures du matin, le 84e aurait été rendu à Bitche vers 7 heures, et le dernier régiment de la division Lespart pouvait de suite se mettre en marche pour Philipsbourg.

Pendant que la division Castagny était ainsi dirigée sur Sarreguemines partie par voie ferrée, la division Montaudon pouvait y arriver de Rosbruck et avait dans la matinée au moins une brigade entre Rouhling et Sarreguemines.

Dès que cette brigade se montrait à Rouhling, la division Castagny relevait la division Goze sur les positions de Neunkirchen à Bliesbrucken, pour protéger la voie ferrée, et cette division se portait par brigade sur Rohrbach, tandis que la division L'Abadie marchait sur Bitche. On aurait eu ainsi le soir de 5 :

La division Lespart de Niederbronn à Philipsbourg, la division

---

[1] Les trains servant au transport de la seconde brigade de Castagny pouvaient ensuite être renvoyés sur Faulquemont et être utilisés pour le mouvement de la seconde division de la Garde.

L'Abadie à Bitche avec l'artillerie de réserve, la division Goze à Rohrbach, et les divisions Montaudon et Castagny aux environs de Sarreguemines. Le reste du 3e corps et le 4e corps participaient au mouvement général vers la droite. On avait l'artillerie de réserve du 3e corps avec une brigade de dragons à Puttelange, la division Metman à Marienthal et la division Decaen à Saint-Avold ; le 4e corps entre Boulay et Bouzonville.

Enfin, pendant que deux divisions du 6e corps étaient portées en Alsace, l'infanterie de la 3e était transportée sur Verdun par voie ferrée, et de là, par terre, sur Metz où elle pouvait arriver le 7 ; la 4e, de Paris sur Metz, en utilisant la voie ferrée à la suite des deux premières ; la cavalerie et l'artillerie par terre, du camp de Châlons sur Metz, où elles seraient arrivées le 9.

Le 6, les mouvements vers la droite continuaient ; deux divisions du 5e corps appuient le 1er corps, le gros de la 3e restant entre Bitche et Rohrbach ; au 3e corps, Castagny restant de Neunkirchen à Bliesbrucken, la division Montaudon se portait sur Rohrbach, couvrant la route de Sarre-Union par Lorentzen ; la division Metman arrivait à Sarreguemines avec l'artillerie de réserve, la division Decaen à Puttelange ; enfin, le gros du 4e corps se portait sur Saint-Avold sauf une division qui, avec la cavalerie de Forton et celle de la Garde, restait à Boulay pour couvrir la direction de Metz.

Pendant qu'on se disposait ainsi à réunir le plus de forces possible sur la Sauer pour y livrer une grande bataille, on devait nécessairement rester sur la défensive vis-à-vis de Sarrebrück.

Le rôle du 2e corps était de surveiller les mouvements de l'ennemi en couvrant ceux du 3e corps ; s'il était attaqué par des forces supérieures, il pouvait se retirer d'abord sur Cadenbronn, puis sur Puttelange ou Saint-Avold.

Avec ces dispositions on aurait donc eu le 6, pour renforcer le 1er corps :

2 divisions de la garde ;
2 divisions du 5e corps ;
1 division du 6e corps } au moins.
1 division du 7e corps }

C'est-à-dire que l'on pouvait livrer la bataille avec pl[illegible]
100,000 hommes ; le jour suivant, l'arrivée d'une second[illegible]

sion du 6e corps et d'une du 7e, aurait augmenté ces forces de 20,000 hommes.

Dès lors, on avait le moyen non seulement de briser l'attaque de la IIIe armée allemande, mais d'obtenir une victoire complète.

Dès le matin du 6, ayant sous la main au moins une division de la Garde et une du 5e corps, le général en chef, pouvait porter la 1re division du 7e corps sur Morsbronn, la division de la Garde entre Eberbach et Forstheim, celle du 5e corps restant disponible à Niederbronn ; avec ces seuls renforts, il était sûr de tenir tête à l'ennemi ; dès lors on pouvait songer à l'offensive.

Nous croyons que le mieux eût été de la prononcer par la droite, mais sans se presser, et seulement après l'arrivée de la 1re division du 6e corps. En attendant, il nous semble, qu'il eût été avantageux d'employer le 5e corps du côté opposé. A cet effet, la 3e division (Guyot de Lespart) aurait envoyé une brigade sur Neehwiller pour appuyer la division Ducrot; l'autre brigade sur Jægerthal pour être en mesure de marcher sur Lembach par les chemins de la montagne.

Quant à la 2e division (L'Abadie), elle aurait dû, avec l'artillerie de réserve et un régiment de cavalerie, marcher directement de Bitche sur Lembach, mais avec la recommandation expresse de bien se lier à la précédente.

En appelant l'attention sur ce point, j'ai présent à l'esprit cette maxime de Napoléon sur laquelle j'ai souvent appelé l'attention : qu'il faut tourner ou déborder une aile sans séparer l'armée, et il fallait en tenir d'autant plus de compte dans les circonstances que nous envisageons que, en se portant de Bitche sur Lembach, la division L'Abadie pouvait être attaquée par un corps ennemi venant de la direction de Pirmasens et coupée de Bitche. Il fallait donc, tout en marchant vers un but bien déterminé, montrer de la vigilance et de la prudence.

Partant à 4 heures du matin de Bitche, la division du 5e corps pouvait arriver vers 7 heures à Stürzelbronn, où sa cavalerie pouvait être une heure plus tôt. Sans perdre de temps, elle aurait dû se mettre en relation par Dambach avec les troupes de la division de Lespart, envoyées sur Jægerthal.

Une fois la liaison assurée, et par suite aussi une ligne de

retraite éventuelle, on pouvait continuer sur Obersteinbach et se lier de nouveau avec les troupes voisines par la haute vallée du Soulzbach.

La division L'Abadie aurait dû avoir pour instruction de ne pas dépasser Obersteinbach avant d'être renseigné sur ce qui se passait sur la Sauer; mais en même temps un détachement de la division Goze, avec cavalerie et artillerie, était porté sur Stürzelbronn pour protéger ses derrières et couvrir en même temps le chemin de Dambach[1].

Pendant ce temps, la lutte se développait sur la Sauer, combat d'usure entre les Ve et XIe corps prussiens et les divisions Raoult, Lartigue et Conseil-Dumesnil, et aussi entre la 4e division bavaroise et la division Ducrot; mais, au lieu d'arrêter les retours offensifs de cette dernière, on les aurait poussés à fond dans la direction de Lembach avec l'appui de la division de Lespart. La division L'Abadie, arrivant à Obersteinbach vers 9 heures, eût été prévenue rapidement de ce qui se passait et eût reçu l'ordre de se remettre en route pour Lembach.

Elle aurait pu y arriver entre 1 heure et 2 heures, pendant que la division de Lespart y marchait par Mattstall, avec une partie de la division Ducrot; le reste de cette division, avec la division Pellé, prolongeait la division Raoult vis-à-vis de Gœrsdorf pour être opposé au Ier corps bavarois. Avec ces dispositions, l'offensive sur Lembach eût été couronnée de succès et elle ne pouvait manquer d'avoir sa répercussion entre Wœrth et Morsbronn. Alors, entre 3 et 4 heures, c'eût été le moment de prendre une énergique offensive par la droite avec la division du 6e corps et la 1re de la Garde, tandis que la seconde soutenait le centre entre Frœschwiller et Wœrth.

Dans ces conditions, il n'est pas douteux que les Allemands

---

[1] La cavalerie du 5e corps pouvait être répartie de la manière suivante: un régiment de cavalerie légère avec la division Guyot de Lespart, l'autre avec L'Abadie. Un régiment de lanciers avec le détachement de la division Goze porté sur Stürzelbronn, l'autre avec le gros de la division Goze laissée entre Bitche et Rohrbach. Il eut été désirable d'avoir entre Bitche et Lembach une cavalerie plus nombreuse; pour cela, il aurait fallu renforcer la division Goze d'une brigade de dragons du 3e corps, ce qui était possible; alors on aurait pu disposer de la brigade de lanciers toute entière pour faire partie du détachement envoyé sur Stürzelbronn.

auraient essuyé une défaite complète, que l'arrivée de deux nouvelles divisions le lendemain aurait rendue encore plus décisive ; la IIIe armée eût été obligée de se retirer rapidement au delà de la frontière, heureuse de trouver dans les places de Landau et de Germersheim les moyens de se rallier et de se refaire.

Il n'y avait qu'une chose à craindre, c'était que l'ennemi n'attaquât pas, car il y avait tout avantage à lui laisser l'initiative ; par suite, il fallait mettre toute son habileté à l'engager à la prendre. Pour cela, s'appliquer à dissimuler l'arrivée des renforts, simuler des préparatifs de départ, n'opposer tout d'abord que la résistance tout juste nécessaire pour arrêter ses progrès et se garder de se prolonger jusqu'à la forêt de Haguenau, de manière à inviter l'ennemi à tenter un mouvement débordant, comme Napoléon à Austerlitz; mais avec l'intention de riposter non pas par le centre, mais par la droite. En s'y prenant bien, on avait toutes les chances de voir l'ennemi s'engager comme il l'a fait réellement, et alors les généraux allemands n'auraient retiré qu'un médiocre avantage de leur passage à l'Académie de guerre de Berlin.

Il est vrai que, de nôtre côté, il aurait fallu avoir médité les principes de la stratégie napoléonienne et avoir étudié le théâtre des opérations ; mais il n'était pas impossible qu'il y eût dans l'armée française quelque véritable homme de guerre à la fois sagace et énergique, et capable de faire payer aux Allemands leur imprudente offensive. Voilà ce que l'on pouvait obtenir en Alsace, si, le soir du 4 août, les chefs de l'armée française s'étaient rendu compte des ressources dont ils disposaient.

Mais, pour en tirer parti, il fallait non seulement que le généralissime donnât les premiers ordres le 4 au soir de Metz ; mais, de plus, qu'il se transportât le lendemain sur le théâtre des opérations. Le 5, à 10 heures du matin, l'empereur aurait dû être à Saint-Avold, à 4 heures à Sarreguemines, à 6 heures à Bitche, stimulant tous ses généraux, leur montrant le but à atteindre, et arriver à 9 heures du soir à Reichshoffen pour prendre le commandement direct des troupes réunies en Alsace[1].

---

[1] Lorqu'une grande armée est divisée en plusieurs fractions, le généralissime pendant la période des mouvements préparatoires peut ne s'attacher

Il est certain qu'une victoire remportée sur la Sauer aurait complètement changé la tournure des opérations.

Bien entendu comme contre-partie il fallait prescrire la défensive sur la Sarre; de ce côté le 2e corps attaqué pouvait se retirer sur Cadenbronn, mais quand même il aurait accepté la lutte à Forbach, dans les conditions où elle s'est développée, il ne courait aucun risque. Le lendemain, il pouvait être appuyé par deux divisions du 3e corps et deux du 4e, et les jours suivants par une partie des troupes revenant d'Alsace. Après la victoire supposée sur la Sauer on pouvait, en effet, ne laisser vis-à-vis de la IIIe armée battue que le 1er corps, avec deux divisions du 7e. Le reste aurait été ramené sur la Sarre à travers les Vosges, pendant que les forces qui s'y trouvaient déjà se seraient repliées au besoin sur la ligne Lemberg—Sarre-Union—Albestroff.

Sans doute tout n'était pas fini, car les Ire et IIe armées allemandes restaient intactes, et elles formaient ensemble 300,000 hommes; mais on avait du répit, un premier succès aurait ralenti l'ardeur de nos adversaires en élevant singulièrement le moral de nos troupes, et le moins qui peut arriver était de retarder l'invasion de huit jours.

Nous croyons qu'aucune autre disposition ne pouvait amener d'aussi bons résultats que la concentration que venons d'indiquer, et le succès de cette concentration eût été d'autant plus probable qu'elle eût été inopinée. Elle était bien dans l'esprit des opérations que nous avions à diriger des deux côtés des Vosges; mais pour la concevoir et l'exécuter en temps utile, il aurait fallu être pénétré de cet esprit, et nous reconnaissons volontiers qu'avec les idées qui avaient dirigé nos mouvements des jours précédents, on était plutôt porté à une concentration en Lorraine.

Assurément elle n'eût pas valu l'autre, mais elle pouvait

---

spécialement à aucune d'elles ; mais il en est autrement dès qu'une grande bataille est imminente, et en général on doit éviter d'en livrer plusieurs à la fois, à moins que les théâtres d'opérations ne soient complètement indépendants les uns des autres. Le 6 août la présence du général en chef en Alsace eût été d'autant plus nécessaire qu'il s'agissait d'opérer avec une armée qui n'était pas préalablement constituée, et dont la formation était au contraire le résultat d'une concentration inopinée.

donner aussi quelques bons résultats, et il fallait au moins la prescrire : l'essentiel était de ne pas vouloir livrer deux batailles à la fois ; mais puisque on ne renforçait pas le maréchal de Mac-Mahon, suffisamment pour lui permettre de combattre avec avantage, il fallait au moins se mettre en mesure de lutter en Lorraine. Avec ces vues, le 1er corps aurait eu l'ordre de se retirer sur les Vosges de manière à contenir la IIIe armée et en se reliant au 5e, qu'on aurait laissé entre Bitche et Sarreguemines. Le 5, on pouvait prendre à peu près pour les corps 3e et 4e les dispositions qui leur ont été prescrites. De plus, au lieu de rappeler la Garde sur Courcelles-Chaussy, il fallait la porter de Volmerange à Saint-Avold et appeler aussi sur ce point deux divisions du 6e corps, tandis que la 3e était dirigée sur Metz par voie de terre, avec le gros de la cavalerie et l'artillerie de réserve.

Enfin, l'empereur, n'allant pas en Alsace, aurait dû venir lui-même à Saint-Avold le 5 au soir. Il avait l'intention de se concerter le lendemain avec ses généraux, mais il aurait dû comprendre qu'il n'y avait pas de temps à perdre. S'il avait pris rapidement son parti, il aurait au moins obtenu un succès complet à Forbach ; car le 6, non seulement trois divisions du 3e corps mais encore la Garde pouvaient appuyer le 2e corps, et dans ces conditions les Allemands auraient été repoussés en désordre au delà de la Sarre.

Celà ne valait pas la victoire qu'on pouvait obtenir sur la Sauer, parce qu'au lieu de battre toute une armée, on n'aurait eu affaire qu'à des avant-gardes; cependant c'eut été un résultat très appréciable, qui aurait eu sans doute pour résultat de retarder de quelques jours l'offensive des deux premières armées allemandes ; alors peut-être eût-on eu le temps de se retourner sur la IIIe armée, si elle avait suivi le maréchal de Mac-Mahon se retirant devant elle.

Le 6, il aurait pu reculer seulement au delà de l'Eberbach, et le 7 au matin jusqu'à Ingwiller ; l'après-midi, il aurait pu être soutenu de deux divisions du 5e corps avec l'artillerie de réserve, la troisième restant entre Rohrbach et Bitche; si en même temps on eut envoyé sur Haguenau la 2e division du 7e corps avec plusieurs batteries, le maréchal aurait pu livrer bataille avec huit divisions bien complètes formant environ 80,000 hommes en y comptant la cavalerie de Bonnemains.

Il est probable qu'il n'aurait pas été battu en un jour, et les jours suivants il aurait pu recevoir d'autres renforts. D'abord le 3e corps appuyant à droite aurait pu rendre disponible la dernière division du 5e pour le 8. En outre en supposant qu'une division du 6e corps ait débarqué à Saint-Avold dans la matinée du 6, on ne l'aurait pas employée sur Forbach; mais dès qu'on aurait vu la tournure de la bataille, on pouvait la diriger sur Puttelange, et, le jour suivant 7, sur La Petite-Pierre. Le 8, dans l'après-midi, elle pouvait arriver à Ingwiller. Enfin, en prévision d'un pareil mouvement on pouvait prescrire aux troupes de la 2e division du 6e corps de ne pas dépasser Frouard sans nouvel ordre; le soir du 6, on aurait pu les diriger sur Saverne, d'où la division serait arrivée sur Ingwiller dans la journée du 7.

En tenant ferme dans cette journée, on aurait donc pu reprendre la bataille le 8, avec 30,000 hommes de plus, c'est-à-dire 110,000 hommes. Ainsi, même en cherchant la première bataille en Lorraine, on avait encore des ressources; cependant le succès était moins complet que de l'autre côté, car l'échec supposé des Allemands sur la Sarre aurait sans doute empêché la IIIe armée de s'aventurer en Alsace. Il l'aurait éclairée sur le danger que M. de Moltke lui avait fait courir en la poussant seule en avant, sans qu'elle put être soutenue par les autres.

On dira peut-être que les considérations que nous venons de présenter sont chimériques et que nous ne pouvions pas vaincre parce que les Allemands étaient trop nombreux. Il ne s'agit pas pour le moment de la victoire définitive, mais seulement d'avantages à recueillir immédiatement; or nous prétendons que ces avantages nous pouvions les obtenir parce que les combinaisons de M. de Moltke étaient défectueuses et de nature à faire disparaître pour quelques jours sa supériorité numérique.

Si on l'avait compris, on pouvait, le 6 et le 7, joindre le 1er corps avec 80,000 hommes et livrer la bataille avec 120,000 hommes.

Il est certain que dans ces conditions on l'aurait gagnée. Tout n'était pas fini, mais on avait des chances non seulement de prendre le dessus plus tard, mais même d'arrêter tout de suite l'ennemi à proximité de la frontière.

Ce qui est certain c'est qu'avec de l'activité et des vues judicieuses, on pouvait espérer quelques succès; l'inertie ne pouvait conduire qu'à la défaite. Et c'est ainsi que, disposant de 260,000 hommes, les chefs de l'armée française n'ont su en présenter à l'ennemi que 40,000 en Alsace et 30,000 en Lorraine, et le reste n'a servi à rien dans cette journée décisive du 6 août.

Voilà à quoi l'on arrive, lorsqu'on fait la guerre sans avoir médité les principes que l'étude de l'histoire permet d'apprécier; non pas qu'il faille jamais chercher à imiter servilement les exemples du passé, si brillants qu'ils soient, car il n'y a jamais deux situations semblables à la guerre; non pas encore bien moins qu'il faille chercher à appliquer quelques formules étroites, fabriquées dans les écoles, en croyant y trouver le chemin de la victoire, ce serait tomber dans un pédantisme, qui, comme dit Jomini, est pire que l'ignorance. Mais ce que l'on doit puiser dans l'étude de l'histoire, ce sont quelques principes généraux, qui sont les conditions de toutes les bonnes manœuvres et dont on doit toujours tenir compte dans la conduite des opérations militaires.

Or en 1870 l'application de ces principes était simple et nette.

D'abord éviter une bataille générale, qui en raison de notre infériorité numérique ne pouvait amener qu'un Leipzig ou un Sadowa ; par suite si l'ennemi se présentait en une seule masse, se retirer en défendant le terrain pied à pied. Dans le cas où l'ennemi suivrait deux lignes d'opérations, être bien résolu à ne pas livrer simultanément deux batailles l'une en Lorraine l'autre en Alsace. Refuser l'une pour avoir le gros des forces de l'autre côté. Partant de ces idées il n'y avait plus qu'à choisir la région de la bataille. Or, nous l'avons vu le 4 au soir, il n'y avait pas de doute sur le choix qu'il fallait faire, et même en ne choisissant pas bien on pouvait encore obtenir un succès relatif à la condition de se réunir en nombre quelque part en deçà de la frontière.

Mais au contraire, même après le combat de Wissembourg, l'empereur, tout en renforçant le maréchal de Mac-Mahon, songeait encore à prendre l'offensive au delà de la Sarre. Pendant le

temps même que se livraient les batailles de Wœrth et de Forbach le major général écrivait au chef du 1er corps[1].

« Vous devez être maintenant en communication avec le général de Failly et vous avez dû recevoir l'ordre général de l'armée, qui place sous vos ordres supérieurs les 5e et 7e corps.

« Sa Majesté n'ignore pas que vous pouvez avoir devant vous des forces considérables qui paraissent se concentrer en arrière de Landau, mais Elle a toute confiance dans les dispositions que vous saurez prendre. L'énergie déployée par la division Douay montre ce que peuvent faire les braves troupes placées sous vos ordres. L'empereur me charge de vous dire que Bitche va être réoccupé sans doute le 8 et que Sa Majesté prépare un mouvement offensif sur la Bavière rhénane dont l'occupation de Bitche est une préparation. »

Et en effet en même temps le major général télégraphiait au maréchal Bazaine :

« L'intention de l'empereur est de se relier avec le maréchal de Mac-Mahon et en même temps de concentrer les corps d'armée d'une manière compacte. A cet effet, le 2e corps se rendrait à Bitche, le 3e à Sarreguemines, le 4e à Haut-Hombourg et la Garde à Saint-Avold. Les mouvements commenceront demain matin 7 août. »

Une opération de ce genre aurait pu être très juste huit jours plus tôt ; le 6 août c'était une absurdité, c'était aller dans l'inconnu, à la recherche d'un désastre plus grand que celui qu'on devait essuyer en deçà de la frontière, parce qu'il eût été beaucoup plus complet, et la retraite plus difficile.

Mais, en supposant l'opération praticable, il fallait au moins donner des ordres précis au maréchal de Mac-Mahon, L'offensive en Bavière rhénane exigeait qu'on eût toute sécurité sur le flanc droit; l'empereur comptait sur le maréchal, il était loin de croire qu'il allait faire écraser son corps d'armée, mais il n'eût pas été superflu de lui dire de battre en retraite devant des forces supérieures, de manière à être en mesure de défendre les passages des Vosges au sud de Bitche. Mais, nous le répétons, il

---

[1] E.-M. F., VII. D. A., page 19.

était trop tard pour prendre l'offensive n'importe où; dans la situation réelle où l'on se trouvait le 6 au matin il n'y avait plus qu'une solution raisonnable : la retraite en Alsace, et la bataille à Forbach en y amenant le 3e corps. On n'aurait obtenu qu'un succès limité, mais qui cependant eût été très appréciable.

Et pour toutes ces dispositions d'ensemble, ce ne sont plus les maréchaux de Mac-Mahon et Bazaine qui sont responsables, mais l'empereur et le major général. Les deux premiers sont les auteurs de défaites qu'ils pouvaient éviter, les deux autres n'ont rien vu des moyens de vaincre qui étaient à leur portée ; de sorte qu'on peut dire que tous les chefs de l'armée française étaieut également incapables de diriger de grandes opérations militaires.

Admirable et héroïque à Malakoff et à Magenta, parce qu'il y était à sa place dans des situations subordonnées, le maréchal de Mac Mahon venait de donner sa mesure comme général en chef sur le champ de bataille de Wœrth. Il avait montré les défauts de ses qualités; intrépide sur le champ de bataille, il n'avait pas la hauteur de vues suffisante pour comprendre qu'à certains moments il faut savoir reculer; sa ténacité, si précieuse dans d'autres circonstances, est devenue la cause de la ruine de son armée parce qu'il manquait de l'équilibre des facultés nécessaires à un chef d'armée.

Il semble que des principes de Napoléon il n'avait retenu que le seul qui fut absolument dangereux : c'est cette pensée que la lutte en toute circonstance est préférable à la retraite; c'est ce qui avait conduit Napoléon à Leipzig, à Laon et à Waterloo; c'est ce qui devait conduire le maréchal à Wœrth.

Le maréchal Bazaine se distinguait profondément de son collègue, et ce n'est pas par excès d'humeur guerrière qu'il a amené la défaite de Forbach. Esprit indécis et méfiant, habitué aux petits moyens, il n'avait ni l'intelligence ni la volonté nécessaires pour voir juste et pour agir résolument. Les lacunes de l'esprit de ces deux hommes étaient, pour ainsi dire, de nature opposée ; ils se sont trouvés malheureusement dans des circonstances spécialement propres à les mettre en évidence, et il aurait peut-être suffi de les changer de place pour que les opérations prissent une tout autre tournure.

Qu'on suppose Bazaine en Alsace; en présence de forces manifestement très supérieures, il aurait battu en retraite et serait arrivé le soir parfaitement intact à Ingwiller, où il aurait pu être rejoint par le 5e corps.

Qu'on suppose en même temps Mac-Mahon en Lorraine; avec son tempérament guerrier, sa nature loyale et élevée, son caractère chevaleresque, il aurait été rapidement sur le champ de bataille et y aurait amené trois divisions sur quatre.[1]

Les généraux prussiens, malgré leur bonne entente, auraient été battus. Ainsi, d'un côté, une retraite en bon ordre au lieu d'une déroute; de l'autre, une victoire signalée au lieu d'une retraite.

Voilà l'importance du choix des hommes à la guerre; comme disent les Anglais : « *The right man in the right place* », chose dont on ne paraît pas se douter en France, pas plus aujourd'hui qu'il y a trente-cinq ans; on semble y croire, au contraire, que n'importe qui est bon à n'importe quoi.

Quant au maréchal Le Bœuf, il aurait peut-être pu, par son activité, son application au travail et son dévouement, être un major général acceptable, à la condition de n'être que l'instrument d'un homme de guerre supérieur; mais justement l'empereur Napoléon III, sans être absolument incapable, n'avait pas suffisamment médité la stratégie de son oncle pour diriger de grandes opérations dans des conditions difficiles. En outre, il n'avait plus l'activité de corps ni la souplesse d'esprit nécessaires pour saisir rapidement les bonnes occasions. Après avoir voulu prendre une offensive insensée au delà du Rhin, dès qu'il en reconnut l'impossibilité, il ne sut pas se retourner ni comprendre que, dans la situation réelle, il y avait encore de grandes ressources.

En somme, tous les chefs de l'armée venaient de montrer qu'ils étaient au-dessous de leur tâche. Et par les résultats qu'ils

---

[1] En comparant les rôles joués par les deux maréchaux le 6 août, nous sommes loin de les confondre. Malgré le désastre de Wœrth, l'histoire sera indulgente pour le maréchal de Mac-Mahon, parce qu'en France surtout on est toujours porté à trouver des excuses pour ceux qui n'ont péché que par excès de courage; mais on sera avec raison impitoyable pour Bazaine, parce que, comme on l'a dit depuis, en face de l'ennemi, *il n'y a qu'une chose infamante, c'est l'inaction*.

avaient obtenus, on pouvait présager l'issue des opérations qui allaient suivre, non pas parce que ces résultats étaient irréparables, mais parce que la conduite de la guerre allait rester dans les mêmes mains. A la suite des deux défaites du 6 août, qui ouvraient la frontière à l'ennemi, on allait voir l'empereur démoralisé, incapable de prendre un parti, se demandant, pendant huit jours, s'il fallait se retirer ou faire tête à l'ennemi; bientôt pénétré de son impuissance, il allait se trouver amené à abandonner la direction des opérations pour la remettre entre les mains des deux hommes qui étaient les véritables auteurs de nos premières défaites. Après que les maréchaux de Mac-Mahon et Bazaine avaient montré qu'ils ne savaient pas diriger de petites armées, on allait leur en donner de grandes. On pouvait être sûr qu'ils les conduiraient à quelque catastrophe.

C'était l'opinion de nombreux officiers du 1er corps qui, en apprenant que le maréchal de Mac-Mahon, qu'ils avaient vu à l'œuvre, recevait le commandement d'une armée de 140,000 hommes, furent consternés et de suite convaincus qu'il la mènerait à un nouveau désastre.

En ce qui concerne Bazaine, sous la pression de l'opinion publique, que les chefs d'armée devraient toujours dédaigner, l'empereur allait le désigner comme généralissime. Dans ces conditions nous ne devions aller que de désastre en désastre, car Forbach annonçait Metz, comme Frœschwiller annonçait Sedan. Mais ce qui peut excuser l'empereur du choix des hommes entre les mains desquels il allait remettre les destinées de la France, c'est que, en cherchant bien, il n'aurait pas trouvé mieux.

Et c'est là, au fond, bien plus que dans l'insuffisance de la préparation que se trouve la vraie cause de la défaite finale. C'est pour cela que nous avons été battus et que nous devions l'être.

Quant à la direction imprimée aux armées allemandes, on peut dire qu'en présence des succès prodigieux qu'elles ont obtenus, la critique est en partie désarmée.

Néanmoins, malgré les résultats, nous répétons qu'en poussant, le 4 août, la IIIe armée sur l'Alsace, alors que la IIe n'avait même pas ses avant-gardes sur la haute Blies, et alors qu'on ramenait la Ire vers le Nord, M. de Moltke commettait une faute.

Il préjugeait l'attitude de ses adversaires, sans avoir aucune bonne raison pour justifier ses présomptions.

Il pensait que la IIIe armée n'aurait à faire qu'à des forces inférieures; c'est ce qui a eu lieu, mais s'il avait bien étudié le théâtre des opérations, il eut compris qu'en quarante-huit heures le 1er corps français pouvait être renforcé par 80,000 hommes. Il n'aurait pu alléguer qu'un bon motif pour excuser son imprudence, c'est que, comme il connaissait les chefs de l'armée française, il savait qu'ils n'en profiteraient pas. Sans doute, ils n'en ont pas profité, mais en réalité il n'en pouvait rien savoir, car ils n'avaient pas encore donné la mesure de leur incapacité.

S'il s'était trouvé une tête dans l'état-major français, et que cette tête ait eu la confiance de l'empereur, la campagne eût débuté par la défaite de la IIIe armée allemande.

Le but des opérations militaires est la victoire. L'histoire montre que l'observation de certaines règles donne plus de chances d'y arriver, mais on ne saurait trop répéter que la valeur de ces règles n'est pas absolue; on peut se faire battre en les appliquant et être vainqueur en les violant, parce que leur violation n'entraîne pas par elle-même les conséquences qu'elle est susceptible de produire, les résultats provenant en grande partie de ce que fait l'adversaire. Les dispositions qui conduisent à la défaite sont presque toujours mauvaises, mais celles qui mènent à la victoire ne sont pas toujours bonnes. Elles sont justes dans une certaine mesure, parce que le résultat a montré qu'elles étaient en rapport avec la résistance que l'ennemi devait présenter. Mais elles ont une valeur intrinsèque que le résultat seul ne suffit pas à mettre en évidence, et si, pour les apprécier, il n'est pas permis de négliger ce résultat, il faut en même temps tenir compte d'autre chose et considérer non seulement ce que l'adversaire a fait, mais aussi ce qu'il aurait pu faire. En se mettant à ce point de vue, on peut affirmer que les procédés employés par M. de Moltke en 1866 pour envahir la Bohême, en 1870 pour envahir la France, étaient loin de la perfection.

En 1866, les Autrichiens ont eu plusieurs jours devant eux pour battre la IIe armée prussienne avant que la Ire ait pu intervenir d'aucune manière.

En 1870, le chef d'état-major de l'armée prussienne qui, en réalité, remplissait le rôle de généralissime, avait d'abord fort

[illegible] la masse des forces allemandes [illegible] Rhin et la Moselle : c'était une [illegible] stratégique [illegible] à toutes les [illegible] n'a pas suf-[illegible] le 6 août les [illegible] sur la IIIe armée [illegible]

[illegible] Moltke à Napo-[illegible]

[illegible] s'est [illegible] guerre [illegible] à l'encontre [illegible]

[illegible] mouvements des [illegible] conditions [illegible] est [illegible] ses cantonnements [illegible] pas [illegible] leur vrai [illegible]

[illegible] possibilité, quoi [illegible] masse [illegible] semble le [illegible] ligne d'opéra-tions.

[illegible] et la bonne [illegible] connaissaient [illegible] et petits [illegible] troupes alle-[illegible] ; 150,000 [illegible] suffisant pour [illegible] séparation de ces [illegible] était près de la [illegible] la IIIe armée [illegible] pouvait avoir [illegible] offensive ulté-[illegible]

[illegible] la victoire est non

pas à celui qui ne commet pas de fautes, mais à celui qui en commet le moins.

Ceux qui approchent de la perfection, qui parfois l'atteignent, sont bien rares ; on en voit un par siècle.

C'est Turenne dans la campagne d'Alsace de 1674[1]; Frédéric à Rossbach et à Leuthen ; Napoléon en Italie, à Austerlitz et à Iéna. C'est pourquoi tout en commettant de nombreuses erreurs les généraux ont encore de grandes chances de vaincre si leurs adversaires ne leur sont pas supérieurs. Mais ce qui importe, lorsqu'on cherche dans l'étude des événements un enseignement, c'est de ne pas prendre pour modèles des dispositions qui ont amené la victoire lorsqu'elles auraient dû produire la défaite. Sadowa en 1866, Wœrth et Forbach en 1870 ont été obtenus malgré des combinaisons fausses dans leur principe.

A moins d'être sûr d'avoir devant soi un Benedeck ou un Le Bœuf, il faut donc se garder de chercher à imiter M. de Moltke; ceux qui seront appelés au commandement des armées feront mieux d'avoir devant les yeux les exemples du vainqueur d'Austerlitz et d'Iéna[2]. Là tout est parfait ; non seulement Napoléon a été vainqueur, mais il devait vaincre quoique fissent ses adversaires.

Il a tiré des troupes admirables qu'il commandait tout ce qu'elles pouvaient donner. M. de Moltke au contraire a fait

---

[1] Je sais que Napoléon a sévèrement jugé cette campagne, mais justement il est facile de montrer que sur ce point sa critique ne supporte pas l'examen. La démonstration a d'ailleurs été en partie faite par M. le capitaine Richard. (*Journal des Sciences militaires*, juillet 1901.)

[2] On peut soutenir aujourd'hui (1905) que les récents progrès de l'armement des troupes sont de nature à amener des modifications dans la conduite générale des opérations ; des esprits également compétents envisagent la guerre de l'avenir d'une manière opposée. Nous n'essayerons pas de traiter une pareille question d'une manière incidente ; *à priori* nous croyons que la vraie solution est dans un juste milieu. Mais ce qui est certain, c'est qu'en 1870 les principes de la stratégie napoléonienne avaient autant de valeur qu'au comme[illegible] ment du XIXe siècle. Il s'en faut que les résultats obtenus prouvent [illegible] traire ; car si les Allemands ont obtenu la victoire en s'écartant pa[illegible] ces principes, il faut convenir en même temps que du côté des Fra[illegible] n'en avait pas la moindre idée. On ne peut donc pas dire que c'est l[illegible] gie napoléonienne qui a eu tort.

livrer la première bataille avec moins de la moitié de ses troupes : s'il y avait eu en France un homme de guerre supérieur, il aurait commencé par être battu, et il n'aurait pas eu le droit de se plaindre, parce qu'il l'aurait mérité.

A. GROUARD,
Ancien élève de l'École polytechnique.



Ce qu'il faut retenir

DE LA

GUERRE RUSSO-JAPONAISE

La Troupe.

Il n'échappera à personne — et maintenant moins que jamais — que pour apprécier la valeur d'une armée, il ne suffit pas de dénombrer ses effectifs, mais qu'il faut estimer à un coefficient prépondérant la valeur réelle, la valeur pratique, efficace, la *Thätigkeit*, comme disent les Allemands, de son *personnel* et de son matériel.

*
* *

Le soldat russe passait, jusqu'ici, pour le prototype du bon soldat. Napoléon disait « qu'il ne suffisait pas de tuer un Russe, qu'il fallait encore le pousser pour le faire tomber ». C'était vrai, et c'est encore vrai.

Physiquement, le soldat russe est bâti comme un hercule, surtout comparativement aux Japonais, obligés de faire flèche de tout bois.

En Russie, la quantité prodigieuse de jeunes gens astreints chaque année à la loi de recrutement permet d'exercer une sélection sévère et de n'incorporer que des jeunes gens très vigoureux. Mais, si le soldat russe est solide, il est un peu lourd et lent, ce qui rend plus difficile son dressage au combat

---

[1] Voir les livraisons de 1905.

moderne. La conséquence tactique de cette manière d'être est le goût des formations peu ouvertes, la préférence pour le feu de salve sur le feu individuel, la tendance à rechercher l'action par le choc et la baïonnette.

Et cela ne tient pas seulement au tempérament du soldat, c'est aussi le résultat de son éducation. L'un de ses éducateurs les plus connus, le général Dragomirov, à côté de préceptes moraux d'une haute valeur, a voulu maintenir en honneur certaines théories de Souwarov : « Ne tire pas de loin, ménage ta poudre. La balle est folle, seule la baïonnette est sûre, etc. »

C'était vrai du temps de Souwarov, mais comment appliquer cela aujourd'hui qu'il faut quelquefois commencer de se frayer la route par le feu à partir de 1500 mètres. Hélas! c'est moins beau, mais il faut marcher avec son temps, et les rôles de la balle et de la baïonnette se trouvent bien souvent inverses. Il faut que la balle soit sûre, et la baïonnette serait folle de s'avancer à 1500 mètres contre la balle.

Sur bien d'autres points comme en cela, les Russes sont liés à une tradition à laquelle ils s'attardent et qui détient de la routine. Tandis que les Japonais, qui n'ont point de tradition au point de vue de la doctrine militaire, sont entrés franchement dans la voie nouvelle, y ont devancé bien des nations européennes et y progressent chaque jour en mettant à profit, avec leur étonnante faculté d'assimilation, les leçons de la guerre qu'ils pratiquent.

Comme on a dit sur tous les tons que l'armée japonaise était une armée pratique tout à fait modern-style, on a été porté à conclure que l'armée russe était une armée de parade.

L'armée russe n'est pas une armée de parade au sens même du mot. Il y a même un laisser aller qui ne tarderait pas dans une autre armée à engendrer l'indiscipline.

Les rapports de chefs à soldats sont dépourvus de toute morgue, et une familiarité respectueuse est, chez les soldats, la base du dévouement à leurs chefs.

S'il est une armée où le soldat n'est pas soumis automatiquement, c'est bien l'armée russe. Son obéissance, son dévouement jusqu'à la bravoure, sont spontanés : c'est de la conviction, de l'esprit de devoir, de l'abnégation.

Et, pour que ces grandes vertus militaires ne lui aient pas valu la victoire, c'est que, si elles restent indispensables, elles ne sont plus suffisantes aujourd'hui.

C'est que cette guerre est bien la lutte de soldats fatalistes contre des soldats fanatiques et qu'il faut, pour vaincre, non seulement les vertus militaires anciennes, mais aussi les qualités militaires nouvelles.

Néanmoins, c'est le fatalisme des soldats russes qui les préserve de ces découragements, de ces affreuses paniques qui auraient atteint bien d'autres armées avec une pareille continuité de revers.

L'insouciance, ce défaut national de la Russie, devient une qualité pour ses soldats. Ils ont une telle confiance dans leur pays, dans ses ressources infinies, qu'ils comptent toujours sur l'avenir pour tout réparer.

Le caractère du soldat russe est la soumission, la résignation, l'esprit de sacrifice, et, par-dessus tout, la ténacité et l'endurance. L'armée russe a pour elle l'énergie et la patience, qui savent surmonter toutes les difficultés. Soumise à son empereur, par dévouement au chef de l'État et par dévotion au chef de la religion, elle garde encore la grande force des temps passés : l'unité des sentiments. Sous ce rapport, on peut dire que ce vaste empire possède une force morale supérieure, s'il est possible, à sa force matérielle.

Les rudes épreuves de la guerre actuelle sont les meilleurs témoignages à invoquer de la valeur du soldat russe.

Avec l'immense étendue de son territoire, la Russie possède évidemment des soldats assez différents, suivant les provinces qui les recrutent, et pourtant c'est la puissance après l'Allemagne qui présente le caractère militaire le plus homogène, grâce à son unité de sentiments.

C'est à peine si le Cosaque, ce type légendaire des irréguliers russes, aujourd'hui soldat régulier, pourrait être distingué des autres soldats, s'il n'avait son costume pour l'en différencier. Et cette ressemblance est plutôt naturelle que factice, c'est surtout le fait de l'uniformité du caractère national plutôt que le résultat de la militarisation de la nation, comme cela se passe en Allemagne.

Ce n'est pas dire pour cela que les types du soldat russe de

l'Europe, du Caucase, de la Sibérie et de la Transcaspienne soient absolument identiques, il s'en faut, et ne serait-ce la variété des costumes, les caractères physiques de chaque race seraient là pour les désigner. On peut d'ailleurs diviser l'armée russe en trois groupes distincts : l'armée d'Europe, l'armée du Caucase, l'armée de Sibérie, qui, comparativement à notre armée, représenteraient nos troupes de France, nos troupes d'Algérie et nos troupes coloniales.

*
* *

Le soldat japonais, au point de vue physique, a trois grandes qualités : il est vigoureux, adroit et sobre.

Il a le défaut d'être de petite taille, mais c'est peut-être un avantage dans la guerre moderne où il faut ramper plutôt que marcher, sans parler de la surface vulnérable moins grande offerte aux balles. Toutefois son corps, bien charpenté et musclé, lui donne beaucoup de résistance; il fournit de longues étapes et préfère souvent la course à la marche, même quand il est lourdement chargé.

Son agilité et son adresse natives sont soigneusement développées au cours de son instruction militaire par des exercices de marche, de gymnastique, de sauts, de tir.

Il est sobre et se contente d'un très frugal repas, ce qui est précieux en campagne.

C'est également un soldat pas cher, puisque sa paye est de 2 fr. 25 par mois.

Les troupes du Mikado ont alternativement supporté les fatigues résultant du terrain montagneux et du manque de routes pendant le dégel et les pluies, les chaleurs de l'été et les froids de l'hiver. Ces difficultés n'ont pu être surmontées qu'au prix de grands efforts. Bien que l'on ne sache pas encore exactement comment elles ont résisté à ces fatigues, il est certain que si elles n'avaient pas de bonnes qualités physiques et si elles n'étaient pas convenablement entraînées, elles n'auraient pu présenter au combat ces contingents solides dont les Russes eux-mêmes ont vanté l'endurance à la fatigue et aux privations.

Il est à remarquer que l'on n'a pas constaté de différence entre les unités actives et les unités de réserve. Il est vrai que les pre-

mières engagées de ces dernières ne sont entrées en action que cinq ou six mois au plus tôt après la déclaration de guerre et avaient eu par suite tout le temps d'être remises en main, ce qui ne serait pas le cas dans une guerre européenne.

L'intelligence moyenne des Japonais est bien supérieure à celle des Russes; ils ont l'esprit plus vif, ils sont plus débrouillards.

Leur mépris de la mort, un remarquable empire sur soi-même, leur obstination, leur ténacité, une tendance naturelle à la ruse, l'astuce et le manque de scrupules dans le choix des moyens forment l'état d'âme des soldats japonais, qui est d'une grande importance au point de vue de la conduite tactique des petites unités et leur procure au combat un avantage sensible. Ils s'y sont montrés plus souples et plus habiles que leurs adversaires.

Le service militaire obligatoire a contribué à augmenter au Japon le sentiment national et il a fait pénétrer dans toutes les couches de la nation l'esprit de dévouement chevaleresque qui animait les anciens Samouraïs.

Qu'on ajoute à cela la ferme croyance, dans le peuple, à l'origine céleste du Mikado, le culte des ancêtres et la conviction que ceux-ci continuent à prendre leur part de tout ce qui arrive d'honorable ou de honteux à leurs descendants, la subordination de l'intérêt personnel à ceux de la famille, de la société et de l'État, et l'on aura un ensemble de conditions fort avantageuses à cette armée.

Les sentiments patriotiques sont très développés au Japon. Le peuple, en effet, considère le service militaire comme une obligation sacrée à laquelle il ne cherche jamais à se soustraire. Le patriotisme est poussé à un tel point que la mère ou la veuve d'un soldat, loin de pleurer, remercie au contraire les dieux pour la mort glorieuse qu'ils ont accordée à celui qu'elles aiment.

Ces sentiments qui, par leur stoïcisme, rappellent ceux des nations belliqueuses de l'antiquité, tiennent plutôt du fanatisme, comme d'ailleurs le mépris de la mort qui anime tous les soldats. Mais cela ne saurait être confondu avec le sentiment de bravoure téméraire des Russes.

En toutes circonstances les Japonais ont montré surtout de la persistance mitigée de prudence.

Quand on examine leur conduite sur les champs de bataille,

on s'aperçoit qu'ils ont une manière bien à eux, qui leur est essentiellement propre, de manifester leur courage. Ce n'est plus la résolution brutale des Russes, ni la *furia francese*, c'est la marche, calme, incessante, insouciante du feu. C'est évidemment très beau et cela fait de merveilleuses troupes.

Mais, jusqu'à présent, l'armée japonaise n'a eu que des succès qui n'ont mis en évidence que ses qualités. L'avenir seul pourra dire si ces qualités se maintiennent dans les revers, et ce n'est que si l'armée japonaise en éprouve qu'on pourra vraiment mesurer sa valeur réelle au point de vue moral, après l'épreuve du malheur.

Quant au fait de se suicider pour ne pas tomber vivant aux mains de l'ennemi, c'est encore du fanatisme.

D'ailleurs, les récits de batailles nous ont montré à plusieurs reprises les canons japonais continuant de tirer sur un terrain conquis par leurs propres troupes pour les forcer à progresser ou les empêcher de reculer. C'est assurément un moyen un peu violent d'exalter la bravoure.

Mais le superbe mépris de la mort, commun à tous les soldats du Mikado, n'en est pas moins une énorme puissance pour l'armée japonaise.

Leur résistance extraordinaire à la marche est une autre puissance. Ils sont durs à la fatigue, capables d'escalader pendant des jours entiers les montagnes et d'aider à faire traverser à l'artillerie de larges et profonds torrents.

Chaque fois que l'on s'est battu en pays montagneux, les Japonais, pour la plupart montagnards, se sont montrés beaucoup plus agiles et infiniment plus endurants que les Russes habitants des plaines. La guerre de montagne avec ses embuscades répond à leur tempérament physique et moral.

De plus, les soldats japonais ont en moyenne un degré d'instruction bien supérieur aux soldats russes. Il ne faut pas imaginer pour cela que ce soit dû au mode de recrutement. La proportion des jeunes Japonais inaptes au service militaire est très élevée et particulièrement inquiétante dans les classes instruites de la nation.

Tandis que la population ouvrière et agricole fournit encore à peu près 66 p. 100 de jeunes gens aptes au service, c'est à peine si 20 p. 100 des étudiants sont capables d'être incorporés.

Enfin, dans la comparaison des soldats russe et nippon, il faut relater ce contraste du silence de l'armée japonaise, qui aurait pourtant lieu de manifester la joie de ses succès, et de l'armée russe toujours bruyante et chantante malgré ses revers.

Chez les Japonais, on n'entend jamais la musique, si ce n'est un soir de victoire ou d'anniversaire et par ordre supérieur ; on n'entend jamais un clairon au contact de l'ennemi ; on n'entend aucun chant, aucun cri dans les marches. Tous ces petits hommes ont l'air éveillé, paraissent plutôt gais, mais restent silencieux. Au moment d'un succès, leur enthousiasme ne se traduit que par le cri de « banzaï » qui est le cri *officiel* de l'assaut.

Tandis que, dans les bivouacs ou pendant les repos, les Russes assaillent les mercantis pour acheter de la bière et de l'eau-de-vie, chantent et dansent à tout propos, les Japonais, qui ne boivent ni vin ni eau-de-vie, ont pour distraction la cigarette et la lecture des journaux et, pour luxe, le thé.

Et, en cela, se montre flagrante la différence des deux races.



Il ne suffit pas pour estimer la valeur de deux soldats de comparer leurs qualités natives, leurs qualités de race, il faut faire entrer en ligne de compte pour une large part les qualités qui leur ont été inculquées. En présence des données nouvelles de la guerre, l'éducation morale a une importance aussi grande que l'instruction professionnelle.

Cette préparation morale du soldat a été faite soigneusement par les Russes comme par les Japonais, et, si elle n'a pas procédé de la même manière, on peut dire cependant qu'elle a abouti à peu près au même résultat.

Car l'éducation morale du soldat russe s'est montrée plus à la hauteur des circonstances que son instruction professionnelle.

C'est cette équivalence des deux adversaires, au point de vue moral, qui explique ces luttes acharnées de combattants à âmes égales.

C'est aussi ce qui doit nous faire réfléchir à ce qui serait advenu si l'un des deux partis avait été moins bien trempé moralement.

En effet, la guerre actuelle à nettement mis en lumière l'importance de l'élément moral dans les luttes des armées nationales. C'est à coup sûr en première ligne à ce facteur que les deux adversaires doivent leurs remarquables qualités combatives.

Certainement le tempérament, la force physique, le caractère et l'intelligence d'une race sont des données à prendre en considération; mais ces forces latentes ne sont rien sans la force morale et ne peuvent rien contre elle. Et cette force morale peut se résumer en un mot : l'esprit militaire.

Sur le champ de bataille, la mort est dans l'air, sa menace est plus terrifiante aujourd'hui que jamais avec la puissance meurtrière des nouveaux engins de guerre. Nul ne peut se défendre de cette impression, s'il n'est garanti des défaillances par cette force morale indispensable au soldat le plus vaillant.

Pour qu'une armée soit capable d'agir selon la volonté de ses chefs, et même seulement de ne pas se désunir, il lui faut la solidarité exaltée par l'éducation morale. C'est un devoir de salut commun qui demande à être démontré comme tous les devoirs, surtout quand il faut l'accomplir au risque de sa vie à toute minute.

Et cette force morale a une raison supérieure : la Patrie.

Il y a quelque chose de profondément touchant, presque de pathétique, dans cette confiance filiale du soldat russe, dans sa foi en la Russie, comme en une influence vague, mystérieuse, toute-puissante, loin de lui, en dehors de lui et au-dessus de lui et des autres Russes. C'est une sorte de puissance en dehors, au delà et au-dessus de la puissance de la nature, une puissance vaguement et infiniment plus grande que la somme des énergies de tout le peuple russe.

Pour eux la Russie paraît exercer un pouvoir comparable à celui des forces gigantesques de la nature, quelque chose qui est indépendant de la force de la marine russe, de la puissance de l'armée russe, de la capacité du peuple russe, et qui est infiniment plus grand.

Cette confiance est une force immense de l'armée russe, et il faut la connaître pour comprendre cette guerre d'Extrême-Orient.

Il n'y a point à mêler dans cette affaire la dissension intérieure,

lutte de partis, dispute purement politique entre libéraux et autocrates, malheureusement plus troublante que la guerre avec l'étranger, mais n'ayant aucun rapport avec elle.

Quelle âme n'a-t-il pas fallu aux défenseurs de Port-Arthur pour résister à ces terribles épreuves physiques et morales.

Quelle âme n'a-t-il pas fallu aux soldats de Kouropatkine pour ne pas se laisser aller à l'accusation de leurs chefs, impuissants à violenter la victoire malgré tant de sacrifices, pour ne pas croire à la trahison lorsque des généraux eux-mêmes dirent avoir été surpris de recevoir l'ordre de battre en retraite lorsqu'ils étaient victorieux, parce qu'ils ne savaient pas que sur d'autres points on était battu et qu'il fallait, pour le salut commun, se resserrer les coudes en arrière.

Sam poguibaï, a tovarichtcha vouiroutchaï. « Péris toi-même, mais délivre ton camarade ! » telle est la magnifique maxime de solidarité militaire inscrite par le général Dragomirov au fronton du Règlement sur le Service en campagne de l'armée russe. Elle nous explique ces actes de dévouement accomplis par les soldats du tzar, actes si nombreux, que là bas tout au moins, dans cette Mandchourie qui a été le tombeau d'un grand nombre d'entre eux, personne ne songe plus à s'en étonner.

Une autre maxime du catéchisme militaire russe nous fait comprendre pourquoi le soldat russe se fait tuer sur place sans jamais reculer.

« Au combat, déclare Dragomirov, il n'y a pas de relève ; quand tu seras engagé dans la lutte, tu y resteras jusqu'à la fin ; tu seras soutenu, mais jamais relevé. Quelle que soit la soudaineté avec laquelle apparaisse l'ennemi, tu ne dois pas oublier qu'il faut le battre *ili chtchikom, ili ognem.*

Quand une armée est dressée avec de tels principes, est-il étonnant qu'elle jonche de ses cadavres les lignes de défense plutôt que de reculer.

Or ces principes, qui précisent d'une façon si grandiose le devoir militaire, ne sont qu'une greffe du caractère national.

Mais le but de cette guerre n'est pas assez nettement connu de la nation qui le considère comme un peu chimérique. Son motif reste tout à fait vague pour les soldats. A ce point de vue son moral se trouve en infériorité en face de celui des soldats japo-

nais tous imprégnés de la signification pour l'avenir du Japon et pour sa renommée vis-à-vis de l'Europe.

Dans le cas actuel, l'exemple russe ne saurait être trop remarqué et l'on ne saurait trop appuyer sur cette magnifique attitude d'une armée qui supporte stoïquement les plus grands désastres avec une inaltérable confiance dans l'avenir.

*
* *

Si la bravoure et l'abnégation sont des qualités natives chez les soldats russes, elles ne le sont pas chez les soldats japonais ; mais l'éducation militaire et patriotique qu'ils reçoivent à l'école d'abord, au régiment ensuite, les transforme complètement. Leur instruction militaire est remarquable à tous les points de vue et ce sont d'excellents soldats. Ils ont de plus un avantage sur leurs adversaires, l'initiative exaltée à tout propos par l'éducation morale sous ce précepte : « Ne pas attendre un ordre pour bien faire ».

Le soldat russe est plus passif et il considère comme un devoir d'attendre l'ordre d'agir.

Il existe au Japon une variété particulière de récompense honorifique, s'accordant en temps de guerre seulement, et s'appelant *Kanjo*. C'est une sorte de mise à l'ordre du jour ou de témoignage de satisfaction, qui démontre le pouvoir des facteurs moraux et de l'amour-propre dans l'armée japonaise.

Les ministres de la guerre et de la marine se sont mis d'accord au début de la guerre pour régler les conditions où pourrait être attribué le Kanjo : pour toute action d'éclat devant être d'un utile exemple, pour l'exécution d'une mission périlleuse, pour avoir sauvé un supérieur ou fait prisonnier un général ennemi, ou pris un drapeau.

Le Kanjo peut aussi être accordé collectivement à une troupe, ou à une escadre, ou à un bâtiment de guerre.

L'attribution du Kanjo est portée à l'ordre de l'armée, et le diplôme en est remis solennellement en présence des troupes par celui qui l'a accordé. Le ministre de la guerre, pour l'armée, celui de la marine pour la flotte, ratifient l'octroi du Kanjo.

Cette coutume d'honorer les actions d'éclat est déjà fort

ancienne au Japon. On en fait remonter l'origine à plus de 700 ans.

Après le succès de Moukden, l'armée du général Oku a reçu cette récompense, la plus haute : une lettre de félicitations du maréchal Oyama.

Les généraux japonais ne négligent pas d'exciter l'énergie de leur soldats en faisant vibrer leurs sentiments, soit par allocutions, soit par ordres écrits.

Nous citerons par exemple ce passage découpé dans un ordre du général Oku à son armée :

« Le secret de la victoire sur l'ennemi réside dans la bravoure, l'énergie, l'ardeur, l'endurance, la persévérance à poursuivre sans relâche le but une fois indiqué. Les chefs doivent faire comprendre à leurs subordonnés que tout retard, toute indécision augmentent leurs pertes ; la décision et l'élan au contraire, les restreignent. Voilà pourquoi il faut toujours aller résolument de l'avant sans se laisser arrêter par aucune difficulté jusqu'à ce que le but soit atteint.

« L'essence de la discipline consiste dans les rapports corrects et réguliers des chefs avec leurs subordonnés. C'est pourquoi tout chef doit tout savoir en détail, afin de récompenser pour leurs exploits ceux qui en sont dignes. Dans les rapports de chefs à subordonnés, il n'y a pas à tenir compte des considérations personnelles, et seules doivent régner les considérations officielles. »

On a fanatisé le patriotisme des soldats en leur inculquant le sentiment de la grandeur et de la signification de la guerre actuelle, en les persuadant de la nécessité absolue de la victoire quoi qu'elle doive coûter.

On n'a pas non plus négligé le bluff vis-à-vis de la nation, pour surchauffer le chauvinisme. Dans toutes les villes du Japon, on a répandu, depuis le commencement de la guerre, des scènes de victoires japonaises qui, si elles peuvent se réclamer d'un fond de vérité, sont naïvement exagérées.

Les comptes rendus officiels ne parlent que des pertes de l'ennemi, des immenses captures, d'ailleurs habilement présentées sous la réserve d'estimations approximatives.

Ce sont des procédés qui ont été usités de tout temps et partout, même en France. Les Japonais ui connaissent notre his-

toire mieux que nous-mêmes pour l'avoir étudiée, n'ont pas manqué de copier ces moyens d'attiser l'enthousiasme national.

Ils savent trop bien apprécier l'importance de la force morale pour ne pas faire le plus grand cas de celle de leurs adversaires, aussi ont-ils également chercher à l'entamer.

On dit qu'ils ont jeté dans les positions russes des lettres dans lesquelles ils communiquaient, en les exagérant énormément, les événements qui se sont écoulés dans l'intérieur de la Russie, en leur opposant la situation du Japon : qu'ils engageaient les soldats russes à ne pas continuer à se battre pour un parti et à déposer les armes plutôt que de continuer une guerre aussi mal engagée et aussi injustifiable.

Ce sont encore là de ces subornations bien des fois tentées contre nos troupes et aussi par elles, pendant la Révolution particulièrement.

C'est le plus souvent au nom de principes humanitaires qu'on tente de faire tomber la résistance de l'adversaire, et c'est pour cela que l'éducation morale est d'autant plus nécessaire qu'il peut en résulter une hésitation dans l'esprit du soldat qui ne serait pas profondément convaincu du devoir contracté envers son pays.

Les Officiers.

Il est sans conteste que le cadre des officiers constitue la qualité de la troupe, sa valeur réelle au point de vue du rendement collectif.

Une armée formée de soldats de premier ordre, mais médiocrement commandés peut trouver, même dans la défaite, des pages glorieuses ; elle ne connaîtra jamais la victoire en face d'un adversaire dont les troupes, sensiblement moins bonnes sont, par contre, sous les ordres de chefs connaissant à fond leur métier.

Le recrutement des officiers a donc une importance capitale.

Les écoles de younkers constituent en Russie la source principale du recrutement des officiers pour l'infanterie et la cavalerie.

Ceux des officiers de l'armée russe qui ne proviennent pas des écoles de younkers sont fournis, soit par les écoles militaires d'armes, soit par le corps des pages de l'empereur.

Les écoles militaires d'armes sont ouvertes aux jeunes gens de toutes les classes de la société, y compris les sous-officiers et soldats; mais les militaires ne peuvent y entrer qu'après avoir accompli dans un corps de troupe le temps de service auquel ils sont astreints.

Toutefois, les jeunes gens qui sortent des gymnases civils ou militaires peuvent être admis sans examen sur la simple production d'un diplôme de bonnes études.

Le corps des pages a une organisation absolument spéciale. Ce sont généralement les fils ou petit-fils de hauts fonctionnaires que le souverain appelle à la cour.

En résumé, on voit que les officiers forment une catégorie à part, triée dans les volontaires ou les appelés, suivant leur instruction première, quand ils ne proviennent pas des écoles de cadets, analogues à notre Prytanée militaire de La Flèche.

Les sous-officiers peuvent bien devenir officiers, mais seulement après l'accomplissement de cinq années de service actif. De plus, en pratique, on ne les nomme que dans les troupes sédentaires stationnées dans les garnisons éloignées, de sorte que la situation qui leur est faite est assez peu enviable. Aussi nombre de candidats y renoncent. Ceux qui se donnent à la carrière militaire se rengagent plutôt comme sous-officiers.

La hiérarchie des officiers comporte sept grades dans l'armée russe :

Sous-enseigne ou étendard-younker, suivant l'arme; sous-lieutenant ou cornette, suivant l'arme; lieutenant; capitaine en second; capitaine; lieutenant-colonel; colonel.

Le grade de major, intermédiaire entre celui de capitaine et de lieutenant-colonel, a été supprimé en 1864.

Le grade de lieutenant-colonel n'existe pas dans les corps de la vieille garde; les officiers de ces corps prennent, du reste, rang avec ceux du grade immédiatement supérieur de la jeune garde, des grenadiers ou de la ligne. Les capitaines de la vieille garde ont donc rang de lieutenant-colonel dans la ligne, et, quand ils avancent, ils sont directement promus au grade de colonel.

Mais, il ne suffit pas d'envisager les cadres du contingent actif : l'encadrement des masses énormes que les armées mettent

en ligne en temps de guerre nécessite une réserve considérable d'officiers.

Cette grave question a toujours préoccupé toutes les nations; aujourd'hui plus que jamais.

En raison des pertes considérables en officiers subies au cours de la guerre actuelle, l'état-major général russe a dû étudier la création de deux écoles nouvelles de younkers, à l'effectif de 800 élèves chacune.

D'après les statistiques de 1904, les écoles des younkers avaient en tout 3,000 élèves devant fournir 1500 sous-lieutenants chaque année. On porterait le nombre total des élèves à 5,000.

Les deux nouvelles écoles ne seraient que temporaires, pour faire face aux besoins causés par la guerre, et l'on pense que leur existence se prolongerait pendant quatre ans.

La guerre d'Extrême-Orient est venue montrer sur combien de vides il faut compter même du côté du succès.

Celui qui n'est pas militaire, jugeant les choses avec son imagination, voit une armée victorieuse sortir de chaque bataille avec une nouvelle dose d'énergie et de confiance, s'exalter par ses succès mêmes et surmonter de plus en plus facilement les obstacles que l'ennemi lui oppose. La lutte entre les Russes et les Japonais, bien que ceux-ci dissimulent leurs pertes, doit enlever cette illusion.

Les victoires ne s'achètent qu'au dépens des meilleurs éléments, et la mort les moissonne de préférence.

Il est un dicton de soldat qui, sous sa forme gouailleuse, est une vérité profonde : « Ce sont toujours les mêmes qui se font tuer ».

Il est d'ailleurs certain que l'officier de troupe, surtout dans l'armée française, et surtout maintenant avec le procédé du « Suivez-moi » adopté pour la marche sous le feu, s'expose plus que le soldat; qu'il est souvent obligé de se donner en exemple à sa troupe pour l'entraîner; qu'il sert plus particulièrement de point de mire à l'ennemi : toutes raisons qui concourent à augmenter la proportion des pertes en officiers.

D'ailleurs, les leçons de la guerre en 1870 sont-elles déjà oubliées ?

A ne prendre que l'armée victorieuse pour exemple, celui de l'armée allemande est probant à cet égard.

Les vides en officiers furent presque impossibles à remplir,

surtout en officiers de l'armée permanente, et l'infanterie se ressentit beaucoup de cette pénurie.

En janvier 1871, les régiments du Xe corps ne comptaient plus qu'une moyenne de 20 officiers de l'armée permanente.

Le IIIe corps avait perdu 105 officiers d'infanterie. Il commença le 5 janvier les opérations contre Le Mans avec 359 officiers, et le 13 janvier, à la fin de ces opérations, il n'en avait plus que 305, bien qu'il en eût reçu 22 nouveaux. C'était donc, en huit jours, une perte de 76 officiers sur 381.

Dans le IXe corps, la 18e division d'infanterie ne comptait plus que 172 officiers pour ses quatre régiments d'infanterie et son bataillon de chasseurs; la 17e division, 131; la 22e, seulement 108, y compris les états-majors.

Ces chiffres n'auraient pas dû être oubliés.

On peut se rendre compte combien était sensible le manque d'officiers. Des compagnies, des demi-bataillons même, étaient conduits au feu par de jeunes officiers de réserve et même des cadets.

Il y avait des compagnies qui étaient commandées par des sergents-majors en second.

Dès décembre 1870, l'une des divisions bavaroises en était arrivée, par suite de pertes considérables, à n'avoir sur le front qu'un seul capitaine de la ligne.

On peut se demander ce qu'il serait advenu si la guerre s'était prolongée.

L'idéal de tous les militaires serait, que non seulement les troupes de première ligne fussent assurés du remplacement de leurs officiers, mais que toutes les réserves pussent être pourvues de cadres de métier.

Malheureusement cela est impossible à réaliser, mais il faut s'en rapprocher.

On est bien forcé d'admettre qu'il arrive un moment où, dans beaucoup de troupes, le commandement des petites unités passe aux officiers de la réserve.

L'institution des officiers de réserve est donc de la plus haute importance.

Les officiers de l'armée territoriale, quoique moins engagés, doivent présenter des garanties peut-être plus sérieuses parce qu'ils sont moins encadrés d'officiers de l'armée active.

Les Russes, pour maintenir au moins la direction dans les mains d'officiers de l'armée active, ont organisé leur formations de réserve par le dédoublement de bataillons actifs destinés à leur servir de noyau. Le bataillon avec son complément de réservistes forme un régiment, chaque compagnie forme un bataillon. Le capitaine de la compagnie active devient le chef du bataillon, le commandant du bataillon devient le colonel du régiment ainsi formé.

Ils disposent, en outre, pour compléter les cadres actifs, d'une *réserve d'officiers* composée en premier lieu d'officiers en congé, pour la plupart en surnombre, et, en second lieu, des anciens officiers démissionnaires, qui forment une catégorie assez nombreuse.

Pour fournir des officiers à la réserve, on admet avec le grade d'*enseigne*, lequel constitue un échelon hiérarchique immédiatement au-dessous de sous-lieutenant, analogue à celui de nos sous-officiers libérés avec le brevet de chef de section :

1° Les volontaires, après l'expiration de leur service légal, à la condition qu'ils soient sous-officiers et qu'ils passent avec succès un examen réglementaire ;

2° Les sous-officiers provenant des appelés ayant fait, après l'expiration de leur service légal, un stage d'épreuve de six semaines au moins.

Quelles sont les qualités spéciales des officiers russes?

Une très grande bravoure qui, moins fataliste que celle des soldats, n'en est que plus méritoire parce qu'elle représente au plus haut point l'esprit de devoir et d'exemple.

Une discipline remarquable, mais poussée à une subordination et à une abnégation excessives, puisqu'elle leur enlève tout penchant à l'initiative.

Une résolution à toute épreuve. Un chef qui donne un ordre peut être sûr qu'il sera exécuté coûte que coûte.

Un moral superbe. Du calme, de l'énergie et de l'esprit d'offensive, ce qui est une singulière contradiction avec la tendance de la tactique pour la défensive. Toutes les contre-attaques des troupes russes ont été exécutées avec un entrain admirable, les officiers s'avançant en tête de leurs soldats. C'est d'ailleurs ce qui explique la proportion de leurs pertes.

En résumé, l'officier russe a les plus brillantes qualités phy-

siques et morales. Mais il pèche par l'insuffisance de préparation professionnelle.

C'est à tout propos qu'il y a eu surprise pour les officiers russes en face des données nouvelles de la guerre, aussi bien qu'en face des qualités insoupçonnées d'un adversaire méconnu.

Les officiers russes, cela ne laisse plus de doute, étaient très en retard. Les événements auront fait leur éducation, mais cette éducation aura été payée cher, le prix d'ailleurs que se paye toute improvisation obligée en face de l'ennemi, encore que les leçons ne pénètrent pas facilement dans des âmes et des esprits plutôt faits pour les combats d'un autre âge.

La lourdeur de l'armée russe, sa lenteur, son manque de mobilité et de souplesse, jusqu'à la forme trop simpliste de son courage, sont imputables pour la plus grande part au tempérament de ses officiers.

Et le contraste est d'autant plus frappant qu'ils se trouvent en face des officiers japonais alertes de corps et d'esprit, à la fois vifs et réfléchis.

C'est bien l'ours et les abeilles.

L'officier russe est à coup sûr un excellent soldat, mais il n'est pas assez un très bon officier. Le héros ingénu doit un peu s'instruire du machiavélisme de son adversaire.

*
* *

Dans l'armée japonaise, les officiers sont fournis par des candidats officiers qui, après six mois de passage dans la troupe, vont suivre les cours d'une école militaire. Leur promotion est précédée du vote du corps d'officiers du régiment où ils veulent entrer.

Environ 400 sous-officiers par an sont promus officiers par suite de l'insuffisance du nombre de candidats de l'autre catégorie.

Le cadre des sous-officiers japonais a fait preuve de qualités remarquables.

Les sous-officiers sont vraiment les auxiliaires et les suppléants des officiers et ils ont sur les hommes cette autorité naturelle qui vient de l'esprit, du savoir et du caractère. Cette indication se

retrouve souvent dans les correspondances du théâtre de la guerre et ces qualités des sous-officiers expliquent dans une certaine mesure la facilité avec laquelle les japonais ont pu compléter leur cadre d'officiers en puisant parmi les gradés inférieurs. D'autre part, on voit sans peine les avantages qu'offre au combat la surveillance et la direction immédiate des soldats par un nombreux personnel de gradés bien instruits qui ont l'œil à tout et partout. C'est ce qui permet aux officiers japonais de se ménager comme il faut qu'ils le fassent si l'on en juge par les faibles pertes en officiers qu'annonce le commandement japonais.

La préparation du candidat officier est prise de très loin.

Elle se fait par une gradation de trois espèces d'école. Il existe :

1° Six écoles militaires préparatoires pour les jeunes gens se destinant à la carrière militaire. Ce sont des colléges où les cours durent trois ans.

Ces écoles militaires préparatoires de cercles donnent une instruction générale et des principes d'instruction militaire aux jeunes gens qui veulent devenir officiers. Chacun de ces établissements reçoit annuellement environ 50 élèves ;

2° Une école centrale militaire préparatoire, avec cours de deux ans, alimentée par les précédentes.

Les élèves des écoles militaires préparatoires de cercles y reçoivent une instruction générale, ainsi que des notions préparatoires pour entrer dans des écoles de cadets. Le nombre des élèves est annuellement d'environ 300 ;

3° Des écoles d'officiers, avec cours d'un an, d'où les élèves, qui ont fait au préalable six mois de service dans la troupe, sortent candidats officiers, pour être promus sous-lieutenants à mesure que des vacances se produisent.

Ces écoles d'officiers sont affectées aux cadets des divers corps pour les préparer aux devoirs des officiers des grades inférieurs. Le nombre des cadets est, annuellement, d'environ 450.

Les officiers japonais, comme leurs subordonnés, sont astreints à une discipline très sévère ; les rapports entre militaires de tout grade sont simples.

Les soldes ne sont pas ruineuses pour l'État. Un lieutenant est payé 800 à 1000 francs par an ; un capitaine 1800 à 2000 francs. Les officiers supérieurs sont mieux traités, car le colonel reçoit

6,000 francs et un général, suivant sa classe, a un traitement qui varie entre 10,000 et 15,000 francs.

L'armée japonaise connaît la limite d'âge qui est de : colonels, 54 ans; majors, 51 ans; capitaines, 48 ans; lieutenants, 45 ans.

Si on établit une comparaison entre la moyenne du corps d'officiers japonais et celle des corps d'officiers des autres grands États, on trouve que ces derniers ont, peut-être, une instruction générale plus étendue; mais, en ce qui concerne l'instruction purement militaire, l'avantage resterait aux Japonais.

On peut admettre que l'officier japonais s'intéresse plus à son métier, en général, que ses camarades d'Europe; il vit pour cela, et il ne s'occupe pas d'autre chose.

Presque tous les officiers japonais savent parler une autre langue que le japonais : anglais ou russe, ou allemand surtout dans le corps médical, et bien entendu coréen ou chinois.

Dans le grade de lieutenant, on trouve des officiers ayant jusqu'à 45 ans. Ce sont d'excellents soldats de rang, mais non des hommes suffisamment instruits pour arriver, et ils n'y prétendent pas, tandis que dans les armées européennes l'ancienneté ouvre à l'avancement des droits absolus que l'on tend encore à augmenter.

L'officier japonais n'a pas les qualités physiques du soldat. Nous avons dit qu'au Japon la classe instruite présentait un grand déchet au recrutement, et l'officier japonais est de cette classe. Mais il rachète ce défaut par une trempe morale vraiment remarquable.

Son enthousiasme et son patriotisme lui font faire face à des situations exceptionnellement difficiles.

Tous les officiers sont absolument imprégnés des traditions des Samouraïs poussées jusqu'au fanatisme. Ils dépassent tout ce que l'on peut imaginer en stoïcisme.

Nous n'en citerons pour exemple que la conduite du général Nogi, le vainqueur de Port-Arthur, exemple que tous les officiers se donnent pour modèle.

Lorsque le général Nogi reçut l'ordre de partir pour Port-Arthur, il fit ses adieux officiels froidement, comme l'étiquette l'exigeait. Mais il agit de même vis-à-vis de sa femme qui attendait, les yeux secs.

Juste à ce moment arriva la nouvelle que l'un de ses deux fils

avait été mortellement blessé à la bataille de Nanshan. Le père se retourna vers sa femme, sans montrer sur son visage un seul signe de douleur : « Ne procédez pas encore, lui dit-il, à des cérémonies funèbres. Mes deux fils et moi avons offert notre vie pour l'empereur quand la guerre a commencé. Un seul service funèbre peut, d'ici à bientôt, être célébré pour nous trois. »

Son second fils est maintenant mort aussi, tombé sur le champ de bataille : le père reste seul.

Le général Nogi est né Samouraï, c'est-à-dire militaire de profession, et il a été élevé d'après le système de sa classe sociale. A l'âge de 14 ans, il étudiait déjà l'art de la guerre dans la capitale du suzerain de Choshu. La première chose qu'on lui enseigna fut d'être maître de lui-même. Il savait que son devoir était de mépriser la maladie, de s'occuper peu de son plaisir personnel, de cacher son émotion, de dominer même son amour pour sa femme et ses enfants, d'avoir toujours l'esprit calme dans toutes les circonstances et d'être indifférent à la mort.

Cette éducation virile, ces pratiques qui évoquent l'éducation des héros de l'antiquité, nous étonnent parce qu'elles nous semblent peu en concordance avec l'esprit progressiste de cette nation qui, après avoir copié l'Europe, l'a devancée. C'est que nos idées de progrès n'ont pas la même orientation et que notre recherche du bien-être nous fait une optique tout à l'opposé de la conception japonaise.

Il faut reconnaître à ces petits hommes un idéal bien plus grandiose que le nôtre.

L'éducation des officiers en est tout entière inspirée. Ils ont l'énergie, le zèle, et par-dessus tout l'esprit militaire.

Mais, comme nous le disions plus haut, ils sont moins bien trempés physiquement pour résister aux épreuves matérielles.

Si les Japonais redoutent peu la chaleur, au contraire les longues marches, par la neige et la glace et par un froid très rude, ont toujours agi défavorablement sur leur santé, particulièrement sur celle de leurs frêles officiers. Cependant ceux-ci, soutenus par leurs nerfs, ont montré une résistance dont on les aurait crus incapables. Tant il est vrai que le moral est le plus puissant ressort.

Pourtant cette trempe morale ne se traduit pas, comme chez

les officiers russes, par une bravoure téméraire qui, dans son allure chevaleresque, tient un peu de la fanfaronnade.

Les officiers japonais ne boudent pas devant le danger, ils exigent de leurs hommes des efforts extrêmes, et, quand leurs soldats hésitent, comme cela s'est produit, ils ne reculent devant aucun moyen pour obtenir le résultat à attendre.

Ils payent également bravement de leur personne *quand il le faut;* mais, en général, ne s'exposent pas par forfanterie.

L'intelligence et la soigneuse préparation des officiers de troupes en font des chefs habiles. Aussi le commandement, loin d'enrayer leur initiative, la stimule au contraire.

Dans un ordre à son armée, le général Oku s'exprime de la manière suivante :

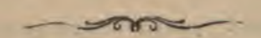
« Nos armées occupent un front de plus de 36 kilomètres, et, sur cette étendue, elles sont en contact avec l'ennemi. En cas d'échec possible dans un secteur voisin, les chefs ne doivent pas abandonner leurs positions, et ils doivent, au contraire, empêcher tout bruit d'échec de se répandre.

« Tout chef doit se tenir au courant non seulement de ce qui se passe autour de lui, mais de l'ensemble de la situation. Au cas où quelqu'un éprouverait un échec, ses voisins, sans attendre l'arrivée des réserves, doivent le soutenir et l'aider à conserver ses positions, *dussent-ils sacrifier pour cela tout leur monde.*

« *Dans l'offensive comme dans la défensive, il faut toujours être prêt à parer aux contre-attaques de l'ennemi.* Les détachements en première ligne doivent toujours être prêts au combat et les réserves doivent être en éveil. Il faut savoir les utiliser; il en est de même de l'artillerie et des troupes techniques, et les chefs de ces armes doivent savoir utiliser d'eux-mêmes le moment favorable.

C'est à tout propos qu'on voit dans l'armée japonaise les effets de l'initiative se traduire par les efforts de chaque officier à tirer le meilleur parti des situations.

Lt-Colonel Picard.



ÉTUDE COMPARATIVE

DES

RÈGLEMENTS FRANÇAIS ET ALLEMANDS

SUR LE

SERVICE EN CAMPAGNE[1]

AVANT-PROPOS.

Historique succinct des divers règlements en Allemagne sur le service en campagne.

Depuis 1870, les Allemands avaient conservé l'ancienne Instruction sur le service en campagne, parue le 17 juin avant la guerre; mais ce règlement étant devenu insuffisant avec les masses de troupes que l'avenir verra mettre en mouvement, il devenait nécessaire de le modifier.

Afin d'opérer cette modification en connaissance de cause, les Allemands firent paraître, en juillet 1886, un projet de règlement provisoire, qui dut être appliqué par tous les corps, aux manœuvres d'automne, à titre d'expérience.

A la suite de cet essai, une commission générale fut nommée. Composée des sommités de l'armée, et, s'inspirant des nombreux rapports fournis par tous les corps, après les manœuvres, elle remania complètement le projet et modifia même entièrement

---

[1] Règlement allemand du 1er janvier 1900; Règlement français du 28 mai 1895.

certains principes, puis soumit son œuvre à l'empereur qui, après l'avoir examinée et discutée avec son président, le général von Tresckow et le ministre de la guerre, l'approuva, le 23 mai 1887.

Ce règlement était remarquable par sa netteté ; les principes y étaient formulés en quelques mots précis, clairs et très faciles à retenir; les méthodes d'exécution y étaient à peine esquissées sous une forme générale, qui ne fixait que les points de repère, sur lesquels chacun devait s'orienter au besoin.

C'était, en somme, pour les Allemands, une sorte de catéchisme, dans lequel ils avaient formulé tout le corps de doctrines, qui doit fournir les règles de conduite à la guerre.

Dans ce règlement, les Allemands se sont, d'ailleurs, franchement placés sur le terrain de la nation armée, au double point de vue de l'instruction en temps de paix et de la conduite des masses en cas de guerre.

A cette époque, dans l'armée allemande, le Règlement du 23 mai 1887 était certainement celui qui permettait le mieux d'apprécier son organisation, ses procédés tactiques, son esprit militaire et ses mœurs. Légué, comme un testament, par le vieil empereur à son armée, il présentait de plus cette condition particulière d'intérêt qu'à part l'Instruction du 17 juin 1870, dont nous avons parlé plus haut, il était le premier traité complet que nos voisins possédaient sur le service des armées en campagne. On peut dire, d'une manière générale, que, jusque-là, ils avaient vécu sur les instructions du Grand Frédéric à ses généraux et sur différentes prescriptions relatives aux manœuvres d'automne, sujettes d'ailleurs à des variations d'un corps d'armée à l'autre.

En résumé, le Règlement du 23 mai 1887 constituait, à l'époque où il a paru, le plus moderne des documents sur la question.

Mais l'armement se modifie, les idées marchent, l'instruction aussi se développe.

Quelque unanime approbation que rencontre un règlement à son début, comme toute œuvre humaine il est perfectible, et les auteurs du Règlement de 1887 étaient eux-mêmes trop avisés pour s'imaginer que leur travail eût, à tout jamais, ou du moins sous une forme immuable, fixé la doctrine.

Un remaniement de l'Ordonnance de 1887 s'imposait donc. C'est dans ce but que parut le Règlement de 1894, qui réalisa un nouveau progrès ; mais les changements apportés à l'organisation de l'artillerie de campagne, l'attribution de batteries d'obusiers à cette artillerie, l'affectation de l'artillerie à pied (artillerie lourde de l'armée de campagne) aux formations de guerre, la création des troupes de télégraphie, etc., nécessitaient une refonte complète du Règlement de 1894.

Ce fut là l'origine du Règlement du 1er janvier 1900.

Ce dernier règlement a mis en lumière certaines idées qui, précédemment, étaient au second plan. Pour bien comprendre le but visé par chacune de ses prescriptions essentielles, il faut, de toute nécessité, les rapprocher les unes des autres. En procédant ainsi, on s'aperçoit que la plupart d'entre elles, les plus intéressantes, d'ailleurs, au point de vue tactique, se groupent autour de trois ou quatre idées générales, qui les expliquent, qui en fournissent la clef. Ce sont ces idées générales qu'il est important de connaître et que nous nous attacherons à faire ressortir, en les comparant aux idées similaires, développées par le Règlement français du 28 mai 1895, complété par les Instructions pratiques de la cavalerie et de l'infanterie, en date de 1902.

Ajoutons qu'en abordant cette étude, nous nous sommes inspiré des différents articles, fort intéressants, de la *Revue militaire de l'Étranger*.

C'est un commentaire consciencieux des deux règlements français et allemand que nous avons entrepris, et rien de plus.

Les documents auxquels nous avons fait des emprunts sont : 1° la *Revue militaire de l'Étranger ;* 2° les *Essais de Critique militaire* du capitaine Gilbert, dont, la plupart du temps, nous avons épousé les idées si judicieuses ; 3° la *Revue de Cavalerie*.

Commentaire raisonné du Règlement allemand du 1er janvier 1900, comparé au Règlement français du 28 mai 1895.

Division du règlement allemand. — Le règlement sur le Service en campagne allemand est divisé, comme on le sait, en deux parties.

La première est consacrée au service en campagne proprement dit : elle ne comprend pas plus de 140 pages.

La deuxième fixe les règles relatives à l'organisation, à la direction et à l'exécution des manœuvres d'automne.

En tête de ce règlement, qui est un véritable monument de la langue militaire allemande, figure l'ordre par lequel l'empereur Guillaume II approuve l'Ordonnance du 1er janvier 1900.

Cet ordre contient une véritable déclaration de principe, qui constitue, à notre avis, la pierre de touche fondamentale de tous les règlements d'instruction de l'armée allemande.

« Le présent règlement laisse, avec intention, une certaine latitude pour l'exécution pratique du service en campagne. Cette latitude a pour but de développer l'initiative des chefs de tout grade. Elle est absolument nécessaire et ne doit être limitée, en aucun cas, par des prescriptions complémentaires plus précises. »

Rapprochons cette prescription si sage de celle que contient l'ordre impérial, placé en tête du Règlement de manœuvres de l'infanterie, en date du 1er septembre 1888. Cette dernière est ainsi conçue :

« Les latitudes, laissées à dessein dans l'application et dans la marche de l'instruction, ne doivent jamais recevoir aucune atteinte de principe.

« Je réprimerai, sans considération, par la mise à la retraite, toute résistance à cette expression de ma volonté. »

Même ordre d'idées dans le Règlement du 16 septembre 1895 sur les manœuvres de la cavalerie allemande.

Tous ces règlements, d'une manière générale, se font remarquer, ainsi que nous aurons, plus d'une fois, l'occasion de le

constater dans cette étude, par la largeur de leurs prescriptions.

C'est en vain qu'on y chercherait, soit un ordre normal de marche, soit une épreuve de formation de combat.

L'ordre de Cabinet de l'empereur, inscrit en tête du règlement d'infanterie, que nous avons reproduit plus haut, prouve, mieux que tous les commentaires, quelle haute importance l'empereur allemand, chef suprême de l'armée, attache à la mise en pratique constante, dès le temps de paix, du principe de l'initiative.

C'est qu'il se rend parfaitement compte que si l'application heureuse de ce principe a contribué, dans la plus large mesure, aux grands succès de son armée en 1870, la nécessité urgente d'une extension encore plus grande du même principe s'impose, plus que jamais, à tous les degrés de la hiérarchie, en vue des luttes qui mettront aux prises les masses formidables de l'avenir.

Introduction. — L'introduction du Règlement du 1er janvier 1900 fournit un aperçu sur la marche générale de l'instruction dans l'armée, son but, ses moyens, l'enchaînement de ses procédés, à tous les degrés de la hiérarchie.

Deux principes essentiels se détachent de l'ensemble :

1° L'instruction, avec le service restreint, doit être faite strictement en vue de la guerre ;

2° Ses assises solides se trouvent dans l'instruction individuelle de l'homme.

Avec les masses que l'on mettra en mouvement dans les guerres de l'avenir, et vu l'insuffisance numérique des cadres, il importe, plus que jamais, que chacun sache ce qu'il a à faire. Le seul moyen d'obtenir, dans ces masses, l'unité d'action indispensable, est de pousser, le plus à fond possible, l'instruction de l'individu.

En campagne, dit le règlement allemand, la tâche du soldat est simple ; elle se résume en ceci : « rester toujours prêt à marcher et à se servir de son arme ». Son enseignement doit donc se borner au tir, à la marche et à l'éducation morale ; la partie théorique est très restreinte.

Passant aux cadres, le règlement rappelle que c'est par le dressage préalable des sous-officiers dans la compagnie que les officiers formeront leur troupe.

Il esquisse enfin à grands traits tous les procédés de perfectionnement théorique et pratique, physique et intellectuel de l'officier, considéré comme chef et comme instructeur.

Relevons, parmi ces derniers, les voyages d'étude d'infanterie ou de cavalerie et les exercices pratiques, pour les officiers montés, ou conférences pratiques sur le terrain.

Il faut signaler, comme disposition nouvelle, l'obligation imposée à l'officier de cavalerie « de s'exercer à la natation et d'apprendre à exécuter lui-même les destructions de voies ferrées, soit avec des outils, soit avec des explosifs ».

« Une importance particulière sera attachée, en outre, aux exercices de maniement des téléphones et des appareils télégraphiques. »

L'article 24 du Règlement de 1887 prescrivait « des exercices de tir et de combat en terrain varié, avec des détachements composés des trois armes ».

Le Règlement de 1900 précise cette disposition : « Des exercices de tir, auxquels prennent part des troupes de différentes armes, peuvent être utiles, lorsque le terrain permet de les organiser et de les exécuter dans des conditions conformes à celles de la guerre, c'est-à-dire de faire agir les diverses armes, de concert et simultanément ».

Signalons encore, dans le règlement allemand, le paragraphe relatif aux exercices de nuit : « Les marches et combats de nuit, dit-il, seront assez fréquents en campagne, et, en raison des difficultés et de la physionomie particulière qu'ils présentent, ils doivent faire l'objet d'une instruction spéciale ».

Il y a lieu de rapprocher ce passage de cet autre, qui figure au Règlement du 1er septembre 1888 sur les manœuvres de l'infanterie (2e partie) : « La difficulté de franchir les espaces battus par les feux du défenseur obligera, habituellement, l'assaillant à s'arrêter à la limite de cette zone dangereuse ; mais il profitera de la nuit pour gagner le plus de terrain possible et pousser en avant sa ligne de combat, à la faveur de l'obscurité, de façon qu'on puisse engager le feu dès le lever du jour.

Il semble qu'il y ait là comme une indication des procédés tactiques que nos voisins méditent d'appliquer dans ces batailles de deux ou trois jours, qui se livreront sur la Meuse et sur la haute Moselle.

L'Introduction du nouveau règlement allemand se termine par des considérations d'un ordre très élevé, relatives à la manière de donner l'instruction en général.

Nous ne pouvons résister au désir de citer quelques-uns des remarquables aphorismes qui caractérisent tout le système de commandement dans l'armée allemande.

I. — « Dans l'instruction, dit le Règlement du 1er janvier 1900, tout en procédant systématiquement et en passant progressivement du simple au composé, des divers éléments à l'ensemble, il est un principe capital, qu'on ne doit jamais perdre de vue, c'est que la force principale d'une armée réside dans sa préparation constante à une entrée immédiate en campagne. »

II. — Autre principe, non moins important :

« Il est absolument nécessaire de ne pas compliquer l'instruction en recherchant des formes et des types, qui ne sont ni donnés par le règlement, ni applicables en campagne. Chaque supérieur a l'obligation stricte d'y veiller avec le soin le plus scrupuleux. »

Le règlement fait très justement observer, à ce propos, que la guerre ne se fait pas avec le faible effectif du pied de paix, mais avec l'ensemble des forces mobilisées, et que tous les raffinements disparaissent dès le premier jour de la mobilisation.

III. — A citer encore cette autre maxime :

« La guerre amène, à bien des points de vue, des situations bien différentes de celles qui peuvent être représentées dans les manœuvres du temps de paix, où il est impossible de tenir compte d'un point capital : l'adversaire, avec la volonté et la force de résistance duquel il faut compter jusqu'à ce que toutes deux soient brisées.

« Par suite, ces situations nécessiteront souvent des efforts extraordinaires. »

« Dans ce but, dit le règlement, on doit exiger que, depuis le premier soldat jusqu'aux membres les plus élevés dans la hiérarchie, chacun, en toutes circonstances, donne tout ce qu'il peut donner, soit au point de vue de l'intelligence, soit au point de vue des forces physiques Ce n'est qu'à cette condition qu'une

troupe pourra produire, par une réunion concordante de toutes les volontés, son maximum d'efforts. »

IV. — Enfin, l'Introduction se termine par ce paragraphe, d'une si haute portée :

« Avant tout, il faut agir résolument. Chacun, depuis le chef le plus élevé jusqu'au dernier soldat, doit faire preuve d'initiative. Toute inaction, toute indécision, seront toujours beaucoup plus sévèrement jugées qu'une erreur dans le choix des moyens. »

Le Règlement du 1er septembre 1888, sur les manœuvres de l'infanterie, dit de même :

« Le manque d'entrain et la négligence à profiter d'une occasion constituent des fautes plus grandes qu'un choix défectueux des procédés de l'exécution. »

Cet appel vigoureux à l'initiative, élément indispensable du succès à la guerre, constitue, pour ainsi dire, la marque de fabrique des règlements allemands.

PREMIÈRE PARTIE.

TITRE PREMIER.

ORDRE DE BATAILLE. — RÉPARTITION DES TROUPES.

Le titre Ier, qui est le plus concis (il n'a qu'une page), est pourtant des plus intéressants, en ce sens qu'il donne des aperçus nouveaux sur ce qui se passera dans un avenir plus ou moins prochain.

Les troupes d'opérations sont réparties en armées. Il semble, en effet, que, dans la masse énorme des forces qui seront mises en mouvement, le corps d'armée ne sera plus qu'un élément secondaire, qui n'aura qu'un rôle local et passager, tandis que les armées seront la véritable unité avec laquelle se jouera le sort des États.

Les armées sont composées de corps d'armée, de divisions de cavalerie, de divisions de réserve.

Le corps d'armée comprend, comme éléments essentiels : deux ou trois divisions d'infanterie, les sections de munitions, les convois et une section télégraphique de corps d'armée. Ce dernier élément est de création récente. Éventuellement, le corps d'armée dispose encore d'artillerie lourde de l'armée de campagne et d'un deuxième bataillon de pionniers.

La division d'infanterie comporte, comme éléments constitutifs : deux ou trois brigades d'infanterie, à l'une desquelles peut être affecté un bataillon de chasseurs, une cavalerie divisionnaire, une brigade d'artillerie de campagne, avec des sections légères de munitions, une compagnie de pionniers de campagne, un équipage de pont divisionnaire et une ou deux compagnies ambulancières.

Une division de cavalerie comprend ordinairement : trois brigades de cavalerie, un groupe d'artillerie à cheval et un détachement de pionniers.

Une division de réserve a, d'une façon générale, la même composition qu'une division d'infanterie. En général, on lui affecte une section divisionnaire de télégraphistes de réserve.

Comment les Allemands entendent-ils jouer de ces divisions de réserve ? Quelle place leur assigneront-ils dans la colonne en marche au combat ?

Le règlement allemand semble admettre que ces divisions font partie de l'armée de première ligne. Quant à leur emploi sur le théâtre d'opérations, il n'est pas possible, cela ce conçoit, de formuler de conclusions certaines à ce sujet.

Il semble, toutefois, à en juger d'après certains écrivains militaires allemands, que nos voisins d'outre-Vosges aient une tendance à assigner à ces divisions de réserve des missions distinctes, et qu'elles ne seront pas amalgamées avec les troupes actives.

Elles occuperaient, par exemple, sur les flancs et les derrières de l'armée en marche, des positions successives qu'elles retrancheraient avec soin. Elles assureraient ainsi, à l'armée, sa ligne de retraite et une entière indépendance de mouvement ; elles préviendraient son morcellement sur les lignes d'étapes ; elles lui fourniraient, dans l'offensive, une série de pivots d'opérations, plus commodes que les places fortes que nous avons voulu nous ménager dans la défensive.

L'armée active ou opérative demeurerait ainsi le véritable, l'unique instrument offensif.

Il suffit, pour s'en rendre compte, de se reporter à l'étude remarquable du capitaine Gilbert, sur les dessous de la loi militaire allemande, et à une étude parue dans la *Revue de Paris* (février 1897) sur la frontière de l'Est, qui, quoique non signée, décèle le style si caractéristique du capitaine Gilbert.

On lit, dans cette dernière, ce qui suit à ce sujet :

« La préparation matérielle de l'organisme militaire allemand et la réorganisation de l'armée en 1893, complétée par celle de 1897 (création de 42 nouveaux régiments), poursuivent et atteignent le but offensif visé par nos voisins. Une armée de choc a été créée, au moyen de 80,000 sous-officiers rengagés. Elle atteint, en paix, un effectif d'environ 580,000 hommes, et sera portée, s'il faut en croire les journaux d'outre-Rhin, en 1898, à 600,000 hommes.

« Actuellement les deux plus jeunes classes de réserve (hommes n'ayant pas 25 ans) suffisent pour porter l'effectif permanent du pied de paix au pied de guerre. Dès à présent, 22 corps d'armée, à 32 bataillons, 9 divisions de cavalerie, formant un total de 950,000 combattants, constituent l'armée de rupture. Elle a pour mission de se sacrifier totalement, s'il le faut, pour désorganiser nos forces et donner ainsi libre champ à l'armée de seconde ligne. Celle-ci, l'armée d'invasion, est composée d'hommes plus âgés, mariés, pères de famille, commerçants, etc. »

Cette armée d'invasion sera, très probablement, composée de corps d'armée de réserve et comprendra tout au moins des divisions de réserve.

TITRE II.

DES RELATIONS ENTRE LES ÉTATS-MAJORS ET LES TROUPES.

CHAPITRE PREMIER.

De la rédaction des ordres. — Bien que le règlement n'en parle pas, il n'est peut-être pas inutile de définir ce qu'est, en Allemagne, le service d'état-major.

Ce service n'est autre chose que le trait d'union et le porte-parole du commandement supérieur avec les unités qui composent les différentes fractions de l'armée.

L'officier d'état-major allemand, s'il faut en croire Bronsart de Schellendorf, qu'il appartienne au grand quartier général, à un quartier général d'armée, de corps d'armée, de division, a toujours son point d'attache auprès du chef d'état-major.

C'est là qu'il prend son mot d'ordre. Formé à l'école de Moltke ou de Waldersee, il s'inspire de leurs leçons, devine leur pensée et la traduit mieux que personne.

Ainsi s'obtient cette unité de vues dans le commandement, qui semble absolument urgente, pour assurer un emploi rationnel des masses. « La situation de l'état-major prussien, écrit Bronsart, indépendant et relevant du seul chef de l'armée, peut être considérée comme une des causes essentielles des grands services rendus par lui dans les dernières campagnes. C'est un organisme dont les artères pénètrent toute l'armée, pour y recueillir des enseignements pratiques, en même temps qu'elles y apportent un courant commun de principes et de doctrines. »

Ce système ne paraît pas être, cependant, à l'abri de tout reproche. Il a, tout au moins, le grave inconvénient, à notre avis, de tendre à annihiler la personnalité des généraux, car le fait de recevoir la bonne parole émanant du grand état-major n'équivaut-il pas, implicitement, pour les généraux allemands, à une sorte de mise en tutelle, qu'ils doivent probablement accepter parfois à contre-cœur. L'histoire de la guerre de 1870 prouve que ce système n'est pas sans présenter des inconvénients et que sa mise en pratique réclame beaucoup de doigté.

Quoi qu'il en soit, le rôle de l'état-major étant ainsi compris en Allemagne, il est clair qu'il n'est pas nécessaire d'avoir de nombreux officiers, et qu'un seul capitaine peut suffire pour une division, et quatre, en tout, pour un corps d'armée.

Le nombre des officiers du service étant ainsi restreint (187, Prusse ; 238, en tout, pour l'Allemagne), il est clair que l'Allemagne peut choisir pour ce service des gens absolument supérieurs, qui ont, en outre, l'avantage de se connaître. Mais il faut remarquer aussi que ces officiers n'ont pas, en Allemagne, la besogne qui incombe, en France, au service d'état-major.

Les officiers d'état-major allemands se réservent la partie

absolument militaire, les renseignements et la rédaction des ordres, la préparation des opérations. Ils laissent à un nombreux personnel d'officiers détachés (adjudantur) toutes les questions d'écritures, rapports, etc.

Si nous nous sommes appesanti, un peu longuement, sur cette question du fonctionnement du service d'état major, c'est qu'elle présente, incontestablement, une importance capitale.

Car, ainsi que le dit fort justement un écrivain militaire français, dont les études sont fort appréciées, non seulement en en France, mais aussi en Allemagne, le capitaine Gilbert : « La création propre des Allemands, leur progrès sur Napoléon même, est précisément l'organisation du commandement, sa répartition à tous les échelons, le sens philosophique de l'initiative et de la responsabilité à attribuer à chacun ; d'un mot, et sous une forme concrète, le service d'état-major. »

Le titre II comporte quatre chapitres :

1° Rédaction des ordres ; 2° Renseignements, comptes rendus, rapports, croquis, journaux de marche ; 3° Transmission des ordres ; 4° Principes généraux sur la correspondance écrite.

Ce groupement, dans un même titre, de tout ce qui concerne la correspondance militaire, nous paraît absolument logique ; il permet d'établir, en matière de rédaction, un véritable corps de doctrines.

Nous détacherons du chapitre Ier cette prescription, qui résume toutes les autres :

« Il est de principe qu'un ordre doit comprendre tout ce que le subordonné ne peut pas ordonner lui-même pour atteindre le but indiqué, mais rien de plus. »

Là est le secret de cette concision remarquable que présentent les ordres de marche des armées allemandes en 1870, ce que von der Goltz oppose, orgueilleusement, aux longueurs des circulaires adressées aux armées de la Défense nationale. Là aussi se trouve une première application de ce principe vital, source de tous les grands succès à la guerre : « L'initiative entière laissée à chacun, dans sa sphère. »

La distinction que font les Allemands, dans leurs ordres, est très simple :

D'une part (art. 53), les ordres relatifs aux opérations, sous la

rubrique générale : ordres de mouvement, et qui comprennent les ordres de marche proprement dits, les ordres d'avant-postes, de détachements, etc.

Ces ordres, quand on ne peut prévoir la situation au moment où ils seront exécutés, deviennent plus sobres de détails, indiquent plus exclusivement l'objet, en s'abstenant de faire connaître les moyens d'exécution ; on leur donne alors le nom « d'instructions générales » (directiven). Ce sont des « instructions » que le généralissime ou les commandants d'armée adressent, le plus souvent, à leurs sous-ordres.

Une nouvelle prescription a été insérée dans le Règlement du 1er janvier 1900 ; elle a trait aux ordres relatifs à la retraite : « Les ordres visant le cas d'une retraite éventuelle ne doivent être communiqués qu'aux échelons les plus élevés, et toujours à titre confidentiel. »

Nous rencontrons, ici encore, cette préoccupation constante, qui est, sans contredit, la caractéristique du haut commandement allemand : aller toujours de l'avant et éviter, par suite, avec le plus grand soin, de déprimer le moral des troupes, en leur faisant entrevoir à l'avance l'éventualité d'une retraite.

En second lieu, le règlement parle des ordres qui n'ont pas trait immédiatement aux opérations, qu'il range sous la rubrique : ordres journaliers. Ce sont ceux qui concernent le service intérieur des corps, les réponses aux demandes, les allocations, les récompenses, etc.

Cette dernière catégorie d'ordres doit toujours être distincte de celle des ordres de mouvement.

CHAPITRES II, III ET IV.

Renseignements, comptes rendus, rapports, croquis, journaux de marche, transmission des ordres, principes généraux pour la correspondance écrite. — Nous ne citerons, dans les deux chapitres II et IV du règlement allemand, un peu prolixes, au sujet de la rédaction des rapports et de la transmission des ordres, que les dispositions essentielles, et particulièrement les prescriptions nouvelles.

Notons, entre autres, les indications fournies par les articles 58, 59, 62, 63, 68 et 69.

1° « La réunion de tous les moyens d'information provenant des propos des habitants, des journaux, etc., incombe surtout à la cavalerie placée en première ligne (art. 59).

2° « Souvent ce sera un grand point, pour un chef, de savoir qu'à tel moment la situation ne s'était pas modifiée, qu'à telle heure on n'avait pas encore rencontré l'ennemi sur un point donné. »

Souvent aussi la confirmation de nouvelles déjà données aura, pour lui, une importance particulière (art. 63).

3° Citons encore une prescription nouvelle (art. 68) :

« Dans les cas urgents, les renseignements doivent être envoyés, non seulement aux chefs directs, mais encore aux échelons supérieurs. Un avis direct doit toujours être adressé à toute troupe menacée par l'ennemi, indépendamment de tout autre avis qu'il peut y avoir lieu d'expédier. »

4° L'article 69 contient une disposition, que nous considérons comme étant de la plus haute importance, pour assurer la convergence des efforts, en vue du but commun à atteindre, condition *sine qua non* du succès :

« Les troupes voisines sont obligées de se tenir constamment et réciproquement au courant des renseignements importants qu'elles obtiennent sur l'adversaire, et des modifications qui peuvent survenir dans leur propre situation. »

Rapports. — En ce qui concerne les rapports, le règlement allemand n'indique pas seulement dans quel esprit ils doivent être écrits, mais il fixe encore leur format, leurs suscriptions, celles de l'enveloppe, etc., toutes choses que nous avons réservées, et cela avec une juste raison, à nos instructions pratiques des différentes armes. A ce dernier point de vue, disons, en passant, qu'elles nous paraissent fort bien conçues et ne le cèdent en rien au règlement allemand.

Transmission des ordres et renseignements. — Nous avons vu (art. 69) que la nouvelle ordonnance allemande insiste sur la nécessité des relations indispensables entre les divers éléments d'une troupe en campagne. Il fallait donc songer aux moyens d'assurer l'application des prescriptions relatives à cette question. Comme nous allons le voir, c'est un point que le Règlement de 1900 n'a pas perdu de vue.

Au nombre de ces moyens, nous en voyons figurer deux nouveaux : le téléphone et les vélocipédistes.

« Mais, dit le règlement, le télégraphe et le téléphone, particulièrement en pays ennemi, refuseront souvent leurs services, et, parfois même, quand on sera sûr de leur fonctionnement, ils ne dispenseront pas d'envoyer, en même temps, des communications écrites.

« Partout où l'on dispose de bonnes routes, on emploie, avec avantage les vélocipédistes à la place des plantons montés et des estafettes de cavalerie. On les utilise, en particulier, à la pointe d'avant-garde, pour relier celle-ci avec les échelons en arrière.

« Aux avants-postes, quand le terrain le permet, on en attribue aux compagnies de grand'garde et au gros, pour s'en servir à la place des cavaliers estafettes. »

Le règlement allemand de 1900 s'étend aussi sur l'emploi des postes de correspondance, désignés, en Allemagne, sous le nom de relais, et il précise les circonstances dans lesquelles il y a lieu d'en établir.

Il s'exprime ainsi, à ce sujet, à l'article 99 :

« Pour assurer la transmission, à de grandes distances, des ordres et des renseignements, il peut être nécessaire, si l'on ne dispose pas d'une ligne télégraphique sûre, d'établir des postes de correspondance, aussi bien pendant le stationnement que pendant le combat. Il peut être nécessaire, également, pour relier des colonnes de marche éloignées, d'établir sur les routes intermédiaires des relais, qui se déplacent par bonds successifs. »

Remarquons, en passant, que les postes de correspondance allemands sont toujours fixes. Ils admettent un effectif et un espacement différents, suivant la durée probable de leur emploi.

Si les communications sont établies pour des raisons passagères, les postes compteront quelques cavaliers et seront à une distance maximum de 20 kilomètres les uns des autres.

Si les communications doivent être maintenues pendant longtemps, les postes seront bien plus espacés et composés d'un sous-officier et de cinq à dix cavaliers.

Notre Instruction pratique de 1902 sur le service de la cavalerie en campagne a apporté, sur ce point, à celle du 24 décembre 1896, quelques modifications.

Cette dernière Instruction prescrivait, à l'article « postes de correspondance » (p. 32), ce qui suit : « L'effectif de ces postes est variable, et, en outre, la distance qui les sépare dépend des circonstances, sans toutefois tomber au-dessous de 6 kilomètres. » Enfin l'Instruction de 1896 ne parlait que de postes fixes.

L'Instruction pratique de 1902 indique (art. 8, p. 18) : 1° Que l'effectif des postes de correspondance est de quelques cavaliers estafettes, commandés par un gradé ; 2° que la distance qui les sépare varie avec leur effectif, et qu'en terrain ordinaire elle est généralement de 10 à 12 kilomètres ; 3° que les postes de correspondance sont ordinairement fixes, mais qu'ils peuvent être, exceptionnellement, mobiles. Mais revenons au règlement allemand.

Pour faciliter l'arrivée à destination des renseignements et des comptes rendus, l'Ordonnance de 1900 reproduit (art. 80) les prescriptions suivantes, qui figuraient déjà dans la feuille rectificative de 1890 :

« Les états-majors d'armée, de corps d'armée et de division, disposent d'un planton monté, porteur d'un fanion, destiné à indiquer le point où stationne le général commandant et à faciliter ainsi la transmission des ordres et des renseignements. »

Le point où stationne l'empereur est indiqué, éventuellement, par l'étendard impérial (fond jaune coupé par une croix noire, portant, en son centre, l'écusson de l'Empire, et, au bas, la croix de fer et la date 1870).

L'attribution de « Meldereiter », estafettes de cavalerie ou encore de chasseurs à cheval[1], dénomination officielle, aux divers groupes tactiques créés par les ordres fixant la répartition des troupes pendant les marches, les combats et aux avant-postes, était déjà prescrite par le Règlement de 1887.

Actuellement, 17 corps d'armée ont chacun leur escadron de « Meldereiter » qui, en temps de paix, est rattaché à l'un des régiments de cavalerie du corps d'armée.

Dans l'esprit du haut commandement, ces cavaliers qui doivent être, aux manœuvres et en campagne, répartis entre les

---

[1] « Jaeger zu Pferde ».

régiments d'infanterie, seraient destinés, non pas seulement à assurer le service de liaison entre les divers éléments de l'infanterie, mais encore à l'éclairer, conjointement avec les patrouilles de cette dernière arme, et à la couvrir contre les surprises de l'ennemi.

Car il est évident qu'avec la longue portée, la précision et la rapidité du tir des nouvelles armes, mais surtout aussi en raison de l'emploi, par toutes les grandes armées européennes, de la poudre sans fumée, les surprises seront plus faciles, plus fréquentes et plus dangereuses que par le passé [1].

Pour résumer tout ce qui a trait aux relations entre les états-majors et les troupes, nous dirons que le titre II du règlement allemand, qui traite la question, nous paraît trop prolixe pour un règlement général s'appliquant à toutes les armes.

Nous estimons que les auteurs de notre Règlement du 28 mai 1895, conçu à large envergure, ont été mieux avisés, en renvoyant à cet effet aux Instructions pratiques (infanterie et cavalerie) pour tout ce qui a trait aux rapports et à la transmission des ordres.

THIRY,
Chef de bataillon au 26e rég. d'infanterie.

(*A continuer.*)

---

[1] Il est question, maintenant (1905) en Allemagne, de grouper les escadrons de « Jaeger zu Pferde », pour en faire de nouveaux régiments de cavalerie à 4 escadrons, ce qui augmenterait l'effectif de cette arme de 4 nouvelles unités.



ÉDUCATION ET INSTRUCTION

DE LA COMPAGNIE

EN VUE

DU SERVICE EN CAMPAGNE[1]

CHAPITRE VI.

SERVICE DE SURETÉ EN STATION.

I. Divers modes de stationnement : cantonnement ordinaire, cantonnement d'alerte, bivouac, cantonnement-bivouac. — II. Nécessité d'un service de sûreté en station. — Poste. — Réserve des postes d'avant. Postes aux issues. — Postes d'examen. — III. Reconnaissance d'une ligne d'avant-postes. — Attaque d'un poste. — Mesures prises par le poste pour repousser l'attaque.

I. *Divers modes de stationnement. — Cantonnement ordinaire.* — Les troupes se reposent pendant la nuit à l'intérieur des locaux couverts toutes les fois qu'il en existe dans la zone de leurs marches.

Autant que possible, les diverses unités sont groupées.

Un bataillon, une compagnie occupera les deux côtés d'une même rue. Les petites fractions (escouades, demi-sections, sections) seront réunies de façon à occuper la même maison ou le même local; les officiers sont logés dans le même quartier que leur troupe.

Dès l'arrivée au cantonnement, des sentinelles sont placées

---

[1] Voir les livraisons de 1904 et celles de 1905.

[illegible] les hommes [illegible]

Cantonnement [illegible]. — [illegible] le cantonnement [illegible] immédiate [illegible]

[illegible] fractions constituées. [illegible] près à [illegible] même les [illegible]

Bivouac. — [illegible] peut être ou sous [illegible]

Cantonnement bivouac. — [illegible] complète en cantonnement [illegible] jardins et les cours des [illegible]

La préparation d'un cantonnement, l'installation au cantonnement ou au bivouac, le service, les mesures de police sont [illegible] qui s'apprennent rapidement par la pratique des manœuvres et que nous ne développerons pas ici.

Il faut retenir que, le soir, les troupes ne prennent de repos qu'après avoir tout préparé pour une prise d'armes subite. Les ordres sont transmis par les plantons que les compagnies détachent à la garde de police. Si les ordres ne sont pas arrivés à l'appel du soir, les troupes doivent être le lendemain prêtes à partir à l'heure fixée. A ce moment seulement, on leur communique les ordres. Il n'est fait exception à cette prescription que pour les unités qui doivent partir avant l'heure indiquée.

L'alerte est donnée par la générale. Les unités se rassemblent alors aux lieux de rassemblement particuliers d'où elles sont conduites par leurs chefs à la place d'armes fixée pour toutes les troupes cantonnées dans la même localité.

II. [illegible] *de sûreté en station.* — Après les [illegible] de marches longues et parfois suivies de combats, il est [illegible] que les hommes, pour recommencer le lendemain [illegible] trouvent dans leurs cantonnements [illegible]

Ce résultat est obtenu si, pendant que le plus grand nombre se repose, une petite fraction veille sur leur sécurité et en cas d'attaque, peut, grâce à un placement judicieux, résister le temps nécessaire pour permettre à tout le monde de prendre les armes et de concourir à la défense commune. L'organisation prévue pour cette veillée des armes autour des troupes endormies constitue le service de sûreté en station. Voici en quoi il consiste :

Les troupes cantonnées se couvrent tout autour par une ligne de postes. Si l'on représente schématiquement par un cercle la ligne de ces postes, la troupe cantonnée y occupera intérieurement une position excentrique, telle que A, AB étant la direction de l'ennemi telle qu'elle ressort des renseignements. De ce côté, qui est le plus exposé (secteur CAD) les postes sont plus importants et plus éloignés que sur les flancs.



Fig. 14.

Sur lès flancs (secteurs CAE et DAF), les postes sont plus forts et poussés plus loin qu'en arrière (secteur EAF), où l'on place seulement des postes aux issues du cantonnement.

Les postes d'avant (ceux qui occupent la partie CBD de la ligne ont en général une réserve (vers O, par exemple).

L'effectif total des troupes d'avant-postes (postes et réserve, est réduit au strict nécessaire.

Postes. — Leur force est de quelques hommes, d'une escouade, d'une demi-section, d'une section, d'un peloton. La ligne sur laquelle ils sont établis est assez distante du cantonnement pour que les troupes cantonnées disposent du temps et de l'espace nécessaires pour prendre leurs dispositions en cas d'attaque, et elle est choisie de manière à utiliser les avantages du terrain.

Les points importants de cette ligne (surtout ceux où elle est coupée par des chemins ou jalonnée par des croisées de route, des couverts ou obstacles d'une facile défense), comme aussi la direction de l'ennemi, déterminent la force et l'emplacement particuliers à chaque poste. Ainsi, une grande route qui, du cantonnement conduit à la zone ennemie sera gardée par une section ou un peloton, suivant l'importance de la troupe cantonnée, tandis que sur une route moins importante et située sur

le flanc des cantonnements, on dispose un poste d'une escouade ou d'une demi-section. En arrière, aux issues, quelques hommes à un demi-kilomètre de la sortie suffiront.

Service dans les postes et à la réserve. — Dans les postes de quelques hommes et d'une escouade, tout le monde veille constamment; une sentinelle simple est placée à une centaine de pas [illegible] en avant et sur le flanc du poste dont les hommes doivent à tout moment pouvoir se trouver instantanément déployés en tirailleurs [illegible] prêts à commencer le feu.

Toutes les trois ou quatre heures, une petite patrouille est envoyée par le poste s'il est d'une escouade, jusqu'à 2 kilomètres environ en avant du front. Si le poste est de quelques hommes, il n'est pas envoyé de patrouilles, mais un homme peut de temps à autre s'éloigner et gagner un observatoire voisin qui permette d'élargir le cercle de surveillance.

Dans les postes d'une demi-section ou d'une section, la moitié de l'effectif veille constamment, le reste est au repos déployé sur l'emplacement de tir. On dispose le nombre de sentinelles doubles strictement nécessaire, généralement deux à une centaine de mètres en avant et en dehors des extrémités du poste de manière que le front soit dégagé et les flancs gardés.

Une petite patrouille est, autant que possible, constamment en mouvement en avant du front jusqu'à 2 kilomètres[1].

Dans les postes d'un peloton, une demi-section veille; pour les sentinelles et patrouilles, mêmes dispositions que dans les postes de section.

Le service de nuit dans les postes est traité en détail au chapitre suivant relatif aux exercices de nuit.

La réserve des postes d'avant a le quart de son effectif de piquet avec une sentinelle devant les armes.

---

[1] Les patrouilles se conforment aux prescriptions indiquées pour les patrouilles du service de sûreté en marche. Lorsqu'elles rentrent, elles rendent compte ou bien que sur tels ou tels points elles n'ont rien aperçu, ou bien, si elles ont quelque chose à signaler, elles en font le rapport comme il a été enseigné aux éclaireurs, au chapitre IV, en ajoutant l'heure à laquelle les faits rapportés ont été vus, ou, à défaut de l'heure, combien de temps environ s'est écoulé au moment de leur rentrée depuis l'instant où ces faits se sont passés.

Cette réserve est établie en un point qui lui permette, grâce à de faciles communications en éventail, de se porter promptement sur un point quelconque de la ligne des postes.

Liaison des postes. — Si le terrain est couvert et d'un parcours difficile, il est inutile de se préoccuper de la liaison des postes dès qu'on a gardé tous les chemins d'accès. La surveillance sera complétée là où il sera nécessaire par le va-et-vient incessant des patrouilles. Si le terrain est très découvert, le choix d'emplacements dominants comme observatoires soit pour les postes, soit pour les sentinelles assurera mieux une surveillance de tout le terrain à garder que ne le ferait une ligne continue de sentinelles, faible partout parce que disséminant les forces disponibles.

Si le terrain est d'aspects divers, tantôt accidenté et coupé, tantôt facile, c'est le jugement qui, comme le dit le règlement, décidera des mesures à prendre. Ici, les postes seront plus nombreux, fournissant plus de sentinelles ; là, ils seront plus clairsemés et se garderont par une seule sentinelle.

Un système d'avant-postes doit être simple (une ligne de postes, une réserve) ; il doit éviter la dissémination des forces ; si, aux avant-postes, cette dissémination est un mal nécessaire, du moins faut-il la limiter.

Les postes seront d'une unité constituée ; ceux de quelques hommes seront d'une demi-escouade.

La ligne des postes fournit de petites patrouilles qui poussent jusqu'à environ 2 kilomètres en avant le jour et 1 kilomètre environ la nuit.

La réserve fournit : 1° des rondes d'officier sur la ligne des postes ; 2° de grosses patrouilles ou petites reconnaissances (une escouade ou une demi-section) ayant une mission déterminée telle que le parcours d'un itinéraire donné ou la visite de points importants nettement fixés et tels que fermes, villages, bois, etc... Ces grosses patrouilles peuvent aller jusqu'à 3 kilomètres environ en avant de la ligne des postes.

Travaux. — Les postes s'établissent de manière à enfiler les routes de leurs feux ; à cet effet, ils choisissent un emplacement à un tournant de route et de manière à se trouver en dehors de la route ; s'ils occupent alors le sommet d'un encaissement ou

s'ils sont déployés derrière un talus ou une haie, le poste sera en mesure de tenir plus longtemps.

Si la route est droite, pour bien la battre, il faudra que le poste s'établisse à cheval dessus, mais alors il sera nécessaire de procéder avec les outils portatifs et ceux de la voiture à certains travaux pour barrer la route et abriter les tireurs. Ces travaux seront plus importants si l'on marche en retraite parce qu'ils ne gêneront pas le lendemain le débouché des colonnes. Si un mouvement est à prévoir par la route le lendemain, les barricades doivent être faciles à enlever et pour cela on les constituera avec des charrettes, des herses et du fil de fer; dans le cas contraire, on établira des tranchées-abris.

A la réserve, on exécutera également des travaux défensifs permettant de tenir sur une position intermédiaire entre celle des postes et le cantonnement.

Les travaux doivent toujours être simples; les plus simples donnent souvent d'excellents résultats, et l'on ne peut d'ailleurs demander un travail pénible à des troupes d'avant-postes.

Poste d'examen. — On appelle ainsi un poste dont la fonction est d'examiner toutes les personnes qui, pour une raison quelconque, veulent franchir la ligne des postes dans un sens ou dans l'autre.

Ces personnes sont renvoyées au poste d'examen directement ou par l'intermédiaire des chefs de poste, si ces derniers jugent utile de s'en charger et de les y faire conduire sous escorte.

Les postes et sentinelles se conforment dans leur service aux prescriptions des paragraphes 40, 41 et 42 du décret sur le service en campagne relativement aux consignes générales à observer.

Les exercices suivants prépareront la compagnie au service d'avant-postes.

N° 120. — A. Placement d'un poste d'une demi-escouade surveillant une direction déterminée. Chaque sous-officier de la compagnie est chargé d'établir un poste et de lui donner l'instruction. Les hommes doivent posséder quelques idées simples mais bien nettes sur l'organisation du système de sûreté et les obligations des sentinelles.

Sur les postes et les sentinelles repose la sécurité des troupes

cantonnées ; si ces troupes sont surprises, l'honneur de ceux qui veillaient sur elles en est atteint. Le service des places doit développer, en temps de paix, chez les hommes le sentiment de la fidélité scrupuleuse à la consigne et de la responsabilité qui pèse sur une sentinelle.

N° 121. — B. Placement d'un poste d'une escouade.
N° 122. — C. Placement d'un poste d'une demi-section.
N° 123. — D. Placement d'un poste d'une section.
N° 124. — E. Placement d'un poste d'un peloton.
N° 125. — F. Placement d'une réserve de postes.
N° 126. — G. Placement d'une ligne de postes (on disposera un poste d'examen et des postes d'issues).

III. *Reconnaissance d'une ligne d'avant-postes.* — Cette reconnaissance s'exécute au moyen de patrouilles qui essaient de voir l'emplacement occupé par les postes et leurs sentinelles, soit en gagnant des observatoires naturels, soit en avançant sur les chemins jusqu'à ce qu'elles découvrent ou se heurtent aux sentinelles de l'ennemi. Pour connaître l'emplacement des postes, elles seront parfois obligées d'attaquer leurs sentinelles pour forcer les postes à se montrer. Parfois même, il sera nécessaire d'attaquer les postes eux-mêmes pour préluder à une opération plus complète.

N° 127. — *Attaque d'un poste.* — Lorsque l'emplacement d'un poste et de ses sentinelles a été déterminé par une reconnaissance préliminaire, la fraction chargée de l'enlever s'avance en utilisant un cheminement qui la défile le plus longtemps possible aux vues de l'ennemi. Elle envoie, pour occuper son attention et celle de ses sentinelles, une grosse patrouille sur un autre point que celui où elle est décidée à attaquer; cette patrouille harcèle les sentinelles et ouvre le feu. Pendant ce temps, la fraction assaillante, utilisant les parties couvertes du terrain, cherche à gagner le flanc du poste. Dans cette marche, elle se fait précéder et flanquer par quelques éclaireurs. Ces hommes ripostent seuls au feu des sentinelles ennemies; le gros de la fraction s'avance le plus rapidement possible pour ne pas donner au poste le temps de se retourner.

Nous n'envisageons pas ici l'attaque de nuit qui est traitée dans le chapitre suivant.

Nº 128. — *Mesures prises par le poste pour repousser l'attaque.* — Dès qu'une force ennemie est signalée, le poste se déploie sur son emplacement de tir, les armes sont chargées et la baïonnette est mise au canon ; des flanqueurs sont envoyés par surcroît de précaution à environ 200 mètres sur les flancs; la réserve est prévenue; le poste, dès que l'ennemi prononce son attaque, cherche à le repousser par des feux ajustés, en utilisant au besoin la répétition. Le choix de l'emplacement et les travaux exécutés prennent alors de l'importance en garantissant le poste contre un facile abordage de l'ennemi qui est maintenu plus longtemps sous le feu de la défense.

CHAPITRE VII

EXERCICES DE NUIT.

I. Exécution des marches. — Assurer la direction et la liaison dans la colonne. — Prescriptions diverses à observer par les troupes. — Mesures de sécurité. — Orientation au moyen de l'étoile polaire. — Attaque d'une colonne en marche ; mesures pour repousser cette attaque. — II. Arrivée de nuit au cantonnement. — Prise d'avant-postes. — Garde des issues. — Service de nuit dans les postes. — Attaque d'un poste, d'un cantonnement; mesures prises par la défense. — III. Prise de bivouac pendant la nuit. — Mesures de sécurité. — Attaque d'un bivouac; mesures prises pour faire face à l'attaque. — IV. Avant-postes en fin de combat. — Evacuation d'une position pendant la nuit. — Marche en retraite. — Prise d'un cantonnement d'alerte.

I. *Exécution des marches.* — L'officier directeur de l'exercice choisit d'avance d'après la carte et reconnaît à cheval un itinéraire favorable, c'est-à-dire qui emprunte des routes, de bons chemins et même quelques amorces de pistes faciles et sans danger en pleine campagne.

Assurer la direction et la liaison dans la colonne. — La compagnie étant groupée au quartier, il explique que, dans une marche de nuit, il importe de prendre des mesures particulières pour être assuré que la colonne entière suivra l'itinéraire prescrit.

Ces mesures sont les suivantes :

1° Un officier pourvu d'une carte, d'une lanterne sourde, et au besoin accompagné d'un guide sûr, marche en tête;

2° Les distances habituelles entre les éléments de l'avant-garde sont diminuées de moitié environ. Les hommes de communication marchent par deux et à une trentaine de mètres environ les uns des autres. Chaque fois qu'un groupe de deux de ces hommes va changer de route, l'un d'eux se retourne vers le groupe qui suit et crie « à droite » ou « à gauche », suivant le sens de la nouvelle direction. Un des hommes de ce groupe répond « marche » pour indiquer qu'il a entendu;

3° Le chef de la colonne laisse en outre des gradés aux carrefours, où cela paraît utile, pour indiquer la nouvelle direction. Ces gradés sont relevés de bataillon en bataillon.

Prescriptions diverses à observer par les troupes. — Silence absolu pendant la marche, défense de fumer, éviter le bruit produit par l'armement et l'équipement, ne pas s'éloigner pendant les haltes.

Mesures de sécurité pendant la marche. — Il est très difficile de faire usage du feu, la nuit surtout, s'il fait un temps obscur. Il est donc moins nécessaire que le jour d'être gardé très loin, mais l'attaque rapprochée à la baïonnette et en masse est alors à redouter, et il faut toujours rester groupé le plus possible pour être à même de la repousser. Les petits détachements sont d'ailleurs plus vite pris de paniques et peuvent les transmettre aux autres éléments de la colonne, grâce aux intervalles qui les en séparent et qui leur permettent de fuir. Donc, la nécessité d'être groupé impose la diminution des distances entre les divers éléments de la colonne (échelons d'avant-garde, gros, etc.). Nous avons déjà vu que cette diminution était nécessaire pour assurer la liaison et le parcours exact de l'itinéraire prescrit.

On évitera aussi d'envoyer des détachements de flanc.

Si la proximité de l'ennemi fait craindre une attaque, on enverra simplement sur toutes les bonnes routes ou les bons chemins qui embranchent sur l'itinéraire suivi des patrouilles qui se porteront à petite distance et observeront pendant que la colonne s'écoule. On a, dans le chapitre IV (service de sûreté en

marche) examiné le fonctionnement de ce genre de patrouilles. Si le terrain est couvert, l'ennemi, ne pouvant suivre que les routes, sera éventé par ces patrouilles. Si le terrain est facile et découvert, les patrouilles envoyées, au lieu de s'allonger dans le sens de la route, étaleront leurs éclaireurs en éventail, de manière à surveiller 300 ou 400 mètres de terrain.

N° 129. — *Orientation au moyen de l'étoile polaire.* — L'instructeur donne à ce sujet les explications consignées dans l'instruction provisoire.

N° 130. — La compagnie est ensuite mise en marche par l'ordre suivant : « Telle section avant-garde (une section ayant un officier); itinéraire : (par écrit); vitesse : 4 kilomètres à l'heure. Le commandant de la compagnie fixera l'heure des haltes. Le commandant de la section d'avant-garde enverra des patrouilles de quatre hommes sur toutes les bonnes routes débouchant sur la droite de l'itinéraire (zone supposée seule dangereuse). Les patrouilles se porteront à 100 mètres et rejoindront, sans arrêt, sauf pendant les haltes où elles couvriront pendant leur durée. »

La compagnie est alors mise en marche dans l'ordre ci-dessous donné à titre d'exemple :

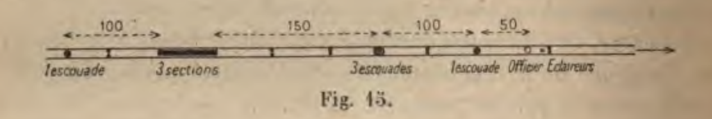


Fig. 15.

En cours de marche, l'instruction peut faire exécuter l'exercice n° 49 déjà indiqué au chapitre IV (arrivée de nuit à un village).

N° 131. — *Attaque d'une colonne en marche et mesures pour repousser cette attaque.* — L'instructeur figure l'ennemi avec une section prise au gros de la campagnie.

Cette section se dirige de manière à tomber groupée et la baïonnette haute sur les deux sections qui forment le gros en utilisant une bonne route embranchant sur l'itinéraire suivi et dont elle a reçu connaissance.

L'attaque de nuit d'une colonne en marche n'est qu'une charge compacte à la baïonnette conduite avec la plus grande vigueur pour ne pas donner à l'ennemi le temps de se reconnaître, et créer la panique la plus complète.

Quant aux colonnes en marche, voici par quels moyens elles peuvent faire face à ces attaques :

1° Moyens préventifs de sécurité. Ce sont ceux dont nous avons parlé plus haut (distances diminuées, éviter les détachements, patrouilles de position).

2° Dès que ces patrouilles aperçoivent l'ennemi, elles tirent pour donner l'alarme. Aussitôt les fractions voisines du point d'attaque s'arrêtent, mettent la baïonnette au canon, et, dès que la colonne assaillante est aperçue, les chefs des sections les plus proches précipitent leurs sections sur elle. Ainsi la seule défense est d'attaquer, et dans cette lutte à « l'arme froide » le plus vaillant l'emporte.

L'instructeur explique qu'il n'y a pas un soldat dans les armées étrangères sachant mieux que le soldat français se servir de la baïonnette, et c'est pourquoi ce dernier ne doit jamais redouter mais plutôt désirer le corps à corps qui résout rapidement à son avantage les crises auxquelles on veut un dénouement.

Pour en revenir à la troupe qui attaque une colonne en marche, le feu des patrouilles de cette colonne ne doit pas ralentir son mouvement, elle doit continuer à s'avancer sans tirer.

Lorsque l'attaque de la section qui figure l'ennemi se produit, l'instructeur arrête les deux partis à vingt-cinq pas l'un de l'autre.

Pour éviter les accidents, il est défendu de tirer. C'est d'ailleurs conforme à la réalité. La troupe qui attaque de nuit ne tire jamais. Celle qui se défend tire quelquefois, à courte distance, par les nuits claires, alors qu'il ne subsistera aucun doute sur la nationalité de l'assaillant. Il peut en effet arriver qu'en ouvrant le feu inconsidérément, on tire sur des troupes amies, pareille méprise ne se produira pas, si l'on se sert seulement de l'arme blanche et pour cela il faut charger ce qui vaut mieux pour le moral de la troupe que de fournir des feux. De plus le bruit de la fusillade ne sert qu'à augmenter la confusion et à empêcher les commandements des chefs de parvenir à leurs hommes.

Nous verrons plus loin dans quels cas on peut tirer (en général lorsqu'on est en position et très inférieur en nombre), mais sur

route, possédant déjà l'impulsion parce qu'on marche, on pourra avant le départ donner avec avantage l'ordre de ne pas tirer en cas d'attaque.

L'ordre de mouvement pour une marche de nuit pourrait contenir un paragraphe ainsi libellé : « En cas d'attaque de l'ennemi, il est absolument interdit de tirer un seul coup de feu en dehors des patrouilles qui doivent le faire pour donner l'alarme ; les fractions voisines du point d'attaque mettront baïonnette au canon et se précipiteront sur l'ennemi dès qu'elles l'apercevront. »

Comme les mesures de sécurité sont forcément limitées, il peut se produire une attaque à l'improviste qu'aucune patrouille n'ait éventée.

Pour éviter les paniques, il faut que les hommes soient préparés à ce genre d'attaque.

N° 132. — L'instructeur fait procéder à une deuxième attaque de la section qui figure l'ennemi, en la faisant arriver par un chemin non gardé. Pour éviter les accidents, la baïonnette n'est pas mise au canon. L'instructeur explique que, en pareil cas, les hommes doivent à tout prix garder leur sang-froid et, sans attendre d'ordre, les plus rapprochés de l'ennemi mettent la baïonnette au canon et courent sur lui en criant : En avant.

Il suffit que l'exemple de l'audace soit donné par quelques-uns pour que tout le monde suive leur élan et que, au lieu d'une panique, on recueille un succès. Le sort d'une pareille rencontre dépend donc de l'initiative de quelques hommes qui, dans un instant où l'on n'a pas le loisir de réfléchir et où le sentiment de la conservation peut dominer chez certains, montrent la seule chose à faire.

Lorsque la rencontre a lieu, l'instructeur déclare l'exercice bien exécuté si les premiers hommes qui ont aperçu la section ennemie, débouchant à l'improviste, se sont portés sur elle rapidement sans hésitation.

En vue de ces attaques de colonne en marche, le chef de section peut faire au préalable les exercices suivants :

N° 133. A. — Fréquemment et à l'improviste au cours de la marche, les hommes sont exercés à mettre le plus rapidement possible et à remettre la baïonnette. Au commandement de « baïonnette au canon », la troupe s'arrête, les files évitant de se resserrer, et met la baïonnette dans le plus grand calme.

N° 134. — B. Les hommes ayant mis la baïonnette et observant le silence et l'immobilité, faire exécuter les mouvements de face à droite et face à gauche pour préparer à charger sur deux rangs dans ces directions, si le terrain est propice; faire exécuter les mouvements de « à gauche en ligne » par sections ou demi-sections qui permettront de charger en avant par colonne à distance entière ou en colonne par demi-sections et de charger aussi en arrière en faisant faire au préalable demi-tour à la colonne par quatre (dans ce cas, commander : à droite en ligne par sections ou demi-sections).

N° 135. — C. La compagnie ayant la baïonnette au canon et formée en colonne par quatre, en ligne face à droite ou face à gauche, en colonne à distance entière par sections ou demi-sections, face en avant ou face en arrière, met l'arme haute au commandement de « pas de charge », prend le pas de charge au commandement de « marche », puis, au commandement de « en avant, en avant », charge comme dans les exercices de jour.

Remarque. — Lorsqu'une colonne est attaquée, les éléments distants du point d'attaque s'arrêtent, mettent la baïonnette au canon et attendent dans le plus grand calme que les renseignements envoyés ou demandés permettent de prendre une décision. Les chefs exigent l'immobilité et le silence.

II. N° 136. — *Arrivée de nuit au cantonnement.* — L'installation de la troupe pendant la nuit dans un cantonnement qui n'a pas été préparé ou reconnu à l'avance est parfois difficile. Il est alors plus nécessaire que jamais d'utiliser seulement les locaux les plus vastes permettant de rester groupé par fractions constituées; les officiers couchent à côté du simple soldat, dont ils partagent la botte de paille. D'ailleurs, même dans un cantonnement occupé pendant le jour, il est préférable, bien qu'il y ait alors moins d'inconvénient, de rester groupé par fractions constituées.

Si les hommes sont réunis avec leurs chefs, si les sacs sont faits le soir, il n'y a, en cas d'alerte, qu'à sortir du local occupé pour se trouver rassemblé par petites fractions (escouades, demi-sections, sections). Le rassemblement d'une compagnie doit durer cinq minutes et l'on peut dire que, dans ces conditions,

les troupes doivent, en cas d'alerte, être plus vite et plus facilement rassemblées la nuit que le jour.

Dès le temps de paix, il faut s'habituer à cette manière de faire. Les officiers ne doivent jamais être logés loin de leur compagnie.

Les sous-officiers doivent être avec leur section ou dans son voisinage immédiat. Toute permission pour aller à l'auberge ou chez des parents logés quelquefois fort loin doit être refusée.

Les visites de patrouilles dans les auberges et les contre-appels sont nécessaires pour assurer l'exécution des ordres donnés, car rien ne sert d'ordonner si l'on ne surveille pas ce qu'on a prescrit. C'est lorsque les hommes ont plus de facilités pour échapper aux règles de la discipline que la surveillance doit redoubler.

Lorsque l'on arrive de nuit au cantonnement, les officiers ne doivent prendre leur repos qu'après avoir assuré et reconnu les emplacements de leurs fractions, après avoir reconnu les chemins pour se rendre à la place d'armes en cas d'alerte, au point initial pour le départ du lendemain matin, après avoir donné à leurs hommes l'heure à laquelle on doit être prêt à partir, après avoir assuré le service de plantons pour la communication des ordres, après avoir enfin placé, s'il y a lieu, des postes aux issues.

N° 137. — *Prise d'avant-postes. — Garde des issues.* — Les cantonnements sont gardés sur tout leur pourtour par des postes (de quelques hommes, d'une escouade, d'une demi-section, d'une section) placés sur les routes et chemins conduisant au cantonnement.

L'effectif des postes dépend de l'importance de la troupe cantonnée, de l'importance de la route et de sa direction. On se couvre mieux et plus loin en avant que sur les flancs, mieux et plus loin sur les flancs qu'en arrière où les postes sont généralement de quatre hommes ou d'une escouade à quelques centaines de mètres du cantonnement. Ces derniers s'appellent postes aux issues.

L'ensemble des postes doit comporter l'effectif strictement nécessaire, ce qui se peut d'autant mieux que, comme nous l'avons indiqué plus haut, on est plus vite rassemblé la nuit que

le jour et que, d'autre part, la marche de l'ennemi est plus lente. En aucun cas, on ne doit y employer plus du quart de l'effectif total et, généralement, on se contentera de beaucoup moins. Mais plus l'effectif est réduit, plus la surveillance doit être grande. Dans les postes d'une escouade et au-dessous, tout le monde veille; dans les postes d'une demi-section, il n'y a aucun inconvénient à ce qu'une escouade dorme sur son emplacement de tir pendant que l'autre veille; de même dans un poste d'une section, une demi-section veillera pendant que l'autre se reposera déployée sur son emplacement de tir, les hommes ayant l'arme approvisionnée à côté d'eux. Dans tous les postes, une sentinelle suffit en général, puisqu'une escouade au moins veille tout entière, et par veiller il faut entendre que les hommes non seulement ne dorment pas, mais, l'arme à portée de la main et la baïonnette au canon, sont aux aguets et coopèrent à la surveillance.

La sentinelle peut, dans ces conditions, être simple et placée à une cinquantaine de pas du poste; elle est relevée toutes les heures; lorsque le poste est composé de deux fractions, dont l'une se repose, le service de relève se fait par quart de nuit.

Les postes d'une escouade ou d'une demi-section envoient toutes les deux ou trois heures une patrouille explorer la route jusqu'à 1 kilomètre environ en avant du front. Les postes d'un effectif supérieur ont toujours une patrouille dehors.

Dans les postes, il est généralement interdit de fumer et d'allumer des feux.

Les sentinelles se conforment pour arrêter les personnes qui s'approchent d'elles aux prescriptions des deux derniers alinéas du paragraphe 33 du décret sur le Service en campagne. S'il s'agit d'un détachement, les postes observent les prescriptions du sixième alinéa du paragraphe 40. D'ailleurs, toutes les fois qu'on entend le moindre bruit près du poste, tout le monde prend les armes.

En dehors de la ligne de postes dont nous venons de parler, il peut exister en arrière une réserve; à la fraction ou réserve, le quart de l'effectif est dit « de piquet » et veille; il fournit une sentinelle simple.

L'instructeur, après avoir donné ces explications, forme deux

sections avec la compagnie (chaque section à quatre escouades) et suppose que ces deux sections sont chargées de couvrir le cantonnement d'un bataillon. La compagnie est conduite vers la localité supposée occupée; l'instructeur indique la direction de l'ennemi et procède au placement des postes; dans chacun d'eux, le chef de poste fait exécuter le service, comme il vient d'être expliqué.

N° 138. — *Attaque d'un poste, d'un cantonnement; mesures prises par la défense.* — Les avant-postes d'une troupe ennemie ne peuvent être attaqués dans de bonnes conditions que si, pendant le jour, on a pu reconnaître la ligne des postes. Cependant, les emplacements de ces postes peuvent avoir été modifiés à la tombée de la nuit ou bien ils n'auront pu être reconnus, et, s'il y a nécessité de les attaquer, voici quels principes doivent être observés : la troupe chargée de l'attaque se fractionne en groupes égaux marchant à une cinquantaine ou une centaine de mètres les uns des autres, de manière à éviter les bousculades si des obstacles tels que barricades, etc....., se présentent et à donner moins de prise aux feux à bout portant de l'ennemi. Les distances qui séparent les divers groupes sont assez faibles pour qu'ils puissent se prêter appui; d'autre part, si contrairement à ce qui a été indiqué pour les marches, on forme plusieurs échelons, il faut observer que, dans ce cas, les paniques sont, au début, moins à craindre, puisque l'on marche sur l'ennemi et que l'on est préparé au combat de nuit. Ces distances vont se perdre bien vite et il n'y aura plus au moment du corps à corps qu'une seule masse. Bien entendu, cette masse ne reste pas en colonne et se déploie par fractions en ligne sur deux rangs serrés ou par petites colonnes par quatre, dès que les éclaireurs se heurtent à l'ennemi. Ce serait une grande imprudence dans l'attaque d'une position ennemie, surtout se produisant au petit jour, de s'approcher en colonne profonde à faible portée de l'adversaire, et on risquerait d'être rapidement décimé.

Cette dernière considération s'applique particulièrement à des positions étendues. Pour en revenir à l'attaque d'un simple poste, retenons que la marche se poursuit échelonnée et que les intervalles entre les échelons seront d'autant plus utiles que la nature du terrain avoisinant la route permettra moins de s'en

écarter; si l'on a le choix entre plusieurs routes, on prend la meilleure et celle qui conduit le plus directement au poste à attaquer.

Dès que les feux à bout portant de l'ennemi commencent, on accélère l'allure et, sans tirer, on se précipite au plus vite sur le poste.

Il peut paraître avantageux d'attaquer par deux routes convergeant sur le point d'attaque, mais, comme de nuit la liaison et la convergence des efforts sont difficiles à assurer, qu'une troupe amie risque d'être traitée comme ennemie, il est préférable de marcher droit au but sur une seule colonne et d'agir par poussées successives. L'ennemi est devant soi, dans le sens de l'effort, et le reflux éventuel des premiers éléments est enrayé par la force d'impulsion de la colonne.

L'attaque des postes d'un cantonnement étant généralement le prélude d'un combat plus important dans le cantonnement même, il faut ensuite pousser rapidement de l'avant, de manière à donner le moins possible aux troupes ennemies le temps de se rassembler et de prendre des dispositions.

On marche toujours sans tirer en poussant ses fractions dans toutes les rues où l'ennemi montre des forces; agir vite et avec la plus grande vigueur est le moyen d'éviter des pertes et d'obtenir un rapide succès même avec des éléments en nombre inférieur.

Le capitaine constitue deux sections avec la compagnie, forme avec l'une deux postes d'une demi-section en avant d'un cantonnement déterminé, et attaque l'un des postes avec l'autre section en observant les principes ci-dessus exposés et en poussant ensuite jusqu'au cantonnement.

Toutefois, pour cette attaque à fond, il serait utile que la compagnie fut constituée à quatre sections et qu'on disposât de trois pour attaquer.

Quant aux postes, ils opèrent en cas d'attaque de la manière suivante : les armes étant approvisionnées et la baïonnette au canon, les hommes sur leur emplacement de tir, le poste se trouve immédiatement, à la première alerte, prêt à se défendre; dès que la colonne assaillante est visible, il tire sur elle. Lorsque l'ennemi n'est plus qu'à dix pas, s'il possède une certaine supériorité numérique, c'en serait fait du poste, mais le feu peut continuer

plus longtemps et permettre de repousser l'attaque, si le poste est placé judicieusement, c'est-à-dire derrière une haie difficile à traverser, au sommet d'un talus élevé, derrière un ruisseau, un mur, etc., et aussi de manière que l'ennemi ne puisse pas trop facilement tourner l'obstacle pour gagner le flanc du poste ; d'ailleurs une sentinelle pourra être placée à une centaine de pas sur chaque flanc de manière à éventer tout mouvement de ce genre si la nature du terrain paraissait le rendre possible.

Quant aux troupes cantonnées, elles se rassemblent à la première alerte, et, si les postes ont été repoussés et que l'ennemi fasse son apparition dans le cantonnement, c'est en faisant acte d'initiative dans les diverses unités qui sont à ce moment constituées que l'on arrivera en se jetant à la baïonnette sur l'adversaire, à le repousser de la même manière qu'il a été expliqué pour les attaques à l'improviste de colonnes exécutant des marches de nuit.

Dans le cas où les postes ont tenu le temps nécessaire, le commandant de la troupe cantonnée prend telles dispositions que comporte la situation.

N° 139. — Remarques. — Si aucun mouvement de troupes n'est prévu pour la nuit, les barricades sont fort utiles ; on peut, en tous les cas, les constituer de manière à les enlever facilement au moment du départ ; elles n'en serviront pas moins, dans le cas d'une attaque de nuit, à briser l'élan de l'ennemi.

En outre de la ligne des postes, on peut avec avantage laisser en avant sur les routes principales, et à 2 ou 3 kilomètres, des postes de 4 hommes.

Ces postes envoyés en enfants perdus sont peut-être ce qu'il y a de mieux pour éventer la marche de colonnes ennemies pendant la nuit.

Ils tirent lorsque celles-ci arrivent sur eux et se retirent ensuite comme ils peuvent ; un bicycliste peut leur être adjoint ; toutefois ils évitent de semer l'alarme pour de simples patrouilles et ne font feu que s'il y a un danger réel à signaler.

Si ces postes sont disposés de manière à signaler le passage de l'ennemi en des points importants aux distances de tir allant jusqu'à 1200 mètres de la ligne des postes, ceux-ci prévenus peuvent couvrir de feux ces points en exécutant le tir de nuit au

moyen d'appuis repérés dans la journée ; ces appuis consistent, pour chaque fusil, en deux encoches faites sur madriers horizontaux de telle façon que l'arme soit bien pointée dès qu'elle est disposée dans les encoches. Dans les cantonnements, outre les barricades, on peut encore faire enlever les passerelles sur les ruisseaux qui peuvent couvrir les abords de la position occupée par les avant-postes.

III. *Prise de bivouac pendant la nuit.*— Nº 140.— Le gros de la compagnie étant arrivé sur l'emplacement choisi pour le bivouac, l'instructeur l'arrête, forme en ligne le bivouac des trois sections du gros, conformément à l'instruction sur le service en campagne, tandis que la section d'avant-garde fournit quatrepostes sur le pourtour, comme il est indiqué au croquis ci-dessous.

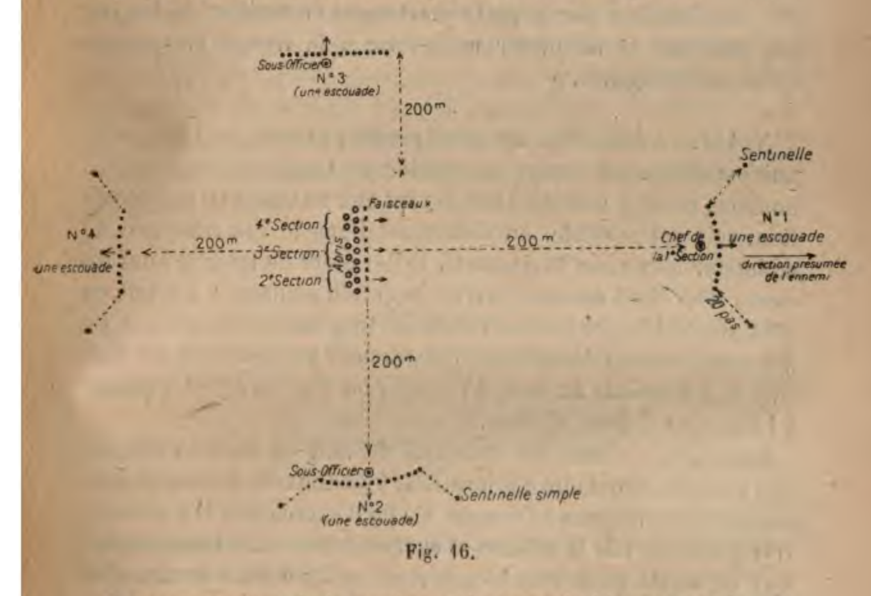


Fig. 16.

Le commandant de la section qui couvre le bivouac se placera avec l'escouade portée en avant, les deux chefs de demi-section respectivement aux escouades de flanc. D'heure en heure, une patrouille serait envoyée à tour de rôle par chaque poste pour explorer circulairement le terrain jusqu'à environ 500 mètres de la position.

Dans chaque poste les hommes veillent, étendus sur un rang sur de la paille ou des branchages, le fusil approvisionné, prêt à charger, la baïonnette au canon, deux sentinelles à une vingtaine de pas en avant des sentinelles des escouades et un peu en dehors, de manière à dégager le front.

L'instructeur suppose une attaque de l'ennemi. Les postes exécutent leur consigne qui est la suivante : « Surveiller la face devant laquelle le poste est placé ; en cas d'attaque soudaine sur leur face, exécuter au moins un feu pour donner l'alerte, se retirer lorsque l'ennemi n'est plus qu'à cinquante pas d'eux en démasquant rapidement le front de la compagnie qu'ils vont prolonger à droite ou à gauche. En cas d'attaque sur une face voisine, exécuter un changement de direction de pied ferme et faire feu ; charger une sentinelle d'observer l'ancienne direction. En cas d'attaque sur le poste exactement en arrière, rester sur ses positions et ne prêter main-forte à la troupe bivouaquée qu'en cas d'urgence. »

N° 141. — *Exécution des feux pendant la nuit.* — Lorsque la nuit est claire, une troupe en position peut exécuter des feux ; les hommes tirent à volonté droit devant eux en visant si, par exception, cela est possible, en s'efforçant dans le cas contraire de maintenir leur arme horizontale. Éviter alors de tenir le bout du canon trop élevé comme il arrive trop fréquemment ; il serait en effet préférable que le coup fut dirigé trop bas que trop haut. Le feu cesse au coup de sifflet de l'instructeur et, comme il est exécuté la baïonnette au bout du canon, on doit être prêt à passer à l'attaque à l'arme blanche.

Remarque. — Dans les exercices de nuit où les feux doivent être fournis à proximité des localités, les habitants des campagnes doivent être prévenus à l'avance. En fin d'exercice on fait manœuvrer plusieurs fois la culasse et exécuter face à la campagne des feux de sûreté pour être bien certain qu'il ne reste aucune cartouche dans les armes et éviter tout accident.

Après une attaque, il est toujours commandé quelques mouvements de maniement d'armes.

Exercice pratique. — L'instructeur fait exécuter pratiquement l'attaque des diverses faces du bivouac. Dans la charge, les

hommes doivent porter l'arme verticale et très près du corps. La section qui figure l'ennemi marche à l'attaque sur un ou sur deux rangs, la baïonnette haute.

A 200 mètres des postes, elle s'élance aux cris répétés de : En avant ! ou bien : Hourrah !

La défense cesse de tirer à 100 mètres de l'attaque pour éviter tout accident.

L'instruction relative aux exercices de bivouac est complétée, dit l'instruction provisoire, en maintenant les troupes au bivouac pendant une journée entière et même pendant vingt-quatre heures selon les ordres des commandants de corps d'armée.

IV. N° 142. — *Avant-postes en fin de combat.* — On suppose que la compagnie couvre avec ses quatre sections le bivouac d'un régiment. Le front de combat du régiment étant normalement de 700 mètres et les quatre sections de la compagnie sur un rang à un pas prenant environ 200 mètres en comptant leur front du pied de guerre, on les placera à 150 mètres environ les unes des autres ; chaque section sera couverte par une ou deux sentinelles doubles disposées en avant et un peu en dehors des extrémités des sections comme il est indiqué au croquis ci dessous :

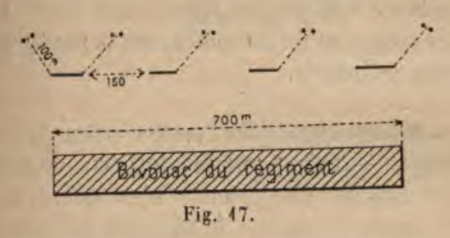


Fig. 17.

Le régiment est supposé encadré et par suite il n'y a pas lieu de s'occuper des flancs.

L'instructeur fait simuler une attaque. Les sentinelles doubles donnent l'alarme et se retirent sur les sections de couverture qui, déployées, l'arme prête, la baïonnette placée et veillant toute la nuit, sont en mesure de faire feu instantanément sur l'assaillant.

Évacuation d'une position pendant la nuit. — Une troupe qui évacue une position le fait sous la protection de ses avant-postes, avant-postes ordinaires s'il n'y a pas eu combat, avant-postes de fin de combat s'il y a eu rencontre et que l'on soit au contact avec l'ennemi. La troupe se rassemble et se retire sans bruit. Le mouvement des avant-postes en retraite est réglé de manière que les éléments les plus éloignés de la ligne de retraite commencent les premiers le mouvement et l'exécutent sous la protection des éléments les plus rapprochés qui forment les derniers échelons d'arrière-garde.

Le commandant de la compagnie procède en conséquence aux deux exercices suivants :

N° 143. — 1° Il fait couvrir par une ligne de postes ordinaires un front de 1200 mètres environ, puis il procède au mouvement de retraite en supposant que la troupe à couvrir ait terminé son mouvement et que la route prise passe par le centre ou une extrémité de la ligne des postes; dans ce dernier cas on suppose qu'une autre compagnie prolongerait la ligne. Les sections en arrivant sur la ligne de retraite se groupent par pelotons si l'arrière-garde est supposée devoir être d'une compagnie, et par compagnie si elle doit être de deux compagnies.

N° 144. — 2° L'instructeur fait répéter le même exercice avec une ligne d'avant-postes en fin de combat couvrant un front de 700 à 800 mètres, comme il a été dit plus haut. Rien de bien différent. Les postes en fin de combat ont la plus grande analogie avec les postes ordinaires.

N° 145. — *Marche en retraite; mode d'action de l'arrière-garde en cas d'attaque.* — Une poursuite un peu longue pendant la nuit est assez difficile. Une colonne n'est guère poursuivie que pendant les heures de tombée de nuit qui suivent le combat et encore si l'ennemi n'est pas harassé par ses propres efforts. Si une arrière-garde est poursuivie, elle s'efforce de tendre des embuscades, ce qui est facile, et procède alors lorsque l'ennemi arrive sur l'embuscade à des feux rapides à bout portant suivis d'une contre-attaque énergique à l'arme blanche; si la nuit est noire, les feux sont inutiles et l'attaque à la baïonnette suffit, mais par nuit obscure la poursuite cessera d'elle-même.

L'arrière-garde est composée d'un ou deux échelons au plus,

bien groupés, composés de troupes dont le moral est encore intact et énergiquement commandées.

L'instruction fait simuler une attaque d'arrière-garde.

N° 146. — *Prise d'un cantonnement d'alerte.* — Conformément aux prescriptions de l'article 76 du décret sur le Service en campagne, il serait utile de faire prendre pendant une nuit ou tout au moins pendant plusieurs heures un cantonnement d'alerte; cet exercice est possible aux grandes manœuvres ou aux manœuvres de garnison. Il est indispensable d'être habitué à cette manière de cantonner qui, à toute proximité de l'ennemi, remplacera avantageusement le bivouac.

R. Brèche,
Capitaine au 123e rég. d'infanterie.

DES MARCHES[1]

Les marches de nuit.

Les marches de nuit, pour de nombreuses causes, sont généralement pénibles : l'obscurité, la privation de sommeil et de repos ont vite fatigué les soldats, même les plus endurants.

Il se présentera cependant de nombreux cas où il faudra précisément utiliser cette obscurité de la nuit pour dérober aux yeux de l'ennemi une marche d'approche, une marche en retraite ; pour une surprise, une attaque, sur un front limité, d'une position trop difficile ou impossible à enlever en plein jour, principalement dans la montagne ; pour amener sur un point donné des troupes de renfort.

S'il est reconnu que même dans les manœuvres du temps de paix, des mouvements de ce genre ne se font pas sans quelques difficultés, combien à plus forte raison seront-ils exécutés encore avec moins d'assurance dans le courant des opérations d'une campagne.

Pour diminuer la fatigue, il sera bon de faire reposer les troupes pendant la journée qui précédera, de marcher de préférence dans la deuxième moitié de la nuit en allant vers le jour, de laisser à la réserve les marcheurs médiocres, de donner des suppléments de ration. Pour éviter de s'égarer, on se fera accompagner de quelques guides sûrs du pays qu'on payera largement, même quand on aura reconnu de jour les chemins à suivre avec les points de repère. Pour éviter que l'ennemi soit prévenu par des espions, on fera exercer une surveillance impitoyable sur les personnes étrangères à l'armée.

---

[1] Voir les livraisons de février et de mai 1905.

En ce qui concerne les opérations de nuit, elles n'auront quelque chance de réussir que si elles ont été bien préparées les jours précédents.

1708. — *Les dragons au col de Buffière, près de Briançon.* — Les dragons du maréchal de Villars, dirigés de Fort-Barraux sur le mont Genèvre, apprennent en arrivant au Monestier de Briançon que les ennemis faisaient des mouvements dans la vallée de Névache. Au lieu de s'arrêter dans ce gîte d'étape, ils montent sans perdre de temps au col de Buffère, pendant la nuit, à la lueur des torches portées par des guides; ils arrivent heureusement au col une demi-heure avant les Piémontais qui montaient de Névache. L'occupation opportune de ce point important, allait assurer aux troupes du maréchal le libre passage dans la vallée du Monestier.

1743. — *Les Franco-Espagnols dans la Vraïta.* — Le marquis de Las-Minas était entré avec 30,000 hommes dans la vallée de la Vraïta par les cols Agnel et Saint-Véran. Les Piémontais s'étaient retranchés au bois de la Levée, au pied du mont Viso, et sur les hauteurs de Pierrelongue. Le 6 octobre, à 11 heures du soir, une colonne d'environ 3,000 hommes commandée par M. de Corvolan, part avec des guides du village de la Chianale, remonte le vallon de Soustras, franchit le col du même nom, pénètre dans le torrent de Valante par des sentiers difficiles, et arrive avant le jour au point indiqué.

Ce détachement avait pour mission de tourner les retranchements du bois de la Levée, qui, au dire des espions, paraissaient inabordables.

1794. — *Attaques du mont Cenis* (5-6 avril et 14 mai). — Montesquiou avait fait la conquête de la Savoie en 1792. En 1794, les Sardes occupaient encore les cols du mont Cenis et du petit Saint-Bernard, dont ils avaient hérissé les abords de palissades, de redoutes, de batteries et de blockhaus. Jusqu'à cette époque il avait été impossible de les en chasser. Le général Sarret, sur les ordres donnés par le général Dumas, commandant en chef de l'armée des Alpes, organise dans tous les détails une attaque décisive par le col des Archettes près du petit mont Cenis. Le

5 avril, à 9 heures du soir, 2,080 hommes remontent avec toutes les précautions les pentes raides et couvertes de neige du ravin de Villette au-dessus de Bramans. La marche est si pénible et si lente qu'ils ne peuvent pas arriver au col avant le jour; la surprise est manquée. Sarret veut contenir au moins les ennemis accourus à la tête du vallon; mais il paye de sa vie cette tentative infructueuse.

Après de nouvelles reconnaissances préparatoires, le général Badelaune, qui avait déjà, le 23 avril, enlevé par suprise le petit Saint-Bernard à la faveur des ténèbres au milieu d'une bourrasque de neige épouvantable, reprend l'attaque, le 14 mai, par le col du grand mont Cenis. A 11 heures du soir, toutes les issues vers l'ennemi étant gardées avec une vigilance inexorable, 5,500 hommes sont mis en mouvement de Lanslebourg, en plusieurs colonnes, sur les objectifs bien reconnus à l'avance. Les républicains, grenadiers et chasseurs, conduits par de bons guides et des chefs intrépides, escaladent dans l'obscurité de la nuit et des brouillards les pentes escarpées, et surprennent dans leurs postes les Sardes, qui font d'abord bonne contenance, mais qui, se voyant tournés, s'enfuient vers l'Hospice, la Grand'Croix, et descendent jusqu'à Suse.

Cette fois, grâce à cette manœuvre hardie et heureuse, après trois ans d'escarmouches, nous étions maîtres du plateau du mont Cenis.

1806. — Napoléon au Landgrafenberg (13 octobre, soir). — Arrivé à Iéna dans la journée du 13 octobre, Napoléon, appréciant d'un coup d'œil l'importance de la possession immédiate du plateau du Landgrafenberg, occupé déjà en partie par Tauenzien, y fait monter sans retard, dans la nuit, les corps d'armée de Lannes et de la Garde.

L'infanterie peut y accéder par les ravins, assez escarpés, mais le transport de l'artillerie demande des travaux considérables. L'Empereur, une torche à la main, dirige lui-même les opérations, et il ne s'éloigne, pour achever de donner les ordres, que bien avant dans la nuit, lorsqu'il a vu rouler les premières pièces de canon. Avant le jour, il est de nouveau sur pied, fait prendre les armes à ses soldats, parcourt le front des troupes pour leur expliquer sa manœuvre et les encourager.

Le 14 octobre, l'armée française remportait sur les Prussiens l'éclatante victoire d'Iéna.

1796.—Sérurier lève le blocus de Mantoue (31 juillet-1er août). — Sérurier, qui faisait le blocus de Mantoue, reçoit de Bonaparte l'ordre de lever le siège et de venir le rejoindre vers Lonato avec toutes ses troupes, environ 7,000 hommes.

Pour tromper les assiégés, il attend l'arrivée de la nuit, fait enclouer les canons et noyer les poudres en ordonnant toutefois d'entretenir la canonnade avec quatre pièces. A 2 heures du matin, le 1er août, il décampe en ordre et en silence, sans être nullement inquiété. Il était temps néanmoins, car Wurmser arrivait dans la journée même sous les murs de Mantoue.

1799. — Retraite du général Duhesme après Genola. — Après la bataille malheureuse de Genola, le général Duhesme cherche à rejoindre la division Grenier à Demonte. Il était déjà arrivé dans le val Grana. Poursuivi par la cavalerie et l'infanterie autrichiennes, et serré de près au pied des montagnes, il ne voit d'autre ressource immédiate avec sa faible troupe, 500 à 600 hommes, que de se jeter dans les contreforts des Alpes. Il part de San-Pietro-di-Monterosso à 9 heures du soir (brumaire, an VIII) à travers des sentiers inconnus et dangereux. Les Barbets lui tendent des embuscades auxquelles il n'échappe que grâce au sang-froid et à la discipline de ses vieux grenadiers. Après avoir surmonté les obstacles les plus malencontreux, il arrive enfin par le col de l'Ortiga à Demonte, à 3 heures du matin.

1862. — Le capitaine Détrie au Cerro-Borrego. — Tout le monde connaît le haut fait d'armes accompli par le capitaine Détrie au Cerro-Borrego, dans la nuit du 13-14 juin 1862.

Après le premier échec devant Puebla, les Français s'étaient repliés sur Orizaba. Le 99e régiment d'infanterie était campé au pied du Cerro-Borrego qui domine le plateau d'environ 350 mètres.

Inquiet des mouvements suspects dont on entendait le bruit venant de ces hauteurs, le colonel du 99e ordonne au capitaine Détrie de gravir les pentes sans retard et de s'établir au som-

met. La compagnie, forte de 60 hommes seulement, part à minuit et, en silence, s'élève dans les rochers, d'une escalade difficile. Elle allait atteindre la crête, lorsque, soudain, elle est accueillie par un feu roulant. Heureusement personne n'est blessé. Le capitaine rallie ses 60 hommes, puis les lance dans la direction des coups de fusil; les ennemis, surpris à leur tour, décampent; il les poursuit, mais prudemment pour ne pas être cerné. Il fait rouler dans les ravins trois canons déjà en batterie. Puis il attend, en silence. A 3 heures du matin, arrive une autre compagnie de 70 hommes. Avec ce renfort, le capitaine Détrie renouvelle l'attaque avant le jour avec succès.

Il avait ainsi, grâce à l'obscurité de la nuit, avec 130 hommes seulement, délogé et mis en fuite 3,000 Mexicains.

Pas de charge. — A l'assaut.

Les marches de concentration, les marches au combat, exigent de la part des soldats des efforts considérables; mais combien plus grands seront les efforts à déployer, lorsqu'il faudra, après une journée entière de lutte sanglante, à la fin d'une action entamée quelquefois de grand matin, que les troupes de choc se lancent au pas de course pour enlever définitivement la position, chasser à tout prix l'ennemi de ses derniers retranchements. Car si, après un redoublement de feux d'artillerie et de mousqueterie, l'ennemi est ébranlé, mais non encore en fuite, il ne restera plus qu'à demander aux troupes d'assaut le mouvement final qui les délogera au plus tôt. Alors les colonnes d'attaque enlevées au pas de charge, comme enivrées par les mille rumeurs de la mêlée et par la grande voix du canon, devront s'élancer à toute vitesse, droit devant elles, franchir tous les obstacles, sous les balles et la mitraille, pour fondre comme une avalanche sur cet ennemi qu'il faut enfoncer coûte que coûte. Les plus forts, les plus courageux tiendront la tête, entraînés par leurs chefs, baïonnettes et sabres en avant. Excités par l'exemple, par les cris répétés de « : En avant ! En avant ! », soutenus par les refrains belliqueux des clairons et des tambours, ils marcheront d'un élan irrésistible à la mort, à la victoire ! Toutes les dernières réserves de l'énergie humaine seront mises en jeu dans ce moment solennel. Il faudra marcher; car de ces derniers efforts va

dépendre le sort de la journée, d'années entières de travail, le sort de l'armée, et peut-être celui de la Patrie. « En avant! En avant! » Plus la vitesse sera grande, moins de balles pourront arrêter l'élan, et plus la vague menaçante se rapprochera, plus l'ennemi sera démoralisé. Et si un juste succès couronne enfin cette attaque suprême, il faudra encore marcher avec une nouvelle fureur pour démonter cet ennemi en fuite : *disjectique duces desolatique manipli*, se cramponner à ses talons, la baïonnette dans les reins, jusqu'à ce qu'il s'avoue vaincu et mette bas les armes.

La pusillanimité, les regards en arrière, la peur dépriment et ne donnent pas la sécurité. De l'audace et encore de l'audace! La mort, un Français ne la craint point. Notre histoire, grande ouverte, en donne un témoignage éclatant.

Il arrive un moment dans le combat où la marche à l'assaut est le moyen suprême devant lequel se brisent toutes les résistances : la furie française sait emporter tous les obstacles.

Pour préparer nos jeunes générations aux efforts qui pourront leur être demandés un jour, ne faut-il pas faire de nombreux exercices, progressivement, de manière à développer tous les organes du corps, l'énergie morale et la confiance dans les jours à venir?

Chez les Romains, les tribuns militaires exerçaient les légionnaires au champ de Mars, et dans le cours des opérations de la guerre autour des camps, à gravir en bataille, à rangs compacts, des pentes raides et accidentées, à franchir des palissades et des fossés à une allure de plus en plus vive, en leur faisant pousser des cris de guerre et ce terrible *barritus* qui devenait capable, suivant l'expression de César, « d'animer une armée et d'effrayer l'ennemi ».

C'est à la fin d'une journée de marche ou de manœuvres pénibles qu'il y aurait lieu de lancer les compagnies à l'assaut d'une position, de les entraîner à la poursuite.

Pour affronter la première fois la mitraille, les balles et les escadrons à la charge, il faudra aux troupes qui n'auront jamais vu le feu un courage et une force extraordinaires. Les exercices du temps de paix ne donnent qu'une faible image des fureurs d'une mêlée; il ne sera donc pas inutile de demander quelquefois aux soldats tout ce qu'ils peuvent donner.

Osman-Pacha à Plewna (19 et 20 juillet 1877). — Du 13 au 19 juillet, Osman-Pacha ramène ses 11,000 hommes de Widdin à Plewna ; malgré les grandes chaleurs et les souffrances de la soif, ils parcourent environ 200 kilomètres en sept jours, marchant le jour et la nuit avec des repos d'une demi-journée.

Le 19 juillet, en arrivant à Plewna, il faut occuper et fortifier les positions de défense pour résister immédiatement à l'attaque des Russes ; la nuit se passe sous les armes ; les malheureux soldats étaient épuisés de fatigue et de sommeil. Le 20 juillet, à 4 heures du matin, le combat recommence ; les Russes, protégés par une nombreuse artillerie, livrent plusieurs assauts. A l'aile gauche, les Turcs les attaquent à leur tour au pas de course en criant : « Allah ! Allah ! », et, malgré les ravages des balles et des obus, ils parviennent à les déloger des hauteurs de Janik-Baïr.

Mais sur la droite, vers Grivitza, les événements prennent une tournure désavantageuse : les Turcs, privés de leurs chefs blessés, reculent. Osman-Pacha fait établir sans retard de nouvelles batteries, puis il envoie des renforts avec l'ordre de rallier les bataillons engagés, de tenir jusqu'à la mort, et menace de faire tirer sur ses propres troupes si elles reculent encore. Ranimés par ces mesures énergiques, les soldats du pacha, oubliant la fatigue, reprennent l'offensive, s'élancent à leur tour à la baïonnette avec la dernière fureur du fanatisme oriental et refoulent de toutes parts leurs ennemis si renommés cependant par leur intrépidité.

1796. — Le pont de Lodi. — L'armée française, arrivée à Lodi, s'arrête un moment à l'abri des maisons : 14,000 Autrichiens, appuyés par 20 pièces de canon, bordent la rive opposée de l'Adda et barrent le pont, le seul point de passage. Bonaparte va lui-même, sous une grêle de balles, reconnaître les abords de la rivière. Ayant trouvé un gué en amont, il y envoie passer de la cavalerie pour menacer le flanc de l'ennemi, puis il forme une colonne d'attaque de 6,000 grenadiers. Comme César, au moment critique d'une bataille, il passe devant le front des troupes, leur rappelle leurs premières victoires, puis il les lance au pas de course sur le pont. La tête de colonne est foudroyée par la mitraille ; au milieu du défilé, il y a de l'hésitation ; mais les

officiers entraînent vivement leurs soldats, la colonne franchit le pont et fond sur les canonniers qui sont tués sur leurs pièces. L'infanterie autrichienne s'élance à son tour pour les refouler, mais rien ne peut plus arrêter la poussée irrésistible de nos héroïques grenadiers ; avec le concours de la cavalerie accourue à temps, tout est enfoncé, culbuté, dispersé.

1797. — Le pont d'Arcole. — L'avant-garde d'Augereau arrivée au pont est accueillie par une terrible fusillade, les Autrichiens chargent les Français ; mais nos soldats ramenés par leur intrépide général, arrêtent les ennemis et s'élancent de nouveau sur le pont. Augereau, en tête, un drapeau à la main s'avance pour les entraîner. Un feu épouvantable les force à reculer ; la chaussée est couverte de morts et de blessés. Bonaparte accourt au galop, saute à terre, saisit un drapeau et, se jetant en avant de ses grenadiers, se précipite sur le pont en criant : « N'êtes-vous plus les vainqueurs de Lodi ! Suivez-moi ! »

Enlèvement des défilés de San-Marco et de Calliano (septembre 1796). — Wurmser descend du Tyrol avec 50,000 hommes pour marcher par la Brenta au secours de Mantoue. Bonaparte remonte la vallée de l'Adige avec 28,000 hommes. Au défilé de San-Marco il fait escalader les hauteurs par l'infanterie légère, puis il lance la 18e demi-brigade contre les Autrichiens qui s'enfuient jusqu'à Roveredo. Les Français les poursuivent à la course ; Victor entre dans Roveredo au pas de charge et balaye les ennemis. Bonaparte les poursuit, enlève par les mêmes manœuvres le redoutable défilé de Calliano et recueille 4,000 prisonniers.

Prise de Constantine (13 octobre 1837). — Les batteries ont tiré leurs derniers boulets contre les remparts. La première colonne d'assaut avec La Moricière en tête s'élance dans la brèche et parvient à y planter le drapeau tricolore. Mais les assaillants sont bientôt arrêtés dans un labyrinthe de constructions informes et fusillés à bout portant. Soudain une explosion formidable engloutit un grand nombre de soldats dans les ruines fumantes. La Moricière, blessé, tombe. La deuxième colonne, surprise, hésite, s'arrête. C'est l'instant critique. Le colonel Combes,

le commandant Bedeau, le capitaine de Saint-Arnaud, tous les officiers brandissant leurs épées s'élancent aux premiers rangs et entraînent leurs soldats dans la fournaise à travers les cadavres affreusement mutilés de leurs camarades. Dans les rues, il faut faire le siège de chaque maison à coups de fusil, à coups de hache, à la baïonnette ; les Turcs et les Kabyles se défendent avec une rage opiniâtre. De nouvelles colonnes se précipitent à leur tour ; rien n'arrête l'élan de nos troupes qui vont cette fois venger l'échec de l'année précédente.

Enfin après trois heures d'efforts inouïs, nous sommes maîtres de Constantine.

Malakoff (8 septembre 1855). — Il est midi. Tout à coup les 800 pièces de canon qui tonnaient contre Sébastopol cessent le feu. « En avant ! » s'écrie le général Bosquet. « En avant ! suivez-moi ! » s'écrie à son tour Mac-Mahon. Une clameur immense, effrayante, retentit soudain dominant le bruit des clairons et des tambours; en quelques instants la division d'assaut pénétrait dans la fameuse redoute de Malakoff.

Mais le plus difficile allait être de s'y maintenir, et il fallait à tout prix y rester parce que sur les autres points les attaques ne paraissaient pas devoir réussir. Les ennemis, revenus de leur surprise, prennent l'offensive avec une énergie désespérée. Régiments de ligne, voltigeurs, chasseurs, tirailleurs, entraînés par leurs chefs intrépides, se précipitent en masse, refoulent les assiégés de traverse en traverse et les rejettent hors de la redoute.

Mac-Mahon assigne aussitôt à chaque groupe les positions à garder. Les ennemis reviennent avec de nouvelles réserves et, à leur tour, s'efforcent de remonter à l'assaut; ce n'est qu'après une lutte épouvantable de quatre heures qu'ils sont définitivement écrasés. Malakoff était à nous !

Sur 4,700 hommes engagés, 2,934 étaient tués ou blessés. Ces chiffres témoignent assez de la valeur et de l'héroïsme des Français !

A la tour de Solférino! Sur Cavriana! (24 juin 1859). — Les Autrichiens en bataille sur les positions formidables de la tour de Solférino, du village, du cimetière, du mont des Cyprès, et

sans cesse renforcés par de nouvelles réserves, opposent aux troupes de Bazaine et de Forey une résistance difficile à ébranler. Le 1er zouaves s'est lancé six fois à l'assaut contre les murs du cimetière, mais en vain : en moins d'une heure, il a perdu 24 officiers et 500 hommes.

Du mont Fenile, l'empereur voit qu'il faut à tout prix s'emparer des hauteurs de Solférino et de Cavriana pour enfoncer le centre de l'armée ennemie. Forey, Bazaine, Négrier, à la tête de leurs divisions, partent à la charge contre ces hauteurs hérissées d'obstacles, de canons et de fusils. Écrasés par la mitraille, exténués de fatigue, nos soldats sont à bout de forces et vont s'arrêter. Un aide de camp arrive au galop : « Un dernier effort ! Voici la Garde ! » Il était environ 11 h. 30. Les troupes étaient sur pied depuis 2 heures du matin ; la chaleur était devenue accablante.

La division Camou a reçu l'ordre de se porter vivement au secours du 1er corps. Les brigades Manèque et Picard, voltigeurs et chasseurs, défilent devant l'empereur en colonnes par bataillons.

« C'est alors que commence pour la Garde une course impétueuse vers la tour de Solférino. On escalade ces pentes rocailleuses avec les pieds, avec les mains, en s'accrochant aux pierres, aux branches des buissons, aux racines pendantes. Sur toute la ligne de bataille, des colonnes profondes se jettent les unes sur les autres ; nos tirailleurs se précipitent sur les masses autrichiennes, sans cesse renouvelées, toujours plus profondes et plus menaçantes. Chaque mamelon, chaque rocher, chaque point culminant est le théâtre d'un combat opiniâtre. Les cadavres s'amoncellent sur les collines et dans les ravins. Ici, c'est une lutte corps à corps, horrible, effroyable ; là, c'est l'approche d'un escadron de cavalerie qui passe au galop, écrasant sous les pieds de ses chevaux les morts et les mourants ; plus loin, l'artillerie lancée à fond de train, suit la cavalerie, se frayant un passage à travers les cadavres et les blessés qui gisent sur le sol. » (Commandant GRANDIN, *Les Français en Italie*.)

Les régiments de Bazaine s'élancent de nouveau en un suprême effort : « En avant ! En avant ! » Clairons et tambours mènent la charge avec furie. Enfin le village, le cimetière, la tour de Solférino sont emportés. Le sergent Garnier, du 10e bataillon de chasseurs, a enlevé le drapeau du 66e régiment autrichien.

Il est 2 heures. Et maintenant, en avant encore sur Cavriana. La marche se poursuit avec entrain à travers les collines; les bataillons déferlent comme les vagues de la mer. Les régiments de Mac-Mahon approchent. Les Autrichiens opposent une résistance acharnée autour du quartier général de leur empereur; leur artillerie tonne à outrance, mais elle ne peut tenir contre nos canons rayés : « En avant ! En avant ! » La Garde, les tirailleurs, l'infanterie de ligne, les chasseurs à pied se ruent à l'assaut avec un élan irrésistible et enlèvent les positions de Cavriana.

Les Autrichiens sont en retraite. Le commandant Clinchant dit à ses vaillants chasseurs : « La retraite commence ; mes enfants, nous avons encore trois heures devant nous pour la changer en déroute. Préparez-vous à charger. »

Les Autrichiens s'enfuient à toute vitesse, dans une mêlée indicible. A ce moment, un orage épouvantable éclate sur le champ de bataille et les préserve de la dernière poursuite.

Les Russes à l'attaque de la grande redoute de Gorny-Doubniack (24 octobre 1877). — Depuis le mois de juillet, une lutte acharnée se poursuivait autour de Plewna. Malgré de nombreux assauts exécutés par les Russes avec une impétuosité extraordinaire, les Turcs d'Osman-Pacha, abrités derrière leurs innombrables ouvrages, abondamment approvisionnés en cartouches, avaient résisté à la violence de toutes les attaques. Les Russes, résolus à venir à bout de la garnison par la famine ou le bombardement, cherchent à compléter l'investissement de la place vers l'Ouest. Le 24 octobre, depuis 7 heures du matin, les troupes du général Gourko attaquent les positons fortifiées de Gorny-Doubniack, sur la route de Sophia. Des milliers d'obus pleuvent pendant une journée entière sur les retranchements qui semblent devoir être anéantis sous l'ouragan de fer. Les bataillons les plus avancés sont arrivés dans des tranchées abandonnées à 200 pas de la ligne ennemie; mais tout effort humain au delà est impossible sous la grêle de balles qui, des créneaux de la terrible redoute, balaye tous les abords. Il est 4 heures. Presque tous les officiers sont hors de combat. Quand même, les soldats de la Garde et les chasseurs ne lâcheront pas pied : ils veulent à tout prix s'emparer de la position. A la tombée de la nuit, soudain, un hourra formi-

dable ébranle l'air : « En avant ! A la baïonnette ! » Trois bataillons se précipitent à l'attaque de front, un quatrième tourne l'ouvrage. Les Turcs se défendent en désespérés. Les Russes, renforcés par de nouveaux bataillons accourus à grands pas, escaladent enfin le parapet. Après une lutte horrible, impitoyable, une véritable boucherie à la baïonnette, les Russes sont enfin maîtres de la grande redoute. Cette victoire était chèrement achetée : 3,195 grenadiers ou chasseurs de la Garde, morts ou blessés, sont étendus sur la terre ensanglantée.

La poursuite.

Le sort de la bataille a été heureux ; l'ennemi est en fuite. Il se retire pour échapper à la menace d'un désastre immédiat, pour prendre une deuxième position derrière une nouvelle ligne de défense, pour s'abriter sous le canon d'une place forte, où il pourra se réorganiser et recevoir des renforts.

Pour compléter la victoire, il faut poursuivre vivement cet ennemi en redoublant de célérité, arriver sur ses flancs, sur ses devants même, avant qu'il ait pu se reconnaître, le harceler, ne lui laisser aucun repos, le démoraliser et lui faire mettre bas les armes. Une légion de prisonniers est un plus grand succès qu'une hécatombe de morts.

La cavalerie et l'artillerie sont les armes rapides de la poursuite ; mais elles ont besoin d'être soutenues par des troupes d'infanterie. Nos fantassins, s'ils sont réellement entraînés à faire de longues marches consécutives, comme l'étaient les soldats du maréchal Bernadotte en 1806, pourront suivre de près leurs frères d'armes à cheval, leur donner leur appui et augmenter ainsi leur audace. Qu'ils aient à leur tête un chef possédant le talent de les électriser, ils oublieront la fatigue et les privations pour courir dans ses traces.

Ne sommes-nous pas tous saisis d'admiration au récit des exploits des grenadiers de la République et de l'Empire, qui, après avoir vaincu les ennemis de la France en batailles rangées, se lançaient à leur poursuite et ne se reposaient qu'après avoir recueilli des milliers de prisonniers, des drapeaux, des canons, portant ainsi aux forces des adversaires des coups plus funestes que la défaite même des combats !

1796. — A la poursuite de Wurmser (1er-14 septembre). — Masséna engagé à la poursuite de Wurmser parcourt 378 kilomètres en 13 étapes consécutives avec un seul jour de repos, soit en moyenne 29 kilomètres par jour.

Du 1er au 3 septembre, marche sur Peschiera, Rivoli, la Corona.

Le 4, combat dans les défilés de San-Marco, Calliano, Roveredo.

Le 5 à Trente ; le 6 à Levico ; le 7 combat au col de Primolano : 20 lieues en deux jours, 3,000 prisonniers enlevés. Le 8 septembre, victoire de Bassano : 4,000 prisonniers. Wurmser échappe encore et se dirige sur Mantoue. Le 11, combat de Céréa. Wurmser battu au faubourg de Saint-Georges est forcé de s'enfermer dans Mantoue.

En quinze jours, nous avions enlevé aux Autrichiens 27,000 hommes, 30 généraux, 22 drapeaux, 75 canons.

D'Ulm à Nuremberg (octobre 1805). — La division Dupont et les grenadiers d'Oudinot, sous les ordres de Murat, sont lancés à la poursuite de Werneck et du prince Ferdinand. Murat, ayant à cœur de racheter une faute récente, se jette vigoureusement à la recherche des Autrichiens qui s'efforcent de lui échapper. Parti le matin du 16 octobre, il livre dans la journée un combat d'arrière-garde à Werneck et lui enlève 2,000 prisonniers. Le 17, tandis que la cavalerie cherche à déborder l'ennemi sur un de ses flancs, l'infanterie accourt en forçant l'allure et disperse l'arrière-garde dans les bois.

Le 18, un régiment entier est enveloppé ; Werneck ne tarde pas à capituler avec 8,000 hommes. Dans la nuit, on s'empare du grand parc composé de 500 voitures. Le 19, les Français arrivent sur le territoire d'Anspach et atteignent Nuremberg. Le prince Ferdinand s'échappe seul avec 2,000 à 3,000 chevaux.

Murat ne croit pas devoir pousser plus loin ; ses troupes étaient d'ailleurs harassées de fatigue ; en quatre jours, elles avaient fait un trajet de 45 lieues, pris 12,000 hommes, 11 drapeaux, 200 officiers, 7 généraux, 500 voitures, 120 pièces de canon, plus le trésor de l'armée autrichienne.

1806. — Après Iéna. La poursuite : Prenzlow, Passewalk,

Lubeck, Ratkau. — Napoléon vient de remporter la grande victoire d'Iéna ; il s'attache à en profiter en organisant sans retard la poursuite des Prussiens qui s'enfuient dans les deux directions de Magdebourg et Berlin. Bernadotte d'abord, qui n'avait pas pris part à la bataille, puis Davout, Lannes, Augereau et, enfin, Murat se mettent en marche pour chercher à atteindre la colonne ennemie en retraite vers Berlin, et l'empêcher de passer l'Oder.

Le 15 octobre, Bernadotte est à Bibra.

Le 16, à Querfurt et Eisleben.

Le 17, marche sur Halle ; départ à 2 heures du matin ; combat de Halle contre 25,000 Prussiens, de 9 heures jusqu'à la nuit. Résultat de la journée : 5,000 prisonniers, 4 drapeaux, 30 canons.

Le 18, positions du 17 en avant de Halle, Lannes est entre Mersebourg et Halle, Augereau à Mersebourg ; Davout à Leipzig.

Le 19, les corps d'armée se portent sur l'Elbe avec l'ordre de surprendre les passages du fleuve ; Bernadotte sur Aschersleben, 50 kilomètres, pour intercepter l'ennemi et le culbuter partout où il sera rencontré. « Toute l'armée prussienne est errante. » Soult et Ney bloquent Magdebourg.

Le 20, Bernadotte doit se porter sur Calbe et faire jeter un pont sur l'Elbe, à l'embouchure de la Saale. Il n'exécute les ordres qu'en partie et s'arrête à Bernbourg, où de nouveaux ordres lui arriveront seulement le 21, à 8 heures du soir. L'Empereur lui fait exprimer son mécontentement et stimule son activité.

Les 21 et 22, passage de l'Elbe entre Barby et Dessau. Murat est appelé avec sa cavalerie pour précéder l'armée dans la direction de Berlin.

Le 23, ordre est envoyé à Davout de marcher sur Berlin pour en prendre possession. C'est lui qui entrera le premier dans la capitale de la Prusse en récompense de sa belle conduite à Auerstædt.

Le 24, prise de possession de Berlin. Les corps d'armée s'en rapprochent.

Le 25, le maréchal Davout fait son entrée dans Berlin, en tête de son corps d'armée, et va s'établir hors de la ville, à Friedrichsfeld. — Lannes s'empare de la citadelle de Spandau.

Le 26, Bernadotte marche sur Neuen-Bornicke et Kremmen.

Hohenlohe est en retraite sur Stettin. Murat rencontre les Prussiens à Zehdenick et détruit quatre régiments de cavalerie. Lannes lui envoie à toute vitesse 2,000 hommes d'infanterie choisis parmi les meilleurs marcheurs. Soult est à la poursuite du duc de Weimar qui se retire sur l'Oder. Combat de Wichmansdorf, livré par Grouchy aux gendarmes du roi.

Le 27, le maréchal Bernadotte reçoit l'ordre de soutenir le prince Murat, à marches forcées, de concert avec le maréchal Lannes. Il faut arriver à prendre les 20,000 Prussiens en fuite vers Prenzlow. Lannes exécute une longue marche de 104 kilomètres en soixante heures.

Le moment est arrivé d'accélérer la vitesse ; l'ennemi n'est pas loin.

Bernadotte adresse dans ce but un ordre du jour à ses troupes : « Les opérations militaires et le succès de nos armes exigent impérieusement que le corps d'armée fasse des marches forcées et continues..... Les généraux sont autorisés à n'emmener avec eux que les hommes capables de supporter la fatigue..... Il sera formé dans chaque régiment un détachement des éclopés qui suivront à petites journées. »

Une troupe chargée de la poursuite doit être prête à marcher à toute heure. Les ordres arrivent souvent tard, et les mouvements doivent quelquefois commencer de suite, même dans la nuit. D'où la nécessité de faire la soupe dès qu'on s'arrête et de garder de la viande cuite et du pain pour une journée ou deux ; s'il n'y a pas de pain, on distribue de la farine. On mange des légumes, quand on en trouve. Les bidons doivent être remplis de café pour le lendemain. Une troupe se repose quand elle peut et doit marcher quand il le faut.

Le 28, l'Empereur mande au maréchal Bernadotte : « Point de repos qu'on n'ait vu le dernier homme de cette armée. » Combat de Prenzlow. Murat et Lannes font prisonnier le prince de Hohenlohe avec 16,000 hommes d'infanterie et 6 régiments de cavalerie, 64 canons, 45 drapeaux.

Blucher s'est échappé et semble se diriger avec 8,000 à 10,000 hommes sur Passewalk ou sur Strélitz.

Bernadotte s'attache à le poursuivre et à l'empêcher de marcher sur l'Oder ; le soir il arrive à Furstenberg. Depuis le 26 octobre à 6 heures du matin jusqu'au 28 à 5 heures du soir,

l'infanterie du 1er corps avait parcouru 120 kilomètres en cinquante-neuf heures, sans recevoir une seule distribution de pain, dans un pays de sables ou de marais n'offrant aucune ressource.

Le 29, l'avant-garde de Murat se porte sur Passewalk et Locknitz. A Passewalk, le général Milhaud, avec 600 cavaliers, enlève 6,000 prisonniers et 30 drapeaux. Le général Trelliard atteint Blucher et lui fait 2,000 prisonniers. Bernadotte recueille encore 400 prisonniers dans sa marche de Furstenberg à Hardenbeck et Boitzenburg.

Le 30, Blucher fuit vers Strélitz, peut-être pour aller s'embarquer à Rostock ou Wismar. Le duc de Weimar cherche à le rallier; il était à Havelberg le 28, à Rheinsberg le 29, poursuivi par le maréchal Soult. Il faut les capturer n'importe où, ils ne peuvent échapper.

Le général La Salle en impose par ses menaces au gouverneur de Stettin, qui capitule en livrant 6,000 prisonniers et 160 canons. Lannes accourt à Stettin.

Le 31, Bernadotte à la poursuite de Blucher, se porte à Waren vers les lacs Muritz et atteint l'arrière-garde des deux colonnes maintenant réunies de Weimar et de Blucher : il fait 1000 prisonniers. — L'Empereur écrit à Murat « qu'il n'y a rien de fait, puisqu'il y a encore 25,000 hommes à prendre ». « Point de trêve que les deux colonnes n'aient mis bas les armes. »

La cavalerie de Murat entre à Auklam et recueille 3,000 à 4,000 prisonniers.

Le 1er novembre, Murat court sur Rostock pour couper à Blucher les chemins des ports de la Baltique; il se rabat ensuite sur Demmin. — Bernadotte s'établit aux environs d'Alt-Schwerin.

Le 2, Murat descend sur Malchin. — Bernadotte et Soult marchent sur Schwerin. — Les Prussiens vont traverser le Mecklembour pourg franchir l'Elbe et chercher peut-être à retourner dans le Hanovre. Murat va manœuvrer de manière à les empêcher d'exécuter ce mouvement et à les saisir.

Le 3, Bernadotte et Soult dépassent Schwerin;

Le 4, ils se portent sur Gadebusch. Blucher se dirige sur Lubeck.

Le 5, les Français s'acheminent vers Lubeck sans perdre du temps. Blucher entre de force dans cette ville libre, malgré les

représentations des magistrats, et organise aussitôt la défense. Affaire de Ratzeburg : 300 prisonniers, 8 canons.

Le 6, après un combat acharné aux portes de Lubeck et dans la ville, où les Prussiens perdent 3,000 tués et 5,000 prisonniers avec 50 canons, Blucher échappe encore ; mais tous les bateaux sur la Trave ont été enlevés, il ne pourra pas s'embarquer.

D'un autre côté les troupes danoises postées à la frontière sont décidées à se faire tuer sur place plutôt que de céder le passage demandé par Blucher. Les Prussiens s'enfuient néanmoins par la route de Travemünde sur Ratkau.

Le 7, sommé de capituler, Blucher à bout de ressources livre toutes les troupes et le matériel qui lui restent : 27 bataillons, 57 escadrons, soit 16,000 hommes et 80 canons.

Murat écrit à l'Empereur « Le combat finit faute de combattants. Blucher vient de capituler. »

Les maréchaux accordent à leurs troupes quatre jours de repos bien mérités. Grâce à la rapidité de la poursuite, les débris de l'armée prussienne n'ont pu passer l'Oder pour aller rejoindre les Russes, et ils ont été faits prisonniers.

Des 150,000 Prussiens concentrés il y a un mois entre Iéna et et Weimar, ils n'en reste plus un seul.

Bernadotte avait marché sans relâche jour et nuit pendant vingt-quatre jours consécutifs avec une seule journée de repos. Son corps d'armée avait ainsi parcouru 692 kilomètres avec des étapes moyennes de 29 kilomètres, égalant la rapidité des légions de César. (D'après le commandant Foucart, *Campagne de Prusse*, 1806, *Prenzlow-Lubeck*.)

CONCLUSION.

Tels sont, entre mille autres, les exemples puisés dans les gestes des grands capitaines qui se sont immortalisés par leurs exploits ; tous ont su se créer des soldats disciplinés, aguerris, entraînés à les suivre à grands pas dans leurs conquêtes sous l'influence de leur commandement énergique et le prestige de leurs victoires. C'est par la rapidité de leurs marches qu'ils ont pu faire les grandes choses dont l'histoire a consacré à jamais le souvenir dans les annales du monde.

L'étude de ces monuments impérissables doit nous encourager à rechercher et à appliquer quelques-uns des moyens dont ils se sont servis pour exécuter leurs vastes desseins.

Avant de clore ce modeste essai, il y a-t-il intérêt à parler des marches en retraite ? On en citerait un certain nombre qui ont fait honneur aux généraux qui les commandaient, entre autres celle des Dix-Mille avec Xénophon, celle de Moreau en 1796, celle de Bonaparte repliant ses 30,000 hommes sur Lonato—Castiglione pour mieux écraser les 60,000 Autrichiens de Wurmser. Mais la plupart du temps, la retraite indique l'abandon des positions à un ennemi réputé plus fort, et souvent elle se termine par un désastre.

Le spectacle des gloires passées est d'ailleurs plus réconfortant que celui des revers.

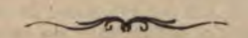
Nos volontaires de 1792, nos grenadiers de 1794 ne reculèrent pas devant les nombreuses armées de l'Europe entière acharnées à notre ruine, et ils arrêtèrent non seulement le torrent de l'invasion, mais ils portèrent à leur tour sur les terres de nos ennemis le fléau de la guerre dont nous menaçaient les étrangers.

Toujours en avant ! Voilà le point d'honneur du soldat français. La défensive est une marque de faiblesse ; l'offensive toujours en impose et force la victoire.

Soldats de l'armée nationale, oui, toujours en avant ! Attachons-nous, à l'exemple des anciens et de nos aînés, à devenir des marcheurs disciplinés, endurants, infatigables. Attachons-nous à rester pleins de confiance dans les destinées de la Patrie.

A cœur vaillant, rien d'impossible !

A. Mourrat,
Capitaine au 162e régiment d'infanterie.



LES LIVRES MILITAIRES

La Manœuvre de Landshut, par le général Bonnal. — 1 vol. gr. in-8 avec 20 cartes. — Paris, R. Chapelot et Ce.

Le public militaire accueillera ce livre avec la même faveur que les ouvrages précédents de l'auteur. Il y retrouvera la dialectique serrée, la rectitude du jugement et la clarté de style qui ont placé le général Bonnal à la tête des écrivains militaires modernes. Il y verra donner un coup de pioche efficace dans l'obstacle que l'admiration de parti-pris a élevé si longtemps sur la voie de la discussion loyale et sans faiblesse des combinaisons stratégiques écloses dans le cerveau du « maître des batailles ».

Ce livre repose sur une documentation inattaquable, empruntée aux trois volumes parus de l'ouvrage du colonel Saski : *La Campagne de 1809 en Allemagne et en Autriche*. Le général Bonnal a élevé sur ces solides assises une critique vigoureuse et subtile de la célèbre manœuvre par laquelle Napoléon rejeta l'archiduc Charles sur la rive gauche du Danube, à la fin d'avril 1809, après lui avoir enlevé Landshut sur ses derrières et l'avoir coupé des 50,000 hommes du général Hiller.

L'Empereur s'est plu à comparer cette manœuvre à celle d'Iéna et à lui attribuer la même valeur de conception et les mêmes résultats. Le général Bonnal n'est pas de cet avis. Il établit qu'à Landshut Napoléon, en somme, s'est fourvoyé, et l'on doit s'incliner devant le caractère péremptoire des arguments sur lesquels il assied son appréciation.

Dès la fin de 1808, l'Empereur prépare, avec son génie ordinaire, la guerre voulue par l'Autriche. Le 1er mars 1809, son plan est arrêté : « Il veut aller à Vienne par la rive droite du Danube, comme il a fait en 1805. « Cette idée préconçue l'empêchera, « avant et pendant la manœuvre de Landshut », de chercher la bataille décisive qui pourrait terminer la campagne d'un seul coup. Le 12 avril, Napoléon reçoit la nouvelle que l'archiduc a entamé les hostilités en Haute-Autriche; il se met en route sur-le-champ et arrive le 17 à Donauwœrth, où sa présence transforme, « comme par enchantement », la situation assez compromise. Berthier, qui commandait pour l'Empereur, s'est affolé et a lancé des ordres incohérents; les deux corps de couverture aux ordres de Davout et de Lefebvre, ont été refoulés : le premier sur Ratisbonne, par le corps de Bellegarde débouchant de la Bohême; le second sur l'Abens, et assez vivement, par l'archiduc, qui atteint Landshut.

Napoléon étudie minutieusement les rapports, les compare, envoie des reconnaissances. Son opinion est bientôt faite : l'archiduc, attiré par la proie facile que Davout lui offre à Ratisbonne, va marcher de ce côté pour écraser le 3e corps et faire ensuite sa jonction avec Bellegarde; l'Empereur déjouera ce plan en rappelant Davout, qui fera sauter le pont de pierre de Ratisbonne avant d'abandonner cette ville; Lefebvre

retardera la marche de l'archiduc en manœuvrant sur son flanc gauche; enfin, l'armée d'Allemagne, réunie préalablement sur la ligne Pfaffenhofen—Geisenfeld—Ingolstadt, attaquera les Autrichiens, sur leur flanc gauche et sur leurs derrières, et les acculera au Danube.

Tel est le premier projet d'opérations que l'Empereur conçut et auquel il aurait dû se tenir. Mais, trompé par son orgueil et par les rapports empreints d'un optimisme exagéré qu'il reçoit sur les combats glorieux mais non décisifs des 19 et 20 avril, Napoléon s'imagine, le 20, que l'archiduc est en pleine retraite. Il veut alors lui couper la route et donne à Masséna et à Lannes l'ordre malencontreux de s'emparer de Landshut. Cette ville est prise le 21 ; mais, dans cette même journée, les deux armées autrichiennes se sont reliées à Ratisbonne, dont le pont n'a pas été détruit, et Davout a lutté péniblement, à l'ouest d'Eckmühl, contre des forces supérieures. Napoléon voit son erreur et prend immédiatement les mesures les plus propres à la réparer : toute l'armée d'Allemagne (moins le corps détaché avec Bessières à la poursuite du général Hiller battu à Landshut) converge le 22 sur Eckmühl, pour y « exterminer l'armée autrichienne » dont le gros est intact. C'est fort bien; mais l'archiduc refuse la bataille et se retire, sous la protection du corps de Rosemberg, qui soutient le choc de Davout et de Lefebvre, appuyés trop tard par les six divisions de Lannes, qu'on a fait venir par une seule route de Landshut à Eckmühl. Le 23, Lannes s'empare de Ratisbonne, sur les talons des Autrichiens, qui ont passé le Danube. Davout, lancé à leur poursuite, devra, les jours suivants, se borner à les observer, tandis que l'Empereur dirigera le reste de son armée sur Vienne.

Napoléon a laissé échapper l'occasion d'infliger une défaite écrasante à l'ennemi : il lui faudra attendre deux mois et perdre bien du monde à Aspern, à Essling et à Wagram, avant de remporter la victoire décisive qui forcera l'Autriche à la paix.

Voilà, rapidement analysée, la manœuvre de Landshut, telle que le général Bonnal l'a comprise et relatée dans des pages d'une haute portée, que tous les officiers voudront lire. — L. B.

Captain Sorb. **Quittons la Méditerranée et la mer de Chine.** — 1 vol. in-12 avec croquis. — Paris, R. Chapelot et Cie.

Le 15 avril 1905, à la Chambre des Communes, M. Markham a posé la question suivante :

« Le gouvernement a-t-il connaissance du discours prononcé le 11 avril au Parlement français par M. d'Estournelles de Constant dans lequel l'orateur préconisait un accord mutuel entre les grandes puissances en vue de réduire les armements navals, et citait à l'appui de cette politique les déclarations d'un député de Birmingham et d'autres personnages anglais? Le gouvernement ne trouve-t-il pas opportun de s'aboucher avec le gouvernement français pour savoir si l'on pourrait arriver à un accord général, à cet effet? »

M. Balfour a répondu :

« Les forces navales de l'Angleterre sont nécessaires à son existence nationale. *Elles sont purement défensives*. C'est aux pays dont on ne

peut pas en dire autant, ou dont les forces ne sont pas exclusivement défensives, à faire des propositions tendantes à un désarmement naval. »

C'est que « l'entente cordiale » n'empêche pas l'Angleterre de poursuivre des armements considérables. Elle vient de faire un effort tellement énorme qu'on n'a jamais vu rien de pareil dans l'histoire d'aucune nation. Un plan colossal, conçu depuis quelques années, est assez prêt de sa complète réalisation pour que l'amirauté ait jugé le moment venu de modifier son organisation navale. Mais tout en affirmant qu'il s'agit désormais de combattre la marine allemande, on n'oublie pas que la flotte française « occupe toujours la deuxième place. » Tout en déclarant « qu'il n'y a plus de questions méditerranéennes », on renforce singulièrement la puissance britannique en Méditerranée, là où l'Allemagne ne possède pas un seul bâtiment.

Hypnotisés par nos questions de politique intérieure, troublés par les utopies de nos internationalistes, nous n'avons prêté qu'une médiocre attention aux importants changements apportés à l'organisation maritime de nos voisins.

Voici un livre dans lequel l'auteur montre comment il est possible, avec nos seuls moyens, de ruiner l'*organisation défensive* anglaise qui, malgré ses apparences de force, présente tant de causes de faiblesse. Se plaçant au-dessus de toutes les questions de détails qui absorbent trop souvent notre attention, il étudie le cas concret de la guerre avec l'Angleterre. Dans cette éventualité, et n'ayant rien à craindre pour son existence nationale, la France reste maîtresse d'*attaquer*. Malgré l'infériorité de ses moyens, elle doit espérer le succès *si ses forces sont réparties de manière à conserver leur entière liberté d'action*. La répartition actuelle, basée uniquement sur les traditions et conservée par routine, nous conduirait fatalement à un échec. L'auteur est amené à proposer l'abandon complet de la Méditerranée, où, depuis la transformation récente de Gibraltar en véritable port de guerre, nous serions enfermés sans pouvoir en sortir. Il préconise la concentration à Brest de la masse de nos cuirassés. Il demande une organisation rationnelle de la guerre de course basée sur nos ports de l'Océan. Il demande le retrait de nos bâtiments de la mer de Chine, mer étroite, où leur impuissance serait absolue, pour constituer à Diego-Suarez, en mer libre, une puissante escadre. Enfin, il s'élève fortement contre les idées actuelles tendant à la dissémination et à l'éparpillement des forces : en particulier, il propose d'abandonnner toute idée de défense *terrestre* des colonies pour constituer un nombre très restreint de points d'appui de la flotte très fortement défendus, et il envisage, en passant, le cas d'une lutte contre le Japon.

En d'autres termes, il ne s'agit pas tant de construire de nouveaux bâtiments que d'utiliser rationnellement ceux que nous possédons. *Ce n'est pas l'instrument qu'il faut modifier, c'est la manière de s'en servir.* — L. C.

La Grande Route du Tchad, par le commandant LENFANT, de l'artillerie coloniale. — 1 vol. in-8 de 288 pages, illustré de 115 gravures et d'une carte tirée hors texte. — Paris, Hachette et Cie.

On sait avec quelle curiosité, quelle sympathie, quelle admiration le public accueillit naguère le récit du dramatique voyage accompli par le commandant, alors capitaine, Lenfant à travers les rapides et les chutes du bas Niger.

Cette première exploration avait donné à l'auteur l'idée de la compléter par celle de la région Niger-Bénoué-Tchad, dans le but de rechercher un chemin plus court, plus rapide, plus économique et moins hasardeux que tout autre pour accéder au lac Tchad, avec une seule étape de portage. La réelle importance de cette mission au point de vue géographique, ainsi que les avantages d'ordre économique et financier, militaire et administratif, qui résulteraient de sa réussite, n'échappèrent pas au Ministère des Colonies et à la Société de Géographie, qui fourniraient les moyens de la réaliser au commandant Lenfant; celui-ci avait su exposer ses vues avec tant de netteté, de précision et de conviction que l'on reconnut facilement que nul mieux que lui ne pouvait la mener à bonne fin.

Et, en effet, il a réussi et c'est le récit de cette mission heureuse et féconde, pacifique et glorieuse, que ce nouveau livre raconte. Et le commandant Lenfant a obtenu le résultat qu'il avait prévu en trois mois, avec 60,000 francs, une armée de douze hommes, huit fusils, dont cinq de chasse et deux inoffensives carabines Colt. Mais aussi quelle dépense de bravoure calme, d'audace tranquille, de sang-froid merveilleux, l'on peut même dire d'héroïsme. Personne n'aurait pu espérer un si beau dénouement obtenu à si peu de frais.

Mais, si importants que soient les résultats, l'intérêt s'en trouve surpassé, en quelque sorte, par celui du récit lui-même de ce voyage si extraordinaire qu'il semble sortir de la réalité. L'homme d'action s'est montré poète et historien ; le soldat s'est trouvé être, en même temps que le chef qui s'impose par la sûreté du coup d'œil et la netteté du dessein, un observateur qui sait voir et faire vivre ce qu'il a vu. De là, d'abord, ces descriptions si précises, — et si précieuses pour l'œuvre ultérieure de la colonisation, — ces descriptions de paysages grandioses ou charmants, fertiles ou misérables; de là, surtout, tant de scènes pittoresques et plaisantes, ou surprenantes et terribles, mais qui prennent, séduisent et attachent d'autant plus fortement que le ton du narrateur est plus simple et plus aisé. L'illustration, très abondante, suit d'ailleurs le texte de tout près; elle est aussi exacte, aussi fidèle que le récit qu'elle commente.

L'auteur n'a d'ailleurs pas caché qu'il existe dans nos possessions bien des terres infructueuses. Mais cet aveu nécessaire permet plus aisément d'attirer l'attention sur la colonie du Kabi, aux pays fertiles et peuplés, que pénètre une rivière extrêmement facile et praticable, justement appropriée aux besoins de l'heure présente.

On lira donc avec autant de plaisir que de satisfaction ce livre si émouvant, si réconfortant et si instructif. — J. B.

Publication de la Section historique de l'État-Major de l'Armée. — Mémoires sur la Campagne de 1794 en Italie, publiés par le capitaine FABRY. — 1 vol. in-8. — Paris, R. Chapelot et Ce.

Sous ce titre, la Section historique de l'Armée a réuni plusieurs Mémoires trouvés dans différentes archives; ces Mémoires sont tous relatifs à la campagne de 1794.

Ils comprennent :

I. Le *Journal historique de la Campagne de 1794*, par M. de Malausséna ;

II. Un Aperçu topographique et militaire sur la chaîne de montagnes qui joint les Alpes aux Apennins ;

III. Une Relation du capitaine Maulandi relative aux faits de guerre du 5 au 27 avril 1794 ;

IV. Le Journal tenu par un officier du régiment des Gardes ;

V. Le Journal du IIe régiment de Mondovi.

Tous ces documents ont été utilisés dans l'Histoire de la campagne à laquelle ils servent de pièces justificatives.— G. Z.

Waffenlehre, par le général WILLE. — 3e édition en trois volumes. — Berlin, Eisenschmidt.

La 2e édition de cet ouvrage bien connu ayant été rapidement épuisée, le général Wille a jugé avec raison que les modifications à y apporter étaient assez importantes pour motiver la publication de la 3e édition en trois volumes, donnant une augmentation totale de 200 pages.

Le *premier* volume se divise en deux parties. Dans la *première*, il est question des poudres, explosifs et artifices. La *deuxième* traite des armes portatives avec leurs munitions, des fusils et pistolets automatiques récents, des mitrailleuses de tous les pays. Des tableaux comparatifs très bien compris permettent de se rendre un compte exact des développements successifs qu'ont suivis la fabrication, les propriétés balistiques et le perfectionnement de ces diverses armes (336 pages, 183 figures dans le texte et 3 planches).

Le *deuxième* volume comprend quatre parties ayant pour objet : la *première*, l'étude des bouches à feu, canons et mécanismes de fermeture; la *deuxième*, celle des diverses espèces de projectiles et des fusées; la *troisième*, la description des affûts avec discussion approfondie des fermetures de culasse et des systèmes de freins; enfin, la *quatrième* s'occupe des caissons et voitures d'artillerie. On comprend que ce volume est le plus important par la nature des questions qu'il traite et dans lesquelles des progrès considérables ont été réalisés depuis quelques années. Le volume se termine par des tableaux comparatifs détaillés sur les canons de campagne à tir rapide en service dans les divers pays depuis 1896 et sur ceux construits par l'industrie privée (Cail, Canet, Ehrardt, Hotchkiss et Ce, Krupp, Maxim-Nordenfelt, Nordenfelt et Cockerill, Schneider-Canet, établissements Skoda, Saint-Chamond, Vickers, ses fils et Maxim) (432 pages, 286 figures dans le texte et 5 planches).

Le *troisième* volume (374 pages, 93 figures dans le texte et 4 planches) se compose de trois parties. La *première* donne des notions générales

sur les diverses espèces d'artillerie : de campagne légère et lourde, de montagne, de place, de siège, de côte et de bord. La *deuxième* contient des données sur le tir et l'efficacité des projectiles. Enfin, la *troisième* comporte l'énumération bibliographique très complète (64 pages) des documents consultés.

Si nous ajoutons à cette analyse sommaire que les divers systèmes, mécanismes ou instruments sont décrits avec soin et complétés par 562 figures intercalées dans le texte et 12 planches hors texte, que les développements sont clairs, intéressants et suffisamment détaillés, que les tableaux très complets facilitent la comparaison des systèmes ou permettent de suivre le développement des diverses questions, que de nombreux documents de toutes langues ont été mis en œuvre, on n'hésitera pas à conclure, surtout étant donnée la compétence indiscutable de l'auteur, que cet ouvrage considérable (1142 pages) est un des plus complets qui existent sur les diverses questions concernant l'artillerie. Or ces questions ont pris, depuis quelques années, une importance et réalisés des progrès tels que, pour être au courant, on ne pourra faire mieux que de recourir à cet ouvrage, lorsqu'on possédera une connaissance suffisante de la langue allemande. — J. B.

Kriegsgeschichtliche Einzelschriften, Kriegsbranche im Landkriege, publié par les soins de la Section historique du Grand Etat-Major. — Berlin, Mittler.

Cette étude est très complète. La première partie définit les belligérants et indique les moyens de guerre en usage en spécifiant ceux qui sont autorisés et interdits, règle la manière de traiter les prisonniers, fait connaître les usages en matière de bombardement dans la guerre de siège et les ruses permises ou interdites à la guerre. Elle traite également de l'espionnage, des relations entre armées ennemies, des droits des blessés, des personnes civiles à la suite de l'armée.

Une seconde partie parle des relations avec la population civile, détermine les droits et les devoirs de celle-ci, et l'administration des pays conquis.

Une troisième partie traite des relations avec les pays neutres. — A. N.

Der Kampf um Gürtelfestungen. (*L'Attaque et la Défense des Camps retranchés*). — Application à la place de Kœniggrætz, 4e livraison. — Le combat rapproché et la levée du siège, par le lieutenant-colonel Joseph Macalik et le capitaine Albert Langer. — Broch. in-8, avec 10 planches. — Vienne, Seidel et fils.

Nous nous bornerons à rappeler que les auteurs se sont proposé, dans cette étude dont la dernière partie vient de paraître, de faire l'application des méthodes préconisées actuellement pour la guerre de siège à une place formant camp retranché, et ils ont choisi à cet effet la forteresse de Kœniggrætz.

Cette dernière partie donne les ordres et les dispositions à employer pour les dernières périodes du siège : assaut de la première ligne de

défense, attaque de la deuxième ligne et levée du siège à la suite de l'arrivée d'une armée de secours. Dix grandes planches expliquent clairement les phases de la lutte.

La méthode, excellente à notre avis, est poursuivie jusqu'à la fin dans des conditions se rapprochant le plus possible de la réalité et permettant de se rendre un compte exact des opérations à faire et des dispositions à prendre pour arriver à résoudre le mieux possible le problème si compliqué de l'attaque et de la défense d'une grande forteresse. Les auteurs, fort compétents, doivent être félicités d'avoir entrepris et mené à bonne fin cette œuvre de longue haleine, qui ne peut manquer de rendre les plus précieux services à ceux que la question intéresse. — J. B.

Moderne Feld-Artillerie mit Rohrrucklaufgeschützen und Schutzschilden (*Artillerie de campagne moderne avec pièces à long recul et boucliers*). — Considérations sur le combat, la conduite et l'instruction, d'après les expériences de la guerre russo-japonaise. — Broch. in-4 de 158 pages, avec deux planches. — Berlin, Eisenschmidt.

Dans cet ouvrage, le lieutenant-colonel Layritz s'est proposé de résoudre les questions suivantes :

1° L'adoption de canons à tir rapide avec boucliers a-t-elle eu pour conséquence de modifier l'importance du combat rapprochée de l'artillerie dans l'attaque ?

2° Dispositions à prendre par la nouvelle artillerie pour s'approcher de l'infanterie dans l'attaque et, en repoussant l'attaque d'infanterie, pour éviter le danger d'être privée de munitions.

3° Quelle est la meilleure préparation de tir et de conduite des pièces pour passer du combat éloigné au combat rapproché ?

4° L'adoption de la nouvelle artillerie modifiera-t-elle le mode de combat de l'artillerie contre la cavalerie ?

5° Le combat d'artillerie contre artillerie des deux adversaires armés des nouvelles pièces exigera-t-il des règles nouvelles pour utiliser les couverts du terrain et reconnaître les positions d'artillerie ?

6° Dans que le direction se développera le tir de l'artillerie avec l'adoption des nouvelles pièces ?

Les réponses aux questions précédentes sont développées avec toute la précision et la compétence désirables par le lieutenant colonel Layritz, dont les précédents ouvrages sont bien connus et appréciés non seulement des officiers d'artillerie, mais aussi des officiers de toutes armes. L'étude qu'il publie aujourd'hui, fort intéressante elle aussi, a une portée encore plus haute parce qu'elle s'appuie sur les expériences que l'on peut tirer de la guerre russo-japonaise. — J. B.

Le Propriétaire-Gérant : R. Chapelot.

Paris. — Imprimerie R. Chapelot et Cᵉ, rue Christine, 2.


DEPARTEMENT VAN OORLOG
BIBLIOTHEEK

JOURNAL

DES

SCIENCES MILITAIRES.

REVUE MILITAIRE FRANÇAISE.

Août 1905

UNE

ÉTUDE DE L'ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL ALLEMAND

SUR LA

TACTIQUE EN FRANCE[1]

En 1900, dans les manœuvres de la Beauce, dirigées par le général Brugère, on vit apparaître sur le champ de bataille de grosses masses profondes ; elles furent souvent employées pour amener la décision du combat.

Dans celles de 1901, exécutées entre Reims et Rethel, les commandants des deux partis marchèrent sur un large front pour arriver à l'enveloppement ; on vit rarement des masses sur le champ de bataille. Au printemps de 1901, le général de Négrier avait fait paraître son article sur le changement de

[1] Voir la livraison de juillet 1905.

tactique de l'armée allemande, et pas longtemps après le général Kessler publia son livre sur la tactique. Il est évident que le général Brugère, quoique ayant intérieurement d'autres opinions, avait voulu essayer les nouveaux procédés.

Le général Brugère, chargé de la direction des manœuvres en 1902 manifesta ses propres idées. Quoiqu'on eût plusieurs fois pratiqué l'enveloppement, on chercha la décision par la rupture du front; on vit de nouveau sur le champ de bataille des masses, aussi bien du côté de l'assaillant que du côté du défenseur, employées à l'attaque ainsi qu'à la contre-attaque.

En 1903, les manœuvres officielles eurent lieu dans le Sud-Est sous la direction du général Metzinger; on n'y fit aucun essai; tandis qu'à l'étonnement de tous, on chargea le général de Négrier de la direction des manœuvres du centre.

Il semble que le courant, qui a amené à faire paraître la circulaire précitée, se soit fait sentir au point de vue du choix du directeur, en lui donnant la liberté d'expérimenter ses théories.

Au printemps 1903, le général de Négrier fit paraître une instruction où il prescrit de mettre en pratique les détachements mixtes préconisés par le général Langlois. Les opinions des deux adversaires, ainsi que celles du général Bonnal, paraissent se rencontrer sur ce point. Tous trois admettent que les grandes difficultés que présente l'exploration sont surmontées par ce moyen. Les instructions destinées à ces détachements sont longues; l'officier général les résume en trois alinéas :

1° Étendre aussitôt que possible un voile devant l'adversaire en position, pendant que son propre corps d'armée peut rester concentré;

2° Reconnaître l'étendue, la forme, l'espèce, la répartition des troupes avancées de l'adversaire. La sécurité du corps d'armée est assurée, moins par la force de ces avant-gardes multiples, que par la distance où se trouve le gros ;

3° Finalement, amener l'assaillant à la forme défensive, et pendant que les avant-gardes sont en contact avec l'adversaire sur tout le front, épargner au gros les entraînements de l'engagement, de manière à le tenir prêt à agir suivant les vues du commandement.

Ensuite, quand le contact est bien établi, se conformer pour

le combat de préparation et l'attaque décisive aux prescriptions du règlement et de la circulaire ministérielle du 1er décembre 1902.

Aucune instruction n'a été donnée pour mettre d'accord et la circulaire ministérielle et le règlement; mais le général de Négrier, dans les inspections qu'il passa avant les manœuvres, fit connaître ses opinions sur le combat de l'infanterie.

La première ligne combat en essaims, c'est-à-dire en petits groupes séparés par des intervalles irréguliers, qui se portent à leur choix, par de petits bonds, de couvert en couvert, jusqu'à ce que, par un dernier élan, ils puissent se jeter sur l'ennemi. Le mot essaim (schwarm) est choisi afin de montrer qu'il ne s'agit pas ici de tirailleurs en une longue ligne alignée, rigide, dans laquelle les hommes doivent se placer à des intervalles prescrits. On indique aux hommes le but à atteindre, mais on leur laisse la plus grande liberté pour utiliser le terrain. A cinquante pas en arrière des essaims, suivent les soutiens formés de sections en ordre serré sur deux rangs. Quand on s'arrête on se couche. Les hommes doivent apprendre qu'on subit d'autant moins de pertes qu'on occupe moins d'espace. Le feu est ouvert à 600 mètres; il a lieu par rafales; il est arrêté au moyen du sifflet.

En ce qui touche les formations des troupes de deuxième ligne, le général recommande la ligne de section par quatre ou par deux; il invite les officiers à se détacher de leur fraction pour aller examiner le terrain et comment on peut se porter d'un couvert à l'autre.

La région choisie pour les manœuvres était montueuse et coupée, propre au combat de minces lignes de tirailleurs et de petits détachements. La cavalerie devait être obligée à combattre surtout à pied.

Malgré cela, elle réussit à exécuter plusieurs charges inopinées; l'emploi des détachements mixtes sur lesquels on fondait de grandes espérances échoua, et la tactique des essaims de tirailleurs trouva une forte opposition.

La force des détachements mixtes fut très variable, depuis un bataillon, une section d'artillerie, un peu de cavalerie, jusqu'à deux escadrons, une batterie et un bataillon.

L'emploi de ces nombreux détachements amena l'émiettement

des troupes, sans que le but cherché fut obtenu. Par suite du terrain coupé, les détachements passèrent les uns à côté des autres sans se voir, de sorte que les gros placés en arrière furent exposés à des surprises fort désagréables.

On appela avec raison l'action de ces détachements « des reconnaissances offensives »; elle en avait tous les inconvénients. Les détachements combattaient pour leur compte et entraînaient le commandement du côté opposé à celui qu'il désirait. La rupture du combat n'était pas facile. Une retraite après des pertes sensibles agit toujours non seulement sur le détachement, mais aussi sur le gros. Les corps d'armée étaient en général trop près des détachements ; par suite du rapprochement des troupes opposées, les renseignements arrivaient trop tard, au moment où la décision était déjà prise.

L'introduction du combat, par suite des engagements entamés par les détachements, prenait un caractère d'incohérence ; le pays très couvert augmentait encore ce défaut. On ne pouvait obtenir aucun renseignement clair sur l'ennemi, et on perdait de vue même sa première ligne de combat. On raconte l'anecdote caractéristique suivante :

Un jour de manœuvres, le général de Négrier posté sur une hauteur, inspectait en vain le terrain avec sa lorgnette, S'adressant au correspondant d'un journal parisien, il lui dit : « Vous n'y comprenez rien ; cela n'a rien de surprenant ; avec le nouveau système que nous employons maintenant, personne n'y comprend rien. »

Les critiques trouvèrent le système trop raffiné ; un adversaire actif aurait déchiré le rideau, on perdait trop de temps en tâtonnements. Les détachements ne pouvaient guère remplir leur mission ; alourdie par l'infanterie, la cavalerie n'était pas assez mobile pour éclairer et rompre le combat au moment voulu. Leur mission double d'éclairer et d'assurer la sécurité ne pouvait être remplie, car le premier point dépend de l'ennemi, et le deuxième de nos propres troupes. Il aurait mieux valu s'en tenir à la vieille méthode, et l'on aurait mieux fait de confier la mission des détachements à la cavalerie, aidée de ses carabines, de son artillerie et de ses mitrailleuses ; tout au plus l'infanterie aurait-elle pu lui servir de repli.

L'ordre en essaims n'a pas donné ce que l'on en attendait ; il

a été poussé jusqu'à l'individualisme à outrance; pour obtenir la supériorité du feu, il faut de fortes lignes de tirailleurs; des petits groupes ne sont pas dans la main du chef, comment les pousser hors de leurs couverts et les amener à une action d'ensemble? En Allemagne, l'enthousiasme pour la tactique de compromission a disparu, une forte réaction s'est manifestée, on réclame pour l'attaque des troupes sous une même direction et dans la main du commandement.

Autant qu'on peut en juger par les relations incomplètes, les deux chefs de parti ont adopté la tactique d'enveloppement du général de Négrier. Pendant que le front ennemi était occupé par de faibles détachements, les forces principales de l'assaillant cherchaient l'enveloppement; il a été souvent tenté de trop loin, des divisions ont frappé en l'air et ne sont pas arrivées pour la décision. Il y a eu éparpillement des forces et il eut été facile à un adversaire avisé de tomber avec toutes ses forces sur une fraction isolée.

Ces expériences ont dû maintenir le général Langlois dans ses idées. Ses partisans prétendent que le général de Négrier ne pouvait penser obtenir un résultat dans le combat avec ses maigres essaims de tirailleurs et ses rideaux. Aucun résultat sérieux ne peut être obtenu par ces lignes opposées qui peuvent facilement être déchirées; seule, une masse puissante élargira cette ouverture et repoussera les réserves de l'adversaire.

En ce qui concerne les détachements mixtes, une division ne peut en fournir plusieurs, mais d'après la théorie du général Langlois, c'est l'armée ou au plus le corps d'armée qui doit les fournir.

Ce dernier, comme inspecteur d'armée, a cherché au camp de Châlons, à mettre ses idées en pratique. En principe, il repousse toute épure; toute forme prescrite; les dispositions pour la marche et le combat doivent dépendre de la situation et du sol: en terrain découvert aux moyennes et aux petites distances de tir, le mouvement en avant doit se faire par la « marche par infiltration ». C'est-à-dire de petits groupes de tirailleurs espacés de quatre à cinq pas se portent en avant les uns après les autres et forment la nouvelle ligne de combat. Ces minces formations ont besoin d'être entraînées à l'attaque décisive par de fortes réserves. Celles-ci se composent d'un certain nombre

d'échelons à la distance de 200 à 400 mètres ; dans la formation connue (en lignes de section), les échelons se suivent comme des vagues. Le général Langlois fait des concessions ; la première ligne peut être amenée à ouvrir le feu ; les autres échelons la poussent en avant lorsqu'elle est arrêtée ; les derniers échelons peuvent être employés suivant les circonstances, soit pour soutenir le mouvement en avant, soit contre une contre-attaque, soit comme protection des flancs.

Un exercice en terrain varié avec tir réel mérite d'être mentionné. Le général Langlois fixe comme première condition pour la réussite du choc d'une masse, la concentration contre le point choisi d'une artillerie supérieure. L'adversaire, fatigué déjà par un long combat de préparation, sera obligé de se terrer derrière ses abris, mais en outre il sera complètement masqué par la fumée qui s'étendra devant lui, de sorte qu'il ne pourra tirer et ne verra rien du mouvement d'attaque. Toute une division assista au tir de l'artillerie divisionnaire contre des cibles représentant l'ennemi ; elles furent bientôt enveloppées de fumée.

Un autre exercice est un exemple caractéristique de la manière dont on comprend en France l'emploi de l'artillerie. Une division devait traverser un terrain dominé par une hauteur occupée par l'ennemi. Autrefois, on aurait vraisemblablement mis l'artillerie en batterie et ouvert le feu contre l'ennemi pour continuer la marche sous sa protection. Ici, on agit autrement ; l'infanterie continua sa marche, l'artillerie protégée par un bataillon prit une position de surveillance et attendit que l'ennemi ait ouvert le feu ; elle riposta de suite et entama énergiquement le combat contre les batteries adverses. Pour comprendre cette manière d'agir, il est nécessaire de connaître les principes d'après lesquels on compte en France diriger le combat d'artillerie. Cette remarque sert de transition pour aider l'officier allemand à passer à l'étude de la tactique de l'artillerie.

En 1900, on fit dans le service en campagne une modification qui passa inaperçue. Jusqu'alors, on avait admis en principe que dans l'offensive l'artillerie devait s'efforcer de prendre la supériorité sur l'artillerie adverse, engager en même temps toutes ses batteries et agir en masse ; ensuite elle devait soutenir le combat de l'infanterie et concentrer l'action de toutes

les batteries disponibles sur le point où devait se produire l'effort décisif.

La modification mentionnée ci-dessus porte sur les points suivants : on ne doit plus engager toutes les batteries, mais les tenir prêtes à intervenir ; en outre, au lieu d'agir en même temps et d'opérer en masse, on recommande de les engager rapidement, par surprise, et de concentrer leur action sur un seul objectif. Dans le combat, l'artillerie doit se préoccuper de conserver à sa disposition le plus de forces possible pour soutenir l'infanterie. La préparation de l'attaque décisive doit être produite non seulement par l'entrée en action de nouvelles batteries, mais aussi par l'augmentation de la rapidité du tir.

La grave question s'est donc posée : si l'on devait agir en masse, ou adopter l'économie des forces. Le règlement provisoire de novembre 1901 a résolu la question en faveur de l'économie des forces ; cette manière de voir a été confirmée par le règlement de 1903.

Il est donc bien indiqué que l'on n'engage que le nombre de batteries nécessaires pour obtenir le but à atteindre en un temps très court ; que les batteries disponibles sont : soit en position d'attente, les pièces sur les avant-trains, mais à l'abri ; soit en position de surveillance, dans laquelle les pièces sont en batterie, à couvert, prêtes à ouvrir le feu. Elles doivent être placées de telle sorte qu'elles ne soient visibles que par l'éclair du coup. On recommande d'éviter les longues lignes d'artillerie faciles à reconnaître.

Les principes qui président à l'action de l'artillerie dans le combat sont les suivants : plus de duel d'artillerie. Le devoir principal de l'artillerie est de soutenir l'infanterie même pendant le combat de préparation ; gagner aussitôt que possible la supériorité sur l'artillerie ennemie, mais n'y consacrer que le moins de forces nécessaires. Les batteries tenues en réserve peuvent être employées à agir par surprise contre les parties de l'adversaire déjà engagées au combat. Finalement, employer toutes les batteries disponibles pour préparer l'attaque décisive de l'infanterie.

Quant à la question de savoir combien de batteries doivent être employées de suite et combien maintenues en arrière, on admet qu'aux distances moyennes (2,500 mètres), une batterie,

avec des obus fusants et l'emploi du fauchage, peut battre un front ennemi de 200 mètres. Engager plus de batteries qu'il n'est nécessaire amènerait une consommation inutile de munitions.

D'après le règlement, tous les préparatifs du tir doivent être faits à l'abri. Les propriétés des pièces sans recul proviennent de la rapidité du tir et de leur efficacité ; on recommande le tir par rafales. Le règlement prescrit pour le réglage du tir l'emploi de salves de batteries et d'obus fusants, attendu qu'on peut voir la hauteur d'éclatement et obtenir déjà quelques résultats. Le commandant de la batterie a toute liberté pour la direction de son tir et pour choisir le genre de feu qu'il désire employer. En tout cas, le règlement insiste sur le but à poursuivre : paralyser l'ennemi. On paraît chercher davantage ce résultat plutôt que celui de détruire l'adversaire ; on s'efforce de lui enlever la liberté d'agir ; pendant ce temps, les autres armes ont la possibilité de gagner du terrain. Il faut faire des pauses pour obtenir un tir efficace ; la lutte contre l'artillerie adverse comporte, d'après le règlement, une suite de combats successifs reliés par un feu lent.

Il n'est pas douteux que la destruction d'une batterie munie de boucliers est devenue bien plus difficile ; il lui sera plus facile aussi de rompre le combat contre un adversaire supérieur, et de reprendre le feu lors d'une occasion favorable. Il y a un commandement particulier pour faire mettre à l'abri les officiers et la troupe derrière les boucliers et les caissons à munitions.

Sous le rapport de l'organisation, le nombre de pièces a été réduit de six à quatre, mais le nombre de caissons à munitions a été porté de neuf à douze. L'artillerie de corps a été maintenue.

Il est bien certain qu'en France, les idées sur l'emploi de l'artillerie sont en opposition complète avec celles qui ont eu cours jusqu'ici ; on paraît, du reste, avoir tenu compte des expériences de la guerre des Boërs. On ne songe plus à entamer un duel d'artillerie dont l'infanterie attendra tranquillement l'issue. C'est pendant que l'artillerie adverse est engagée vigoureusement, que l'infanterie de l'assaillant doit chercher à se porter en avant pour, de son côté, ouvrir le feu aussitôt que possible. De même, on ne pense p us à tenter, avant l'attaque de

l'infanterie, un long bombardement contre l'infanterie adverse embusquée dans ses tranchées. Ce sont justement les progrès de l'attaque de l'infanterie, pendant le tir de l'artillerie contre les abris des tirailleurs qui forceront l'adversaire à se montrer et à servir de but aux batteries.

Mais la manière de faire en France ne peut rien changer à cette obligation imposée à l'artillerie assaillante de chercher, dès le début du combat, à dominer l'artillerie adverse, car c'est le seul moyen de permettre à l'infanterie de se porter en avant, puisque empêcher cette marche est le premier devoir des batteries de la défense. La question se pose : si les batteries de l'assaillant pourront, pendant ce duel inévitable d'artillerie, consacrer un certain nombre d'entre elles à appuyer l'infanterie. D'après les raisons développées ci-dessus, en France, on a résolu la question par l'affirmative.

Quoiqu'on puisse penser de cette manière de voir, on doit la regarder comme ingénieuse, déduite logiquement et fort intéressante. Mais elle est plus ingénieuse que pratique et manque de simplicité naturelle. Même en France, elle a de violents adversaires. On trouve que le nouveau système est bâti sur des expériences de polygone, d'après lesquelles une batterie suffit pour battre un but d'un front déterminé. Il est donc inutile d'employer une deuxième batterie contre le même but; cependant ces avantages, inattaquables au point de vue de la technique du tir, changeront complètement dans la réalité. Si l'adversaire, au lieu de répondre à une batterie doit lutter contre deux, il sera bien plus sûrement dans une situation désavantageuse. Le nouveau système d'emploi de l'artillerie conduit à un engagement morceau par morceau et à un fractionnement qui peut mettre facilement dans une position désavantageuse vis-à-vis d'un adversaire qui s'en tient fermement à l'engagement en masse.

La prochaine guerre montrera certainement qui a raison dans ce litige, et quelles sont les conclusions à tirer de ce nouveau matériel ; en tout cas elle amènera des surprises sérieuses, quand les deux systèmes seront opposés l'un à l'autre.

Il nous reste encore à étudier la tactique de la cavalerie d'après les documents officiels et son emploi sur le terrain de manœuvres.

Par suite des prescriptions réglementaires, on a l'habitude dans les grandes manœuvres de voir les deux cavaleries opposées se chercher et livrer le combat habituel auquel les spectateurs semblent avoir un certain droit.

On s'est plaint souvent que l'exploration était fortement négligée pour le combat.

On connaît la séparation nette, faite en France, entre l'exploration et la sûreté : la première incombe aux divisions de cavalerie, la seconde aux brigades de corps renforcées par de l'artillerie et au besoin par de l'infanterie lui servant de repli.

En ce qui touche l'emploi de la cavalerie sur le champ de bataille on n'a pas adopté les idées extrêmes du général de Négrier. On s'est efforcé d'accroître la valeur manœuvrière des grandes unités, division et corps de cavalerie, pour en tirer parti pendant le combat. Augmentation de la vitesse, emploi du terrain, tels sont les moyens employés. En 1902 et 1903 les deux directeurs, les généraux Donop et Poulléau ont prescrit que la cavalerie devait se rapprocher de son objectif en exécutant des bonds de couvert en couvert. Dans le rayon du feu de l'artillerie les formations massées doivent être évitées. On paraît aussi avoir cherché à employer une formation correspondant à la ligne de sections par quatre ; c'est-à-dire que dans l'escadron, les quatre pelotons rompus par quatre, marchent de front avec des intervalles plus ou moins grands.

En ce qui concerne le combat à pied, il n'y a aucune indication particulière ; cependant on se rend compte de l'importance qu'a prise ce mode d'action. La cavalerie a reçu un nouveau manuel de tir, et le chiffre de ses munitions d'exercices a été augmenté. Aux manœuvres de 1902, le général Donop, une autorité dans l'arme, a posé en principe qu'il s'agit moins d'engager un long combat avec l'arme à feu, que d'intervenir à l'improviste sur différents points du champ de bataille. Un essai intéressant a été fait pendant les manœuvres en 1903 où l'on a mis une brigade d'infanterie à la disposition du directeur. D'après un journal spécial, on a eu pour but, en opposant de l'infanterie à la cavalerie, d'amener celle-ci à faire un plus grand usage du combat à pied.

En ce qui touche l'organisation, la France est dans une situation favorable, car elle possède huit divisions de cavalerie. On a

fait quelques changements dans l'équipement. La carabine a reçu une hausse qui lui permet de tirer jusqu'à 2,000 mètres. La cavalerie, qui doit surtout tirer aux grandes distances, possède donc une arme *ad hoc*. En Angleterre on a été trop loin sous ce rapport, car on a raccourci le fusil d'infanterie pour permettre à la cavalerie de s'en servir. Le nombre des cartouches (quarante-huit) que porte le cavalier en campagne, ne répond plus aux besoins actuels. Les essais faits avec la lance n'ont pas donné de conclusion.

Des détachements de génie à bicyclette, des sections de mitrailleuses ont été, l'année dernière, adjoints aux divisions de cavalerie ; ces essais ainsi que ceux sur le lancement des ponts ne sont pas terminés.

Le coup d'œil que nous venons de jeter sur les opinions qui prévalent en France en ce moment, aussi bien sur la tactique générale que sur la conduite des différentes armes, prouve qu'on y rencontre des manières de voir tout à fait particulières différentes de celles que l'on professe ailleurs. On a attribué les victoires des Allemands en 1870-1871 aux études qu'ils ont faites sur la conduite de la guerre napoléonienne. On commença donc à s'occuper activement d'étudier cette période de guerre, mais on est arrivé à l'exagération.

Visiblement les Français ont voulu réparer le temps perdu ; ils cherchent à imiter leur maître, Napoléon, non seulement dans la conduite de la guerre en général, mais aussi au point de vue des opérations et de la tactique. C'est le cas, car le général Langlois, en restant sur le terrain des prescriptions réglementaires, déclare encore aujourd'hui que la bataille napoléonienne doit être prise comme type : saisir l'ennemi partout et chercher la décision sur le point choisi par le commandement à l'aide du choc en masse des réserves. On peut habiller la chose avec un manteau moderne, faire précéder l'action des masses d'une dernière préparation par le feu ; il n'y a pas de différence fondamentale avec ce que l'on faisait antérieurement. Napoléon aussi fit précéder le choc de ses colonnes de Wagram, de Waterloo, par le feu d'une concentration d'artillerie.

La conduite de la bataille d'après la méthode de Napoléon n'est plus praticable aujourd'hui.

En ce temps d'armes de petit calibre à répétition, de pièces sans recul et de poudre sans fumée, on ne doit tendre qu'à une chose : obtenir la supériorité du feu. La tactique est en première ligne la tactique du feu ; c'est l'art de réussir à obtenir un feu supérieur dans la direction la plus favorable. La marche d'approche, le déploiement pour le combat et sa conduite doivent en première ligne satisfaire à cette condition. Certainement l'assaillant doit finalement charger le défenseur ; car en général on ne pourra le repousser rien qu'avec le feu. Mais ce dernier élan à la baïonnette n'est pas un deuxième acte en liaison avec le combat exécuté à l'aide du feu, il n'est que la signature de la lettre de change acquise par le feu. Il ne s'agit pas maintenant de vouloir mettre à la place de l'arme à feu un combat à l'arme blanche ; on n'arrivera pas à l'attaque à la baïonnette. Dans ce dernier élan se manifeste de nouveau cette volonté ferme de vaincre, qui, après un combat acharné pendant des heures, a amené les troupes à portée de l'ennemi et l'a écrasé. C'est la force morale de l'assaillant, quand il se lève pour l'assaut, qui force le défenseur à avouer qu'il a perdu la partie ; mais si la force de ce dernier n'a pas été détruite par le feu, ce n'est pas le combat à l'arme blanche qui le forcera à la fuite ; cela n'aura pas lieu.

Le règlement français pour le combat ne tient pas un compte suffisant de ces exigences du combat moderne, aussi bien dans les prescriptions relatives au combat de préparation que dans l'attaque décisive des troupes de choc.

Sans doute, le choc doit être précédé immédiatement d'un dernier feu aussi violent que possible. Mais comment cet accroissement soudain du feu est-il possible quand, sur la ligne de tirailleurs, les hommes sont déjà coude à coude ? Comment et où les nouvelles lignes d'artillerie trouveront-elles de la place à côté de celles qui sont déjà engagées ? Il est plus que douteux que l'on puisse doter le corps d'armée de plus d'artillerie. Ce moyen ne peut, en aucune manière, remplacer la longue lutte acharnée qui permet d'obtenir la supériorité du feu. Si on ne l'a pas déjà acquise, le coup de force ne sera qu'un inutile sacrifice des masses.

En France, on parait fonder de grandes espérances sur l'impression morale que l'entrée en ligne inattendue de masses de troupes fraîches fera sur l'ennemi. On ne peut méconnaître l'im-

portance de chocs se produisant à l'improviste, l'histoire militaire en fait mention. Si la surprise réussit, le résultat sera important, quelle que soit la forme sous laquelle elle se produise. C'est elle qui permet à la cavalerie d'intervenir dans le combat à l'arme blanche. Par suite de la tension énorme des nerfs, l'impression produite sur les troupes par un saisissement puissant et subit, peut transformer l'espérance de la victoire en une panique complète. Mais on ne peut baser une méthode de combat sur ce fait, quelqu'indiscutable qu'il soit.

Pour faire arriver les troupes vivement et par surprise, elles doivent être placées à couvert et à portée de la première ligne. Mais la longueur de la trajectoire des armes actuelles empêche réellement la réalisation de cette condition primordiale; on est obligé au contraire d'augmenter de plus en plus les distances des échelons en arrière. Où veut-on trouver un terrain où, comme dans l'exemple choisi par le général Langlois, un corps d'armée entier pourra être placé à couvert et près de la première ligne? Et si on le trouve, une surprise est-elle possible dans une attaque purement de front? Si la supériorité du feu n'est pas obtenue par la première ligne, la poussée mécanique des masses d'arrière en avant ne fera qu'augmenter le chiffre des sacrifices. C'est ce qu'a prouvé l'entrée en ligne du IIe corps sur le ravin de la Mance.

Il s'agit de savoir s'il est encore possible, lorsqu'il y a en ligne de gros effectifs, d'amener la décision par l'entrée en ligne d'une réserve. Cela ne peut se faire que si la poire est mûre. Peut-on reconnaître cette situation du point où se trouve placé le commandement supérieur? Quand on l'a reconnue, la réserve pourra-t-elle y arriver en temps voulu? L'histoire militaire nouvelle ne nous offre aucun exemple d'après lequel on puisse répondre d'une manière affirmative. Le commandant de la Ire armée, le général von Steinmetz, s'est trompé complètement le 18 août 1870, à 3 heures de l'après-midi, quand il a cru l'adversaire ébranlé, et qu'il a envoyé la 1re division de cavalerie et les batteries du VIIe corps de l'autre côté du ravin de la Mance.

Mais si l'on a reconnu justement que le moment est venu, une deuxième question: Est-il nécessaire d'engager un autre enjeu? Si l'adversaire est annihilé par le feu, il est inutile de porter en

avant de nouvelles masses. L'impulsion morale dont a besoin la première ligne pour l'assaut, peut lui être donnée par les derniers échelons des troupes combattant dans le secteur. Mais si le moment n'est pas venu, l'arrivée des masses ne peut que conduire à une catastrophe.

L'emploi d'une réserve dans la bataille dans le sens napoléonien, qu'on nous donne encore comme modèle, même chez nous dans l'armée, n'est plus praticable de nos jours. Des chocs décisifs comme à Wagram, Lützen[1] ou Ligny ne se verront plus sur les champs de bataille de l'avenir.

A-t-on encore besoin d'une réserve ?

Les grandes unités particulières qui sont disposées pour le combat de front et leurs subdivisions ont besoin de réserves pour nourrir le combat de la ligne de tirailleurs, conserver au feu sa puissance et la porter à son maximum. C'est le but principal des échelons dans la répartition en profondeur.

Ces forces suffiront également pour donner à la ligne de tirailleurs, au moment du dernier assaut, la force morale dont elle a besoin et le sentiment qu'elle est soutenue. Contrairement à l'opinion française qui admet que l'attaque décisive doit être décidée par le commandement supérieur, il semble qu'à l'avenir l'impulsion pour l'assaut sera donnée par la première ligne. Dans l'intérieur des régiments, de la brigade et sans doute aussi de la division, il sera peut-être possible de mettre d'accord l'action des lignes de tirailleurs et celle des échelons en arrière ; il sera moins facile, dans le corps d'armée, d'engager une attaque d'ensemble partant des troupes en arrière.

Il va de soi que dans de petites unités on a besoin de réserves pour parer aux cas imprévus et qu'il se présentera de nombreuses circonstances où l'on pourra les engager convenablement.

Où est donc la place de la réserve dans la bataille ? Au centre derrière le front, comme dans le combat du général Langlois, elle ne peut être employée qu'à enfoncer. L'attaque de front est devenue plus difficile, avec la longue portée des armes actuelles, il est plus facile au défenseur d'exécuter un feu concentrique puissant contre l'assaillant qui se porte contre le centre ; cette

[1] Gross-Görsschen pour les Allemands.

forme d'attaque paraît de moins en moins avantageuse. Si l'on a besoin de cette réserve sur une des ailes, il sera difficile de la porter contre l'ennemi en temps voulu, et dans une direction favorable. On prescrit souvent dans les livres d'étude, l'entrée en action d'une force massée pour amener la décision. Il paraît difficile de comprendre sous quelle forme cela pourra se faire sur le front de combat. L'emploi des réserves dans la bataille paraît plus facile si elles sont aux ailes; elles trouveront au moins de la place pour agir.

Cependant on peut se demander pourquoi on ne la place pas volontiers de cette manière puisqu'elle est dans une position favorable pour l'enveloppement. On peut invoquer tout ce qu'on voudra contre l'enveloppement. Au point de vue tactique, c'est la forme la plus efficace pour l'attaque, parce que c'est le seul moyen certain d'obtenir un feu concentrique par la coopération d'un plus grand nombre de fusils et de canons ; au point de vue stratégique il promet les plus grands résultats en menaçant les flancs et les derrières de l'adversaire ; cela est indéniable.

La forme moderne de l'emploi d'une réserve dans la bataille consistera moins dans le placement d'un corps entier derrière le front, que dans la disposition des forces restantes en vue de l'enveloppement. C'est dans ce sens que fut employé le XIIe corps à la bataille de Saint-Privat. Cet enveloppement sera encore plus favorable s'il est exécuté comme à Kœniggratz par le déploiement de diverses parties d'une armée séparée. Napoléon, du reste, n'a pas toujours cherché la décision par l'emploi du choc de sa réserve ; ainsi, la bataille de Bautzen fut décidée par l'entrée en ligne du corps de Ney sur le flanc droit des Alliés. Dans des cas semblables la direction de la marche fixe l'entrée en ligne. Un cas comme celui du corps de L'Estocq à la bataille d'Eylau, qui arriva à l'aile droite et fut déployé à l'aile gauche, est tout à fait anormal.

La suppression du choc en masse des réserves ne supprime donc pas, comme le prétend le général Langlois, l'art de la direction : elle s'exercera surtout, mais pas exclusivement, au moment de la période stratégique qui précède la bataille ; sa tâche est peut-être plus difficile qu'antérieurement.

Il en résulte qu'en règle la marche d'une armée doit être articulée plus dans le sens de la largeur que dans celui de la

profondeur. Sans tenir compte des difficultés techniques de marche que comporte la disposition en profondeur, l'ordre large permet l'enveloppement stratégique et tactique pendant qu'une armée disposée, dans les idées du général Langlois, se trouve facilement dans une position centrale. Doit-on alors marcher avec toutes ses forces sur une seule ligne ? Beaucoup se prononcent contre, car le commandement ne peut agir nulle part avec une force puissante et qu'en conséquence il se produira une suite de combats sans résultats. Il est donc nécessaire de grouper tout d'abord les forces d'une certaine manière. Si l'on fait marcher toutes les colonnes les unes à hauteur des autres pour obtenir l'enveloppement c'est que l'on suppose l'adversaire complètement inactif. Mais est-ce qu'on ne suppose pas l'adversaire encore bien plus inactif, quand avec le groupement préconisé par le général Langlois, un corps d'armée en troisième ligne se déploie pendant la bataille en arrière du front et, malgré la profondeur du dispositif, arrive en temps voulu sur le point même où il doit être employé ?

En principe aucun ordre, soit large, soit profond, ne peut être condamné quoique le premier soit le plus usité. On sait que de Moltke a dans ses Mémoires entrevu la marche de huit corps d'armée très concentrés en plusieurs échelons, contre la ligne Nancy—Pont-à-Mousson. A l'avenir il se présentera bien des situations où il sera nécessaire de faire un échelonnement sur une des ailes pour parer à l'enveloppement, ou bien dans lequel l'espace disponible sera réduit par suite de forteresses ennemies, par le terrain ou par des limites politiques, de telle sorte que l'on sera obligé de prendre un ordre de marche en profondeur. On sait qu'avec les effectifs actuels cela présentera les plus grandes difficultés en ce qui touche la nourriture, le cantonnement et le mouvement des colonnes ainsi que des trains. Même quand on marchera sur une seule ligne il se produira aussi, soit par suite de la présence de l'ennemi, soit par les ordres de la Direction, différents à-coups et des agglomérations ; sur une partie du front on pourra s'étendre plus largement, sur une autre on devra se serrer ; ici le terrain se prête plus à la défensive, de faibles forces suffiront ; là on devra marcher avec des forces plus considérables, car c'est par là qu'on veut attaquer ; une aile est maintenue en arrière et s'échelonnera pour parer à

une attaque de flanc, l'autre doit au contraire converser en vue de l'offensive.

Plusieurs chemins mènent à Rome ; seulement l'utilité d'une forte réserve pour la bataille, en arrière du front, ne paraît plus guère admissible.

Dans toutes ces considérations on ne s'est occupé que de l'attaque, les circonstances se présentent tout autrement pour la défense. En règle celle-ci est déjà rassemblée et a besoin de fortes réserves. Plus le front est fort, plus on pourra y économiser les troupes, et moins on aura besoin de mettre les réserves en arrière du centre. Elles trouveront place derrière une ou les deux ailes, et elles seront échelonnées latéralement pour, suivant les circonstances, pouvoir agir dans le flanc d'un adversaire qui voudrait tenter l'enveloppement.

Comme conclusion revenons encore une fois sur la partie difficile de l'attaque, c'est-à-dire sur la conduite de l'infanterie au combat. Sous ce rapport il y a une opposition complète entre le règlement français et la circulaire ministérielle déjà citée. La question subsiste et sera posée de nouveau dans le règlement définitif.

Si la solution est dans le sens de la circulaire, il se produira un contraste des plus frappants : l'unité de la direction est abandonnée, et l'attaque passe à l'individualisme le plus complet. En lui-même le chemin que l'on prend est bien choisi. L'infanterie devra en tout cas dépouiller certaines formes d'uniformité et de régularité qui répondent surtout à la tactique du terrain d'exercices. D'un autre côté la diversité des formes ne doit pas nuire à l'unité d'action. Les troupes doivent rester dans la main, si l'on ne veut pas voir l'attaque se disloquer. C'est donc dans l'union de ces deux conditions essentielles que gît la plus grande difficulté ; l'une ne doit pas empiéter sur l'autre.

La circulaire a-t-elle trouvé le mot de l'énigme ? Il semble que sur certains points, elle tourne les difficultés plutôt qu'elle ne les résoud. Certainement l'infanterie doit adapter sa marche aux couverts existants. Mais il n'est pas possible d'éviter de traverser la plaine quand il s'agit de grandes concentrations. Encore aujourd'hui le corps de la Garde devrait, mais avec d'autres formations, se porter contre Saint-Privat si l'on voulait voir réussir l'enveloppement par le XIIe corps, mais en plaine on

devrait agir avec plus de prudence et de lenteur. L'appui que donne l'artillerie est essentiel, mais elle ne fait pas tout. La marche de l'infanterie dans les terrains dépourvus de couverts doit se régler d'après les nouvelles armes.

Une poussée d'ensemble de longues lignes de tirailleurs jusqu'au point où l'on pourra ouvrir le feu amènera de grandes pertes. Pour arriver aux distances favorables dont nous parlons, la première ligne de feu, sans tenir compte de la continuité de l'action dans le combat, doit être formée par l'infiltration de petits groupes arrivant successivement. A partir de là, dans la progression ultérieure, une attaque exécutée à l'aide de grands bonds bien réglés, avec des soutiens suivant en même temps, ne peut arriver à aucun résultat.

Sur nos grands champs de bataille on appliquera aussi inutilement la tactique dite des Boërs, qui consiste en la progression en avant, irrégulière, alternative, continue, de petits groupes. Des petits détachements de Boërs, dans des circonstances particulières et favorables, ont pu, avec ces formations inusitées, obtenir des succès contre les Anglais; mais on ne voit pas bien le IX[e] corps et la Garde attaquant Amanviller et Saint-Privat dans ces formations. Dans de grandes unités, la première condition indispensable qu'on ne peut négliger, c'est d'avoir les troupes dans la main si on veut les mener à l'ennemi. Nos tirailleurs ne sont pas des Boërs, et 20,000 hommes se meuvent autrement que 200 si l'on ne dispose que d'un terrain limité.

Pour ces raisons, on se résoudra difficilement à adopter en principe que les bonds doivent s'exécuter par fraction de la force d'une section[1], encore moins d'une compagnie entière, ou d'un bataillon. Quand on pousse en avant des groupes trop faibles ou isolés, l'attaque flotte facilement, l'impulsion en avant diminue, le feu des fractions couchées est masqué. Des compagnies entières emploient trop de temps pour se lever en un clin d'œil et exécuter un bond, avant que l'adversaire les ait prises comme cibles; en outre, elles offrent de trop grands buts au feu ennemi. On peut bien dans les exercices rigides de paix arriver à faire ces mouvements en peu de temps; mais il est douteux que, dans les

---

[1] Peloton en Allemagne.

moments graves, avec des compagnies dont la moitié comprend des réservistes, on puisse, au milieu du tumulte du combat et de l'émotion, agir de même. C'est la section qui paraît répondre le mieux à toutes ces conditions. En aucun cas, les bonds ne doivent jamais se faire d'après une méthode réglée, la régularité doit être complètement proscrite. On doit laisser aux chefs de section le choix du moment, en tenant compte que dans toutes les circonstances il faut faire de longues pauses, et que, comme l'a fait remarquer le colonel de Lindenau dans sa conférence bien connue, la course à l'attaque doit être évitée. Les échelons d'arrière suivront à grande distance et dans des formations convenables. La ligne de sections paraît pratique aux grandes distances. Dans ces conditions, même en plaine, l'attaque pourra être portée jusqu'aux portées efficaces. Ce sont les circonstances qui décideront s'il est possible ou nécessaire d'en arriver à l'assaut.

Entre temps, on a peut-être pu obtenir la décision sur un autre point où les circonstances étaient plus favorables. Dans tous les cas, lorsqu'il s'agit de grandes réunions de troupes, on doit exiger que, même en plaine découverte, l'adversaire soit saisi et maintenu par une offensive sérieuse, et non par un combat soi-disant traînant, quand même la décision serait cherchée sur un autre point. En règle, le centre de gravité du combat doit être placé là où il est possible de se rapprocher plus ou moins à couvert. C'est ici que s'appliquent dans toute leur vigueur les principes émis dans la circulaire : que l'action et les formes doivent chaque fois être appropriées aux circonstances et doivent être indiquées par le chef. Il faut ici posséder complète liberté.

Comment pratiquer l'attaque en temps de paix[1] ?

D'après notre règlement, la place d'exercices est principalement utilisée pour étudier les formes. Au point de vue du combat, il s'agit de représenter le déploiement, la répartition des troupes et l'exécution du combat tels qu'ils découlent prin-

[1] Après avoir bien établi les principes, la contexture et la marche de l'attaque, l'officier supérieur allemand n'hésite pas à aborder une question pratique qu'on laisse si volontiers de côté.

cipalement du but poursuivi et non du terrain. Ordinairement, on ne doit pas tenir compte de ce dernier, et on ne l'utilise qu'occasionnellement, quand on veut agir comme en guerre. On peut aisément satisfaire à cette prescription en ce qui touche le déploiement et la répartition des troupes, puisque le but à atteindre, la situation générale, la relation avec d'autres fractions, etc... sont prédominantes au point de vue du choix des formes. Mais il paraît moins facile de faire abstraction du terrain lorsqu'il s'agit de l'exécution de l'attaque. Une fois que le but du combat est bien fixé, par exemple que l'attaque est bien décidée et entamée, son exécution dépend de la configuration du sol. On ne peut se défendre de cette impression : que, par suite des perfectionnements des armes, l'importance du terrain n'ait considérablement augmenté. On se trouvera gêné, si l'on veut exécuter une attaque sans tenir compte de ce facteur. Mais on court le risque de voir naître sur la place d'exercices un certain type normal de combat qu'on emploiera sur toute sorte de terrain.

On peut donc se demander si dans les prescriptions réglementaires on ne doit pas tenir grand compte de ces conditions. Il est indispensable que sur la place d'exercices on se serve de toutes les formes qui peuvent être employées, par conséquent aussi de celles à appliquer sur un terrain mouvementé et couvert. Les manœuvres sur la place d'exercices ne peuvent être bornées à la démonstration des principes tactiques dans lesquels les déploiements et les dispositions de l'exécution du combat sont indépendants de la contexture du sol.

Les couverts, partout où ils existent, influencent considérablement le choix des formes du combat. Cette idée commence à se faire jour. Le règlement ne peut par suite qu'indiquer les principes et les formations à employer, mais il ne peut donner de prescriptions subséquentes sur leur choix et leur application.

Il en est autrement lorsqu'il s'agit de l'attaque sur une plaine découverte. Des considérations précédentes, il se dégage quelques points d'appui fermes pour l'exécution de l'attaque; ils peuvent être condensés dans une courte instruction. En guerre, cela n'aura pas à jouer le même rôle qu'en paix, où nous sommes liés particulièrement à la place d'exercices. On peut donc se

demander s'il n'est pas opportun d'ajouter quelques dispositions particulières au règlement.

Les prescriptions réglementaires en ce qui touche la pratique pourraient se résumer ainsi qu'il suit :

On ne doit pas négliger dans les manœuvres sur la place d'exercices l'influence du relief du sol, quoiqu'il y ait lieu de tenir compte en première ligne du but du combat. Toutes les formes à employer sur chaque espèce de terrain doivent être enseignées.

Il ne faut pas faire d'hypothèses spéciales en ce qui touche le terrain et ses couverts, surtout si elles influencent l'exécution du combat. Quand la place en offrira la possibilité, on utilisera la contexture du sol et ses accidents, comme on le ferait en guerre; autrement on exécutera l'attaque comme sur une plaine. Le règlement ne donne de règles fixes que pour ce dernier cas.

La leçon la plus importante de la guerre des Boërs c'est la confirmation de cette vieille expérience que : sans attaque, pas de résultat. Mais pour cela il faut des troupes solidement disciplinées, et point de milices. Les troupes doivent savoir attaquer même en plaine. Pour nous il ne faut ni la tactique des Boërs, ni l'assaut en masse du général Langlois ; d'autre part l'attaque ne doit pas flotter ni dégénérer en une tactique d'inspection générale.

L'article ci-dessus avait paru depuis près d'un an lorsqu'a été promulgué le règlement définitif sur les manœuvres de l'infanterie française. On nous permettra d'en dire quelques mots, quoique nous soyons persuadé que nous ne pourrons nous élever à la logique du major Kuhl.

Tout d'abord le titre est incomplet, il devrait être « sur les Manœuvres et le Combat de l'Infanterie ». La vieille ordonnance parue à la suite de vingt-trois ans de guerres, n'a pas visé le combat. L'expérience, le bon sens et quelques articles du Service en campagne paraissaient devoir suffire à se tirer d'affaire sur le champ de bataille. La Commission encore sous l'impression des grandes évolutions exécutées avant et pendant la bataille (Wagram, passage du Niémen, Smolensk, etc., les attaques en masse), n'a vu que la question de manœuvres, du maintien de l'ordre et de la discipline. Maintenant après trente-quatre ans de

paix on ne vise que le combat; la manœuvre et la discipline, cependant si essentielles pour nous[1], passent au second plan.

Quoi qu'il en soit le nouveau règlement a adopté pour le combat de préparation les procédés indiqués par la circulaire ministérielle précitée; puis pour l'attaque décisive il revient à l'unité de direction, à l'action d'une réserve, se rapprochant en cela du règlement provisoire.

Il établit nettement, en trois alinéas fondamentaux, la nécessité d'utiliser d'abord la puissance du feu :

« Le mouvement en avant, de point d'appui en point d'appui, de couvert en couvert, précède donc l'action par le feu jusqu'à ce que l'on se soit rapproché à bonne distance de tir des troupes ennemies.

« Lorsque le feu a affaibli suffisamment l'ennemi, le mouvement en avant lui succède pour aborder l'adversaire.

« Le mouvement en avant seul est décisif et irrésistible, mais il ne l'est que lorsque le feu est efficace, intense, et lui a ouvert la voie. »

Ces trois alinéas résument tout ce qui est relatif au combat; les détails qui suivent sont excellents, abondent en bons conseils, mais fournissent peu de points d'appui fermes pouvant guider l'officier au combat ou à l'instruction.

La conduite de l'avant-garde est comprise d'après les vues du général Kessler : « après s'être emparée des points d'appui jugés nécessaires, elle s'y installe et s'y organise, elle procure ainsi au commandement, l'espace et le temps pour disposer en toute liberté de ses moyens d'action; les indications fournies par le combat de l'avant-garde complètent les renseignements recueillis ». On peut se demander si, sans aucune offensive, même partielle, les renseignements obtenus seront bien nombreux. Il est vrai que le règlement fait entrevoir à l'avant-garde qu'elle ne sera pas soutenue, mais que la puissance de l'armement actuel et la résistance des points d'appui lui permettront de rester un certain temps dans un isolement relatif.

En résumé, l'avant-garde frappe à la porte, mais ne l'entrebaille même pas. Et puis cette avant-garde livrée à elle-même,

---

[1] On peut, sous ce rapport, étudier les œuvres si remarquables d'un soldat philosophe tué à l'ennemi, le colonel Ardant du Picq.

pendant qu'on manœuvre l'ennemi, d'après les idées nouvelles, peut se trouver dans une position difficile et y entraîner aussi le gros. Le règlement pousse à l'offensive qui s'impose dans la plupart des cas ; il fait ressortir l'obligation de n'employer les troupes d'infanterie qu'à bon escient, et d'attendre pour les engager à fond que la situation soit éclaircie. On peut objecter, puisque l'avant-garde reste passive, que l'infanterie n'est pas encore employée, comment la situation s'éclaircira-t-elle ? Peut-être par l'action de l'artillerie, mais agissant seule elle est insuffisante, c'était le cas de faire ressortir la nécessité de la concordance des efforts des deux armes : l'infanterie et l'artillerie.

Le déploiement, la marche en avant jusqu'au moment de l'ouverture du feu, les bonds qui lui succèdent, tous ces mouvements comportent l'emploi de groupes plus ou moins forts, séparés par des intervalles quelconques suivant le terrain, et qui s'efforcent de se rapprocher de l'ennemi en se soutenant par leur feu. Cette manière de combattre par groupes, dit le règlement, implique la suppression des lignes de tirailleurs continues qui ne répondent plus aux besoins actuels du combat. Les renforts se conforment au mouvement des groupes qui combattent, ils peuvent agir d'après leur initiative.

C'est ainsi que le combat arrive à son maximum d'intensité ; il comporte une série de luttes partielles, non reliées entre elles, exécutées par les fractions en mesure d'attaquer ; elles sont renforcées dès qu'elles s'arrêtent pour tirer ; des renforts bien dans la main de leurs chefs les entraînent constamment vers l'ennemi jusqu'au moment de l'assaut. Donc initiative complète des tirailleurs et de leurs renforts.

Cet acte décisif, l'assaut, est réglé par le commandement qui reprend ses droits : le choix du point et du moment où il convient d'engager ses troupes et de donner l'assaut est son œuvre personnelle.

La circulaire ministérielle du 1er novembre 1902 est moins restrictive que le nouveau règlement, elle admet que les tirailleurs peuvent pénétrer dans la ligne ennemie et enserre moins les autorités subordonnées, qui maintenant doivent attendre des ordres et une impulsion venant de l'arrière. En outre il y aura certainement une grande difficulté pour amener la concordance de l'initiative des tirailleurs complètement engagés, et de l'en-

trée en action des réserves. Tout cela n'est guère possible qu'aux manœuvres de paix.

En résumé dans le combat de préparation on emploie presque la tactique des Boërs, on laisse chaque groupe d'une force non définie et variable agir suivant les circonstances, et puis, lors de l'acte décisif, c'est le choc d'une masse articulée qui affirme la supériorité morale et détermine ainsi la retraite de l'ennemi ; n'est-elle pas plutôt obtenue par la supériorité du feu résultat de la longue lutte qu'ont soutenue les tirailleurs ?

Quelques points sont à relever :

Les renforts bien dans la main de leurs chefs entraînent les fractions engagées vers l'ennemi ; pendant le combat de préparation les officiers et les sous-officiers doivent se partager le commandement des groupes éventuels formés par suite du mélange des fractions marchant en avant. On peut se demander si ces prescriptions sont suffisantes pour assurer le commandement, maintenir les troupes dans la main et les pousser vers l'ennemi. Une indication sur la force des groupes serait aussi utile.

Le règlement ne parle pas du combat en plaine découverte, il faudra cependant l'utiliser et y progresser coûte que coûte.

Comment s'y conduire puisqu'il n'y a point de couverts[1]. En résumé presque toutes les observations et les réflexions contenues dans l'article de l'officier supérieur allemand peuvent s'appliquer au nouveau règlement d'infanterie ; il est inutile de les répéter.

L'étude de ce règlement amène à envisager d'autres questions très importantes.

Dans l'article relatif au combat de l'infanterie avec les autres armes, on ne fait pas ressortir assez nettement l'appui réciproque que, constamment, notamment dans le combat de préparation, doivent se prêter l'infanterie et l'artillerie ; des exemples actuels prouvent l'importance de cette assistance.

Le règlement n'insiste pas sur la nécessité de gagner la supériorité du feu : d'autre part les incidents de la lutte, dit-il, porteront à certains endroits, à son maximum, la densité des élé-

---

[1] Eluder une question n'est pas la résoudre. (Taine).

ments qui combattent. Comment donc dans cette chaîne coude à coude acquérir cette supériorité si l'on n'accélère pas la rapidité du tir. C'est ici que le feu à répétition trouvera son meilleur emploi. Notre fusil actuel à magasin se prête peu à cette augmentation de vitesse, et fera triste figure vis-à-vis des armes à chargeurs dans les mains de gens abrités[1].

Tout le monde connaît notre situation et, personne ne veut l'avouer, notre fusil d'infanterie retarde. C'est celui qui poussera le mieux à fond, qui sera victorieux, disait un membre du Conseil supérieur de la guerre. Cette étude et les événements actuels prouvent le contraire. En cas de guerre nous aurions une bonne artillerie et un fusil inférieur: ce serait l'inverse de 1870. On cherche l'arme de l'avenir qui tue toute seule. Il s'agit d'avoir à bref délai un armement égalant celui de nos voisins. Avant la guerre brutale, il y a la lutte politique, financière, industrielle, d'armement, etc.; nous ne pouvons rester toujours en arrière.

Nous avons déjà parlé de la manœuvre. Avant d'arriver aux marches d'approche à portée de l'œil ou des coups de l'ennemi, il y a une période où le commandement à tous les degrés met son monde sous sa main, et une fois les troupes rassemblées, les porte aux emplacements désignés. C'est la période des marches-manœuvres et des évolutions. Ces mouvements sont pénibles et lents, nous n'y sommes plus rompus. La théorie du « suivez-moi » excellente au combat n'est pas applicable ici ; l'ordre et l'exactitude des directions sont les seuls moyens de diminuer la fatigue des troupes et d'assurer la rapidité des mouvements. De même l'exécution nette des commandements, la rectitude de l'exécution aideront plus à gagner du temps que de longues et confuses explications[2].

---

[1] La moindre des choses qu'on puisse exiger de l'administration, c'est que les soldats se battent à armes égales, c'est le premier devoir d'un ministre, et rien ne le justifie de ne pas le remplir. N'avons-nous pas assez de désavantages sans celui de l'armement. Il ne faut laisser à l'ennemi aucun avantage même d'opinions, et le soldat est toujours frappé lorsqu'il voit que les armes de l'ennemi, surtout si éloignées, vont plus loin que les siennes (NAPOLÉON). (Et tirent plus vite aussi par conséquent.)

[2] La perte de temps est irréparable à la guerre ; les raisons que l'on allègue sont toujours mauvaises, car les opérations ne manquent que par les retards.

Le crochet qu'il fit ne retardait un mouvement que d'une demi-heure ; mais tel est le sort des batailles qu'elles dépendent souvent du plus petit accident. (NAPOLÉON.)

Le règlement ne parle pas du terrain d'exercices ; il faut cependant une transition pour passer de la théorie à la pratique; une méthode d'instruction, quelques principes, aussi résumés que l'on voudra, paraissent nécessaires. L'expérience et la tradition nous font défaut. Sous ce rapport, il est à désirer que le règlement soit court, mais il le faut complet et suffisant, à moins qu'on ne veuille lui adjoindre un manuel de l'instruceur.

En terminant il est de notre devoir de rendre justice à qui de droit. Dans l'article que nous avons analysé nous trouvons une étude complète de tous les documents relatifs à la question traitée et des faits qui s'y rattachent, des observations substantielles bien établies, une recherche de la vérité sans parti-pris, puis des raisonnements justes, des déductions bien amenées et des propositions solidement appuyées. Il en résulte une unité de vues et de doctrine remarquable.

Il est certain que cette étude trouvera bien des contradicteurs, qu'elle soulèvera de vives polémiques mais elle contribuera à maintenir l'attention de MM. les officiers français sur des questions palpitantes d'intérêt, qui trouveront peut-être leur solution à la suite de la guerre d'Extrême-Orient ; mais celle-ci est encore trop peu connue et même trop particulière, pour qu'on puisse actuellement en tirer des conclusions définitives.

Général Grisot.



LA CAVALERIE RUSSE

PENDANT LA

GUERRE RUSSO-JAPONAISE

Considérations générales.

Lorsque la guerre russo-japonaise éclata, tout le monde était convaincu que la nombreuse cavalerie cosaque dont pouvait disposer la Russie allait se couvrir de lauriers, non pas sur les champ de bataille, bien entendu, mais dans le domaine si vaste du service d'exploration et de reconnaissance.

On pensait aussi que le haut commandement russe enverrait fréquemment ses sotnias de Cosaques sur les derrières de l'ennemi pour couper ses lignes de communications, enlever ses convois et le harceler sans cesse. Enfin, l'on espérait que pendant les opérations tactiques la cavalerie russe saurait convenablement renseigner l'état-major sur les agissements de l'ennemi et en particulier sur les mouvements tournants.

Nous devons reconnaître que la cavalerie russe a fait, il est vrai, plusieurs raids sur les derrières des armées japonaises, mais que ces derniers n'ont pas toujours donné des résultats satisfaisants.

Quant au service de reconnaissance pendant la bataille, il n'a pas été ce qu'il aurait dû être.

Il faut avouer que l'on devait s'attendre à autre chose de la part des descendants des fameux Cosaques de l'ataman Platoff !

Il est vrai que la cavalerie a eu souvent, pendant cette cam-

pagne, à opérer dans des régions qui ne lui étaient pas favorables ; cela peut expliquer en partie son rôle un peu trop effacé. Les officiers russes d'ailleurs, sont les premiers à en convenir ; l'un d'eux, le capitaine Engelhardt, du régiment de Cosaques de Nertchine, a fait, le 24 avril 1905, à la Société des Adeptes des Sciences militaires, une conférence, dont nous donnons les extraits suivants :

« En général, notre cavalerie a dû opérer sur des terrains qui lui étaient défavorables. Quand elle se trouvait dans des régions montagneuses, elle rencontrait des roches et des torrents qui, souvent, après les pluies, n'étaient pas franchissables à gué. En plaine, c'était autre chose : des champs de gaolian (sorte de sorgho) très haut, des chemins abominables. Enfin, nous manquions de bonnes cartes. Telles étaient les conditions difficiles dans lesquelles devait agir notre cavalerie, conditions qui ont eu une très grande influence sur les opérations de cette arme. Notre cavalerie ne pouvait marcher que très lentement ; dans une seule étape de 20 à 25 verstes (la verste = 1066 mètres) une sotnia eut treize cours d'eau à traverser à gué.

« Les petits détachements de cavalerie ne pouvaient ordinairement franchir au trot que de petites distances de 500 à 1500 mètres. Quant aux forts détachements ils étaient obligés de marcher presque exclusivement au pas.

« Dans les reconnaissances, les cavaliers étaient obligés de mettre pied à terre, par crainte des embuscades et aussi parce que le terrain était par trop coupé. Quand la cavalerie était en colonne de route, elle se faisait garder par des éclaireurs à pied. Il en résultait qu'en pays de montagnes cette arme était privée de sa principale qualité, *la vitesse*, puisqu'elle ne pouvait faire que 2 ou 3 verstes à l'heure. Les renseignements fournis par la cavalerie arrivaient tardivement à destination, et souvent n'avaient plus aucune valeur quand le haut commandement en prenait connaissance. De plus, la puissance du feu de mousqueterie moderne rendait le rôle de notre cavalerie très difficile.

« D'une façon générale, nos cavaliers ont pu vivre facilement sur le pays, mais, par contre, nos chevaux ont été mal nourris.

« Au commencement de la campagne nous avions sur le théâtre de guerre, en tout, 6 escadrons et 36 sotnias de Cosaques du premier tour. La cavalerie fut renforcée dans les premiers

jours de mars et à la fin de l'automne (207 sotnias et escadrons); les Cosaques y figuraient dans la proportion de 63 p. 100 (le reste, c'est-à-dire 37 p. 100 de la cavalerie était constitué par les dragons — une quinzaine d'escadrons — et par les unités montées du corps des gardes-frontières). Les Cosaques du deuxième tour ont une mauvaise instruction militaire. Les Cosaques de la Transbaïkalie, en particulier, sont mal préparés à la guerre ; ils sont braves, intelligents, endurants, mais ils ne savent pas faire de patrouilles de reconnaissance, ils n'ont pas la moindre notion sur le service des avant-postes et sellent mal leurs chevaux.....

« L'artillerie à cheval adjointe à la cavalerie a fortement gêné la marche de cette arme en pays de montagnes ; dans les défilés il fallait tirer les canons à bras d'hommes. Il en résulta que dans certains cas, on mit dix-sept heures pour parcourir 50 verstes.

« Plus d'une fois, la cavalerie dut renoncer à conserver avec elle son artillerie, et naturellement l'absence de bouches à feu eut une répercussion fâcheuse sur les résultats des reconnaissances.....

« Les meilleurs auxiliaires d'un chef d'armée pour se procurer des renseignements sont les espions, les patrouilles et les fortes reconnaissances. Les espions ne nous rendirent pas de bons services ; ils fournissaient peu de renseignements, que l'on était, d'ailleurs, obligé de contrôler. Les reconnaissances à grande distance, étaient assez fréquentes, mais elles perdaient parfois leur liaison avec l'armée. Les cavaliers étaient obligés de marcher à pied soit pour traverser les avant-postes ennemis, soit pour les longer. Trois séries de patrouilles de reconnaissance durent renvoyer leurs chevaux et continuer leur route à pied ; la plupart ne revinrent pas. Les renseignements fournis par les patrouilles envoyées en reconnaissance au loin, n'arrivaient à l'état-major qu'au bout de quinze jours et, par conséquent, n'avaient plus la moindre valeur.

« Seules les patrouilles circulant à petite distance, fournirent de précieux renseignements à l'état-major. »

Nous ajoutons pour compléter ce que dit le capitaine Engelhardt concernant l'effectif de la cavalerie que, à la fin de l'année 1904, le haut commandement disposait, en chiffres ronds, de 30,000 cavaliers.

Nous avons plus haut donné à entendre que le service de

reconnaissance, n'avait pas été ce qu'il aurait dû être. Mais il est possible aussi que l'état-major n'ait pas su tirer suffisamment parti de sa cavalerie. Nous lisons en effet dans une lettre datée de Kharbine, 15 avril 1905 et écrite par un officier : « La faute des généraux russes a été de ne pas utiliser les renseignements de leur cavalerie ; je n'en donnerai qu'un exemple :

« A Moukden, je me trouvais près d'un vieux général ; tout à coup arrive, d'une reconnaissance, un jeune sous-lieutenant. Il rend compte que quatre régiments japonais contournent le flanc droit. Le général, au lieu de prendre aussitôt les mesures nécessaires, se fâche tout rouge et crie à l'officier : « Mon ami, la peur du danger vous fait perdre la tête ; allez vous faire soigner ! »

« Quelques jours après, un autre officier débouche à bride abattue et dit : « Excellence, six régiments japonais enveloppent notre flanc droit ».

« Le vieux chef se fâcha encore plus fort. Mais bientôt il fallut se rendre à l'évidence ; toute une armée japonaise débordait l'aile droite des Russes..... »

Dans une autre partie de sa lettre, le même officier fait le plus grand éloge des unités du corps des gardes-frontières ; il s'exprime en ces termes à leur égard : « On sait quelle est pour les Russes l'importance du Transsibérien qui leur amène les approvisionnements et les renforts ; lui coupé, tout serait perdu. Les Japonais l'ont bien compris ; aussi ont-ils fait tous leurs efforts pour détruire la voie ferrée en organisant des bandes de Khounkhouses. Toutefois, à part quelques légers dégâts, les efforts des Japonais sont restés stériles. A qui revient l'honneur de ce résultat ? Aux gardes-frontières. Jour et nuit, à toute heure, à toute minute, chaque kilomètre de cette ligne ferrée est défendu avec acharnement par les braves et vieux soldats portant l'uniforme vert des gardes-frontières. Ces soldats sont la terreur des Japonais dont le mot d'ordre est : « Ne pas faire prisonniers les uniformes verts, les tuer sans merci ! « ..... »

« Les gardes-frontières ne se contentent pas de protéger le chemin de fer dans toute la Mandchourie et, plus loin encore, vers la Sibérie ; ce sont eux aussi qui, après chaque bataille, quittent les derniers le lieu du combat et couvrent la retraite de l'armée ; ils défendent jusqu'à la dernière minute la voie ferrée, car tel est l'ordre de leur intelligent chef, le général Tchitchagoff.

« Dans Moukden, les gardes-frontières eurent une attitude remarquable au milieu de la déroute générale ; ils furent, comme toujours, les derniers à abandonner la place. »

La nature générale du théâtre de guerre détermina le haut commandement à créer, au mois de mai 1904, un corps d'Éclaireurs montés, fort de deux escadrons. Ce corps, formé avec les meilleurs officiers et soldats de la cavalerie de Mandchourie fut placé sous les ordres du capitaine Drozdovskii (39e régiment de dragons de Narva) et particulièrement chargé de l'exploration stratégique. Chaque escadron comptait 5 officiers et 150 à 180 hommes. Tous les régiments de cavalerie étaient représentés dans ce corps : dragons, Cosaques du Don, de l'Oural, d'Orenbourg, de la Sibérie, de la Transbaïkalie, de l'Amour et de l'Oussouri. Les hommes désignés pour en faire partie étaient tous audacieux, intelligents et braves. Quant aux officiers, ils appartenaient, pour la plupart, aux régiments de cavalerie de la Garde ; le capitaine Stenbok-Fermor (hussards de la Garde), commandant le 1er escadron, avait fait, en 1902, une expédition en Abyssinie, à ses propres frais ; le lieutenant Radzivill avait pris part à la guerre anglo-boër comme volontaire ; le capitaine comte Vélépolskii, commandant le 2e escadron, avait accompagné en Abyssinie le capitaine Stenbok-Fermor ; le lieutenant Shatiloff (Cosaques de la garde), avait quitté l'Académie d Etat-Major pour faire campagne ; le capitaine en second Grevs (hussards de la garde), avait accompagné le grand-duc Cyrille Vladimirovitch pendant son voyage en Extrême-Orient. On voit que le corps des Éclaireurs montés ne comprenait que des éléments de choix.

Pendant la bataille le corps des Éclaireurs restait à la disposition du général en chef qui s'en servait pour se renseigner sur les différentes péripéties de la lutte ; pendant les périodes d'accalmie, les Éclaireurs faisaient de l'exploration stratégique sur les derrières et sur les flancs des Japonais Le corps des Éclaireurs avait pour étendard celui qui avait été offert au général Kouropatkine par la ville de Moscou.

Pendant la bataille du Sha-Ho, le général Kouropatkine chargea le capitaine Drozdovskii de se porter auprès d'une compagnie d'infanterie qui occupait une position importante, vigoureusement canonnée par les Japonais, et de transmettre l'ordre à son chef d'y rester à tout prix. Le capitaine Drozdovskii s'y rendit,

accompagné du comte Stenbok-Fermor et d'un petit groupe de cavaliers. Arrivé sur la position, le capitaine Drozdovskii constate que ladite compagnie est déjà en retraite ; il l'informe qu'elle va être renforcée et que le général en chef lui enjoint de se maintenir coûte que coûte sur sa position. L'officier commandant la compagnie ne tient pas compte de cet ordre et continue son mouvement de retraite.

— C'est bien, lui dit Drozdovskii, je vais rester sur cette position, j'y ferai paître mes chevaux, et je rendrai compte au général en chef que j'ai pu faire manger de l'herbe à mes chevaux sur un terrain que vous avez abandonné sous prétexte qu'il était impossible d'y rester à cause de l'intensité du feu de l'ennemi.

Aussitôt le commandant de compagnie fit faire demi-tour à ses hommes et occupa de nouveau la position.

Pendant la même bataille, une batterie russe criblait de projectiles la crête d'un mamelon sur lequel on ne voyait personne. Plusieurs cavaliers du corps des Éclaireurs reçurent l'ordre d'aller voir si ce mamelon était occupé par les Japonais. Au bout de dix minutes ils revinrent et rendirent compte que ledit mamelon était inoccupé, mais que de fortes colonnes ennemies se rassemblaient par derrière. Aussitôt la batterie en question allongea son tir et envoya des feux efficaces sur ces colonnes.

On voit, par ces deux exemples, quel genre de services rendait le corps des Éclaireurs pendant la bataille.

***

Au mois de juin 1905, le capitaine Krasnoff, correspondant militaire du *Rousskii Invalid*, écrivait cet article qui nous donne quelques renseignements sur l'emploi de la cavalerie russe pendant la guerre :

« On entend bien souvent dire : « Qu'a fait notre cavalerie? Où était-elle pendant cette guerre? Pourquoi n'a-t-on pas entendu parler d'elle? Pour quelle raison, jusqu'à présent, n'a-t-elle joué nulle part un rôle décisif. » Il y a même des gens qui vont jusqu'à dire que le rôle de la cavalerie est fini, que cette arme a fait son temps et que, peu à peu, elle devra être remplacée par de l'infanterie montée.

« Cela est-il juste? Voyons d'abord si nous avions suffisam-

ment de cavalerie pour pouvoir la lancer dans des entreprises, parfois très risquées, sur les derrières de l'ennemi. Normalement, on doit avoir une division de cavalerie avec un groupe de batteries à cheval pour deux divisions d'infanterie. Telle est la proportion de cavalerie qui existe dans tous nos corps d'armée de la Russie d'Europe. Dans ces conditions un commandant de corps d'armée a suffisamment de cavalerie pour lui faire assurer le service sur son front et même pour la charger de missions indépendantes. Actuellement nous ne possédons pas en Mandchourie une réserve de cavalerie pouvant être employée à des missions indépendantes ; les corps d'armée n'en ont pas du tout, et des divisions de cavalerie ont été disloquées pour assurer leur service. Notre adversaire possède encore moins d'escadrons que nous ; nous avons trois fois plus de cavalerie que lui, et c'est ce qui nous a permis, en laissant auprès du corps d'armée tantôt un, tantôt deux régiments de cavalerie, de former quatre détachements de cavalerie indépendants : celui du général Lioubavine (autrefois commandé par le général Rennenkampf), qui se trouve sur notre flanc gauche ; celui du général Baumgarten (l'ancien détachement du général Samsonoff), qui est au centre ; celui du général Mitshenko, qui est un détachement volant ; enfin, celui du général Grékoff (de Vladimir), qui se trouve sur notre flanc droit. Les effectifs de ces détachements ont beaucoup varié pendant les différentes phases de la campagne.

« Quand il n'y a ni offensive décisive, ni poursuite, ni charges exécutées contre de fortes unités d'infanterie, ni raids projetés avec le plus grand soin, le service de la cavalerie est *pénible* et passe *inaperçu*. C'est à ce service auquel ont été astreints pendant toute la première période de la guerre, les Cosaques de la Transbaïkalie, d'Orenbourg, de l'Oural et du Don ; ils se sont bornés à faire le service de sûreté et de reconnaissance. Nos corps de Cosaques subissaient alors des pertes non moins élevées que l'infanterie, mais ces pertes passaient inaperçues, parce qu'elles étaient quotidiennes et très faibles chaque jour. Tandis que l'infanterie perdait beaucoup d'hommes d'un seul coup, les Cosaques perdaient chaque jour un ou deux hommes. Mais il y a eu beaucoup de jours de ce genre pour les Cosaques ! Leur service était donc *pénible*, mais passait *inaperçu !* En embuscade de jour comme de nuit, restant fréquemment pendant des semaines

entières sans être relevés, constamment en patrouille, les Cosaques épuisaient leurs forces et leurs nerfs, usaient leurs chevaux et ne recevaient que rarement des éloges. Le public était habitué à lire des nouvelles de ce genre : telle patrouille a eu une escarmouche à tel endroit ; elle a repoussé les Japonais de tel village ; mais, ensuite, elle a dû se replier devant l'infanterie japonaise. A la force de lire des nouvelles de ce genre, le public a fini par les trouver ennuyeuses et n'y a plus fait attention.

« — Où est donc notre cavalerie ? disait le public. Elle passait son temps à faire le service *pénible* et *inaperçu* de reconnaissance et de sûreté. »

***

« Plusieurs fois, des masses imposantes de cavalerie russe exécutèrent des raids sur les derrières de l'ennemi. Les trois plus importants de ces raids furent ceux exécutés par le général Mitshenko : en Corée, pendant les mois de février et de mars 1904 ; sur Inkoou en janvier 1905, et du côté de la Mongolie en mai 1905. Ces raids ne donnèrent pas des résultats appréciables.

« Le raid en Corée fut entrepris avec trois régiments de Cosaques de la Transbaïkalie ; un tiers seulement de leur effectif était composé d'hommes jeunes, et les chevaux, qui avaient manqué de fourrage pendant l'hiver, étaient maigres. La colonne marcha, sans cartes, à travers un pays nouveau et peu exploré, et en suivant une seule route. Le général Mitshenko voulait pousser jusqu'à Séoul — ce qui aurait été possible, à cette époque, c'est-à-dire à la mi-février -- mais, à 60 verstes de cette ville, il reçut l'ordre de ne pas exposer inutilement l'unique cavalerie dont on disposait à ce moment, et il revint sur le Yalou. Quand Mitshenko fut arrivé à l'endroit qui lui avait été prescrit, il reçut de nouveau l'ordre de se reporter en avant, et s'avança par la même route jusqu'à la rivière de Tchin-Tchan-han. Il ne put pousser plus loin ; l'infanterie et l'artillerie japonaises s'avançant déjà, et disposant lui-même d'un faible effectif, il revint vers le Nord pour ne pas être coupé par le Yalou qui ne pouvait déjà plus être traversé sur la glace.

« Après ce raid en Corée, les Cosaques furent employés cons-

tamment soit à faire de petites reconnaissances, soit à couvrir la retraite de l'armée en occupant des retranchements qu'ils défendaient la carabine à la main.

« Le raid d'Inkoou ne permit pas à la cavalerie russe de récolter, comme elle l'avait espéré, des lauriers. Habituellement, le but et l'itinéraire des raids de ce genre sont tenus secrets ; quand ils doivent avoir lieu sur les derrières de l'ennemi, ils sont exécutés d'une façon inopinée et constituent le premier ou le dernier acte d'une bataille générale. Comme on parlait dans l'armée russe du raid d'Inkoou, dès le mois de septembre, les Japonais devaient sûrement en être avisés. Aussi, firent-ils occuper par des garnisons, faibles mais énergiques, tous les villages se trouvant sur la route de Moukden à Inkoou. Les troupes prenant part à ce raid étaient composées de Cosaques de la Transbaïkalie, d'Orenbourg, de la Sibérie, de l'Oural, du Caucase et du Don, ainsi que de dragons. Malheureusement cette masse de cavalerie était alourdie par un convoi important. Au lieu de s'avancer en éventail, en formant une large *lava*, cette cavalerie fut divisée en trois colonnes massives qui marchèrent lentement, ne faisant pas plus de 40 verstes par jour, s'arrêtant pour la grand'halte, attendant la venue du convoi, etc... Arrivés en vue de la gare d'Inkoou déjà occupée par de l'infanterie japonaise, les Cosaques mirent pied à terre pour l'attaquer, sans succès d'ailleurs. Bref, la cavalerie russe fut employée à des opérations difficiles et au-dessus de ses forces, au lieu de l'être à des entreprises demandant de la légèreté et de la mobilité. Malgré tout, les Cosaques alarmèrent les Japonais sur leurs derrières et incendièrent plusieurs convois.

« Pendant ce raid d'Inkoou, des sotnias de Cosaques du Caucase s'emparèrent bravement à l'arme blanche de plusieurs villages chinois occupés par les Japonais.

« Plus tard, lors de la bataille de Sandépou, le 26 janvier 1905, à Gountchjouline, pendant l'attaque des Japonais, les Cosaques du Don, du Caucase, et les sotnias montées du corps des gardes-frontières chargèrent au sabre et à la lance des troupes d'infanterie et de cavalerie ennemies.

« Enfin, le 17 mai 1905, la division mixte du Caucase et les Cosaques de la Transbaïkalie enlevèrent aux Japonais plusieurs mitrailleuses et capturèrent une compagnie tout entière.

« Si la cavalerie russe resta inactive pendant la bataille de Moukden, ce fut parce qu'elle n'avait pas été rassemblée en vue d'une mission autonome, et aussi parce que son glorieux chef, le général Mitshenko, qui n'était pas encore guéri de la blessure qu'il avait reçue à Sandépou, ne pouvait pas monter à cheval..... »

Indépendamment des Cosaques, des dragons et des gardes-frontières, l'état-major russe a également employé avec un certain succès les groupes francs montés d'infanterie.

Rôle de la cavalerie russe depuis le commencement de la campagne jusqu'au combat de Turentchen (1er mai 1904).

La cavalerie russe prit, pour la première fois, sérieusement le contact avec les Japonais, le 23 mars 1904, dans les environs de Paktchen, situé dans la région nord de la Corée, à environ 30 kilomètres de l'ouest d'An-Ju. Le général Mitshenko, commandant la brigade de Cosaques de la Transbaïkalie (3 régiments à 6 sotnias chacun), avait en effet franchi la frontière coréenne vers le 20 février, avec deux régiments (12 sotnias) et une batterie à cheval à six pièces, pour se porter sur Ping-Yang en passant par An-Ju. Le troisième régiment de cette brigade avait été envoyé dans le Kouantoung. Le général Mitshenko se replia devant les avant-gardes de l'armée de Kuroki et se retira vers l'Ouest.

Le 27 mars, le général Mitshenko se porta de nouveau vers l'Est, avec seulement six sotnias et sans artillerie, dans l'espoir d'obliger à s'arrêter les trois régiments de cavalerie divisionnaire qui éclairaient la marche de l'armée de Kuroki.

Le 28 mars, ce petit corps de cavalerie russe eut un engagement avec les Japonais à Tchang-Tjiou, situé à environ 40 kilomètres à l'ouest d'An-Ju (ou An-Tjiou). Mitshenko fit mettre successivement pied à terre à cinq sotnias qui prirent position sur une hauteur à 500 mètres de Tchang-Tjiou et ouvrirent le feu sur cette localité faiblement occupée par des dragons japonais. Après un combat par le feu qui dura une heure et demie, le général Mitshenko, informé qu'un bataillon ennemi arrivait au secours des cavaliers japonais, donna l'ordre de la retraite. Les pertes furent très faibles des deux côtés.

Le 4 avril, les têtes d'avant-garde japonaises atteignirent le Yalou à l'abri duquel se déploya l'armée de Kuroki. Cette dernière avait devant elle une troupe de couverture d'environ 11,000 hommes, sous les ordres du général Zasoulitch, ainsi que la brigade cosaque Mitshenko.

Par suite de la nature boisée et montagneuse de la région, le service de sûreté, à assurer le long du Yalou, du côté russe, fut confié, non pas aux Cosaques, mais aux hommes des groupes francs montés d'infanterie, aux *okhotniki*, comme on les appelle.

Puis eut lieu le combat de Turentchen (1er mai), auquel ne prit aucune part la brigade cosaque de Mitshenko. Cette dernière se trouvait alors à l'extrême droite des troupes du général Zasoulitch et observait le littoral.

Après le passage du Yalou, l'armée de Kuroki se dirigea vers le Nord-Ouest sans poursuivre énergiquement les Russes en retraite.

Le raid du lieutenant-colonel Madritoff sur les derrières de l'armée de Kuroki (avril-mai 1904).

Lorsque l'armée de Kuroki eut franchi le Yalou et livré le combat de Turentchen, on fut très étonné d'apprendre que de la cavalerie russe se trouvait encore en Corée et s'emparait de différentes localités occupées soit par des troupes coréennes, soit par des Japonais. Quel était ce corps qui opérait sur les derrières de l'armée japonaise? D'où venait il? On sut plus tard que c'était un corps de partisans commandé par le lieutenant-colonel d'état-major Madritoff. Un des officiers attachés à l'état-major de l'armée de Mandchourie, le capitaine Eletse, nous a donné, de ce raid, le récit suivant :

« La guerre actuelle nous a déjà prouvé combien il est difficile de se battre avec les Japonais. S'il en est ainsi, c'est parce que ces derniers unissent, à la connaissance des sciences modernes et à la technique, le fanatisme, l'opiniâtreté et la ruse. Il nous fallait donc opposer aussi à nos adversaires ces qualités pour essayer d'obtenir de bons résultats.

« Un des moyens de frapper notre ennemi qui possède une

ténacité et une énergie étonnantes, était d'exécuter des raids sur ses derrières et sur ses communications, raids qui présentent toujours de grandes difficultés et beaucoup de risques. L'un des raids les plus brillants par son exécution et par ses résultats, a été celui exécuté en Corée par le lieutenant-colonel Madritoff.

« Le but principal de ce raid était, d'une façon générale, de reconnaître la partie nord-est de la Corée. Pour arriver à ce résultat, il fallait se porter sur les derrières de la première armée japonaise commandée par le général Kuroki qui se concentrait sur le Yalou, s'enfoncer le plus possible dans le sud de la Corée, reconnaître les lignes de défense choisies et fortifiées par l'ennemi, et lui faire le plus de mal possible en attaquant ses convois et en détruisant ses approvisionnements.

« Le détachement du lieutenant-colonel Madritoff ne comprenait que des troupes montées, à savoir : la 6e sotnia des Cosaques de l'Oussouri ; une sotnia formée avec des Cosaques volontaires du Caucase ; deux groupes francs montés, celui du 1er régiment de tirailleurs de la Sibérie orientale de Sa Majesté, et celui du 15e régiment de tirailleurs ; enfin, 50 Khounkhouses montés, chargés exclusivement de transmettre les renseignements au quartier général ; soit, en tout, 500 cavaliers.

« Le convoi, réduit à sa plus simple expression, ne comprenait que des bêtes de somme.

« Le détachement, y compris son chef, comptait 13 officiers, tous choisis avec le plus grand soin, plus, 1 médecin, 2 aides-chirurgiens et quelques infirmiers.

***

« A la fin du mois de mars 1904, le détachement, après avoir assisté à un service divin, partit de Moukden pour Kouanjensian où il séjourna trois jours. Ayant appris qu'il n'y avait pas de Japonais sur la route qu'ils allaient suivre, les partisans se dirigèrent sur le Yalou qu'ils traversèrent sans encombre à Vanzygooumyn, et entrèrent en Corée.

« De là, le capitaine en second Bobroff, commandant le groupe franc du 15e régiment de tirailleurs, partit avec ce dernier et la sotnia de l'Oussouri, dans la direction de Piok-Tan pour reconnaître s'il n'y avait pas de Japonais dans cette localité. L'ennemi

avait déjà traversé Piok-Tan, se dirigeant sur le Yalou. Bobroff réussit à s'emparer de 1500 livres de riz qu'il brûla.

« Le même jour, la sotnia du Caucase, commandée par le premier lieutenant Girs, avait été envoyée vers Ouiou dans le même but.

« Le détachement du lieutenant-colonel Madritoff fut bien reçu par la population coréenne et par la municipalité de Tchkhosan où il entra après avoir tranchi le Yalou.

« La garnison de cette ville comprenait une centaine de soldats coréens sous les ordres d'un colonel. Comme ce dernier et le premier magistrat de la ville avaient bien reçu les Russes, le lieutenant-colonel Madritoff leur offrit un banquet. Ces deux fonctionnaires mangèrent beaucoup, burent encore plus et, le repas terminé..., s'enfuirent de la ville.

« Dans la même nuit, le bivouac du détachement fut attaqué par les troupes coréennes qui furent accueillies par les feux de salve de la grand'garde. Les soldats coréens s'enfuirent, jetant leurs armes et leurs munitions.

« Non contents de ce procédé perfide, les Coréens mirent le feu en plusieurs points de la ville.

« Madritoff, après avoir désarmé la garnison, continua sa route, se dirigeant sur Kousan et Kangé. Les soldats coréens et plusieurs incendiaires capturés par les Cosaques déclarèrent que l'attitude hostile des autorités envers les Russes était due à l'influence des Japonais, que toutes les garnisons de la région nord du pays avaient pour instructeurs des officiers nippons et que ces garnisons, comptant ensemble 5,000 volontaires coréens, se préparaient à résister à l'invasion russe.

« On apprit également par les prisonniers que le quartier général des partisans coréens se trouvait à Kangé. En effet, la sotnia du Caucase envoyée à Ouiou fut accueillie dans un défilé par des coups de feu tirés par les Coréens qui y étaient embusqués. Ces derniers furent dispersés avec de grandes pertes. Les Cosaques n'eurent qu'un tué et cinq blessés.

« Madritoff, étonné de l'attitude de la population à laquelle on n'avait fait aucun mal, hésita un moment sur la ligne de conduite qu'il devait suivre : d'une part, pour remplir sa mission, il lui fallait pousser le plus rapidement possible vers le Sud ; d'autre part, il aurait voulu châtier les Coréens comme ils le

pour transporter des caisses contenant les têtes des soldats tués, et que lesdites caisses avaient été expédiées au Japon. Quant aux corps, ils avaient été brûlés. Les habitants ajoutèrent que le nombre des blessés japonais avait été d'au moins 6,000.

« Profitant de cette circonstance que l'arrière des Japonais était absolument ouvert, Madritoff résolut de s'avancer sur leur principale ligne de communication, celle de Viju—Anju—Ping-Yang. Ces villes, ainsi que Souktchen, Iong-Ben, Pak-Tchen, Saktchjou, Meng-San et autres, étaient fortifiées et occupées par des garnisons relativement faibles, dont l'effectif variait de 200 à 600 soldats. Quelques localités avaient même de l'artillerie, mais jamais plus de deux canons.

« Les patrouilles de reconnaissance reconnurent également que les Japonais débarquaient leurs troupes, non plus en Corée, mais à Tatoungoou, Dagouchan et Pi-Tsé-Vo.

« Quant à la population coréenne, elle continuait de se montrer hostile envers les Russes, ne donnait que des renseignements vagues sur les Japonais et rendait difficile, sinon impossible, le ravitaillement en fourrage. Les habitants, en effet, enfouissaient les vivres dans la terre, chassaient le bétail dans les montagnes et le cachaient dans des gorges couvertes de forêts vierges et éloignées des chemins.....

« Comme il n'y avait pas de Japonais à Khitchkhen, on pouvait s'avancer encore plus loin, et Madritoff résolut de faire une reconnaissance en forces de la ville d'Anju, qui était un des points de la ligne de communication de l'ennemi.

« Au lieu de suivre la route conduisant directement de Khitchkhen à Anju, ce qui eût exposé le détachement à être découvert et à se voir couper sa ligne de retraite, Madritoff se décida à s'avancer vers le Sud-Est, par les montagnes, en traversant Toktchen et Kaitchkhen.

« Le détachement arriva à Kaitchkhen le 9 mai, à une heure avancée de la soirée, et, après un repos de quatre heures, il se remit en marche dans la même nuit pour Anju. En route, on apprit que cette ville avait reçu, la veille, des renforts assez importants. Cette circonstance fit renoncer Madritoff à attaquer immédiatement cette ville, comme c'était son intention première; il voulait auparavant s'assurer si sa garnison avait été réellement renforcée.

« Pendant cette marche de nuit, l'avant-garde était formée par les Cosaques du Caucase, qui détruisirent les fils télégraphiques de campagne et de l'État sur une étendue de 6 verstes. Madritoff devait agir avec la plus grande circonspection, parce qu'il avait reçu l'ordre de ne pas s'engager dans un combat sérieux, afin de ne pas s'embarrasser de blessés qu'il aurait été difficile d'emmener et d'évacuer. C'est pourquoi, quand le détachement fut arrivé à 8 verstes d'Anju, Madritoff détacha en avant le capitaine en second Bobroff, avec son groupe franc (celui du 15e régiment de tirailleurs), pour reconnaître la ville.

« Bobroff avait pour instruction de franchir au galop un espace découvert en vue d'Anju, d'occuper une crête à 800 pas de ses murs et d'attirer sur lui le feu de la garnison qui, à l'apparition inattendue des troupes russes, ne manquerait pas de se montrer en entier.

« Bobroff exécuta parfaitement la première partie de sa mission ; il franchit rapidement l'espace découvert, sans subir de pertes, sous le feu vif mais mal ajusté des Japonais, fit mettre pied à terre à ses hommes, occupa la crête et ouvrit le feu.

« Bobroff se hâta trop vite de conclure, d'après le feu de l'ennemi, que ce dernier ne disposait pas de plus de 200 hommes et que son propre petit groupe pourrait en venir à bout facilement. Il mit toute sa réserve en ligne et adressa à ses hommes les paroles suivantes :

« — Vous voyez, frères, que les Japonais tirent mal ; faites le « signe de la croix et suivez-moi ! Hourra ! »

« Tout le groupe, précédé de ses trois officiers, s'élança à l'assaut de la forteresse aux cris de hourra. Les Japonais accueillirent la charge par un feu désordonné qui, au début, fut à peu près inefficace. Mais, quand les Russes ne furent plus qu'à 200 pas des murs, ils furent en butte à une série de feux de salve.

« Le brave capitaine Bobroff fut mortellement frappé, ses deux officiers furent grièvement blessés et le groupe eut trente hommes hors de combat.

« Les Russes furent obligés de s'arrêter ; ils se replièrent en arrière de la crête, se couchèrent et ouvrirent à leur tour le feu sur l'ennemi. Tandis que le groupe franc attaquait sur une face, la sotnia des Cosaques du Caucase était envoyée sur une autre face. Cette sotnia mit pied à terre, se coucha à 150 mètres des

murs d'Anju et ouvrit également le feu, se préparant à marcher à l'assaut de la forteresse, de concert avec le groupe franc. Mais, informé de l'insuccès de ce dernier et estimant, d'après l'intensité du feu, que la garnison d'Anju comptait au moins 500 hommes, Madritoff se décida à battre en retraite.

« Cet officier supérieur donna l'ordre au lieutenant Piounovskii d'aller prendre le commandement du groupe franc, de faire relever les morts et les blessés, puis de se replier.

« Piounovskii envoya huit hommes pour relever les morts et les blessés, mais au moment où ils s'en approchaient, ils furent presque tous tués par le feu meurtrier des Japonais. Madritoff prescrivit alors au premier lieutenant de Cosaques Linévitch (fils du général Linévitch, commandant en chef), de prendre avec lui un peloton du groupe franc du 1er régiment de tirailleurs, ainsi qu'une moitié de la sotnia de Cosaques du Caucase, et de prendre position à la gauche de l'autre moitié de la même sotnia, commandée par le lieutenant Girs. Le premier lieutenant Linévitch reçut l'ordre de faire exécuter un feu très nourri, dans le but d'attirer l'attention de la garnison.

« En effet, les Japonais se mirent à riposter à Linévitch, et les hommes du groupe franc en profitèrent pour se diriger vers les blessés, mais ils furent, eux aussi, frappés presque tous.

« Constatant que tous les efforts faits pour emporter les blessés n'avaient d'autre résultat que d'occasionner de nouvelles pertes, Madritoff ordonna à tout le monde de résister sur la position jusqu'à la tombée de la nuit, afin que l'on pût, à la faveur de l'obscurité, gagner l'endroit où gisaient les morts et les blessés, et les emporter.

« Telle était la situation à 9 heures du matin; le détachement avait donc la perspective de se maintenir sur sa position pendant douze heures au moins.

« Vers 9 h. 1/2 du matin, on aperçut de l'autre côté d'une rivière, une compagnie japonaise, qui s'avançait vers un pont, précédée d'une patrouille de cavaliers. La moitié de la sotnia des Cosaques de l'Oussouri se porta aussitôt au galop vers ce pont et y mit le feu. Néanmoins les Japonais s'élancèrent sur le pont en flammes. Le groupe franc du 15e régiment et les Cosaques de l'Oussouri envoyèrent des feux de salve à cette compagnie qui prit la fuite et ne reparut plus de la journée. On continua à

« Les Japonais (2 compagnies) firent leur apparition vers midi et occupèrent une position à 200 pas de la nôtre. Amis et ennemis restèrent ainsi face à face pendant deux heures sans tirer, puis les Japonais se retirèrent. Ces derniers prirent probablement notre détachement pour l'avant-garde d'une forte colonne. Ils ne pouvaient pas supposer qu'un groupe d'un effectif aussi faible pût avoir l'audace de s'aventurer seul sur les derrières d'une armée entière.

« Après avoir détruit tout son convoi qui alourdissait la marche du détachement, Madritoff se replia sur Toktchen en passant par Kitchkhen.

« Les blessés furent portés par des Coréens réquisitionnés. En route, on constitua avec les deux groupes francs une sotnia qui partit sous les ordres du lieutenant Girs pour reconnaître le littoral est, entre Gensan et Khamkhyng.

*
* *

« A 60 verstes de Gensan, Girs apprit que cette ville était occupée par 2,000 Japonais ayant de l'artillerie et que la troisième ligne de défense de l'ennemi Gensan—Ping-Yang n'était pas retranchée.

« Girs marcha ensuite sur Khamkhyng, dont la garnison, forte de 600 soldats coréens, l'accueillit par des feux de salve. Pour punir les habitants, Girs livra la ville aux flammes; en trois heures, elle fut complètement détruite.

« Le groupe de Girs se dirigea, à la lueur éclatante de l'incendie, sur Tchentchjine, et rallia Madritoff au village de Bémouri juste au moment où ce dernier soutenait une lutte assez vive avec les Coréens qui avaient occupé un défilé dans le but de couper la retraite aux Russes. Après avoir dispersé ces Coréens, la colonne traversa, le 23 mai, Tchentchjine, abandonné par ses habitants et par la garnison coréenne qui s'était retirée sur la forteresse de Koui.

« Le 27 mai, le lieutenant Linévitch fut détaché en avant avec une demi-sotnia, au village de Tchoumak-Kori, avec ordre de s'y maintenir à tout prix jusqu'à l'arrivée de la colonne.

« Madritoff avait pris cette mesure parce que, de ce village part, vers le Nord-Ouest, une route aboutissant au Yalou et que

les Coréens auraient pu la barrer avec des forces importantes. Linévitch, reçu à coups de fusil, s'élança à l'attaque, chassa les Coréens du village et s'y maintint jusqu'à l'arrivée de la colonne. Il n'eut qu'un Cosaque blessé et trois chevaux tués.

« Le lieutenant-colonel Madritoff, qui avait marché rapidement, délogea les Coréens d'une nouvelle position qu'ils avaient occupée sur les hauteurs et les chassa dans la direction de Kangé.

« Il n'y avait plus lieu d'attaquer cette dernière localité, puisque Madritoff avait recueilli tous les renseignements qui lui étaient nécessaires. En conséquence, cet officier supérieur se replia sur le Yalou, après avoir incendié quarante-huit villages coréens, dont tous les habitants combattaient de leur propre gré contre les Russes.

« Le 1er juin, le détachement repassa le Yalou ; il avait été suivi par la garnison coréenne de Kangé, qui avait sans cesse tiraillé avec lui, même pendant le passage de ce cours d'eau.

« Après le passage du Yalou, le détachement marcha dans la direction de Kouanjensian, où il constata la présence d'infanterie et de cavalerie japonaises avec quatre canons.

« Le détachement du lieutenant-colonel Madritoff rallia ensuite l'aile gauche de l'armée russe, ramenant avec lui tous ses blessés. Le raid avait duré deux mois. »

Du 1er mai au 11 juin. — Après le combat de Turentchen, les bâtiments qui transportaient la deuxième armée japonaise (général Oku) et la 1re brigade de cavalerie, débarquaient ces troupes à Pi-Tsé-Vo. La cavalerie russe ne fit rien pour inquiéter ce débarquement.

De la ligne Pi-Tsé-Vo—Port-Adams, les Japonais poussèrent leurs têtes de colonnes vers le Nord. De faibles détachements de cavalerie russe eurent alors de nombreux engagements avec la cavalerie japonaise. Généralement les sotnias de Cosaques repoussaient les escadrons japonais, mais elles étaient ensuite obligées de se replier devant l'infanterie nipponne qui suivait sa propre cavalerie.

Le 26 mai, la deuxième armée japonaise, commandée par le général Oku, enleva la position de Kintchéou, défendue par la

4e division de tirailleurs et, dès lors, Port-Arthur se trouva, de fait, coupé du reste de l'armée russe et bloqué par terre et par mer.

La nature du terrain empêcha la cavalerie de prendre part au combat de Kintchéou.

La 1re brigade de cavalerie appartenant à la deuxième armée japonaise (Oku) se trouvait à Vafangou, et les trois régiments de cavalerie divisionnaire de cette même armée avaient été répartis en un certain nombre de détachements qui s'étaient portés au Nord pour assurer le service de sûreté. Ce furent ces détachements qui eurent avec la cavalerie russe les nombreux engagements mentionnés plus haut.

Quant à la première armée japonaise (Kuroki), elle resta à Feng-Hoang-Tcheng du 6 mai à la mi-juin. Des reconnaissances japonaises contournènent la forte position russe du défilé de Fenchouling et poussèrent jusqu'à 30 kilomètres de Liao-Yang. D'autres reconnaissances japonaises se portèrent jusqu'à Simoutchen (à environ 18 kilomètres au sud-est de Haitcheng) et y constatèrent la présence de forces russes importantes.

A la même époque, les Japonais débarquaient à Dagouchan la quatrième armée (l'armée d'investissement de Port-Arthur fut désignée sur le nom de troisième armée), qui se dirigeait sur Siou-Yan.

Après le passage du Yalou par Kuroki, la brigade cosaque du général Mitshenko eut seule la charge, pendant la première quinzaine de mai, d'exécuter des reconnaissances sur le front de la première armée japonaise qui, peu à peu, avait atteint un développement de 100 kilomètres.

Dans la seconde moitié de mai, la cavalerie russe, opérant en première ligne, fut notablement renforcée. A l'aile droite, sur la ligne Kaiping—Siou-Yen, se trouvaient la brigade de cavalerie de l'Oussouri et la division de Cosaques de la Sibérie du général Samsonoff, dont les patrouilles de reconnaissance furent poussées assez loin dans la presqu'île du Liao-Toung. Ces patrouilles eurent, avec les avant-gardes mixtes de la deuxième armée japonaise, les multiples escarmouches déjà mentionnées.

La brigade Mitshenko assurait le service de reconnaissance à l'ouest de la route Haitcheng—Siou-Yen jusqu'à la route Liao-

devant deux bataillons d'infanterie japonaise dotés de six à huit mitrailleuses.

A la suite d'un deuxième combat qui fut livré le 4 juin, les têtes d'avant-garde japonaises furent refoulées jusqu'au sud de Vafantien, où l'avant-garde de Stackelberg arriva le 11 juin, tandis que le gros de ses troupes demeurait à 6 kilomètres au sud de Vafangou.

Avant de continuer cette description de l'ensemble des opérations, il nous paraît utile d'étudier successivement avec quelques détails : 1° le rôle de la brigade de cavalerie Mitshenko du 18 au 28 mai; 2° les opérations de la division cosaque Rennenkampf du 1er mai au 2 juin.

Capitaine Serge Nidoine.

(*A continuer.*)



LE RÔLE

ET LA

CONDITION DU SOUS-OFFICIER

NÉCESSAIRE

DANS LE SERVICE DE DEUX ANS

INTRODUCTION

Talleyrand disait qu' « il faut avoir de l'avenir dans l'esprit ».

Exerçons-nous à la pratique de cette sage maxime en devançant, par la pensée, la mise en œuvre prochaine de la loi de deux ans. C'est par une telle préparation de l'esprit que notre activité professionnelle pourra s'adapter à cette réforme considérable. Ce serait en fausser les résultats que de méconnaître les difficultés nouvelles qu'elle apporte, et de les aborder avec l'insouciance ou l'optimisme qui sont deux traits, — dangereux autant qu'aimables —, de notre nature.

Cette préoccupation semble avoir inspiré le jugement le plus expressif peut-être qui ait été porté sur la loi nouvelle, et par un de ses défenseurs les plus autorisés, M. de Freycinet. Dans une des dernières séances de la discussion [1], au moment où allait se clore ce débat passionné, ouvert depuis 1898 devant l'opinion publique et les Chambres, l'honorable président de la Commission de l'armée au Sénat a prononcé ces mots qui sont un avertissement pour le pays tout entier : « *Ne nous le dissimulons pas,*

---

[1] Séance du 10 février 1905, au Sénat. La loi a été votée peu de jours après, *par* 232 *voix contre* 37.

« cette loi que nous venons de voter n'est pas, comme on l'a dit, « une témérité ou une aventure, mais elle est certainement une « initiative hardie ».

Ce jugement qui n'est pas suspect, mérite de fixer notre réflexion. En même temps qu'il met en garde et rassure contre des inquiétudes exagérées, il confirme l'opinion de tous les esprits modérés : les résultats à attendre de cette loi sur le service militaire personnel et uniformément obligatoire seront à la mesure de la bonne volonté de tous ceux qui participeront à sa mise en œuvre.

Et, comme le rôle essentiel dans cette mise en œuvre nous incombe à nous, officiers de troupe, on voit qu'il n'est pas en ce moment de tâche plus pressante que de nous y préparer.

La loi nouvelle réclame de nous plus que de la bonne volonté; il faut nous pénétrer de l'esprit réformateur qui l'anime et lui apporter une activité intelligente, consciente du but à atteindre et des moyens mis à notre disposition. Le but, ce sera d'instruire des soldats à la *vitesse-limite* et que notre action soit assez profonde pour que leur réunion en nation armée, loin d'être « *l'inoffensive cohue* » dont parle von der Goltz[1], se transforme aussitôt en un instrument de guerre, articulé, souple, bien en main.

Telle est notre mission, et nous discernons bien que la loi nouvelle, application intégrale du principe de la nation armée, nous apporte des *devoirs nouveaux*.

Mais quel surcroît de *moyens* nous procurera-t-elle? Et pouvons-nous, notamment, être assurés que notre enseignement, notre impulsion, arriveront sans être affaiblis ni faussés jusqu'au soldat de cette armée de demain, soldat plus « *fluide* », plus multiple que jamais et qu'en aucune autre armée de nos jours?

L'organe de cette transmission est constitué par les cadres subalternes. Ils sont désormais, dans notre tâche élargie et plus délicate, nos collaborateurs constants et nécessaires.

Que doit être, que sera le sous-officier placé près de nous? Telle est la préoccupation première qui s'offre à notre esprit essayant de devancer l'avenir de la réforme actuelle.

---

[1] *La Nation armée*, Préface.

Cette préoccupation n'est pas nouvelle : la question des sous-officiers a été la pierre de touche de la substitution des armées nationales aux anciennes armées de métier.

Mais nous arrivons, les premiers en Europe, au terme de cette transformation.

C'est là qu'est « *l'initiative hardie* » et, corollaire immédiat, le problème *du recrutement et de la conservation du sous-officier nécessaire à l'armée nationale* va se poser à nous dans toute son acuité.

*
* *

Je me suis efforcé dans la première partie de cette étude de rappeler les termes de ce problème et d'en dégager, d'une façon purement abstraite, la *solution théorique et idéale*. On doit arriver, en effet, par l'analyse de la fonction du sous-officier dans la nation armée du temps de paix et du temps de guerre, à déterminer les exigences, les conditions de sa réalisation.

Nous pourrons alors dans une *deuxième partie* entrer dans la réalité, examiner les dispositions de la loi nouvelle relatives au choix, à la formation et à l'utilisation des cadres subalternes. Il est malaisé de discerner à l'avance la valeur de ces moyens et leurs résultats probables. Les opinions, même compétentes, ne manquent pas, mais elles sont entachées d'esprit de polémique.

Il est plus sincère de s'en tenir aux *éléments d'appréciation*, et je me suis efforcé de les rassembler. Ils sont d'une part, dans les résultats obtenus par la *législation actuelle* relative aux cadres subalternes, dont l'organisation de demain procède et n'est que le perfectionnement.

Nous pourrons étudier aussi et comparer avec les nôtres les institutions adoptées par les grandes armées modernes pour résoudre le même problème. C'est avec *l'armée allemande* que nous pourrons faire le rapprochement le plus significatif, puisque le rendement de son organisation appliquée, pour l'infanterie, au service de deux ans, est déjà appréciable.

*
* *

Cette étude ne saurait nous conduire à un jugement d'ensemble, *à priori*, sur la valeur du sous-officier que nous prépare

la loi nouvelle. Celle-ci nous donne des moyens pour le recruter et le conserver, mais il y a un troisième élément de sa valeur, c'est sa formation professionnelle, et c'est à nous qu'elle incombe. Ainsi, dans la mesure où nous aurons discerné que la loi, qui doit faire la part des réalités, ne nous peut procurer qu'un sous-officier encore éloigné de notre idéal, nous sentirons qu'il y a, dans le rôle qui nous reste, une tâche considérable et nécessaire.

CHAPITRE PREMIER.

LE ROLE ET LA CONDITION THÉORIQUES DU SOUS-OFFICIER DANS L'ARMÉE NATIONALE.

I. *Le service militaire national exige une organisation nouvelle des cadres subalternes.* — On doit trouver, dans tout groupement humain productif de force, au-dessous du personnel qui crée ou qui dirige cette force, un *personnel auxiliaire* qui en transmette l'impulsion. Le sous-officier est donc aussi indispensable à l'armée que le contre-maitre à l'usine. « Si les soldats « sont les muscles et la chair de l'organisation militaire, les « sous-officiers en forment le squelette qui le tient debout »; tels sont les premiers mots d'un opuscule très en faveur dans l'armée allemande, et qui porte ce titre caractéristique : « Le Bréviaire du sous-officier ».

Dans l'*ancienne armée*, la durée du service était de cinq à sept ans, et par suite, le recrutement des sous-officiers se faisait d'une façon plus spontanée : le soldat que ses aptitudes, son instruction, une vocation militaire plus marquée désignaient pour ces premiers grades de la hiérarchie, s'y plaçait naturellement ; il se trouvait assez récompensé de ses efforts par la supériorité de sa condition pendant le temps qu'il exerçait ensuite sa fonction de gradé, jusqu'à son « congé ». Puis il restait souvent, et l'armée s'en trouvait bien. Son autorité reposait sur une base très forte : l'expérience de la guerre. C'était le frère aîné du soldat. Sa carrière se développait ainsi très normalement, parce que, selon le mot de von der Goltz : « le régiment était sa patrie et la guerre son existence ». La paix et la guerre arrivaient en effet comme des périodes successives

de repos et d'activité : le sous-officier y alimentait l'aptitude et le goût de sa profession [1].

Il constituait une force incomparable : héritier des traditions de la Grande Armée, il a eu sous le second empire une épopée glorieuse.

Mais en face de l'ancienne armée grandissait alors une armée nouvelle issue du *service obligatoire et personnel*.

On sait que la Prusse, amenée à cette conception par le traité de 1808 (qui limitait son effectif permanent à 42,000 hommes), y avait trouvé l'instrument de son relèvement : de 1813 à 1815 elle avait montré qu'on peut constituer une armée victorieuse avec des soldats dressés en six mois formant des réserves échelonnées. Nous verrons, en étudiant de plus près l'organisation prussienne que c'est sur une solide constitution des cadres qu'avait reposé le succès de cette première armée nationale.

Est-il besoin de rappeler à quelle fortune inouïe elle devait atteindre dans sa lutte avec les anciennes armées de l'Autriche et de la France. On peut dire que les victoires de la Prusse en 1866 et 1870 imposaient aux États modernes la réorganisation de leur armée d'après la conception du service militaire devenu un devoir national, personnel et égal pour tous.

Elle a pour corollaire immédiat la réduction de la durée du service, imposée à la fois par l'obligation d'instruire tous les citoyens valides, et par la nécessité de ne pas compromettre trop gravement les autres formes d'activité de la nation. La durée minimum du service résulte d'autre part de considérations militaires, et, si l'on s'en tient à l'opinion à peu près unanime, jusqu'à présent et dans toute l'Europe, des chefs militaires les plus expérimentés, on peut adopter la *durée-limite de deux ans* dont nous allons *les premiers*, en France, faire l'expérience *intégrale*.

---

[1] Le souvenir de ce sous-officier survit en une plaisanterie qui suffirait à accuser l'archaïsme de cet « ancien serviteur » dans l'armée nouvelle : « Si vous manœuvrez bien, disait le sergent à ses jeunes soldats, à la prochaine pause, je vous montrerai *le beau mouvement de : Présentez arme !* » De même on faisait dire à un sous-officier bavarois après la guerre : « Ah ! les fainéants ! (Ihr Lümmel !) Il était temps que nous rentrions à la caserne : vous avez tous oublié les principes du pas ! » Tout cela ne serait même plus vraisemblable, même sous le crayon de Charly ou de Guillaume !

C'est devant l'hypothèse de cette application du service de deux ans que nous nous demandons : *Que doit être* le sous-officier nécessaire à cette armée ? Et nous nous tiendrons, pour y répondre, à une analyse d'abord purement abstraite.

Il est clair que le principe révolutionnaire du service universel par le service à court terme marque, dans l'élément corps de troupe de l'armée, une *rupture complète* avec le passé. Le corps d'officiers a été peu atteint par la transformation puisqu'il échappe, en partie par son origine, complètement par les modes adoptés pour sa formation et son utilisation, à la vie organique propre des corps de troupe.

Mais il n'en saurait aller de même pour les cadres subalternes, issus de la troupe, formés au milieu d'elle. Ainsi l'on constate dès l'abord que le sous-officier et le soldat, dont l'héroïsme avait honoré la défaite de l'ancienne armée sans pouvoir forcer la victoire, sont morts ensemble aux champs de bataille de 1866 et de 1870.

Par la réduction du service, la principale *source de recrutement* des sous-officiers est tarie, et en même temps se trouvent atteints leur *mode de formation* et la *durée de leur utilisation*.

II. *A quelles exigences doit répondre cette organisation nouvelle des cadres subalternes?* — La *guerre*, cependant, reste le but qu'il faut toujours tenir pour inévitable et prochain ; cette guerre ne vient pas ; il faut suppléer par des moyens en quelque sorte artificiels à l'*école d'expérience et d'autorité* qu'elle était pour les cadres subalternes. C'est dans cet organe intermédiaire que la fièvre d'immobilité où se consume la meilleure force de l'armée cause le plus de trouble.

Et cependant, la guerre nouvelle qu'il faut préparer, réclame un sous-officier supérieur en valeur professionnelle à son ancien disparu. A un soldat qui passe plus vite, il faut un meilleur *instructeur* en temps de paix, un meilleur *chef* en temps de guerre. C'est comme une loi de mécanique rigoureuse et absolue qui domine toute cette question : Il faut gagner dans la force des cadres subalternes, élément fixe de l'armée, ce que l'on perd en chemin parcouru, dans cette armée, par l'élément mobile qui est le contingent.

Voilà quel est le point de départ du problème et il peut être

formulé ainsi : Le recrutement, la formation des cadres de l'armée nationale sont commandés par des conditions non seulement entièrement nouvelles, mais, en outre, *infiniment plus délicates* à satisfaire que par le passé.

Il faut voir dans cette constatation la *faiblesse originelle* la plus grave des armées nationales, et trouver le remède sous peine de moins-value par rapport à l'armée d'hier.

Il faut même aller plus loin et dire que le mal se révélant dès la première analyse du principe des armées nouvelles, il était logique et prudent de le traiter préventivement, c'est-à-dire qu'une réforme dans le recrutement et la constitution des cadres subalternes devait *précéder* toute application judicieuse du service universel et à court terme.

Nous verrons, dans la deuxième partie de cette étude, que les principaux États, pressés de le réaliser, se sont dérobés en partie à cette exigence, mais que les solutions incomplètes et transitoires obtenues par le simple remaniement des institutions de la veille, n'ont pu conjurer ce qu'on appelait la *crise du sous-officier* et ont continué de peser sur la réorganisation.

Il est vrai que celle-ci ne s'est accomplie elle-même que par étapes. Mais nous touchons au terme de cette évolution : le moment est donc bien venu de constater l'urgence d'une réforme plus radicale dans la constitution des cadres subalternes. Et c'est pour mieux retrouver le fil conducteur de cette réforme que nous avons cru devoir remonter au point de départ. Nous devons donc, pour aborder la question sous son vrai jour, et dans cette reconstruction théorique du moins, faire litière du passé, afin de n'adopter que des moyens qui créeront cet organe conforme à sa fonction.

Analysons de plus près la double fonction du sous-officier de l'armée nationale.

Le sous-officier dans l'armée du temps de paix. — Considérons d'abord la tâche que lui impose l'aspect nouveau du service militaire dès le temps de paix. C'est le premier rôle de l'armée qui n'est alors, suivant la définition du rapporteur de notre loi de deux ans, M. Rolland, « qu'une vaste école militaire où la nation « valide, dans le moins de temps possible mais dans un délai

« égal pour tous, sera tenue de s'instruire complètement dans le « métier des armes ».

Nous savons déjà ce qu'est le *soldat-moyen* de cette armée, arraché à des occupations qu'il a hâte de retrouver, toujours passif quand il n'est pas inquiet ou impatient devant la nécessité de cet impôt national. Il ne doit plus se flatter désormais (en théorie, du moins !) de trouver quelque échappatoire avant l'échéance du terme légal. Le personnel enseignant de l'armée va donc se trouver astreint à la tâche la plus délicate : instruire, dans un délai uniforme, des jeunes gens de toutes les classes sociales et dont le seul trait commun, si l'on en cherchait un, serait une égale mauvaise grâce à recevoir cet enseignement !

Si l'on remarque qu'il devient de plus en plus difficile à l'officier de connaître par lui-même ce soldat éphémère et à l'individualité si diverse, on peut déjà mesurer combien la part du sous-officier dans l'enseignement est devenue plus large et plus personnelle.

Le sous-officier en effet est en *contact continuel* avec l'homme ; seule, son action parce qu'elle est plus proche et plus continue sera immédiate et durable. Il faut donc, qu'on le veuille ou non, l'associer à l'instruction, l'investir d'une autorité plus grande, et pouvoir compter sur lui.

Or l'œuvre d'instruction du temps de paix est devenue plus subtile. Qu'on en juge seulement par les qualités que les règlements nouveaux réclament de l'instructeur : « Un principe les « domine aussi bien dans le domaine de la préparation que « dans celui de l'emploi de la troupe : la responsabilité des *chefs* « *de tout grade* qui doivent trouver en eux-mêmes les moyens « d'obtenir le succès[1]... Le règlement animé d'un esprit plus « large n'est plus désormais qu'un guide qui ne dispense *per-* « *sonne* de réfléchir et de vouloir[2]. »

Il faudra donc que le sous-officier soit susceptible d'être pénétré par cette doctrine nouvelle ; il ne s'agira plus de bourrer sa mémoire de formules invariables, il devra, dans leur interprétation et dans leur application, sous peine de les fausser,

[1] Règlement de cavalerie du 12 mai 1899 modifié le 1er septembre 1904.
[2] *Ibid.*

faire *œuvre personnelle*. Bien plus, il faudra qu'il fasse preuve d'initiative, cette qualité maîtresse des armées modernes.

Pour animer et assouplir les masses armées, il est désormais indispensable que l'initiative, comme une sève généreuse, circule du haut en bas de la hiérarchie.

Enfin l'*autorité* du sous-officier change de source, car la discipline militaire comporte désormais le sentiment d'une solidarité patriotique ce qui exige la confiance réciproque entre les chefs et leurs soldats.

Ici nous touchons à une nouvelle face de la collaboration du sous-officier, qui est l'*éducation* militaire du soldat national. On a tracé à l'officier un généreux programme d'action morale; mais que vaudront sa sollicitude et son dévouement si le sous-officier est animé d'un esprit contraire ? Il est le maître au quartier, dans la compagnie, pendant une partie de la journée. Au repos, à la chambrée, dans la vie commune de la caserne, les soldats le voient de très près. Or, il est incontestable que désormais nombre d'entre eux, supérieurs à leurs gradés par leur culture et leur rang social, se plieront plus malaisément à l'autorité naturelle qu'on réclame du chef; bien plus, nous trouverons dans le rang un *esprit critique* plus développé que jadis. Cette tendance, si fâcheuse pour la discipline, est une des tares inséparables de la nouvelle organisation: l'armée, devenue en quelque sorte perméable à l'opinion publique, doit compter avec cet esprit d'examen qui s'exercera principalement sur les gradés subalternes.

Ainsi s'explique ce que dit notre nouveau *Règlement d'infanterie* (§ 5) sur le rôle des sous-officiers : « *Par suite de leur « contact permanent et immédiat avec la troupe, ils exercent une « influence capitale* sur la discipline ». Et le règlement ajoute aussitôt la conséquence qui s'en déduit : « Il est de la plus haute « importance de leur donner une forte éducation militaire. » Mais cette éducation serait stérile si notre sous-officier ne possède avant tout une forte constitution morale, et, à défaut d'une culture élevée, un esprit ouvert. Il n'est pas, en effet, de saine pratique de l'autorité si elle ne repose sur ces trois éléments naturels : l'intelligence, le caractère et le dévouement.

Il semble que dans la pratique on pourrait s'accommoder d'un sous-officier plus imparfait ou plus terre à terre. Son service

journalier paraît se borner à faire exécuter des ordres, observer des consignes et appliquer des prescriptions de détail. On pourrait être amené ainsi à admettre que le rôle du sous-officier est limité à accomplir strictement les principes de la subordination qu'on lit au soldat le jour de son arrivée; mais c'est là un métier, un rôle passif et qui ne convient au temps de paix que si l'on oublie « la préparation à la guerre qui est le but unique de l'instruction des troupes », c'est-à-dire, en dernière analyse, l'unique raison d'être du sous-officier.

Le sous-officier dans la nation armée en temps de guerre. — Nous abordons ici une autre fonction de l'armée du temps de paix : c'est de former l'ossature fixe de la nation armée pour la guerre. Car la définition de M. Rolland, que nous citions plus haut, était incomplète, et il faut adopter plutôt celle qu'a donnée M. Berteaux dans la séance du 31 janvier, au Sénat : « L'armée « du temps de paix est *le cadre* dans lequel tous les Français « viennent *s'instruire* successivement en temps de paix et *s'in-* « *corporer* simultanément en temps de guerre. » Ce *cadre* (les Allemands ont un mot plus énergique : *der Stamm*, le tronc) doit, nous l'avons vu, neutraliser par sa solidité la moins-value inévitable qui résulte dans la valeur des troupes de la rapidité de leur instruction. Le sous-officier, considéré ici comme *instrument de combat*, a donc aussi à ce point de vue un rôle plus considérable que par le passé.

Étudions ce rôle d'un peu près. Le sous-officier commande normalement une demi-section ; il doit être prêt à assumer le commandement de la section.

Il devra donc, dans le premier cas, et comme *serre-file,* faire preuve d'une autorité et d'une vigueur morale peu communes.

Notre nouveau règlement de manœuvres lui marque sa tâche en des termes saisissants : « Le sous-officier seconde l'officier et « peut être appelé à le remplacer; il donne constamment « l'exemple de l'abnégation et l'esprit de sacrifice ; il veille à « l'exécution des ordres, il use de toute son influence pour assu- « rer la plus exacte discipline et emploie *tous les moyens* pour « maintenir les soldats dans le devoir [1]. »

---

[1] Règlement du 3 décembre 1904 sur les manœuvres de l'infanterie (Art. 244).

Cette *consigne de guerre* du sous-officier marque le point culminant de sa fonction.

Toutes les autres qualités qu'on réclame de lui tendent à ce point d'arrivée : le rendre capable de *pousser*, et, le cas échéant, d'*entraîner* la section au combat.

C'est pour s'y préparer qu'il doit pratiquer l'initiative, école de la décision, développer sa vigueur physique, exercer son autorité par le commandement, en un mot tremper et tendre en lui-même ce ressort de l'ascendant moral, et au besoin matériel, qu'il doit exercer sur les troupes au combat.

Et pour mesurer la grandeur de cette tâche, il faut évoquer l'*épreuve* qui attend, au combat moderne, le soldat du service à court terme. Le but est toujours de faire pratiquer cette discipline dernière dont Ardant du Picq a dit qu'elle doit « refouler en nous l'instinct de conservation ».

Mais quelle image assez forte notre grand penseur trouverait-il pour traduire la lutte entre la volonté et l'instinct qui troublera le cœur de nos soldats de deux ans quand, après une veillée des armes qui se prolonge déjà depuis plus d'un tiers de siècle, la nation armée devra aller au combat et pratiquer la « tactique du mouvement abrité[1] » ?

Elle devra affronter, sans qu'on ait pu l'y aguerrir, « ce feu terrible, lancé d'une distance inconnue par une main invisible ». Nos soldats du contingent et des réserves seront alors, pour emprunter l'image très forte que je trouve dans un ouvrage récent[2] « comme des bêtes fatiguées qu'il faudra lancer dans le domaine de la fatalité! »...., qu'il faudra maintenir des jours et des nuits dans la fournaise de la bataille (Liao-Yang, Cha-ho, Moukden) !

Et cependant la nation armée ne vaudra que par sa *cohésion* et par son *impulsion*, c'est-à-dire qu'elle devra, c'est le mot le plus énergique, être « dans la main » de ses chefs.

Mais le chef ce n'est pas seulement l'officier ; en marche et au combat la nation armée doit être *articulée* jusqu'à ses organes extrêmes qui sont les gradés subalternes.

---

[1] Cf. Reginald KANN, *Journal d'un Correspondant de guerre en Extrême-Orient*.

[2] Commandant G..., *Causeries d'un Fantassin*.

Leur influence est désormais indispensable à l'action du commandement : Le règlement, d'ailleurs, ne nous le dit-il pas. « En raison de la réduction du service, il importe plus que jamais de donner aux cadres une éducation et une instruction qui les préparent à leur rôle d'instructeur et de chef [1]. »

Le sous-officier est donc désormais un chef, c'est-à-dire qu'il doit être capable de cette autorité à la Française dont Montecuculli a dit qu'elle est « *l'opinion de la valeur du chef imprimée dans l'esprit du soldat* ». Il devra dominer les volontés et gagner les cœurs par sa valeur personnelle et par la confiance, bien plus que par la crainte qui n'est qu'un moyen exceptionnel et extrême.

Notre soldat ne doit pas obéir autrement que par cette *prise morale* de sa volonté par celle du chef, et elle sera d'autant plus assurée qu'elle est plus *prochaine*, c'est-à-dire réalisée dès le sous-officier placé près de lui. Là est le secret de la véritable poussée durable et irrésistible par les serre-files.

C'est bien ainsi qu'il faut entendre « la plus grande et la plus belle mission du chef » dont nous parle le titre XIV du Service en campagne. Et comme pour nous y encourager et nous convaincre de cette force prestigieuse de l'exemple, le règlement ajoute : « Nulle part le soldat n'est plus obéissant et plus dévoué « qu'au combat ; il a les yeux constamment fixés sur ses chefs, « leur bravoure et leur sang-froid passeront dans son âme : ils « le rendront capable de toutes les énergies et de tous les sacri- « fices [2] ».

C'est à cette hauteur de vertu militaire que le sous-officier devra s'élever pour remplir son rôle en campagne.

On est en droit surtout de l'exiger et de l'attendre du sous-officier *de l'armée active* dont nous nous occupons ici.

Pensons que c'est l'armée active qui formera le cadre fixe, l'armature, de toute la nation armée; tandis que celle-ci, comme une « migration de peuple », se portera à la frontière, l'armée active y formera digue, portera le premier coup ou soutiendra le premier choc, immédiat, nous le savons, peut-être décisif et irrévocable.

---

[1] Règlement sur les manœuvres de l'infanterie, paragraphe 3.
[2] Service en campagne, titre XIV, chap. 5.

taire est la sauvegarde des plus hauts intérêts et même des destinées du pays, il ne paraît pas contestable que celui qui, dans la vie civile de la nation, domine les autres doit devenir leur chef dans l'armée. On trouverait ainsi parmi les jeunes gens de la bourgeoisie ces corps vigoureux, ces cœurs chauds et ces esprits ouverts qui, avec l'instruction professionnelle, seraient nos sous-officiers nationaux.

Mais en même temps qu'on a augmenté les exigences de cette instruction professionnelle on a diminué le temps consacré à l'inculquer. Il en résulte que le sous-officier, qui fait partie du personnel instructeur, ne pourra répondre à sa fonction que s'il reste dans l'armée au delà du terme de son service légal. Il résulte d'autre part, du principe même de la nation armée, qu'il n'y pourra rester que *de son plein gré*. Là, il ne faut plus parler de devoir national ni d'impôt civique. Il s'agit de pourvoir l'armée du personnel subalterne enseignant devenu nécessaire; l'armée est l'organe de force de l'État, son école du devoir militaire. C'est donc à l'*État* d'assurer le recrutement des sous-officiers, de la même façon qu'il assure le recrutement du personnel enseignant de son Université, ou, d'une façon plus générale, qu'il assure le fonctionnement de tous ses organes administratifs.

Le sous-officier est forcément désormais un *fonctionnaire*.

Il faudra le choisir parmi les jeunes soldats dont nous parlons plus haut, que leurs qualités ont fait discerner dans la masse du contingent et qui, pendant la durée de leur service militaire, ont pu être préparés à la première fonction des gradés subalternes. Ce stage de *formation* aura pu être accompli soit dans la troupe même, soit dans des établissements spéciaux, ce qui paraît toujours plus favorable à la formation technique d'un personnel enseignant quelconque.

Mais quelque solution qu'on adopte à ce point de vue on voit que le premier recrutement des cadres subalternes reste toujours subordonné à la nécessité d'un *contrat* préalable intervenant entre l'État et le futur gradé au moment de sa nomination; c'est d'ailleurs un contrat de droit commun que notre Code civil nomme le *louage de services*. (Art. 1779-1780.)

Ce contrat formant en général pour le gradé le prolon-ment de son service obligatoire, prend le nom de rengagem-

Il subit forcément la loi de *l'offre et de la demande*, et nous en connaîtrons les deux clauses principales si nous examinons successivement : 1° Quelles sont les exigences de l'État, c'est-à-dire quel est *l'intérêt de l'armée* dans ce rengagement ; 2° Quels sont les *avantages* que l'État doit et peut offrir en compensation de ces exigences.

L'intérêt de l'armée, c'est en premier lieu d'avoir le plus vite possible des gradés subalternes à la hauteur de leur tâche, et en second lieu de pouvoir être assuré de leurs services pendant un certain temps.

La première préoccupation amènerait à étudier et à comparer les deux modes principaux de *formation préparatoire* des gradés avant leur entrée dans la hiérarchie subalterne : soit qu'on les laisse dans le rang où on les choisira, soit qu'on les réunisse dans des unités ou des écoles spéciales. Nous aurons l'occasion d'étudier cette question, sur des données concrètes, dans la deuxième partie de cette étude. Nous pouvons seulement, d'ores et déjà remarquer que le rengagement formant désormais, pour le sous-officier, le point de départ d'une *carrière* analogue dans son développement à celle des officiers, il paraît plus logique d'assimiler l'origine de ces deux carrières. Nous verrons en effet que le recrutement par les écoles de sous-officiers, organisé dans l'armée allemande, réalise une formation plus rapide, plus complète et surtout plus homogène des cadres subalternes. Mais la mise en vigueur de cette méthode se heurte à un gros écueil : la question budgétaire.

Étudions comment on peut résoudre la seconde préoccupation qui est la mise en œuvre du gradé qu'on a formé.

Le rengagement est le moyen indispensable pour cette *utilisation* du gradé dans l'instruction du temps de paix. Quelles sont, dès lors les conditions auxquelles il faudra le soumettre ? Si l'on admet que la durée du service, deux ans, est tout entière employée à rechercher des vocations pour la carrière de sous-officier, puis à les préparer au premier grade, on voit que le rengagement doit intervenir dès ce premier échelon de la hiérarchie.

Il devra donc être exigé *de tous les gradés et précéder* toute nomination.

Voilà un premier principe. Son application sera lourde au budget, sans doute, et nous mesurons déjà, à ce trait, combien notre conception du rengagement en France, se dérobant dès le début à cette rigueur, méconnaît l'intérêt de l'armée. Nous avons en effet des *caporaux* nommés, on peut le dire, en pleine étape de préparation à leur fonction, et le résultat est que ce grade est caractérisé par une autorité précaire et illusoire. Cependant on a dit de tout temps que le premier grade de la hiérarchie est « la cheville ouvrière » de l'armée. C'est en effet le premier élément qui doit grouper et discipliner les volontés individuelles. Mais il n'y a pas de responsabilité sans l'autorité correspondante, et pas d'autorité sans la valeur technique nécessaire. Sinon les meilleures aptitudes sont paralysées ou tournent à « l'obscur et ingrat dévouement ».

Et nous avons aussi des sous-officiers *non rengagés*, pour le plus grand dommage de l'armée qui ne peut, dès lors, se procurer un *corps* de sous-officiers au sens profond de ce mot, que caractérise l'homogénéité (*Einheitlichkeit*, disent les Allemands).

Enfin, comme nous n'imposons pas le rengagement préalable à la nomination, nous ne sommes jamais assurés, après avoir préparé et nommé des gradés subalternes, que nous pourrons tirer parti des aptitudes développées en eux, puisque, leur libération arrivant presque aussitôt, ils pourront quitter l'armée. Notre institution du rengagement peut ainsi manquer son but, qui est précisément l'utilisation du gradé.

Quelle devra être, toujours en ne considérant que l'intérêt de l'armée, la *durée* théorique du rengagement. D'après ce que nous venons de dire, le *premier* rengagement est commandé par sa raison d'être même qui est de tirer parti de la formation du gradé, et de conjurer la pénurie et le renouvellement trop fréquent des cadres. On peut fixer son minimum à deux ans.

Mais, au delà, la question se retourne en quelque sorte : le sous-officier se sent lié presque irrévocablement à l'armée puisqu'il s'éloigne de plus en plus de son point de départ. Il y a moins de danger, et moins d'éventualité aussi, qu'il y revienne.

A ce moment, l'intérêt de l'armée exige qu'on prenne des *précautions*, d'une part contre l'encombrement des cadres, et d'autre part contre des chances d'erreur, qui seront plus fré-

quentes, à vrai dire, si le premier rengagement a été antérieur à la nomination.

Chacun des *rengagements successifs* qui suivront le premier devra donc être limité à de courtes périodes, un ou deux ans. C'est là plus qu'une précaution, mais encore un stimulant qui tiendra sans cesse en haleine le zèle du sous-officier. C'est le « picotin d'avoine » comme disait Bugeaud, qu'il faut placer à tous les degrés de la hiérarchie militaire. Bien plus, une nature un peu généreuse et ardente hésitera moins à engager son avenir pour une seule année que pour plusieurs.

Quant à l'autorité qui devra statuer sur les demandes de rengagement, ce devrait être, avant tout, l'*is cui prodest,* ici les chefs immédiats du candidat, ceux qui l'ont choisi, encouragé, formé, et ceux sous lesquels il servira. Si l'on trouve que leur jugement doit cependant être contrôlé, on constituera l'inévitable *commission.* Mais qu'elle reste au moins dans ce rôle de *conseil de revision* des sentences rendues par les chefs immédiatement intéressés, compétents et responsables.

Enfin, la carrière du sous-officier, formée ainsi par une succession de rengagements *de courte durée*, ne saurait embrasser dans son ensemble qu'une période relativement courte. C'est la caractéristique de cet emploi, et toutes les armées modernes doivent l'accepter.

Car il est soumis, ce fonctionnaire, à une condition peu commune : Il doit être et il doit rester alerte et vigoureux, plein de ressort et d'élan, toutes qualités éphémères comme la jeunesse qui les résume. Ce n'est pas l'atmosphère de la paix armée qui les pourra conserver. L'âge désormais, au moins pour les gradés subalternes, est plus souvent accompagné de lassitude et de désillusion que de l'expérience ou de l'entrain que la guerre réclame.

Il importe ici de remarquer (et c'est la différence essentielle qui doit distinguer la carrière du sous-officier de celle de l'officier) que le chef subalterne ne représente pas une force de pensée par où survit la foi chez le chef supérieur et se justifie plus longtemps la nécessité de son impulsion.

La valeur du sous-officier commencera donc de décroître au bout d'un certain temps de service. Il faudra, dès lors, dans l'intérêt de l'armée, arrêter le plus tôt possible, à partir de ce

moment, la carrière du sous-officier. D'ailleurs la nécessité de préparer les cadres de combat de toute la nation exige qu'on mette en *réserve*, au bout d'un certain temps, une partie des sous-officiers instructeurs pour faire place à des générations nouvelles.

En se basant sur ces considérations, on peut fixer théoriquement à dix ou douze ans la durée maximum de la carrière active du sous-officier.

Nous *concluons* donc : Le rengagement est, dans la constitution des cadres subalternes, une institution *nécessaire ;* il doit être *inséparable du grade;* le *premier* rengagement au moment de la nomination devra être de deux à cinq ans, les rengagements suivants devront être *limités à un an* et leur *durée totale* ne pas excéder douze années.

IV. *Ce que l'État doit faire pour obtenir ce rengagement.* — Nous venons d'étudier la première clause du contrat : les exigences de l'armée. En face apparaissent les exigences de l'autre contractant, le rengagé. Pour le déterminer à accepter les conditions que l'armée lui impose, l'État devra, comme pour tous ses fonctionnaires, consentir aux sous-officiers certains avantages pécuniaires et moraux.

Mais il y a une clause annexe, qui découle de la nécessité d'enlever au sous-officier sa fonction militaire après une période relativement courte. Cette période constitue, derrière le rengagé ainsi congédié, un fossé trop large pour qu'il puisse reprendre sa vie première. Il est encore capable d'une certaine activité, mais l'État devra lui donner une garantie d'emploi.

Ainsi la question qui se pose est : Par quels moyens l'État pourra-t-il décider un jeune homme en qui nous reconnaissons un ensemble de qualités nécessaires, à les mettre librement, pendant une période de deux à douze ans, au service de l'armée. Et nous devrons pour répondre à cette question, non seulement étudier la condition matérielle et morale qui doit être faite au sous-officier rengagé, mais encore les dispositions que l'État devra prendre pour assurer son avenir civil.

La condition matérielle qui peut être faite au rengagé. — La condition matérielle du rengagé doit être à peu près équivalente

à celle qu'il aurait, s'il adoptait toute autre forme d'activité sociale. Par là, le jeune bourgeois est un « sujet » plus exigeant que le paysan ou l'ouvrier. Le bien-être grandissant a d'ailleurs accrû cette exigence dans toutes les classes de notre génération.

Cette observation s'applique surtout aux nations comme la France et l'Allemagne où le commerce, l'industrie, l'agriculture traversent, dans la paix qui se prolonge, une ère de prospérité inouïe.

« Les privations, la pauvreté, la misère sont l'École du bon soldat », a écrit Napoléon dans ses *Commentaires*[1]. Il est aisé de comprendre que c'est là un des éléments importants de la solution.

A ce point de vue on se rend compte combien on s'abuserait à vouloir établir un parallélisme entre les classes moyennes de la nation et la classe moyenne de l'armée qui est formée par les sous-officiers. Faire de l'un la source de l'autre n'est qu'une utopie « géométrique ». Cette conception ne serait applicable que s'il y avait harmonie établie entre chaque classe sociale et la valeur individuelle de ses membres, ce qui n'est encore qu'un rêve de sociologues.

C'est d'ailleurs dans la petite bourgeoisie qu'on supporte le plus impatiemment, — simple manque d'habitude, peut-être ! — le devoir national ; les vocations mêmes qui se révèlent dans ce milieu intermédiaire s'accommodent plus malaisement d'une existence matérielle inférieure aux habitudes de ce milieu. Or, il y a une limite aux sacrifices pécuniaires que l'État peut s'imposer pour la constitution d'un corps de sous-officiers. La condition matérielle qui leur est faite ne peut être budgétairement que fort modeste.

C'est une nouvelle qualité à ajouter aux autres : le sous-officier devra être de goûts simples, sobre, rangé et content de peu.

Conséquence au point de vue du choix du futur gradé. — Il faut donc le chercher dans la masse du peuple, cet oiseau

[1] Tome I, p. 140.

rare ! Là on ignore le luxe et l'égoïsme qui gagnent la bourgeoisie, et qui sont incompatibles avec l'esprit militaire. Ce peuple passe tout entier par nos mains, à l'âge des élans généreux et confiants. C'est un flot de jeunes gens, natures mobiles et variées, où la valeur individuelle reste encore imprécise sous l'écorce commune.

Il renferme toute une élite encore inconsciente de sa force et noyée dans l'ensemble que plus tard la vie, d'elle-même, fera surgir.

C'est le paysan à l'esprit ouvert, patient, persévérant et docile; c'est surtout l'ouvrier, l'ouvrier moderne, un peu instruit et plus curieux de s'instruire, souple et nerveux, avide d'autorité et capable d'une discipline enthousiaste quand on l'y mène par la confiance. L'un et l'autre, dans la lutte sociale prendront les devants sous la poussée de ces « instincts » de supériorité.

Nous ne ferons qu'appliquer à l'échelle hiérarchique de l'armée une loi bien connue de l'évolution biologique, constatée aussi socialement par les économistes qui l'appellent d'un nom très significatif : « la capillarité ».

Pourquoi ne devinerions-nous pas ceux qu'anime déjà cette force cachée ?

C'est pour l'officier un devoir impérieux de connaître ses hommes, parce qu'il n'y a pas d'autre moyen de leur inspirer le sentiment de la solidarité militaire.

Mais ce devoir doit avoir un but plus pressant encore et plus capital, qui est de rechercher, dans la masse des soldats, cette élite dont nous venons de parler, de faire en quelque sorte éclore leur supériorité et, en l'investissant d'une autorité, de les associer résolument à notre tâche.

Voilà, semble-t-il la pensée vraiment féconde d'où peut sortir un corps de sous-officiers pour l'armée nationale.

Et, comme la première force d'un corps organisé c'est d'être *homogène*, il faudrait même écarter résolument de ce recrutement les éléments disparates, c'est-à-dire le sous-officier qui pourrait nous venir des classes plus cultivées de la Nation ; car il en est trop souvent une épave, ou bien, s'il a une véritable valeur militaire, c'est le grade d'officier qui lui convient. Il sera donc, dans les deux cas, déplacé parmi les sous-officiers.

Ainsi, il ne faut pas compter sur les classes instruites de la

nation pour recruter nos cadres subalternes, et c'est parmi les jeunes gens de la condition la plus modeste que nous devrons trouver ces collaborateurs.

Il faut bien reconnaître, après ce que nous avons dit de leur fonction dans l'armée nouvelle, que l'application d'un tel programme devient infiniment délicate.

Elle exige de la part de l'officier, une perspicacité peu commune pour deviner les qualités, un sens très droit pour en faire la mesure et en quelque sorte aussi la balance avec d'inévitables défauts, du sang-froid et un grand esprit d'impartialité pour faire la part des erreurs commises et s'élever au-dessus des considérations mesquines ; en un mot, les qualités les plus subtiles et les plus rares du juge et du psychologue. Il n'y arrivera que si cette recherche du gradé futur devient sa première préoccupation, c'est-à-dire si on lui en laisse et le loisir et l'initiative.

L'imperfection habituelle d'un tel sous-officier sera l'absence de cette culture générale que nous avons reconnue nécessaire à quiconque devra désormais exercer une autorité. C'est à l'officier aussi qu'il appartiendra de la lui inculquer. Si son choix a été judicieux, il lui sera facile de donner ce complément d'instruction à un jeune homme animé de bon vouloir et stimulé par le désir de s'instruire, qui est si puissant dans les natures bien douées. L'expérience a révélé souvent à quels résultats féconds on peut arriver dans cet ordre d'idées, et qu'on peut faire un bon sous-officier avec un ignorant vigoureux et décidé, mais jamais avec un tempérament sans ressort ni énergie.

Faut-il ajouter que cette façon de procéder est la seule vraiment démocratique et qu'ainsi l'armée prépare le jeune homme à la vie puisqu'elle éveille, stimule et accroît sa valeur individuelle ?

Ce jeune homme élu et préparé au grade de sous-officier, il sera facile de le conserver dans l'armée au delà de son service légal.

On lui créera sans efforts ni sacrifices excessifs une condition matérielle qui dépasse tous ses rêves d'avenir civil.

La condition morale qu'on doit faire au sous-officier. — Mais il faudra surtout l'attacher à son métier en relevant sa condition morale.

Nous entendons par là qu'après lui avoir appris à obéir et à commander, c'est-à-dire après qu'il aura été pénétré des devoirs et de la science de sa profession, il restera à lui donner l'occasion de les exercer tous les deux.

A tous les degrés de la hiérarchie militaire, le *commandement*, dans les limites de la fonction, est d'abord un droit évident.

C'est de plus une nécessité organique, car toute fonction humaine se fausse et s'anémie dès qu'on arrête le jeu de son activité propre ; elle trouve, au contraire, dans l'exercice normal de cette activité, une source d'énergie sans cesse renouvelée et croissante.

Qui d'entre nous ne sait, pour l'avoir éprouvé et analysé, la force que donne au chef le *sentiment de son utilité?*

C'est le principe de vie de l'armée et il s'applique aux gradés subalternes comme aux chefs placés au-dessus d'eux. Dragomiroff ne fait pas de distinction entre eux lorsqu'il nous dit : « Pour être saine, une organisation militaire suppose, comme dans l'être humain, une échelle complète d'organismes. Que se passera-t-il si à l'un quelconque des échelons on oublie que les échelons d'au-dessous doivent avoir leur part d'indépendance ? Une atrophie de ces échelons, puis l'anémie, enfin la gangrène quelquefois.... Vienne la guerre, on verra que c'est une maladie sérieuse [1]. »

Aussi le sous-officier à qui l'on donnera l'occasion d'agir et le sentiment qu'il est utile, en sera grandi et stimulé. A quoi servirait d'avoir deviné et cultivé en lui les éléments d'une supériorité militaire si on ne le met en mesure de l'affirmer ? Il n'y a pas d'autre moyen de tenir en éveil son amour-propre et de sauvegarder le goût de son métier. L'habitude de l'initiative et l'amour de la responsabilité sont deux forces incomparables, quand elles ont pour bases la réflexion, le sang-froid et la science professionnelle. Elles sont désormais nécessaires au sous-officier pour le vivifier et le faire réagir dans l'atmosphère lourde et l'automatisme de la caserne.

Ainsi les mêmes qualités qui font le bon sous-officier le détermineront plus tard à rester à son poste, tant qu'on saura alimenter

---

[1] Général Dragomiroff, *Discipline et Subordination.*

en lui ce feu sacré qui lui garde une personnalité en progrès continu.

Il faudra que l'officier s'y emploie sans relâche, qu'il évite d'être violent, hautain ou indifférent à son égard, qu'il lui communique la curiosité des choses de la guerre, qu'il protège son intelligence contre la routine, son caractère contre le découragement et même sa vigueur physique contre l'intempérance.

Ainsi se constituera presque *spontanément* un corps de sous-officiers animés du même esprit; on y verra grandir un sentiment très fécond qui est la *camaraderie,* par qui s'accroissent la solidarité et la cohésion indispensables à toute l'armée. La sympathie qu'elle crée entre tous les sous-officiers contribuera aussi à les retenir au service, car la monotonie et l'effacement du métier de garnison en seront diminués.

Tels sont les liens moraux sur lesquels il faut compter pour appeler et maintenir dans cette carrière de sous-officier, reconnue indispensable, les jeunes gens qu'elle réclame.

L'initiative, la considération, la camaraderie sont du moins des prérogatives qui pèseront moins lourd au budget de l'État que les avantages pécuniaires. Il importe de remarquer, en outre, qu'elles auront plus d'action sur les véritables vocations militaires, moins exclusivement préoccupées des considérations spéculatives.

Celles-ci cependant ne pourraient être négligées. La condition morale du sous-officier tient par beaucoup de côtés à sa *condition matérielle :* nourriture, logement, tenue, sont des facteurs communs à l'une et à l'autre. Mais s'il aime son métier et s'attache à ses hommes, notre sous-officier idéal réclamera surtout, dans l'intérieur de la caserne, un bien-être favorable à son repos, à la vie en commun avec ses camarades et à son travail personnel.

C'est dans cet esprit qu'il faut concevoir la condition matérielle du sous-officier : s'efforcer de lui rendre la vie de caserne confortable, l'y retenir en éveillant en lui le goût des plaisirs élevés et des études qui augmentent sa culture générale et sa valeur intellectuelle, tel est le but.

Il exige qu'on accorde au sous-officier des heures de loisirs, sous réserve d'en contrôler et d'en diriger l'emploi.

Nous le pourrons, si nous consentons à appliquer dans l'ar-

mée nationale (puisque la loi industrielle de la vitesse la gagne aussi), les grands moyens de l'industrie moderne qui sont : la *division du travail* et l'*économie des forces*. Ce dernier principe, l'économie des forces, est un des pivots de notre activité militaire en campagne ; pourquoi est-il si méconnu ou négligé en temps de paix ?

Un tel programme n'est pas chimérique, car la nécessité de faire de l'armée, dès le temps de paix, l'ossature d'un organisme de guerre, a pour conséquence d'augmenter les cadres au delà des nécessités de l'instruction ; le service n'en souffrira donc pas. Bien plus, l'armée et l'État y trouveront leur profit. L'armée d'abord, puisque l'autorité des sous-officiers prendra de plus en plus ses racines dans une supériorité réelle, non seulement de la pratique et de la science professionnelles, mais encore de l'éducation et de l'instruction générales. L'État, ensuite, car nous l'avons vu, il doit recueillir le sous-officier et tirer parti de son activité restante au moment où, dans l'intérêt de l'armée, le sous-officier doit la quitter.

V. *Comment l'État peut assurer l'avenir civil du sous-officier.* — N'est-il pas évident qu'à prodiguer dans le vide les forces du sous-officier ou qu'à négliger son progrès individuel, nous méconnaissons l'intérêt de l'État ?

Il se confond ici avec l'intérêt du sous-officier. A mesure qu'il avance dans sa carrière militaire, celui-ci sent grandir en lui la préoccupation de son avenir civil ; nous lui demandons ses années de robuste et ardente jeunesse ; au moment où l'homme travaille pour amasser des forces qui feront les succès de son âge mûr, le sous officier, employé à créer des forces pour la guerre, use les siennes jusqu'au dernier jour. Il se trouve alors devant une inquiétude qui peut être une crise grave, s'il n'a su conserver ses forces physiques et augmenter ses forces intellectuelles.

Il faut garder notre sous-officier d'une telle perspective, car elle fera hésiter surtout le jeune homme ambitieux et réfléchi que nous recherchons, et elle peut tarir la source des vocations les plus ardentes.

Et comment l'État nous y aidera-t-il ? Il peut d'abord payer au sous-officier libéré une prime ou une *rente* qui l'indemnisera

des services rendus et le mettra à l'abri du besoin ; mais cette compensation pécuniaire, si elle devait être à la mesure des services rendus, serait onéreuse pour l'État.

C'est à ce moment qu'il faut tenir compte de ce que nous avons appelé l'*activité restante* du sous-officier.

Elle peut être considérable si sa carrière dans l'armée a été dirigée d'après les principes moraux que nous avons exposés, qui ont eu pour résultat d'augmenter d'une manière continue sa *valeur individuelle*.

L'armée rendra alors à la nation, non pas des jeunes gens impropres à toute forme d'activité, mais des hommes laborieux, loyaux et formés dans la pratique la plus stricte de l'obéissance et de l'autorité.

Ce sont là des forces dont l'État a besoin dans ses organes administratifs autant que dans son armée. Il ne manquera au sous-officier libéré, pour devenir un excellent *petit fonctionnaire*, que des connaissances spéciales. S'il est — et nous l'avons supposé tel — intelligent, ambitieux, il suffira qu'il s'y soit préparé par des études antérieures que complétera un court apprentissage.

L'État conciliera donc, par cette solution, son intérêt et celui du rengagé.

On peut aller plus loin et dire que toutes les branches de l'activité sociale feront appel au concours de ce sous-officier idéal. Car la bonne conduite, le travail, la persévérance, l'esprit d'ordre, les habitudes de ponctualité et le dévouement consciencieux sont des qualités maîtresses « dans le civil », comme dans l'armée.

Voilà de quel côté il faut chercher la sécurité d'avenir du sous-officier.

Cette harmonie désirable entre *les cadres de l'armée et de la nation* peut être ainsi une suite logique du principe de l'armée nationale tel que nous l'avons exposé.

Ajoutons que cet échange de forces entre l'armée et la nation, cette pénétration réciproque de l'une par l'autre s'imposent si l'on veut constituer solidement des troupes de seconde ligne.

Il faudra, pour mener la nation à l'ennemi, des gradés subalternes nombreux et qui aient conservé les traditions, la lettre et surtout l'esprit de leur métier.

On aura le nombre si l'on adopte l'institution du renouvellement tous les dix ou douze ans, facilité par « le recrutement du civil par l'armée » ; quant aux qualités, elles se retrouveront intactes (puisque nous mettons le sous-officier libéré à l'abri de l'oisiveté), si nous avons su le marquer de l'empreinte indélébile du chef, faite de discipline et d'autorité tout ensemble.

Nous constituerons ainsi, suivant un mot expressif : « Mieux que des sous-officiers de réserve, mais une réserve de sous-officiers ».

*
* *

Ainsi tout se tient dans ce problème d'organisation.

Nous avons vu que le service à court terme réclame un corps homogène de sous-officiers, *entièrement* composé de rengagés, réunissant certaines qualités et parcourant dans l'armée une *carrière* dont nous avons fixé les limites. Puis, recherchant comment on pouvait concilier cet intérêt de l'armée avec les difficultés et les exigences qui en résultent, nous avons essayé, par une analyse aussi directe que possible, de déduire une constitution d'*un corps national de sous-officiers* qui paraît simple, forte et logique.

Il ne faut pas s'abuser pourtant, car nous ne sommes pas sortis d'un aperçu d'ensemble.

La théorie nous a imposé de proche en proche tant de qualités à réunir dans le sous-officier idéal qu'il faudra, dans la réalité, chercher seulement à s'en rapprocher.

Il nous reste donc à étudier cette question dans les détails sur le terrain pratique.

Nous verrons comment elle a été préparée dans notre loi de deux ans, et comment elle a été résolue jusque aujourd'hui dans les principales organisations militaires de l'Europe.

Nous toucherons alors au véritable écueil du problème qui est la *question d'argent*. Car nous n'avons fait qu'entrevoir encore les moyens de tourner cette difficulté considérable, qui pèse, d'ailleurs, sur toute l'organisation du service universel.

Mais dans le sujet qui nous occupe, il y a comme un *impératif catégorique* supérieur à toute objection : c'est qu'à notre armée de demain un corps permanent et homogène de sous-officiers de carrière est aussi nécessaire que son corps d'officiers.

Il faut rester attaché à ce principe, quelque difficulté que sa réalisation présente.

Telle doit être la conclusion de cette première partie de notre étude, et l'on comprend qu'il ait paru nécessaire de l'établir solidement avant d'entrer dans la réalité du problème.

L. Romieu,
Lieutenant au 122e rég. d'infanterie.

(*A continuer*).

UN

« KRIEGSPIEL » D'ARMÉE

EN 1775

AVANT-PROPOS

L'ouvrage célèbre de M. de Bourcet, *Principes de la Guerre de montagnes,* a été écrit pour « l'instruction des jeunes officiers qui n'ont pas eu occasion de servir dans les montagnes ». Il comporte six livres qui traitent respectivement de la connaissance du pays, des positions d'armées, de la marche des armées, des plans de campagne et des projets de guerre, de l'objet général d'une armée en campagne et enfin d'une campagne factice dans un pays connu.

C'est ce sixième livre que nous nous proposons d'examiner, pour cette raison que, traitant d'une « campagne factice dans un pays connu », il « présente une *espèce de récapitulation et d'application des principes* dans laquelle les jeunes officiers trouveront des modèles de tableaux de marche, d'instruction, d'ordre de bataille et des lieux où il conviendra de former des magasins principaux, les hôpitaux et les entrepôts particuliers de subsistance en tout genre ». (*Avant-propos.*)

A ce titre, l'étude du livre VI en question ne saurait donc manquer de présenter un intérêt tout particulier ; d'autant que M. de Bourcet pouvait s'autoriser de nombreuses expériences personnelles et des réflexions qu'elles avaient suscitées en lui :

« L'éducation d'un père qui a servi partout où Louis XIV a porté ses armes et qui a fait avec distinction la guerre dans les Alpes,

jointe à mon expérience dans *plus de vingt campagnes de guerre* depuis soixante-six ans que je suis attaché au service de la France *m'ont fait voir que pour bien faire la guerre il faut des principes*. Je crois les avoir reconnus par l'usage que j'en ai fait avec succès, ayant été honoré de la confiance des différents généraux sous lesquels j'ai servi et je les ai mis par écrit pour l'instruction des jeunes officiers. *On les rendra plus ou moins généraux suivant l'application qu'on mettra à leur étude.* »

Le livre VI est donc l'application *à un cas concret,* selon le terme actuel, des principes exposés au cours de l'ouvrage et qui sont le résultat des observations faites durant vingt campagnes par un militaire sagace.

C'est en quelque sorte, ce que nous appellerions maintenant un *Kriegspiel d'armée.*

Comportant une *situation générale* nettement établie, une *situation initiale des services de l'arrière*[1] et enfin le *développement des premières opérations* avec « des modèles, non seulement d'ordres de batailles et de marches, mais encore d'instructions pour les officiers généraux et particuliers, afin de faire connaître aux jeunes militaires le degré de capacité qu'ils doivent acquérir pour servir avec plus de distinction et parvenir plus facilement aux grades supérieures ».

Ainsi qu'on le voit, l'esprit dans lequel le livre VI a été conçu ne diffère guère à un siècle et demi de distance de celui qui préside aux travaux des officiers de l'École supérieure de guerre actuelle.

Mais cette constatation, ce rapprochement, pour curieux qu'ils soient, font naître certaines réflexions.

Pour nombre d'officiers, la science militaire présente se fonde exclusivement pour les principes sur Napoléon et, pour l'organisation des armées en opérations, sur les expériences de la guerre franco-allemande.

---

[1] « On trouvera, dit M. de Bourcet, le tableau des magasins nécessaires avec celui du mouvement et on en trouvera un semblable pour les hôpitaux sédentaires et ambulants... » Ces tableaux ont-ils été perdus, nous l'ignorons, Toujours est-il que l'édition de l'Imprimerie nationale (1888) n'en fait pas mention.

Cette conception, qui a le mérite d'être simpliste, n'est exacte qu'à demi.

On doit se garder d'oublier, en effet, que le passé est lié au présent comme un chaînon d'une chaîne à un autre chaînon. L'évolution des idées militaires qui suit les mêmes lois que l'évolution générale, laisse intact un fonds commun de doctrines qui constituent précisément le lien entre les armées du passé et celles du présent. Et si les doctrines vont s'épurant, se complétant, se perfectionnant, c'est le résultat du travail lent et continu d'esprits critiques appliqués à la recherche de la vérité. Il n'y a pas de saut brusque dans le développement des idées. Mais il peut apparaître, à un moment donné, un homme de génie qui les porte soudain à un état presque absolu de perfection. Tel est le cas de Napoléon. L'esprit demeure émerveillé et le lien n'apparaît plus à l'œil ébloui.

Or, ainsi qu'a voulu le démontrer récemment le capitaine Colin dans son livre : *l'Éducation militaire de Napoléon*, l'Empereur n'a pas trouvé la science intégrale dans son génie même. Il n'avait pas innés les principes de guerre dont il devait faire la merveilleuse application que l'on sait ; ces principes il les avait trouvés dans les études attentives des campagnes des hommes de guerre de tous les temps, dans la méditation des expériences et des écrits des hommes du XVIIIe siècle. Les circonstances devaient, par la suite, lui donner les moyens d'en prouver la vertu par l'application qu'il en fit.

Qu'on ne s'étonne donc pas de trouver une étude concrète stratégique — ce que nous appellerions maintenant un *Kriegspiel d'armée* — en germe dans le livre VI des *Principes de la Guerre de montagnes*.

En tant qu'éducateur militaire, M. de Bourcet ne pouvait manquer de sentir la nécessité de passer du domaine abstrait des principes à leur application motivée. Par l'étude qui suit, il sera loisible de constater qu'à 130 ans de distance sa « campagne factice » a peu vieilli ; ce qui prouvera une fois de plus que les anciens nous valaient bien et qu'ils ne faisaient pas la guerre en aveugles.

Campagne factice dans un pays connu.

I. — La situation générale[1].

Deux armées sont établies en quartiers d'hiver et en pays montagneux vis-à-vis l'une de l'autre.

La première, forte de 50,000 hommes est dite *armée d'offensive* parce qu'elle est supérieure en nombre à la seconde, forte seulement de 25,000 hommes et par cela même vouée à la défensive.

Le problème à étudier est le suivant: On est au commencement de mai : Dans la région qu'occupent les armées, les opérations sont désormais possibles. L'armée d'offensive que, pour plus de facilité nous appellerons armée A, a pour mission d'après M. de Bourcet « de s'avancer sur la place qui couvre l'avant de la gauche de l'armée de défensive, sur la ville qui est à son centre, ou sur les montagnes de sa droite... », c'est-à-dire de rejeter l'armée de défensive sur son territoire et de l'y suivre.

L'armée défensive (armée B) a la mission inverse : « défendre les débouchés correspondants ».

Il y aura donc, comme un travail d'application, à établir :

1° Le rassemblement initial des armées A et B ;
2° Le plan d'opérations de l'armée A ;
3° Le plan de défense de l'armée B ;
4° Le développement des opérations.

Mais pour aborder cette étude il convient tout d'abord de préciser les données du problème, c'est-à-dire de définir le théâtre des opérations et la situation des forces en présence.

a) *Le théâtre des opérations.* — Les forces sont supposées en présence dans les Alpes maritimes, c'est-à-dire de Barcelonnette à la Roya, et si M. de Bourcet a choisi ce terrain, c'est parce qu'il « présente de plus grands obstacles et qu'il y faut les marches

---

[1] Cartes nécessaires : France Sud-Ouest, 600,000e ; Albertville — Nice, 320,000e.

les mieux combinées et faire plus d'usage des diversions, et *qu'en même temps c'est la partie la moins importante et sur laquelle les plans de campagne ne se décideront jamais.* »

Il entendait donc se placer dans des conditions relativement difficiles afin de rendre plus complet l'exercice d'application qu'il avait en vue. Il dit, en effet, que « le pays dont on parle a servi à l'établissement des principes qu'on a donnés sur la guerre de montagnes » et il le décrit « tel qu'il est », c'est-à-dire assez différent de sa planimétrie présente.

En effet, la région Raus-Authion ne peut être traversée que par « quatre chemins déterminés » ; la partie centrale « ne présente qu'un principal débouché[1] et deux sentiers, l'un à la droite, l'autre à la gauche du principal chemin. » Enfin au Sud, c'est-à-dire vers la gauche ennemie, on vient se heurter sur la rive gauche de la Roya « à des penchants si élevés et si rapides, et entrecoupés de tant d'escarpements qu'on ne pourrait raisonnablement en tenter le passage que par les graviers qu'elle dépose dans une partie de son cours ou vers sa source... »

b) *Les forces en présence.* — L'armée A est forte, avons-nous dit, de 60 bataillons et 35 escadrons. Elle comprend 2 bataillons de *fusiliers de montagnes.* Son effectif total est de 50,000 hommes environ.

L'armée B comprend 30 bataillons et 18 escadrons représentant un effectif de 25,000 hommes.

Dans ces conditions, les bataillons sont forts d'environ 750 hommes, et les escadrons de 150 sabres.

La proportion de la cavalerie ressort ainsi au 1/9e environ de l'effectif, soit 5,200 hommes à l'armée A, 2700 à l'armée B. C'est là une proportion relativement forte, et qui serait évidemment exagérée si la guerre devait être localisée dans les massifs montagneux. Au XVIIe et au XVIIIe siècles, il était dans les habitudes d'avoir aux armées une cavalerie nombreuse, même aux armées opérant en montagne. En 1692, dans le haut Dauphiné, Catinat dispose de 27 bataillons et de 33 escadrons. Son adversaire le duc de Savoie avait 40,000 hommes composés en

[1] Col de Braus (?).

majeure partie de cavaliers. Il est vrai que cette nombreuse cavalerie fût gênée par la question des subsistances, et cela se conçoit du reste.

Il est certain que quelques bataillons de plus à l'armée eussent mieux fait l'affaire et l'on doit penser qu'en dehors des idées régnantes sur la constitution organique des armées, on leur affectait des escadrons parce qu'on n'avait pas de bataillons à leur donner. Il ne pouvait échapper aux hommes expérimentés d'alors, que la masse de cette cavalerie était en grande partie inutile dans la guerre de postes qu'ils avaient mission de conduire. Et l'on trouverait la confirmation de cette opinion dans ce passage d'une lettre que Catinat écrivait au Roi le 17 août 1692 :

« Je demande pardon à Votre Majesté que ces pays-ci sont trop bizarres pour qu'elle se puisse former une idée juste de cette guerre, ni tous ceux qui ne suivent pas cela de près et sur les lieux ; elle est dure, pénible.... *Cette guerre ne peut se soutenir qu'avec beaucoup d'infanterie*.... Ceux qui parleront autrement c'est qu'ils n'ont pas une connaissance bien exacte des affaires de ce pays-ci. »

En montagne, une forte proportion de cavalerie ne se conçoit donc qu'à l'armée d'offensive qui se propose, après avoir enlevé les passages montagneux, de déboucher en masse et *en plaine* où sa cavalerie sera en état de s'employer utilement. Jusque là, la cavalerie ne peut être utilisée que par fraction, et encore le rôle de ces fractions est-il réduit à celui d'escortes et de transmissions.

Dans la vraie montagne, il n'est pas à dire que la cavalerie, que l'artillerie légère montée soient en état de sortir des sentiers ou des chemins. Ce *sont des armes jamais inutiles, mais souvent inemployées*. La montagne est aux mulets et aux piétons : fantassins et artilleurs de montagne.

Revenons aux belligérants de M. de Bourcet.

Au commencement de mai, les forces en présence sont dans leurs quartiers d'hiver, définis aux tableaux 1 et 2 du livre VI.

La ligne qui les sépare peut être tracée en gros par l'*Enchastraye*—le *mont Clapier*—l'*Authion*—le *Maugiabo*—la *Bevera*.

L'armée A (côté France) n'a personne dans la Haute-Tinée, à peu près impénétrable à l'époque. 13 bataillons et 6 escadrons

sont cantonnés dans les vallées de l'Ubaye et de la Durance. Le reste est en Provence. L'infanterie est répartie dans la Vésubie et en profondeur sur les routes Grasse—Vence—Berra (Berre) et Cannes—Antibes—Nice—La Turbie.

La majeure partie de la cavalerie de l'armée A, soit 29 escadrons, est en quartiers de rafraîchissement dans la zone Fréjus —Souliers (Solliès-Pont)—Saint-Maximin—Le Luc—Draguignan.

En ce qui concerne l'armée B, le dispositif est analogue.

Dans la vallée d'Esture (Stura), 10 bataillons et 14 escadrons sont cantonnés. Les 20 autres bataillons et les 4 escadrons restants sont en quartiers d'hiver entre la ligne de séparation et la Roya.

D'une manière générale, comme à l'armée A, toute la cavalerie est en arrière de l'infanterie.

Tel est le dispositif d'ensemble.

II. — Rassemblement initial des armées A et B.

L'armée A, destinée à prendre l'offensive, peut agir soit « par le débouché de sa droite qui emporte avec lui la nécessité du siège de Vintimille », soit « par le débouché du centre qui a rapport à Saorgio », soit enfin par le débouché de gauche « qui regarde Demont et Coni »[1].

---

[1] Le passage suivant que nous traduisons d'un opuscule italien donne une idée exacte des défenses du Piémont à l'époque où écrivait M. de Bourcet : « Malgré la faiblesse des moyens dont il disposait, Victor-Amédée II avait commencé et Charles-Emmanuel III avait conduit à bien l'œuvre colossale, même pour un grand Etat, de munir la barrière alpine d'un système complet de fortifications. Le Piémont ne pouvait alors rien désirer de mieux sous ce rapport si l'on tient compte des conditions de l'art de la fortification et de la puissance des armes à cette époque. Chacune des voies de communication principales ou secondaires entre la France et l'Italie, était barrée : celle de la vallée d'Aoste par le fort de Bard ; celle du mont Cenis par le fort de la Brunette près Suse ; celle du mont Genèvre par les forts d'Exilles et de Fénestrelle ; celle de la vallée de Pellice par le fort de Mirabocco ; celle de la vallée de la Vraita par Castel Delfino ; celle de la vallée de la Stura par le château de Demonte ; celle du col de Tende par le fort de Saorgio et enfin celle de la Corniche par le fort de Montalban et les châteaux de Villefranche et de Vintimille.

« En arrière de la barrière alpine, le Piémont possédait en outre trois places,

Ce sont là les trois « branches » du projet. Il convient donc de prendre des dispositions telles que l'on puisse « profiter de celle contre laquelle l'ennemi ne pourra présenter de trop grands obstacles ».

« Le premier mouvement à faire en avant » devra en conséquence avoir pour effet de rassembler les troupes composant l'armée A à portée de leurs objectifs probables ultérieurs, et il en résultera la formation de quatre masses offensives ou « camps » à *Tournoux*, à *Lantosque*, à *Berra* (Berre) et à *La Turbie—Notre-Dame-de-Laghet*.

Les troupes stationnées dans la Durance et dans l'Ubaye sont naturellement destinées à former le « camp de Tournoux ».

Celles de la Vésubie se rassemblent à Lantosque.

Celles qui sont cantonnées en profondeur à proximité de la route Grasse—Vence formeront le « camp de Berra ». Et enfin les bataillons qui sont à portée de la route Cannes—Antibes—Nice sont appelés à former le camp de La Turbie—Notre-Dame-de-Laghet.

En fixant au 6 mai l'origine des mouvements, la concentration aux quatre camps de Tournoux, Lantosque, Berre et La Turbie peut être terminée le 12. C'est ce que montre le « Tableau général pour la marche de l'armée d'offensive » qui figure aux *planches* annexées à l'ouvrage de M. de Bourcet.

En sorte qu'à la fin du « premier mouvement », c'est-à-dire le 12 mai au soir, se trouveront rassemblés :

A Tournoux	13	bataillons
A Lantosque........................	11	—
A Berra	17	—
A La Turbie—Notre-Dame-de-Laghet..	19	—

Il n'est pas inutile de faire remarquer que les troupes qui constituent les camps de Berra et de La Turbie—Notre-Dame-de-

fameuses alors en Europe par les sièges mémorables qu'elles avaient heureusement soutenues : Turin, à une journée de marche des débouchés des vallées de la Dora Riparia et del Chisone; Cuneo, à une demi-journée de marche des débouchés des vallées de la Stura, du Gesso et de la Vermagnana ; enfin, Alexandrie au point de convergence des vallées du Tanaro et de la Bormida..... » (V. DABORMIDA, *Battaglia dell' Assietta.*)

Laghet ont eu à traverser le Var et qu'à l'époque considérée il n'existait pas de ponts sur cette rivière. Il devait donc entrer dans les prévisions du commandant de l'armée de faire établir en temps utile deux ponts : l'un à hauteur de Saint-Laurent-du-Var pour les troupes qui utilisent la route littorale, l'autre à hauteur de Gattières pour les troupes qui emploient la route de Vence.

En fait, c'est par ces ponts que passeraient les lignes de ravitaillement et de communication de la fraction d'armée opérant dans les Alpes maritimes proprement dites.

Voyons maintenant quelles dispositions peut prendre l'armée B pour répondre au « premier mouvement » de l'armée A.

« Le mouvement de l'armée d'offensive, dit M. de Bourcet, disposé de façon à rassembler sur quatre points principaux (AA, BB, CC, DD) toutes ses troupes, indique nécessairement à l'armée de défensive celui qu'elle doit faire pour mettre des obstacles aux entreprises qu'on pourrait tenter contre elle ; c'est-à-dire qu'elle doit faire trouver : sur le débouché relatif au camp AA, un corps de troupes qui soit en état d'en disputer le passage; de même, sur le débouché relatif au camp BB qui répond au centre, un second corps de troupes; sur le camp qui répond à celui CC, un troisième corps de troupes, et enfin sur celui DD qui répond à sa gauche, un quatrième corps de troupes ; évaluant leur nombre selon la force de ceux qui les menacent et selon le plus ou moins de difficultés qui peuvent se rencontrer dans les parties qu'ils auront à défendre. Mais, si le général de défensive ne peut connaître le véritable objet de son ennemi, *il doit au moins déterminer son mouvement d'avance pour toutes les circonstances où il pourra se trouver, en supposant toujours qu'on peut lui dérober une marche et que les différents corps qui se trouvent en avant de ses postes peuvent se réunir sur un seul et même point et y faire leur commun effort, sans qu'il en puisse être prévenu assez à temps pour avoir celui d'en renforcer convenablement le débouché.* »

C'est, en effet, la situation présente où les trois camps de Lantosque, Berra et La Turbie sont à une marche l'un de l'autre, ce qui permet, par une marche de nuit, d'avoir toutes les troupes rassemblées sur le centre au matin et même « les trois divisions pourraient l'être par une seule marche sur quelque point qui se

trouverait entre la droite et le centre, ou entre le centre et la gauche ».

Le rassemblement des forces de l'armée B et leur mode de répartition se fera donc en tenant compte de ces considérations et aussi de l'examen du plan d'opérations probables de l'adversaire.

III. — Plan d'opérations de l'armée A.

Il ne saurait entrer dans l'idée du commandant en chef de vouloir enlever du même coup tous les débouchés par une attaque simultanée.

Mais il convient de combiner entre elles les diverses « branches » du projet d'opérations de manière à l'emporter au moins sur un point.

D'autre part, le point où s'exercera l'action principale n'est pas quelconque. Il doit être déterminé d'après les avantages qu'assurera sa possession et d'après les conséquences qu'il y a lieu de prévoir du fait de son occupation même.

Enfin, on ne peut perdre de vue que l'adversaire (armée B) s'efforcera certainement d'opposer la plus grande résistance possible au point où il juge que va s'exercer l'action principale de l'armée d'offensive et qu'il a disposé ses camps en conséquence.

Aussi, pour entretenir « le général de défensive dans l'ignorance du véritable objet qu'on pourrait avoir en vue », sera-t-on conduit à profiter « de toutes les diversions qu'on pourra faire par de fausses attaques faites quelques heures d'avance du côté de Raus et de Castillon ».

Ceci posé dans quelle direction convient-il d'orienter l'attaque principale ?

L'attaque sur Menton, c'est-à-dire par la droite conduirait « à faire le siège et à assujettir la place qui s'y trouve » (Vintimille). Or, en admettant que la place pût être prise, l'armée d'offensive viendrait ensuite se heurter aux hauteurs qui dominent la rive gauche de la Roya où le défenseur aurait certainement « pris poste ». Et cette attaque contre une position bien défendue et retranchée, qu'il n'est possible d'aborder que de front et sur un front restreint, risquerait fort d'échouer. D'ailleurs cette attaque est excentrique. Au cas même où elle réussi-

rait elle n'aurait d'autre effet que de rejeter les troupes du camp de Menton sur celles de la région de Tende.

L'attaque sur Sospel, c'est-à-dire sur le centre, « ne conduirait l'armée d'offensive sur aucun objet », puisqu'elle laisserait la région Raus—Tende à sa gauche et la région Castillon—Menton à sa droite, occupées par l'adversaire. Cette offensive serait donc immédiatement arrêtée, car elle aurait à faire face ou bien aux forces d'occupation de la région Raus—Tende, ou bien aux troupes de la Roya.

Mais si, au contraire, l'attaque principale est dirigée sur le débouché de gauche, c'est-à-dire sur Raus et Tende, on voit de suite apparaître divers avantages.

D'abord l'attaque principale peut être doublée par une diversion sur le centre, c'est-à-dire par Sospel, diversion qui aura pour effet de retenir en ce point les troupes qui s'y trouvent ou de les rejeter vers le Sud, et dans les deux cas elles seront dans l'impossibilité de venir renforcer les troupes de Raus—Tende; en second lieu, si l'attaque sur Raus réussit, l'armée peut alors marcher sur le col de Tende par le vallon de Cairos, et alors si l'adversaire s'installe en défense sur la rive gauche de la Roya à hauteur de la Briga, l'armée d'offensive pourrait facilement se rendre maîtresse du col de Tende, en s'étendant sur sa gauche; si, au contraire l'ennemi défend le col de Tende, il sera toujours possible de passer la Roya pour « pénétrer jusqu'aux hauteurs et marcher le long de la direction de la droite... D'où on conclut que tous les efforts de l'armée d'offensive doivent se faire sur le camp de Raus, et c'est d'après cette réflexion que le général prendra sa détermination ».

En résumé, l'effort principal sera dirigé sur le camp de Raus, et simultanément agiront les autres colonnes sur les débouchés qui leur correspondent de manière à maintenir sur place les forces ennemies opposées (ce que M. de Bourcet appelle faire des diversions).

Mais ce projet d'offensive présente encore d'autres ressources.

« Si les opérations de la droite, dit M. de Bourcet, n'avaient aucun succès, ce ne pourrait être que dans le cas où la plus grande partie des forces de l'armée de défensive s'y trouverait rassemblée, et pour lors, en dérobant une marche, il deviendrait facile de faire trouver sur les hauteurs de Sainte-Anne, au moyen

de la communication sur la vallée de Saint-Étienne (de Tinée), qui est intermédiaire, un corps assez considérable pour vaincre tous les obstacles que les troupes de défense, destinées à garder le débouché de la direction de leur droite, pourraient y faire rencontrer, sans espérance de leur part de pouvoir être renforcées que deux ou trois jours après l'entreprise qu'on y tenterait, puisque les troupes de leur gauche ne pourraient y arriver que par le col de Tende en quatre ou cinq marches, au lieu que celles de l'armée d'offensive du camp de Lantosque y arriveraient en deux marches... »

« Voilà, ajoute-t-il, l'avantage d'avoir plusieurs branches dans son projet de campagne. »

Ainsi donc si, ce qu'il faut prévoir, l'attaque principale dirigée sur Raus et Tende échouait pour cette raison que l'adversaire aurait été à même d'y rassembler les forces suffisantes, une attaque combinée partant de Tournoux et de la haute Tinée, avec les forces de la Stura, pour objectif serait encore de nature à amener des résultats considérables et à porter l'armée d'offensive sur Coni.

Cette « branche » du projet a donc son importance, et il était nécessaire de l'envisager. Il n'en demeure pas moins que c'est un moyen secondaire et que ses conséquences sont loin d'être aussi étendues que celles de la « branche » Raus—Tende. Car si l'attaque sur Tende réussit, l'armée ennemie se trouve partagée en deux fractions : l'une bloquée dans la vallée de la Stura et prise en tête et en queue ; l'autre fixée dans la Roya et forcée à un grand détour pour regagner le Tanaro ou la Stura.

Nous verrons tout à l'heure comment seront organisées les attaques et en particulier l'attaque principale. Toutefois, notons en passant avec quel soin M. de Bourcet se garde, dans son étude, d'envisager les objets « ultérieurs aux premières opérations », que l'on « ne détaillera, dit-il, qu'après avoir dit tout ce qui convient à la première entreprise ».

Aussi, son travail ne tombe-t-il jamais dans le roman tactique ou stratégique ; il demeure bien ce qu'il s'est proposé d'être : une étude écrite des réflexions faites et des décisions prises dans les deux armées. C'est bien, en un mot, un « *Kriegspiel* écrit ».

IV. — Plan de défense de l'armée B.

Le général de l'armée de défensive est dans l'impossibilité évidente d'opposer à chaque « camp » adverse des forces égales.

Cependant, « on doit penser qu'il se formera une idée de tout ce que l'armée d'offensive pourra entreprendre et qu'il établira sa défense par les réflexions que ce mouvement lui donnera lieu de faire, et qui se réduiront nécessairement à lui faire opter sur le choix de la défense de sa gauche ou de son centre, *parce que celle de sa droite ne remplirait aucun objet et n'empêcherait ni le débouché du centre ni celui de la gauche* ».

Tout en laissant une force suffisante dans la vallée de la Stura pour couvrir son flanc contre le camp de Tournoux, il disposera le reste de ses forces de Tende à Menton de manière à répondre aux attaques dirigées sur ce front.

S'il choisit un centre commun pour y rassembler la plus grande partie de ses forces « et se mettre en état de secourir sa droite et sa gauche », ce centre ne peut être qu'au plateau de Raus. Mais un tel système de défense ne serait pas sans présenter de graves inconvénients. D'une part, il ne saurait être question de renforcer éventuellement la droite, dont on serait séparé par une chaîne de montagnes inaccessibles, et, d'autre part, on ne saurait admettre que le débouché du Sud et surtout celui du centre, Sospel, fussent laissés en situation d'être enlevés sans coup férir.

S'il distribue ses troupes dans les différents points sur lesquels il est menacé, il se trouvera faible partout.

Il s'agit donc de trouver un moyen terme, et « on imagine que le général de défensive se déterminera plus volontiers à celui de défendre le débouché du centre, en se tenant en forces aux environs des places qui y correspondent.. .. ».

En conséquence, « on peut supposer que le général de défensive partagera ses troupes de façon qu'une partie sera destinée à la défense de la gauche, en la campant à Menton ; une seconde partie à la défense des débouchés relatifs au centre, par conséquent à Sospel ; une troisième partie sur le plateau de Raus et les environs de Tende, et une quatrième partie à Aison, dans la vallée d'Esture (Stura) ».

Et si 20 bataillons, sur les 30 dont il dispose, sont affectés par le général à la défense de la région Tende—Roya, ces 20 bataillons pourront être ainsi répartis : 5 au camp de Raus, 9 à Sospel et 6 à Menton.

Ce dispositif a l'avantage d'assurer la gauche (Menton) et l'extrême droite (Stura), et de mettre à la disposition du général 14 bataillons pour répondre aux attaques qui seraient dirigées sur le front Sospel—Raus. Enfin, pour faciliter le jeu des gros de Raus et de Sospel, on peut imaginer que le camp de Sospel formera ses échelons dans la direction de Raus, soit vers Breil, soit vers Moulinet.

On remarquera que M. de Bourcet affecte 10 bataillons, c'est-à-dire le tiers de l'effectif total de l'armée, au camp de Vinadio. On est tenté, au premier abord, de trouver cette fixation exagérée. Cependant, on doit se rendre compte de l'intérêt majeur que présente pour le gros de l'armée de défensive la possession de la Stura. Il faut, en effet, dans cette vallée des forces suffisantes pour résister à l'attaque de celles du camp de Tournoux. attaque qui viendrait donner, si elle n'était pas enrayée, sur les derrières de la fraction d'armée principale, à ce moment précis attaquée de front par les forces des camps de Lantosque et de Berre. L'importance du détachement de Vinadio se justifie donc pleinement, puisque toute résistance sur le front Tende—Roya serait vaine si la garde de la Stura n'était pas assurée.

N...,
Chef d'escadron d'artillerie.

(*A continuer.*)



LE CONCEPT

DE LA

BATAILLE MODERNE[1]

III.

C'est la plupart du temps l'artillerie qui entamera la lutte dans la deuxième phase de la bataille; c'est elle qui jalonnera les emplacements, qui dessinera le cadre primitif du tableau, un cadre qui, la plupart du temps aussi, ne sera pas sans varier, sans se déformer, se gauchir au cours de l'engagement.

Nous l'avons dit plus haut, nos canonniers ont renoncé au classique duel d'artillerie de ces dernières années, à cette lutte canon contre canon que l'on considérait naguère comme le préliminaire obligé de toute bataille. Toutefois, elle n'a pas renoncé à entrer la première en ligne, à faciliter à l'infanterie ses cheminements à couvert, et, grâce à la rapidité qu'elle peut donner momentanément à ses allures, il lui sera permis presque toujours d'entrer en action avant les fantassins.

Prendre des positions tantôt de surveillance et tantôt de tir, faire feu tant qu'elle aura la prépondérance numérique, celle de la position, celle de la surprise, au contraire disparaître dès qu'elle sera manifestement en infériorité; rechercher alors à couvert le voisinage d'autres groupes grâce auxquels elle pourra retrouver sa supériorité, viser partout et toujours à obtenir la priorité dans le réglage et dans l'ouverture du feu, tels sont

---

[1] Voir la livraison de juin 1903.

vraisemblablement les desiderata que cherchera à atteindre l'artillerie dans la bataille, et tout spécialement dans la phase qui nous occupe en ce moment.

Nous ne parlerons pas davantage du combat d'artillerie à proprement parler : y insister serait rentrer dans des détails qui constituent la tactique de l'arme, question qui sort de notre sujet et qui demeurerait un hors-d'œuvre ici.

Abordons maintenant le combat d'infanterie, le combat mené par les bataillons appartenant au gros des colonnes, combat qui sera amorcé peu à peu sous la protection de l'infanterie de l'avant-garde déjà aux prises avec l'ennemi et sous le couvert immédiat des feux d'artillerie dont nous venons de parler.

Dans chaque division et avant l'arrivée des troupes sur la position, le général de division, accompagné des adjoints que lui donnent nos lois organiques, c'est-à-dire de son chef d'état-major, des commandants de l'artillerie, du génie et de la cavalerie, le général de division fait, *s'il en a le temps,* la reconnaissance du terrain. Dans la majeure partie des cas, ce temps lui fera défaut. Le règlement parle bien des « renseignement multiples » que lui aura fournis la cavalerie et qui lui permettront de s'éclairer rapidement, mais vraisemblablement le général fera bien de ne pas trop compter sur ces renseignements non pas « multiples » mais « problématiques ». Rien qu'aux grandes manœuvres, la cavalerie ne fournit la plupart du temps que des éclaircissements incertains, incomplets, surtout tardifs. Que serait-ce en campagne !

Quoi qu'il en soit et de quelque façon que le commandant de la division soit parvenu à se former une idée de la situation de l'adversaire, même s'il n'est point éclairé du tout, ce qui constituera la majorité des cas, il dictera ses ordres, indiquera l'objectif et fixera à chacun sa zone d'action.

Ces ordres seront portés en arrière, le plus rapidement possible par les agents de liaison et sitôt reçus, les brigades, les régiments, les bataillons prendront leurs dispositions pour les exécuter. Les unités se scinderont pour marcher vers leurs objectifs particuliers, elles se dirigeront vers ces objectifs en utilisant le terrain, en adaptant le plus intelligemment possible, leurs formations à la fois aux nécessités du but tactique et à la configuration du sol, en suivant le plus souvent qu'elles

pourront les *couloirs* que préconise le général Kessler. Suivant le moral des troupes et suivant le moral de l'adversaire, suivant son effectif et sa valeur technique, suivant le terrain, selon que l'artillerie appuiera le mouvement avec plus ou moins de bonheur ou d'à-propos, cette première ligne progressera ou sera arrêtée, s'avancera ou stationnera, ou sera même contrainte à certains mouvements de retraite. Ce sera le commencement du combat véritable, celui qui aux termes du titre XIV de l'ancien règlement sur le Service en campagne, pourra durer plusieurs heures, parfois même plusieurs jours.

Ici, et à propos de ce combat de l'infanterie, il nous sera permis de faire une remarque.

Depuis trente ans que nous voyons simuler sur les champs de manœuvres le combat du bataillon ou du régiment, nous l'avons exécuté ou fait exécuter avec des variantes, tantôt avec trois échelons : ligne de tirailleurs, soutien, réserve ; tantôt avec deux : chaîne, réserve ; mais au bout du compte, c'est toujours le même système, la même façon de procéder. Nous partons d'un point situé à 1500, à 1200, à 1000 mètres de l'ennemi, nous désignons les compagnies de chaîne, les compagnies de réserve, les bataillons de première et de deuxième ligne, et nous marchons sur l'objectif, d'un côté avec une tranquillité, une placidité qu'expliquent le vide de nos fusils et l'absence d'un ennemi sur notre front, d'autre part avec l'élan que stimule la nécessité d'avoir fini la manœuvre pour le moment où l'adjudant-major de semaine fera sonner la pause. Cet exercice a une durée qui varie de 30 à 45 minutes, et il faut que dans cette demi-heure, dans ces 45 minutes, les troupes à exercer aient passé par toute la gamme des formations, depuis la marche en colonne double ouverte jusqu'au hourra qui détermine l'assaut. Et ce combat, comment est-il conduit ? Régulièrement sans doute, et toujours en ordre, souvent avec entrain. Mais pas un à-coup, jamais un temps d'arrêt sérieux, encore moins une période de recul, un mouvement de retraite. Le comble de la variété est de faire de temps en temps sonner : cavalerie sur le flanc droit, cavalerie sur le flanc gauche, et après un rassemblement de quelques unités, après quelques feux rapides, le mouvement en avant reprend avec sa sérénité limpide et profondément calme.

Sans aucun doute, ces procédés d'instruction véritablement

sommaires, sont actuellement imposés aux troupes par l'exiguïté des champs de manœuvres et les conditions défectueuses dans lesquelles le commandement est contraint d'opérer. Mais il y a là un véritable danger. En habituant nos hommes, je dirai même nos officiers, à penser qu'ils marcheront ainsi, pour ainsi dire d'un seul bond, d'une position située à 1000 mètres, à 2,000 mètres et plus de l'ennemi, jusqu'à l'objectif à atteindre, en ayant l'air de croire que cette marche se produira pour ainsi dire sans un temps d'arrêt,sans un frottement, sans un mouvement même momentané de retraite, nous leur présentons une image absolument infidèle de la réalité, de la réalité qu'ils rencontreront sur le champ de bataille.

Et ce jour-là, quand nos hommes se trouveront aux prises avec une situation qui sera entièrement nouvelle pour eux, il est à craindre qu'ils ne soient étonnés d'abord, puis démoralisés de voir combien cette situation est éloignée de celle à laquelle nous les avons habitués. Il est à redouter qu'ils prennent pour une retraite définitive, pour un échec absolu ce qu'ils devraient être accoutumés à considérer de longue main comme un accident inévitable et sans importance de la lutte, de la marche en avant.

On trouve dans notre armée un certain nombre d'officiers qui vous disent : « Prenez garde ! En habituant vos soldats à des mouvements rétrogrades, en les dressant à des marches en arrière, encore qu'elles soient simulées, temporaires, vous allez organiser la retraite définitive, parfois l'irrémédiable déroute ; sur le champ de bataille, le combattant ne doit savoir faire qu'une chose, marcher en avant ! Toute instruction donnée en dehors de la marche en avant déprime son moral, diminue sa valeur, compromet le succès final. »

Cette façon de raisonner nous semble radicalement, absolument fausse, et, avec le général Philebert, peut-être le meilleur manœuvrier que nous ayons eu depuis trente ans, avec le général Maillard, le professeur de grande tactique à l'École supérieure de guerre, avec nombre d'autres autorités militaires, nous la trouvons infiniment dangereuse, et elle demeure, dirons-nous encore, aussi naïve que périlleuse. C'est le fait de l'autruche qui estime écarter le danger en cachant la tête sous son aile pour ne le point apercevoir.

Y a-t-il lieu de supposer, existe-t-il une raison, une seule raison pour supposer que la marche en avant sur le champ de bataille ne durera pas de longues heures, ne sera pas entremêlée de temps d'arrêt et de périodes de recul ? Non, sans doute. Non seulement les règlements officiels actuels, mais les campagnes modernes, mais les batailles de tous les temps et notamment celles qui se livrent en Mandchourie démontrent d'une façon absolue, évidente, péremptoire, que ce mouvement de va-et-vient a toujours été celui de deux adversaires luttant à forces égales l'un contre l'autre. Dès lors n'est-il pas puéril de faire le brave à bon marché sur le champ de manœuvres, n'est-il pas dangereux de donner *à priori*, un enseignement erroné, quand tous les règlements prescrivent d'instruire le soldat en vue de la guerre et de rapprocher le plus possible cette instruction de la réalité ?

Nous étudiions récemment, à propos de la guerre serbo-bulgare de 1885, les combats livrés en novembre 1885, à Slivnitza, cette bataille de quatre jours, dans laquelle 15,000 Bulgares déterminés, commandés par des généraux improvisés, capitaines la veille, dont le plus âgé, Bendéreff, n'avait pas vingt-sept ans, finirent par avoir raison de 30,000 Serbes, qui les valaient probablement en courage. Et il nous souvient d'avoir été particulièrement impressionné par les péripéties de la journée du 19 novembre, dans laquelle pendant neuf heures, neuf heures consécutives, les huit bataillons de Bendéreff menèrent l'attaque contre 10.000 Serbes qui défendaient les hauteurs des Tri-Ouschi, avançant, reculant, repoussés par trois fois jusqu'à 2,000 mètres de la position, mais ne perdant pas courage, revenant sans cesse à la charge, s'accrochant, se cramponnant au terrain, mêlant le feu aux attaques à la baïonnette et finissant, à la nuit tombée, par se rendre maîtres de la position ennemie.

Voilà la réalité, voilà le vrai tableau du combat moderne, celui qu'il convient, qu'il conviendrait d'inculquer dès le temps de paix à nos soldats. Et si des difficultés pratiques empêchent nos officiers d'en démontrer complètement le véritable fonctionnement sur un champ de manœuvres, il nous semble qu'on pourrait tout au moins arriver à la représenter d'une façon plus approchée de la réalité que nous ne le faisons aujourd'hui, que par exemple des simulacres de marches en avant et de mouve-

ments de retraite, entremêlés d'arrêts, de ralliements, de rassemblements, que des exercices de combat de compagnie ou de bataillon à double action, avec ces mêmes péripéties ordonnées et réglées par un directeur de manœuvre opérant en arbitre habitueraient progressivement et méthodiquement nos hommes à ce jeu d'accordéon qui se présentera toujours sur le champ de bataille.

Nous avons dit qu'il n'était pas possible de fixer une durée même très approximative au combat de l'avant-garde; il en est de même et à bien plus forte raison pour le combat dit de préparation, ou même le combat d'usure.

Ce que l'on peut affirmer, c'est qu'à moins de vouloir aboutir à un échec, ce combat ne devra pas prendre fin avant que le parti auquel les aléas de la lutte donneront le plus de chances de vaincre n'ait amené l'adversaire à cet état d'affaissement moral qui va la plupart du temps avec l'extinction des moyens matériels, où la résistance atteint son niveau minimum.

IV.

Quoi qu'il en soit du temps nécessaire pour arriver à cet instant de crise, son heure indiquera le moment où devra être tenté, ou pourra être tenté l'effort final, celui qui décidera de la retraite de l'adversaire.

De quelle façon devra être exécutée cette tentative suprême ?

Nous nous trouvons, ici, en présence de deux écoles différentes, plus que différentes, deux écoles diamétralement opposées, toutes deux entêtées dans leurs méthodes, l'une et l'autre convaincues de la supériorité de leurs doctrines.

La première de ces écoles ne pense pas que la solution de la bataille puisse s'obtenir par l'épuisement lent et progressif de la résistance chez l'un des deux combattants, elle tient à obtenir l'échec final de l'adversaire par un coup de massue nettement déterminé, et, hantée par les souvenirs du Premier Empire, elle veut asséner ce coup décisif avec des masses compactes agissant par leur propre poids, écrasant l'ennemi par leur énorme volume. Il leur faut absolument l'*événement* napoléonien, et il le leur faut pro-

duit et exécuté exactement de la même manière. Quant avant Bautzen, Gouvion-Saint-Cyr demanda à l'Empereur pourquoi il avait l'intention de tourner la droite ennemie, manœuvre qui l'éloignait de sa manière ordinaire, il répondit « qu'il n'accordait aucune préférence à l'attaque du centre sur celle des ailes ; qu'il avait pour principe d'aborder l'ennemi avec le plus de moyens possible.....; que c'était seulement sur la fin de la journée, quand il s'apercevait que l'ennemi fatigué avait mis en jeu la plus grande partie de ses moyens, qu'il réunissait ce qu'il avait pu conserver en réserve pour lancer sur le champ de bataille une forte masse d'infanterie, de cavalerie, d'artillerie ; que l'ennemi, ne l'ayant pas prévu, il faisait ce qu'il appelait un *événement* et que, par ce moyen, il avait presque toujours obtenu la victoire[1] ».

Le rêve des partisans de l'attaque décisive est de revenir à cette méthode sans se demander si son exécution est encore possible.

A la vérité, l'école en question se défend énergiquement de vouloir ressusciter des formations archaïques ; elle ne veut pas qu'on lui parle de Wagram ni de Waterloo, elle prétend faire du combat moderne, elle émet la prétention d'avancer grâce à la puissance de son tir et de faire exécuter ces feux écrasants par des masses compactes dans lesquelles les hommes seront entassés sur quinze ou vingt rangs ; mais au fond c'est sur l'effet moral qu'elle compte pour réussir et sur le principe mécanique de la masse multipliée par la vitesse.

Le règlement français actuellement en vigueur s'est rallié à cette doctrine et voici résumés les principes officiels suivant lesquels devra être exécutée désormais, dans notre armée, ce qu'on appelle l'*attaque décisive*.

Le général ayant choisi le point sur lequel il aura résolu de tenter son effort, rapprochera de ce point les troupes destinées à l'exécuter. « La *masse* chargée de l'attaque décisive, dit le règlement, doit avoir conservé tout son élan au moment d'aborder l'ennemi. Il faut aussi qu'elle produise un effet de surprise. Pour ces deux raisons, il est nécessaire de la tenir jusqu'au dernier moment à l'abri des pertes et des vues, et de l'amener intacte et

---

[1] GOUVION-SAINT-CYR, *Mémoires, Campagne de 1813*, page 41.

fraîche, par des cheminements judicieusement choisis d'après le terrain, au dernier couvert, le plus rapproché possible de l'ennemi où elle est définitivement placée face à son objectif et d'où elle s'ébranlera droit devant elle, au moment voulu. »

Si l'on étudie les termes employés par le règlement pour l'exécution de l'attaque décisive, on le voit parler de toute une série d'obligations dont la réalisation demeure des plus problématiques :

1° Le règlement affirme que le temps employé au combat de préparation assurera au commandement la possibilité de choisir le point sur lequel il devra porter son effort et de discerner le moment où il devra le tenter. Rien n'est moins certain, ou plutôt c'est tout à fait le contraire qui est probable. Le combat de préparation amènera certainement, dans la situation réciproque des combattants, des fluctuations diverses et incessantes, des prises et des abandons de positions, des bonds en avant et des mouvements rétrogades. Le point sur lequel, on pourra, on devra diriger l'attaque décisive, changera donc également et suivra nécessairement ces fluctuations. Ici à midi, il sera ailleurs à midi et demi, et autre part à 1 heure. Comment préparer d'avance l'attaque de ce point fugitif. *La masse* va-t'elle se promener ainsi à la recherche de son objectif définitif sur le champ de bataille?

2° De quelle façon, après avoir groupé en dehors des yeux et des coups de l'ennemi, une masse compacte comme une division, un corps d'armée, amènera-t-on cette troupe à proximité de l'ennemi, en le tenant « jusqu'au dernier moment, à l'abri des pertes et des vues, par des cheminements judicieusement choisis, intacte et fraîche », jusqu'au dernier couvert.

Avec la puissance des armes actuelles la zone dangereuse pour une *masse* de la force d'un corps d'armée, même d'une division, commence au moins à 4,000 mètres de la position ennemie. Cette distance de 4,000 mètres, avec la nécessité de les franchir en suivant uniquement des couloirs défilés, sera au moins doublée. Et l'on a la prétention de faire franchir ces 8,000 mètres à une masse compacte de cette force, sans rupture et sans accident! On a la prétention de la dissimuler pendant les deux ou trois heures qu'elle mettra à franchir ces 8,000 mètres ! Et l'on croit qu'une troupe qui aura fait une étape le matin, et qui devra parcourir encore 8 kilomètres sans s'arrêter avant de donner, sera

encore *fraîche !* En vérité il est bien difficile de comprendre comment de telles théories ont pu obtenir l'assentiment d'esprits sérieux.

4° Le règlement, après avoir parlé de *masse,* après avoir affirmé que « l'échelonnement en profondeur des troupes de choc est *indispensable* », ajoute, quelques lignes plus bas — comme effrayé lui-même de ce qu'il vient d'avancer — que la formation de ces troupes doit être « mobile et aussi peu vulnérable que possible ». Il conseille — en conséquence — un salmigondis de lignes minces ou de lignes de colonnes de compagnie, de lignes de sections par quatre, ou tel fractionnement qu'on voudra, de manière à n'en pas *faire une ligne trop compacte*. Et le règlement admet — ô naïveté sublime ! — qu'en un tel moment « on ne devra pas hésiter à sacrifier la *régularité et la symétrie des formations* » !

Que penser encore des prescriptions du règlement aux termes desquelles ce document parle du *feu de l'assaillant*, de l'assaillant qui s'avance en masses profondes, dans le désordre inénarrable qu'on peut voir aux grandes manœuvres, sur dix, sur quinze, sur vingt rangs, dans un mélange inextricable des unités, dans une cohue, au milieu de laquelle officiers, sous-officiers, soldats marchent pêle-mêle, sans pouvoir donner ni entendre d'ordres, et qui compte sur le tir problématique de cette multitude désordonnée pour obliger l'ennemi « à engager ses dernières forces et les opposer à un feu meurtrier qui va les désorganiser par des pertes écrasantes » ?

Comment ! l'adversaire est bien installé à couvert derrière ses abris, en lignes minces ; il tire à coup sûr et comme à la cible sur la masse énorme et profonde qui marche sur ces abris à découvert, et vous nous parlez de pertes écrasantes ! Pour qui ? Pour l'ennemi ? Mais, comment ne sentez-vous pas que ces pertes écrasantes, c'est vous qui les subirez ?

Car, enfin — comme l'a dit excellemment le général Kessler — « de deux choses l'une : ou bien le défenseur anéanti par les feux de l'attaque aura abandonné toutes ses positions, et alors l'entrée en ligne de grosses masses, pour les occuper est inutile ; ou bien le défenseur aura pu maintenir en place quelques fusils et quelques canons qui arrêteront net les colonnes d'assaut. Les compagnies de première ligne atteindront peut-être la position ennemie, mais les colonnes compactes qui les suivent, loin de

leur apporter un appoint de force qui peut ne pas leur être nécessaire, risquent d'entraîner le désordre général et d'amener un désastre, par le nombre effroyable de pertes qu'elles subiront [1] ».

Il est évident que les partisans de l'attaque décisive, affectent un dédain véritablement excessif pour tout ce qui est armement moderne, et qu'ils semblent, en vérité, ne tenir aucun compte de l'expérience des guerres les plus récentes.

C'est le gros reproche que leur font leurs adversaires, et quand nous aurons rappelé que ces adversaires comptent à leur tête des chefs comme les généraux de Négrier et Kessler, on comprendra sans insister qu'ils aient quelque droit à croire à la rectitude de leurs théories.

Nous venons de dire que le reproche fondamental adressé par les adversaires de l'attaque décisive exécutée par des masses compactes était de ne pas tenir compte des enseignements fournis par les dernières campagnes.

Ils pourraient sans doute aller plus loin et tirer leurs raisons de l'époque napoléonienne elle-même, que les promoteurs des *troupes de choc* voudraient ressusciter. Non seulement ils seraient en droit de citer les effets du feu d'infanterie pendant la campagne hispano-américaine, la guerre anglo-boër, ou la guerre russo-japonaise actuelle, effets qui ont rendu difficile l'accès du champ de bataille aux lignes minces et l'ont interdit absolument aux masses, mais ils seraient fondés à rappeler que même sous le Premier Empire, les colonnes de Wagram et de Waterloo aboutirent à des échecs. A Wagram, la célèbre colonne de Macdonald fut réduite en quelques instants, par le feu des Autrichiens, de 12,500 hommes à 1500, et l'on sait aujourd'hui, à n'en pas douter, que la marche de cette énorme phalange demeura sans le moindre effet sur les décisions de l'archiduc : ce fut uniquement nos mouvements tournants aux ailes qui décidèrent la retraite de l'armée autrichienne. Quant à la colonne de Waterloo, personne n'ignore à quelle épouvantable et inutile boucherie elle aboutit. Ils citent encore l'hécatombe de la garde prussienne à Saint-Privat et ils ajoutent : « Si les colonnes pro-

---

[1] Général KESSLER, *Tactique des trois armes*, 2e édition, page 25. — Paris, R. Chapelot et Cie, 1903.

fondes, difficiles à manier, impossibles à diriger, éléments de désordre et de panique sur le champ de bataille, n'ont abouti qu'à des échecs, il y a cent ans, alors que le fusil d'infanterie portait à 200 mètres, n'est-ce pas folie que de vouloir les faire revivre de nos jours, avec l'armement infiniment puissant dont disposent aujourd'hui nos fantassins et nos artilleurs? Ils repoussent donc absolument « ces attaques décisives exécutées par des infanteries en masses compactes dirigées droit sur l'adversaire au son des musiques et des tambours battant la charge. Décisives ! — s'écriait naguère, dans la *Revue des Deux-Mondes*, le général de Négrier — certes, depuis le 18 août 1870, ces sortes d'attaques l'ont été pour les troupes qui les ont tentées; sans exception, elles se sont terminées par de sanglants désastres. »

Un autre membre du Conseil supérieur de la guerre, l'ancien commandant du 6e corps le général Kessler, n'est pas moins affirmatif que le général de Négrier. Dans une brochure qui, comme l'article de la *Revue des Deux-Mondes* cité plus haut, a obtenu dans le monde militaire, un énorme retentissement[1], le général Kessler parlant de la querelle tactique dont nous nous entretenons, a écrit la page suivante qui mérite d'être donnée ici tout entière :

« Dans une armée qui ne fait plus la guerre, écrit l'éminent officier général, c'est l'enseignement dogmatique qui finit par prendre le dessus. Après 1870, les jeunes officiers se sont livrés avec ardeur à l'étude des campagnes de Napoléon qu'on reprochait à leurs devanciers d'avoir ignorées ; séduits par le succès de cette grande époque, ils en ont adopté les formes tactiques sans tenir un compte suffisant de la différence d'armement, et il s'est créé peu à peu une école nouvelle, préconisant les formations denses, non seulement pour les marches et les marches précédant l'action, mais encore pour le combat lui-même. Toute une technologie militaire s'est implantée dans l'enseignement moderne qui prétend trouver maintenant des formules garantissant le succès et qui se complaît dans l'emploi des termes à effet comme : troupe de choc, masse de manœuvre, etc. L'influence de

[1] C'est la *Tactique des trois armes* citée déjà à la page précédente. La première édition a été épuisée en quelques jours, et la seconde est près de l'être également.

ces innovations s'est fait sentir jusque dans les transformations qu'a subies notre Règlement de manœuvres. Le Règlement de 1875, élaboré par des officiers *qui avaient fait la guerre*, avait eu soin de bannir de la zone battue toute formation compacte ; il affirmait l'impossibilité de se mouvoir en ordre serré sous le feu, et c'est tout au plus s'il admettait, dans le combat du bataillon, l'intervention, au moment de l'assaut, de la dernière compagnie de réserve compacte dans la main de son chef. Le Règlement de 1884, modifié en 1894 (et depuis en 1902) entre dans une ère nouvelle : il recommande l'emploi de petites colonnes comme formation à donner aux troupes de troisième ligne pour donner l'assaut. Aujourd'hui, les enseignements du passé sont complètement oubliés, et certains traités de tactique d'infanterie, faisant revivre des procédés anciens reconnus impraticables par l'expérience des dernières guerres, en arrivent à considérer la colonne comme une formation de combat possible pour les troupes, dites de choc, appelées à conduire l'attaque décisive.

« Le feu, dans sa brutale réalité, remettrait bien vite toutes choses au point ; il ferait envoler en fumée toutes ces belles théories sur l'emploi des masses. Les officiers *qui n'ont pas fait la guerre* admettent volontiers qu'une troupe énergiquement commandée doit renverser tous les obstacles ; ils *ignorent* que le feu, outre les pertes qu'il cause, exerce une action déprimante d'autant plus intense que les pertes subies se produisent plus rapidement[1]. »

L'immense majorité de l'armée française est de l'avis des généraux de Négrier et Kessler, et a vu avec une véritable stupeur le Règlement de 1902 consacrer les principes erronés que nous avons résumés plus haut. Les adversaires de la masse, — de quelque façon que soit formée cette masse, — demandent au contraire l'extension des fronts et l'amincissement des lignes, le cheminement à couvert, l'abandon de toutes les formations compassées qu'on impose encore à la troupe dans la vaine pensée d'ordre et de discipline. « Dans la zone battue, il n'y a plus à proprement parler de tactique d'infanterie : la vraie tactique se résume dans le *suivez-moi* du chef. » Que ce « suivez moi » s'exé-

---

[1] Général Kessler, *Tactique des trois armes*, pages 23 et 24.

cute par des hommes marchant un à un à la file indienne, en colonne par deux, ou par petits paquets, tantôt de trois hommes, tantôt de quatre ou davantage, d'un nombre quelconque, suivant les couloirs que présente le terrain et les couverts qu'il offre pour le cheminement.

En ce qui concerne la décision du combat, l'effort final qui décidera la retraite de l'adversaire, il faut renoncer à l'idée du coup de marteau final, si cher aux partisans des attaques en masse.

A part les grandes manœuvres où l'attaque décisive peut être réglée d'avance dans ses plus minutieux détails et où cependant nous l'avons vue échouer lamentablement bien des fois; à part les exercices du temps de paix, où le défenseur, bon enfant, reçoit l'ordre de se laisser enfoncer à point nommé par l'attaque décisive, cette manœuvre, renouvelée des Grecs, constitue un *tableau* qu'il peut être agréable d'offrir aux badauds, aux châtelains chez lesquels on a cantonné la veille, à ses amis et connaissances : elle n'est au fond qu'un vain spectacle, qui se changera sur le champ de bataille en sanglante débâcle.

Sans aucun doute, il y a lieu, au moment où la résistance de l'ennemi mollit, à l'instant où ses dernières réserves sont en ligne, de frapper un coup qui le surprenne, qui fasse écrouler brusquement les faibles étais qui le soutiennent encore. Mais, ce n'est point en lui offrant un but facile, une cible vivante et rapprochée, dans laquelle il verra porter tous ses coups, qu'on peut espérer produire en lui la démoralisation suprême. La seule façon dont on puisse atteindre sciemment ce but, l'atteindre avec préméditation, sera l'enveloppement, la manœuvre sur un flanc, une menace exécutée sur sa ligne de retraite. Là est la tactique de demain et non pas dans des restitutions archaïques.

Non pas que nous pensions que l'*événement* ne puisse jamais être produit d'une manière différente que par l'enveloppement. Tout est possible à la guerre, et tout peut s'y produire. Ainsi, par exemple, nous sommes persuadé qu'on verra souvent la trouée finale, l'effort décisif, celui qui rompra d'une façon irrémédiable l'équilibre de l'adversaire, amené par l'entrée en ligne d'une fraction parfois infime, qui se sera avancée bien à l'abri, à proximité de la position, sans pertes, par conséquent avec tout son moral; mais de tels événements, — qui seront peut-

être non pas l'exception mais la règle, — n'ont rien à faire avec l'attaque décisive, telle qu'elle est prônée aujourd'hui. Celle-là, née d'une vaine et dangereuse scolastique ne saurait aboutir qu'à des échecs.

De quelque façon d'ailleurs que l'assaillant soit arrivé à produire la retraite de l'ennemi, l'abandon par lui de sa position, que cet abandon ait été obtenu par surprise, par l'enveloppement, ou de toute autre manière que ce soit, l'effort en ce point décisif devra être appuyé aussitôt par l'ensemble des troupes assaillantes qui ont connaissance du succès, de façon à élargir, autant que possible, la brèche et empêcher un retour offensif, une contre-attaque, toute tentative effectuée par l'adversaire pour reprendre l'avantage. L'artillerie, qui souvent aura pu prendre part à la marche en avant des fantassins en se mêlant intimement à eux, retrouvera là une mission spéciale, celle d'écraser jusqu'aux plus grandes distances les masses en retraite de l'adversaire, de jeter le trouble et la confusion dans ses colonnes démoralisées, de les empêcher de se reformer si elles conservaient encore assez de solidité pour tenter de résister plus en arrière. La cavalerie, elle aussi, aura pu trouver au moment de l'attaque décisive, une occasion favorable d'approcher l'ennemi, soit sur ses flancs, soit sur sa ligne de retraite ; mais, dès que l'abandon de la position sera devenu une réalité, elle se jettera résolument sur les colonnes en retraite et coopérera utilement et vigoureusement à la désorganisation des troupes chez lesquelles le lien tactique n'existera pour ainsi plus. Elle sabrera les fuyards et les poursuivra bien au delà de la portée des projectiles de l'infanterie, même de l'artillerie victorieuse ; elle les harcèlera sans repos et devra garder le contact de telle sorte qu'elle puisse renseigner exactement le commandement sur la direction prise par l'armée battue.

Dans cette troisième et dernière phase de la bataille, — la poursuite, pour l'un, la retraite pour l'autre, — nous venons de dire ce que fait l'armée victorieuse. Voyons en quelques mots ce qu'aura à exécuter l'armée qui se retire.

V.

Quel que soit le motif qui contraigne une armée à quitter le champ de bataille, elle doit le faire, elle doit essayer de le faire avec calme, avec ordre, posément, de façon à éviter que ce mouvement de recul ne se change en déroute. Les campagnes anciennes ou modernes offrent de nombreux exemples d'abandons de positions effectués devant l'ennemi, sans que ni le moral des troupes ni leur ordre matériel aient été entamés. C'est sans doute là une des opérations les plus délicates de la guerre, c'est peut-être la plus malaisée.

Dans des Mémoires publiés sous la Restauration par le chef de bataillon Guingret et consacrés à l'histoire de la campagne du Portugal sous le Premier Empire, l'écrivain parle d'une retraite qui peut être citée comme exemple en ce genre. Guingret nous raconte[1] que ce mouvement fut exécuté par échelons en ordre parfait. Dans chaque bataillon, quelques instants avant que cette unité se retirât, l'adjudant-major se portait avec les guides sur une ligne choisie environ à 100 mètres en arrière et alignait ces guides sur cette nouvelle position comme il l'eût fait à l'exercice. L'alignement terminé, le bataillon commençait son mouvement rétrograde, faisait demi-tour au commandement, s'alignait sur les jalonneurs et ouvrait aussitôt le feu, pendant que les unités, encore en ligne en avant, continuaient le mouvement en arrière.

Inutile de dire que de telles manœuvres sont impossibles avec des hommes n'ayant pas le calme et le moral des vieilles troupes.

Dans ce cas de retraite, le choix de l'emplacement où s'établira la réserve d'armée pour permettre aux troupes engagées de venir se reformer derrière elle, acquerra une importance décisive. Cet emplacement devra être assez proche du champ de bataille pour être à même d'arrêter la poursuite le plus tôt possible; il devra être assez éloignée pour donner le loisir aux troupes engagées de s'y rassembler sans être trop pressées par

---

[1] Nous citons de mémoire l'ouvrage du commandant Guingret dont le titre exact nous échappe. Ces Mémoires sont introuvables en librairie, mais la Bibliothèque nationale en possède un exemplaire.

l'ennemi. Dans cette alternative, l'artillerie aura encore là l'occasion de jouer un rôle important. Par la portée considérable de ses pièces, elle demeurera en situation, tout en restant elle-même à l'abri des coups rapprochés de l'ennemi, de porter un secours efficace à l'infanterie repoussée; comme l'artillerie autrichienne à Sadowa, elle aura parfois le devoir de se sacrifier pour sauver l'armée.

Nous avons terminé ce que nous avions à dire de la bataille, de la physionomie de la bataille telle qu'on peut l'extraire des règlements officiels, des livres de tactique les plus autorisés et des exemples fournis par les campagnes les plus récentes.

Quels que soient les dispositifs et les formations, il n'en demeure pas moins certain que le facteur le plus prépondérant du succès sera aujourd'hui, comme toujours, le moral du soldat. Les théoriciens eux-mêmes, ceux qui ont le plus de confiance dans leurs formules, sont les premiers à reconnaître cette vérité, à l'affirmer quand ils en trouvent l'occasion.

En 1856, le vieux général Jomini — il avait 77 ans — écrivait dans une lettre privée au capitaine Bonneau du Martray que « si l'étude des principes est une condition essentielle pour réussir à la guerre, la première garantie du succès est encore la ferme volonté de se bien battre ».

Notre Règlement s'est emparé de cette pensée de Jomini, a pris son texte même et nous dit avec lui, après lui « que la ferme volonté de vaincre est la première garantie du succès ».

C'est donc ce *moral* qui doit être l'objet constant des soins, des efforts de nos officiers, et c'est en ayant sans cesse devant les yeux cette vérité : qu'autant que des instructeurs ils doivent être des éducateurs, qu'ils rempliront la tâche élevée, la tâche de dévouement qui est la leur.

Commandant DE SÉRIGNAN.



LA

CONQUÊTE DE VALENCE

PAR

L'ARMÉE FRANÇAISE D'ARAGON

(1811-1812)[1]

Siège et prise de Valence.

L'Investissement. — La journée du 26 décembre eut pour résultat la prise de 24 pièces de canon, de quelques centaines d'hommes et l'investissement de la place de Valence. Nous eûmes 521 tués ou blessés appartenant presque tous à la division Palombini : parmi ces victimes figuraient une quarantaine d'officiers. Outre les prisonniers, les Espagnols eurent de 500 à 600 hommes hors de combat.

Le maréchal fit camper l'armée de siège à 1200 mètres des ouvrages de la place, la division Habert à l'extrême droite appuyée à la mer et au lazaret, d'une part, et reliée, de l'autre, par de petits postes à la division Harispe qui s'étendaient jusla route de Murcie. Venait ensuite la division Reille dont la brigade Bourcke occupait la droite. A gauche, la division Severoli donnait la main à la division Palombini qui était à cheval sur le Guadalaviar, une brigade à Mislata, l'autre à Campanar. La division Musnier fut établie le 27, sur la rive gauche et prit possession du faubourg de Serranos et de la route de Sagunto.

[1] Voir les livraisons de mars et de mai 1905.

Enfin, les Napolitains étaient répartis entre les troupes de Musnier et la mer, spécialement au Grao. Dans ces conditions, la place était investie de tous côtés, et les tentatives de sortie paraissaient vouées à un échec. Le général Blacke se trouvait enfermé dans Valence et l'on doit avouer qu'il ne fit rien pour prévenir cette éventualité. En effet, le 26, à midi, il pouvait s'échapper avant la jonction des divisions Habert et Harispe en prenant la route, ignorée des Français, qui règne entre l'Albufera et la mer. Le soir du même jour, il pouvait encore exécuter ce programme en profitant de la circonstance que les Français en mouvement n'étaient pas préparés à repousser une sortie nombreuse et inopinée de la garnison. Telle fut l'opinion des généraux espagnols convoqués par Blacke, lequel réfuta cette manière de voir en déclarant que la nécessité de distribuer des vivres à la troupe avant le départ ne permettait pas de procéder dans un délai aussi réduit. L'on remit donc l'exécution au lendemain. En conséquence, à l'entrée de la nuit, le conseil de guerre fut de nouveau réuni, et les généraux persistèrent dans leur attitude de la veille en vue de sauver l'armée. Un inconvénient se présenta, celui de mettre en branle l'artillerie de campagne restée dans les retranchements : c'était donner l'éveil par le bruit et semer l'épouvante dans la population. Enfin l'on tomba d'accord pour effectuer la sortie dans la nuit du 28 au 29 décembre. Le général O'Donnel avec quelques milliers d'hommes devait défendre la place ; il avait mission de capituler au moment le plus opportun en tenant compte des intérêts de l'habitant. Le reste de l'armée sous la conduite de Blacke, soit environ 15,000 hommes, tenterait de sortir par la porte et le pont de San José et traverserait les lignes ennemies en suivant la route de Burjasot, village faiblement occupé et offrant déjà les ressources d'un terrain montagneux.

La division Lardizabal prendrait la tête, précédée d'une avant-garde de 300 hommes de cavalerie et d'infanterie aux ordres du colonel Michelena. Viendrait ensuite Blacke, puis la division Zayas, les bagages, plusieurs familles et enfin Miranda et sa troupe à l'arrière. Toutes ces dispositions arrêtées, Michelena ouvrit la marche et Lardizabal l'imita. Ils passèrent entre Teudetes et Campanar, aucun obstacle n'entravant tout d'abord leur entreprise. L'acequia de Mestalla fut traversée sur la passerelle

d'un moulin ; mais les Français avaient établi un piquet dans ces parages et le cri de « Qui vive ? » vint troubler la colonne. Les Espagnols répondirent en français « Hussards du 4e régiment » et poursuivirent leur route sans encombre. Malheureusement pour les assiégés, Lardizabal hésita bientôt et fit halte, suspendant ainsi le mouvement du reste de l'armée.

Blacke, qui cheminait sur le pont de San José, témoin de l'à-coup produit dans la colonne, fut soudain paralysé, ne s'arrêta à aucun parti, malgré les instances de Zayas qui proposait de remonter le fleuve vers Campanar. Après quelques instants d'immobilité, le commandant en chef, dévoré d'inquiétude, craignant une attaque de l'ennemi sur d'autres points, ordonna la retraite et le retour aux positions occupées avant le départ. Les auteurs français déclarent que quelques pelotons suffirent à faire rétrograder les Espagnols qui suivaient une route encaissée, défavorable au déploiement. Cette tentative sombra donc, faute d'une résolution audacieuse et prompte, faute surtout de prévoyance. Lardizabal manqua, lui aussi, d'énergie pour pousser en avant.

Quant à Michelena, il gagna la plaine, traversa Beniferri où il fit prisonnière une patrouille française, essuya le feu de quelques artilleurs italiens postés aux fenêtres des maisons et arriva le lendemain matin à Liria.

Le découragement s'empara de la population et de l'armée après cet échec irréparable ; un certain nombre de déserteurs passèrent immédiatement dans nos rangs [1].

De son côté, Suchet, profitant de l'expérience acquise par la tentative des Espagnols, renforça les effectifs de la rive gauche. A cet effet, la brigade Pannetier, du corps de Reille, qui venait d'arriver à Sagunto, fut disposée derrière Campanar, entre Beniferri et Benimamet. De plus, le 4e hussards vint camper près de Burjasot, village dans lequel fut établi le quartier général.

En vue de protéger nos camps de la rive droite, l'on construisit deux redoutes à 800 mètres de la place sur les routes de

---

[1] La malheureuse tentative d'hier, dit un journal espagnol, produit ses effets. Tout est désordre : le soldat vend son fusil et ses vêtements ; les cavaliers et artilleurs cèdent leurs chevaux ; l'on brise sabres et baïonnettes. Mais le spectacle le plus douloureux est encore celui des malheureux sans ressources, exténués de privations et couchés dans les rues.

Cuarte et de Murcie. Le couvent de Jésus, sur la chaussée de Madrid, fut fortifié et occupé par un bataillon. L'infanterie et le génie hérissèrent de retranchements les chemins par lesquels l'ennemi pouvait déboucher afin de donner à nos hommes le moyen de s'abriter et de résister aux sorties d'une garnison puissante avec laquelle l'on était en contact immédiat.

Pendant ce temps, l'irritation et l'abattement grandissaient dans Valence sous le poids des sacrifices supportés pendant deux mois avec un dévouement tout patriotique, sans résistance comme sans murmure contre les plans du général en chef. L'inutilité de ces efforts indisposait les esprits. Le 28 décembre, Blacke avait communiqué à la municipalité et à la commission de « partido » sa résolution d'opérer une sortie dans la nuit; il avait annoncé, en outre, que le gouverneur général O'Donnel convoquerait une assemblée extraordinaire composée des principaux citoyens et des autorités (13 membres) dont la mission serait de protéger les intérêts de la collectivité. Les réunions qui s'ensuivirent, autant que l'insuccès de la tentative d'évasion, fournirent l'occasion de constater l'état inquiétant de l'opinion.

La nouvelle assemblée se réunit dans la nuit du 30 au 31 décembre. La fureur populaire éclata en ce moment et l'on dut nommer des délégués chargés d'inspecter l'état de la ligne. Quelques moines en faisaient partie, ainsi que les représentants de diverses classes. La foule fit main-basse sur la commission à la sortie de la porte de Cuarte et la conduisit à Blacke qui se trouvait dans le faubourg de Ruzafa.

Il était environ 1 heure du matin. Blacke accueillit assez mal ces envoyés improvisés auxquels il refusa l'autorisation de visiter la ligne. De plus, il en retint plusieurs en otages et dépêcha les autres sous escorte à Zayas, afin qu'il leur permît de donner libre cours à leur patriotisme dans les batteries. Puis, le général en chef prononça la dissolution de l'assemblée et fit preuve d'une sévérité qui aurait peut-être été mieux employée en d'autres circonstances. La population fut ainsi dominée, et l'armée continua à observer une obéissance absolue. Néanmoins, Blacke mit sur le compte de l'agitation des masses l'impossibilité qu'il allégua de tenter de nouvelles sorties. Les historiens français en signalent pourtant une dernière effectuée dans la nuit du 30 au 31 décembre par 2,000 Espagnols qui se dirigèrent sur nos positions à travers

les faubourgs de Cuarte et de Saint-Vincent. Le 1er de ligne italien, de la division Severoli, marcha droit aux assiégés, les repoussa et les fit rentrer dans la place.

Définitivement refoulés à l'intérieur, les Espagnols ne pouvaient être forcés que par un siège en règle. Le camp retranché qui formait leur première défense était doté de contrescarpes de 12 pieds de haut et d'escarpes de 18 à 20 pieds. Les talus étaient assez rapides pour ne pouvoir être gravis sans échelles. Une zone d'environ 200 mètres, complètement dégagée, régnait autour de ce camp retranché et fournissait un champ de tir libre de tout obstacle. Du côté de l'Olivete, le camp se terminait par une pointe dégarnie de feux, privée d'appuis et pouvant être enfilée du côté de la rive gauche : ces conditions favorisaient l'attaque. Néanmoins, l'on nota que face à l'endroit désigné, entre Ruzafa et le fleuve, les Espagnols avaient déjà commencé quelques ouvrages pour isoler le faubourg de Ruzafa ; ces travaux pouvaient entraver notre offensive et prolonger la résistance. Il fut décidé, en conséquence, de prononcer une seconde attaque contre le faubourg Saint-Vincent sur les routes de Murcie et de Madrid, nulle défense nouvelle ne menaçant de nous arrêter dans ces parages. La redoute élevée sur la chaussée de Cuarte nous abritait suffisamment : nous n'avions qu'à rester sur la défensive dans ce rayon. Quant à la rive gauche, elle était bien gardée par des forces réunies dans les maisons crénelées qui s'élevaient à la sortie de chacun des ponts du Guadalaviar; Blacke était donc cerné et mis dans l'impossibilité de s'échapper par suite de la non-existence de forts édifiés au devant de l'enceinte et dont les feux croisés lui auraient permis soit de traverser nos lignes, soit de paralyser notre offensive en décimant nos flancs. Le général ennemi n'avait protégé que les bastions Sainte-Catherine et Ruzafa par un chemin couvert et un fossé en partie rempli d'eau. La plupart des portes étaient munies d'ouvrages en terre armés de canons; enfin la citadelle était bien fortifiée ; on l'avait même reliée au couvent « del Remedio » situé hors des murs.

Établissement des batteries et occupation du camp retranché. — Toujours poussé à précipiter le dénouement par la perspective de se voir retirer une partie des forces qui avaient été envoyées à

son secours sans garantie de durée, Suchet voulut profiter, d'autre part, des germes de découragement qui minaient le peuple et la garnison [1]. Aussi, l'ouverture de la tranchée fut-elle décidée. En dépit des pluies continuelles, dans la nuit du 1er au 2 janvier, 3,000 travailleurs, sous les ordres du général Pannetier, ouvrirent deux parallèles ; l'une, devant le faubourg Saint-Vincent, à 120 mètres des ouvrages, s'appuyait par la gauche aux maisons de Patraix qui servirent de communication ; l'autre, devant l'Olivete, à 180 mètres des ouvrages, avec une communication en arrière. Les sorties des Espagnols n'étaient guère à craindre, faute de chemin couvert. Parmi les quelques victimes de ces opérations, l'on eut à déplorer la mort du colonel Henry, qui périt en achevant le tracé de la parallèle Saint-Vincent : c'était un ingénieur remarquable et un soldat doué d'une telle intrépidité que ses hommes disaient de lui : « La mort n'en veut pas ». Au lever du jour, les travaux exécutés permettaient de se défiler des feux de l'ennemi. L'artillerie, dont le parc était à San Miguel de los Reyes, transporta des pièces sur la rive droite aux abords des fronts d'attaque et commença dans le faubourg de Serranos, à côté du couvent des Capucins, la batterie de même nom composée de huit mortiers de 12 pouces et destinée au bombardement de Valence. Cette batterie fut terminée et armée la nuit suivante. La redoute située derrière le pont Royal reçut deux mortiers de 8 pouces et deux obusiers de 6 en vue du même objectif.

La batterie des Capucins ouvrit le feu dans la nuit du 5 au 6 janvier, à raison de 1000 bombes par vingt-quatre heures, et poursuivit ce tir continu jusqu'à la fin du siège.

La parallèle de Saint-Vincent fut parachevée les nuits suivantes, munie de zigzags et prolongée à deux reprises vers la droite jusqu'à une maison brûlée qui servit d'appui. L'on déboucha ensuite de cette parallèle par deux cheminements jusqu'à 50 mètres de la contrescarpe, malgré le feu violent des Espagnols. Quatre batteries furent entreprises sur le front Saint-Vin-

---

[1] Le désespoir le plus sombre règne dans la population et l'on n'entend d'autre réflexion que la suivante : « Nos han vendido ! » Ils nous ont vendu. L'indiscipline se propage dans l'armée espagnole qui livre au pillage les couvents eux-mêmes. (*Journal d'un Patriote*, 2 et 3 janvier 1812.)

cent; le n° 3, de quatre pièces de 24; le n° 4, de six pièces de 24; le n° 5, de trois pièces de 24 et de deux mortiers de 10 pouces; le n° 6, de quatre pièces de 24 et deux obusiers de 6 pouces.

A l'Olivete, la parallèle déjà construite sur la rive droite était éprouvée par la fusillade d'un poste espagnol établi dans une maison à 180 mètres en avant des ouvrages. Le capitaine du génie Morlaincourt, à la tête d'une compagnie de voltigeurs, délogea l'assiégé de ce refuge après avoir fait prisonniers plusieurs défenseurs, ainsi que leur commandant, blessé dans l'action.

L'édifice devint point d'appui de la parallèle de la rive droite. Celle-ci fut soutenue par une autre parallèle que l'on creusa sur la rive gauche afin de prendre à revers le camp retranché.

Dans la nuit du 3 au 4 janvier l'on poussa deux cheminements en avant de la parallèle de l'Olivete : ces deux cheminements furent menés jusqu'à 18 mètres de la contrescarpe, les Espagnols, n'étant pas en mesure d'opérer de sorties de ce côté. L'artillerie construisit trois batteries dans cette parallèle : le n° 1, de quatre pièces de 24 et deux obusiers de 8 pouces ; le n° 2, de trois pièces de 16 et un obusier de 6 pouces; le n° 8, sur la rive gauche, de deux mortiers de 8 pouces et d'un obusier de 6 pouces pour battre à revers le front d'attaque. L'on avançait à pas de géants en dépit du mauvais temps qui contrariait les travaux et les transports du matériel.

Le général Blacke, reconnaissant la difficulté de défendre la ligne extérieure depuis le mont Olivete jusqu'au faubourg de Cuarte, s'interna dans Valence pendant la nuit du 4 au 5 janvier avec toute son armée. Seules les troupes occupant le faubourg del Remedio et les têtes de pont restèrent hors de l'enceinte. L'artillerie de campagne et les pièces de bronze furent ramenées dans la ville et Blacke encloua celles de fer que les Français recueillirent au nombre de quatre-vingt. Un violent feu de mousqueterie parti des lignes espagnoles masqua cette retraite. Au lever du jour nos troupes finirent par se rendre compte des événements. Le colonel Belotti, à la droite (Olivete), les généraux Montmarie, à Saint-Vincent, et Palombini, à Cuarte, escaladèrent les retranchements et s'établirent aussitôt dans les maisons faubourgs qui nous amenaient presque sans danger. au

de communications pratiquées entre elles, jusqu'à 30 mètres seulement du mur d'enceinte du côté de Saint-Vincent et de Cuarte.

Le bombardement. — La retraite de Blacke produisit une impression de panique parmi les assiégés. Suchet escomptant les avantages à tirer de cet état des esprits ne manqua pas de tout tenter pour accroître le désarroi général. Dans ce but, le 5 janvier, la batterie des Capucins commença, nous l'avons dit, à désoler la ville de ses bombes, et les troupes furent tenues sous les armes afin de repousser les tentatives de sortie qu'une excitation passagère pouvait provoquer. Les ravages causés par les projectiles furent considérables, car nulle mesure n'avait été prise pour parer à cette cruelle éventualité ; pas de blindages, pas de poudrières à l'épreuve du feu ; une armée en désordre et la population grossie par les réfugiés de la campagne. Les rues étaient étroites, les maisons très hautes et les caves en petit nombre. Le bombardement continua, d'ailleurs, sans arrêt jusqu'à la capitulation.

Pendant ce temps, grâce aux communications percées de maison à autre dans le faubourg Saint-Vincent, l'on arriva promptement à une distance de 20 à 30 mètres de l'unique muraille de la ville. Nous perdîmes quelques hommes au cours de ces travaux. Le capitaine du génie Osaldi et le lieutenant de sapeurs Guenot furent blessés. Le même jour, l'artillerie éleva deux nouvelles batteries sur le front de Saint-Vincent : le n° 8, près du village de Ruzafa, de deux mortiers de 12 pouces et de quatre obusiers, dont deux de 8 pouces ; le n° 9, à la droite du faubourg Saint-Vincent, de deux mortiers de 10 pouces et de trois obusiers de 8 pouces. Les feux de ces batteries devaient croiser ceux de la batterie des Capucins et semer la terreur du côté des quartiers voisins de la porte Saint-Vincent non loin de laquelle l'on avait décidé de pratiquer la brèche.

Le 6, dans la journée, le maréchal envoya une lettre au général Blacke pour lui proposer de capituler afin d'éviter la ruine d'une grande cité. Blacke répondit négativement en laissant entendre toutefois qu'il consentirait à évacuer la ville sous certaines conditions ; mais le but du Suchet, préparé de longue main, était précisément de faire prisonnière l'armée espagnole, et

l'entente ne pouvait aboutir que sur cette base. Les opérations continuèrent donc avec une ardeur fébrile. Les ruines s'amoncelaient et deux députations se présentèrent à Blacke pour le supplier de capituler. Le général respecta ces délégués sans tenir compte de leur requête. D'autres manifestants vinrent réclamer la continuation de la lutte et envahirent sa demeure. Il les fit incarcérer et dispersa la foule avec le concours des troupes. La situation s'aggravait néanmoins d'heure en heure. Après avoir délogé les Espagnols de quelques maisons qu'ils s'obstinaient à défendre dans la partie gauche du faubourg de Cuarte, nos sapeurs percèrent toutes les constructions et atteignirent ainsi le couvent des Ursulines. Ce couvent fut enlevé de vive force, non sans effusion de sang : le capitaine du génie Leviston, notamment, y perdit la vie. Les Espagnols canonnèrent l'édifice pour nous en expulser, mais ce fut en vain. Le principal effort des Français portait sur le front Saint-Vincent. La porte du même nom était la seule énergiquement défendue par le général Zayas qui commandait ce secteur. Nous dûmes renoncer à déboucher d'une maison voisine de cette porte pour attaquer la muraille par la sape, car le canon des remparts nous força à la retraite ; mais rien n'arrêtait l'élan de l'assiégeant. Une galerie fut immédiatement commencée dans la cave d'une maison située à 33 mètres de l'enceinte. Cette galerie souterraine devait passer sous le fossé plein d'eau et perforer la muraille.

En même temps, trois nouvelles batteries étaient entreprises ; le n° 10, dans le faubourg Saint-Vincent, armée de dix pièces de 24 destinées à battre la muraille près la porte Saint-Vincent ; le n° 11, de neuf pièces de 24, près du faubourg de Cuarte en arrière du couvent des Capucins. Ces deux formidables batteries qui n'eurent pas à fonctionner auraient emporté l'obstacle en peu d'instants et anéanti les quartiers voisins. Une troisième batterie, n° 12, de six obusiers de 6 pouces, fut, en outre, construite sur la rive gauche afin de prendre en écharpe la position de Cuarte et de Saint-Vincent.

Dans la nuit du 7 au 8 janvier la galerie souterraine fut poussée sous le fossé plein d'eau, sans filtrations sensibles, jusqu'au pied de l'enceinte Saint-Vincent. Pendant le jour mineurs se logèrent sous les fondations. L'on aperçut de nes qui écoutaient avec une inquiétude partagée par

assiégés les coups redoublés de nos mineurs et regardaient les travaux des nouvelles batteries. Les n°s 6 et 9 commencèrent pendant la même nuit à couvrir de bombes la malheureuse cité concurremment avec la batterie des Capucins dont le tir ne cessait pas [1].

Les 7 et 8 janvier, les dégâts furent immenses. La bibliothèque de l'archevêché et celle de l'université devinrent la proie des flammes : l'on ne saurait assez regretter ces pertes, car des manuscrits de grande valeur furent anéantis. Dans tous les quartiers les bombes semaient l'épouvante, et les appréhensions augmentaient encore par la perspective de voir promptement les nouvelles batteries, dont quelques-unes étaient redoutables, appuyer de leur feu celles déjà en action.

Sous la pression de la foule et plus encore des circonstances qui ne permettaient plus d'espérer le salut, Blacke se décida à dépêcher au camp des Français deux officiers porteurs d'une demande dans laquelle ce général promettait de capituler sous la condition qu'on le laisserait évacuer la ville avec toutes ses troupes, armes et bagages, pour se retirer à Alicante et Carthagène. Suchet rejeta la proposition et fixa, de son côté, les bases d'une capitulation pure et simple avec une clause complémentaire l'autorisant à échanger 2,000 hommes contre autant de prisonniers français de l'île de Cabrera ou autres points de la Péninsule. Blacke réunit alors dans la soirée un conseil de guerre auquel assistèrent douze chefs pour étudier la question. Les avis furent partagés, les uns acceptant les clauses, les autres les repoussant. En réalité, toute résistance devenait impossible.

Pendant les pourparlers le feu avait cessé, mais les travaux étaient poursuivis avec une ardeur que décuplait la certitude d'une prompte solution. Nos mineurs faisaient des prodiges ; après soixante heures de travail, leur galerie qui passait sous le fossé traversa les fondations du mur d'enceinte près de la porte

---

[1] Le 6 janvier, à l'entrée de la nuit, le bombardement redouble de violence. Nos batteries dorment et ne répondent que de loin en loin. 2,500 maisons sont déjà détruites. Une faim épouvantable dévore les assiégés ; les vols et excès de tous genres commis par nos propres troupes, ainsi que les calamités inhérentes au siège, ne laissent d'autre perspective que la capitulation. (*Derniers événements de Valence*, par un Patriote, page 15.)

Saint-Vincent. Les sapeurs s'établirent dans le couvent des Dominicains et créèrent une communication.

D'autre part, les batteries 10, 11 et 12 furent achevées et l'artillerie se disposa à les armer.

La capitulation. — L'aube du 9 janvier éclaira le drame finissant : huit batteries allaient, au premier signal, écraser la ville sous un ouragan de bombes. Il fallut céder. Le général Zayas délégué par Blacke sortit de Valence et vint annoncer l'acceptation des bases de capitulation déterminées par Suchet. Il rentra ensuite dans la ville accompagné du général Saint-Cyr, chef d'état-major du maréchal, pour conclure la capitulation qui fut signée et ratifiée séance tenante. D'après cet instrument les Français devaient respecter la religion, protéger les propriétés et les habitants, ne permettre aucune investigation relativement au passé et concéder un délai de trois mois à ceux qui désireraient abandonner la ville avec leurs biens et leur famille. L'armée espagnole était autorisée à sortir par la porte de Serranos avec tous les honneurs de la guerre, les officiers conservant leur épée, cheval et équipement et les soldats, leurs sacs. L'on accorda également l'échange réciproque des prisonniers.

Le jour même de la capitulation, c'est-à-dire le 9 janvier, les Français occupèrent la porte del Mar et la citadelle. Le lendemain les prisonniers espagnols se mirent en marche à destination de France, ainsi que le général Blacke. Leur nombre s'élevait à 18,219 hommes, suivant les auteurs français, et à 16,000, au dire des historiens espagnols.

L'échange projeté n'eut pas lieu, car il ne fut pas ratifié par la Régence du royaume.

Le maréchal Suchet fit son entrée triomphale à Valence le 14 janvier 1812, accompagné de son état-major et suivi de la plus grande partie de ses troupes. C'est par la porte de San José que nos régiments défilèrent pendant que le général Reille pénétrait dans la ville par la porte de Saint-Vincent avec le reste de l'armée[1].

---

[1] Une relation espagnole de l'époque décrit comme suit cet événement : « Toute la troupe de l'armée de Suchet était en tenue de gala formant la haie sur le parcours depuis la maison du comte de Cervellon par la place de Santo

Le général Robert fut nommé gouverneur de Valence.

Blacke, enfermé à Vincennes, n'obtint son élargissement qu'en 1814. En rendant compte à la Régence de la capitulation de Valence, il disait : « En ce qui me touche, je considère le sort de mon existence comme définitivement fixé. Au moment où je prends le chemin de l'exil qui équivaut pour moi à la mort, je supplie instamment Votre Altesse de vouloir bien, si mes services ont été appréciés par le pays, et si je n'ai pas démérité jusqu'à ce jour, prendre sous sa protection ma trop malheureuse famille ».

Napoléon conçut une vive allégresse de la prise de Valence et décerna au maréchal Suchet le titre de duc de l'Albufera (24 janvier 1812). Le lac de ce nom devenait la propriété définitive de Suchet, avec la chasse, la pêche et accessoires à titre de dotation accompagnant la nouvelle dignité.

Le clergé et les habitants firent un accueil assez empressé à nos troupes, les auteurs espagnols eux-mêmes le constatent. Les esprits étaient fatigués de la prolongation de la guerre et aussi très surexcités du désastre de Blacke, de sorte que les Français bénéficièrent de cette disposition qui leur était favorable[1].

Domingo, la rue del Mar, la place de Santa Catalina, la rue de Zaragoza, la place de la cathédrale, les rues Caballeros, Alfondec et la Puerta nueva. En dehors de cette porte et à l'extérieur de la batterie de la tête du pont, 200 cuirassiers et 150 Polonais étaient rangés en bataille. A 11 heures du matin entrèrent quelques voitures couvertes et, derrière elles, la Maréchale, dans une luxueuse calèche. A midi, toutes les cloches en volée, ainsi que les salves d'artillerie, annoncèrent le personnage qui se préparait à prendre possession de la plus sacrifiée et de la plus loyale cité de la Péninsule. Deux cuirassiers, pistolet au poing, ouvraient la marche, suivis des autres cavaliers, sabre au clair ; venait ensuite le service du maréchal, les officiers d'administration et les infirmiers des hôpitaux de l'armée et divers personnages, tous revêtus de leurs magnifiques uniformes, et enfin le général en chef, à cheval, avec tous les généraux de division et son brillant état-major. La garde d'honneur du général fermait la marche ainsi que les lanciers polonais et toute l'infanterie du parcours qui se portait en avant après le passage du maréchal. Celui-ci, arrivé à la place de Santo Domingo, près de son hôtel, trouva la municipalité qui l'attendait avec son étendard. L'on voyait aux balcons dix-sept officiers prisonniers de guerre. Pendant ce temps, tous les régiments se rangèrent sur la place par ordre d'ancienneté, et le général, accompagné de sa suite, adressa la parole à chacun des chefs pour les féliciter et les remercier sans aucun doute. Après cette cérémonie, les troupes défilèrent en colonne serrée devant le général. La fête se termina à 3 heures pour être couronnée par un splendide banquet. L'entrée de Suchet a été celle d'un monarque et non celle d'un général. »

[1] Le 19 janvier, un *Te Deum* solennel fut chanté à la cathédrale pour

Suchet réorganisa l'administration, et la prospérité renaquit dans cette contrée en dépit de la contribution de guerre de 50,000,000 qui fut prélevée sur le pays. L'ordre et la discipline étaient sévèrement maintenus dans les rangs, et Valence échappa à tout pillage. Les églises et musées conservèrent leurs trésors et tableaux, et le bien-être régna dans la région pendant l'occupation française, à la différence de ce qui se passait dans les autres parties de l'Espagne.

Le maréchal Suchet évacua Valence le 5 juillet 1813 en détruisant les ouvrages qu'il avait construits pour contenir les troubles de la population plutôt que pour mettre la ville en état de défense contre un siège.

La conquête de Valence produisit sans contredit un effet moral considérable sur la Péninsule. Mais pour tirer le parti désirable de ce fait de guerre, il eût été indispensable de consacrer immédiatement toutes les forces disponibles à l'expulsion des Anglais après avoir enlevé Cadix. L'on devait même expédier à cet effet de nouveaux renforts en vue d'une campagne décisive.

Malheureusement, tous les efforts se portèrent sur le Niémen, les troupes d'Espagne furent même appelées à fournir un contingent pour grossir la Grande Armée. Napoléon commit l'erreur irréparable de combattre les Anglais en s'attaquant à leurs alliés dans les steppes de la Russie au lieu de les réduire à la porte de France, en Portugal même, alors que la besogne était déjà en

---

célébrer la glorieuse entrée du maréchal Suchet à Valence. Les deux chapitres et l'archevêque reçurent le commandant en chef, et le sermon fut prononcé par le docteur D. Joaquin Mas, chanoine de la cathédrale. L'orateur, après avoir signalé la main de Dieu dans les conquêtes et révolutions du passé, déclare que la Providence a permis l'avènement des Napoléon au trône d'Espagne. Son œuvre éclate, de même qu'elle est manifeste dans la destinée des anciens empires. Il faut donc s'incliner devant sa volonté, et les Espagnols doivent obéir à ce nouveau roi, l'aimer, l'honorer et prier pour lui, afin que Dieu le guide, le protège et lui permette de rendre la nation prospère et heureuse.

Le 7 janvier 1814, le fiscal de S. M. Catholique traduisit le chanoine devant les tribunaux pour répondre de la doctrine qu'il avait soutenue en faveur de Joseph Bonaparte. Malgré sa brillante défense (Valence, imprimerie de D. Benito Montfort, 1814), il fut condamné à dix ans d'exil. La réfutation de cette sentence, présentée par le docteur Mas, mérite d'être lue, et les arguments opposés de part et d'autre paraissent exclure toute condamnation.

bonne voie d'exécution et que toutes les facilités s'offraient en vue du triomphe. Ce résultat aurait modifié la face du monde en assurant la victoire à la France et rétabli la paix générale dont l'Espagne aurait peut-être tiré plus de profit que des événements réservés par l'avenir à sa destinée.

Comte DE VALICOURT.



LE

COMBAT DE VILLERSEXEL

(9 janvier 1871)[1]

> « La pieuvre de la légende est dépassée par la réalité. Le nouveau monstre, de ses mille bras puissants, étreint toute âme, corps et biens. Il s'appelle VÉRITÉ et JUSTICE. »

IIe PARTIE.

L'engagement du 9 janvier 1871.

(*Fin.*)

CHAPITRE IV.

COMBAT DE NUIT.

1. Situation. — 2. Secteur est. — 3. Secteur sud. — 4. Combat au château et dans le parc. — 5. Retraite des troupes allemandes.

1. *Situation.* — Le recul des troupes du 25e régiment à travers les rues du village ne s'opérait pas sans de grandes difficultés. L'énergique attitude du 2e bataillon permettait cependant à la retraite de s'exécuter en assez bon ordre, quand le géné-

---

[1] Voir les livraisons de mars et de juin 1905.

ral de Werder prescrivit de se maintenir à tout prix dans la ville[1].

Cette mission était difficile à remplir par le 25e régiment, si le colonel de Loos était laissé à ses propres forces ; aussi fut-il immédiatement appuyé par les troupes disponibles de la division Schmeling.

Sur les cinq bataillons de landwehr que comptait primitivement le gros de la IVe division de réserve, on n'avait plus sous la main, au moment de les porter en avant que les bataillons de Wehlau, d'Osterode, d'Ortelsburg, et deux compagnies du bataillon de Thorn[2].

Les bataillons de landwehr, immédiatement portés en avant par le général de Schmeling, atteignent le pont de Villersexel au moment où le 25e régiment, n'ayant pas encore reçu l'ordre nouveau, s'y engage en sens inverse. L'encombrement devient inexprimable et s'augmente encore par la présence de tout le train de la division qui, par suite d'ordres mal donnés, s'entasse au débouché nord de Villersexel. L'obscurité, devenue presque complète, s'augmente encore de l'opacité d'un brouillard épais qui couvre tout le fond de la vallée. C'est dans le plus complet désordre que les troupes allemandes parviennent à rentrer dans Villersexel.

C'est naturellement au 2e bataillon du 25e régiment qu'échoit la mission de se porter le premier en avant. Il est lancé vers la partie sud du village. Le bataillon de fusiliers du même régiment reçoit comme objectif le secteur est. Les bataillons de landwehr sont dirigés sur le château et le parc. Le 1er bataillon du 25e régiment est maintenu en arrière, à l'entrée nord de Villersexel, avec mission de garder le pont.

---

[1] « Le moment est critique. Le général de Werder entendait bien ne pas pousser au delà de Villersexel, mais il prétendait se maintenir dans la ville jusqu'à la nuit close. La retraite a été trop rapide et trop complète. Le général ordonne que Villersexel soit réoccupé. » (SECRÉTAN.) Cette observation suffit à faire justice des prétentions de la Relation de l'État-Major prussien qui a cherché à démontrer que de Werder a évacué Villersexel de son plein gré. En réalité, les Allemands quittèrent ce point parce qu'ils ne purent s'y maintenir jusqu'au 10 janvier, suivant les premières intentions du général en chef.

[2] La 2e compagnie de Thorn était à l'escorte des convois ; la 4e était à la garde des ponts d'Aillevans. Deux compagnies de Graudenz se trouvaient à Moimay et à Marast. Les deux autres escortaient des prisonniers.

Pendant ce temps, la division Penhoat avait progressé. Le 92e de ligne, par son 1er bataillon, occupait le château et ses abords immédiats. Le 52e de marche porte son 2e bataillon vers le pont de l'Ognon par la rue principale de la ville. Le 3e bataillon est sur la hauteur à l'Est de Villersexel pour parer à un retour offensif de ce côté. Le 1er bataillon, un peu désemparé par le combat de la journée, était reporté en arrière.

2. *Secteur est.* — Le bataillon de fusiliers, chargé d'occuper le secteur est de la ville, se forme en colonne de route et marche de l'avant. Il repousse de la place du Marché deux compagnies de mobiles de la division Ségard qui y étaient installées, mais qui, malheureusement, se gardaient insuffisamment. Les fusiliers continuent leur marche, se portent vers le débouché du village, en barricadent les issues et ripostent de là à la fusillade assez molle que dirigent sur lui, des abords sud-est, les troupes du 20e corps.

De ce côté, la situation ne fut modifiée que par la répercussion des événements dont le secteur ouest était le théâtre.

3. *Secteur sud.* — Les compagnies du 2e bataillon du 25e régiment prussien se reportèrent résolument en avant, malgré la fatigue et les privations endurées pendant la longue lutte de la journée. Ce ne fut qu'au prix de pertes considérables qu'elles purent atteindre le carrefour où aboutissent les routes du Magny et de Cubrial. Là, elles furent arrêtées net par la vigoureuse résistance des troupes du général Penhoat. Une lutte acharnée s'engagea entre les fractions à rangs serrés qui occupaient les rues et des groupes d'hommes installés dans les maisons et tirant par les fenêtres.

A ce carrefour important, la 5e compagnie du 25e régiment se forma rapidement sur quatre rangs. Un certain nombre d'hommes occupèrent les fenêtres des bâtiments avoisinants. La compagnie n'était pas encore complètement installée lorsqu'elle vit s'avancer sur elle une masse confuse qui poussait des cris stridents de : En avant ! La compagnie un peu troublée ouvrit un feu rapide désordonné, dont l'effet moral plus que l'effet matériel fit rebrousser chemin aux fractions du colonel Perrin. Dans la nuit, les troupes françaises renouvelèrent plusieurs fois leurs tenta-

tives ; elles furent repoussées par des feux de masse. « A environ 50 mètres en avant de la position de la compagnie, la route de Cubrial fait un petit crochet. Quand l'ennemi approchait, on entendait les mots de : En avant, prononcés et répétés à voix basse. Dès que la masse en mouvement devenait plus distincte, on tirait dans le tas. C'est près de ce coude que les deux partis perdirent le plus de monde[1]. » Le commandant du bataillon prussien, capitaine Rusewitz, était mortellement frappé. Les troupes françaises perdaient à cet endroit 2 officiers et 66 hommes.

« Vainement l'infanterie du colonel von Loos fait le siège des maisons ; vainement elle cherche à pénétrer dans les ruelles étroites et à pente abrupte du centre de la ville. L'infanterie française fait pleuvoir les balles par les fenêtres et les soupiraux des caves, tandis que d'autres détachements occupent les rues et pressent sur l'ennemi. Malgré les plus grands efforts, aucune des deux troupes n'arrive à repousser son adversaire. Les Allemands ne réussissent pas à avancer jusqu'à la sortie Sud-Ouest qui commande la route de Rougemont. Les Français, malgré leurs assauts répétés, ne parviennent pas à rejeter l'ennemi sur le pont de l'Ognon. La mêlée continue ainsi, meurtrière, atroce. La nuit est glacée. Le brouillard s'est dissipé. Les étoiles scintillent au ciel. La lune se lève sur ce carnage. Un noir nuage de fumée couvre la ville qu'éclairent les flammes rouges et les gerbes d'étincelles sortant des maisons incendiées. » (Colonel Secrétan.)

4. *Combat au château et dans le parc.* — Pendant que se déroulait cette lutte sanglante, le combat, au château et dans le parc, prenait une tournure particulièrement violente et se poursuivait en pleine nuit avec une ardeur sauvage.

Les bataillons de landwehr, engagés sans aucune reconnaissance, à travers une épaisse obscurité, dans une partie du village qui leur était complètement inconnue, ne parvinrent pas d'abord à s'orienter. Le bataillon de Wehlau, après de nombreux tâtonnements, atteint le parc et se fractionne en deux groupes. L'un attaque le château directement par la façade nord ; accueilli par une fusillade nourrie, il doit rétrograder. L'autre

---

[1] Général de Loos, *Pour faire suite à l'Historique du 25e régiment d'infanterie.*

groupe, gravissant une ruelle en pente, longeant le pied du mur qui sépare à l'Est le parc de la ville, aborde l'obstacle par la face donnant sur l'entrée principale du côté de la place de l'église. Engagé sur un terrain que la neige glacée rendait extrêmement glissant, pris d'enfilade par les fenêtres du bâtiment, il dut battre en retraite, entraînant dans son recul le bataillon d'Osterode qui, à sa suite, s'était aventuré dans la ruelle. La confusion devint extrême. Les landwehriens s'enfuirent en désordre.

Seule une fraction minime, 50 à 60 hommes à peine, suivit le major de Wüssow dans sa marche énergique en avant. Cette poignée de soldats, très vigoureusement menée, pénètre dans le parc par la grille d'honneur qui est restée ouverte, chasse les postes français qui occupent les pavillons de gardes placés à l'entrée et, malgré des pertes sensibles, s'introduit dans le rez-de-chaussée du château par la porte principale. Il est 8 heures.

Nos soldats se réfugient dans les caves et dans les étages supérieurs. Quelques hommes vont réoccuper la grille d'entrée et font prisonnier un officier allemand envoyé par le major de Wüssow à la recherche du bataillon d'Osterode. Dans l'intérieur du château, sur les escaliers, dans les couloirs, c'est une lutte épouvantable : des corps-à-corps ensanglantent les chambres[1].

Cependant, la première moitié du bataillon de Wehlau, revenue à la charge, avait fini par atteindre la terrasse nord du château. Enjambant les fenêtres ouvertes, les landwehriens pénétraient peu à peu dans le bâtiment que les flammes des dépendances en feu, activées par un vent du Nord très violent, commençaient à lécher de tous côtés. Le major de Wüssow veut brusquer l'attaque ; suivi de quelques hommes, il gravit l'escalier et réussit à prendre pied dans une pièce du premier étage, tandis que successivement arrivaient, dans le rez-de-chaussée, le reste des bataillons d'Osterode et de Wehlau.

Le bataillon d'Ortelsburg était resté au débouché nord-est de la ville. Il envoie deux compagnies contre le château pendant que les landwehriens de Thorn essayent vainement d'aborder la position du côté de la rivière.

---

[1] Lohlein, dans *Les Opérations du corps du général de Werder*, signale ce combat comme l'un des plus acharnés de toute la campagne.

Malgré cet afflux de renforts allemands, les troupes françaises tiennent bon dans les caves, les étages, la cour et les deux pavillons à l'entrée du parc. Toutes les tentatives faites pour les en déloger échouent devant la résistance acharnée du 1er bataillon du 92e de ligne qui eut, dans cette nuit meurtrière, deux officiers blessés et une quarantaine de soldats tués. Dans les escaliers et les pièces supérieures, la lutte se poursuivait sanglante, âpre, sauvage.

Vers 8 h. 30 du soir, le colonel de Krane ordonne que les deux ailes du château soient occupées chacune par une compagnie, le corps du bâtiment central et la cour par les six autres.

Le général de Schmeling, pressé d'en finir avec une résistance opiniâtre dont il désespérait de venir à bout, donne, vers 10 heures du soir, l'ordre de mettre le feu au château[1]. « On entasse dans l'aile ouest du bâtiment des meubles, de la literie, de la paille, tout ce qu'on peut trouver d'objets et de matières inflammables, et on y met le feu[1]. » En un clin d'œil, l'embrasement devient général.

Sur la nouvelle erronée que le pont de l'Ognon était tombé au pouvoir des troupes françaises, le colonel de Krane se hâta de prescrire l'évacuation du château. Quelques fractions laissées dans les bâtiments déjà aux trois quarts embrasés, durent protéger la retraite, qui s'opéra dans un désordre manifeste par le chemin de berge de l'Ognon, placé en contre-bas du parc et qui se trouvait plongé dans une obscurité profonde. Plusieurs hommes, ayant, malgré un froid de 10 degrés au-dessous de 0, essayé de franchir la rivière à gué, se noyèrent.

Le théâtre du combat offrait un tableau étrange et sinistre. La nuit était glaciale et le ciel étoilé. Le château en feu ne formait plus qu'un immense foyer. Les maisons, clôtures, écuries ou étables attenant au château achevaient de brûler. Des gerbes d'étincelles s'échappaient des flammes. La neige, qui formait le

---

[1] « Le général von Schmeling a reçu l'avis que les Français résistent opiniâtrement dans le château et dans les caves. « Nun, so rauchert sie hinaus » ! a-t-il répondu à l'officier qui lui a fait rapport. L'officier comprend ces paroles comme un ordre de mettre le feu au château. » (Colonel SECRÉTAN.).

fond du paysage, les vagues lueurs de l'incendie, la lune qui brillait à l'horizon donnaient aux objets un aspect des plus fantastiques. Le nombre des foyers lumineux augmentait pendant les péripéties du combat de rues. On aurait presque dit qu'il faisait jour.

Le bruit inégal de la lutte permettait à l'oreille de suivre les fluctuations de la résistance. Tantôt le combat s'éteignait d'un côté, tantôt il se rallumait de l'autre. Au milieu de tout ce tumulte, on distinguait les gémissements des blessés restés sur le terrain et les cris de détresse poussés par les malheureux qui se voyaient exposés à périr dans les flammes.

Ajoutons à tout cela les lueurs rouges et le crépitement de l'incendie ; par endroits, des foyers plus intenses, des gerbes d'un pourpre vif dont le jaillissement continu rayait les ténèbres, le fracas produit par l'écroulement des édifices, et l'on pourra se faire une idée des circonstances qui ont accompagné le combat de Villersexel.

Le colonel de Krane, resté dans l'aile orientale du château avec le major de Wüssow et les contingents d'arrière-garde, s'aperçut bientôt qu'il était bloqué. Des fractions de la brigade Ségard, 47e de marche, qui s'étaient portées en avant, avaient en effet donné la main aux défenseurs du château et entouraient complètement celui-ci. La situation était terrible : la flamme, léchant les murailles, accomplissait son œuvre dévastatrice avec une effrayante rapidité ; la petite troupe allemande se voyait acculée à une tentative désespérée, si elle ne voulait périr dans l'incendie. Heureusement pour elle, les deux compagnies de Thorn, après avoir erré quelque temps dans les ténèbres, purent arriver à son secours et attaquer brusquement par le Nord notre ligne surprise, que le colonel de Krane réussissait à percer par le Sud. Les Prussiens parvenaient à se dégager : le colonel gagnait l'Ognon ; les compagnies de Thorn se repliaient vers la ville. Il était 10 h. 45.

Pour empêcher l'infanterie française victorieuse de se porter trop vite sur le pont de pierre, le 1er bataillon du 25e régiment avait envoyé deux compagnies, 2e et 4e, contre le château. Elles furent arrêtées dans le trajet par la fusillade qui partait des maisons, des fenêtres, des caves où quantité de nos hommes étaient

embusqués depuis le matin. Il s'en suivit un long combat de rues qui se poursuivit fort avant dans la nuit, prolongeant celui que soutenait le 2e bataillon.

Le pétillement de la fusillade, la détonation des obus déchiraient l'air qui s'emplissait de poussière et de fumée. Des soldats culbutaient au coin de chaque ruelle, heurtant, dans leur marche, des morts, les uns isolés, les autres en tas, faisant des taches sombres éclaboussées de rouge.

Le fracas était tel qu'il couvrait jusqu'aux détonations de l'artillerie du 20e corps, toujours en position au Nord-Est du bois de Chailles. Son intervention n'était plus indiquée que par l'explosion de ses projectiles.

La situation des compagnies du 25e régiment prussien n'en était pas moins fort aventurée : elles risquaient à chaque instant d'être prises à revers et même cernées. Pour les dégager, toutes les troupes de landwehr, ramenées au pont de l'Ognon, furent une fois de plus lancées contre le parc.

Mais l'épuisement était général et la fatigue était grande. Les deux compagnies de Thorn seules arrivèrent jusqu'à la terrasse du château : ce fut tout. Aucune troupe, dans les rangs allemands, n'était en état de dessiner une offensive plus accusée.

5. *Retraite des troupes allemandes.* — Prévenu que le combat, de plus en plus acharné, ne se décidait point en faveur des Prussiens, le général de Werder prescrivait, à 1 h. 45 du matin seulement, d'évacuer la ville : il ne pouvait faire autrement. Le 1er bataillon du 25e, qui avait lutté sans relâche devant le pont depuis les premières heures de la journée, se replia le dernier tout en tiraillant. Il put barricader le passage et disparaître définitivement du théâtre du combat. Il allait être 3 heures.

Le silence le plus complet succéda bientôt à l'ouragan de fer et de feu qui, quelques heures auparavant, s'abattait sur la ville. Ce n'était plus, de loin en loin, que des ruines fumantes, restes de maisons incendiées. La plus effroyable dévastation avait passé par là.

La IVe division de réserve franchit l'Ognon sur les ponts de bateaux d'Aillevans et vint, vers 6 heures du matin, se rassembler entre Villafans et Saint-Sulpice. Elle avait marché ou

combattu pendant vingt-six heures sans désemparer. Le XIVe corps, profitant de l'obscurité, avait évacué Moimay et Marast. Il s'était massé au Nord du Grand-Fougeret, entre Aillevans et Arpenans.

L'armée française bivouaqua sur ses positions mêmes; elle occupa Esprels, Magny et Villers-la-Ville. La brigade Perreaux restait dans Villersexel. Les hommes, qui n'avaient point reçu de vivres, endurèrent à la fois les cruelles souffrances de la faim et du froid. Ce n'était, hélas ! ni les premières ni les dernières de celles que nos malheureux soldats devaient supporter.

CHAPITRE V.

PERTES SUBIES.

Le combat de Villersexel fut particulièrement meurtrier : « Le jour venant permit de constater l'étendue des pertes. Celles de l'ennemi étaient considérables. Beaucoup d'Allemands avaient péri dans les incendies allumés pour les chasser des maisons où ils s'obstinaient à rester. Beaucoup d'entre eux avaient pu s'échapper en passant la rivière tant sur la glace que sur les pilotis qui la traversaient[1]. »

Le colonel de Choulot, des mobiles du Cher, évalue les pertes allemandes à 4,000 hommes. Il y a là évidemment de l'exagération.

L'ennemi accuse, dans ses documents officiels, 26 officiers et 553 hommes hors de combat, dont un officier et 138 hommes prisonniers. Ces pertes se décomposent comme il suit :

Division badoise, 6 hommes ;

Brigade von der Goltz, 5 officiers, 96 hommes ;

4e division de réserve, 21 officiers, 451 hommes.

L'armé de l'Est avait perdu 27 officiers et 627 hommes tués ou blessés.

Elle laissait entre les mains de l'ennemi environ 700 prisonniers valides. Ce dernier chiffre est celui de l'état-major prussien. Lôhlein donne les chiffres de 17 officiers et plus de 500 hommes. Von der Wenger ne parle que de 260 hommes.

Nombreux furent les disparus.

---

[1] Rapport de l'amiral PENHOAT.

IIIe PARTIE.

Situation après le combat.

CHAPITRE PREMIER.

FRANÇAIS.

1. Le soldat. — 2. Le général en chef. — 3. Opinions erronées sur la situation. — 4. Complète absence de manœuvre de l'armée de l'Est.

1. *Le soldat.* — Par leur ardeur dans l'attaque, autant que par leur acharnement dans la défense, nos jeunes troupes s'étaient grandement honorées sans doute. Ce n'étaient que des *régiments de moblots*, mais de moblots ruraux, endurcis par éducation et aguerris par les campagnes des Vosges et de la Loire. Leur attitude devait donner à réfléchir à l'adversaire. A ce point de vue, la journée du 9 janvier était un brillant et glorieux début de campagne. Elle fait « franchement honneur à la 1re armée qui n'a cessé d'opérer depuis six semaines par un temps des plus rudes, en marchant constamment malgré la neige, le froid et le verglas ». (*Bourbaki au Ministre.*) Y a-t-il vraiment dans cette constatation place pour une véritable faiblesse matérielle et morale ? Si le général en chef a exprimé sa pensée intime, comment peut-on expliquer que la conduite des troupes de l'armée de l'Est n'ait pas fait passer dans son âme un frisson d'enthousiaste confiance !

Le véritable héros de cette journée est bien véritablement le soldat, passant à peine entrevu et trop vite oublié. Quelques gouttes de son sang rougissent la neige glacée ; le cimetière donne un éternel asile à ceux qui tombent ; les noms sont conservés quelques jours à peine, puis vient l'oubli : le temps fait son œuvre. De tant de sacrifices, de ces épouvantables souffrances, il ne reste bientôt plus que de vagues souvenirs personnels. A ces humbles inconnus va le tribut de notre admiration ; ils ont ajouté une page brillante à la magnifique histoire de notre pays !

2. *Le général en chef.* — Peut-on ajouter que les dispositions du commandement furent à la hauteur des circonstances ? M. de Serres a pu dire, dans un moment d'enthousiasme : « C'est au général en chef que revient incontestablement l'honneur de la journée. » (*Dépêche du 10 janvier à M. de Freycinet.*) Ne serait-il pas de toute justice d'en appeler de cette appréciation ? S'il est vrai que le général Bourbaki, retrouvant sous les balles sa vieille ardeur et son entrain d'autrefois, a déployé ce jour-là une activité et une bravoure incomparables, il n'est que trop vrai aussi que là s'est bornée son action. En lui, le soldat a étouffé le général.

C'est qu'en effet la lutte n'a pas été dirigée, ni le combat méthodiquement conduit. Ce qui importe dans un combat, c'est que les différentes actions isolées soient régulièrement combinées et se déroulent avec ensemble : c'est là l'œuvre du haut commandement. Disposant de près de 100,000 hommes, Bourbaki pouvait manœuvrer, soutenir ses troupes de première ligne, utiliser ses réserves, menacer les flancs de l'adversaire. Pourquoi se borner à des attaques et à des retours offensifs dans l'intérieur de la ville ? Pourquoi ne chercher à gagner du terrain que par les rues ou en faisant le siège des maisons ? Il eût été plus utile et moins sanglant de profiter de l'obscurité pour contourner la ville sans bruit et prendre en flanc le quartier occupé par l'adversaire. En se portant sur le pont par l'Est, on pouvait couper les communications des Allemands. Rien de tout cela n'a été fait.

Le combat ne fut, pour le commandant en chef français, qu'un simple incident de marche. Dès lors, y prirent seules part les troupes que la direction et le degré d'avancement de leur mouvement amenaient dans la zone d'action de l'ennemi. Les autres sont restées en arrière ou bien ont continué leur étape sans se soucier d'apporter aux camarades engagés l'appoint précieux de leur intervention. L'entrée en action, voulue et calculée, du 24e corps et de la réserve générale pouvait infliger aux Allemands un échec beaucoup plus sérieux, beaucoup plus décisif surtout, que la perte, sans grande conséquence, du village de Villersexel. Le terrain de l'action nous était resté, mais le succès réel appartenait à l'ennemi : un échec tactique fut pour ce dernier une victoire sur l'échiquier stratégique.

A la vérité, le mouvement du XIVe corps sur Belfort subissait un arrêt. Mais, l'affaire terminée, de Werder n'avait qu'à reprendre sa marche et à la mener rapidement. Les qualités d'entraînement de ses troupes, opposées à notre lenteur, explicable peut-être mais à coup sûr injustifiée, lui permettaient encore de nous devancer devant Belfort.

Le gouvernement et l'opinion publique ne cherchèrent pas si loin. L'armée française était restée maîtresse des positions ; on salua ce léger avantage à l'égal d'un grand succès : la Fortune était si avare de ses sourires pour les armes françaises! « La brillante victoire que vous avez remportée à Villersexel..... est le couronnement bien mérité des sages manœuvres que, depuis quatre jours, vous avez exécutées avec autant de hardiesse que de prudence entre les deux groupes de forces ennemies. » (*Dépêche de M. de Freycinet au général Bourbaki.*)

3. *Opinions erronées sur la situation.* — Bourbaki envisageait la situation avec moins de confiante espérance. Malheureusement, il ne sut pas deviner les intentions de son adversaire : il s'attendait à être attaqué. « Tous les ordres sont donnés pour répondre convenablement à une attaque de l'ennemi si elle venait à se produire ou à prendre telle autre disposition que les circonstances pourraient rendre nécessaire. » (*Télégramme du général Bourbaki*, 9 janvier, 12 h. 30.)

M. de Serres, beaucoup plus affirmatif encore, télégraphiait le 10, à 1 heure de l'après-midi : « J'ai étudié cette nuit avec le général Bourbaki toutes les mesures nécessaires pour préparer la bataille d'aujourd'hui, bataille que l'ennemi doit absolument livrer, quelles que soient les conditions, s'il a conscience de sa situation par rapport à la nôtre. »

Le général de Werder eut, en effet, conscience de cette situation et... . se hâta de se dérober. Ni le général Bourbaki ni M. de Serres ne saisirent le sens véritable de la pointe poussée sur Villersexel par le général de Werder. De là l'immobilité que garda l'armée française du 10 au 13 janvier. Cette erreur d'appréciation devait avoir, pour nos troupes, des conséquences funestes.

4. *Complète absence de manœuvre de l'armée de l'Est.* — Le

10 janvier, le 15[e] corps poursuit son débarquement à Clerval; sa 3[e] division est à Onans; la brigade Questel est à Montenois.

Le 24[e] corps occupe Gémonval, Sécenans, Grange-la-Ville; le 20[e] corps, Villargent et Villers-la-Ville; le 18[e], Villersexel.

Cremer, qui va former l'extrême gauche, est encore à Gray. La réserve générale s'est établie à Courchaton.

Bourbaki dispose donc de trois corps; il n'a devant lui que des troupes assez désunies, dont la situation est évidemment critique, puisque l'armée de l'Est est aussi rapprochée qu'elles-mêmes de Belfort.

Il lui était, dès lors, possible de gagner cette place en immobilisant les troupes du général de Werder par une partie de l'armée française pendant que l'autre filerait vers le Nord-Est et ferait lever le siège. C'était évidemment un grand succès. Mais, en se glissant ainsi sur le flanc gauche de l'ennemi, on le mettait à même de se réunir à l'armée du Sud. Après le déblocus, c'était la lutte inévitable contre trois corps d'armée réunis.

Pour séparer le général de Werder des renforts attendus, il fallait gagner l'aile droite ennemie. En agissant ainsi, on rejetait le XIV[e] corps sur Belfort : c'était se mettre dans l'obligation de livrer sous peu un combat de front en avant de la place. Or, il existait là une ligne difficile à enlever et que les généraux allemands avaient reconnue et fortifiée : la ligne de la Lisaine.

Une troisième décision semblait pouvoir être prise : attaquer hardiment l'ennemi qu'on avait devant soi et, de la nécessité du déploiement face au Nord, obtenir des avantages définitifs. La supériorité numérique de l'armée de l'Est pouvait lui donner un légitime espoir de succès. Jamais terrain ne serait plus favorable à l'utilisation complète de cette supériorité et, d'ailleurs, l'ardeur que l'on a constatée chez les corps français ne pouvait être profitable que si elle était utilisée sans délai ni répit.

M. de Freycinet, en la circonstance, voyait juste, quand il insistait sur la nécessité d'agir vite et de chercher une action décisive avant que les renforts dont il signalait l'approche, sans cependant préciser en rien ni leur force ni leur position, fussent arrivés à l'ennemi.

En adoptant cette ligne de conduite, l'on atteignait les deux buts cherchés. De Werder, rejeté dans les Vosges, était séparé à tout

jamais de ses renforts et de la place de Belfort. Le siège était levé et l'on pouvait dès lors prendre ses dispositions pour recevoir, dans des conditions favorables, le choc des troupes de Manteuffel.

Cette dernière solution de la question militaire posée à l'armée française après Villersexel semble bien être la plus logique. Elle ne fut pas adoptée. On ne choisit d'ailleurs aucun parti ; l'ennemi conserva pleine et entière liberté de manœuvre. Bourbaki, mal renseigné, mal conseillé, resta dans une inaction funeste qui a perdu l'armée de l'Est.

On a cherché à expliquer cette absence complète de manœuvre par les difficultés des ravitaillements, par le désespoir de Bourbaki de se voir ainsi réduit à l'impuissance. Mais est-ce bien avéré que la situation était réellement sans remèdes ? Le commandant de Vaulchier, des mobiles du Jura, a pu dire : « Si le général en chef avait pu constater quelle somme de courage et d'obstination renfermaient encore ces soldats méprisés, déguenillés, harassés et transis de froid, il n'eût pas hésité à brusquer la marche sur Belfort, sans laisser à Werder le temps de fortifier les positions de la Lisaine. »

Aussi ne pouvons-nous qu'enregistrer, sans trop en faire état, les jérémiades continuelles du général Bourbaki : « Les chemins sont couverts de verglas, les charrois de l'artillerie et de l'administration présentent, pour être exécutés, les plus grandes difficultés. Si l'état des chemins et le mode de ravitaillement des troupes le permettent, j'essayerai après-demain, 12, d'enlever la position d'Arcey. » (*Dépêche du 10 janvier.*)

Le lendemain, 11 janvier, le général en chef accentuait encore l'expression de son désespoir. « Mes opérations se trouvent contrariées à chaque instant par la difficulté d'assurer la subsistance des troupes en raison de l'éloignement des voies ferrées, du verglas, de la raideur des pentes à gravir et à descendre, de l'insuffisance numérique de nos moyens de transport. Il est impossible de se trouver dans de plus mauvaises conditions que celles qui nous sont faites d'une façon si continue par la rigueur de la saison. »

On ne sait, à la lecture de ces plaintes réitérées, ce qui étonne le plus, de la faiblesse réelle mais exagérée des troupes ou du

peu de conviction et d'énergie morale de leur chef. Ce que l'on peut affirmer, c'est que Bourbaki ignorait à peu près complètement la situation générale. Il croyait Vesoul encore occupé par l'ennemi et donnait à la division Cremer l'ordre de se porter sur cette ville. Il ne se doutait en aucune façon de la constitution de l'armée du Sud. Sa cavalerie, soit inexpérience, soit impossibilité matérielle, probablement pour ces deux raisons à la fois, ne le renseignait nullement. Aussi marchait-il à l'aveugle sans rien connaître des dispositions prises par son adversaire.

Au fond, Bourbaki n'ose rien entreprendre. Alors on vit cette chose étrange et inattendue : l'armée française victorieuse se fortifier à Villersexel.

CHAPITRE II.

ALLEMANDS.

1. De Verder se dérobe. — 2. Quelques observations critiques.

1. *De Werder se dérobe.* — Le général de Werder, plus avisé, mettait à profit le temps que lui laissait son adversaire. Sa situation, à l'issue du combat, avait été fâcheuse ; elle n'avait jamais été désespérée comme a pu le croire M. de Serres. Fallait-il que de Werder livrât bataille pour se rouvrir la route de Belfort ? Évidemment non. Cette route avait toujours été en la possession des troupes du XIVe corps ; en se pressant, les Allemands pouvaient encore, par Frahier, atteindre la place en même temps que nous, peut-être même avant nous.

Le général de Werder, loin de songer à prendre l'offensive, avait au contraire massé ses troupes, prêt à soutenir une attaque qu'il redoutait, prêt surtout à se dérober si l'adversaire lui en laissait le temps. Il se rendait parfaitement compte du péril auquel venait d'échapper le XIVe corps et ne voulait en aucune façon en affronter le retour. D'ailleurs, si l'on veut analyser avec impartialité son attitude pendant la journée du 9 janvier, on constatera que son intention persistante a toujours été de gagner Belfort. Sans doute, la manœuvre projetée sur le flanc de l'armée française avait échoué, mais il est incontestable que la division badoise, continuant sa marche sur Belfort, avait affirmé la volonté du commandant en chef de couvrir le siège de cette place.

2. *Quelques observations critiques.* — La critique peut amplement s'exercer si l'on étudie dans le détail l'action directrice du général de Werder, dans le développement du combat du 9 janvier. On lui a reproché des contradictions, plus apparentes que réelles peut-être, un détachement au moins surprenant et à coup sûr peu conforme aux traditions de l'armée allemande.

Nous ne relèverons dans tous ces détails que la leçon psychologique qu'ils comportent : elle se réalise dans l'épreuve à laquelle a été mise la résolution du général allemand par le seul fait du combat. Son but était, on l'a vu, d'arrêter les Français dès qu'ils passeraient devant lui pour gagner Belfort : il matérialisait son intention en lançant une partie de ses troupes en pointe sur Villersexel, pendant que le gros allait sur la Lisaine pour couvrir le siège.

Le but poursuivi de contraindre les forces françaises à passer de la marche à l'Est au déploiement vers le Nord semblait atteint, et de Werder, dans la soirée du 9, pouvait le constater des hauteurs d'Aillevans. Pour rester fidèle à sa résolution primitive, il aurait dû, sans perdre un seul instant, aller se porter derrière Héricourt. Au lieu de cela, le soir encore et pendant la nuit, nous voyons tout le corps d'armée concentré près du champ de bataille, continuant une lutte qui n'a plus de raison d'être. On peut juger par là de *l'influence du combat*, même sur un chef qui a son but bien présent à l'esprit. La décision tactique, une fois qu'elle a commencé, prime pratiquement tout le reste.

Mais dès que le calme renaît, de Werder se ressaisit et ordonne, sans plus tarder, la reprise de la marche sur Belfort. L'infanterie marchera par demi-peloton, la cavalerie par six, l'artillerie et les trains par deux voitures de front. Avec une rapidité qui fait honneur à leurs qualités manœuvrières, les Allemands se dérobent par une marche de flanc qui les amène, dès le 11 janvier, sur les positions de la rive gauche de la Lisaine, entre l'armée française et l'objectif de celle-ci[1].

---

[1] Voir J. Diez, *Les Journées de la Lisaine*, 15, 16 et 17 janvier 1871.

*
* *

Tel est le premier acte de ce sombre drame qui devait conduire l'armée de l'Est à une effroyable débâcle. Les causes de la faiblesse de cette armée se font sentir dès le début de ses opérations, tant dans la troupe elle-même que dans l'ensemble du commandement.

Mais si l'on compare nos régiments improvisés, mal approvisionnés, sans expérience, attaquant à découvert et en formations denses, aux bataillons allemands instruits, bien munis de tout, soutenus au moral par une confiance inébranlable en la victoire, on jugera, semble-t-il, que la journée du 9 janvier justifie la confiance que le Délégué à la guerre, M. de Freycinet, avait en l'armée qui, malgré lui, avait été confiée au général Bourbaki.

Lieutenant J. Diez.



LA

GUERRE DE LA SUCCESSION D'AUTRICHE[1]

(1740-1748)

Campagnes de Bohême (1741-1742). — La guerre sur le Mein et le Rhin (1743). — Les Autrichiens en Alsace (1744). — La retraite des Autrichiens sur la Bohême et le siège de Fribourg en Brisgau (1744).

II. LA REPRISE DE LA BOHÊME PAR LES AUTRICHIENS

(CAMPAGNE DE 1742.)

(*Suite.*)

II.

L'OFFENSIVE DU PRINCE CHARLES.

(*Fin.*)

4. Position de l'armée de Broglie à Prague. — Mise en état de défense de cette ville.

Le siège de Prague était en réalité à la veille de commencer, puisque, bien qu'il eût eu le soin de vanter à maintes reprises les avantages de sa position, le maréchal de Broglie n'en avait pas moins dû ramener sous les murs de cette place son armée qu'il avait établie sur la rive gauche de la Moldau, sa droite appuyée

[1] Voir les livraisons de 1897, 1899, 1900, 1902, 1903, 1904 et 1905.

au village de Bubenc, sa gauche aux jardins de Mannsfeld qu'il avait fait mettre en état de défense. La garde des remparts de la ville, auxquels on ne commença à travailler qu'après le retour de Belle-Isle de Dresde, était assurée journellement par 2,000 hommes.

Belle-Isle, qui avait assurément plus de coup d'œil et plus d'intuition, si ce n'est même plus de talent que Broglie, reconnut immédiatement les inconvénients et les dangers d'une position que le vieux maréchal s'entêtait à croire excellente, inexpugnable même.

La gauche des lignes de l'armée française était dominée par des hauteurs. Le centre était placé de telle façon que le canon des remparts ne pouvait agir qu'à grande portée et se trouvait dans l'impossibilité de prendre part à la lutte contre un ennemi qui se serait approché à l'improviste, de coopérer par exemple à l'action dans le cas d'une attaque de nuit. La mise en état de défense des bâtiments situés dans les jardins de Mannsfeld était, en raison même de leur position, une cause réelle de dangers pour la garnison.

Belle-Isle proposa par suite au maréchal de Broglie d'établir l'armée sur une ligne allant de Bubenc au Carls-Thor, de faire camper la cavalerie dans la boucle de la Moldau et de ne laisser que douze bataillons en avant du front entre le Reichs et le Carls-Thor. Cette ligne, beaucoup moins étendue présentait le double avantage de laisser à la disposition des maréchaux des forces plus considérables susceptibles d'être employées à la garde de la ville, de faciliter l'action flanquante de l'artillerie des remparts dans le cas d'une attaque de front tentée, soit contre le Reichs, soit contre le Carls-Thor, de rendre l'action de cette artillerie d'autant plus efficace que l'on avait reconnu à l'aile droite un emplacement avantageux pour des batteries de campagne et que la configuration du terrain en avant du Carls-Thor favorisait en outre le tir de l'infanterie. Bien qu'il eût essayé de plus de prouver à Broglie que Prague, en raison même de l'état de délabrement des remparts de la nouvelle ville, était à peine à l'abri d'un coup de main, Besle-Isle ne parvint cependant pas à convaincre le maréchal de la nécessité de procéder sur l'heure même à des travaux indispensables qu'il ne fit entreprendre pour la plupart que lorsqu'il était déjà trop tard pour pouvoir en tirer parti. La force

d'inertie que Broglie opposa aux observations et aux prières de Belle-Isle suffit d'ailleurs pour permettre d'affirmer que la défense de Prague aurait eu un caractère tout différent, aurait rendu d'autres services à la cause de la France si, dès le début, ce maréchal avait eu les mains libres et avait pu donner suite à ses idées.

Malheureusement pour Belle-Isle et pour la France, surtout depuis que le cabinet de Versailles avait pris la résolution de concentrer toutes ses forces en Bohême, Broglie ne songeait plus à se rendre en Bavière, et Belle-Isle n'avait plus qu'à s'incliner devant la volonté et les ordres d'un collègue qui, plus ancien que lui, jaloux du crédit et de la faveur de son camarade, grisé par le facile et inutile succès de Zahaj, alla même jusqu'à défendre à son chef d'état-major de lui communiquer le moindre renseignement [1].

Un semblant d'entente finit cependant par s'établir entre les deux maréchaux. Belle-Isle fut, en fin de compte, chargé de tout ce qui avait trait à la défense même de la ville, tandis que Broglie conservait le commandement des troupes campées hors de la place.

La résistance acharnée que Prague opposa aux Autrichiens est uniquement et exclusivement due à l'infatigable activité que Belle-Isle put enfin déployer à partir de ce moment, et bien qu'il ne disposât en somme que de neuf bataillons d'infanterie (3 bavarois et 6 français), deux bataillons d'artillerie, quelques centaines de miliciens et quelques compagnies franches. Les six bataillons français furent chargés par lui de la garde de la ville neuve. Deux des bataillons bavarois furent établis sur les remparts du Laurenzer-Berg, le troisième fut caserné à proximité de l'Aujezder-Thor, et les compagnies franches se virent réparties, les unes dans les îles de la Moldau, les autres à Wysherad, déjà occupé par les miliciens.

Le maréchal avait divisé la défense en secteurs qu'il avait confiés : celui de la Kleinseite au lieutenant-général de Belle-Isle et au maréchal de camp de Mortagne ; celui de la Ville-Neuve au comte de Bavière ; celui de Wysherad au lieutenant-colonel Blaise, et celui de la portion comprise entre le château et la basse

---

[1] *Archives des Affaires étrangères.* Volume Berlin, 122, 1742.

Moldau au maréchal de camp de Villemeur. Le maréchal de camp de La Gervaisais était spécialement chargé de la défense de l'ouvrage situé près de l'Aujezder-Thor, et le chevalier de Courten de celle du secteur s'étendant des rives de la Moldau jusqu'à la citadelle.

En même temps il faisait travailler sans répit à la réfection de l'enceinte, à l'aménagement du champ de tir en avant des remparts, à l'éclairage du glacis à l'aide de feux prêts à être allumés sur les parapets. Les habitants eux-mêmes furent forcés de coopérer aux travaux si bien que, dès le 15 juillet, Prague était grâce à lui, à l'abri d'un coup de main. Afin d'augmenter la capacité de résistance du front de la ville neuve où n'existait qu'une simple muraille pourvue d'un chemin de ronde, le maréchal imagina tout un système d'inondation et fit établir un ouvrage entre la citadelle et le Carls-Thor. S'il parvint à rassembler pour six mois de farine et de blé, le manque d'argent (il n'y avait que 150,000 francs dans la caisse pour les dépenses extraordinaires), l'empêcha de réunir pour plus d'un mois de viande fraîche.

Il lui avait fallu, de plus, tenir compte des sentiments manifestement hostiles d'une population nombreuse et toute dévouée à Marie-Thérèse, se faire livrer les armes dont elle disposait, établir un état des ressources particulières des habitants qu'il frappa de contributions en nature et en argent et qu'il obligea à se conformer à ses instructions. La pénurie des fourrages ne tarda pas à se faire sentir et à le forcer de chasser de la ville, d'abord les chevaux des habitants, puis une grande partie de ceux de l'armée. La détresse atteignit de telles proportions qu'on dut faire réquisitionner et fondre l'argent et l'or des habitants et mettre la main sur le plomb pour en faire des balles et des projectiles. L'énergie de Belle-Isle, si elle lui permit seule de prévenir et d'étouffer les mouvements populaires dans leur germe, ne parvint toutefois pas à empêcher les habitants de fournir aux assiégeants des renseignements aussi détaillés que précis.

5. Les négociations françaises en juillet 1742.

La nouvelle de la signature de la paix de Breslau avait été accueillie en France avec une profonde surprise à laquelle suc-

céda presque aussitôt un extrême découragement qui se manifesta de toute part avec éclat. Déconcertée par cette rupture de l'alliance que le cabinet de Versailles avait réussi à lui dissimuler, l'opinion publique, exaspérée et attristée par la retraite de Broglie sur Prague, s'en prit à Fleury et au roi et réclama à grands cris la cessation d'une guerre qui pesait si lourdement sur le pays. L'impossibilité dans laquelle on se trouvait de réunir en temps utile en Bohême les armées françaises, décida Louis XV à essayer de donner satisfaction au vœu de son peuple.

Quelques jours après réception de l'avis officiel de la prise de Breslau et de la dissolution de l'alliance, Fleury chargea Amelot de sonder le marquis de Stainville, ministre de Toscane à Paris, et de lui communiquer les intentions pacifiques de la cour de Versailles, intentions que le cardinal ne voulait toutefois faire connaître directement à l'Autriche que si Marie-Thérèse semblait elle-même disposée à une entente honorable pour les deux parties. Amelot devait ajouter que, dans le cas contraire, la France continuerait la guerre à outrance et prouverait au cabinet de Vienne qu'elle disposait d'inépuisables ressources.

En même temps Fleury avait prescrit à Belle-Isle, qu'il avait muni à cet effet des pouvoirs les plus étendus, d'entamer des négociations avec le grand-duc de Toscane, dont le quartier général était établi sous Prague et qui chargea le feld-maréchal comte Königsegg de le représenter.

Le 2 juillet 1742, les deux maréchaux se rencontrèrent au château de Komorau. Dès le début de la conférence, Belle-Isle déclara à Königsegg que « le roi de France était décidé à contribuer, non seulement par ses bons offices, mais efficacement, au rétablissement de la paix dans le Saint-Empire, d'autant plus que le roi très chrétien n'avait rien à démêler avec la reine de Hongrie[1] ».

Königsegg répondit à Belle-Isle que nul mieux que lui ne connaissait les dispositions pacifiques dont la reine avait fait preuve avant la guerre et l'étendue des concessions qu'elle aurait accordées. La dévastation d'une partie de ses États avait depuis modifié sa manière de voir. Enfin, si réellement l'on se proposait

---

[1] *Kriegs-Archiv* (Feld-Acten Böhmen, 1742). Substance de l'entretien avec le maréchal de Belle-Isle, VII, 3.

de traiter, ce n'était pas à l'armée entre deux quartiers généraux et par l'intermédiaire de généraux qu'on devait conduire et même entamer des négociations de ce genre.

Belle-Isle n'en essaya pas moins d'amener Königsegg à lui révéler ce qu'il avait intérêt à connaître. La conclusion d'un traité nécessitait toujours de longues négociations et il lui semblait, disait-il, que, dans l'intérêt des deux parties, il serait avantageux et possible d'en déterminer sur les lieux mêmes les grandes lignes et les points essentiels.

Königsegg ne se laissa pas prendre au piège. Il fit sentir au maréchal qu'en tout cas ce devait être à la France de faire connaître ses conditions, et Belle-Isle dut alors lui déclarer qu'il était d'ores et déjà autorisé à signer à l'instant même une convention relative à l'évacuation de la Bohême, tandis qu'il aurait à en référer à Versailles pour tout ce qui aurait trait à un traité de paix.

A la suite de cette déclaration, les deux maréchaux décidèrent d'élaborer chacun de leur côté un projet de plan d'évacuation de la Bohême tant par les Français que par les Saxons dont Belle-Isle tenait à défendre les intérêts, tandis que, sans lui révéler pour cela les articles de la paix de Breslau, Königsegg lui donnait à entendre qu'il valait mieux ne pas parler d'eux dans cette note préparatoire.

Les ouvertures du cabinet de Versailles produisirent sur la cour de Vienne un effet diamétralement opposé à celui espéré par le cardinal. On y voulut voir la trace évidente de l'épuisement de la France; on crut même que la continuation de la guerre permettrait d'abattre la puissance de la France, de lui porter tout au moins un coup qui la mettrait pour longtemps hors d'état d'intervenir dans les affaires de l'empire.

Marie-Thérèse répondit par un refus catégorique et formel aux avances de la France, et la note dont Stainville donna lecture au cardinal de Fleury, le 16 juillet[1], ne laissa plus subsister le moindre doute sur les intentions de la reine. Ce fut donc en vain que, cinq jours auparavant, Fleury avait cru nécessaire d'écrire à Königsegg une longue lettre que Belle-Isle transmit lui-même

[1] Cf. *Haus, Hof und Staats-Archive*, Rapport de Stainville.

le 19 juillet au feld-maréchal et dans laquelle, sans le nommer, il est vrai, il rejetait sur Belle-Isle la responsabilité de la guerre contre l'Autriche[1].

La lettre du cardinal resta sans réponse, et la nouvelle entrevue que Belle-Isle demandait à Königsegg lui fut refusée. La note de Marie-Thérèse était du reste si catégorique, si ferme, si nette et à la fois si hautaine, qu'on aurait agi plus sagement et plus dignement en s'épargnant des efforts condamnés par avance à un échec certain et qui ne pouvaient amener d'autre résultat que de diminuer le prestige déjà fort affaibli du cabinet de Versailles.

Le ton même de la note que Marie-Thérèse adressa à Stainville prouve qu'elle n'avait pas pardonné au cardinal de Fleury et à Louis XV les humiliations dont on l'avait abreuvée. Elle se rappelait que la cour de Versailles s'était vantée de pouvoir lui dicter la paix sous les murs mêmes de Vienne, et qu'elle avait déclaré que la monarchie des Habsbourg avait cessé d'exister. Ce n'était donc pas au moment « où, depuis que les Prussiens avaient fait leur paix et que les Saxons s'étaient retirés chez eux, la fortune s'était entièrement déclarée pour la reine de Hongrie[2] », que l'on pouvait s'attendre à voir fléchir l'énergie de Marie-Thérèse. En admettant même que la reine eût pu un moment songer à oublier un passé bien récent, à imposer silence à des rancunes encore bien fraîches, le cardinal de Fleury aurait dû tenir compte de la situation qu'avait faite à la cour de Vienne l'intervention de l'Angleterre dans les négociations qui avaient amené la dissolution de l'alliance[3] et de l'influence que cherchait à exercer lord Carteret qui, ne ménageant rien pour abaisser,

---

[1] *Kriegs-Archiv* (Feld-Acten, Böhmen, 1742, VII, ad. 31 b).
[2] *Histoire de mon Temps*, chap VII.
[3] Cf. *Histoire de mon Temps*, chap. VII.
« Ce fut ainsi que se termina cette alliance où chacun de ceux qui la formaient voulait jouer au plus fin, où les troupes des différents souverains étaient aussi désobéissantes à ceux qui étaient à la tête des armées que si on les avaient rassemblées pour désobéir, où les camps étaient semblables aux anarchies, où tous les projets des généraux étaient soumis à la revision d'un vieux prêtre qui, sans connaissance ni de la guerre ni des lieux, rejetait ou approuvait souvent mal à propos les projets importants dont il devait décider; ce fut là le vrai miracle qui sauva la maison d'Autriche; une conduite plus prudente rendait sa perte inévitable. »

pour anéantir la puissance de la France, se flattant encore d'engager la Prusse dans la grande guerre qu'il rêvait, rassemblait en Flandre près de 40,000 hommes destinés à soutenir la cause autrichienne en échange de l'engagement formel pris par Marie-Thérèse de continuer la guerre contre la France.

Le duplicité de la politique anglaise, tout entière préoccupée de sa haine contre la France, se manifestait une fois de plus. Alliée et patronne de la reine de Hongrie, la Grande-Bretagne semblait disposée à servir auprès d'elle « d'honnête courtier » en faveur de l'empereur Charles VII. Frédéric, auquel les intentions du cabinet de Saint-James devaient naturellement convenir, qui ne voyait pour lui qu'avantages et profits à intervenir dans toutes les questions extérieures de l'empire, ne demanda pas mieux que de seconder les désirs du pauvre empereur, de transmettre à Londres, et par là à Vienne, les desiderata contenus dans la lettre que le maréchal Seckendorff lui remit à Charlottenbourg, le 15 juillet 1742.

C'était là un rôle qui servait trop bien les vues de Frédéric II pour qu'il pût un seul moment songer à le refuser. Non seulement « il mit, comme il le dit, les fers aux feux [1] », mais il conseilla à Charles VII « de faire sortir ses troupes et celles de ses alliés de la Bohême à condition que celles de la reine en fassent autant par rapport à l'évacuation entière de l'électorat de Bavière », et de ne pas faire mention de sa qualité d'empereur, « la cour de Vienne refusant jusqu'ici de reconnaître ses titres [2] ».

Le pauvre empereur s'illusionna tellement sur la portée des démarches que Frédéric II s'offrait d'entreprendre auprès de lord Stair et de lord Carteret, sur l'efficacité de la médiation prussienne que, dans une dépêche à Seckendorff en date du 22 juillet, il alla jusqu'à lui laisser entrevoir la possibilité de renoncer à la Bohême à la condition de voir assurer à la Bavière, dont on ferait dans ce cas un royaume, un agrandissement territorial équivalent [3].

---

[1] *Correspondance politique*, 975. A l'empereur des Romains, Charlottenbourg, 15 juillet 1742.
[2] *Correspondance politique*, 916. Au conseiller de Klinggræffen, Breslau, 7 juillet 1742.
[3] Cf. *Correspondance politique*, 935. A l'empereur des Romains, Potsdam, 26 juillet 1742.

[illegible] les dispositions de Charles VII se bornait à [illegible] à Klinggræff [illegible] son [illegible] gouvernement [illegible] des Pays-Bas [illegible] jusqu'à la Somme, [illegible] de l'Alsace, de [illegible] de la Lorraine [illegible] mais [illegible] cession de territoires [illegible] de la Silésie [illegible].

Klinggræff [illegible]

[illegible] Louis XV [illegible]

[illegible] de

[illegible]

[illegible] les Pays-Bas.

[illegible] et le [illegible] à [illegible] guerre.

[illegible] Marie-Thérèse l'attitude [illegible] de son [illegible] même son [illegible] à rejeter [illegible] de la France.

[illegible] Les historiens [illegible] Hongrie n'ont [illegible] peu de [illegible] L'Angleterre [illegible] Marie-Thérèse [illegible] cause de la

---

[illegible] Affaires étrangères. [illegible] 27 [illegible] 1742.

continuation de la guerre, en déclarant à la cour de Vienne qu'elle allait faire entrer en campagne l'armée qu'elle avait réunie dans les Pays-Bas et dont la mise en marche aurait à elle seule suffi pour immobiliser les troupes françaises qui, rassemblées sur la frontière de Flandre, ne devaient pas tarder à recevoir l'ordre de se diriger sur la Bohême.

C'est donc principalement, si ce n'est uniquement, à la politique égoïste, louche et tortueuse du cabinet de Saint-James qu'on doit attribuer la continuation d'une guerre à laquelle l'entrée en ligne de l'armée de lord Stair aurait très probablement mis fin à brève échéance, de cette guerre qui désola l'Europe pendant plusieurs années et dont la fin ne fut pas marquée par les avantages que l'Angleterre se promettait d'en tirer.

III.

LE SIÈGE DE PRAGUE.

1. L'investissement de Prague (juillet 1742) et les préparatifs du siège.

Chargé par Marie-Thérèse de prendre le commandement de l'armée de Bohême, aussitôt après la signature de la paix de Breslau, le grand-duc, parti de Vienne le 25 juin et arrivé le 27 au soir à Königsaal où il établit son quartier général, procéda immédiatement à l'inspection de ses troupes et à la reconnaissance de la rive gauche de la Moldau, à la suite de laquelle il résolut de transférer ses camps de Jinonitz au Nord-Ouest de Königsaal et de faire jeter un pont à hauteur de Modran.

Le 28, le mouvement était terminé, l'armée installée sur les hauteurs de Sliwenetz, à l'exception de trois régiments de hussards laissés avec Baranyay à Jinonitz pour observer les camps français et de quelques fractions de Liccaner chargés de surveiller de Slichow la route qui longe la rive gauche de la Moldau.

Le 1er juillet, le pont de Modran était achevé et servait au passage sur la rive droite du corps de réserve du général de cavalerie comte Batthyanyi qui venait camper à l'Ouest de Lhotka, couvert en avant par des hussards et des Croates postés à Krc. Enfin deux bataillons étaient spécialement affectés à la

garde du parc et du quartier général établis au nord de Königsaal sur la gauche de la rivière.

L'armée autrichienne, se contentant de faire observer Prague par quelques escadrons de hussards et quelques détachements de Croates, resta immobile sur ses positions jusqu'à l'arrivée du corps Festetics (22 juillet). Le grand-duc, se croyant jusque-là trop faible pour former complètement l'investissement de la place, s'attacha uniquement à concentrer son armée de manière à pouvoir s'opposer à tout moment aux tentatives que Broglie aurait pu vouloir faire pour en sortir et percer ses lignes. La position de Sliwenetz était, il convient de le remarquer, loin de remplir toutes les conditions désirables à cet effet. Mais heureusement pour le grand-duc, Broglie n'avait jamais songé à quitter Prague et il laissa tranquillement le grand-duc recevoir et les renforts qu'il attendait et l'artillerie de gros calibre qui lui faisait presque entièrement défaut, et procéder tout à son aise à des levées de troupes dans les parties de la Bohême évacuées par les Franco-Bavarois.

Bien que vers la mi-juillet le grand-duc n'ignorât ni la détresse des assiégés ni le refus opposé par Marie-Thérèse aux ouvertures du cabinet de Versailles, ce ne fut cependant que le 16 juillet qu'il se décida à commencer les travaux préparatoires du siège qu'il poussa si mollement qu'il fallut près de trois semaines pour les achever. La seule excuse que le grand-duc puisse invoquer pour se justifier de cette inexplicable lenteur, consiste dans l'insuffisance numérique des officiers du génie affectés à son armée, dans les divergences d'opinion qui se manifestèrent dès le début entre le général comte Harsch et le lieutenant-colonel du génie Bonne, qui ne purent arriver à se mettre d'accord ni sur le nombre, ni sur les dimensions des fascines et des gabions, ni sur le mode de recrutement et sur l'affectation des hommes à employer aux travaux d'investissement.

On traîna tellement les choses en longueur, on discuta si inutilement jusqu'aux détails les plus insignifiants que ce fut le 22 juillet seulement, jour de l'arrivée du corps Festetics[1], qu'on commença à procéder à l'établissement du parc du génie.

---

[1] Effectifs du corps Festetics à son arrivée devant Prague, moins les troupes irrégulières : 1736 fantassins et 4,836 cavaliers.

Trois jours plus tard, le 25, le grand-duc procédait enfin à l'investissement complet de Prague assuré : sur la rive droite de la Moldau par le corps Festetics et le corps de réserve, tous deux placés sous les ordres de Batthyanyi ; sur la rive gauche par le gros de l'armée qui, quittant le 26 le camp de Sliwenetz, vint prendre sur le Weisse-Berg position face au petit côté.

Le 27, le grand-duc transférait son quartier général à Metol à la nouvelle de la capitulation du château de Frauenberg.

2. La sortie du 29 juillet. — L'ouverture de la première parallèle.

Prévenu par les déserteurs et par un de ses émissaires des résolutions prises le 28 juillet par Broglie qui avait enfin reconnu la nécessité de sortir de sa torpeur et d'entreprendre le lendemain à la fois un grand fourrage et une reconnaissance des positions autrichiennes de la rive droite de la Moldau, le grand-duc avait pu en donner avis à Batthyanyi et envoyer quelques renforts à Festetics posté entre Lieben et Michle.

Le 29, à 4 heures du matin, le pont, que Broglie avait pendant la nuit fait établir à Troja, était achevé. Une heure plus tard le maréchal jetait sur la rive droite 300 carabiniers, les brigades Mestre-de-camp, Colonel-général et du Roi dont les compagnies ne comptaient déjà plus que 10 à 12 hommes et qui, traversant le défilé d'Hinter-Sliwenetz, se déployaient à hauteur de Kobilis. Les brigades du Roi, Royal Allemand, la Reine et Orléans s'arrêtèrent sur l'ordre de Broglie sur la rive droite à peu de distance du pont de Troja avec 12 pièces d'artillerie.

La nouvelle de la marche de la cavalerie française sur Kobilis ne parvint à Batthyanyi qu'à 7 heures du matin, deux heures après son départ des avant-postes. Mais au lieu de profiter de ces deux heures pour tomber sur la droite des lignes d'investissement, Broglie arrêta sa cavalerie à Kobilis (un peu moins de 4 kilomètres de Troja) et se contenta de faire couvrir les détachements qui ramassaient du fourrage.

Pendant que Festetics se portait en avant avec un millier de hussards et 900 cavaliers allemands, le général Tripps, prenant les devants avec une avant-garde composée de hussards et d'insurgés hongrois, avait rejoint les cavaliers qui fournissaient les

postes d'observation et était tombé à l'improviste avec eux sur le flanc gauche de la cavalerie française. Malgré le trouble momentané causé par son apparition inattendue il n'en avait pas moins été rejeté jusque sur les hauteurs entre Kobilis et Bohlitz, où il avait été recueilli par quelques Croates embusqués dans les bois et dont les feux bien dirigés arrêtèrent et ébranlèrent la cavalerie française.

Tripps, auquel l'intervention des Croates avait permis de rallier son monde, profita du flottement qui se produisit dans les escadrons français pour renouveler son attaque, et, lorsque Festetics arriva sur le théâtre de la lutte avec ses 2,000 chevaux, tout était déjà fini, et les trois brigades de cavalerie française s'étaient déjà repliées assez vivement et en assez grand désordre sur leur infanterie établie au nord de Troja.

Le maréchal de Broglie n'osa pas faire entrer en ligne les brigades de cavalerie qu'il avait tenues en réserve et donna l'ordre de battre en retraite et de traverser lestement le défilé de Kobilis et le pont de Troja. A midi, il ne restait plus un seul de ses détachements sur la rive droite de la Moldau. Cette affaire lui avait coûté 5 officiers et 38 hommes tués, 32 officiers et 128 hommes blessés, et une vingtaine de prisonniers parmi lesquels le colonel comte de Grammont et son frère, tous deux blessés. Le feu des Croates avait été si bien dirigé que la cavalerie française avait en peu de temps perdu près de 200 chevaux dans cette courte escarmouche.

Les pertes des Autrichiens s'élevaient à 13 morts, 87 blessés, 37 prisonniers et 100 chevaux tués

Même après cet insuccès, malgré la pénurie de plus en plus grande des fourrages, et bien qu'il dût prévoir l'approche du moment où il lui serait impossible de nourrir les 16,000 chevaux de son armée, Broglie songea si peu à tenter une sortie en masse, qui à ce moment aurait eu encore de grandes chances de réussir, qu'il refusa même de se rendre aux sollicitations de Belle-Isle qui lui proposait de percer de nuit, rien qu'avec la cavalerie, à travers les lignes autrichiennes et lui demandait l'autorisation de filer avec elle sur Eger.

Comme le prouve la lettre qu'il adressa à Breteuil le 18 juillet, Broglie croyait encore à la possibilité d'un arrangement basé [illegible]cuation de la Bohême, à l'acceptation des propositions

que Fleury avait fait tenir à Marie-Thérèse, et craignait de compromettre l'issue de ces négociations en consentant à cette tentative de sortie de toute sa cavalerie. Enfin il avait, il le reconnaît lui-même dans cette dépêche, une autre raison pour refuser son approbation et son adhésion au projet conçu par Belle-Isle : il avait une si haute idée de la valeur de la cavalerie légère autrichienne qu'il ne pouvait croire à la réussite d'une semblable entreprise[1].

Bien que les quelques modifications apportées à la répartition du gros de l'armée et à l'établissement du parc du génie permettent de supposer que le grand-duc s'était enfin décidé, le 14 juillet, à procéder à l'attaque en règle de la place, il se passa cependant encore dix jours avant le commencement des travaux d'approche. Quelque invraisemblable que puisse paraître le fait, on eut encore besoin de tout ce laps de temps pour déterminer définitivement le point d'attaque et prendre pour objectif le petit côté, quoique ce fût assurément le point le plus fort de l'enceinte, mais qu'on choisit parce qu'il assurait seul au grand-duc la possibilité de retenir Broglie à Prague, de lui interdire, grâce à la concentration de son armée sur la rive gauche de la Moldau, la route la plus courte menant de cette ville à Eger et de le prévenir, dans le cas où il aurait tenté de s'échapper par celle qui, passant par la rive droite de la rivière, aboutit par Leitmeritz à cette place. On résolut donc, en fin de compte, de choisir pour point d'attaque le front situé entre les bastions de l'Étoile et de Saint-Laurent. C'était là un choix assurément discutable, choix qu'il serait d'ailleurs oiseux de critiquer ici. Aussi nous contenterons-nous seulement de faire remarquer que sans motif plausible, sans raison sérieuse, bien que le grand-duc disposât d'un nombre suffisant de pièces de gros calibre et du matériel nécessaire pour la construction des batteries, ce ne fut cependant que le 5 août que l'on commença réellement l'attaque des approches de la place, qu'on se proposa d'enlever, le 6, le jardin de Mannsfeld et qu'on poussa, à cet effet, jusque sur les hauteurs au nord de Weleslawin, les dix régiments d'infanterie de l'aile gauche.

---

[1] Broglie à Breteuil, 18 juillet 1742. Campagne de 1741-1744. 5. Broglie et Belle-Isle, IV.

Les Français n'avaient à ce moment, dans ce jardin, que 300 hommes de la brigade de Piémont, établis dans un bâtiment, généralement désigné pour cette raison dans les rapports officiels français sous le nom de hauteur de la chapelle Piémont[1], en soutien d'une batterie de quinze canons de campagne et de deux pièces de 12 livres. Le jardin de Schellhorn, où se trouvait une batterie de douze bouches à feu, n'était gardé que par 200 cavaliers. Un chemin couvert établi dès la mi-juillet reliait de plus le jardin de Mannsfeld au bastion de l'Étoile.

Bien que les Français aient réussi à rejeter les hussards qui précédaient l'infanterie autrichienne, celle-ci n'en parvint pas moins à gagner assez de terrain pour permettre de commencer dans la nuit du 6 au 7 août les travaux d'établissement d'une première batterie de dix pièces. Malgré le tir des quinze pièces françaises du jardin de Mannsfeld, d'où l'on ne pouvait pas découvrir l'emplacement choisi par les assiégeants, on put continuer les travaux et armer, dans la nuit du 8 au 9, cette batterie.

Le 9, à 11 heures, elle ouvrit le feu qui, bien qu'entretenu pendant toute la journée, ne produisit aucun effet appréciable.

Les Français avaient relevé entre temps l'emplacement exact de cette batterie, invisible pour eux, du jardin de Mannsfeld et transporté à cet effet leurs deux pièces de 12 livres dans le jardin de Schellhorn, d'où l'on pouvait enfiler et cette batterie et une partie des positions de l'aile gauche autrichienne. Le feu bien dirigé de cette batterie et des pièces du bastion Saint-Laurent fit sauter une poudrière autrichienne et obligea le grand-duc à modifier l'emplacement de quelques-uns de ses régiments.

Mais ce ne fut là qu'un succès momentané. Le 11, une nouvelle batterie autrichienne armée de six pièces de gros calibre ouvrait le feu contre les quatre canons de 12 du jardin de Schellhorn et les réduisait au silence pendant que les Liccaner réussissaient à incendier une brasserie située au pied du jardin de Mannsfeld et obligeaient un petit poste français à l'évacuer.

Pendant ce temps les Français ne négligeaient rien pour aug-

[1] Ce point est celui désigné dans les rapports de Belle-Isle sous le nom de « hauteur de la maison du comte Galache. » Le maréchal a voulu évidemment désigner par là, la propriété du comte Gallas.

menter grâce à l'établissement de deux places d'armes la capacité de résistance du front attaqué. Mais, malgré les avis et les prières de Belle-Isle, Broglie, convaincu qu'on attaquerait sa gauche, s'était refusé à l'exécution des travaux de défense dans les deux jardins de Mannsfeld et de Schellhorn. Son entêtement ne devait pas tarder à être puni. Dans la nuit du 12 août, les Autrichiens s'emparèrent presque sans lutte de tout le terrain en avant du bastion Saint-Laurent et purent y établir une deuxième batterie de siège et occuper la vieille redoute des Suédois, un vieil ouvrage en terre, en avant de la hauteur de Saint-Laurent, qu'ils commencèrent aussitôt à remettre en état et à armer. Le 14, les travaux étaient achevés, et le grand-duc résolut enfin de procéder au bombardement des camps français et d'obliger Broglie à ramener toutes ses troupes derrière les murs de Prague.

Le 15 août au matin, les deux batteries du jardin Mayer et les cinq batteries établies sur la rive droite de la Moldau ouvrirent le feu et firent jusqu'à midi converger leur tir sur les camps des régiments de Broglie qui non seulement donna à ses troupes, l'ordre de les lever et de rentrer à la nuit dans la place, mais abandonna dans la nuit du 15 au 16 les jardins de Mannsfeld et de Schellhorn, dont il fit sauter tous les bâtiments. Le château du Belvédère appartenant au comte Czernin fut détruit de la même façon et au même moment.

Le 16 au matin, les Autrichiens s'établissaient sur ces points, à l'auberge Ladronka et l'île de Troja.

Les assiégés étaient définitivement rejetés dans la place. Rien ne s'opposait plus à l'ouverture de la première parallèle que l'on commença sans encombre dans la nuit du 16 au 17, et qui était déjà assez avancée le 17 au matin pour offrir un abri aux travailleurs. Le 18 au soir, cette parallèle était presque entièrement achevée et reliée par une communication couverte avec les deux premières batteries qu'on conservait jusqu'à l'achèvement et à l'armement des trois batteries en construction au centre de la parallèle (38 canons et 10 mortiers) et de la batterie de mortiers à laquelle on travaillait dans le jardin de Schellhorn.

La position des assiégés, menacée à n'en plus douter d'une attaque en règle, était d'autant plus grave, d'autant plus critique que les fourrages et les vivres commencaient déjà à leur manquer,

que depuis la fin de juillet la garnison ne touchait plus que de la viande de cheval, enfin qu'il fallait déjà songer à ménager les munitions, que le découragement s'emparait des troupes et que les désertions croissaient dans des proportions inquiétantes et s'élevaient jusqu'au chiffre effrayant de quatre-vingt par jour.

Ce fut le 15 août seulement, lorsqu'il se vit obligé de s'enfermer dans la place, que Broglie, se rendant aux prières de Belle-Isle, consentit enfin à préparer une sortie en masse. La nouvelle de la marche de l'armée du maréchal de Maillebois, qui lui était parvenue le 13, pouvait bien avoir, elle aussi, contribué plus efficacement que les instances de Belle-Isle à décider le vieux maréchal à secouer enfin son inexplicable torpeur, à essayer de relever le moral de son armée par un acte de vigueur.

3. Les sorties de la garnison (nuit du 18 au 19 et 22 août).— Les événements devant Prague jusqu'au 5 septembre.

Pendant toute la journée du 18 août, Broglie avait préparé la sortie des trois groupes qu'il allait lancer pendant la nuit sur les travaux des assiégeants et fait diriger sans répit les feux du bastion Saint-Laurent sur les tranchées autrichiennes. Le premier de ces trois groupes, chargé en réalité d'exécuter la véritable attaque, fort de dix compagnies de grenadiers, de deux cents travailleurs tirés de la brigade Navarre chargée de soutenir les grenadiers, et de la brigade Orléans destinée à couvrir la rentrée de ce groupe, fut placé sous les ordres du maréchal de camp Le Danois. Il avait pour mission de tomber sur la gauche de la première parallèle[1].

Le deuxième groupe, sous les ordres du duc de Biron, avait la même composition que la premier et devait attaquer la droite de la tranchée, la redoute des Suédois. Les brigades de La Marine et d'Anjou, s'avançant en échelons, servaient, comme les brigades du premier groupe, de soutien aux grenadiers.

---

[1] Instructions pour le comte Le Danois qui doit commander l'attaque de droite à la sortie de Prague dans la nuit du 18 au 19 août 1742. (Campagne de 1742. 5. Broglie à Belle-Isle, IV.)

Un troisième groupe (400 dragons à pied), sous le marquis de Surgères, reliait ces deux groupes et devait se porter contre le centre de la parallèle.

Le 19 août, à 1 heure du matin, les trois groupes sortant, celui de droite de la poterne près du jardin de Mannsfeld, celui de gauche par celle du bastion Saint-Laurent, vinrent s'établir : le premier au pied de la hauteur du jardin de Schellhorn; le deuxième en avant du bastion; le troisième, celui du centre, dans le fossé en avant du Reichs-Thor, pour se porter simultanément en avant, à 3 heures, à un signal parti du bastion de Strahow.

Les Autrichiens ne s'étaient pas aperçus de ces préparatifs. La tranchée était faiblement occupée, les travailleurs sans armes, et, malgré la résistance opiniâtre des postes et des gardes de tranchées, les grenadiers français parvinrent à pénétrer rapidement dans la parallèle. Les troupes de droite enlevèrent presqu'au pas de course la batterie de gauche, emmenèrent deux des quatre pièces qui l'armaient et s'emparèrent de quatre drapeaux pendant qu'à gauche les grenadiers du duc de Biron entraient dans la redoute des Suédois et y enclouaient les douze mortiers et les quatre canons qui s'y trouvaient. Seul le marquis de Surgères, dont le groupe ne devait s'ébranler qu'un quart d'heure après les deux autres et qui s'avança d'ailleurs assez mollement, ne put arriver jusqu'à la tranchée.

Les Français ne se maintinrent du reste que peu de temps dans la parallèle qu'ils abandonnèrent dès l'entrée en ligne des soutiens et des réserves pour rentrer à 6 heures dans la place avec leurs trophées et 335 prisonniers. Les pertes, peu considérables, étaient à peu près égales des deux côtés : 67 tués et 177 blessés du côté des Français ; 54 tués et 148 blessés pour les Autrichiens [1].

Sur la rive droite de la Moldau, les Français avaient également tenté une petite sortie contre la batterie du Calvarien-Berg qu'ils essayèrent vainement d'enlever.

Les journées des 20 et 21 août furent employées par les assiégeants, qui durent travailler sous un feu ininterrompu, à réparer

[1] Cf. *Histoire de mon Temps*, chap. VII.

leurs tranchées et à remettre en état leur matériel et leur artillerie.

Après avoir fait occuper pendant la journée du 21 un petit ouvrage extérieur et un moulin situés en avant du Spittler-Thor (sur la rive droite de la Moldau), Broglie, encouragé par les heureux résultats de sa première sortie, résolut d'en exécuter dans la nuit du 22 août une deuxième, dirigée contre les mêmes objectifs, mais à laquelle il voulait employer cette fois un plus grand nombre de troupes.

Le maréchal de camp de Villemeur avait ordre de se porter avec huit compagnies de grenadiers et les brigades de la Reine et d'Orléans, contre la gauche des tranchées, et Bercheny, de sortir de la poterne du Margerethner-Bastion et de pousser droit contre le centre avec la brigade de Navarre. Le comte Le Danois, avec les brigades du Roi et d'Auvergne et quatre cents dragons, devait cette fois déboucher par la poterne du bastion Saint-Adalbert et prendre pour objectif la redoute des Suédois.

A 2 heures du matin, les généraux autrichiens mis en éveil par la marche de deux bataillons français avaient fait prendre les armes à leurs troupes et donné aux réserves l'ordre de se tenir prêtes. Après une heure d'expectative, voyant que tout était calme et induits en erreur par la retraite de ces deux bataillons qui se repliaient sur les fossés, pensant que les assiégés renonçaient à une attaque qu'ils croyaient avoir éventée, ils firent reprendre les travaux momentanément interrompus, mais tout en maintenant leurs réserves réunies.

A 4 heures du matin les Français, se précipitant tout à coup et avec impétuosité contre la parallèle, s'emparèrent à gauche d'une maison voisine du jardin de Mannsfeld, de la parallèle dont ils chassèrent les Autrichiens après leur avoir pris un drapeau, pendant qu'au centre Bercheny poussait jusqu'à Saint-Margereth, y détruisait une partie du matériel du siège réuni sur ce point, et qu'à droite Le Danois enlevait sans coup férir la redoute des Suédois et y enclouait deux mortiers. Satisfaits des résultats obtenus, les assiégés se replièrent cette fois encore sur la place dès l'entrée en ligne des réserves autrichiennes. Bien que l'affaire ait duré bien moins longtemps que lors de la première sortie, les pertes avaient été cette fois sensiblement plus élevées des deux côtés : 132 morts, 477 blessés et 301 disparus ou

prisonniers[1] pour les Autrichiens; 201 tués et 546 blessés pour les Français.

Afin de prévenir le renouvellement de ces sorties, les Autrichiens employèrent les journées des 24, 25 et 26 août à la construction et à l'armement d'une redoute à droite de celle des Suédois et d'une autre au centre même de la parallèle. Le 27, les batteries en construction au centre ouvrirent le feu et réussirent le lendemain à endommager les revêtements du Strahower-Bastion.

Pendant ce temps les Français n'avaient pas déployé moins d'activité que les assiégeants. Ils avaient renforcé la redoute et les ouvrages en avant des bastions de l'Étoile et de l'Hôpital, amélioré le chemin couvert sur le front d'attaque, poussé une galerie de mines en avant des fossés du bastion Saint-Laurent et disposé une deuxième ligne de défense en arrière des remparts.

Le 25 août, Broglie modifia la répartition de ses troupes.

Le 30 et le 31 août, le tir des assiégeants redoubla de vivacité, endommagea sérieusement les parapets et les escarpes des ouvrages et réduisit presque partout l'artillerie de la place au silence. Les assiégés n'en réussirent pas moins à réparer le 1er septembre les parties endommagées des remparts, à mettre dix-sept pièces en batterie sur les faces et les flancs des bastions de Strahow, de l'Étoile et de François, et à tenter même une petite sortie.

Le 2 septembre, une nouvelle batterie de sept pièces commença à tirer sur la place et à faire brèche dans le bastion de Strahow, pendant qu'on procédait à l'aile gauche de l'attaque aux travaux préparatoires d'ouverture de la deuxième parallèle que les Français tentèrent faiblement de contrarier par une faible sortie.

Mais à partir du 5 septembre, date à laquelle on procéda à la construction d'une nouvelle batterie en avant du centre de la première parallèle, la conduite du siège changea d'aspect. Les travaux d'approche cessèrent d'être poussés activement. L'attaque prit un caractère d'expectative qu'elle conserva jusqu'au

---

[1] Parmi les derniers se trouvait le général du génie Monti (Siège de Prague).

moment où l'approche de l'armée française de secours obligea les Autrichiens à renoncer à toute idée d'offensive, à lever en fin de compte le siège de Prague et à se borner à faire observer la place par le petit corps de Festetics (3 régiments de hussards) et le gros des troupes irrégulières représentant un effectif total de 8,900 hommes[1].

Major Z.

(*A continuer.*)

[1] *Kriegs-Archiv* (Feld-Acten Bayern, 1742, V, ad. 35 a). Hussards : régiments de Boleznay, Dessewffy et Karolyi. Troupes irrégulières : Liccaner, Theisser, Carlstädter ; confins militaires du Danube, confins militaires de la Save, et le reste fourni par l'insurrection hongroise.



LES LIVRES MILITAIRES

L'Esprit de la Guerre moderne. — La Manœuvre de Vilna. — Etude sommaire sur la stratégie de Napoléon et sa psychologie militaire de janvier 1811 à juillet 1812. — 1 vol. in-8 avec 10 cartes. — Paris, R. Chapelot et Cᵉ.

Cette étude n'est pas, comme *La Manœuvre d'Iéna* et *La Manœuvre de Landshut* déjà publiées, une analyse des documents officiels de toute nature se rapportant à la préparation de la campagne et aux opérations qui se sont déroulées depuis leur début jusqu'à la fin de la période stratégique considérée.

Son but, moins vaste, consiste essentiellement à dégager de la correspondance impériale des années 1811 et 1812 l'esprit de *la guerre de groupes de corps d'armée*, dite aujourd'hui, *guerre d'armées*, tel qu'il s'est formé dans le cerveau de Napoléon sous le choc d'idées concrètes ayant toutes pour objet la destruction des forces militaires de la Russie.

Cette étude présente encore un intérêt particulier en ce que le plan napoléonien de 1812 a inspiré les projets d'opérations, élaborés par Moltke, en prévision des campagnes de 1866 et 1870.

On peut croire que ce plan restera, pendant longtemps, comme un modèle offert aux états-majors généraux appelés, par destination, à établir les plans de guerre. — B. M.

Trente problèmes tactiques à l'usage des candidats à l'École de Saint-Maixent, ainsi que des chefs de section, des officiers de réserve, des sous-officiers, des dispensés, etc., par Adrien Balédent, lieutenant au 104ᵉ régiment d'infanterie. — 1 vol. in-8 avec carte. — Paris, R. Chapelot et Cᵉ.

Les officiers d'infanterie réclament depuis longtemps, pour les petites unités, un ouvrage qui donne, sinon des formules toutes faites et des solutions absolues, du moins un modèle de mesures à prendre en présence d'un cas nettement déterminé. A chaque instant, un lieutenant ou même un sous-officier se trouve appelé à faire choix d'une détermination, et il a besoin, en conséquence, de se rendre exactement compte de la situation, d'envisager d'un coup d'œil rapide les multiples solutions qui peuvent être adoptées, d'écarter celles qui ne conviennent pas, de s'arrêter à celle qui répond le mieux aux conditions du problème.

Ce travail mental ne se fera vite et bien, sur le terrain, que si l'on s'y est préparé par de fréquents exercices sur la carte.

Les *Trente problèmes tactiques* que publie le lieutenant Balédent sont des exemples de ce genre d'études. Ils montrent comment une opération

de guerre doit être conçue, préparée, exécutée. Et, bien entendu, ils donnent tous les détails de l'exécution : exécution d'un croquis, rédaction d'un ordre, d'un compte rendu ou d'un rapport, placement d'une sentinelle, destruction d'une barque, jalonnement d'un gué, interrogatoire d'un habitant, etc., etc.; rien de ce qu'un chef de section peut avoir à accomplir en campagne n'est omis dans ce traité.

Il s'adresse donc spécialement aux lieutenants et sous-lieutenants d'infanterie, et à ceux qui aspirent à le devenir, c'est-à-dire aux sous-officiers candidats à l'Ecole de Saint-Maixent. — B. M.

Die schwere Artillerie des Feldheeres. (*L'artillerie lourde de campagne*), par le lieutenant-colonel Bleyhœffer, du régiment d'artillerie à pied de la Garde. — 1 vol. in-4 de 290 pages, avec 3 cartes, 21 croquis et 21 figures. — Berlin, Eisenschmidt.

On connait l'importance qu'a prise l'artillerie lourde de campagne (artillerie à pied) dans ces dernières années, importance que l'expérience des dernières campagnes, notamment de la guerre russo-japonaise, a encore accentuée.

Mais jusqu'à présent, il n'existe pour ainsi dire pas de tactique de cette arme, dont l'emploi était loin de présenter des règles précises. Le moment semble venu à l'auteur de combler cette lacune.

Après avoir exposé le développement de cette artillerie depuis la guerre franco-allemande, son organisation, son armement, son rôle, sa situation dans les principales armées étrangères, le colonel Bleyhœffer examine les points suivants :

1° Emploi de l'artillerie lourde dans l'attaque d'une position de campagne fortifiée;
2° Emploi de cette artillerie dans l'attaque d'un fort d'arrêt;
3° Emploi de cette artillerie dans une bataille quelconque;
4° Le rôle de l'artillerie lourde dans un passage de cours d'eau ;
5° Le rôle de l'artillerie lourde dans la poursuite;
6° Le rôle de l'artillerie lourde dans la retraite;
7° Le rôle de l'artillerie lourde dans la guerre de siège.

On peut voir, d'après cette énumération, l'intérêt que présente cet ouvrage fort bien étudié, venant précisément à un moment où la question, d'ailleurs fort controversée, préoccupe vivement l'attention. Les indications données, présentées naturellement au point de vue allemand, peuvent contribuer sérieusement à fixer les idées en bien des points de la question, que les enseignements des guerres les plus récentes sont loin d'avoir mis hors de discussion. — J. B.

Le Propriétaire-Gérant : R. Chapelot.

Paris. — Imprimerie R. Chapelot et Cᵉ, rue Christine, 2.



JOURNAL

DES

SCIENCES MILITAIRES.

REVUE MILITAIRE FRANÇAISE.

Septembre 1905

TROIS JOURNÉES D'OPÉRATIONS

EXÉCUTÉES PAR UNE

DIVISION D'INFANTERIE ET UNE BRIGADE DE CAVALERIE

EN COUVERTURE

DU SIÈGE DE BELFORT[1]

TRAVAUX DE RÉDACTION

I. — La journée du 24 octobre.

N° 1. — *Motifs qui ont poussé le général X... à faire occuper Port-sur-Saône et Noidans par des avant-gardes mixtes et à placer la brigade de cavalerie, réduite à huit escadrons, à Fresnes.*

A Vesoul, où il se trouve placé avec le gros de sa division, le général X... peut être attaqué par un ennemi débouchant : soit

[1] Solution aux questions posées par M. le général BONNAL, à la fin de l'opuscule intitulé : *Thème de travaux tactiques sur la carte. Trois journées*

de Langres, soit de Mirebeau, soit encore de ces deux localités à la fois.

Il se couvre, sur l'une et l'autre direction dangereuse, par une avant-garde (organe de sûreté).

Cette avant-garde est fortement constituée en troupes de toutes armes; car, si sa mission est de couvrir la division, elle peut être aussi de renseigner cette dernière, *par le combat*, sur l'importance des effectifs ennemis arrivés à son contact.

Ce n'est, en effet, qu'à partir du moment où le général X... sera en possession de ce renseignement qu'il lui sera loisible de faire affluer le gros de ses forces dans la direction de l'avant-garde (organe de reconnaissance) la plus menacée.

Jusqu'à ce quelle soit appuyée par ce gros, l'avant-garde attaquée devra résister, combattre en retraite au besoin.

Elle obligera d'autant mieux l'ennemi à révéler ses moyens, elle attendra d'autant plus facilement le secours de la division, qu'elle sera elle-même plus forte : de là, sa constitution.

Port-sur-Saône, point d'appui important sur la route directe de Langres à Vesoul, situé en arrière du fossé profond de la Saône, s'impose comme point de stationnement de l'avant-garde disposée face à Langres.

D'autre part, un adversaire qui, de Mirebeau, veut marcher sur Vesoul, doit d'abord gagner Gray; mais, de ce point, il peut se porter vers son objectif par deux itinéraires : l'un traverse la région Vellexon—Fresnes, l'autre passe à Frétigney.

Placée au nœud de communications de Noidans, la deuxième avant-garde se trouve en mesure d'atteindre, en deux ou trois heures, Fresnes ou Frétigney.

Mais cette marche doit s'opérer sans intervention possible de l'ennemi. Il importe donc que l'arrivée à Noidans du renseignement annonçant la direction prise par l'adversaire précède de deux à trois heures, au minimum, l'apparition de l'ennemi aux abords de Vellexon ou de Frétigney.

---

d'opérations exécutées par une division d'infanterie et une brigade de cavalerie en couverture du siège de Belfort. (Paris, R. Chapelot et Ce, 1904.)

Nous espérons que ce travail pourra présenter quelque intérêt pour les « candidats à l'Ecole supérieure de guerre et pour les officiers qui désirent s'entretenir dans la pratique des cas concrets ».

C'est à cette nécessité que répond le placement de la brigade de cavalerie, réduite à huit escadrons, à l'ouest de l'avant-garde de Noidans. Grâce à sa puissance d'investigation, cette unité donnera, au commandant des troupes de Noidans, *le temps* d'ordonner et de faire exécuter les dispositions commandées par les circonstances.

Enfin, l'ennemi s'efforcera probablement de tromper une des avant-gardes par une démonstration et de réunir contre l'autre la majeure partie de ses forces. En ce cas encore, la brigade de cavalerie est favorablement placée, à Fresnes, pour surveiller la grande route Combeaufontaine—Dampierre—Gray, qui constitue la transversale de liaison entre les deux groupes ennemis.

N° 2. — *Ordre du colonel A..., pour le stationnement du détachement de Port-sur-Saône.*

Le détachement de Port-sur-Saône a été rassemblé le 24 octobre au matin, le long de la route de Vesoul à Langres, à hauteur du cimetière des Juifs.

Le colonel A..., après avoir réuni les officiers, expliqué la situation générale et développé ses intentions [1], a donné ordre à sa cavalerie $\left(\frac{1/2\ 1\text{-}2}{5^e\ \text{H.}}\right)$ de gagner Port-sur-Saône et La Neuvelle-lès-Scey, puis de pousser des patrouilles d'observation sur Arbecey—Combeaufontaine—Confracourt.

Deux reconnaissances d'officier ont pris les devants, avec mission de se diriger : sur Langres, par les abords de la grande route ; sur Dampierre, par Vauconcourt.

Le détachement, ayant à l'avant-garde deux pelotons de cavalerie $\left(\frac{1/2\ 1}{5^e\ \text{H.}}\right)$ et un bataillon $\left(\frac{\text{I}}{9}\right)$, s'est ensuite mis en marche vers Port-sur-Saône, par Charmoille.

---

[1] Le colonel du 9e régiment compte défendre le passage de la Saône, à Port-sur-Saône même, et n'exercer qu'une simple surveillance sur les abords des ponts de Scey et de Conflandey. Il estime qu'au cas où des colonnes ennemies prendraient leur direction vers l'un de ces deux derniers points de passage, il conserverait toujours la possibilité de s'interposer entre l'adversaire et Vesoul en utilisant les routes de rocade : Port-sur-Saône, Villers-sur-Port et Port-sur-Saône, Chemilly ou Port-sur-Saône, Montigny-lès-Vesoul.

En cours de route, le colonel A... dicte l'ordre de stationnement suivant :

Entre Vesoul et Port-sur-Saône, 24 octobre,
9 heures matin.

1. — *Cantonnement du gros du détachement.*

2e bataillon : quartier de l'église et faubourg de Scye.
3e bataillon : quartier de la station.
Artillerie : quartier de la station.
Trains régimentaires : Grattery.
Place d'alarme : Est de Port-sur-Saône.

2. — *Sûreté.*

a) 1er bataillon et un demi-peloton de hussards, à Saint-Valère, tenant : Remaucourt (scierie), la route de Langres—Cuclos.

b) Un peloton de hussards, au pont de Scey, avec patrouilles d'observation sur Rupt et Traves.

c) Un demi-peloton de hussards, à Conflandey, avec patrouilles d'observation à Purgerot et Port-d'Atelier.

3. — Le colonel se tiendra à la mairie de Port-sur-Saône, où lui parviendront les renseignements et les rapports.

4. — Mot :

(Un exemplaire de cet ordre est transmis, par vélocipédiste, au commandant de la cavalerie, à La Neuvelle-lès-Scey; un autre, au général de division, à Vesoul.)

N° 3. — *Ordre du général B..., commandant la 5e brigade, pour le stationnement du détachement de Noidans-le-Ferroux.*

La deuxième avant-garde a été réunie, le 24 octobre au matin, entre Noidans-lès-Vesoul et Pont-lès-Vesoul.

Le général B... a rassemblé les officiers, défini la situation d'ensemble, puis expliqué ses projets [1].

---

[1] Ainsi qu'il résulte des considérations exposées plus haut (n° 1), l'avant-garde de Noidans se portera au-devant de l'ennemi, soit sur le plateau entre Soing et Vezet, soit dans la région Frétigney—Granvelle, suivant que les renseignements de la cavalerie montreront l'adversaire en mouvement, de Gray, vers l'une ou l'autre de ces deux directions.

Le 4e escadron du 5e hussards a été dirigé directement sur Frétigney, avec mission d'observer les routes conduisant à Gy et à La Chapelle-Saint-Quillain. Une reconnaissance d'officiers doit le précéder et marcher sur La Chapelle-Saint-Quillain et Saint-Broing.

Le détachement s'est alors mis en route pour Noidans, par Vaivre, Boursières, Raze, ayant à l'avant-garde un escadron $\left(\frac{3}{5^e\ H.}\right)$ et un bataillon $\left(\frac{I}{10}\right)$.

Entre Boursières et Raze, le général B... fait parvenir à ses subordonnés l'ordre de stationnement ci-dessous :

Entre Boursières et Raze, 24 octobre,
9 h. 30 matin.

1. — *Cantonnement du gros du détachement.*

1/2 1er bataillon, à Noidans, faubourg de Fresnes.

1/2 2e bataillon, à Noidans, faubourg de La Neuvelle-lès-La Charité.

3e bataillon. Artillerie... } A Noidans, quartier longeant la route de Raze à Cubry.

État-major et un peloton de cavalerie, mairie et abords.

Trains régimentaires, à Velle-le-Châtel.

Place d'alarme, au sud-ouest de Noidans (nord de la voie ferrée).

2. — *Sûreté.*

a) 1/2 2e bataillon et deux pelotons de hussards, à La Neuvelle-lès-La Charité, tenant les routes de Grandvelle, Frétigney, Pont-de-Planches et observant sur Grandvelle, Bourguignon, L'Abbaye, Vezet.

b) 1/2 1er bataillon, à la ferme des Herbues, avec postes sur les routes de Soing et de Fresnes, ainsi qu'au bois de Bouillon (liaison avec le poste mixte de La Neuvelle). Pendant le jour, cette grand'garde disposera de la moitié du peloton de cavalerie de Noidans, à l'effet de surveiller le pont de Soing et de se lier à la brigade de cavalerie stationnée à Fresnes.

c) Un peloton de hussards, à la ferme Lirey (nord-ouest de Noidans), observant Cubry et Chantes, et cherchant la liaison, par Traves, avec l'avant-garde de Port-sur-Saône.

3. — Mot :

(Cet ordre est adressé au général de division à Vesoul, au chef du 4e escadron, à Frétigney, au commandant de la cavalerie à Fresnes.)

II. — La journée du 25 octobre.

N° 4. — *Considérations auxquelles obéit le général X..., lorsqu'il modifie les dispositions de sûreté prises, la veille, par l'avant-garde de Noidans.*

Le 25 octobre, à 3 heures du soir, lorsqu'il se résout à modifier les dispositions de sûreté prises, la veille, par l'avant-garde de Noidans, le général X... ignore encore si l'effort principal de l'ennemi se portera sur la rive droite ou sur la rive gauche de la Saône, mais ce dont il est certain c'est que les forces adverses qui déboucheront de Dampierre, dans la direction de Vesoul, ne peuvent effectuer leur mouvement que par la région Vellexon—Fresnes.

Le devoir incombe donc à l'avant-garde de Noidans de barrer la route à l'adversaire, mais de la lui barrer en des points tels que le gros de la division puisse, sous le couvert de leur occupation, déboucher en terrain libre, autant dire au delà du défilé des Herbues, lequel est compris entre le bois de Soing et le bois de Bouillon.

La mainmise sur Soing, Pré-Chapelot et le bois de Bouillon, répond à cette nécessité.

L'escadron de Frétigney déjà placé $\left(\frac{4}{5^e \text{ H.}}\right)$ et un détachement à Pont-de-Planches, protégeront la gauche de la zone d'action de la division dont la Saône couvre la droite (destruction prévue du pont de Soing).

N° 5. — a) *Dispositions que compte prendre le colonel A... pour répondre à l'une ou l'autre des éventualités prévues par la dépêche reçue par lui, à 3 heures de l'après-midi.*

A 3 heures, le colonel A... envisage deux éventualités distinctes et également probables :

1° La colonne ennemie venant de Langres est de moindre importance que celle débouchant de Dampierre. En ce cas, il suffit d'interdire à l'ennemi de Langres le passage de la Saône;

2° La colonne ennemie venant de Langres est, au contraire, supérieure en forces à celle de Dampierre. Dans cette hypothèse, il y a lieu d'assurer le débouché du gros de la division sur la rive droite de la Saône.

Or, selon toute vraisemblance, c'est précisément l'engagement des avant-gardes de la division qui révélera au général X .. laquelle des deux éventualités envisagées est en voie de se réaliser. Il faut donc que le colonel A... assure le débouché de la division sur la rive droite de la Saône, quitte à revenir, le cas échéant, à la simple défense de cette rivière.

La division, d'autre part, ne peut être considérée comme ayant débouché sur la rive droite de la Saône qu'après être sortie non seulement de Port-sur-Saône, mais encore du défilé boisé qui fait suite au pont, c'est-à-dire après son arrivée dans la zone libre comprise entre Scey et Le Fays (bois de Scey).

La protection efficace de cette zone exige que la résistance de l'avant-garde soit portée, aux avancées nord-ouest de Scey (extrémité nord du mamelon boisé à 2 kilomètres de La Neuvelle); aux boqueteaux à 1500 mètres ouest de la cote 305; à la pointe sud du grand bois (1200 mètres nord-ouest de la cote 305).

La proximité connue de l'ennemi impose, enfin, l'exécution immédiate de ces dispositions, de crainte de ne les plus pouvoir prendre sous la pression de l'adversaire.

Le colonel A... décide, en conséquence, de bivouaquer le gros de son détachement, dès le 25, au sud-est de la cote 300, couvert par deux avant-gardes :

Deux compagnies $\left(\frac{5\text{-}6}{9}\right)$ et un demi-peloton de hussards, à

l'ouest de la côte 305, avec postes à la corne sud du Grand Bois, sur la route de Combeaufontaine et dans les boqueteaux au sud de cette route.

Deux compagnies $\left(\frac{7\text{-}8}{9}\right)$ et un escadron trois quarts de cavalerie, dans la partie nord-ouest de Scey, tenant la route de La Neuvelle et ses abords.

Au jour, le gros du détachement sera porté à proximité de la cote 281 (entre 305 et Scey), la cavalerie sur les ailes.

N° 5. — b) *Ordres que donne le colonel A..., au moment le plus convenable, une fois en possession de la dépêche arrivée à 7 heures du soir, pour la reconnaissance à exécuter, le 26, à la première heure.*

Au bivouac à l'est de Port-sur-Saône,
25 octobre, 8 heures soir.

1. — Toutes les troupes du détachement se tiendront prêtes à marcher, demain, 26, à partir de 6 heures du matin[1].
2. — Les commandants d'avant-postes feront parvenir leurs rapports à la cote 305 (intersection des routes de Port-sur-Saône à Langres et de Scey à Chargey), pour 7 heures du matin.
3. — Le gros de la cavalerie (un escadron et demi) se trouvera, pour 7 heures, à la cote 305. Le peloton de Scey et le demi-peloton de Conflandey continueront leur service spécial.
4. — Le gros du détachement quittera son bivouac à 6 heures, et viendra se rassembler à l'ouest de la cote 305, auprès de la réserve du demi-bataillon d'avant-postes nord.
5. — Le colonel sera, pour 6 h. 30, à la cote 305.

A 7 heures, la situation de l'ennemi à La Neuvelle — Les Epoisses, ne s'étant pas, en apparence, modifiée, le colonel A... donne l'ordre suivant :

[1] Heure présumée du lever du jour : 7 heures.

[illegible], 24 octobre, 7 heures matin.

1. — Des indices sérieux portent à penser que l'ennemi, parvenu hier à La Neuvelle—Les Epoisses, n'est qu'un rideau destiné à nous masquer la jonction, vers Seveux, de la majeure partie des forces adverses venues de Langres avec celles débouchant sur Dampierre, par Gray.

2. — L'avant-garde de Port-sur-Saône va, pour éclairer ce point, exécuter une reconnaissance offensive dans la direction Les Epoisses—Combeaufontaine.

Cette dernière localité ne sera pas dépassée, en cas de succès.

3. — Pendant que le 2e bataillon, laissant une compagnie en repli sur chacune des routes de Scey et de Port sur Saône, portera les deux autres contre la lisière est de La Neuvelle, le 3e bataillon, suivi du 1er en réserve, débouchera de la corne sud du Grand Bois et attaquera Les Epoisses.

L'artillerie appuiera le mouvement du gros; la cavalerie le couvrira et s'efforcera de déboucher face au bois Chatey; elle aura des patrouilles sur Combeaufontaine et Arbecey.

4. — Le colonel se tiendra sur la grande route de Port sur Saône.

5. — Exécution.

N° 6. — *Journal détaillé des opérations de la brigade de cavalerie, à huit escadrons.*

Le 24 octobre, la brigade de cavalerie a stationné de la manière suivante :

État-major et 2e dragons, à Fresnes.

3e dragons, à Vezet $\left(\frac{3\text{-}4}{3^e\ D.}\right)$, et à Greucourt $\left(\frac{2}{3^e\ D.}\right)$.

Place d'alarme, à la cote 258, au nord de Vezet.

Le 2e dragons a détaché :

Un peloton de l'escadron $\left(\frac{1}{2^e\ D.}\right)$, stationné dans la partie nord de Fresnes, à Pré-Chapelot, observant le pont de Soing.

Un peloton du même escadron, à la station au sud de Fresnes, surveillant le pont de Ray et Vellexon.

Le 3e dragons a détaché un escadron $\left(\frac{1}{3^e\ D.}\right)$, savoir :

Un peloton, à Vaudey, poussant ses patrouilles sur Seveux et Les Lumeaux.

Deux pelotons, à Saint-Gand, observant La Chapelle-Saint-Quillain.

Un peloton, aux Sept-Fontaines, couvrant vers Vaulx Le Moncelet et se liant, par Les Bâties, avec l'escadron de hussards $\left(\frac{4}{5^e\ H.}\right)$, de Frétigney.

Trois reconnaissances d'officier ont été mises en route, par :
La Chapelle-Saint-Quillain—Gray, sur Mirebeau.
Seveux—Dampierre-sur-Salon, sur Champlitte.
Soing—Vauconcourt, sur Cintrey.

25 octobre. — *8 heures matin.* — La brigade $\left(\frac{1/2\ 1\text{-}2\text{-}3\text{-}4}{2^e\ D.}, \frac{2\text{-}3\text{-}4}{3^e\ D.}\right)$, informée, depuis la veille, de la présence de forces ennemies, à Gray, s'est rassemblée sur sa place d'alarme, laissant ses avant-postes en position.

9 heures. — Le général est informé par une patrouille d'observation du peloton posté à la station de Fresnes qu'une colonne de cavalerie adverse débouchait du bois de Vellexon, à 8 h. 45, se dirigeant vers cette dernière localité.

La brigade est mise en marche, en colonne de pelotons, par le revers est du mamelon 258, sur Pré-Chapelot et la hauteur 261 (sud-ouest de Soing). Deux escadrons du 3e dragons $\left(\frac{2\text{-}3}{3^e\ D.}\right)$ protègent le flanc gauche.

9 h. 15. — En cours de route, le général est avisé que la colonne adverse, forte de quatre escadrons, a traversé Queutrey, se dirigeant vers l'Est.

9 h. 30. — La brigade, ayant rallié le peloton de Pré-Chapelot (1er escadron du 2e dragons), arrive sur la hauteur 261 au moment où l'ennemi parvient lui-même à la pointe sud du bois des Bemmot et commence ses préparatifs d'attaque.

Le général lance, en flanc offensif, par le sommet des berges du vallon dont Pré-Chapelot et la station de Fresnes marquent le fond, les 2e et 3e escadrons du 3e dragons.

Presque aussitôt après, une partie de la ligne ennemie conversant légèrement à droite pour faire face à cette attaque et la rejeter au pied des pentes, trois escadrons du 3e dragons $\left(\frac{2\text{-}3\text{-}4}{2^e\ \text{D.}}\right)$ sont lancés directement sur l'adversaire par le sommet du plateau.

Le 1er escadron du 2e dragons (3 pelotons) suit la droite de son régiment, en flanc défensif, le dernier escadron du 2e dragons $\left(\frac{4}{3^e\ \text{D.}}\right)$ accompagnant l'attaque comme réserve.

La rencontre se produit sur l'élargissement du plateau situé à mi-chemin entre le bois des Bemmot et la cote 261.



10 heures. — L'ennemi rompu réussit en majeure partie à s'écouler vers Queutrey. Il place quelques fractions pied à terre au pont de cette localité et se retire ensuite sur Seveux.

Une quarantaine de cavaliers isolés, rejetés vers le Sud, accueillis à coups de carabine par le peloton posté à la station de Fresnes (du 1er escadron du 2e dragons), ne pouvant franchir La Romaine, sont faits prisonniers.

Interrogés, ils s'accordent à déclarer que la colonne adverse, arrivée la veille à Gray, est en marche depuis le matin sur Dampierre.

Avis en est adressé à Noidans.

Deux points sont, dès lors, intéressants à fixer :

a) Les forces ennemies se dirigeant sur Dampierre ont-elles pris, cette localité passée, la route de Combeaufontaine ou se sont-elles engagées dans la direction de Seveux ?

b) Se produit-il des mouvements de troupes de Combeaufontaine sur Dampierre par Vauconcourt ?

10 h. 30. — A l'effet d'éclaircir la situation, un peloton du 1er escadron du 2e dragons franchit le pont, au sud de Ray, avec ordre de se porter sur Tincey, d'où il enverra des patrouilles sur Membrey-Vaite et Theuley-Lavauconcourt.

En cas de retraite forcée, il gagnera le pont de Soing où l'on envoie deux pelotons de son escadron. Le peloton restant dudit escadron (venu de la station) est posté à la corne du bois des Bemmot, face au pont de Ray.

Il est prescrit, d'autre part, au 2e escadron du 2e dragons de gagner les abords sud de Vellexon pour observer les routes de Seveux et de Motey.

Ordre est envoyé enfin à l'escadron détaché à Saint-Gand $\left(\frac{1}{3^e\ D.}\right)$ de rallier la brigade, par Fresnes, en ne laissant qu'une patrouille d'observation sur La Chapelle-Saint-Quillain.

La brigade reformée se tient à l'est du bois des Bemmot.

12 h. 30. — L'escadron de Vellexon fait connaître que de l'infanterie ennemie débouche de Seveux, dans la direction de l'Est, et que ses patrouilles se replient sur lui.

12 h. 45. — Un peu avant une heure, des groupes de fantassins adverses (une compagnie environ) apparaissent à la lisière orientale du bois de Vellexon puis marchent sur le village de même nom qu'ils atteignent peu après.

Le 2e escadron du 2e dragons se retire sur Queutrey, puis sur le bois des Bemmot. La compagnie ennemie s'établit dans Queutrey.

1 heure. — D'autres fractions adverses apparaissent à Vaudey et sur le terrain compris entre ce hameau et Queutrey, formant une ligne de postes à l'est du bois de Vellexon.

Il est rendu compte de ces faits à Noidans avec prière de les télégraphier à Vesoul.

Le 1er escadron du 3e dragons, venant de Saint-Gand, rejoint à ce moment la brigade.

C'est à 1 heure également que le général de brigade est touché par l'ordre télégraphique émanant de Vesoul et lui enjoignant de reconnaître, en forces, la route de Combeaufontaine à Lavoncourt, après avoir détaché deux escadrons à Soing et à Traves.

La brigade est aussitôt mise en marche sur Soing, laissant à la corne ouest du bois des Bemmot le peloton $\left(\frac{1}{2^e\ D.}\right)$, qui s'y trouve.

En cours de route, mission est donnée au 2e escadron du 2e dragons de se rendre à Traves, par Cubry, à l'effet de tenir les ponts de Scey, Traves et Chantes et de se relier, si possible, à l'avant-garde de Port-sur-Saône. Le petit pont de Cubry sera gardé par une fraction des deux pelotons restants du 1er escadron du même régiment, lesquels sont à Soing.

1 h. 20. — En arrivant à Soing, le commandant de la brigade est rencontré par le porteur d'un rapport émanant de l'officier envoyé, la veille, en reconnaissance sur Vauconcourt et Cintrey.

Cette estafette, venue par Vy-lès-Rupt et Frédy, se dirigeait sur Fresnes où elle pensait trouver la brigade.

Son rapport était ainsi conçu :

Des abords de Confracourt, 25 octobre,
11 h. 30 matin.

« L'ennemi venu de Langres s'est porté, ce matin, sur Combeaufontaine par Cintrey.

« Sa force est comprise entre un régiment et une brigade d'infanterie, trois à quatre batteries, trois à cinq escadrons.

« En ce moment, il place des avant-postes dans la direction de Port-sur-Saône; de nombreuses patrouilles de cavalerie sillonnent les bois au sud de Combeaufontaine.

« Je surveille la route conduisant de cette local[illegible]

une courte fusillade a été entendue dans la direction de La Neuvelle-lès-Scey[1]. »

Le demi-escadron de Soing est chargé de faire parvenir le précédent rapport à Noidans ; ordre lui est également donné de pousser un poste de 10 cavaliers au pont de Cubry.

1 h. 30. — Le 2e escadron du 2e dragons étant détaché sur Traves, la brigade franchit la Saône avec six escadrons $\left(\frac{3\text{-}4}{2^e\ D.}\text{-}3^e\ D.\right)$.

Elle prend sa direction sur Vauconcourt par Frédy et Grandecourt. Elle a un escadron $\left(\frac{3}{2^e\ D.}\right)$ à l'avant-garde et se fait flanquer, à gauche comme à droite[2], par un demi-escadron $\left(\frac{4}{2^e\ D.}\right)$. Chacun de ces derniers doit suivre la lisière extérieure des bois entourant la clairière de Grandecourt.

1 h. 45. — La brigade est à Frédy et s'engage sur la route de Vauconcourt. Elle est alors atteinte par un nouveau courrier de la reconnaissance de Confracourt faisant connaître ce qui suit :

Bois de Confracourt, 25 octobre, 12 h. 30[3].

« A 11 h. 30, la reconnaissance a dû se retirer vers le bois de Confracourt pour échapper aux flanqueurs de deux escadrons ennemis débouchant des bois, au sud de Combeaufontaine, dans la direction de Vauconcourt.

« L'observation ayant été reprise après le passage de ces deux escadrons, on a pu voir déboucher, vers midi, du bois de Louvernois, une colonne d'infanterie avec un groupe environ d'artillerie, colonne qui suivait la même direction que la cavalerie adverse.

---

[1] Elle provenait de la lutte entre l'infanterie ennemie et le gros de la cavalerie du colonel A..., évacuant La Neuvelle.

[2] A partir de Frédy, pour le demi-escadron de droite.

[3] Ce renseignement dont le porteur a dû traverser la partie sud du bois de Confracourt avant de gagner Vy-lès-Rupt et Frédy, a mis une heure un quart pour parvenir en ce dernier point.

« L'observation a été de nouveau interrompue par l'arrivée d'un peloton ennemi dans la clairière de Confracourt. »

Cette nouvelle est expédiée à Noidans par l'intermédiaire du poste de Soing.

2 heures. — La brigade continue sur Grandecourt, se hâtant vers Vauconcourt ; elle atteint la première de ces deux localités à 2 heures.

A ce moment, le demi-escadron détaché sur le flanc gauche fait connaître qu'il a rencontré, au delà de Vanne, le peloton du 1er escadron du 2e dragons préalablement dirigé sur Theuley et Lavoncourt.

Un peu avant une heure, la présence de ce peloton avait été éventée par les patrouilles de deux escadrons ennemis arrivant précisément à Lavoncourt.

Après avoir poursuivi le peloton ami jusqu'aux bois à l'est de Theuley, une forte fraction adverse, abandonnant la chasse, s'était dirigée sur Tincey ; le peloton du 1er escadron avait alors rencontré le détachement de gauche de la brigade et s'était joint à lui.

Ce rapport ne faisant que confirmer la marche d'une colonne ennemie, de Combeaufontaine sur Dampierre, la brigade continuait alors, avec précautions, dans la direction de Vauconcourt.

2 h. 30. — Elle se rassemble entre les bois de La Vendue et de Vauconcourt, poussant des patrouilles jusqu'aux lisières occidentales.

A la même heure, les détachements de flanc sont parvenus à la corne nord du bois de Vauconcourt et dans le boqueteau à l'ouest de La Vendue, d'où ils observent, l'un la direction de Combeaufontaine, l'autre celle de Lavoncourt.

La route de Combeaufontaine à Dampierre est trouvée libre dans la région de Vauconcourt ; un peloton est dirigé sur ce point, en vue d'y interroger les habitants.

2 h. 45. — Sur ces entrefaites, l'officier, auteur des deux rapports de reconnaissance précités, ayant rencontré le détachement de droite de la brigade, rejoint le général et lui renouvelle le résultat de ses observations antérieures.

Au dire des habitants de Vauvoncourt, la colonne ennemie passée en ce point se composerait de trois à cinq bataillons avec huit à douze canons.

Le général de brigade décide de demeurer en observation jusque vers 4 heures du soir et, si rien ne s'est alors produit, de rétrograder, par Soing, dans la direction du plateau de Fresnes.

Compte rendu du résultat de l'expédition est dépêché à Noidans (toujours par la voie du poste de Soing) pour y être télégraphié à Vesoul.

De 2 h. 30 à 4 h. 30, les chevaux et les hommes se reposent; les animaux sont abreuvés à la fontaine de Grandecourt et le repas de route leur est donné, par escadron.

4 h. 30. — A l'exception de quelques patrouilles aperçues dans la région au sud de Combeaufontaine et dans la direction de Tincey, aucune troupe ennemie ne s'est montrée, jusqu'à 4 h. 30, sur la grande route de Gray à Combeaufontaine.

La brigade se retire sur Soing, par l'itinéraire suivi à l'aller. Elle y arrive sans incidents à 5 h. 45.

A Frédy, elle a été rejointe par son détachement de droite; à Soing, celui de gauche, posté à Vanne tandis que la brigade se déplaçait entre Frédy et Soing, a pris l'arrière-garde puis a rallié.

Le 1er escadron du 2e dragons (Ray—Soing—Cubry), relevé à Soing par l'infanterie, à Cubry par le 2e escadron[1], rappelle son poste de Ray et se joint à son régiment.

6 h. 30-7 heures. — La brigade se dirige sur la fontaine de l'Ermitage et, de là, sur Vezet, où elle s'établit au cantonnement $\left(\frac{1}{2^e\text{ D.}}\text{-}3^e\text{ D.}\right)$. Elle se couvre par deux escadrons $\left(\frac{3\text{-}4}{2^e\text{ D.}}\right)$ à Fresnes, qui barricadent les issues de la localité et font occuper,

---

[1] A Soing, s'est présenté, vers 4 h. 30, le 1er bataillon du 10e régiment, accompagné d'un peloton du 5e hussards.

A Cubry, le poste du 1er escadron du 2e dragons a été remplacé par le gros du 2e escadron du même régiment, venant de Scey et Traves, ainsi qu'il sera dit plus loin.

par un peloton chaque, la station, le moulin de Greucourt et Sept-Fontaines.

Scey ayant été trouvé occupé par des troupes amies, l'escadron de Traves $\left(\frac{2}{2^e\ D.}\right)$ s'est replié sur Cubry, laissant des postes à Traves et Chantes.

III. — La journée du 26 octobre.

N° 7. — *Journal détaillé des opérations de la 5e brigade mixte.*

a) Avant-garde de Noidans (10e régiment d'infanterie, 2e batterie, 3e et 4e escadrons du 5e hussards).

Les opérations de cette avant-garde sont décrites, en détail, dans le thème des travaux.

Seul, l'escadron de Frétigney $\left(\frac{4}{5^e\ H.}\right)$ n'est pas mentionné avant le récit des derniers événements de la journée. La raison en est que, jusque-là, il n'a pas d'histoire.

3 heures. — La lutte éclatant du côté de Greucourt, cet escadron a reculé sur l'Abbaye, conservant des postes à Frétigney, Les Bâties, Moulin-de-Vezet.

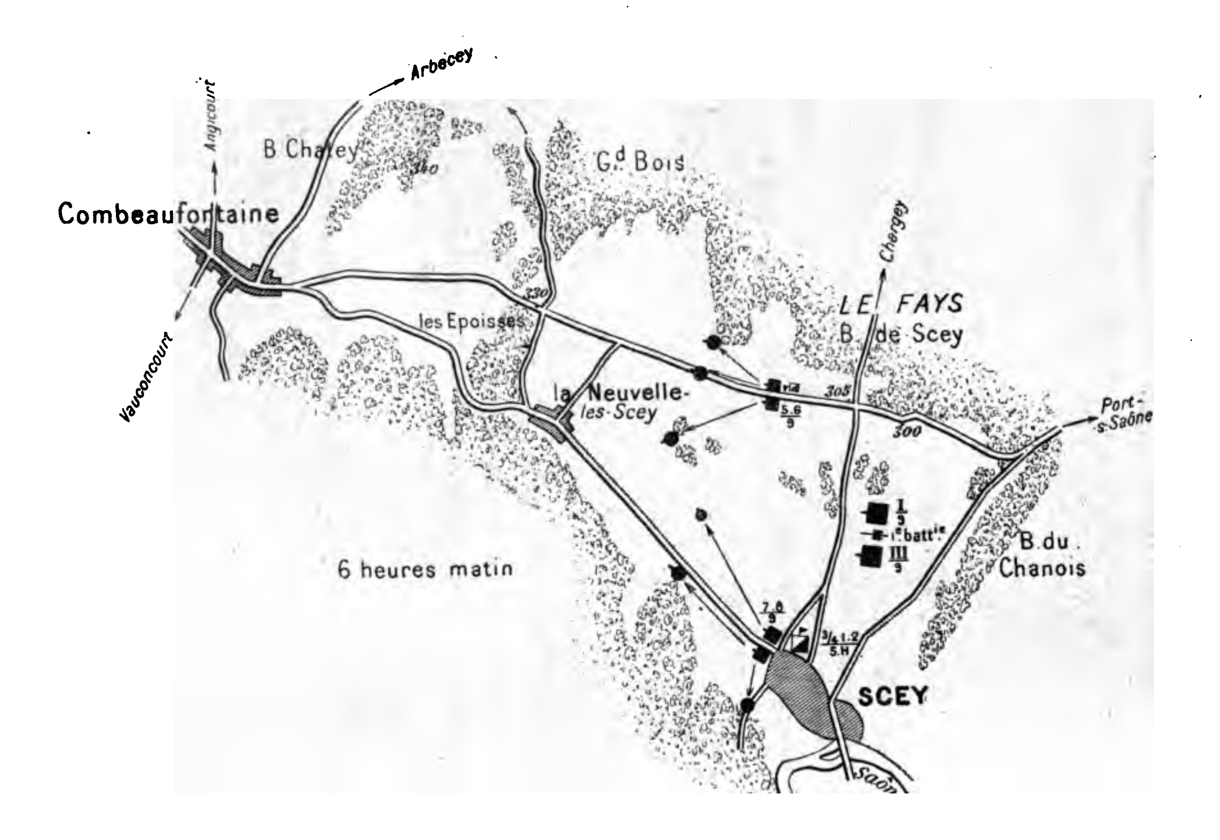
5 heures. — Constatant le mouvement de recul de la colonne ennemie engagée contre Greucourt, il s'est reporté de l'avant. C'est alors qu'il a été touché par l'ordre de suivre l'adversaire en retraite dans la forêt de Belle-Vaivre.

Sa poursuite s'est arrêtée, à l'arrivée de la nuit, devant La Chapelle-Saint-Quillain, où l'ennemi a posté une arrière-garde.

Il s'est alors installé au cantonnement, à La Montbeuse, ayant une patrouille au contact de la garnison de La Chapelle et une autre dans le voisinage de la route d'Angirey, à l'effet de déterminer la direction de retraite de l'ennemi : Seveux ou Gray ?

b) Avant-garde de Port-sur-Saône (9e régiment d'infanterie, 1re batterie, 1er et 2e escadrons du 5e hussards).

Conformément aux dispositions ordonnées, la veille, le détachement de Port-sur-Saône est, le 26 octobre, à 6 heures du matin, dans la situation indiquée par le croquis ci-après.


Arbecey
Angicourt
B Chatey
340
Gd Bois
Combeaufontaine
Vauconcourt
330
les Epoisses
la Neuvelle-les-Scey
LE FAYS
B. de Scey
Chergey
305
300
Port-s-Saône
1e battie
B. du Chanois
6 heures matin
SCEY
Saône

6 heures matin. — Le colonel A... quitte le bivouac du gros du détachement $\left(\frac{\text{I-III}}{9}\text{-1}^{\text{re}}\text{ batterie}\right)$, après avoir prescrit au lieutenant-colonel du 9e régiment de porter les deux bataillons et la batterie sous ses ordres jusqu'au-delà de la cote 305, dans le voisinage de la réserve du demi-bataillon d'avant-postes nord. (Voir n° 5 *b*.)

7 heures. — Le mouvement ordonné ci-dessus, s'exécute : les deux bataillons et la batterie se rassemblent de part et d'autre de la grande route $\left(\frac{\text{I}}{9}\text{ au nord, }\frac{\text{III}}{9}\text{ au sud}\right)$, à l'ouest de la cote 305 et au sud de la lisière du bois de Scey.

Dans le même temps, un escadron et demi de hussards $\left(\frac{\text{1/2-1-2}}{\text{5}^{\text{e}}\text{ H.}}\right)$ se place à la droite du 1er bataillon du 9e.

Les rapports d'avant-postes, ainsi que les premiers renseignements envoyés par le demi-peloton de cavalerie rattaché aux compagnie de première ligne $\left(\frac{\text{5-6}}{9}\right)$ montrent que l'ennemi est installé à La Neuvelle et à la lisière est du bois des Epoisses, aux abords de la route de Combeaufontaine à Port-sur-Saône.

Les avancées sud-ouest du Grand-Bois (prolongement des Epoisses vers le nord) ont été traversées, en certains points, par les patrouilles de cavalerie, sans coup férir.

Le colonel A... donne alors l'ordre daté de 7 heures et reproduit antérieurement (Voir n° 5 *b*), ayant pour but l'exécution d'une démonstration active sur La Neuvelle $\left(\frac{\text{8-6}}{9}\right)$, tandis que les bataillons $\left(\frac{\text{III-I}}{9}\right)$ attaqueront la corne nord-est du bois des Epoisses, laquelle sera canonnée par l'artillerie et débordée par le gros de la cavalerie.

Deux compagnies $\left(\frac{\text{7-5}}{9}\right)$, ex-compagnies d'avant-postes, doivent demeurer en repli du détachement.

8 heures. — Les compagnies $\left(\frac{\text{8-6}}{9}\right)$ sont déployées en chaîne

et soutien à 700-800 mètres à l'est de La Neuvelle dont la garnison ne paraît guère dépasser une compagnie.

Le 3e bataillon, après s'être jeté au nord de la grande route dans le vallon orienté nord-sud et situé à 1200 mètres à l'est du bois des Epoisses, s'est dirigé sur la corne nord-est dudit bois.

Deux compagnies $\left(\frac{10\text{-}9}{9}\right)$ sont en première ligne : le centre de la compagnie de gauche $\left(\frac{10}{9}\right)$ sur la grande route, la droite de la compagnie de droite $\left(\frac{9}{9}\right)$ dans un boqueteau situé à 600 mètres à l'est de la cote 330 (intersection de la route de Combeaufontaine à Port sur-Saône avec celle de La Neuvelle à Arbecey. Les deux compagnies restantes du 3e bataillon $\left(\frac{12\text{-}11}{9}\right)$ se trouvent en réserve de bataillon sur les pentes ouest du vallon précité.

D'une position voisine de la corne sud du Grand-Bois et de la compagnie $\left(\frac{5}{9}\right)$ laissée en repli, la 1re batterie canonne la lisière du bois des Epoisses aux abords de la cote 330, où l'ennemi montre une ligne de fusils longue de 200 à 300 mètres.

Le 1er bataillon, dans le vallon au sud du Grand-Bois, se trouve en arrière et à droite du 3e, prêt à suivre ou à prolonger la ligne de combat,

La cavalerie, longeant la lisière sud du Grand-Bois, a poussé des patrouilles jusqu'à la clairière, entre ce dernier et le bois Chatey. Elles ont été ramenées, par trois ou quatre pelotons adverses, jusqu'au bord occidental de la bande boisée située à l'ouest de la route de La Neuvelle à Arbecey. Mais, de là, elles écartent à coups de carabines les cavaliers ennemis.

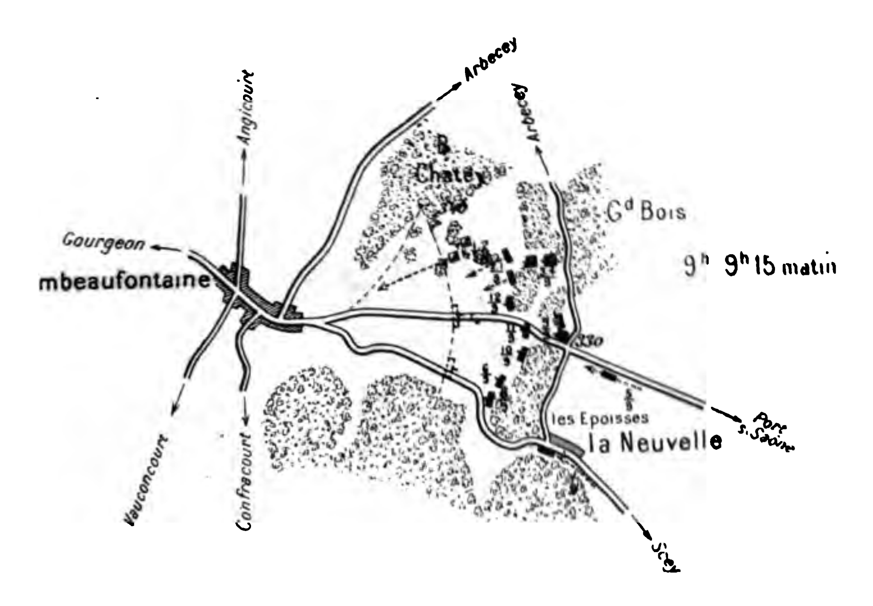
8 h. 30. — La cavalerie $\left(\frac{1/2\text{-}1\text{-}2}{5^e\text{ H.}}\right)$ débouche au sud-est du bois Chatey, rejette sur Combeaufontaine le petit escadron adverse, reconnaît la présence d'une compagnie environ sur la grande route, le long de la crête descendant de la cote 340 (bois Chatey) vers le sud-est, se porte dans un boqueteau à 600 mètres

sud-est de ladite cote et pousse une patrouille sur Combeaufontaine et une autre sur Arbecey.

Presque au même moment, le 3e bataillon, qui a renforcé ses deux compagnies de première ligne $\left(\frac{10\text{-}9}{9}\right)$ par une troisième $\left(\frac{12}{9}\right)$, pénètre dans la corne nord-ouest du bois des Epoisses évacuée par l'adversaire.

La compagnie ennemie de La Neuvelle, débordée, se hâte d'abandonner la localité où pénètre le demi-deuxième bataillon $\left(\frac{8\text{-}6}{9}\right)$.

9 heures. — Ces deux compagnies ont vivement gagné la lisière occidentale du bois des Epoisses et entamé la fusillade contre l'ennemi en retraite.



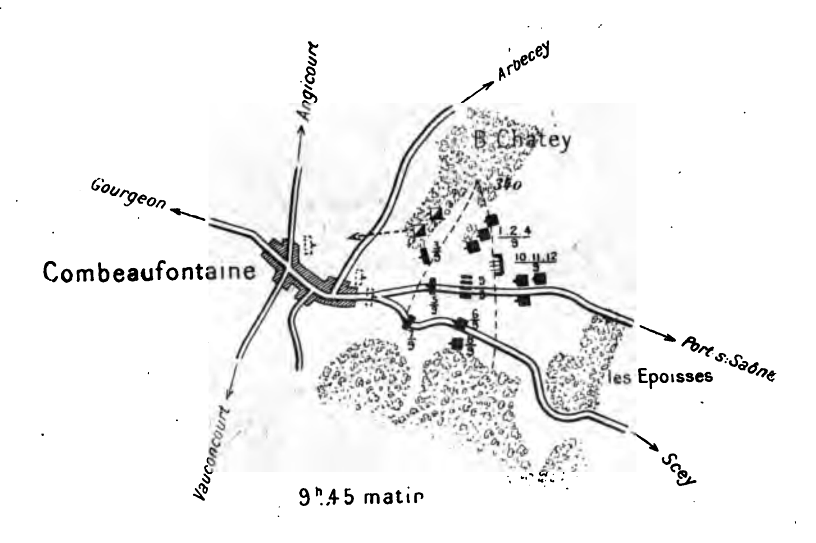
Celui-ci démasque alors un repli de deux compagnies, à cheval sur les deux grandes routes de Combeaufontaine à Port-sur Saône et à Scey, le long de la crête descendant de la cote 340 vers le Sud-Est.

La compagnie de réserve du 3e bataillon $\left(\frac{11}{9}\right)$ s'avance jusqu'au coude de la route (nord-ouest du bois des Epoisses), tandis que le 1er bataillon, débouchant plus au nord, déborde la gauche ennemie avec deux de ses compagnies $\left(\frac{2\text{-}1}{9}\right)$.

La cavalerie protège et prolonge le mouvement que l'artillerie, venue au nord du bois des Epoisses, appuie de son feu.

Les anciennes compagnies de repli $\left(\frac{7\text{-}5}{9}\right)$, rappelées dès le moment de l'occupation des Epoisses, rallient, l'une $\left(\frac{7}{9}\right)$ au sud, l'autre $\left(\frac{5}{9}\right)$ au nord de ce bois.

9 h. 30. — L'adversaire cède le terrain avant d'être sérieusement menacé et se retire, par bonds, sur Combeaufontaine.



9h.45 matin

9 h. 45. — Il est suivi : le long de la route de Scey, par la compagnie $\frac{7}{9}$ ayant $\frac{8\text{-}6}{9}$ en réserve ;

Sur la route de Port-sur-Saône, par la compagnie $\frac{5}{9}$ derrière laquelle vient $\frac{9}{9}$ en soutien et $\frac{10\text{-}11\text{-}12}{9}$ réservées :

Au nord de la route de Port-sur-Saône, par le 1er bataillon ayant une de ses compagnies non encore engagées $\left(\frac{3}{9}\right)$ à l'avant-garde.

L'artillerie, accourue sur la crête abandonnée par l'ennemi, tire sur Combeaufontaine.

La cavalerie, opérant à la droite du 1er bataillon, gagne les abords de la route de Combeaufontaine à Arbecey et menace la ligne de retraite de l'adversaire sur Gourgeon.

10 heures. — Après une faible résistance, Combeaufontaine évacuée est occupée par le 9e régiment.

Conformément aux prescriptions de l'ordre du matin, le détachement de Port-sur-Saône ne dépasse pas Combeaufontaine ; il n'y a de poursuite que par le feu.

Le 2e bataillon, traversant le village, va s'établir en avant-postes à l'extrémité occidentale : la batterie, d'une position à l'ouest de la route d'Arbecey, lance quelques rafales sur les groupes adverses en retraite vers Gourgeon ; la cavalerie, des abords de la cote 319, accélère, à coups de carabines, la vitesse de recul de l'ennemi.

Les 1er et 2e bataillons se rassemblent auprès de la route d'Arbecey.

L'ennemi a montré un bataillon et un escadron.

Depuis 9 h. 30, le colonel A... entend le bruit d'une canonnade dans la direction du Sud.

Considérant sa mission comme accomplie, il songe à venir en aide au gros de la division et annonce à son chef l'envoi d'un renfort de : un escadron, une batterie, deux bataillons. (Compte rendu donné par le thème, page 14.)

10 h. 15. — Rappelés, la batterie et le 2e escadron du 5e hussards rallient le rassemblement ; ils sont aussitôt mis en route sur Noidans, par Scey.

Les 1er et 3e bataillons déposent leurs sacs et se disposent à suivre le même itinéraire[1].

Une courte et chaleureuse allocution du colonel A... exhorte les hommes à supporter les fatigues d'une longue marche dans l'espoir que leur appui procurera la victoire à la division et que la journée du 26 octobre figurera glorieusement dans les annales du 9e régiment.

12 h. 30. — En arrivant à Noidans, le 2e escadron du 5e hussards et la 1re batterie trouvent des ordres les concernant : la batterie doit continuer sur Soing, et l'escadron rallier sa brigade au Nord et près de Vezet.

Les opérations de ces deux unités se lient, dès lors, à celles du 1er groupe d'artillerie et de la brigade de cavalerie.

2 heures. — Arrivés à Noidans après une marche de 20 kilomètres exécutée en quatre heures, les 1er et 3e bataillons du 9e régiment sont touchés par un ordre du général de division leur enjoignant de continuer sur Vezet.

3 h. 45. — Ils atteignent Vezet peu après la prise de Greucourt par l'ennemi.

4 à 5 heures. — Déployé dans les fossés de la route reliant Vezet à Fresnes, le 1er bataillon du 9e enraye les tentatives de l'ennemi pour déboucher de Greucourt à travers le moulin.

Le 3e bataillon a mis deux compagnies aux lisières sud et sud-ouest de Vezet et placé les deux autres, en réserve, au nord et près de la localité, en vue de contre-attaquer, au moment opportun, le flanc droit des forces adverses qui seraient parvenues à progresser sur les pentes au nord-est du moulin de Greucourt.

5 heures. — Mais, à 5 heures, l'ennemi évacue peu à peu Greucourt et se retire par la route de La Chapelle—Saint-Quillain.

Les 1er et 3e bataillons du 9e, très fatigués, ne poursuivent pas.

---

[1] Le commandant du 2e bataillon est chargé de faire arrimer ces sacs sur voitures requises à Combeaufontaine et de les acheminer, sous l'escorte de quelques cavaliers, sur Port-sur-Saône,

N° 8. — *Journal détaillé des opérations de la 6e brigade.*

6 heures matin. — Le 26 octobre, à 6 heures du matin, la 6e brigade, stationnée à Raze, la nuit précédente, est rassemblée au sud-ouest de cette localité, de part et d'autre de la route de Noidans.

Les deux régiments sont en colonne double, sur les flancs de l'artillerie (3e batterie du 1er groupe et 2e groupe).

7 h. 15. — L'artillerie est appelée dans la région de Fresnes ; les deux régiments d'infanterie serrent sur leur tête et appuient le long de la route.

9 heures. — La brigade se dirige, par Noidans, vers le défilé compris entre le bois de Soing et le bois de Bouillon.

Elle marche, par huit, le 11e régiment en tête.

10 h. 30-10 h. 45. — Rassemblement de la 6e brigade dans le vallon à 600 mètres ouest de la ferme des Herbues, au sud de la voie ferrée et au nord de la route de Fresnes, sur deux lignes de colonnes doubles, le 12e derrière le 11e [1].

11 heures. — Les deux premiers bataillons du 11e sont désignés pour gagner Pré-Chapelot et, de là, se porter à l'attaque de la fraction ennemie engagée contre les défenseurs de cette ferme $\left(\frac{4\text{-}9}{10}\right)$, ils prendront ensuite comme objectif la station de Fresnes.

Ils se forment en colonne double ouverte, masquent le début de leur mouvement dans un ensellement du terrain [2], descendent rapidement vers le boqueteau à 1 kilomètre sud-est de Pré-Chapelot, traversent ce bois et arrivent à la lisière opposée (11 h. 15).

Le bataillon de gauche $\left(\frac{\text{II}}{11}\right)$, couvert par les pentes qu'em-

---

[1] On sait que ce régiment a laissé à Vesoul la compagnie $\frac{12}{11}$.

[2] Immédiatement au nord de l'intersection de routes Soing-Pont-de-Planches et Fresnes—Noidans.

prunte le chemin de Pré-Chapelot à Vezet, déploie deux compagnies sur le bord du talus longeant ledit chemin $\left(\frac{5\text{-}6}{11}\right)$ et conserve les deux autres, abritées et couchées en réserve $\left(\frac{7\text{-}8}{11}\right)$.

Le feu est ouvert sur une ligne d'infanterie ennemie placée à cheval sur la voie ferrée et parvenue à quelques centaines de mètres à l'Est du point où la route de la station de Fresnes à Soing traverse le chemin de fer.

Sous la protection de ce feu et de la fusillade menée, d'autre part, par les défenseurs de Pré-Chapelot et de ses abords $\left(\frac{4\text{-}9}{10}\right)$, le 1er bataillon se dirige sur le petit vallon situé à l'est de Pré-Chapelot.

Le mouvement s'exécute par compagnies successives.

Au début et à la fin, les compagnies sont abritées des vues et des coups de l'ennemi, en action tant au sud qu'au nord de la voie ferrée, par les crêtes où se trouvent déployées les compagnies $\frac{5\text{-}6}{11}$ et $\frac{4\text{-}9}{10}$; la traversée du chemin de fer, seul moment où les unités sont exposées au feu, est exécutée au pas gymnastique.

La 2e compagnie, amorçant le mouvement, se déploie au sud de Pré-Chapelot; la 1re vient ensuite prolonger, au nord, les 4e et 9e compagnies du 10e régiment.

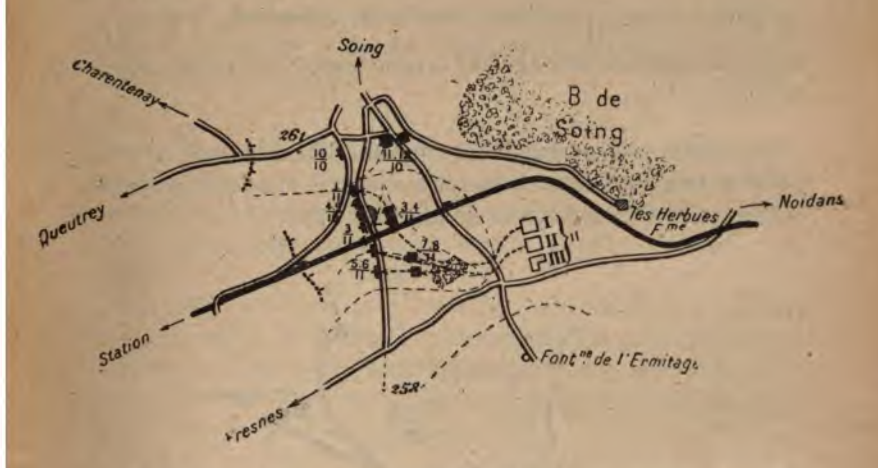
Les 3e et 4e compagnies du 11e se forment en réserve, dans le vallon à 400 mètres est de Pré-Chapelot.

11 h. 30. — Le feu puissant développé par les quatre compagnies du 11e régiment récemment déployées, se montre bientôt très supérieur à celui de l'adversaire qui leur fait face.

Par échelons de compagnies, les deux bataillons poussent leur première ligne jusque sur les croupes aboutissant, sur la voie ferrée, à 1000 mètres sud-ouest de Pré-Chapelot.

Aux abords de cette ferme, la compagnie $\frac{9}{10}$ se rassemble, tandis que la compagnie $\frac{4}{10}$ y demeure comme garnison.

Pendant quelques minutes, la première ligne des deux bataillons du 11e doit se terrer pour échapper aux shrapnels d'une artillerie adverse en position au sud-est du bois des Bemmot; mais les batteries de la division prennent rapidement la supériorité sur cette artillerie, car son feu se ralentit sensiblement pour cesser bientôt complètement.



11 h. 40. — Le mouvement vers l'avant est repris, appuyé, cette fois, par le feu de deux batteries amies établies à l'ouest de la ferme des Herbues.

Il est poursuivi, sans autre interruption que les arrêts consacrés au feu contre l'ennemi en retraite vers la station.

La 3e compagnie (1er bataillon) s'est échelonnée en arrière et à droite du flanc nord, en vue de parer à une contre-attaque pouvant surgir du plateau 261, bois des Bemmot.

La 8e compagnie (2e bataillon) prolonge le flanc sud et se lie avec les deux compagnies qui marchent directement de Fresnes sur la station $\left(\frac{6\text{-}7}{10}\right)$.

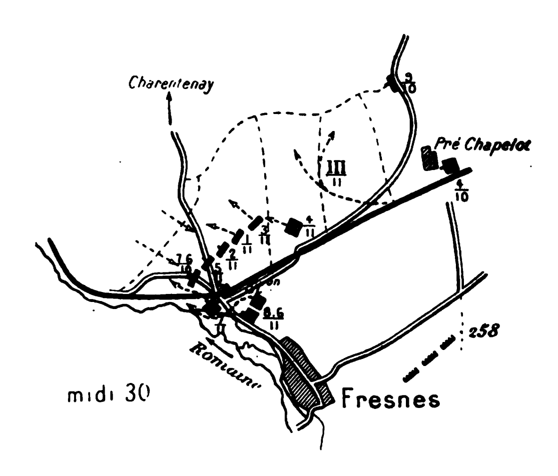
12 h. 05. — Les demi-bataillons $\frac{6\text{-}8}{11}$ et $\frac{6\text{-}7}{10}$ pénètrent dans la station de Fresnes et ses annexes, par le Sud-Est et par le Sud.

12 h. 20. — Tandis que les deux premières se reforment, les

deux autres continuent vers le Nord (entre les routes de Queutrey et de Charentenay) et poursuivent l'ennemi de leurs feux.

Les 5e, 2e, 1re compagnies du 11e, ayant la 3e échelonnée derrière leur droite, se trouvent déployées à l'est des compagnies $\frac{6\text{-}7}{10}$: les compagnies non engagées $\left(\frac{7}{11} \text{ et } \frac{4}{11}\right)$ viennent se mettre en réserve, l'une $\frac{7}{11}$, à l'ouest et près de la station, l'autre, $\frac{4}{11}$, un peu au nord du passage sur la voie ferrée (500 mètres nord-est de la station).

12 h. 30. — Deux bataillons ennemis, débouchant de la crête à 900 mètres nord-ouest de la station, contre-attaquent le centre et la gauche des compagnies de première ligne.



Pris pour objectif par l'artillerie amie en position aux abords de la cote 258, fusillés sur leur gauche par $\frac{1}{11}$, de front par $\frac{2\text{-}5}{11}$ et $\frac{7\text{-}6}{10}$, sur leur droite par $\frac{7}{11}$ rapidement déployée et suivie de $\frac{8\text{-}6}{11}$, ces deux bataillons sont repoussés.

1 heure. — Les 1er et 2e bataillons du 11e régiment se bornent

à occuper la station et ses abords, face au Nord-Ouest : ils ont en réserve les compagnies $\frac{6\text{-}7}{10}$.

A leur droite, comblant le vide existant entre eux et le groupe tactique engagé au nord-ouest de Pré-Chapelot, est venu le 3e bataillon du 11e régiment.

Les 9e et 10e compagnies sont déployées à la crête militaire sud du plateau 261, bois des Bemmot, la 11e est en réserve au pied des mêmes pentes.

1 h. 30. — Le 12e régiment quitte sa position de rassemblement à l'ouest des Herbues. Il a ordre d'aller s'établir, face au nord-ouest, au milieu du vallon compris entre Pré-Chapelot et la station de Fresnes, puis de donner l'attaque sur le centre ennemi.

Les trois bataillons, dans l'ordre de leurs numéros, en colonne double ouverte, franchissent successivement le col à 1000 mètres nord de la fontaine de l'Ermitage, descendent sur Pré-Chapelot, longent la voie ferrée et se forment, face à leur direction d'attaque, dans la disposition suivante :

1er bataillon, en chaîne et soutiens, par compagnies, parallèlement à la voie ferrée, la gauche de la première ligne à 400 mètres nord-nord-ouest de la maison du garde-barrière (passage de la route de la station à Soing);

2e bataillon, en deux groupes de deux compagnies, en arrière et à l'extérieur des soutiens de la première ligne, à 200 mètres de distance de ceux-ci ;

3e bataillon, en colonne double, sur la voie ferrée elle-même, derrière l'aile gauche du 1er bataillon.

2 h. 15. — En avant du 12e régiment, au sommet des pentes, le 3e bataillon du 11e jette, par essaims, sur la ligne de tirailleurs, sa dernière compagnie (11e); la préparation par le feu d'infanterie et d'artillerie commence.

2 h. 30. — Dès que le 1er bataillon du 12e est près d'atteindre le 3e bataillon du 11e, ses tirailleurs rejoignent ceux de ce dernier; le feu prend une grande intensité, la chaîne ainsi formée

fait un bond vers l'avant, puis, de concert avec $\frac{9\text{-}10\text{-}11}{11}$, entame le feu rapide contre l'adversaire.

L'artillerie du plateau 258 coopère énergiquement à cette dernière phase de la préparation ; en outre, une batterie, sur chaque aile de l'attaque, vient encore augmenter l'effet d'écrasement produit par cette canonnade et cette fusillade combinées.

Les deux adversaires ne sont plus qu'à 250 mètres l'un de l'autre.

2 h. 45. — A partir de 2 h. 30, les soutiens du 1er bataillon du 12e, les 2e et 3e bataillons du même régiment, ont marché, sans arrêt, à leurs places respectives, dans les traces de la première ligne.

Les soutiens se fondent dans leurs compagnies, renforcent leur feu et les entraînent à 150 mètres de l'ennemi.

L'infanterie commence le tir à répétition, prélude de l'assaut ; les deux batteries d'accompagnement tirent leurs dernières rafales ; la brigade de cavalerie prend la gauche du bataillon de réserve (3e du 12e).

3 heures. — A ce moment, une contre-attaque ennemie, forte de deux bataillons et de quatre escadrons, se précipite, des abords du bois des Bemmot, sur la gauche de l'attaque.

Celle-ci ne parvient à former qu'un court crochet défensif, mais elle est secourue par :

Le demi-deuxième bataillon, échelonné sur le flanc gauche, qui se déploie sur l'aile droite de la contre-attaque ;

La batterie d'accompagnement qui réussit à diriger deux de ses pièces sur le même adversaire ;

Le 3e bataillon qui accourt pour prolonger la gauche du 2e ; enfin, toute la brigade de cavalerie qui se lance, à son tour, sur la droite ennemie.

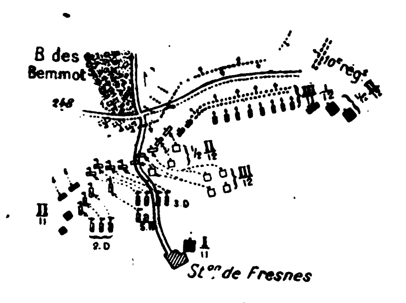
3 h. 15. — L'adversaire s'enfuit en désordre, partie vers Ray, partie vers Queutrey.

Dans le temps que se donnait l'attaque, le 2e bataillon du 11e a pris, lui aussi, l'offensive, des abords de la station dans la direction de la cote 248 (ouest du bois des Bemmot).

Le 1er bataillon est au contraire demeuré à la station, car les

compagnies $\frac{6\text{-}7}{10}$ ont évacué ce point d'appui, appelées vers Fresnes contre des troupes ennemies signalées en marche de La Chapelle-Saint-Quillain sur Greucourt.

A la fin de la journée du 26 octobre, le stationnement de la division est le suivant :



E. B.
Capitaine d'artillerie breveté.

(*A continuer.*)



Ce qu'il faut retenir

DE LA

GUERRE RUSSO-JAPONAISE[1]

Les États-Majors.

On a cherché dans la différence de préparation des états-majors russe et japonais l'explication de la différence de fortune des deux armées. Certainement il y a là un des motifs qui doit nous servir d'enseignement. Mais il ne faut pas oublier que ceux qui donnent les ordres ne sont pas seuls responsables des résultats. Cependant, il est nécessaire, après avoir examiné les qualités et les défauts des exécutants, de faire la même comparaison entre les dirigeants. Le parallèle des états-majors russe et japonais doit contribuer à éclairer le problème à nouveau posé de notre École de guerre et de notre service d'état-major.

Rien ne saurait mieux en préciser les données que cet exemple si troublant de la guerre d'Extrême-Orient.

*
* *

Le corps d'état-major russe se recrute exclusivement parmi les élèves de l'Académie d'état-major Nicolas, instituée à Saint-Pétersbourg. Sont admis à prendre part au concours d'admission les officiers de toutes armes, même ceux des troupes irrégulières, ayant trois ans de service, jusques et y compris ceux des grades de capitaine en second dans la ligne et lieutenant dans la garde.

---

[1] Voir la livraison de décembre 1904 et celles de 1905.

Il est accordé aux candidats un congé de quatre mois pour la préparation de leurs examens.

La durée des cours est de deux ans et demi pour la majeure partie des officiers; une année en deuxième division, une année en première division, et six mois de travail pratique d'opérations à l'extérieur pour ceux qui se destinent spécialement à la géodésie.

L'école admet des auditeurs libres.

A l'issue des cours, les élèves subissent un examen de sortie, d'après lequel il sont classés en trois groupes.

Ceux des deux premiers groupes obtiennent le droit de porter l'insigne de l'Académie. En outre, dans le premier groupe, les officiers qui se sont fait spécialement remarquer peuvent obtenir des médailles d'or ou d'argent.

Les officiers du premier groupe sont proposés pour le grade supérieur et généralement immédiatement nommés.

La moitié de la promotion, environ, est désignée pour l'état-major; les autres retournent à leurs corps et sont appelés dans l'état-major selon les besoins, sauf ceux du troisième groupe qui ne sont presque jamais désignés pour ce service.

Quant aux officiers de la section géodésique, ils sont tous désignés pour ces fonctions spéciales.

L'insigne particulier, qu'ont droit de porter les officiers sortis avec succès de l'Académie d'état-major, consiste en une aigle russe entourée de feuilles de chêne. On attache, en Russie, un très grand prix à cet insigne que les officiers portent dans toutes les tenues, et de préférence aux autres décorations qu'ils peuvent posséder, sauf pour la Croix de Saint-Georges.

Les travaux topographiques ne rentrent pas, en Russie, dans les attributions du corps d'état-major. Pour cette branche particulière du service, il existe un autre corps spécial, celui des topographes militaires. Le recrutement de ce corps se fait au moyen d'une école de Topographie militaire, établie à Saint-Pétersbourg. La durée des cours est de deux ans.

L'avancement des officiers d'état-major se fait dans le corps, conformément à des règles particulières. Parmi ces règles, il y a lieu de signaler, notamment, l'obligation de l'exercice d'un commandement effectif de troupes. Ainsi, pour pouvoir être

promus lieutenants-colonels, les capitaines doivent avoir commandé, au moins pendant un an, une compagnie d'infanterie ou un escadron de cavalerie. De même, pour pouvoir être promu colonel, il faut avoir commandé, pendant une période de manœuvres, un bataillon d'infanterie ou avoir rempli les fonctions de commandant en second d'un régiment de cavalerie.

Les candidats à l'avancement sont appelés en conséquence à faire des stages dans les corps de troupe.

Il existe en Russie un autre corps que l'on peut, jusqu'à un certain point, considérer comme participant au service d'état-major. C'est celui des Feldjaeger. Ce corps se compose d'environ quarante-cinq officiers, tirés des diverses armes et présentant les aptitudes voulues pour remplir certaines fonctions spéciales, telles que celles de guides ou courriers de cabinet, pour faire des reconnaissances, pour porter au loin des ordres importants, etc.

Quoique inscrits sur les contrôles de l'état-major, tous les officiers du corps n'en font pas partie d'une façon absolue, et l'on peut les diviser en deux catégories : ceux qui ont le droit de porter l'uniforme spécial aux fonctions qu'ils occupent, et ceux qui n'en ont pas le droit.

Tous les officiers inscrits sur ces contrôles ne remplissent pas tous des fonctions réelles d'état-major, de sorte que l'on peut dire qu'il n'y a pas dans l'armée russe de règles absolues en ce qui concerne le titre et la fonction.

Enfin, les généraux russes ont auprès d'eux des aides de camp ou des officiers d'ordonnance qu'ils choisissent dans les corps de troupe sous leurs ordres et qui sont simplement détachés de ces corps sans les faire compter dans celui d'état-major; sauf quelques cas exceptionnels.

La composition réglementaire des états-majors dans l'armée russe est la suivante :

Corps d'armée : deux aides de camp ou officiers d'ordonnance du général commandant; un chef d'état-major; deux adjudants du chef d'état-major; enfin deux officiers d'état-major sur le pied de paix, et trois sur le pied de guerre.

Division : un colonel ou lieutenant-colonel, chef d'état-major, et deux officiers, tous les trois appartenant au corps d'état-

major; sur le pied de guerre seulement, le général de division a droit à un officier d'ordonnance.

Brigade : un officier seulement, qui porte le titre d'adjudant de brigade.

On voit déjà que les Russes ne font pas abus d'états-majors. On leur a même fait le reproche de ne pas assez se soucier de ce service indispensable à l'exercice du commandement.

La question du haut commandement et du grand état-major a été trop longuement discutée ces derniers temps pour qu'il soit besoin de souligner son importance dans l'organisation d'une armée.

Le grand état-major russe avait été réorganisé récemment. Ses attributions avaient été mieux définies. C'est sur ces données, à retenir, qu'il a ouvert la guerre de Mandchourie :

Il est chargé de concentrer tous les renseignements relatifs aux troupes, les affaires concernant le personnel, le recrutement des troupes, des administrations et établissements militaires. Il s'occupe de l'organisation, de la discipline, du service, de la dislocation, de l'armement, de l'équipement, de l'habillement, de l'instruction et de l'administration des troupes; il veille à donner satisfaction à leurs besoins matériels. Il élabore et publie les règlements militaires et enfin il est chargé de la surveillance des prisons.

C'est lui qui propose les mesures relatives au recrutement de l'armée, fixation des contingents annuels, contrôle des effectifs de l'armée active, de sa réserve et de la milice, convocations des stages d'instruction des réservistes et des miliciens, formation des unités de milice, etc. Il donne ses soins au maintien de la moralité et de la discipline dans l'armée, contribue au développement de l'éducation militaire et de l'instruction des hommes. Il est chargé des transports militaires, des routes d'étapes, des évacuations, des mesures relatives à la mobilisation, et en général de tout ce qui intéresse la préparation à la guerre et le service des troupes. En outre, il dirige les travaux géodésiques et cartographiques de l'empire se rapportant aux besoins militaires, et réunit tous les renseignements possibles sur les forces armées des autres pays.

Le grand état-major russe dépend immédiatement du chef du

grand état-major et comprend cinq directions : du premier quartier-maître général, — du second quartier-maître général, — du général de service, — des communications militaires, — de la topographie militaire.

Chacune de ces directions, sauf la dernière, se partage en divisions, celles-ci en sections, puis en bureaux. Toutefois, quelques sections n'entrent pas dans les divisions et relèvent directement du directeur.

De plus, les organes suivants dépendent du grand état-major : comité de mobilisation, — conseil spécial des transports militaires, — comité administratif et typographie militaire, avec le magasin de librairie et de cartes du grand état-major.

Sont également rattachés au grand état-major : l'Académie d'état-major Nicolas, — le corps des Topographes militaires, — le corps des Courriers de campagne.

Direction du Premier quartier-maître général. — Cette direction comprend cinq sections : 1° organisation des troupes; 2° instruction et éducation des troupes, avec un bureau chargé de la publication des divers règlements militaires; 3° service d'état-major; 4° administration du Caucase et du Turkestan; 5° administration de la Sibérie, de l'Amour et du Kwantoun.

Les trois premières sections dépendent immédiatement du quartier-maître général ; les deux dernières constituent la division d'Asie dont le chef est soumis à ce quartier-maître général.

La direction du Second quartier-maître général comprend six sections: 1° statistique militaire de la Russie ; 2° statistique militaire des pays étrangers ; 3° archives historiques ; 4° opérations en vue de la défense et organisation des travaux d'étude dans les circonscriptions ; 5° recrutement de l'armée et de la milice; 6° appel des réserves et de la milice.

La direction du Général de service se compose de sept sections, puis des archives générales avec leur succursale de Moscou et de la Chancellerie. La typographie militaire avec son magasin relève également de cette direction. Les sept sections sont : 1° personnel des hommes de troupe ; 2° personnel des officiers ;

3° nominations et mutations des officiers; 4° récompenses et secours; 6° mise à la retraite et pensions; 7° administration.

La Chancellerie s'occupe des affaires relatives au grand état-major, de son budget, de l'envoi des ordres, de l'enregistrement des papiers, etc.

Cette direction comprend deux divisions, dont l'une se compose des 1re, 2e, 4e et 5e sections, et la deuxième des autres, sauf la 3e et la Chancellerie, qui relèvent directement du général de service.

La direction des Communications militaires se compose de six sections dont les trois premières constituent la division d'administration et d'organisation, et les trois autres la division de mobilisation.

La direction de la Topographie militaire comprend : une chancellerie, une section géodésique et une cartographie. L'école de Topographie militaire dépend également de cette direction.

Le Comité du Grand état-major est présidé par le chef d'état-major général et comprend les cinq directeurs du grand état-major, le commandant de l'Académie Nicolas et dix membres permanents, désignés par l'empereur. On peut lui adjoindre en outre, à titre temporaire, des officiers spécialement aptes aux questions qu'il traite. Il s'occupe des mesures propres à développer le bien-être, l'instruction et l'éducation des troupes, de l'impulsion à donner aux travaux d'état-major et de topographie militaire, des récompenses à attribuer aux travaux des officiers et des questions qui lui sont soumises par le ministre ou par le chef d'état-major général.

Le Comité de Mobilisation rassemble toutes les données relatives à la mobilisation et s'occupe de la préparation à la guerre. Il se compose des directeurs du grand état-major et des représentants des directions générales du ministère de la guerre : artillerie, génie, intendance, service de santé, troupes cosaques, comité de santé militaire. On peut également lui adjoindre des membres temporaires, suivant les questions à traiter.

Le Conseil spécial des Transports militaires a une composition

analogue et s'occupe des questions relatives au développement et à l'amélioration du réseau stratégique ferré, fluvial et routier. Comme ces affaires intéressent le ministère des voies de communication, si les membres de ce département ne sont pas d'accord avec ceux de la guerre, le rapport du conseil est soumis au ministre des voies de communication, et les mesures d'exécution ne sont prises qu'après son approbation.

Le Comité d'Administration est chargé des bâtiments du grand état-major.

La Typographie militaire a comme but en général l'exécution des travaux typographiques, lithographiques et de reliure du grand état-major. La librairie vend toutes les publications, aussi bien étrangères que russes.

En outre de ces commissions permanentes, il est créé pour les questions spéciales des commissions dont le président est désigné par le ministre de la guerre. Les membres en sont choisis par le chef d'état-major dans le grand état-major et dans les directions des services intéressés après entente avec eux. On peut également faire venir des officiers des corps de troupe pour en faire partie.

Le chef d'état-major général est le collaborateur immédiat du ministre et dépend immédiatement de lui. Il est nommé par décret impérial et par un oukase du sénat dirigeant sur la présentation du ministre de la guerre ; il est relevé de ses fonctions d'après la même procédure.

En cas d'absence du ministre, c'est le chef d'état-major général qui le remplace provisoirement dans ses fonctions, à moins que l'empereur ne désigne à cet effet un autre personnage. Il a le droit d'inspecter toutes les troupes avec leurs états-majors, et les écoles de younkers.

Il est chargé de la direction du corps d'état-major, du corps des topographes militaires et de la bonne organisation du corps des courriers de campagne. Il donne son appréciation sur les officiers d'état-major proposés pour l'avancement ; résout, de concert avec les commandants de circonscriptions, les questions relatives au stage des officiers ; choisit les chefs de division

du grand état-major, les adjoints aux chefs d'état-major des circonscriptions, les quartiers-maîtres généraux des circonscriptions, les directeurs des communications militaires, les chefs d'état-major de corps d'armée et de places fortes et, en général, tous les officiers généraux chargés de fonctions dans les états-majors de circonscription, après entente avec les commandants de ces circonscriptions.

C'est lui d'ailleurs qui fait la carrière des officiers du corps d'état-major, du corps des topographes et de celui des courriers de campagne.

Les chefs des directions du grand état-major sont choisis par le ministre et nommés, sur sa présentation, par un décret impérial et par un oukase du Sénat dirigeant. Ils sont chargés d'assurer la prompte et régulière solution des affaires, de veiller à l'établissement régulier de leur budget et de faire au moins une fois par an une inspection détaillée de leur service. En outre, le premier quartier-maître général doit avoir des renseignements précis sur tous les officiers du corps d'état-major et sur toutes les troupes qui viennent dans la capitale ou qui la quittent. Le général de service doit être renseigné sur tous les officiers qui arrivent à Pétersbourg ; il est chargé spécialement du corps des courriers de campagne.

Par rapport à leur personnel, ils ont les droits d'un chef d'état-major de circonscription. Ils peuvent engager de faibles dépenses, prescrire le remploi d'objets devenus inutiles ou leur vente, si la valeur ne dépasse pas 1000 roubles. Ils ont la signature du ministre, sauf pour la correspondance adressée aux autres ministres ou aux commandants de circonscriptions ; de même, ils signent pour le chef d'état-major, sauf les papiers adressés au conseil supérieur ou aux ministres.

Les chefs des divisions sont choisis par le chef du grand état-major sur la présentation du chef de la direction intéressée et nommés par décret impérial. Les chefs des sections sont choisis par les chefs des directions, sur la présentation du chef de division, et nommés par décret impérial.

Cet aperçu nous montre que le grand état-major russe est, somme toute, l'organe directeur essentiel ; c'est lui qui donne le mouvement à toute l'armée et l'engage dans la voie qui lui

paraît la meilleure. Mais son chef, d'après ce programme, avait des attributions et des devoirs bien variés et bien compliqués. Aussi ne doit-on pas s'étonner qu'on ait donné aux sous-chefs le pouvoir de décharger le ministre et le chef d'état-major de nombreuses signatures. La tâche du grand état-major russe, telle qu'elle était conçue, n'en demeurait pas moins très étendue.

Si l'on prend pour règle que chaque organe de l'armée doit être spécialement confiné dans l'apprentissage de son rôle en campagne, on voit de suite que le service du grand état-major russe aurait besoin d'être dégagé de sa besogne de bureaucratie, qui absorbe une trop grande part de son travail, pour pouvoir se consacrer tout entier à son objet réel.

A un autre point de vue, il pesait sur le chef d'état-major une immense responsabilité, la responsabilité de tout ce qui incombe au ministre de la guerre, d'après ce principe qu'il devait le remplacer.

Est-il étonnant après cela qu'on ait reproché au corps d'état-major russe de n'être pas assez préparé à ses fonctions en campagne? L'orientation du grand état-major en était la première responsable.

La Russie a compris son erreur; elle vient de réorganiser son grand état-major, en y apportant des réformes importantes, parmi lesquelles il faut placer en premier lieu la séparation bien nette des attributions du ministre de la guerre et de celles du chef d'état-major général de l'armée. Le ministre est chargé de tout ce qui regarde l'administration de l'armée, et le chef d'état-major de tout ce qui concerne la préparation à la guerre.

En somme, la nouvelle organisation reflète à peu de choses près celle de l'Allemagne.

En outre, il faut reconnaître que si les voyages d'état-major et les grandes manœuvres sont l'école du corps d'état-major, leur programme en Russie n'était pas suffisant.

Pourtant, les événements d'Extrême-Orient nous ont révélé, à défaut d'une préparation, une remarquable aptitude des états-majors, car jamais la conduite des troupes n'a eu à s'exercer dans des conditions aussi difficultueuses : ligne d'opération unique, bases d'opération à improviser, manque de routes, changement absolu de conditions suivant les saisons, infériorité

numérique, fronts excessivement étendus et, par-dessus tout, nécessité persistante d'organiser la retraite de l'armée sous la pression directe de l'ennemi.

Il n'échappera à personne qu'il faut beaucoup plus d'habileté pour régler une retraite qu'une marche en avant et que les circonstances dans lesquelles l'armée russe a opéré ses retraites successives, disloquée, bousculée par le feu de l'ennemi, débordée, rejetée par ses manœuvres, enchevêtrée par l'acharnement du combat, épuisée par la durée de la lutte, encombrée de ses blessés et de ses convois, liée à une seule ligne d'où dépendait son sort, ont créé aux états-majors les plus sérieuses difficultés que puisse offrir le problème si compliqué de leur rôle en campagne.

Mais, s'ils ont réussi à organiser des arrière-gardes pour faire tête à l'ennemi, à rétablir l'ordre, à aiguiller les éléments dissociés, à opérer ces ralliements dont la rapidité a étonné le monde militaire, ils le doivent plus à leur sang-froid de race qu'à leur préparation militaire.

Quoi qu'il en soit, ces résultats sont dignes d'admiration.

Les combinaisons tactiques ont été moins heureuses. Mais on ne doit pas en faire retomber la responsabilité sur le corps d'état-major, qui n'est, en cette affaire, que l'agent de transmission du commandement. Mais, dans la part qui lui revient dans la tactique de marche et de combat, on doit encore reconnaître que jamais, sauf de rares exceptions, les troupes russes n'ont été mélangées, ni séparées de leurs convois; qu'elles n'ont jamais manqué de vivres, ni même de munitions, malgré la consommation exagérée qui en a été faite, et malgré l'extrême difficulté d'en faire parvenir aux fronts de combat, accrochés à l'ennemi pendant plusieurs jours de lutte.

Certaines parties du service d'état-major, cependant, ont été tout à fait au-dessous de leur tâche. Tel est le service de renseignements. Si le corps d'état-major n'en est pas l'agent direct, il en a été du moins l'organisateur.

Tel le service des reconnaissances qui ne semble pas avoir été assez avisé, qui, du moins, a laissé constamment le commandement dans l'incertitude.

Tel le service topographique, qui a laissé l'armée sans cartes et sans orientation, par défaut de préparation.

*
* *

Le corps d'état-major japonais est formé à l'Académie de guerre, qui, d'après son institution, doit permettre aux jeunes officiers d'acquérir la haute science militaire et d'étudier tout ce qui est utile pour l'application de l'art militaire.

L'Académie de guerre reçoit des promotions annuelles de 150 à 160 officiers, ce qui permet de ne garder que les élèves les plus distingués pour assurer le recrutement du corps d'état-major, dont l'effectif est de 150 officiers environ.

Dans chacun des grades de capitaine, commandant et colonel, les officiers d'état-major sont tenus de passer un an au moins dans un corps de troupe en y exerçant un commandement, avant de pouvoir être promu au grade supérieur.

Cette école, comme d'ailleurs la plupart des institutions japonaises, est calquée sur le modèle allemand. On sait que les Nippons ont envoyé leurs officiers s'instruire dans toutes les armées d'Europe et qu'ils ont opéré une sélection parmi les différentes méthodes rapportées par eux. L'influence française a eu longtemps le dessus, mais l'influence allemande a prévalu, et, ces derniers temps, l'attaché militaire allemand affichait avec morgue sa *persona grata*, ne cachait pas, savait même se dire hautement l'inspirateur, le professeur de l'état-major japonais.

En somme, les Nippons ont adopté l'organisation allemande pour leur corps d'état-major; ils se la sont parfaitement assimilée, et leurs officiers sont tout à fait à la hauteur de leur mission.

Nous citerons à ce sujet l'appréciation d'un juge éclairé qui nous définit le caractère tout spécial de la science militaire des Japonais.

« Ils copient tout ce qu'ils ont étudié dans les livres, et, comme stratégie, leurs batailles sont de remarquables exemples de ce que l'on apprend dans les écoles. Mais ils ne paraissent avoir aucune initiative personnelle et l'on peut se demander ce qui arriverait le jour où l'armée russe, leur infligeant une grande défaite, viendrait à détruire toutes leurs combinaisons.

« Ils ne sont pas inventifs : ce sont des singes, absolument des singes, mais combien remarquables et combien différents de nous Européens.

« Tenez, nous créons des canons et nous ne les connaissons pas, c'est eux qui les connaissent. Ils ont tout lu, tout étudié, tout appris. »

Ce qu'on ne peut leur refuser, c'est d'être minutieusement méthodiques et c'est une grande qualité, principalement pour un corps d'état-major. Aussi, le principe de l'ordre domine-t-il dans l'armée japonaise. Tout s'y fait régulièrement. C'est un point capital dans le maniement des masses.

Il n'est pas nécessaire d'être inventif, cela peut même être un danger, car, à la guerre, il n'y a que les choses simples et connues à l'avance qui réussissent. Il faut pouvoir se comprendre à demi-mot, et le mieux est d'appliquer ce qu'on a coutume de faire. Il convient donc au commandement d'éloigner de la coutume, ou si l'on aime mieux des errements habituels, tout ce qui n'est pas applicable en guerre et surtout de diriger l'éducation du corps d'état-major vers un but essentiellement pratique.

C'est ce que les Japonais ont fait en prenant pour base l'organisation allemande dont l'unité de doctrine avait fait ses preuves en 1870.

Comme en Allemagne, le corps d'état-major est placé sous les ordres du chef d'état-major général, qui a la haute main à la fois sur le grand état-major, qui est son organe de travail personnel, sur les états-majors des divisions et sur l'Académie de guerre qui assure le recrutement du personnel.

L'empereur est le chef de l'armée. Ses subordonnés immédiats sont : le ministre de la guerre, le chef de l'état-major général et l'inspecteur général de l'armée (chef du cabinet militaire de l'empereur) ; cette organisation est en cela à peu près calquée sur l'organisation allemande. En outre, il existe un Conseil supérieur de la guerre analogue au nôtre.

Peuvent être nommés membres de ce conseil, les maréchaux, les ministres de la guerre et de la marine, les généraux et amiraux, ainsi que les généraux-lieutenants ou vice-amiraux, et les généraux-majors ou contre-amiraux.

La composition de ce conseil était la suivante au début de la guerre :

Les maréchaux Yamagata et Oyama.

Le ministre de la guerre Terantchi et le ministre de la marine Yamamoto.

Les généraux Nodzu, Kuroki et Oku (commandants d'armée).

L'amiral Inoué.

Ce conseil est à la disposition de l'empereur, pour le renseigner sur tout ce qui touche à l'armée et à la marine et pour diriger avec lui l'ensemble des opérations.

Le membre le plus ancien ou le plus élevé en grade du conseil de guerre en a la présidence, son secrétaire est un général aide de camp de l'empereur. Chacun des membres dispose d'un aide de camp du grade de major ou de capitaine.

Le ministre de la guerre règle toutes les affaires militaires ; il exerce le commandement supérieur sur les officiers et sur les troupes, ainsi que sur les employés militaires, et il contrôle les services suivants :

Le conseil de la guerre, le conseil du génie militaire, le conseil de santé militaire, la remonte de l'armée, le service de l'armement, l'arsenal, le dépôt de la guerre, le service des fortifications, le dépôt de complément de Formose, le magasin central de grains, le service de l'habillement, la fabrique militaire de drap de Lenju, le dépôt de matériel médical de l'armée, l'école militaire du commissariat, les écoles de l'armée pour les médecins et les vétérinaires.

Le chef d'état-major général prépare les plans pour la défense du pays et les ordres pour les mouvements de l'armée, puis, après la décision de l'empereur, il transmet les plans au ministère de la guerre. Le chef d'état-major général commande tous les officiers d'état-major, et il a l'inspection de l'académie d'état-major général et de la section géographique.

L'inspecteur général de l'éducation militaire exerce l'inspection générale de la cavalerie, de l'artillerie de campagne, de l'artillerie de forteresse, du génie et des subsistances, et il veille à l'unité et au perfectionnement de toute l'éducation militaire.

Les inspecteurs généraux sont responsables de l'éducation dans leur propre spécialité.

Le directeur général des écoles militaires exerce le contrôle des écoles ci-après :

École de l'Artillerie et du Génie, école de Toyama (comprenant l'école des Musiques militaires), l'École militaire, l'École centrale des Cadets, l'école de Tir de l'artillerie de campagne, l'école de Tir de l'artillerie de forteresse.

L'état-major général se compose d'officiers sortant de l'académie de guerre. Il comprend six sections.

Le grand état-major comprend les bureaux suivants :

Le 1er bureau, chargé de l'étude de la défense du territoire;

Le 2e bureau, chargé de l'organisation de l'armée japonaise et de sa préparation à la guerre ;

Le 3e bureau, chargé de l'étude des armées étrangères et du service de renseignements;

Le 4e bureau, chargé du service des transports;

Le 5e bureau, chargé des études d'histoire militaire;

Enfin, un bureau dit « général » est chargé de coordonner le travail de tous les autres.

Le service topographique et les attachés militaires sont rattachés au grand état-major.

Dans chaque division, il y a un état-major composé de trois officiers : un colonel chef d'état-major, un commandant, un capitaine.

De cet exposé sommaire, il ressort en premier lieu que le rôle du grand état-major est moins chargé qu'en Russie, particulièrement celui du chef d'état-major.

Le personnel d'état-major forme un corps tout à fait spécial ne comprenant que les officiers d'état-major proprement dits et non tous les officiers employés dans le service d'état-major. Un nombre d'officiers très supérieur à celui des officiers d'état-major est chargé, à côté d'eux et sous leur direction, de tout ce qui est question de personnel et question administrative ; en un mot, de tout le service courant, laissant ainsi à la préparation pratique à la guerre tout le temps des officiers d'état-major.

Et il faut constater l'autorité directe du chef de l'état-major général sur tous les officiers du corps, qu'ils soient au grand état-major ou dans un état-major de division. Il y a de ce fait entre les divers états-majors une hiérarchie, une liaison et une correspondance en dehors du commandement lui-même.

L'ordre et la précision de tous les mouvements de l'armée japonaise font l'éloge de son service d'état-major. Les renseignements font défaut pour en juger dans le détail ; mais les circonstances multiples et si variées dans lesquelles le service d'état-major a eu à exercer son mandat, suffisent comme critérium de sa préparation.

[illegible] sur [illegible] [illegible] arrière [illegible] assez [illegible] [illegible]nts.

[illegible] bien [illegible] la ligne de [illegible] [illegible] pas [illegible] [illegible] majors [illegible]

[illegible] renforcement [illegible] avec [illegible] qui [illegible] point de vue, cela [illegible]

[illegible] ne paraissaient pas [illegible] [illegible] cela, bien qu'exagéré, est [illegible] l'armée — ce qui [illegible] d'état-major [illegible] bataille [illegible] avertis des événements [illegible] ses ordres [illegible]

[illegible] conditions [illegible] d'état-major [illegible] contraire [illegible] entre leurs mains, d'un [illegible] champ de bataille.

[illegible] été obligés de [illegible] état-major, quand [illegible] coup d'œil. Mais [illegible] laissé ainsi leurs officiers [illegible] manière constante [illegible] circonstances, il faut [illegible] à moins qu'ils ne les [illegible] à poser le problème [illegible] leur commandant [illegible] solution.

D'ailleurs, ce sont les jeunes généraux d'état-major qui sont les chefs réels de l'armée japonaise.

Un d'eux mérite une mention toute particulière, parce qu'il passe pour avoir établi le plan de la campagne actuelle et qu'on lui en attribue la direction. C'est le général de brigade Foukouchima, sous-chef d'état-major général, frappant exemple d'un avancement absolument dû au mérite. Quelques mots de sa carrière montreront mieux que toutes les analyses la valeur de l'homme et l'esprit de l'organisation japonaise.

Fils d'un pauvre samouraï hostile à la restauration impériale, il étudia d'abord à l'Université de Tokio. Puis il fut pris comme scribe à titre civil dans l'état-major des troupes du gouvernement impérial auquel il s'était rallié. Il y fut remarqué par le maréchal Yamagata, qui le nomma sous-lieutenant, malgré son manque d'études militaires préalables, et le fit entrer avec ce grade dans son état-major particulier. Depuis, le général Foukouchima n'a pas quitté l'état-major général ; il n'a littéralement pas une heure de service dans un corps de troupe.

En dehors de ses travaux à Tokio, il a été attaché militaire en Allemagne et a accompli plusieurs missions à l'étranger. Il fit un voyage aux Indes anglaises, un autre à travers la Sibérie qu'il traversa à cheval dans toute sa longueur avant la construction du Transsibérien. Ce raid lui valut une grande popularité dans son pays : on en fit un héros d'épopée.

Tout son plan de campagne a été fondé sur les rapports des espions dont il avait inondé la Mandchourie.

Nous avons vu, en France, nombre de ces officiers d'état-major japonais venant étudier notre organisation, nos méthodes, comme d'autres le faisaient en même temps dans les différentes arméees européennes. Nous devons reconnaître que tous se sont montrés sérieux, réfléchis, ardemment curieux de s'instruire, apportant le même intérêt aux plus petits détails du service.

Il ne faudrait pas cependant imaginer les états-majors japonais formant une réunion d'hommes sans pareils. Un correspondant de guerre nous en a donné la physionomie, et les apparences, du moins, nous permettent de supposer qu'il y a là, comme ailleurs, un mélange d'hommes assez différents. Nous en transcrirons ici un passage seulement ayant trait à l'état-major du général Oku :

« Derrière le général Oku, paraît son chef d'état-major, le général de brigade Otchiaï, gros homme rébarbatif et bougon, barbu comme un Aïro, hirsute, mal habillé, mal chaussé. A ses côtés, frappant contraste, marche un de ses aides de camp, le capitaine prince Nachimoto, ancien Saint-Cyrien, sanglé dans une tunique jaune, chaussé de bottes élégantes et d'un éclat resplendissant..... »

*
* *

En résumé, la guerre d'Extrême-Orient a fait ressortir la nécessité de la préparation de l'officier d'état-major à son rôle d'*ad latus* du commandement en campagne.

Si, en temps de paix, les aide-mémoires peuvent suppléer à l'acquis, en campagne, il faut le savoir et la pratique, c'est-à-dire l'expérience et l'habitude.

Qu'on appelle école de guerre, école d'état-major ou académie de guerre la pépinière des futurs officiers du service d'état-major, il est indispensable que les officiers de troupe, pour passer à ce service, subissent tout d'abord une préparation théorique.

Mais, vouloir déjà désigner les futurs généraux en chef à ces débuts de performances, c'est vraiment exagéré.

L'école de guerre ne saurait avoir le monopole de la formation des généraux, à moins d'être une école de colonels.

Peut-on prévoir ce que deviendra physiquement et intellectuellement celui qui est aujourd'hui un lauréat de l'École de guerre comme lieutenant ou comme capitaine ?

Que de forts en thèmes restés en route !

D'ailleurs, les qualités caractéristiques de l'officier d'état-major et du général n'ont qu'un point commun : l'instruction.

Quel que soit l'enseignement d'une école ou d'une académie de guerre et quoi qu'il puisse être, il ne pourra jamais garantir la valeur de ses élèves au delà de ses limites. Et, s'il est indispensable, il n'est pas suffisant pour garantir leur rendement dans la fonction à laquelle ils sont destinés.

Nous entendons par là le rôle d'activité intellectuelle et physique de l'officier d'état-major en campagne.

Il faut des exercices pratiques nombreux dans les conditions

réelles de la guerre pour donner une habitude quasi machinale du mécanisme dont on a à jouer.

C'est par les manœuvres de cadres et les grandes manœuvres qu'on peut en partie suppléer à l'expérience de la guerre. Les études sur la carte, voire même le kriegspiel, sont des exercices beaucoup trop théoriques et spéculatifs pour être pratiques.

S'il ne s'agissait que d'appliquer les formules et les schémas de l'enseignement, ce serait peu de chose ; mais ce qui est difficile, c'est de les adapter aux circonstances particulières, impromptues, imprévues.

Les officiers d'état-major sont les praticiens, si l'on nous permet cette comparaison, chargés de préparer les ordres à la sanction du général, de prévoir les détails de leur exécution et d'en transmettre les directives aux commandants de troupe, tout en leur laissant la part d'initiative qui leur est due.

Se partageant la tâche d'élucider toutes les questions pour en présenter au général la solution documentée ; ayant pour rôle principal de donner aux idées du commandement non seulement les formules réglementaires et connexes que tout ordre doit revêtir, mais les tempéraments ou les exigences que les circonstances impliquent ; ayant à faire jouer tous les rouages de l'organisation militaire sans empiéter sur les attributions de chacun et sans léser les droits ni outrepasser les obligations, ils doivent avoir reçu une instruction militaire des plus étendues, qui leur permettra en quelque sorte de suppléer au général dont ils sont la doublure. Ce sont « les conseillers et les hommes d'affaires du commandement ».

Il importe donc de savoir en premier lieu si l'on a entouré la fonction des meilleures garanties.

Pour souligner l'importance du corps d'état-major dans une armée, on peut affirmer : qu'il vaudrait mieux un général médiocre bien secondé par un bon état-major, qu'un bon général secondé par un état-major médiocre.

En 1870, l'armée allemande a eu un merveilleux instrument dans son corps d'état-major, si soigneusement formé, et il ne fait de doute pour personne qu'elle lui doive la plus large part dans ses succès.

Avec les nombreux contingents des armées d'aujourd'hui, avec toutes les nécessités de la guerre moderne, une tête ne peut

plus suffire : elle est obligée de déléguer ses pouvoirs et de s'entourer de collaborateurs.

Pour que dans ces conditions l'unité de commandement soit sauvegardée, il faut que l'entente soit assurée dès le temps de paix par l'unité de doctrine.

Qu'on ne confonde point les qualités du général et de l'officier d'état-major. L'un doit avoir des qualités personnelles dont l'expérience est la première garantie ; l'autre ne doit avoir que des idées impersonnelles, dont l'enseignement de l'École doit être la principale base. L'un doit être l'idée, l'autre la formule ; l'un la tête, l'autre la plume.

Lt-Colonel L. Picard.



UN

« KRIEGSPIEL » D'ARMÉE

EN 1775[1]

V. — Développement des premières opérations.

a) *Organisation des attaques.* — « Le principal objet du général d'offensive étant de se rendre maître du mont de Raus, il concertera ses mouvements de façon à tenir en échec toutes les troupes postées en défensive et à ne leur laisser soupçonner sa véritable détermination que lorsqu'elles n'auront plus le temps d'y mettre obstacle ; pour cet effet, il donnera des instructions aux officiers généraux qui commanderont ses différents camps, telles qu'elles puissent remplir ses vues sur chaque point. »

Il s'agit donc d'organiser les attaques et de donner les ordres en conséquence.

Or, le mont de Raus ne peut être abordé que sur l'étendue qui fait face à Lantosque et à Luceram, et, d'autre part, on doit chercher à séparer des troupes qui défendent le mont de Raus celles qui sont postées à Sospel et à Menton.

Dès lors, si partie des troupes du camp de Berre attaque Sospel par La Chapelle-Saint-Michel et si la totalité des troupes du camp de La Turbie se porte sur Castillon par Gorbio et Sainte-Agnès, que va-t-il se passer ?

Au cas où l'adversaire voudrait s'opiniâtrer à la défense de Castillon « qui forme une des meilleures positions du comté de Nice », il aurait à résister sur ce point à l'attaque des troupes de

---

[1] Voir la livraison d'août 1905.

La Turbie—Notre-Dame-de-Laghet, et les troupes de Berre, libres alors de descendre sur le Moulinet et même sur Sospel mettraient « les bataillons ennemis qui se trouveraient du côté de Castillon entre deux feux » et ne leur laisseraient d'autre ressource que de se retirer sur Vintimille par l'Olivette.

Que si l'adversaire discerne les dangers de cette attaque secondaire combinée, il n'a d'autre alternative que de se joindre aux troupes de Menton par l Olivette, ou à celles de Raus par Breil.

Cette dernière détermination ne l'amènerait d'ailleurs pas à temps à Raus, car comment des troupes « peuvent-elles être le même jour à Sospel et au mont de Raus », et l'effet de toute autre détermination est de séparer les troupes de Sospel de celles de Raus, ce qui « remplirait encore le principal objet d'offensive du général ».

Les attaques dirigées contre le mont de Raus n'auront donc en tout état de cause qu'à vaincre la résistance des bataillons d'occupation de ce point, bataillons renforcés peut-être par « les détachements qui se trouveront au Moulinet ».

Et si l'on prend « la précaution de faire avancer les troupes qui seront arrivées à Sospel sur la Pene (Piena) et le col de Bronis, il ne deviendra plus possible aux troupes de Menton et des environs de Vintimille de se réunir avec celles du mont de Raus qu'en remontant par la rive gauche de la Roya, et en faisant un détour qui leur occasionnerait plusieurs jours de marche ».

Devant cette organisation des attaques « on peut raisonnablement penser que les bataillons du mont de Raus se retireront par le vallon de Cairos ou par celui de Biogne sur Tende », et que ceux de Sospel « les iront joindre par Breglio (Breil), et ceux de Menton et Vintimille par la rive gauche de la Roya ».

Tels sont les résultats que l'on est en droit d'attendre, semble-t-il, du jeu de l'attaque principale sur Raus et d'attaques secondaires sur Sospel et sur Castillon.

En résumé, l'ensemble des attaques comprendra :

1° L'attaque de Raus par le camp de Lantosque et partie du camp de Berre ;

2° L'attaque de Sospel par le reste du camp de Berre ;

3° L'attaque de Castillon par les camps de Notre-Dame-de-Laghet et de La Turbie.

Les troupes de ces différents camps « s'ébranlant le même jour, afin d'occaper les ennemis sur toutes leurs positions ».

b) *Ordres d'opérations.* — Le commandant en chef adresse en conséquence des ***instructions*** à chacun des officiers généraux commandant les camps de Lantosque, Berra (Berre) et La Turbie.

Ceux-ci donnent à leur tour un « ordre de marche en conséquence de ladite instruction », c'est-à-dire un « ***ordre d'opérations*** ». Ils donnent également des ***instructions particulières*** aux chefs de détachements chargés de missions spéciales.

Nous retrouvons ici la forme à laquelle nous sommes accoutumés. Le général en chef donnerait maintenant, tout comme au temps de M. de Bourcet, des instructions aux chefs de corps appelés à prendre part à une manœuvre d'ensemble, et ceux-ci donneraient des « ordres » pour l'exécution et des « instructions particulières » aux détachements chargés de missions spéciales.

La méthode est donc la même; d'ailleurs elle est rationnelle, et M. de Bourcet qui, ainsi qu'on l'a vu, savait raisonner, ne pouvait manquer de la proposer comme type aux méditations des officiers de son temps.

On ne saurait cependant en dire autant des instructions et ordres eux-mêmes, qu'il a pris la peine de rédiger et qu'il nous donne en son chapitre VI. La *forme* en est acceptable, car en somme la forme d'une instruction ou d'un ordre importe assez peu. Ce qui importe c'est la ***substance*** de cette instruction ou de cet ordre. Encore convient-il qu'on la découvre à première lecture et qu'on puisse s'en imprégner sans efforts trop grands de compréhension, et c'est pourquoi nous demandons aux ordres d'être courts, clairs et complets.

Or les types de M. de Bourcet manquent, il faut bien le reconnaître, de deux de ces qualités essentielles : ils ne sont ni courts ni complets; en revanche, ce qu'ils disent est suffisamment clair.

M. de Bourcet suppose évidemment — ce dont on se rend bien compte à la lecture — que les autorités auxquelles il adresse des instructions ont une connaissance du pays égale à celle qu'il en a lui-même, et cette hypothèse le dispense de plus amples détails. Il prescrit ainsi, à ses commandants des camps de « l'informer de

tous *leurs* mouvements dans toutes les circonstances où ils pourront se trouver » ; mais il omet de leur dire où il se tiendra lui-même pendant l'exécution des opérations qu'il ordonne ; il néglige également de leur communiquer les renseignements qu'il peut avoir sur l'ennemi.

Par contre, on est frappé des soins qu'il apporte à l'organisation des *liaisons* entre les colonnes appelées à agir par les crêtes ou les fonds de la vallée; on constate qu'il suppose chez ses subordonnés — parce qu'il la possède lui-même — la notion essentielle de la sûreté : « on le prévient... que sa gauche étant couverte par un escarpement considérable, il *n'aura aucune précaution à y prendre.* » Il attribue aux avant-gardes un rôle important dans l'attaque et il les forme de troupes spéciales (fusiliers de montagne : nous dirions alpins) soutenues par des grenadiers, troupes d'élite; enfin ses colonnes d'attaque sont articulées en profondeur « par pelotons qui laisseront cent pas d'intervalle entre eux », de manière que le désordre possible de la tête ne se répercute pas immédiatement sur la queue.

Non seulement chaque colonne est dûment orientée sur le rôle qu'elle a à remplir, mais elle est renseignée sur l'ensemble de l'opération et sur la situation et le rôle des colonnes qui l'avoisinent.

Les ordres des commandants des camps nous font assister avec tout l'apparat nécessaire aux détails de la levée du camp :

« La générale, le 25, à 8 heures du matin, l'assemblée à 9 heures, le drapeau à 10 heures pour partir de suite.

« Les soldats seront fournis de pain pour quatre jours et marcheront à la légère, laissant au camp ce qui pourrait les embarrasser (prescription bien vague et qui ne serait plus de mise).

. . . .

« Les vieilles gardes rentreront à l'assemblée et se mettront en bataille à la tête du camp pour faire l'arrière-garde aux ordres de..... »

« Il sera détaché un homme par compagnie pour la garde des tentes, qu'on abattra et qui resteront sur le terrain, et les équipages du quartier général et des troupes seront mis en lieu de sûreté dans le bourg de Lantosque avec une garde particulière de trois hommes par bataillon, commandée par un lieutenant.

. . . .

« L'officier commandant l'arrière-garde ne se mettra en marche que lorsque tout aura défilé, observant de faire des patrouilles dans le village, avant de partir, pour ramasser les soldats qui auraient pu y rester; un guide rendu à l'assemblée à la queue du régiment de..... pour l'arrière-garde. »

On peut trouver, à distance, que les ordres sont beaucoup trop surchargés de prescriptions de détail et qu'un certain nombre d'entre elles feraient avec avantage l'objet d'un paragraphe spécial annexé à l'ordre d'opérations proprement dit. En un mot, nous entendons autrement la rédaction des ordres et nous nous montrons plus difficiles sur leur contexture. Par lui-même, un ordre exprime une idée et donne les moyens généraux de la mettre à exécution. Il comporte en plus certaines dispositions secondaires qu'il est nécessaire de prendre pour faciliter la mise en œuvre des moyens généraux. Il importe donc de ne pas mélanger l'idée, les moyens d'exécution et les dispositions complémentaires, sinon l'ordre est diffus; il manque de clarté et perd ainsi sa principale qualité.

Ces réserves faites, les types d'instructions et d'ordres donnés par M. de Bourcet nous montrent — et cette constatation a sa valeur — qu'il y a cent cinquante ans existaient une tactique et une méthode de commandement rationnelles qui, pour être rendues tout à fait modernes, n'auraient besoin que de modifications assez restreintes.

c). *Dispositif d'ensemble des attaques.* — Les ordres donnés sont, bien entendu, combinés de manière à amener simultanément les colonnes d'attaque à hauteur de leurs points d'application. Or, la valeur de ces attaques résidant surtout dans leur simultanéité, il est nécessaire que toutes précautions soient prises pour être assuré que les colonnes seront à jour dit à leur poste, malgré le terrain et surtout malgré l'ennemi.

C'est ainsi que, les troupes de La Turbie devant être appelées à exécuter une marche de flanc en face du camp adverse de Menton, il devient nécessaire de protéger cette marche, et, en conséquence, on observera de « laisser 400 hommes pour la garde de La Turbie, aux ordres d'un officier intelligent ».

Dans l'ensemble, les ordres auront pour effet, comme on l'a

vu précédemment, de donner le mont de Raus comme objectif aux troupes de Lantosque et de Berre; une partie de celles-ci devant d'ailleurs coopérer à l'attaque de la position Sospel—Castillon, confiée aux troupes de La Turbie et de Notre-Dame-de-Laghet.

1° Attaque du mont de Raus.

Troupes du camp de Lantosque :

a) Une colonne principale par la Bolline et le vallon de La Planchette : objectif le Baracon de Raus, c'est-à-dire un ouvrage supposé ou se trouve actuellement le fort de l'Authion.

b) Deux colonnes latérales :

L'une, par Belvédère prononce son attaque, à revers par le vallon de Gordolasco, sur Le Capelet et de front par le vallon de Calières (des Graus) sur le haut Capelet (cime du Diable?);

L'autre, par Saint-Colomban monte par le vallon de Saint-Colomban à la baisse de Rioufrey.

Troupes du camp de Berre :

Le camp se transporte à Luceram.

a) Une colonne principale monte par la Chapelle-Saint-Sauveur à la crête de Pietra Cava (Peira Cava) et prononce son attaque sur la hauteur de La Fougasse, à gauche (Est) du bois de La Mayris.

b) Une colonne latérale se dirige par le col de Las Portas (col de La Porte) sur le bois de la Mayris par le col et les hauteurs de Bardoney,

2° Attaque de Sospel-Castillon.

Troupes du camp de Berre :

Une colonne partant de Luceram monte à la cime de Curs (*Gros Braus*) et occupe ensuite la cime de Cimon (*Simon*), de manière à dominer la communication de Sospel et de Raus (*Authion*) par Le Moulinet et à se rabattre ultérieurement sur Sospel.

Troupes du camp de N.-D. de Laghet (*Madone de Laghette*) *:*

Le camp se transporte à Peille.

a Une colonne principale gagne L'Escarène et, par la route du col de Braus prononce son attaque entre Sospel et Castillon.

b) Une colonne latérale gagne directement le mont Orso et se porte droit sur Castillon.

Son mouvement terminera la marche des troupes de La Turbie sur Castillon et de celles de N.-D. de Laghet sur L'Escarène, puisqu'elle par-

courra les hauteurs... qui sont les seules par lesquelles on peut les inquiéter.

Troupes du camp de La Turbie :

Se portent en une seule colonne par le mont Laghel (*mont Agel*) sur Gorbio et Saint-Agnès, droit sur Castillon.

« D'après toutes les dispositions dont on a vu le détail, les neuf bataillons de l'armée de défensive qui étaient à Sospel seraient compromis s'ils ne prenaient pas la détermination de se retirer à l'approche des troupes d'offensive qui déboucheraient du col de Braus, et, pour leur faire le mouvement le plus convenable, le général a dû les faire marcher sur le col de Perus, à la hauteur de Brouis, entre Sospel et Breglio (*Breil*), laissant seulement un détachement de 500 à 600 hommes à Sospel, un pareil au point de Perus (*échelon de repli*), avec ordre de se retirer à l'approche des troupes d'offensive. Rien n'empêchera donc que ces dernières prennent poste à Sospel et qu'on fasse la disposition pour y faire marcher la plus grande partie de l'armée. »

VI. — Examen de la situation après la prise de Sospel.

D'une part, les troupes adverses de Sospel ont été contraintes de se retirer au col de Brouis, qu'elles s'apprêtent à disputer, et, d'autre part, on peut penser que, devant les cinq attaques dont il a été parlé, le général de défensive « n'entreprendra point de défendre vigoureusement le mont de Raus » avec les cinq bataillons dont il dispose en cet endroit, et que, en conséquence, il les ramènera sous Tende.

La marche immédiate des troupes d'offensive sur le col de Brouis s'impose pour retarder le plus possible la jonction éventuelle, par Piena ou l'Olivette, des troupes de Vintimille et de Menton à celles rejetées de Sospel.

« Ce mouvement exigera qu'on dispose la marche de deux détachements qui serviront d'avant-garde à la partie de l'armée qui devra s'avancer sur Sospel (et de là sur Brouis) ; l'un, tiré des troupes qui auront marché sur les monts de Curs et de Cimon et à Castel-Jouffrey, s'avancera sur le Molinet et y prendra poste, c'est-à-dire occupera tous les principaux débouchés qui

communiquent au mont de Raus ; l'autre, beaucoup plus considérable, tiré des troupes qui seront arrivées sous Sospel, s'avancera sur le col de Perus et successivement sur la hauteur de Brouis, et *sera soutenu par des corps particuliers disposés en échelons, les uns sur la direction du chemin de la Penne (Piena), dont il faudra nécessairement faire occuper le village, les autres dans la direction de l'Olivette (vallon de la Bevera).* »

Ces dispositions sont des plus judicieuses et méritent de retenir l'attention. On voit avec quel soin le général d'offensive couvre à droite et à gauche l'attaque qu'il prépare du col de Brouis ; à gauche, par une avant-garde qui *prend poste* à Moliniti ; à droite, par des échelons de flanc destinés à barrer les communications existant entre les vallées de la Roya et de la Bevera.

Comme il n'est pas à « craindre que le général de défensive puisse opposer de grands obstacles à la marche des troupes qui s'avancent à la hauteur de Brouis, *parce que les penchants se trouvant praticables, il serait impossible à une troupe inférieure d'arrêter les progrès d'une troupe supérieure sans se compromettre* », ce général aura à examiner les deux alternatives suivantes :

« Ou marcher (se retirer) sur le col de Tende pour en défendre le débouché, ou occuper la position de la rive gauche de la Roya. »

Dans cette seconde hypothèse il serait obligé d'appuyer sa droite aux hauteurs de la Briga et sa gauche vis-à-vis de Vintimille. Il ne lui serait donc plus possible de défendre le col de Tende que son adversaire pourrait alors occuper; ce qui permettrait à celui-ci d'opérer sa jonction avec les troupes de Larche débouchant dans la Stura et d'entreprendre avec tous ses moyens les sièges de Demonte et de Coni.

Que si, au contraire, les forces de la défense se concentrent sur Tende, elles seront bien contraintes, au premier mouvement des troupes d'offensive sur leur gauche, de repasser de l'autre côté du col sur Limone et Robilante. Mais si on les dispose alors « en échelons le long du vallon qui communique à Coni (Vermagnana), afin d'être à portée de renforcer celles laissées à la défense particulière du débouché de la vallée d'Esture », il devien-

dra très pénible à l'assaillant de forcer le passage, « car s'y trouvant déterminé à une très petite étendue et les penchants étant très difficiles à gravir, il est aisé de comprendre que peu de troupes y peuvent résister à l'effort d'un grand nombre. »

La défense pied à pied du col de Tende et du couloir de la Vermagnana est donc bien le parti le plus avantageux que puisse prendre le général de défensive, puisqu'il lui permet de compenser dans une certaine mesure l'infériorité de ses forces et de gagner du temps, ce qui est l'essentiel.

Aussi ne nous arrêterons-nous pas à examiner avec M. de Bourcet les dispositions qu'aurait à prendre l'armée d'offensive pour le cas où des circonstances particulières conduiraient l'armée de défensive à défendre non plus le col de Tende, mais la ligne des hauteurs qui va de la Briga à Vintimille.

Bornons-nous à « faire opérer l'armée d'offensive relativement à la détermination de la défense du col de Tende » par les forces adverses.

VII. — Opérations après la prise du col de Tende.

Il est d'un intérêt majeur pour assurer une tournure favorable au développement ultérieur de la campagne que l'armée d'offensive débouche le plus tôt possible en plaine et qu'elle « marche à son ennemi dans le double objet de le combattre sur quelque position qu'il se trouve ou de le faire reculer jusque sur les derrières du Pô ».

On doit considérer en effet que l'armée d'offensive ne saurait espérer amener la décision de la campagne, soit à Turin (capitale), soit sur le Pô (bataille décisive), qu'après avoir pu mettre en action tous les moyens dont elle dispose pour « primer » Coni, qui commande ses communications et qui présentera une résistance autrement longue et sérieuse que les châteaux de Demonte et de Saorgio.

Il faut donc que l'armée d'offensive débouche assez tôt dans la plaine « pour avoir le temps de faire toutes les dispositions relatives à cet objet et qu'elle ait à sa suite toute l'artillerie et les munitions tant de guerre que de bouche dont elle pourra avoir besoin dans toutes les circonstances », sans quoi elle risquerait d'être compromise « si les ennemis, renforcés par des secours

considérables pouvaient l'attaquer » et la forcer à la retraite avec ses communications mal assurées.

Ceci dit et le débouché en plaine par la Vermagnana lui étant supposé interdit, par où l'armée d'offensive peut-elle agir ?

Tout d'abord, les troupes d'offensive peuvent combiner leur action avec celles de Tournoux en faisant « avancer par la vallée de Saint-Étienne et les cols de Saint-Anne et de Barbacane toutes les forces, afin de les réunir avec celles de la vallée d'Esture au-dessous des Barricades ».

Dans cette hypothèse, il n'est pas douteux que le général d'offensive ne puisse en même temps « faire avancer toute l'artillerie de siège et de campagne avec les munitions de guerre et de bouche nécessaires pour la suite des opérations et les faire arriver sur quelque point de la vallée d'Esture, tel que Vinay (Vinadio) ou Aison ». L'armée pourra prendre ensuite « la position de Gayola entre Demonte et Coni d'où elle sera également à portée de faire des courses dans la plaine pour établir ses contributions et d'entreprendre le siège de Demonte qui se trouvera sur ses derrières et qu'on doit regarder comme assujetti, d'après les dispositions qu'on indique, et dans un temps déterminé, suivant que la fortification de cette place se trouvera plus ou moins bonne, que ses approvisionnements seront suffisants et que la garnison sera aussi plus ou moins considérable et résolue à une vigoureuse défense ».

Enfin, après avoir « assujetti » Demonte, l'armée d'offensive aurait à entreprendre le siège de Coni ou à s'avancer en plaine, en masquant ou investissant Coni, « pour combattre l'ennemi ou pour le faire reculer jusqu'à la rive gauche du Pô ».

En somme nous en venons, par la force des circonstances, à utiliser la « branche secondaire » envisagée précédemment à propos du plan d'opérations de l'armée A. L'impossibilité de déboucher par la Vermagnana a les mêmes conséquences que la non-réussite de l'attaque principale sur le mont de Raus, si l'on prétend poursuivre la campagne par le couloir de la Stura, et il y a à craindre qu'en raison du temps perdu par la conquête inutile du mont de Raus et du col de Tende, par la marche sur Saint-Étienne-de-Tinée pour déboucher des cols de la haute vallée, par le siège de Demonte et celui de Coni, l'armée d'offen-

sive ne puisse s'ouvrir en temps voulu, les communications qui lui sont indispensables, par Tende et par Largentière, pour pouvoir opérer en sécurité dans la plaine.

Examinons donc une autre hypothèse, Supposons qu'après avoir occupé le col de Tende et y avoir laissé en garde-flanc une troupe suffisante, l'armée se porte de suite dans la région Pigna—Triora—Rezzo. Rien ne s'oppose à ce mouvement, surtout si elle a pris la précaution — ce qui ne l'appauvrira pas beaucoup, — de se couvrir au Sud contre Vintimille et sur ses derrières contre Saorgio, qu'elle doit nécessairement investir.

Or, de la région Pigna—Triora—Rezzo, l'armée peut atteindre le col de Tende par la Briga en deux marches ou se porter sur le haut Tanaro par une marche forcée.

Mais en apprenant le mouvement de l'armée d'offensive sur Pigna—Triora—Rezzo, à quoi va se résoudre le commandement des troupes adverses ?

Il peut, ou bien se porter avec toutes ses forces au débouché du Tanaro, abandonnant Tende, la Vermagnana et la Stura pour s'interposer entre l'armée d'offensive et la capitale (Turin), et, dans cette supposition, rien n'empêche le général d'offensive de profiter de la situation pour se rabattre sur Tende, Robilante et Coni, au lieu de remonter le Tanaro.

Ou bien tenir ses forces autour de Borgo-san-Dalmazzo surveillant Tende et la Stura, et, en ce cas, l'armée d'offensive peut encore déboucher en plaine vers Mondovi et se porter droit sur les communications de son adversaire.

Ou bien enfin diviser ses forces et placer des fractions en face de chaque débouché probable ; mais c'est là une solution bâtarde et par conséquent mauvaise, à laquelle ne s'arrêtera certainement pas le commandement adverse.

Il n'en demeure pas moins qu'à quelque parti qu'il s'arrête, l'armée d'offensive est assurée de pouvoir déboucher en plaine et dans des conditions de rapidité suffisantes. Il n'empêchera pas « le général d'offensive d'arriver aux environs de Coni et de Demonte par le col de Tende ou par la côte de Mondovi, et d'ouvrir sa communication par la vallée d'Esture pour se servir des troupes de Barcelonnette et pour y faire avancer son artillerie ».

*
* *

D'après M. de Bourcet, la prise de Coni devant terminer la campagne, il n'y a pas utilité à pousser plus loin cette étude.

Elle tendait à prouver « que de quelque façon que l'on dispose une défensive dans les montagnes, l'armée d'offensive percera, et que la puissance qui se trouve inférieure ne doit jamais chercher que les moyens de faire perdre du temps ; ce qui dépendra de la capacité du général qu'elle emploiera pour en remplir l'objet, et deviendra souvent infructueuse vis-à-vis d'un général d'offensive qui, connaissant bien la construction du pays et tous les débouchés, aura préparé d'avance tous les projets d'opérations qu'il aura à faire ou les manœuvres qui pourraient faire évanouir les obstacles qu'on voudrait lui faire trouver... ». Et M. de Bourcet en conclut que la guerre de montagnes « autorise le principe d'une défensive active par préférence à la défensive simple ».

La défensive active consiste dans les mouvements et les opérations d'offensive que peuvent faire les troupes de défensive réunies ; la défensive simple s'entend de la distribution de toutes les troupes qu'on pourra mettre en campagne sur toute l'étendue qui sera menacée. Dès lors, dit encore M. de Bourcet, le choix d'une défensive active sur une défensive simple se démontre naturellement lorsqu'on compare les moyens qu'a la première de rendre le succès d'une armée d'offensive inutile, tandis que la seconde ne peut rien contrarier.

C'est l'opposition classique entre la force de la masse et la faiblesse du cordon.

VIII. — Organisation des services d'arrière.

Cette étude demanderait à être complétée par celle des services de l'arrière de l'armée d'offensive. Il est regrettable que les tableaux définissant la situation des magasins et des hôpitaux sédentaires et ambulants pour la « campagne factice » considérée aient été égarés.

Nous essayerons néanmoins d'en faire en quelque sorte la restitution en nous aidant des données du livre V, relatives aux

communications, aux approvisionnements de guerre et de bouche, et aux hôpitaux.

a) *Communications.* — « Il est essentiel qu'on fasse des dispositions pour pouvoir toujours communiquer avec les lieux d'entrepôt et avec les provinces intérieures de son pays, tant pour en tirer des munitions de guerre et de bouche que pour faire arriver jusqu'à sa position les recrues et remontes dont l'armée peut avoir besoin ; sans quoi elle serait bientôt exposée à manquer de vivres et de munitions de guerre et à être affaiblie par les déserteurs et les maladies, au point de ne pouvoir plus agir offensivement ni se tenir sur la défensive. »

Dans le cas présent, la « diversion » de Tournoux aura pour ligne de communications naturelle la route de la vallée de l'Ubaye, et la fraction principale d'armée, qui part du comté de Nice pour ses opérations offensives, aura pour ligne de communications la route Breil—Nice—Vence—Draguignan.

Chacune de ces communications se prolongera, quand la guerre aura été portée de l'autre côté de la frontière, la première par le col de Larche et la route de la Stura ; la seconde par Sospel et le col de Tende.

Mais aussitôt que les communications se développent en pays ennemi, il devient nécessaire de les protéger contre les agissements de corps détachés ou contre les tentatives des paysans révoltés. En conséquence, il faut « avoir deux armées, une d'offensive pour opérer dans tous les pays et une seconde pour opérer en défensive sur toutes les parties qui concourent à la sûreté de la communication ».

Il y a donc lieu de prévoir une organisation d'ensemble capable de donner au général commandant l'armée d'offensive toute sécurité pour ses opérations. De toute nécessité, cette organisation doit dépendre d'un chef responsable, et il y faudra mettre un officier général « assisté d'officiers particuliers très intelligents », qui connaisse « par lui-même le détail du pays » et qui en ait « parcouru toutes les différentes parties pour former sa disposition ».

Il appartiendra à cet officier général de prendre les mesures convenables pour assurer pleinement les communications en tenant, d'une part, « les débouchés sur lesquels les troupes ou

paysans ennemis pourraient entreprendre », et, d'autre part, en faisant escorter « chaque courrier et même les officiers généraux, particuliers, ou troupes qui iraient joindre l'armée par des détachements ». Ces escortes sont d'autant plus nécessaires qu'il est impossible en montagne de garder exactement tous les points par lesquels on peut arriver sur les communications; il faut, en conséquence, faire entrer dans le calcul des troupes de communication les éléments à affecter à ces services.

On doit remarquer, d'ailleurs, que plus la communication avec les derrières aura d'étendue, plus il faudra de troupes pour la défendre : « elle doit donc former un article principal dans le projet d'une campagne et faire tomber le choix des opérations sur les parties les plus rapprochées de la frontière ». Autrement dit, à l'époque où écrivait M. de Bourcet, le plan d'opérations auquel on s'arrêtait était fonction directe de la communication qu'il comportait.

Dans le cas qui nous occupe, et lorsque l'armée aura franchi la frontière, les deux lignes de communication dont elle disposera, par Tende et par Larche, auront, en conséquence, chacune leurs troupes de protection et leurs commandants particuliers, qui établiront leurs quartiers « dans le bourg ou village le plus à portée du centre de tous leurs postes ».

b) *Ravitaillements.* — « L'entrepôt général d'une frontière doit se fixer toujours sur les derrières, dans une ou deux places, à l'abri d'un coup de main, où les ennemis ne puissent faire des incursions, et à portée de recevoir ou par terre ou par eau tout ce qu'on voudra y faire pasesr des provisions de l'intérieur du royaume.

« Ces principaux entrepôts seront bien placés s'ils se trouvent sur différentes routes communiquant à la frontière et à différents entrepôts particuliers.

« Les entrepôts particuliers doivent s'établir sur les grandes routes, dans les principaux bourgs, et se trouver disposés par échelons jusqu'à la frontière, *observant de ne pas les éloigner de plus de 3 à 4 lieues les uns des autres* et de les rendre plus considérables dans ceux qui se trouvent à la fourche de deux ou trois chemins..... »

L'organisation générale de ces entrepôts incombe à l'inten-

dant de l'armée, qui aura en outre à prévoir et à provoquer les mesures nécessaires au transport des approvisionnements d'un magasin à l'autre.

« Comme il ne suffit pas, en effet, d'avoir des entrepôts bien fournis, qu'il faut le temps et la quantité de voitures propres au transport pour faire arriver les approvisionnements sur la frontière, on en doit faire l'estimation d'avance pour savoir si l'on pourra assurer le service. »

Les transports seront faits par mulets et par voitures réquisitionnés dans « l'arrondissement de chaque magasin particulier ». On constituera de la sorte des équipes chargées de faire le va-et-vient d'un magasin à l'autre.

Pour se rendre compte du nombre de mulets et de voitures nécessaires, on partira de la donnée qu'un mulet peut être chargé à 2 quintaux (100 kilos) et une voiture à 12. Quant à la composition des convois, elle ne saurait sans inconvénients comprendre plus de 1000 mulets ou 200 voitures à roues, « tant à cause des défilés que par rapport aux accidents qui peuvent arriver ».

Les difficultés des ravitaillements par les routes d'étapes sont donc considérables et demandent à être envisagées avant même l'ouverture de la campagne. D'une façon générale, on peut dire que, « pour faire la guerre dans un pays, il faut s'y préparer longtemps d'avance et avoir toujours en dépôt sur la frontière la plus grande partie des approvisionnements, et, si cette précaution est indispensable pour les pays de plaines, combien ne devra-t-elle pas être nécessaire dans les pays de montagnes, dans lesquels les débouchés sont déterminés et plus rares ».

Il faut, dans tous les cas, que les approvisionnements des entrepôts généraux soient calculés sur la force de l'armée aux besoins de laquelle ils auront à satisfaire. De la valeur de la ration journalière attribuée « aux officiers, soldats et autres personnes », on déduira la totalité des approvisionnements à faire pour six mois, une année ou davantage et l'on majorera le chiffre global ainsi obtenu, de façon à parer à l'imprévu.

La ration de pain du soldat, fixée à 24 onces, poids du marc, est insuffisante quand le soldat est en montagne; il convient donc de prévoir quelques onces de plus par jour « accordées

uniquement aux troupes destinées à gravir les montagnes et à rester campées sur leur sommet[1] ».

Dans ces conditions, la « diversion », ou fraction d'armée de Tournoux, aura son entrepôt principal de vivres à Barcelonnette et son entrepôt de munitions à Mont-Dauphin. Quant à la fraction principale d'armée, elle pourrait avoir son entrepôt de vivres à Grasse et son entrepôt de munitions à Antibes. Ultérieurement, il serait constitué à Nice un magasin secondaire.

La question des vivres-pain étant des plus importantes, elle doit être l'objet d'une attention particulière du commandement, de l'intendant et des commissaires des guerres.

Il serait à désirer évidemment que l'on pût en toutes circonstances distribuer du pain aux hommes, car « le soldat ne vit pas également bien avec le biscuit qu'avec le pain ordinaire »; mais comme « il y a trop d'inconvénients à l'en trop charger lorsqu'il marche pour attaquer l'ennemi », il semble qu'on pourrait « attacher aux régiments des mulets chargés de pain comme ils ont leurs mulets composés pour les munitions de guerre ». Ce serait d'ailleurs une excellente mesure que de compléter ces dispositions en faisant suivre l'armée par une réserve « d'une très grande quantité de biscuit », de manière à parer aux accidents inévitables du ravitaillement normal.

En résumé, on peut se représenter de la manière suivante le mécanisme du ravitaillement au temps de M. de Bourcet :

A l'ouverture des opérations, les hommes partent avec un ou deux jours de pain dans le sac. Les régiments disposent d'un véritable train régimentaire chargé de deux ou trois jours de pain, de manière à compléter à quatre jours les vivres-pain.

Au bout de ces quatre jours, une nouvelle distribution sera assurée par un convoi particulier organisé, chargé et mis en route en temps utile, et ainsi de suite.

Si l'envoi de pain par l'arrière devient impossible pour une raison quelconque, on devra pourvoir les corps des farines nécessaires (1/3 seigle, 2/3 blé), et l'on installera des manutentions à proximité des troupes.

---

[1] La ration comprenait à l'époque : 24 onces de pain, une demi-livre de viande et deux onces de riz.

Enfin, s'il est impossible de transformer la farine en pain, on fera procéder à la distribution de biscuit aux troupes.

En somme, on tirera aussi longtemps que possible le pain de la manutention de l'entrepôt principal, et, quand ce ne sera plus possible, il faudra mettre en œuvre tous les moyens qu'offrira le pays pour en fabriquer à portée des troupes.

Quant à la viande, elle est ordinairement fournie par un entrepreneur général, « qui a soin de se pourvoir de bœufs et de les distribuer aux bataillons suivant l'estimation qui en est faite par les officiers majors et de détails, et l'on évalue la quantité pour chaque soldat à une demi-livre ». Les troupes seront donc immédiatement suivies d'un troupeau comportant au moins un jour de vivres-viande, et ce troupeau sera poussé chaque jour jusqu'aux cantonnements.

Les petits-vivres, riz, fèves, haricots, qui « sont également nécessaires aux soldats dans les montagnes », se trouveront, comme le pain, avec le train de mulets régimentaire.

Enfin, il y aura toujours grand intérêt, au point de vue de la discipline, à faire disposer à proximité des troupes le bois, la paille et les piquets indispensables à l'établissement des cantonnements.

c) *Évacuations*. — « La disposition des hôpitaux sédentaires se fait à peu près comme celle des magasins ; il faut que l'hôpital ambulant puisse évacuer ses malades dans des hôpitaux qui soient à portée de l'armée et que ceux-ci les fassent passer dans d'autres hôpitaux. Sur les derrières on en forme quelquefois sur plusieurs lignes, suivant le plus ou moins de facilité qu'on peut trouver pour leur établissement, en se servant des églises ou maisons religieuses, lorsque les villes, bourgs ou villages ne peuvent donner d'autres ressources. Cet objet est un des plus importants pour la conservation des troupes, et l'intendant, ainsi que les commissaires des guerres ne sauraient porter trop d'attention pour que les aliments, les remèdes et les fournitures soient de la qualité désirable.

« Mais comme il n'y a pas autant de ressources dans les montagnes pour former ces établissements qu'il y en a dans les plaines, et que, d'ailleurs, tout chemin n'est pas propre au transport des malades, il faut, autant qu'on le peut, déterminer les hôpi-

taux sédentaires dans les villes ou bourgs qui se trouvent dans la direction des plus grandes routes et avoir de quatre en quatre lieues des postes ou entrepôts particuliers où les malades puissent trouver des bouillons et les ressources qui peuvent leur être nécessaires. »

Il est intéressant de comparer ce mécanisme avec l'organisation actuelle. Les malades ou blessés évacués par les hôpitaux ambulants (hôpitaux de campagne) sont recueillis et soignés en cours de route dans des postes (infirmeries des gîtes d'étapes) pour être dirigés ensuite sur les hôpitaux sédentaires (hôpitaux éventuels, hôpitaux d'évacuation). De là, enfin, on les fera passer « dans d'autres hôpitaux sur les derrières », et ainsi apparaît une identité presque absolue entre les procédés de M. de Bourcet et ceux qui sont réglementaires en 1902.

Conclusions. — Si le lecteur a bien voulu nous suivre jusqu'ici dans l'analyse de la « campagne factice » que nous nous sommes efforcé de lui présenter aussi clairement que possible, il a pu se rendre compte que l'étude concrète de M. de Bourcet remplissait bien le but à quoi elle tendait : présenter une « espèce de récapitulation et d'application des principes » applicables à la guerre de montagnes.

Le travail en question a peu vieilli dans son ensemble, ce qui se conçoit aisément si l'on considère que, pas plus à notre époque que du temps de M. de Bourcet, la guerre de montagnes n'autorise l'emploi d'effectifs très considérables. D'ailleurs, à un point de vue plus général, la guerre, telle qu'on la comprend à l'heure actuelle, a été modifiée dans ses formes moins par les perfectionnements, cependant si importants, apportés à l'armement que par le développement des communications de toutes sortes, par l'utilisation intensive des voies ferrées et par l'énormité des effectifs mis en jeu.

Aussi les principes posés par M. de Bourcet pour la conduite de la guerre de montagnes, résultats de ses expériences et de ses méditations personnelles, conservent-ils encore maintenant une bonne part de leur valeur. Nos armées de la Révolution opérant dans les Alpes-Maritimes eurent à les appliquer chaque jour, et des années durant. Le début de la campagne de 1794 est une

sorte de copie de l'attaque du mont de Raus et de Tende. Des circonstances analogues à celles constituant la situation générale de l'étude concrète précédemment examinée, avaient conduit tout naturellement les chefs des armées d'opérations françaises à une solution pareille.

Mais si cette étude nous a montré que les généraux du XVIII[e] siècle avaient la notion claire qu'en montagne, au moins autant qu'en plaine, la manœuvre offensive est seule capable de produire des résultats importants, elle nous a également prouvé qu'ils étaient aussi bons tacticiens qu'excellents stratèges. Ils n'ignorent rien de la vertu des avant-gardes — car depuis cinquante ans ils font la guerre d'une façon à peu près ininterrompue ; ils savent que la force des attaques réside dans leur nombre et leur simultanéité ; ils considèrent comme une notion élémentaire de couvrir leurs flancs soit dans les marches, soit dans les attaques ; ils sont pénétrés enfin de la valeur tactique des échelons qui permettent les parades, les déplacements dans le sens des fronts, les contre-attaques, les débordements d'ailes — ce que nous désignons d'un seul mot, la manœuvre.

Sans doute, les modèles d'ordres qu'on nous présente sont quelque peu démodés. Ils sont insuffisamment clairs, parce que trop longs et surchargés de détails de service intérieur. Mais, du moins, leur enchaînement permet de déceler l'existence d'une *méthode de commandement*, et c'est bien l'essentiel. Le commandant en chef, qui n'a pas et ne peut avoir l'ensemble de ses forces sous l'œil et sous la main, donne des *instructions générales* aux chefs des grands groupements (camps); ceux-ci, orientés sur la pensée du commandement supérieur, rédigent les ordres généraux et particuliers d'exécution ; nous ne ferions pas autrement le cas échéant, parce que nous nous piquons de nous être donné des méthodes rationnelles de commandement ; or, ces méthodes, d'autres les avaient appliquées un siècle et demi avant nous.

Il n'est pas moins intéressant de noter les similitudes que l'on constate entre l'organisation des communications, des ravitaillements et des évacuations aux armées en présence dans la « campagne factice » et l'organisation actuelle. Les dénominations seules ont changé, et là encore nous sommes forcés de reconnaître que les mêmes nécessités ont entraîné des solutions identiques.

Enfin — et c'est le point de vue particulier qui mérite de retenir l'attention — M. de Bourcet nous a présenté son étude écrite à double action comme le meilleur moyen de perfectionner dans la connaissance et l'application des principes, les jeunes officiers qui n'ont pas eu l'occasion de faire la guerre. Le « Jeu de la guerre » universellement pratiqué maintenant, dans les armées dignes de ce nom, trouve peut-être là son origine. On a voulu en faire honneur au méthodisme allemand qui n'eut guère en vue, au moins dans le début, que de remplacer les grenadiers de Frédéric par des pions coloriés. M. de Bourcet avait donc vu plus haut et plus loin, et si nos camarades, grâce à la « campagne factice », en ont acquis la certitude, ils excuseront le titre un peu étrange que nous avons donné à cette étude.

Capitaine X...



LE RÔLE

ET LA

CONDITION DU SOUS-OFFICIER

NÉCESSAIRE

DANS LE SERVICE DE DEUX ANS[1]

« Quand une nation n'a pas de *cadres*, il lui est bien difficile d'organiser une armée. »
(NAPOLÉON, *Commentaires*, t. VI.)

CHAPITRE II.

LE ROLE ET LA CONDITION DU SOUS-OFFICIER EN FRANCE ET EN ALLEMAGNE. — ORGANISATION ITALIENNE.

L'Organisation en France.

Historique. — Nous venons de rêver un sous-officier modèle. A plus d'un trait nous devons reconnaître qu'il est loin d'être réalisé dans notre organisation actuelle.

Il semble bien que celle-ci a été faussée dès le principe, et nous devons nous en rendre compte en étudiant son origine et son développement.

Le recrutement des sous-officiers de l'ancienne armée était assuré automatiquement par le service à long terme : la car-

---

[1] Voir la livraison d'août 1905.

rière du sous-officier était une branche du métier des armes. (Loi de 1855 sur la caisse de la Dotation de l'armée.)

Nous avons vu que notre défaite en 1870, attribuée à l'archaïsme de nos institutions militaires, nous engageait dans la voie où la Prusse était entrée elle-même après 1806.

Les cadres subalternes furent impliqués dans la réprobation qui s'attachait aux soldats de métier. L'opinion publique ne voulait plus de « vieux briscards ». L'Assemblée nationale a subi cette prévention dans l'élaboration de la *loi de* 1872. On comptait évidemment pouvoir trouver, dans le contingent de cinq ans, des cadres jeunes et actifs accomplissant par devoir la tâche des gradés subalternes. Aussi les rengagements restreints à une période de huit ou dix ans ne conféraient-ils, pour tout avantage, qu'une haute paye.

Cette conception paraissait judicieuse et cependant n'a eu que des résultats décevants. Dès 1878, on a vu qu'il fallait revenir au sous-officier de carrière; la loi votée cette année-là édicte toutes les dispositions qui, reprises et élargies depuis, notamment en 1881, paraissaient avoir reçu leur expression définitive dans la la loi du 10 mars 1889. Les « rafistolages » qu'il a fallu lui faire subir (lois des 6 janvier 1892, 25 juillet 1893, 6 février 1897, sans parler des circulaires et notes ministérielles), témoignent qu'on a manqué de résolution, de « droit au but » dans cette réforme.

Ces modifications successives tendent toutes en effet et d'une façon continue, à relever la condition du sous-officier et à lui assurer des garanties d'avenir civil.

Je rappelle les traits essentiels de cette organisation.

Régime de la loi de 1889. — Notre sous-officier sort du rang même où il prendra place comme caporal d'abord, puis comme sergent. Son instruction est confiée aux officiers, qui l'auront ensuite comme collaborateur.

Ce principe est excellent; il donne cependant, dans la pratique, quelques mécomptes.

Il faut d'abord se rendre compte qu'un tel procédé de formation méconnaît, dès l'origine, le principe de *l'unité de doctrine* qui apparaît maintenant, dans les armées modernes, comme « la clef de voûte du succès ». Rappelons-nous les discussions

fréquentes sur les avantages respectifs du peloton d'élèves-caporaux par compagnie, par bataillon ou par régiment. Notre nouveau règlement impose une méthode uniforme[1]; mais le point faible subsiste, puisque chaque compagnie reste entièrement chargée du choix et de la formation de ses gradés, ce qui conduit dans la pratique à des résultats aussi divers qu'inégaux. L'homogénéité fera défaut plus gravement encore, par suite de la *confusion des rengagés et des non-rengagés*, qui paraît être, au point de vue de l'instruction du moins, l'erreur la plus grave de notre organisation.

La formation de nos gradés est, en effet, résultante de leurs efforts personnels et de l'action de leurs officiers de compagnie : il faut convenir que cette dernière force, employée déjà dans l'instruction du soldat, agit d'une façon moins continue, donc plus lente, que si elle était uniquement affectée à ce dressage des cadres, ce qui est le cas des *écoles spéciales*.

A ce point de vue, notre formation des gradés non rengagés dans le service à court terme apparaît, si l'on ne prend des garanties contre leur départ prématuré, comme un rocher de Sisyphe qu'il faut éternellement remonter.

L'officier ne s'attachera à l'instruction et à l'éducation de ses gradés que si, après les avoir choisis, il a non seulement le loisir de s'occuper d'eux, mais encore, par l'espoir de leur collaboration ultérieure, le sentiment de l'utilité de son action. Nous avons vu que la durée normale du service suffira à peine pour inculquer au sous-officier les connaissances et les qualités de sa fonction ; si cette tâche s'ajoute aux autres devoirs de l'officier, encore faut-il qu'elle ne soit pas trop ingrate ou stérile.

Les erreurs de notre rengagement. — C'est par le rengagement et même, nous le savons, par le rengagement précédant la nomination que nous pourrons seulement obtenir ce résultat.

Après avoir adopté la méthode de formation du gradé dans la compagnie, il eût donc été logique d'en accepter cette conséquence. C'est sans doute pour s'y être dérobée en partie, que

[1] Cf. Titre I du Règlement de *manœuvres du 3 décembre 1904*, nos 30 à 36.

notre organisation des cadres subalternes n'a donné que des résultats médiocres ou incomplets.

On peut bien, puisqu'elle va disparaître, rapporter ce jugement d'ensemble que portait sur elle un esprit pourtant modéré : « *Nous avons des rengagés par ambition, des rengagés par paresse, nous en avons bien peu par vocation*[1]. » Ce jugement est un peu rude. Mais comme notre amertume d'officiers de troupe est souvent tentée d'y souscrire ! J'en appelle à vous, lieutenants de peloton, mes camarades. Tous, plus ou moins, nous avons subi la collaboration du sergent de section qui « pige triple », ou de celui, — variété plus nombreuse, — qui « ne veut rien savoir » .... Ils déconcertent le « fanatisme » des jeunes sous-lieutenants, ils découragent le zèle des autres, — déjà si éprouvé par l'âge, — et cependant ils trouvent grâce devant la commission de rengagement, qui n'a pas toujours le choix.

Ainsi, ce n'est pas seulement le *nombre* de nos rengagés qui est en cause (on conçoit que ce nombre est commandé par des crédits budgétaires), mais encore leur *qualité*. Et cela vient précisément de cette erreur initiale dont nous venons de parler. Au lieu d'*imposer* le rengagement, nous *l'offrons* au gradé au moment de sa libération ; de sorte qu'après avoir recherché et développé dans ce jeune homme l'intelligence et le caractère, nous négligeons l'assurance de leur utilisation, qui est cependant le but de tant d'efforts.

Nous donnons ainsi des galons à de fausses vocations, et, quand la vie civile se rouvre devant notre gradé, comme nous lui avons laissé cette perspective, celui qui se sent capable d'y faire son chemin, c'est-à-dire qui possède les forces dont l'armée a besoin, celui-là précisément la quitte.

N'est-il pas naturel qu'il cède souvent à un désir d'indépendance et aux espoirs moins bornés que la vie lui fait entrevoir ?

Et alors, comme il nous faut cependant des rengagés, — le plus possible, nous le savons, — force nous est d'accepter, de *subir* ceux qui demandent à rester, les autres..... !

Cette peinture est poussée au noir ; il y a toujours de bons, voire d'excellents gradés, car il y a des vocations irrésistibles.

---

[1] *Le Temps* du 1er décembre 1898, sous la signature d' « un Saint-Cyrien. »

Mais, cette réserve faite, il faut convenir que notre législation en matière de rengagement — base, désormais, de toute organisation des cadres subalternes — pèche par deux points : d'une part, elle est *incomplète*, puisqu'elle n'admet qu'une certaine proportion de rengagés et ne saurait nous donner, par suite, un corps de sous-officiers homogène ; d'autre part, nous l'avons vu, en n'exigeant pas le *rengagement préalable*, elle est forcément imparfaite.

Il faut voir dans cette méconnaissance des principes théoriques la cause la plus importante des mécomptes qu'a produits la loi de 1889 : les remaniements ultérieurs, — demi-mesures alors qu'il fallait un remède radical, — laissent encore la question à résoudre.

Caractère général de l'organisation élaborée dans la loi de deux ans. — Aussi, s'est-elle posée, dès les premières études de la loi de deux ans. Celle-ci, nous l'avons dit, est le *point d'arrivée d'une évolution* dont les lois de 1872 et de 1889 n'étaient pour ainsi dire que les paliers de transition : elle devait donc donner toute sa gravité à la *crise des sous-officiers*, phénomène lié étroitement à la réduction du service.

Aussi l'attention, dans le débat qui s'ouvrait devant l'opinion publique et les Chambres, était-elle attirée dès le début sur l'urgence d'une réforme dans nos cadres subalternes, dans le but de créer un corps *plus nombreux* et *plus homogène* de sous-officiers de carrière.

On rappelait à la tribune ces paroles de Gambetta au moment où la loi de 1889 n'était encore qu'à l'état de vague projet :

« *On peut réduire la durée du temps de service, ce n'est pas*
« *une impossibilité militaire ; mais le réduire avant d'avoir*
« *assuré une solide constitution des cadres subalternes serait une*
« *folie.* »

La même préoccupation a dicté l'attitude des trois ministres qui se sont succédé, depuis que la loi est en discussion (1900).

Devant une des Commissions de l'armée, le général de Galliffet déclarait, le 21 novembre 1900 : « Que la loi qui organiserait
« 60,000 rengagements devrait précéder toute tentative d'abaissement du service, et même être appliquée pendant une cer-
« taine durée. »

M. de Freycinet traduisait la même pensée en disant au Sénat « qu'il fallait réaliser la réforme sans abaisser la valeur d'ins- « truction de nos soldats, ni *la force d'encadrement* de l'armée « de premier choc ».

Ces derniers mots résument bien ce qu'on pourrait appeler l'*argument de l'armée* dans le débat. Il y a aussi, il est vrai, l'argument social et l'argument politique. Mais tout le monde est bien d'accord que, dans l'élaboration d'une loi sur le service militaire, le premier argument doit avoir toujours le pas sur les deux autres, avec lesquels il est forcément en conflit sur la question budgétaire. Il faut cependant, dans une certaine mesure, compter avec les points de vue social et politique, et c'est pour cela qu'une loi militaire est toujours une *transaction* entre tous les intérêts antagonistes qui sont en jeu.

Par là s'expliquent les conflits entre les commissions de l'armée et les bureaux de la guerre, défenseurs de ces divers intérêts dans l'étude de la loi nouvelle ; l'accord ne s'est fait que très tard, et le dernier ministre de la guerre a réclamé jusqu'au dernier jour ce qu'il appelait par un euphémisme très significatif : « *Les mesures de précautions nécessaires.* »

La question des cadres subalternes était la plus pressante de ces mesures. La loi de deux ans nous apporte, en effet, une nouvelle organisation en matière de *rengagement ;* mais elle ne modifie pas l'ancienne méthode de *formation des gradés* à laquelle nous avons reconnu une faiblesse, qui est le manque d'unité de doctrine. Elle ne nous apporte pas davantage l'homogénéité désirable, puisqu'elle conserve des gradés non rengagés, caporaux et sous-officiers.

Par là s'accuse ce que nous avons déjà deviné plus haut : le caractère transactionnel de cette réforme. On peut dire qu'elle marque une avance considérable dans la *courbe continue* des améliorations apportées à notre organisation depuis la loi de 1878, mais sans atteindre le point d'arrivée désirable et déjà nécessaire de cette courbe.

Ainsi, pour nous en tenir à ce seul exemple, le nombre des rengagés avait été limité, en 1878, à la proportion du *tiers* du chiffre total des sous-officiers ; cette proportion s'était élevée à la *moitié* dans la loi du 18 mars 1889, puis elle avait atteint les *deux tiers* par des additions successives. Cette progression se

poursuit dans la loi de deux ans qui autorise le rengagement dans la proportion des trois quarts de l'effectif total des sous-officiers et de la moitié des caporaux et brigadiers (art. 39). Et encore convient-il de remarquer, pour accuser cette timidité dans la réorganisation, que cet article 39 est un de ceux qui ont donné lieu à une deuxième discussion devant les Chambres.

Du moins, devons-nous tout mettre en œuvre pour réaliser le progrès que la loi prépare en cette matière. Il est, par suite, sinon très intéressant, au moins très utile pour nous de connaître l'esprit et de mesurer la portée exacte de toutes ses dispositions nouvelles en matière de recrutement et de rengagement des cadres subalternes.

Nous avons rappelé haut, — et l'on est édifié sur ce point en consultant le *Répertoire du Bulletin officiel*, — combien dispersée et touffue est la législation en cette matière. Aussi, les jeunes gens attirés par la carrière de sous-officier avaient-ils quelque peine à se rendre compte de la situation légale qui leur était assurée. Cet inconvénient pouvait être supprimé, sans bourse délier. La loi nouvelle n'y a pas manqué. Elle *refond* et *codifie* dans son *titre IV* tout ce qui est relatif aux engagements, rengagements et commissions.

Analyse du titre IV de la loi. — Ce titre IV est l'œuvre des bureaux de la guerre, mais c'est après de longues vicissitudes qu'il a été équilibré avec les restrictions budgétaires imposées par les Commissions de l'armée aux deux Chambres.

Il nous suffit d'étudier rapidement les *trois chapitres* qui forment ce titre IV pour nous rendre compte de l'économie générale et de l'importance des améliorations qui y sont réalisées.

Le chapitre Ier : *Des engagements*, ne se rapporte à notre sujet que parce qu'il organise une des sources de recrutement de nos futurs sous-officiers. L'article 51 prévoit des engagements pour trois, quatre ou cinq ans, aux conditions et dans les formes actuellement en vigueur. Quant à la situation faite aux engagés elle est définie au chapitre III que nous examinerons plus loin. Le principe a été d'assimiler complètement les engagés aux rengagés, à partir du moment où ils ont dépassé la durée légale du service.

Le chapitre II : *Des rengagements*, contient les dispositions prises pour préparer, dans de bonnes conditions, le choix des éléments permanents de l'armée. En ce qui concerne les cadres, ce chapitre doit donc traduire la clause principale du rengagement : les *exigences de l'armée*, les conditions auxquelles le rengagé doit se soumettre. Nous les connaissons déjà en théorie ; nous serons donc en mesure d'apprécier à quel degré les textes de la loi de deux ans s'inspirent de cette préoccupation et la réalisent.

Contentons-nous de reproduire les dispositions essentielles de ce chapitre II et de les commenter brièvement.

Article 54 : « Les militaires de toutes armes peuvent, avec le « consentement du conseil de régiment, contracter des rengagements d'*un an, dix-huit mois, deux ans, deux ans et demi et* « *trois ans*. La faculté de contracter un rengagement est accordée à tout militaire en activité qui compte *au moins une année* « de service dans les troupes métropolitaines, (six mois dans les « troupes coloniales). Ces rengagements comptent du jour de « l'expiration légale du service dans l'armée active. La même « faculté est accordée aux militaires libérés qui ont quitté le « service depuis moins de deux ans, s'ils désirent entrer dans « les troupes métropolitaines, à tous les militaires libérés comptant moins de trente-six ans d'âge, s'ils désirent entrer dans « les troupes coloniales.

« Toutefois, le militaire libéré ne peut contracter qu'un rengagement de deux ans au minimum dans les troupes coloniales.

« Les rengagements sont renouvelables jusqu'à une *durée* « *totale de quinze années* de service, pour les *sous-officiers* ou « anciens sous-officiers de l'armée métropolitaine, les militaires « de tous grades de l'armée coloniale, et de *cinq années* pour les « caporaux, brigadiers, soldats des troupes métropolitaines, la « durée du dernier rengagement étant calculée en conséquence « et pouvant compter des fractions d'année. »

« Le nombre des rengagements dans chaque corps est fixé « par le ministre de la guerre. »

L'article 55 précise les *conditions du rengagement ;* on y lit notamment : « Les simples soldats ne peuvent contracter des « rengagements d'un an que pour les troupes coloniales, les « troupes à cheval et un certain nombre de corps des régions

[illegible]

On voit que le grand [illegible] d'assurer le [illegible] haut la [illegible] année [illegible] de présence, [illegible] suivent [illegible] an, ces articles [illegible] d'une façon importante [illegible] *recrutement des* cadres subalternes. Si l'on se reporte à ce que nous avons dit plus haut à ce sujet, on voit que ces dispositions nouvelles faciliteront grandement le choix judicieux des gradés et leur sélection par des éliminations successives.

En adoptant dans la dernière discussion[1] les rengagements de dix-huit mois et de deux ans et demi, le Sénat a obéi à une préoccupation très juste qui est d'échelonner et de répartir les vacances. Cette disposition contribuera, en outre, à diminuer la perte de forces que subira l'armée à chaque dislocation de classe le 30 septembre.

Le *conseil de corps* chargé de se prononcer sur les demandes de rengagement, n'est pas modifié. Il faut bien ici, comme en toute enquête militaire agissant pour des intérêts collectifs, s'en remettre en effet à une commission. Mais on sait qu'elle est

---

[1] Amendement Gotteron.

d'autant plus impersonnelle et irresponsable qu'elle a plus de membres. Sous ce rapport, c'est peut-être trop de huit membres dans le conseil de corps, surtout en cette matière du rengagement où il faut se garder d'être sentimental sous peine de subir jusqu'à leur retraite les plus médiocres gradés. Sans doute, c'est le commandant de corps d'armée qui prononce seul le rengagement. Mais cette mesure n'est, en réalité, qu'une investiture officielle. Il y avait donc, à cet égard, une réforme à étudier, qui a son importance et l'avantage de ne pas intéresser la loi des finances.

L'article 56 a trait seulement au passage dans l'armée coloniale des rengagés des troupes métropolitaines; il ne change rien aux dispositions actuellement en vigueur.

Il en est de même de l'article 57 (formes suivant lesquelles sont contractés les rengagements) et de l'article 58, qui énumère les catégories de militaires qui peuvent être maintenus sous les drapeaux en qualité de commissionnés.

Enfin, l'article 59 fixe la *proportion* des gradés *rengagés* admise par la loi nouvelle :

Article 59. « Dans les troupes métropolitaines, le nombre des « *sous-officiers* de chaque corps de troupe restés sous les drapeaux au delà de la durée légale du service en vertu d'une « commission ou d'un engagement au cours duquel ils sont « devenus sous-officiers est fixé aux *trois quarts* de l'effectif « total des militaires de ce grade.

« Le nombre des *caporaux* et brigadiers dans les mêmes con« ditions est fixé à la *moitié* de l'effectif total.

« Pour les simples soldats rengagés d'un an, leur nombre, « dans l'ensemble d'un corps de troupe, pourra atteindre, mais « non dépasser, 8 p. 100 de l'effectif de mobilisation, compagnies « du temps de paix, dans les troupes à pied et le train des équi« pages, et 15 p. 100 dans les troupes à cheval. »

Cet article 59 tranche donc cette question capitale de la proportion des gradés et des soldats de métier qui « s'amalgameront » dans l'armée nouvelle aux gradés et aux soldats fournis par les contingents de deux ans. Nous avons déjà montré l'augmentation progressive de la proportion des sous-officiers rengagés depuis 1878. Il faut prévoir que l'article 59 n'est qu'une étape nouvelle vers le point d'arrivée de cette progression, qui est

l'application intégrale du principe du rengagement pour les cadres. Il faut du moins le désirer, car nous avons montré dans la première partie, combien à l'analyse théorique cette nécessité paraît impérieuse. Et l'étude de l'organisation allemande nous fournira des arguments concrets dans le même sens.

Il faut aussi arrêter notre attention sur l'*institution des caporaux rengagés*, qui est, en somme, l'innovation la plus considérable du chapitre que nous venons d'étudier; il suffit pour s'en rendre compte de remarquer que l'effectif total de nos caporaux ou brigadiers sur le pied de paix s'élève au chiffre de 44,000. Une loi du 9 juillet 1901 avait déjà autorisé ces rengagements, mais dans une proportion très faible qui nous donnait seulement 3,000 caporaux ou brigadiers rengagés. Nous pourrons, désormais, en avoir 22,000, et il faudra tout mettre en œuvre pour atteindre ce *quantum*. Car il faut bien remarquer qu'avec le service de deux ans c'est parmi ces 22,000 hommes caporaux ou brigadiers rengagés que nous choisirons nos meilleurs sous-officiers.

C'est le sens de cette phrase prononcée par M. le sénateur Gotteron au cours de la dernière discussion : « *L'avenir de la loi « dépend, sinon absolument, du moins en grande partie de « l'humble porteur du galon de laine.* » Le même orateur, partant de cette considération, essayait encore, dans la séance du 14 février, d'obtenir de la générosité du Sénat les sacrifices budgétaires qu'il faut prévoir pour assurer dans de bonnes conditions le recrutement de ce premier gradé.

En *résumé* le chapitre II du titre IV que nous venons d'analyser nous accorde, en chiffres ronds, 30,000 sous-officiers rengagés, (notre effectif total de sous-officiers en temps de paix étant de 40,000 environ), et de 20,000 caporaux ou brigadiers rengagés.

Il faut reconnaître que les dispositions de la loi soumettent ce rengagement à deux conditions très importantes : il devra, dans la plupart des cas, précéder la nomination du sous-officier, et en second lieu, les durées pour lesquelles il se forme ou se renouvelle sont courtes. Ce sont là, nous le savons, deux précautions essentielles pour éviter la fois *la pénurie et l'encombrement* des cadres et y permettre une fréquente et judicieuse sélection.

Le chapitre II s'inspire donc de *principes justes* en matière de rengagements. Les restrictions apportées à ces principes, par suite de la préoccupation budgétaire, peuvent n'être que provisoires. Et l'on peut s'accommoder de la limitation dans leur nombre si la loi nous permet de trouver une compensation dans la *qualité* des rengagés.

Car le chapitre II ne stipule que la première clause du contrat de rengagement, et toute l'organisation n'aura qu'un résultat médiocre, si *les exigences du rengagé*, qui forment la clause antagoniste, ne sont pas prévues et satisfaites de façon à solliciter et déterminer de bons rengagements.

C'est le vrai nœud du problème; il forme l'objet du chapitre III : *Des avantages assurés aux engagés et rengagés*. Nous savons déjà que les exigences du rengagé peuvent être ramenées à trois

Le *payement* de ses services;

L'assurance de l'*avenir civil*;

Et, dans l'ordre *moral*, l'exercice d'une *fonction* agréable et considérée.

Examinons comment le législateur satisfait chacun de ces desiderata.

Avantages pécuniaires. — Ici tout se réduit à faire un emploi judicieux d'un crédit déterminé alloué par le budget de la guerre.

Cela paraît très simple, et cependant cette répartition est résolue *actuellement* de la façon ... plutôt chinoise que vous savez. On serait en droit de s'en étonner, si l'on n'en trouvait l'explication dans la complexité même et la superposition des lois qui ont établi le régime actuel en cette question.

Le traitement de notre sous-officier est en effet le coin le plus enchevêtré de la comptabilité militaire. Rappelons qu'il est émietté sous les formes suivantes :

1° Solde spéciale (supérieure de 0 fr. 25 à celle des non-rengagés);

2° Haute paye progressive avec l'ancienneté ;

3° Une gratification annuelle payée par trimestre ;

4° Des prestations en nature ;

5° Une première mise d'entretien (prime payée au sous-officier dès son rengagement);

6° Une prime de rengagement à son départ.

On pourrait ajouter une 7e rubrique : La pension de retraite proportionnelle acquise dès la 15e année.

Ce budget en raccourci représente les *concessions successives* auxquelles il a fallu se résigner dans cet ordre spéculatif pour provoquer les rengagements nécessaires. Cet intérêt historique ne pouvait suffire à justifier le maintien de ce casse-tête dans notre service de la solde.

Ce n'est pas ce luxe d'étiquette qui pouvait abuser le jeune homme réfléchi sur le traitement progressif que lui offre l'État. Bien plus, ces payements échelonnés par grosses ou infimes fractions à des intervalles irréguliers, procèdent souvent d'une idée peu généreuse : Ainsi la première mise d'entretien, « prime d'appât », s'inspire d'un mobile peu élevé et ressemble aux procédés du racolage anglais.

Il y avait donc là une réforme pressante et sympathique à accomplir. Nous la trouvons réalisée dans le chapitre III qui procède du principe suivant : Montrer aussi clairement que possible les avantages faits aux rengagés ; graduer ces avantages sur les données suivantes :

1° Une *haute-paye pour toute prolongation de service au delà de la durée légale de deux ans* (art. 60) ;

2° Une *prime proportionnelle au delà de trois ans*. Cette prime, variable suivant les corps et suivant les grades, est fixée chaque année, au 1er janvier, par le ministre de la guerre (art. 61).

Commentant cet article, le rapport dit : « La somme mise par « le Parlement à la disposition du ministre pourra, par application de cet article, être répartie suivant le besoin des corps de « troupe en engagés et rengagés, et les *variations de la prime* « *constitueront un régulateur du nombre des rengagements dans* « *les différents régiments;* il n'y a pas, croyons-nous, d'autre « moyen d'assurer à certaines garnisons déshéritées, les rengagés dont elles auront besoin[1] » ;

3° Pour les sous-officiers *au delà de cinq ans de services, une*

---

[1] Rapport Rolland, n. 393, p. 46.

solde spéciale, perçue dans les mêmes conditions que celle des officiers. Cette solde exclue toute autre indemnité ou allocation en nature, sauf les indemnités de marches, de manœuvres, de logement (art. 63), de résidence et de rassemblement, s'il y a lieu, ainsi que les allocations en nature qui peuvent être attribuées aux troupes en campagne, et les allocations réglementaires relatives à l'habillement (art. 62).

Cette solde spéciale constitue une innovation importante, et nous ne saurions mieux faire, pour la commenter, que de citer les termes mêmes dans lesquels le rapporteur de la loi justifie cette innovation : « Elle aura pour résultat de rehausser la di-« gnité de nos sous-officiers, le mode de payement actuel présen-« tant tous les caractères d'un système de méfiance absolument « injustifié. Le sous-officier qui reste sous les drapeaux au delà « de cinq ans, qui, par conséquent, fait choix du métier militaire, « ne mérite-t-il pas d'être traité comme il l'eût été dans toutes « les autres carrières ? S'il est animé de l'esprit d'ordre et d'éco-« nomie, il prendra le goût d'administrer sagement son traite-« ment, tandis que les allocations actuelles, touchées par petites « fractions, sont presque forcément dépensées au jour le jour [1]. »

4° *Pension proportionnelle à partir de quinze ans de services ; pension de retraite après vingt-cinq ans* ; solde de réforme pour les sous-officiers réformés, après cinq ans de service comme rengagés.

La question des pensions se rattache à la préoccupation de l'avenir civil du sous-officier que nous examinerons dans le paragraphe suivant. Le chapitre III prévoit d'autre part les cas qui entraînent :

1° La suspension temporaire de la haute-paye par suite de peines déterminées ;

2° La déchéance des droits à la pension proportionnelle (art. 66) ;

3° La mise à la retraite d'office ou la révocation des commissionnés (art. 67) ;

4° La rétrogradation ou la cassation du sous-officier rengagé (art. 68).

---

[1] Rapport Rolland, n. 393, p. 45.

Ce chapitre III forme donc un exposé coordonné et simple de la condition matérielle qui est faite aux rengagés.

Comme dans le chapitre précédent, on voit qu'il y a connexité absolue entre la catégorie des engagés et celle des caporaux et sous-officiers rengagés. Ces catégories forment, dans l'esprit de la loi, comme les *phases successives d'une même carrière*, qui commence par l'engagement volontaire, se poursuit par le rengagement comme caporal et se prolonge ensuite dans le grade de sous-officier, par de nouveaux rengagements qui forment *deux échelons très distincts* comme situation matérielle, le premier de trois à cinq ans, le deuxième de cinq à quinze ans de service.

Conséquence : Remaniement nécessaire de la hiérarchie des grades subalternes. — Il faut s'attacher à cette conception : elle pourrait être, en effet, le point de départ d'une réorganisation nécessaire de la hiérarchie de nos cadres subalternes[1].

Cette hiérarchie, restée immuable dans la transformation de l'armée, est un anachronisme : la seule juxtaposition du sergent rengagé et du sergent non rengagé, investis de la même fonction, est inorganique et illogique.

Cette anomalie va éclater d'une façon plus complète, dans l'application de la loi de deux ans, par le rengagement de la moitié des caporaux. Le premier échelon de notre hiérarchie sera alors occupé, à parties égales, par deux gradés *très inégaux* en valeur technique, et cependant porteurs du même galon et chargés des mêmes attributions. Le premier, le *caporal non rengagé*, sera, plus encore que par le passé, une expression hiérarchique !

Personne ne le conteste : avec le service de deux ans, le recrutement du non-rengagé va devenir précaire, et surtout son rendement sera bien médiocre. Trouverons-nous seulement des candidats pour se résigner à une instruction intensive qui n'aura d'autre compensation que l'exercice, pendant les derniers mois de leur service, d'une autorité en quelque sorte artificielle, puisqu'il y manquera l'expérience et le prestige. Et remarquons que

---

[1] Une commission vient d'être constituée, au ministère de la guerre, pour la révision de notre décret sur le Service intérieur. La mise au point de toutes les dispositions relatives aux fonctions, devoirs, droits..., de nos cadres subalternes, pourrait donc être réalisée d'ici peu du temps.

cette autorité ne devra pas seulement s'exercer sur leurs camarades du contingent, mais encore sur des inférieurs rengagés soldats (8 p. 100) et caporaux (50 p. 100). Dans ces conditions on peut souscrire en partie à la prévision exprimée par un officier au rapporteur de la loi : « Briguer les galons, désormais « c'est se soumettre à un travail immédiat et long, avec la pers« pective d'une récompense lointaine et courte. La philosophie « du conscrit suffit à conclure : il aime mieux durant deux « années mener la vie du troupier que d'affronter les rudes « épreuves des candidatures aux grades inférieurs, et surtout « encourir les responsabilités qui accompagnent tout comman« dement. L'armée est maintenant le seul corps, en France, où, « bien souvent, au début, il faille en quelque sorte imposer « l'avancement. Les gradés exercent alors leurs fonctions comme « il les ont reçues, sans grand enthousiasme. Ils n'aspirent qu'à « partir avec leurs camarades[1]. »

Mais supposons que ce danger est imaginaire, — ou exagéré, — que nous trouverons assez de caporaux formés en six mois, et qui seront sergents six mois après[2]. C'est sur les anciens dispensés de l'article 23, et sur les « embusqués » (on a l'espoir — ou l'illusion ! — de les « débusquer » tous !), que l'on compte pour réaliser ce tour de force. Mais, pour si fertiles en ressources que soient ces gradés non rengagés, ne voit-on pas qu'il est irrationnel désormais de les assimiler, au point de vue de leur fonction, aux rengagés ? La loi nous donne une base de hiérarchie pour ces derniers d'après l'échelle des avantages matériels (*caporal ; sous-officier avant cinq ans ; sous-officier après cinq ans*). Il resterait à préciser la place qu'occuperont dans cette hiérarchie *les non-rengagés*.

C'est sans doute un problème délicat. Nous savons cependant

---

[1] Cité dans le rapport Rolland, n° 331, p. 49 et suiv.

[2] Aux dénominations près, toutes ces considérations s'appliquent également, et *à fortiori* aux cadres subalternes de l'*artillerie* et de la *cavalerie*. Sans doute l'attrait spécial de ces armes leur procure plus de jeunes gens susceptibles de devenir de bons sous-officiers et de s'attacher à leur fonction. Mais il faut noter, d'autre part, que cette fonction est plus délicate ; le service en campagne pour la cavalerie, et, dans l'artillerie, la connaissance et la mise en œuvre tactique du nouveau matériel, exigent, plus encore que pour l'infanterie, des gradés capables d'initiative éclairée, — surtout au moment où notre cavalerie et notre artillerie vont faire la *première* application du service de deux ans.

que la part d'instruction qui incombe au caporal et au sergent est assez large et *multiple* pour qu'il soit possible de *répartir* cette tâche entre les gradés non rengagés et rengagés, d'après leur expérience technique forcément très inégale.

Hiérarchie dans la condition morale des différents grades. — Mais ce que nous demandons là, à y regarder de plus près et de plus haut, c'est la *hiérarchie dans l'autorité*, dans l'initiative, dans les attributions, c'est, en un mot, la hiérarchie dans la condition morale du sous-officier. Elle n'est pas moins nécessaire que la hiérarchie pécuniaire, seule prévue par la loi.

Cette question a le privilège de nous ouvrir un champ inusité, puisque, pour la première fois, elle n'est pas limitée d'avance par le budget. Et, cependant, l'attrait moral que nous saurons placer à l'entrée de la carrière du sous-officier, les prérogatives progressives du même ordre que nous échelonnerons au cours de cette carrière, auront la plus grande influence sur les vocations réelles qu'il faut y attirer et y fixer.

Qu'on ne croie donc pas avoir tout fait quand on a attribué au rengagé une tenue spéciale et soignée. Il est bon, évidemment, de lui inspirer l'amour-propre et la dignité de son uniforme ; il est utile aussi, pour le retenir au quartier, près de ses hommes, sans le mélanger avec eux, de lui réserver un logement aussi personnel qu'il sera possible ; mais c'est le terre-à-terre de la condition morale du sous-officier, il sera vite blasé sur ces prérogatives, et il est difficile de les graduer sur quinze années de service.

La véritable hiérarchie morale doit donc être *dans la fonction*, dans les droits et les moyens de commandement qu'elle confère.

Mais il faut trouver à la base une « capacité de commandement » correspondante, sans laquelle il n'y a que des « porte-galons ». L'autorité ne sera durable, ne résistera au vent des batailles, que si elle procède de l'ascendant réel du chef, résultat d'aptitudes naturelles, mais aussi de qualités acquises, dont la plus nécessaire est la valeur professionnelle correspondante au grade.

Nous aurons de la peine sans doute à investir de cette autorité les gradés non rengagés du régime nouveau.

Droit de punir. — Mais c'est une erreur de principe, — et les Allemands ne l'ont pas commise, — que d'imaginer qu'on y peut suppléer en investissant tous les gradés du droit de punir. Ce droit, nous dit une circulaire ministérielle parue ces jours-ci[1], « est l'une des attributions les plus délicates du commandement. »

La *répression disciplinaire* est donc une prérogative qu'on ne peut accorder au chef que lorsqu'il a acquis les qualités les plus hautes : la connaissance des autres et l'empire sur soi-même. De plus, son emploi ne convient que d'une façon exceptionnelle et pour ainsi dire *in extremis*, à la discipline des armées nouvelles, fondée sur la solidarité patriotique et la confiance réciproque entre le subordonné et son chef. Il y a par suite un véritable danger à en investir quiconque peut en faire un emploi brutal, passionné, injuste ou seulement trop fréquent. Le but à atteindre, c'est l'autorité au combat, et on ne peut que la fausser par la crainte.

Pour le jeune sous-officier surtout, le droit de punir supplée souvent à l'ignorance de tout autre moyen de commandement ; il n'est inoffensif que si l'officier se fait toujours l'arbitre entre le gradé et l'homme, et comme le régulateur de ce droit disproportionné. N'est il pas plus logique de le supprimer ? On y suppléera en établissant l'autorité des jeunes gradés sur les égards que leurs chefs leur témoignent. Il y a donc tout avantage à n'accorder le *droit de punir* qu'au sous-officier déjà ancien, le *rengagé de 1re classe*, par exemple (*après cinq ans*).

Voilà un élément précis de la hiérarchie morale à instituer.

Punitions. — Et si nous restons fidèles à ce principe d'autorité, il va nous conduire aussi à un nouveau moyen de relèvement de la condition morale du sous-officier : l'adoucissement des *punitions* qu'il peut encourir. Nous concevons sa tâche comme une collaboration constante à celle de l'officier ; il faut baser sur cette conception l'art d'obéir et l'art de commander, qu'ils doivent pratiquer l'un et l'autre. Or, l'arsenal réglementaire des peines disciplinaires progressives contre le sous-officier

---

[1] A la date du 31 août 1905.

comprend : la consigne au quartier, la consigne à la chambre, la réprimande du capitaine, la prison, la réprimande du colonel, la rétrogradation et la cassation.

Ne semble-t-il pas que la *sanction morale*, la réprimande, doit être le moyen d'action de premier ordre sur des jeunes gens doués d'amour-propre, liés volontairement à la discipline et aimant leur métier, ce qui doit être le cas des rengagés? Il y aurait donc lieu, pour le sous-officier *de carrière* tout au moins, d'instituer qu'une marque de réprobation de ses chefs est la sanction normale et, en général, efficace pour réprimer les négligences ou infractions légères.

On pourrait aussi, comme autre « grade moral », supprimer, au delà d'une certaine ancienneté, les punitions de consigne.

Travail personnel. — On le voit, il y aurait beaucoup à faire, dans cet ordre d'idées, pour investir notre sous-officier d'un droit au commandement bien progressif avec son ancienneté. Il y sera surtout sensible s'il y trouve un service de plus en plus allégé, c'est-à-dire une part de plus en plus grande pour son travail personnel. N'oublions pas qu'il est nécessaire de laisser des loisirs au sous-officier de carrière.

Il le faut d'abord pour lui conserver ses qualités de guerre : si le service absorbe sans répit tout son temps, on verra les ressorts de sa personnalité s'affaiblir, dans le cycle journalier d'une besogne forcément ingrate, monotone et machinale. Nos gradés instructeurs du temps de paix sont assez nombreux pour qu'on puisse, en marge de leur tâche journalière, réaliser des *économies de temps* qu'on leur répartira ensuite d'après l'ancienneté, sous réserve d'en contrôler l'emploi.

Bien plus, nous ne devons pas seulement ces loisirs aux sous-officiers dans l'intérêt de l'armée pour les garder d'une déchéance trop rapide, nous les leur devons surtout pour les aider à préparer la seconde partie de leur vie, c'est-à-dire leur avenir civil.

L'avenir civil du sous-officier dans le régime actuel.— Nous nous sommes préoccupés surtout jusqu'à présent d'attirer et de retenir des rengagés. Mais d'après l'expérience de la loi de 1889, c'est moins la pénurie de candidats qu'il faut craindre, que l'*encom-*

brement ultérieur dans la carrière du rengagé. Le nombre de places de sous-officiers n'est pas relevé, en effet, dans la même proportion que le nombre de caporaux rengagés ; or ceux-ci ne s'accommoderont de leur condition intime que s'ils ont la perspective d'avancer assez vite.

Il est donc important, pour conjurer ce danger, qu'arrivé au terme de quinze ans, où il a droit à sa retraite, le sous-officier trouve une forme d'activité qui sera le meilleur argument pour lui faire quitter l'armée. La *pension de retraite*, en effet, n'est qu'un des facteurs de son avenir civil et c'est même le moins important. Dans l'esprit du législateur, ce n'est qu'une assurance contre le besoin, l'abandon, la vieillesse ou l'incapacité. Aussi la promesse de l'avenir civil reste-t-elle toujours l'attrait le plus décisif du rengagement.

Mais la réalisation de cette promesse a toujours été, jusqu'à présent la pierre de touche des législations sur le rengagement. C'est qu'il ne suffit pas de réserver des emplois au sous-officier libéré, il faut encore qu'ils répondent à la fois *à ses aptitudes* et *à son attente*. Si cette double harmonie n'existe pas, on assiste à une véritable faillite des promesses les plus généreuses en apparence.

C'est ce qui est arrivé à notre régime actuel, en cette matière. L'avenir civil du sous-officier était prévu par un grand luxe de textes :

1° L'article 84 de la loi du 15 juillet 1889 disait : « A partir « du 1er novembre 1893, nul ne pourra être admis à exercer « certains emplois salariés par l'État ou les départements si, « n'ayant pas été déclaré impropre au service militaire, à l'appel « de sa classe, il ne compte au moins cinq années de services « actifs dans les armées de terre ou de mer, dont deux comme « officier, sous-officier ou brigadier. Un règlement d'administra- « tion publique déterminera les emplois ainsi réservés et les con- « ditions auxquelles les candidats devront satisfaire pour les « obtenir. »

Ce règlement d'administration publique a été publié, mais l'article 84 n'en est pas moins resté lettre morte ; il n'en a été fait aucune application, ainsi qu'il ressort des tableaux statistiques publiés chaque année, en juin au *Journal officiel*.

2° En second lieu la *loi du* 18 *mars* 1889 (art. 14 et 24) régle-

mente l'attribution d'emplois civils déterminés, divisés en quatre catégories. Les uns sont réservés aux sous-officiers ayant quinze ans de services, les autres à ceux qui comptent dix ans de services dont quatre comme sous-officier. Une loi du 23 juin 1897 a défini d'une façon très précise les règles à suivre pour la nomination à ces emplois réservés : il est établi, pour chaque catégorie d'emplois, un tour de nomination suivant la proportion des places réservées dans le chiffre total des vacances. « Toute nomination faite en violation de ces formes est nulle et entachée d'excès de pouvoir », dit expressément cette loi.

Nous insistons sur ces détails, parce qu'ils montrent qu'il y a loin des textes les mieux intentionnés à la réalité. La statistique, peu suspecte en ces matières, montre en effet : 1° que le nombre des candidats classés restant à nommer à la fin de chaque année suit une progression constante ; (il était de 350 au 1er janvier 1895, il a triplé depuis) ; 2° que le nombre de demandes écartées par la commission de classement augmente également d'année en année ; (il était de 635 en 1895 ; il a plus que doublé depuis). Il convient d'ailleurs de remarquer que la plupart de ces sous-officiers éliminés ne l'ont pas été pour cause d'incapacité, mais seulement parce qu'ils étaient primés par des candidats plus anciens, ou que le nombre des candidats antérieurement inscrits était de beaucoup supérieur aux vacances.

En résumé, c'est à peine si *la moitié* des ayant droit a été effectivement pourvue d'un emploi. Les autres marquent le pas derrière une porte entr'ouverte de mauvaise grâce ; ou bien, rebutés par les difficultés, déçus par l'humilité des places accessibles, restent à l'armée jusqu'à leur 25e année de service.

Faut-il s'étonner après cela qu'on puisse appliquer à beaucoup de nos rengagés ce que le général Trochu reprochait déjà aux vieux sous-officiers d'avant la guerre : « *Ils s'usent dans le rang,* « *obstruent la voie et raréfient l'avancement au point de tuer* « *l'émulation. Plusieurs se perpétuent dans nos régiments et* « *attendent le résultat de la pension de retraite. Si beaucoup sont* « *en état de satisfaire aux exigences du service de garnison ou* « *même des marches à l'intérieur, la plupart sont incapables de* « *résister aux fatigues de la guerre*[1]. »

---

[1] *L'Armée française en* 1867, p. 52.

Ainsi la promesse de l'emploi civil, jusqu'à présent, n'est souvent qu'un simple diplôme, un des nombreux brevets S. G. D. G. que l'État délivre assez libéralement !

L'avenir civil dans la loi de deux ans. — Le malaise qui en résulte est grave surtout pour l'armée. La loi de deux ans a pu profiter de cette expérience dans l'élaboration du chapitre IV : *Des emplois réservés aux engagés et rengagés.*

Il s'inspire d'abord de la préoccupation suivante : remanier le tableau des emplois réservés en tenant compte des statistiques antérieures. Elles ont eu en effet, dans ces dernières années, une éloquence significative, et un seul exemple en convaincra. En 1896, pour l'emploi de commis d'exploitation des postes (2e catégorie), il y a eu 15 places et... 5 candidats ! Quant aux emplois des 3e et 4e catégories (agents de police, garçons de bureau, facteurs, concierges...) ils n'ont réuni, la même année, *que* 9 *demandes sur* 784 *places !*

La loi s'est donc préoccupée d'augmenter les emplois particulièrement demandés (percepteurs, commis de douanes, receveurs-buralistes, etc.), de supprimer au contraire ceux qui sont très peu demandés comme trop difficiles à obtenir (conducteurs des ponts et chaussées, etc.) ; enfin, de réserver aux caporaux et soldats après deux ans de service ceux de ces emplois qui sont délaissés par les sous-officiers en raison de leur humilité (anciennes 3e et 4e catégories). C'est dans cet esprit qu'ont été composés les trois *tableaux d'emplois*, E, F *et* G, prévus par l'art. 69 ci-dessous :

Article 69. « Les sous-officiers qui ont accompli *dix ans de* « *services,* qui ont obtenu, en raison de leur manière de servir, « l'avis favorable du conseil de régiment, ainsi qu'un certificat « d'aptitude professionnelle, ont droit dans une proportion fixe, « aux emplois déterminés par un tableau E annexé à la loi.

« Un autre tableau, F, détermine les emplois réservés dans les « mêmes conditions aux sous-officiers, caporaux ou brigadiers « de toutes armes qui ont accompli au moins *quatre ans de ser-* « *vices.*

« Enfin un tableau, G, pour les simples soldats ayant accom- « pli au moins quatre ans de services.

« Un règlement d'administration publique répartit les emplois

« de chaque tableau en catégories et détermine le mode d'obten-« tion du certificat d'aptitude professionnelle pour chacune de « ces catégories[1]. »

En outre, la loi réédite l'ancien article 29 de la loi du 18 mars 1889 qui est ainsi conçu :

Article 71. « Aucune entreprise industrielle ou commerciale « ne pourra à l'avenir obtenir un monopole ou une subvention « de l'État, du département ou de la commune, qu'à la condi-« tion de réserver aux anciens militaires remplissant les condi-« tions prévues à l'article 69 un certain nombre d'emplois à dé-« terminer par le cahier des charges. »

Mais l'expérience antérieure suggérait une autre préoccupation : c'était d'assurer par un *contrôle* rigoureux, l'exécution stricte et intégrale des dispositions de la loi. On avait relevé, en effet que dans la pratique les différentes administrations s'y étaient dérobées souvent malgré les textes très explicites. Dans ce but l'article 70 prescrit que la *commission* chargée d'opérer le classement des candidats comprendra *trois directeurs d'armes du ministère de la guerre* qui y seront les défenseurs des intérêts des candidats.

En outre, cette commission est investie par les articles 72, 73 et 74 de moyens propres à l'éclairer sur le nombre des vacances aux différents emplois des trois tableaux, et sur toutes les nominations faites. Les séances de la commission seront plus rapprochées, trimestrielles au lieu de semestrielles. Le classement devra, dit l'article 72 « être établi en tenant compte du mérite et de la « durée des services, sans que toutefois ceux-ci puissent être « comptés pour plus de quinze années ». Cette dernière restriction trahit le souci très juste de voir le sous-officier quitter l'armée dès que l'avenir civil s'ouvre à lui. Enfin il crée sous le nom de *secrétariat de la commission*, un organe permanent, dirigé par un fonctionnaire civil de l'administration centrale de la guerre; il a pour mission, outre la centralisation et l'examen des dossiers, d'étudier les mesures à prendre pour améliorer la loi en cette matière et en assurer l'exécution.

---

[1] Ce règlement, élaboré au ministère de la guerre et approuvé par le Conseil d'Etat, vient d'être promulgué par décret du 2 août 1905. Les emplois sont répartis en quatre catégori s. La quatrième est accessible sans examen.

L'ensemble de ces dispositions constitue évidemment un progrès. L'État a besoin de regagner la confiance de nos sous-officiers; mais sa promesse d'emploi n'est qu'un engagement moral, et il a déjà tant de clients civils à caser ! La loi agit donc judicieusement en soumettant à un contrôle la bonne volonté des administrations à l'égard des serviteurs de l'armée.

Qu'il nous suffise d'avoir dégagé de la loi cette rassurante perspective que l'avenir civil de nos sous-officiers s'ouvrira demain sur une réalité moins décevante qu'aujourd'hui ; il faut le désirer dans l'intérêt du pays car de l'avis même du rapporteur de la loi « le chapitre IV est la pierre angulaire du titre relatif « aux rengagements, et l'une des conditions primordiales du bon « fonctionnement du nouveau régime de recrutement[1]. »

Nous venons de comparer à l'idéal entrevu dans la première partie de ce travail le sous-officier que la loi de deux ans prépare à notre armée de demain ; il reste, pour recueillir des éléments d'appréciation moins abstraits, à étudier l'organisation allemande et à la mettre en regard de la nôtre ; c'est, en attendant la mise en œuvre de celle-ci, le meilleur moyen de se former sur elle un jugement concret.

L. Romieu,
Lieutenant au 122e rég. d'infanterie.

(*A continuer.*)

---

[1] Rapport Rolland, n° 393, p. 91.



PRÉPARATION

DU

GROUPE AU COMBAT

INSTRUCTION DES CADRES

(Loi de deux ans).

Généralités sur l'Emploi et la Conduite du feu de la section d'infanterie au combat. — Les Cadres. — Leur Instruction dans la compagnie.

INTRODUCTION.

L'instruction des cadres ne donne de bons résultats que par la constance et la continuité des efforts.

Elle doit se faire dans la compagnie.

Le feu est conduit par groupe, par section.

C'est un devoir essentiel pour le commandant de compagnie de former des chefs de section aptes à employer, à conduire le feu et sachant en toutes circonstances agir en liaison avec les autres sections de la compagnie.

L'emploi et la conduite du feu se rattachent intimement à l'emploi et à la conduite de la troupe; on ne peut que difficilement les distinguer et les séparer, même dans l'instruction.

D'autre part, une méthode d'instruction des cadres dépend de leur recrutement et des conditions de leur préparation.

Pour fixer une méthode rationnelle d'instruction des cadres en vue de l'emploi et de la conduite du feu, il convient d'embrasser dans un coup d'œil d'ensemble, d'apprécier :

1° La valeur relative des moyens dont le chef de section disposera au combat (une étude générale et succincte des moyens évitera l'erreur de compter sur les effets absolus du feu, au combat) ;

2° Le rôle que jouent l'emploi et la conduite des feux dans la tactique de la section au combat ;

3° Les règles générales d'emploi et de conduite des feux ;

4° Les conditions matérielles et morales de préparation des cadres (état social actuel, loi de deux ans).

De cette étude générale on déduira :

Une méthode d'instruction pratique utile, logique, préparant le gradé à son rôle véritable à la guerre (rôle relatif à l'emploi et la conduite du feu).

Enfin on montrera :

Qu'il est facile et à la fois indispensable, dans la compagnie, de supprimer tous les obstacles qui se sont longtemps opposés à l'application de cette méthode.

CHAPITRE PREMIER.

VALEUR RELATIVE DES MOYENS DONT LE CHEF DE SECTION DISPOSE AU COMBAT.

1° *Relativité des effets du feu.* — Les qualités remarquables du fusil et de sa cartouche rendent les trajectoires comparables entre elles. Pour cette raison, les études de tir sont particulièrement attrayantes.

Les expériences et le calcul s'appliquent à des éléments définis, absolus, ayant entre eux des relations mathématiques, dont les conséquences sont nécessaires.

Les officiers qui s'occupent des questions de tir ont une tendance naturelle à rester dans le domaine spéculatif.

Ils sont soucieux avant tout d'étudier les propriétés balistiques de l'arme; sa valeur intrinsèque, indépendamment des conditions morales qui réduisent considérablement le rendement de cette arme sur le champ de bataille.

Ne semble-t-il pas qu'il y a dès lors antagonisme entre les théoriciens d'un côté, et de l'autre les officiers de troupe épris d'action, de mouvement, de manœuvre.

Quelques exemples semblent prouver à première vue cet antagonisme.

PREMIER EXEMPLE. — La loi la plus importante du tir est la loi de dispersion qu'on peut énoncer ainsi :

Si l'on coupe un groupement par une droite quelconque *a b* passant par le point moyen, la décroissance des empreintes du point moyen vers les contours du groupement est constante et définie dans un groupement d'un nombre illimité de coups. Les densités des bandes normales à *a b* et d'épaisseur ε sont données par l'ordonnée correspondante de la courbe traduisant la loi générale de décroissance des empreintes, et elles sont valeurs-limites maximum des densités des mêmes bandes dans les expériences (nombre de coups limité).



En soumettant au calcul des probabilités les résultats d'un nombre indéterminé de causes élémentaires se combinant entre elles, on obtient l'équation définissant la loi de dispersion.

Les tables de probabilités sont établies en se basant sur cette formule.

On a fait exécuter des tirs dans les positions réglementaires par des tireurs moyens des corps de troupe. On a calculé les écarts probables de ces tirs. Leur rendement est donné par les tables de probabilités. Celles-ci permettent l'évaluation de la vulnérabilité des diverses formations d'après les surfaces qu'elles offrent aux coups.

Les pour cent ainsi établis caractériseraient la vulnérabilité des formations aux différentes distances.

De ces pour cent on peut déduire une tactique de combat de l'infanterie.

Mais on a objecté :

Que les expériences de tir se contredisent ;

Que les causes d'erreur sont infinies; que quelques-unes sont difficilement mesurables, variant à chaque instant d'intensité (erreurs provenant de l'arme, de la munition, du tireur, de l'objectif, des circonstances atmosphériques) ;

Que dans les expériences, les pour cent ne sont acceptables, en se basant sur les valeurs des tireurs moyens, qu'à des conditions difficiles à réaliser :

Aptitudes naturelles et moyenne générale des tireurs : invariables ;
Existence d'une méthode unique de dressage;
Méthode unique appliquée partout de la même façon ;

Qu'il n'y a pas de relations connues entre les résultats obtenus sur les champs de tir et les effets du feu sur le champ de bataille.

Les objections sont venues nombreuses, probantes, d'autant plus âpres à ruiner la théorie des pour cent que cette doctrine était plus absolue et voulait s'imposer davantage.

Dans certains esprits, elles ont jeté la déconsidération sur des travaux essentiellement utiles qui établissent les données précises, auxquelles il faut toujours se rapporter, si l'on veut éviter en tactique le danger des solutions empiriques.

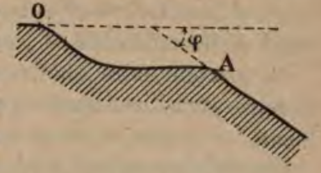
Elles ont enfin formé la conviction générale suivante : au combat, les différents éléments et entre autres le feu ont une valeur relative, qui est fonction de leur valeur absolue.

Deuxième exemple. — Les tables de tir permettent de construire géométriquement les trajectoires et les gerbes correspondant aux diverses distances.

Si l'on compare ces gerbes avec les pentes du terrain accessibles aux troupes, on est frappé de la mobilité des lignes de feux qui réduisent au minimum les effets du feu adverse et obtiennent, pour leur propre compte, le maximum de terrain battu et rasé.

Le problème a été envisagé et discuté sous tous ses aspects ; étant données l'altitude de l'objectif par rapport à l'origine du tir, et la pente (pente nulle, ascendante ou descendante).

On trouve par exemple que : dans le cas de la figure 1 (voir l'appendice) (objectif A placé à niveau inférieur à celui des tireurs O et pente descendante : Tg φ), il y a, suivant le cas, une ou deux positions de tir O, d'où le feu sur la crête A est rasant.



Ainsi la discussion du problème est très intéressante même dans les cas qui paraissent les moins pratiques.

De ces discussions abstraites ou bien des expériences (dans les champs de tir, *recherches relatives* à l'adaptation des trajectoires aux terrains) sont sortis des moyens très ingénieux permettant d'occuper rationnellement le terrain au point de vue des effets des feux.

Ainsi pour trouver le point où sur un terrain de pente donnée, on ait des effets de rasance maximum, le capitaine de Cugnac donne la règle suivante :

« La distance où se trouvent les tireurs pour que la gerbe soit tangente à la crête est donnée en mètres par

$$d = (\text{hauteur de la crête au-dessus du tireur} + 50) \times 10.$$

« De plus on ajoute 75 mètres pour chaque centimètre de pente descendante en arrière de la crête, ou l'on retranche 50 mètres pour chaque centimètre de pente ascendante.

« Le général Le Joindre indique un moyen de construire un tableau que tout gradé devrait avoir dans son porte-monnaie. Les calculs sont faits en supposant le défenseur petit et l'assaillant grand ; ils donnent aux différentes distances la distance du défenseur en arrière de la crête et la distance de la crête où il faut laisser venir l'assaillant.

« Le lieutenant André, au moyen d'une sorte de rapporteur en corne, appelé clipsomètre, aurait trouvé un procédé intéressant pour déterminer sur une carte la ligne sinueuse d'où il serait possible d'avoir une zone rasée très étendue. »

Ces calculs sont évidemment très utiles pour l'instruction des cadres.

On a alors tout le loisir de les appliquer et de se servir d'instruments précis pour mesurer les distances et les pentes.

Mais on objectera qu'ils seront souvent inutiles, même dangereux, au combat. On n'aura en général ni le temps ni le sang-froid de les appliquer.

Ils peuvent faire oublier un instant le but à atteindre. Les groupes auront rarement le choix des distances : leurs emplacements leur seront imposés par la situation.

Des difficultés matérielles rendront l'application difficile (cas où la crête apparente et la crête topographique ne se confondent pas). Enfin les effets du feu rasant, dans la pratique, perdent beaucoup de leur valeur théorique : les pentes ne sont pas uniformes, elles présentent des obstacles constituant des abris sérieux, elles offrent des angles morts et des zones défilées considérables.

Il semble raisonnable d'admettre que, au milieu des émotions de la lutte, il sera impossible d'utiliser les télémètres, les clisimètres, les niveaux, et difficile, parfois même dangereux, d'appliquer les schémas, les formules mathématiques ou empiriques.

Troisième exemple. — La nécessité, au combat, de diriger son tir sur les troupes qu'on voit, a jeté le discrédit sur les feux indirects et sur les feux plongeants.

Conclusions de ces trois exemples. — Les tables de probabilités indiquent d'une façon concrète, précise, la loi de dispersion des coups.

Elles permettent, pour un tir donné, d'apprécier la vulnérabilité relative des diverses formations.

Elles ont permis d'établir les effets meurtriers des feux, même aux grandes distances.

Les études de tir font connaître la valeur intrinsèque de l'armement. Elles ont établi que les propriétés du fusil rayé diffèrent de celles du fusil lisse et nécessitent son adaptation au terrain pour faire rendre au tir son maximum d'effet.

Il n'y a pas d'avantages négligeables à la guerre. C'est un devoir pour le gradé de former son coup d'œil, de manière à tirer instantanément tout l'avantage que lui donne le terrain.

En se basant sur l'emploi du terrain, le colonel Paquié com-

battait éloquemment, dès 1878, dans son *Tir incliné*, l'occupation des crêtes par la ligne principale de feux.

Ce principe est accepté aujourd'hui. (Général LANGLOIS, commandant MONDÉSIR, de l'École de guerre.)

C'est le problème de l'adaptation de l'arme au terrain, résolu sous une forme générale :

L'attaque doit progresser lentement et augmenter l'intensité des feux aux distances où ils ont leur maximum de puissance.

La défense doit employer le terrain, se préoccuper peu des champs de tir (champ de tir de 300 mètres), mettre la ligne principale des feux à l'abri du tir rasant de l'infanterie et du tir de l'artillerie (tir de *neutralisation*).

On peut affirmer que les règles déduites du calcul sont trop absolues.

La vulgarisation des études de tir, l'application dans les corps de troupe des prescriptions réglementaires, l'expérience des dernières guerres, enfin la réflexion qui amène chacun à apprécier les conditions du combat, ont montré l'impossibilité :

D'*obtenir pratiquement* les résultats prévus ;
De *se baser sur ces résultats* pour la conduite de la troupe.

Le chef de groupe connaîtra les propriétés de l'arme, du terrain, et les emploiera, concurremment dans la mesure du possible, à la réalisation du but. Mais il ne considérera pas sa section comme une batterie de cinquante fusils.

A lui se pose le problème suivant, difficile à résoudre : Comment diminuer, au combat, l'action déprimante de la fatigue et de la peur ; comment, malgré ces deux causes essentielles de dépression des troupes, faire rendre au feu les effets meurtriers tendant vers les effets théoriques ?

« Expérience passe science », a dit Bacon. Dans une armée qui n'a pas fait la guerre, on peut dire que la science et l'expérience doivent se compléter.

Ainsi il n'existe pas d'antagonisme entre des officiers dont les travaux et le but immédiat sont différents, mais dont le but général est le même : trouver le meilleur mode d'emploi d'un armement de plus en plus perfectionné.

2° *Relativité des effets du choc.* — Nous avons vu que les effets

théoriques du feu ne peuvent pas être obtenus intégralement à la guerre.

Ces effets, notablement amoindris, représentent encore un maximum dont on ne se rapprochera que de loin.

Quoi qu'il en soit, en règle générale : il est presque impossible, à une troupe *de se porter au-devant de l'ennemi, si cette troupe est frappée directement par le tir réglé de l'infanterie ou de l'artillerie.*

Il ne s'ensuit pas qu'il n'y ait plus à tenir compte de la force de choc d'une troupe.

Le mot de Souvarow : « La balle est folle, la baïonnette est une gaillarde », est resté vrai, car il est basé sur la connaissance intime de l'homme. Cette doctrine montre clairement la nécessité de joindre l'ennemi si l'on veut l'obliger à s'avouer vaincu. Les effets du feu, aussi meurtriers soient-ils, ne le feront pas prendre la fuite.

Dans un groupe, la force destructive du feu et la puissance du choc sont indépendantes l'une de l'autre ; agissant de concert, elles font rendre à la troupe son effort maximum.

La force de choc ne représente pas seulement une force matérielle qui se manifeste par son élan, par l'attaque à la baïonnette.

Les conséquences des lois de la dynamique appliquées à l'infanterie ne feraient d'elle qu'une force théorique, illusoire ($1/2\, m v^2$), dont les effets ne seraient que rarement utilisables.

La force de choc ne découle pas nécessairement d'une formation-type : formation massée.

Elle est surtout une force morale qui a une action morale considérable sur l'adversaire.

Elle provient : de la cohésion qui unit entre eux les membres du groupe, de l'ordre qui indique une résolution collective réelle. Ces deux qualités : cohésion, ordre, indiquent une troupe organisée, dispersée peut-être, mais non désagrégée.

La force de choc implique une troupe qui, ayant supporté sans défaillances les souffrances d'une campagne, affronté sans peur les dangers du combat, obéit à son chef, a conscience de la force qu'elle représente et de l'effort dont elle est capable.

Sauf dans quelques circonstances exceptionnelles, le feu de l'adversaire n'annihilera pas la puissance de choc d'une troupe

solide et bien conduite. Son chef devra apprécier sainement la situation, le terrain; agir au moment opportun concentré ou déployé (massé et invulnérable, dispersé et utilisant son feu); marcher avec le minimum de pertes et le maximum de cohésion.

Le règlement est formel. Une troupe doit garder jusqu'à la dernière extrémité, par tous les moyens, sa susceptibilité d'agir par le choc, d'attaquer à la baïonnette.

La section marche à l'attaque sans tirer; mais, un danger inattendu la surprend-elle, subit-elle des pertes trop grandes, une force de désagrégation supérieure à sa force de cohésion? elle va devenir une foule aveugle, inconsciente, que l'instinct de la conservation emportera dans la fuite.

Cet état du groupe est annoncé au chef par des signes qu'il connaît : indécision de la troupe, flottement, aspect des physionomies.

Le devoir du chef est de ressaisir le groupe et, au besoin, d'ouvrir le feu, même si l'état moral de ses hommes lui fait préjuger que son tir restera sans effet. Le soldat est distrait, il oublie le danger et il est repris en main par son chef.

Pour celui-ci, c'est un devoir essentiel d'utiliser toutes les circonstances favorables, qui lui permettront de réorganiser sa troupe, de lui faire sentir son action (Règlement de manœuvres).

Les formations serrées, augmentant la cohésion du groupe, l'action du chef, sont favorables à son action morale et à son action matérielle.

Elles permettent des feux meurtriers et l'attaque effective à la baïonnette.

Elles sont prises lorsque le feu de l'ennemi est impuissant. Ce cas se présente très souvent dans les guerres contemporaines :

Attaques dans un terrain coupé ou boisé ;
Attaques de nuit ou attaques par le brouillard ;
Attaques d'un ennemi démoralisé sur le point d'abandonner ses positions.

Au moment de l'assaut, l'action morale des troupes qui s'avancent en ordre à l'attaque est plus impressionnante que la menace des baïonnettes (opinion tirée de faits de guerre).

L'action de choc est maximum si le groupe est fortement

organisé, constitue une forte individualité où la solidarité et la confiance la plus complète unissent les hommes et le chef.

Celui-ci coordonne les efforts individuels, dirige l'effort collectif et est responsable de son rendement.

Une telle troupe est dans la meilleure disposition possible pour combattre par ses feux efficaces les feux de l'adversaire.

Remarque. — Le nouveau Règlement de manœuvres augmente considérablement l'initiative des chefs de section. Il prévoit le cas, au combat, où certains groupes agiront peu nombreux, relativement isolés, sur un terrain en général découvert et n'ayant d'autres soutiens que leurs feux réciproques.

Dans certaines circonstances, il peut incomber aux chefs de ces groupes la mission délicate, difficile (et sous leur entière responsabilité), de porter leurs hommes en avant.

3° *Valeur des forces morales.* — L'instinct de la conservation pousse l'homme à fuir le combat.

Ses qualités individuelles ne lui inspirent point la certitude d'échapper à la mort.

Ses chefs, ses camarades, ses armes ne le protègent point d'une façon évidente contre la fatalité qui les couche au hasard sur le terrain. Agité de sombres pressentiments, déprimé, pris de peur, terrifié par le bruit effrayant de la pluie de fer qui le menace, l'homme ne se défend pas, il cède à l'horreur de sa situation, il quitte le rang, cherchant une sécurité en arrière des lignes.

Ainsi, dans les moments critiques du combat, moments qui séparent les hommes du chef et provoquent le mélange des unités, le groupe est abandonné, trahi par les plus faibles combattants. Du fait de sa désagrégation, sa puissance de destruction par le feu, sa puissance de choc sont compromises.

Action du feu, action de choc, sont donc fonctions de la force morale puissante qui assure l'action collective du groupe, par le maintien de chaque homme à la place qui lui est fixée dans l'organisation du rang.

L'organisation donne au groupe sa qualité essentielle : la cohésion.

La sociabilité française qui rend facile la connaissance mu-

tuelle, la lutte contre les mêmes dangers en vue du même résultat, le même enthousiasme pour la même cause, font naître la solidarité.

Cette solidarité donne à chacun la confiance absolue que dans le combat personne ne se soustraira à l'attaque.

L'amour-propre et la connaissance mutuelle créent l'émulation, le point d'honneur.

Le chef a les mêmes devoirs que sa troupe, il court les mêmes dangers, il a la même mission patriotique. Par ses qualités et ses vertus, il se solidarise avec son groupe et lui inspire confiance.

La discipline, dont les moyens de répression sont inapplicables, impuissants dans beaucoup de circonstances (dans le combat en tirailleurs, qui est le plus généralement employé, le soldat est difficilement surveillé), sera, en principe, un sentiment volontaire, une nécessité éprouvée, reconnue par tous.

Elle découle de la solidarité : honte d'abandonner ses camarades au moment du danger, droit de chacum et droit du chef responsable de faire expier une lâcheté qui compromet la vie de tous.

Avec un sentiment profond de la discipline, acceptée volontairement, la répression aura simplement pour but de maintenir les hésitants à leur place, au besoin de faire un exemple.

Conséquences. — Le groupe et son chef agiront en communion d'idées intime; ils seront mus par le même esprit de devoir qui crée la bravoure solide; ils formeront une individualité puissante.

Le chef sera son point de ralliement.

L'esprit de groupe évitera les défaillances, il rendra la surveillance mutuelle.

Le chef aura une grande confiance en lui et une foi absolue dans la légitimité de son commandement (sentiments basés surtout sur son mérite, sur son habitude du commandement, sur la conscience nette de sa responsabilité).

Il conquerra moralement ses hommes.

Par son exemple, par sa volonté énergique de faire respecter la discipline, par sa confiance dans le succès, il aura l'ascendant moral qui lui permettra de faire utilement combattre son groupe.

Sans ces forces morales qui assurent à la section son individualité, elle est désagrégée par l'action énervante du combat moderne, souvent même avant d'entrer en ligne.

CHAPITRE II.

EMPLOI ET CONDUITE DU FEU DANS LE COMBAT DE LA SECTION.

Le Règlement de manœuvres définit nettement le rôle du gradé au combat. Le gradé commande le groupe.

Il connaît le but à atteindre, but clair et précis (ordres. mission particulière, mission découlant de la situation générale de la compagnie). Il est responsable de l'action de ce groupe.

Il connaît les moyens qui le conduiront au succès : garder sa troupe dans sa main, agir par la puissance de son mouvement en avant ou par le feu.

Il a l'initiative des moyens pour réaliser le but.

Le soldat français a un caractère entreprenant, offensif.

Le chef de section doit avoir la certitude que l'offensive seule, employée rationnellement, utilisera les qualités d'élan de sa troupe et impressionnera l'adversaire.

Il mettra toute son intelligence, toute son énergie, toute sa volonté, à porter son groupe en avant.

Son élan est susceptible d'être brisé par le feu adverse. Il utilisera le terrain. Il ne tirera que le plus tard possible.

Une troupe qui tire est engagée dans une direction, elle est fixée : sa puissance est mesurée par l'ennemi qui reçoit son feu.

Une troupe qui marche peut agir dans une direction quelconque, elle est menaçante ; sa puissance est mystérieuse et paraît d'autant plus redoutable.

Le chef de section apprécie à quelle limite il doit ou peut avancer sans tirer.

A cette limite il emploiera le feu.

L'emploi du feu résulte donc chez le gradé de la compréhension exacte du moment où le feu doit se substituer à la marche. Il est souvent seul juge au combat ; par son jugement sûr il évitera que la section tire sans commandement, fasse ainsi acte d'indiscipline.

Le gradé ouvre le feu :

Quand il en reçoit l'ordre ;

Ou quand il est dans l'impossibilité d'avancer (cas où il marche en terrain découvert sous le feu ; cas où il subit le feu réglé ; cas où il a subi de grosses pertes ; état d'énervement du groupe, etc.).

Par la conduite du feu il fait rendre au feu qu'il commande et dirige, son maximum d'effet utile.

Même dans les cas particuliers où il utilise le feu, le chef de section n'oublie pas que son but est toujours d'imposer sa volonté à l'ennemi, d'aller jusqu'à lui.

Il prépare momentanément par son action meurtrière sur l'ennemi, par le repos de ses hommes, par la réorganisation de son groupe, la reprise du mouvement en avant.

La force active de son premier élan doit être en ce moment une force latente, concentrée, impatiente de s'exercer effectivement par la marche.

Cette force latente s'affirmera par la tendance à profiter de « toutes les défaillances » de l'adversaire pour se porter en avant, à sortir des tranchées si l'ennemi monte à l'assaut.

Donc, l'esprit d'offensive doit s'exercer constamment et n'interrompre le mouvement vers l'adversaire que par des arrêts d'une durée plus ou moins longue, consentis ou imposés, avec l'idée arrêtée de reprendre au plus tôt la marche en avant.

Dans chacun de ces arrêts, aussi courts soient-ils, le gradé, dans la mesure du possible :

Organisera le terrain (un type d'abri devrait être dans les réflexes du fantassin : commandant Mondésir) ;

Appréciera ou repérera les distances ;

Exécutera des feux efficaces.

Mais, même les feux rapprochés, employés à bon escient, ne réaliseront pas son but. Il doit détruire l'ennemi qui lui est opposé dans son secteur.

Aussi le plus grand effort de sa tendance offensive doit être fait dans l'assaut.

L'assaut est donné, soit le jour, soit la nuit, quelles que soient les forces de l'adversaire (si l'ordre en est donné), soit dans une attaque impétueuse pour s'emparer de la position ennemie, soit par un furieux retour offensif s'il a dû attendre l'ennemi dans sa dernière position d'arrêt.

L'assaut contre l'assaut est le critérium d'une troupe solide, admirablement conduite par un chef qui considère comme son premier devoir celui de garder intacte, par tous les moyens, l'aptitude offensive de son groupe.

Il est facile de conclure que l'emploi et la conduite du feu constituent pour le gradé une tâche délicate, même quand ces actes sont exécutés dans des conditions de complète sécurité.

Ils nécessitent du sang-froid et de sérieuses connaissances techniques.

Mais le chef agit le plus souvent par le feu, sous un feu violent de l'adversaire.

Il faut ici encore répéter ce qui est devenu une vérité banale : on ne conduit pas un groupe d'infanterie comme une batterie.

L'emploi et la conduite de la troupe ne peuvent pas être séparés de l'emploi et de la conduite du feu. Ces actes du chef se pénètrent, ils s'exercent simultanément. Au même moment l'effet utile du feu dépend de l'habileté à conduire la troupe. A un moment quelconque du combat il n'y a qu'un acte possible pour le chef: l'acte qui traduit exactement l'adaptation au but *des moyens* dont il dispose.

Pour cette raison, le rôle du chef au combat nécessite de rares qualités de sang-froid, de décision et une connaissance approfondie de l'homme, de l'arme, du terrain, des conditions de la guerre moderne.

Remarque. — Il n'y a pas lieu de distinguer pour le groupe le combat défensif du combat offensif. Le Règlement de manœuvres prescrit la « défensive agressive ». Il convient donc de développer chez les gradés l'esprit d'offensive à outrance, ce qui facilitera l'action du commandement :

« Il faut toujours ménager à la défense la reprise de l'offensive, dans des conditions de surprise, de brusquerie, d'ensemble qui la fassent ressembler immédiatement à l'attaque décisive de l'assaillant. » (Commandant Mondésir.)

Ceci implique (comme il a été dit) que le gradé garde une tendance offensive réelle, même derrière l'obstacle, qu'il aura eu le temps d'organiser puissamment.

L'emploi des différents feux est défini par le règlement qui fixe les principes généraux.

Il ne saurait être question de l'emploi de formules.

Le gradé connaît le but à atteindre, l'état de sa troupe, les effets du feu et les circonstances qui le modifient.

Il juge s'il doit tirer oui ou non.

Feux aux petites et moyennes distances. — En principe les feux sont employés aux petites et aux moyennes distances.

Théoriquement, sur un terrain découvert, parallèle à la ligne de mire, l'effort maximum par le feu doit être produit de 700 à 300 mètres.

Cas de la figure 2 (voir l'appendice) : Avec la hausse de 700 mètres : terrain battu : 600 mètres. — Flèche de la trajectoire de 400 mètres : $0^m,80$. — Terrain dangereux 1000 mètres : de 0 à 1000 mètres.

Feux à grandes distances. — Les feux aux grandes distances sont exécutés sur des objectifs très vulnérables, par des hommes de sang-froid, abondamment approvisionnés en munitions :

1° Quand la distance est connue :

« Il est prouvé qu'aux grandes distances la dispersion du tir est causée par la progressivité des écarts inhérents à l'arme. On ne peut pas augmenter par un tir mieux ajusté la densité du groupement des balles, et, de plus, le tir doit être très irrégulier de la part des tireurs pour augmenter notablement la dispersion. » (Colonel Lefebvre, *Journal des Sciences militaires.*)

2° Dans le cas particulier où une troupe ennemie menace soudainement le groupe de destruction et qu'il est impossible à ce groupe de se porter en avant (attaque de l'artillerie).

Formations. — Contre l'infanterie qui tire, le seul feu meurtrier qui puisse être employé avantageusement, même si la troupe est abritée, est le *feu à volonté de tirailleurs à intervalles plus ou moins grands.*

A la vitesse de cinq à six coups à la minute, ce feu permet l'emploi dans de bonnes conditions de l'arme moderne. L'effet utile est considérable. L'effort de la troupe est réduit. La formation est peu vulnérable.

Le feu de tirailleurs exige une grande valeur individuelle, l'esprit de solidarité et un sentiment profond de la discipline.

Il convient au tempérament français.

Le feu sur deux rangs, même derrière des abris, est d'une exécution difficile pour les deux rangs, qui se gênent mutuellement.

Son rendement est très faible, et cela se conçoit facilement.

Le feu sur deux rangs gêne les hommes, les énerve. Leur agitation ne leur permet pas de rester immobile pour viser.

D'autre part, cette formation est très vulnérable.

Les blessés impressionnent vivement les voisins, et ceux-ci ont une hâte fébrile à rendre coup pour coup.

Enfin, derrière les abris, l'homme se défile instinctivement. Pour cette raison, le deuxième rang est porté à tirer en l'air.

Avec la rapidité actuelle du tir, on obtient facilement un tir nourri et concentré, avec un effectif moindre qu'autrefois, et agissant dispersé.

Contre la cavalerie, l'homme doit être tenu en main par son chef. La formation sur deux rangs, en carré, en cercle, donne confiance au tireur. Son chef agit directement sur lui, et il se sent soutenu effectivement par ses voisins.

Contre l'artillerie, une troupe qui se trouve dans la zone battue par le tir progressif n'a d'autre ressource que d'utiliser le terrain pour s'abriter. (*Cours de tir*.)

Tir de nuit. — En principe, on ne tire pas la nuit. On fait feu quand on veut inquiéter l'adversaire ou lui donner une fausse indication.

Dans la défense d'une position, on battra par des feux par salves les points de passages probables des troupes d'attaque.

(On tirera dans des tranchées avec plongées de pentes définies ou sur des appuis présentant des conditions particulières dans l'installation des armes.)

2° Conduite du feu.

Le chef commande et conduit le feu. Le groupe l'exécute.

L'intelligence du chef, son esprit de décision, son sang-froid, son attitude énergique, ses connaissances professionnelles lui

donnent en toutes circonstances un grand ascendant moral sur sa troupe et assurent à l'exécution des feux un rendement très élevé.

Sous le feu, la plus grande difficulté du chef consiste : 1° à empêcher son groupe de commencer le feu dès qu'il s'arrête, sans son ordre ; 2° à faire cesser le feu pour le porter en avant.

Son action s'exerce d'autant plus difficilement que la troupe est plus dispersée.

Dans les feux de tirailleurs le groupe doit observer très exactement les règles de la discipline du feu sous la surveillance énergique des serre-files.

Le chef est responsable de l'emploi tactique de sa troupe, mais sa responsabilité est particulièrement engagée au point de vue feu (*Cours de tir*) :

> Dans la concentration du feu sur l'objectif (produire le maximumde feu, en offrant le minimum de vulnérabilité) ;
> Dans la consommation des munitions.

La conduite du feu est un acte réfléchi, méthodique du chef.

Il doit tenir compte d'une foule d'éléments, apprécier ces éléments, les comparer et juger.

Les plus importants de ces éléments sont :

1° Les circonstances particulières du combat ;

2° La nécessité de l'effet à produire, l'importance de cet effet (opportunité d'ouvrir, de concentrer ou de répartir, de faire cesser le feu) ;

3° Le moral de la troupe ;

4° L'approvisionnement en munitions (d'après cet approvisionnement est réglé le débit du feu) ;

5° Le choix de l'objectif (vulnérabilité, visibilité).

Le chef de section est obligatoirement fixé sur l'étendue du secteur dans lequel la compagnie agit. A moins de circonstances particulières il choisit exclusivement son objectif dans ce secteur.

Dans les positions d'attente les gradés montrent à leurs hommes la zone d'action du groupe, désignent l'objectif choisi, fixent nettement le point à viser en se servant au besoin de points de repères auxiliaires. A l'abri des vues, le groupe voit l'objectif, prend la hausse, charge et attend l'ordre de faire feu.

Le général Percin indique un procédé pratique de reconnais-

sance et de désignation de l'objectif dans son livre : « *Reconnaissance des objectifs et du terrain* » ;

6° Le terrain ;

7° L'appréciation des distances.

Les télémètres sont d'un emploi rare et difficile au combat.

La jumelle-télémètre ne donne la distance que dans certaines circonstances.

En règle générale, le chef de section dépourvu d'instruments de mesure, appréciera la distance à la vue.

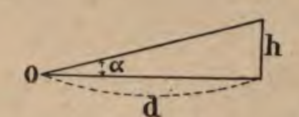
L'appréciation des distances à la vue est d'une grossière approximation permettant des erreurs considérables, susceptibles dans la plupart des cas, d'annuler les effets du feu, surtout aux moyennes et aux grandes distances.

Dans tous les cas l'appréciation à la vue est incertaine et demande à être confirmée par un procédé d'évaluation plus rigoureux.

Le général Percin se basant sur le principe de la stadia a indiqué des procédés très pratiques et très ingénieux. Ces procédés sont très simples, très rapides, et leur approximation est suffisante.

Un gradé entraîné, s'en servira avantageusement, même dans l'offensive, pour mesurer les distances et les fronts.

1° Mesure des distances.



$$d = \frac{h}{\mathrm{Tg}\alpha} = \frac{\text{hauteur ou front réel.}}{\text{hauteur ou front apparent.}}$$

2° Mesure des fronts :

$$h = d.\ \mathrm{Tg}\alpha = \text{distance} \times \text{front apparent.}$$

On connaît les distances réelles ou les fronts (hauteurs) réels.

Il suffit de prendre pour *hauteur apparente unité* des angles faciles à obtenir pratiquement.

$\frac{1}{10}$: Trois doigts du milieu de la main vus à bras tendu.

$\frac{1}{100}$: Quatre pièces de dix centimes vues de champ à bras tendu.

$\frac{1}{200}$, $\frac{1}{1000}$, $\frac{25}{1000}$, $\frac{30}{1000}$, etc.

Les gradés peuvent ainsi trouver eux-mêmes une foule de procédés simples qui leur permettront de contrôler, de corriger l'appréciation des distances à la vue.

Exemple. — Du mont Valérien une crête est appréciée (par le brouillard) à 1000 mètres à la vue; à 600 mètres au moyen de quatre pièces de dix centimes. Distance exacte : 600 mètres environ.

Ce procédé est surtout utile (pour l'exécution des feux) aux moyennes et aux petites distances. Les feux s'exécutent en général à ces distances. Il importe d'éviter les erreurs trop grossières. Le procédé permet au gradé la certitude de produire un effet acceptable (Voir la figure 2 de l'appendice : Erreur de 100 mètres dans l'appréciation de la distance *o* A).

8° Le réglage du tir :

Le moyen d'obtenir la distance par le réglage du tir (observation des points d'arrivée des balles) donnera rarement le résultat cherché.

Le procédé utilisé à l'exercice et sur les champs de tir (fourchette de 200 mètres) sera la plupart du temps employé inutilement au combat. Voici ce que dit à ce sujet le Règlement allemand sur le tir :

« L'opération du réglage ne peut avoir lieu que si le terrain est visible en avant du but, si le but est immobile, si la nature du sol permet d'observer les ricochets, si les tireurs ne sont point sous un feu vif, enfin si l'on a le temps. Ces conditions seront peu souvent réunies, et le réglage doit être considéré comme exceptionnel. »

Le réglage donne quelquefois le résultat demandé lorsqu'il est opéré au commencement de l'action.

Le règlement donne les règles générales de conduite du feu.

Il insiste particulièrement sur la recherche, par le gradé, l'action *par surprise*.

Cette action par surprise est obtenue par :

L'instantanéité du feu;

Par sa concentration sur l'objectif;

Par la rapidité de ses effets.

Il n'existe pas de règles de conduite du feu, applicables par le gradé dans tous les cas; c'est affaire d'éducation, d'habitude, d'instinct.

Le chef doit connaître parfaitement la technique de son métier, être de sang-froid pour juger la situation, en imposer à ses hommes. La réflexion doit être rapide, instantanée; la décision, immédiate.

Si l'ennemi est inerte (tir aux grandes distances, *distances répérées*, tirs d'embuscade), il n'y a pas de difficultés.

Sous le feu de l'ennemi, le chef a besoin de toutes ses qualités pour assurer la bonne exécution du feu.

Son énergie et celle des serre-files maintiennent un calme relatif dans la troupe qui a hâte de tirer, et de tirer sans viser.

En cas d'attaque imprévue, attaque par surprise, le sang-froid du chef empêche la panique et permet l'emploi du feu.

A. Delard,
Lieutenant au 101e rég. d'infanterie.

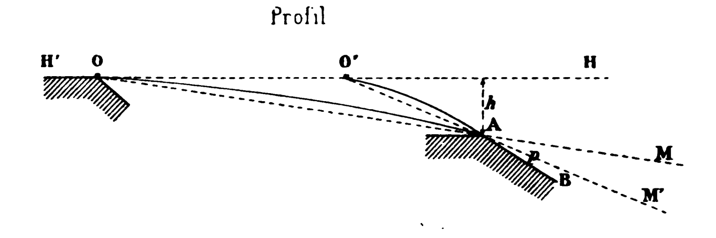
(*A continuer.*)



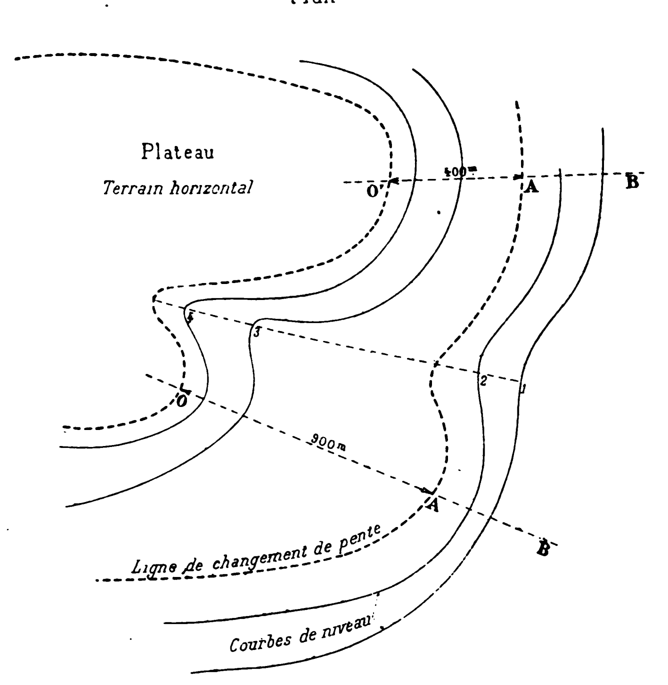
APPENDICE.


Fig. 1.

Profil



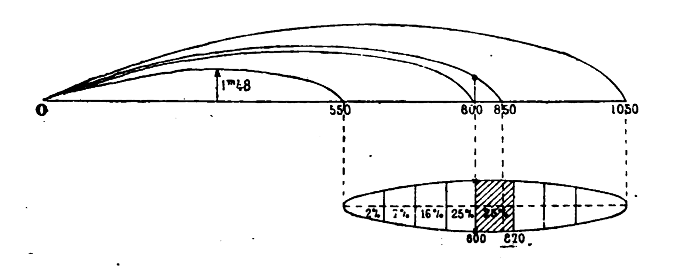
Plan



Étant données : la position A de l'objectif à niveau inférieur à celui des tireurs O, O′, la différence de niveau *h*, la pente *p* (descendante) du terrain en A B ; Il existe sur l'horizontale H′ H, deux emplacements de tir, tels que O, O′, envoyant des feux rasants sur l'objectif A, si *h* ne dépasse pas une certaine limite qui est fonction de *p*.

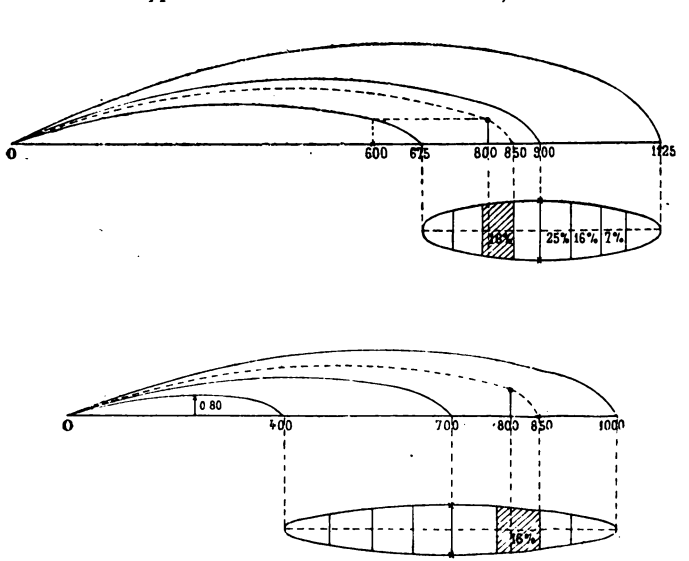
Fig. 2.

Tir réglé sur une ligne de tirailleurs debout.
(Hausse 800 mètres).



Feux non réglés sur une ligne de tirailleurs debout.

Erreur dans l'appréciation des distances d'environ 0,1 *de la distance* :



La tension de la trajectoire, l'étendue des terrains rasés et battus, les ricochets nombreux et tendus permettent encore d'obtenir aux moyennes distances des effets très sensibles.

A quoi doit-on attribuer

LES

SUCCÈS MILITAIRES DE JEANNE D'ARC?

« A la guerre tout est moral, et le moral et l'opinion font plus de la moitié de la réalité. »

NAPOLÉON.

Dans la première moitié du XV[e] siècle on a vu une jeune fille de 18 ans annoncer qu'elle délivrerait la ville d'Orléans, assiégée par les Anglais, puis affirmer qu'elle conduirait le roi de France à Reims pour l'y faire sacrer et accomplir ce qu'elle avait promis. Cette enfant n'était pas la fille d'un soldat, c'était une paysanne, « une pauvre petite bergerette » ; ce n'était pas une fille de roi, mais une enfant du peuple ; ce n'était pas une jeune fille instruite, elle ne savait ni lire ni écrire. Cette enfant avait nom Jeanne d'Arc.

On s'est demandé souvent à quoi il est possible d'attribuer les succès militaires de Jeanne.

Un de ses compagnons d'armes, le duc d'Alençon, prête à la jeune Lorraine des connaissances tactiques assez sérieuses.

« En toutes choses, hors du fait de guerre, a-t-il dit, elle était simple et comme une jeune fille, mais au fait de la guerre elle était fort habile, soit à porter la lance, soit à rassembler une armée, à ordonner les batailles ou à disposer l'artillerie. Et tous s'étonnaient de lui voir déployer dans la guerre l'habileté et la prévoyance d'un capitaine exercé par une pratique de vingt ou trente ans, mais on l'admirait surtout dans l'emploi de l'artillerie où elle avait une habileté consommée. »

Il nous est impossible de ratifier ce jugement. La logique s'y oppose, et nous pensons qu'il faut chercher, pour les succès de Jeanne, une autre explication. Cependant des officiers eux-mêmes ont cru à sa valeur militaire. L'un d'eux a fait de Jeanne un tacticien et un stratégiste consommé. Dans un livre « Jeanne d'Arc tacticien et stratégiste », il lui attribue toutes les connaissances d'un chef d'armée, affirmant que la jeune bergère de Domremy était née « général », comme le Grand Condé, après elle, est né « général ». Quelle erreur !

Ceux qui ont étudié l'art de la guerre savent, en effet, qu'on ne naît pas général, pas plus qu'on ne naît grand peintre ou grand musicien. Pour devenir général il faut étudier. Du reste le Grand Condé n'est pas né général, quoi qu'en ait dit Bossuet. Il avait, certes, reçu en naissant des aptitudes toutes spéciales pour commander les armées, mais ces dons naturels ne lui eussent servi à rien s'il ne leur eût donné comme appoint, comme complément indispensable, les solides qualités que procure l'étude de l'art de la guerre.

Le général comte de Lacuée-Cessac a écrit, précisément au sujet du prince de Condé, les lignes suivantes qui sont à méditer :

« Mais le Grand Condé, a-t-il dit, ne naquit-il pas ce que d'autres deviennent ? Non. Le prince de Condé est au contraire un exemple frappant du pouvoir de l'étude et du travail. En le prouvant je crois placer un nouveau laurier sur la tête de ce héros.

« Le duc d'Enghien remporta à 22 ans une victoire célèbre ; il vainquit Mélas et Fuentès. Mais Enghien n'avait-il pas reçu une excellente éducation ; n'avait-il pas vécu sans cesse au milieu des hommes les plus savants dans tous les genres ? L'étude de l'histoire n'avait-elle pas été l'objet de sa première passion ? Le prince de Condé, son père, n'avait-il pas été son instructeur ? Richelieu, étonné de ses connaissances, n'avait-il pas jugé qu'il deviendrait le plus grand capitaine de l'Europe et le premier homme de son temps ? Le duc d'Enghien n'avait-il pas fait l'apprentissage de la guerre sous le maréchal de La Meilleraye ? N'avait-il pas été instruit par les fautes que commit ce favori de Richelieu ? N'avait-il pas servi sous le maréchal de Châtillon, un des meilleurs généraux de Louis XIII ? N'avait-il pas fait la

campagne de Roussillon en homme qui se prépare à commander des armées? Enfin le duc d'Enghien, commandant à Rocroi, n'avait-il pas sous lui le maréchal de L'Hôpital et Gassion, ce digne élève de Gustave-Adolphe ?

« Changeons-donc de langage, ne disons pas que Condé naquit grand général, nous attenterions à sa gloire; disons au contraire qu'il le devint par l'étude et par le travail. »

Là est la vérité. Condé a pu, pour ainsi dire, trouver le brevet de général dans son berceau ; il était en effet si près du trône, mais il ne naquit pas « général ». Il reçut en naissant des dons de premier ordre qui, avec son titre de prince du sang, ont dû lui apprendre de bonne heure que la carrière des armes était celle à laquelle il était destiné. Toutefois, ces dons, apanage de quelques privilégiés, ne lui eussent aucunement servi, s'il ne les avait cultivés par le travail et par l'étude des guerres des grands capitaines qui l'avaient précédé sur la scène du monde.

Nous n'insisterons pas sur ce point. La chose est trop évidente. C'est comme si l'on disait que Napoléon est devenu le grand général, le grand homme de guerre que l'on sait, sans avoir étudié. Est-il un esprit sensé qui admettra qu'il ait pu, tout au début de son admirable carrière, accomplir les beaux travaux de la campagne de 1796 sans avoir longtemps à l'avance approfondi les règles de l'art de la guerre, sans avoir travaillé ?

« Bonaparte, a écrit le colonel Rousset, avait déjà beaucoup pensé, beaucoup travaillé, beaucoup réfléchi, car le génie, même chez les plus grands, ne saurait être la simple manifestation d'un instinct impulsif. Au temps où, général sans emploi, son œil d'aigle sondait les profondeurs d'un horizon encore fermé à ses vastes ambitions, il se nourrissait des leçons de l'histoire. »

Le duc d'Alençon a donc fort exagéré, à notre avis, les mérites militaires personnels de Jeanne. Il dit qu'elle était fort habile à porter la lance. Nous l'admettons volontiers, de même que nous reconnaissons qu'il lui a été assez facile d'endosser l'armure et de monter à cheval. Jeanne n'était pas une enfant anémiée, comme il y en tant dans les villes, mais une belle et forte jeune fille de la campagne, qui sembla à ses contemporains, ainsi que le rapporte Quicherat, « tout au moins un ange, une créature étrangère à tous les besoins physiques, qui restait parfois tout

un jour à cheval sans descendre, sans manger ni boire, sauf le soir un peu de pain et de vin mêlé d'eau. »

De là à penser que Jeanne pouvait « rassembler une armée, ordonner les batailles ou disposer l'artillerie », il y a loin, et nous croyons qu'il faut chercher ailleurs la véritable cause des succès militaires de la jeune fille.

Michelet, dans son admirable livre sur Jeanne d'Arc, n'a pas essayé d'approfondir cette question si délicate qu'il n'était pas, du reste, à même d'élucider et il attribua tout simplement la réussite de ses mouvements et de ses combinaisons à son « bon sens ».

« L'originalité de la Pucelle, ce qui fit son succès, a-t-il écrit, ce ne fut pas tant sa vaillance ou ses visions, ce fut son bon sens. » (Livre IX.)

Cette explication est tout à fait insuffisante. Du bon sens, Jeanne en avait et même beaucoup, ainsi qu'on le verra par la suite; toutefois il faut admettre que si ses seuls moyens eussent consisté à avoir des idées justes sur la situation de la France d'alors, sur les choses militaires même, notre malheureux pays aurait dû chercher ailleurs un sauveur. Quand Napoléon a écrit « qu'à la guerre il faut des idées claires et précises », il n'a pas voulu, certes, prétendre que le premier venu qui remplira ces conditions pourra diriger des armées et les conduire à la victoire.

Le général Dragomiroff n'a pas admis cette manière de voir de notre grand historien. Il repousse de toutes ses forces cette allégation qui tendrait à faire croire que le succès des armes françaises n'a tenu qu'au robuste « bon sens » de la jeune fille des champs qui affirmait avoir reçu la mission divine de secourir notre pays.

On ne peut nier que le général russe ait raison, mais où il n'est plus possible de le suivre, c'est quand il écrit, comme le duc d'Alençon, que Jeanne fut un véritable chef de guerre. Après avoir parlé de tout ce qu'il y a de surnaturel dans cette existence, visions, prédictions, il s'écrie :

« Quelle part le bon sens a-t-il dans tout cela ? Et n'est-ce pas enfin le miracle des miracles qu'une simple paysanne, à peine sortie de l'adolescence, vienne se mettre à la tête des soldats d'alors, mieux encore, des capitaines tout pleins de leur orgueil

nobiliaire et riches de leur expérience militaire, qu'elle soit leur chef et quel chef! »

Pour ceux qui liront cette étude, il semblera sans doute, comme à nous, qu'on doit aussi peu s'arrêter à l'explication du général russe qu'à celle du duc d'Alençon, de l'officier dont il a été parlé précédemment et du grand Michelet. Et nous dirons même que le grand écrivain militaire russe est, dans la circonstance, infiniment plus répréhensible que les autres. Comment, en effet, un homme de guerre comme lui a-t-il pu s'arrêter à cette idée que Jeanne était un chef et un grand chef? Comment a-t-il pu attribuer ses succès à une intervention divine? Comment a-t-il pu croire enfin à un miracle? La cause véritable des succès de Jeanne lui a donc complètement échappé? C'est à peine croyable.

L'explication est plus simple et plus naturelle. Jeanne n'était pas un chef d'armée, et, si nous admettons qu'elle a eu du « bon sens », nous ne croyons pas que son esprit, si bien équilibré qu'il ait été, puisse entrer pour une grande part dans la réussite de ses opérations de guerre. Enfin il n'y a pas eu de miracle dans tout cela. On ne doit pas croire davantage qu'une voix d'En-Haut soit venue dire à Jeanne, sur le champ de bataille, ce qu'elle avait à faire pour battre l'ennemi. On n'ignore pas, en effet, que l'inspiration n'est « sur le champ de bataille, ainsi que l'a dit le maréchal Soult, qu'un calcul rapidement fait ». Jeanne n'était pas à même de faire ce calcul, puisque nous savons qu'elle ignorait tout de la guerre.

Mais il ne suffit pas de réfuter les idées des autres et en rester là. Quand on a la prétention de détruire, il faut savoir réédifier. C'est ce que nous allons essayer de faire dans les lignes qui vont suivre.

***

Quand Jeanne d'Arc naquit, la France était, depuis près de cent ans en lutte avec l'Angleterre. La guerre, en s'éternisant, avait ruiné notre malheureux pays, et nos ennemis, après s'être partagé avec le duc de Bourgogne tout le Nord de la France, étaient venus mettre le siège devant Orléans.

Les caractères, déprimés par des revers continuels, semblent

croire à cette époque que la France est décidément perdue, et il ne paraît douteux alors à personne que si Orléans est pris, c'en est fait du pays.

D'ailleurs, il faut reconnaître qu'à cette époque la nationalité française n'était pas encore bien faite et l'on ne trouvait pas étrange que le duc de Bourgogne, un enfant de France cependant, s'alliât avec l'Anglais pour faire la guerre au roi légitime.

La France, la nationalité française étaient au XVe siècle des termes un peu vagues pour la masse du peuple et même pour les grands, qui ne se gênaient pas pour servir le roi anglais ou le fils de Charles VI, selon qu'ils y trouvaient leur avantage. Cette manière de faire n'offrait alors rien de particulièrement choquant.

« Il n'y avait, a écrit le comte Boselli, pas de parti national parce que la nationalité française, de même que celle des pays voisins, n'était encore qu'en germe. »

Cependant l'amour de la France naît, à cette époque, au cœur d'une femme, et c'est à notre avis cet amour profond pour son pays qui fut le mobile principal des actions de Jeanne. Un jour qu'on lui demandait comment elle avait pu, simple fille des champs, quitter son village pour aller sur les routes chevaucher avec des hommes d'armes, elle répondit :

« La pitié qu'il y avait au royaume de France. »

Une autre fois elle s'écrie :

« Je n'ai jamais vu de sang de Français que mes cheveux ne levassent », et encore ceci, sous les murs d'Orléans :

« Méchants, vous ne me diriez donc pas qu'on répandit le sang de France ! »

Pour Jeanne, la France est donc une patrie et une patrie d'autant plus aimée qu'elle est plus malheureuse. Or, un jour qu'elle était dans le jardin de son père, près de l'église du hameau, elle vit une clarté et entendit une voix qui lui dit :

« Jeanne, va au secours du roi de France et tu lui rendras son royaume. »

Elle répondit toute tremblante :

« Messire, je ne suis qu'une jeune fille, je ne saurais chevaucher ni conduire des hommes d'armes. »

La voix, celle de l'archange saint Michel, insiste :

« Tu iras trouver M. de Beaudricourt, capitaine de Vaucouleurs,

et il te fera mener au roi. Sainte Catherine et sainte Marguerite viendront t'assister. »

Dès lors la jeune fille est convaincue de la nécessité d'accomplir la mission si invraisemblable et si étrange qui vient de lui être confiée. Elle a la foi, la foi qui renverse les montagnes et qui, dans le cas présent, va donner à Jeanne la force nécessaire pour vaincre les résistances et les obstacles de toutes sortes qu'elle trouvera sur sa route.

Elle quitte donc son village et se rend à Vaucouleurs. Les habitants de cette petite ville ne doutent nullement de sa mission ; aussi n'hésitent-ils pas un instant à lui acheter un cheval et ce que lui est nécessaire pour s'équiper. Le capitaine de Beaudricourt lui donne une épée.

Peu de temps après elle reçoit un message du roi qui l'invite à venir à la cour. C'était un rude voyage que celui-là. Le pays que Jeanne devait traverser était entièrement ravagé par la guerre. Pas de routes, de mauvais chemins, des rivières grossies par l'hiver, — on était au mois de février 1429 — ; rien toutefois ne l'arrête et elle arrive heureusement au terme de son voyage.

Tout d'abord, on discute beaucoup à Chinon, si le roi devait la recevoir. Cette chose était bien incompréhensible, en effet, qu'une jeune fille de 18 ans, une petite paysanne eût la prétention de chasser les Anglais de France, alors que les meilleurs généraux de l'époque avaient presque perdu l'espoir de les repousser.

Nous ne devons pas nous étonner de cette réserve des grands personnages de la cour. Il était naturel, logique, qu'ils ne voulussent pas croire Jeanne sur parole Si cette jeune fille était une intrigante, quelle serait leur situation dans la suite vis-à-vis des Anglais et de la France elle-même. Le ridicule qui tue, voilà ce qu'ils craignaient.

Le peuple, par contre, ne douta pas et il crut tout de suite au pouvoir miraculeux de Jeanne. L'armée, toujours battue, ne douta pas non plus ; elle demandait un sauveur et n'eut pas de peine à croire aux affirmations de la jeune Lorraine. Quant à la jeune fille, jamais le moindre doute ne s'est présenté à son esprit sur le succès de sa mission. Elle avait entendu ses voix lui dire que la France ne périrait pas, qu'elle, Jeanne, conduirait le roi de France à Reims pour l'y faire sacrer, que les Anglais seraient

chassés de notre pays et elle était intimement persuadée que ces choses s'accompliraient.

Cette foi dans le succès final, elle la fit partager à la population, à l'armée, aux généraux et enfin à la cour elle-même. Les courages se raffermirent, la confiance reparut et dès ce moment, la victoire aux blanches ailes regagna le camp français qu'elle avait déserté depuis si longtemps.

« En me dirigeant sur Landshut (1809), a dit Napoléon à Sainte-Hélène, je rencontrai Bessières en retraite. Je le fis aller de l'avant, mais il m'objecta la force des ennemis : « Allez toujours, lui dis-je », et il s'avança. L'ennemi lui voyant faire un mouvement offensif le crut plus fort et se retira ; à la guerre tout a lieu comme cela. Il ne faut pas que les soldats comptent leurs ennemis. En Italie, nous étions un contre trois, mais les troupes avaient confiance en moi. La force morale, plus que le nombre, décide la victoire. »

Dans la même campagne, Napoléon écrit également au vice-roi :

« A la guerre, on voit ses maux et on ne voit pas ceux de l'ennemi ; il faut avoir de la confiance. »

La force morale, la confiance, voilà ce que Jeanne apportait à l'armée. Dans la circonstance, c'était infiniment plus précieux que la science militaire personnelle qu'on lui a, à tort, attribuée.

Les conseillers de Charles VII le décident donc à rassembler à Blois une armée et un convoi de vivres destinés à Orléans. Il s'agissait de chasser les Anglais des fortins qu'ils avaient construits non loin des remparts de la grande cité.

C'est de Blois que Jeanne somma pour la première fois nos ennemis d'avoir à évacuer la terre de France, puis l'armée se dirigea sur Orléans. Jeanne avait exprimé l'avis d'y marcher par la rive droite de la Loire, celle qui était du côté de la ville. C'était la route la plus directe, elle allait droit au but, mais on pouvait s'attendre, en prenant ce parti, à être attaqué par l'armée anglaise au cours de la marche. Ceux-ci occupaient, en effet, les châteaux de Beaugency et de Meung.

La route de la rive gauche avait, de son côté, l'avantage d'avoir le fleuve entre l'armée et ces garnisons anglaises, ce qui donnait la sécurité entière jusqu'à Orléans. Toutefois, elle met-

tait les troupes dans l'obligation de traverser la Loire à hauteur de cette ville. Malgré ce grave inconvénient, les chefs de l'armée choisirent ce dernier parti « à l'insu » de Jeanne.

Voilà un fait qui montre bien l'incapacité de la jeune fille. Elle ne voit pas qu'on a pris une autre route que celle qu'elle avait recommandée. Cependant, il faut reconnaître que c'est Jeanne qui avait raison, la suite l'a prouvé, puisque l'armée dans l'impossibilité de passer le fleuve à Orléans, dut redescendre sur Blois pour reprendre la rive droite. On ne doit pas, toutefois, y voir une preuve de génie. Jeanne veut aller au but sans détour ; sa tactique est de joindre l'adversaire, sûre qu'elle est de le vaincre. Pour elle, il n'y a pas d'obstacles.

« Entrez hardiment parmi les Anglais et j'y entrais moi-même. »

C'est ainsi qu'elle explique plus tard, à ses juges, sa manière d'attaquer. Si l'on veut une autre preuve de ce que nous avançons, c'est l'ordre singulier de marche qu'adopte l'armée dans la circonstance.

En tête marche un groupe de prêtres chantant le *Veni Creator spiritus*, derrière eux vient la bannière de Jeanne, dont les porteurs avaient d'abord dû recevoir les sacrements, puis Jeanne elle-même, accompagnée des généraux. On n'insistera pas sur l'étrangeté de ces dispositions. Cependant, cette avant-garde est forte, quoiqu'elle ne se compose ici que de quelques prêtres, d'une bannière, des généraux et de Jeanne ; sa force est la foi.

Mais si nous admettons le contraire, c'est-à-dire, que l'avant-garde n'existait pas, l'armée n'était pas en péril pour cela. Elle marchait réunie, voilà tout. Or, ces vieux soldats, rompus aux fatigues de la guerre, qui ne craignaient plus rien, pouvaient marcher ainsi dans les plaines découvertes de l'Orléanais. D'ailleurs la présence si étrange à leur tête de cette belle jeune fille, tout armée de blanc sur son cheval noir, avait décuplé leurs forces. Ils étaient remplis d'enthousiasme.

Ah ! l'enthousiasme ! l'enthousiasme quand l'armée est solide et instruite, quelle belle et bonne chose !

« L'enthousiasme, a dit le maréchal Bugeaud, peut opérer de grandes choses quand il s'empare de bataillons bien constitués, bien instruits, et, quand ils sont tels, il est toujours facile de les enthousiasmer pour la patrie et pour la gloire, mais l'enthou-

siasme des cohues est peu de chose dans les grandes journées, en rase campagne. »

Ce que nous gagnons en force morale les Anglais le perdent; leurs généraux essayent de ridiculiser la Pucelle; toutefois ces fanfaronnades n'empêchent pas que, devant elle, leurs soldats tremblent de peur. Même en l'absence de la jeune fille, ils n'osent pas attaquer l'armée française quand celle-ci revient sans elle de Blois, et nos soldats entrent dans Orléans aux acclamations des habitants certains, eux aussi, du succès. Ces derniers, en effet, ne doutent plus de rien depuis qu'ils ont vu Jeanne. C'était pour eux « comme s'ils vissent Dieu ».

La jeune fille ne perd pas son temps. Elle a profité des quelques jours où elle est restée dans la ville a attendre l'armée pour « aller visiter de près les bastilles anglaises ». Elle ne connaissait certes pas cette règle de la guerre : « Rien ne donne plus de courage et n'éclaircit plus les idées que de bien connaître la position de l'ennemi »; cependant son « bon sens » lui dit qu'elle doit le faire, et ceci montre que Michelet n'avait pas tant manqué de clairvoyance qu'on pourrait le croire dans son jugement sur Jeanne d'Arc. Pendant cette reconnaissance, le peuple la suit sans crainte et, chose extrêmement curieuse et qui montre bien la dépression morale de nos adversaires, ceux-ci, cachés dans leurs bastilles, n'osent rien contre cette foule sans défense. Mais si les Anglais ont perdu la confiance dans le succès, l'armée française a repris toute la sienne.

« Le peuple même n'a plus peur de rien; il était, a écrit Michelet, ivre de religion et de guerre, dans un de ces formidables accès où les hommes peuvent tout faire et tout croire, où ils ne sont guère moins terribles aux amis qu'aux ennemis. »

Les Anglais sont attaqués et battus tout d'abord au nord de la ville. Leurs généraux concentrent ensuite leurs forces dans les bastilles du sud, des Augustins et des Tournelles. La Pucelle ne veut pas leur laisser un instant de répit. A l'assaut des Augustins les Français, pris de panique, commencent à tourner le dos quand Jeanne et La Hire, se dégageant de cette masse qui n'obéit plus à personne, attaquent les Anglais de flanc et décident la victoire.

Il est probable que le mouvement qui fait pencher ici la balance de notre côté doit être attribué au brave La Hire plutôt

qu'à Jeanne. A l'assaut des Tournelles, la dernière ressource des Anglais, l'affaire fut plus chaude encore. Nos ennemis se défendent avec un acharnement tel que les Français, qui les attaquent comme « s'ils s'étaient crus immortels », ont beaucoup de peine à les y forcer.

La confiance est si grande, en effet, dans nos rangs, qu'on ne doutait absolument plus de rien. Les soldats étaient devenus des héros, et les paisibles habitants d'Orléans se battaient eux-mêmes comme de vieux soldats.

« La foule déborda, a écrit Michelet. Les Anglais voyant venir cette mer de peuple, croyaient que le monde entier était rassemblé. Le vertige les prit... »

La perte des Tournelles décide les Anglais à se retirer définitivement. Ils abandonnent leurs prisonniers et leurs malades. La retraite est dirigée par Talbot et Suffolk, deux de leurs meilleurs généraux. Cette brave armée n'a pu tenir un seul instant devant une jeune fille. Orléans est sauvé !

Jeanne défendit qu'on poursuivit les Anglais « puisqu'ils se retiraient d'eux-mêmes ». Voilà encore une parole qui montre qu'elle n'était pas le général que l'on a prétendu. Au point de vue militaire elle commet une grande faute en ne poussant pas vigoureusement devant elle l'ennemi battu. Quand on a vaincu il ne faut pas laisser à l'adversaire le temps de se remettre, de reprendre courage, mais la petite bergère de Domrémy ne pouvait pas connaître la guerre, elle ne la connaissait pas plus que les fermiers boërs, improvisés généraux au début de la guerre sud-africaine, qui n'ont jamais poursuivi ces mêmes Anglais après les avoir défaits sur le champ de bataille. Il est probable que comme Jeanne, dont ils avaient la foi robuste, ils ont cru qu'ils n'en avaient pas le droit et qu'ils se sont dit, à l'exemple de la jeune fille : « Ils nous ont attaqués, nous les avons battus et chassés ; notre droit ne va pas plus loin. »

Quand on réfléchit à ces combats autour d'Orléans qui paraissent si extraordinaires, on voit que cela n'a, en somme, rien que de très naturel et, pour expliquer les succès des Français, le lecteur a vu qu'il n'était pas nécessaire de prêter à Jeanne d'Arc des connaissances en art militaire qu'elle ne pouvait pas avoir. L'armée française, nous l'avons dit, était brave, aguerrie. Il ne lui manquait que la confiance dans le succès plus encore que

dans ses chefs. Cette confiance, Jeanne la lui rendit, et, par ce don inestimable, elle la fit invincible. Du reste, tout le monde était exaspéré de voir ces Anglais maudits, si arrogants et si fiers, s'implanter définitivement dans notre pays. Jeanne a été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. On ne doit donc pas s'étonner outre mesure de ce qu'elle a fait, et pour tout esprit sérieux, la délivrance d'Orléans ne fut, dans ces conditions, qu'une chose difficile, certes, mais non un prodige.

« Quand on lit, a écrit Michelet, la liste formidable des capitaines qui se jetèrent dans Orléans : La Hire, Xaintrailles, Gaucourt, Culan, Coaraze, Armagnac, quand on voit qu'indépendamment des Bretons du maréchal de Raits, des Gascons du maréchal de Sainte-Sévère, le capitaine de Châteaudun, Florent de Villers, avait entraîné la noblesse du voisinage à cette courte expédition, la délivrance d'Orléans semble moins miraculeuse. »

Ce que Jeanne avait aussi donné à l'armée et probablement sans le savoir, c'était l'unité d'action, si nécessaire à la guerre que Napoléon a dit que « deux armées indépendantes ne doivent jamais se trouver sur le même théâtre ». Avant qu'elle parut, les capitaines français n'obéissaient plus à personne. Chacun travaillait pour soi ou pour reconquérir son domaine particulier, tels le duc d'Alençon, La Trémoille et tant d'autres. La présence de la jeune fille en imposa à tous, la discipline reparut, et, comme conséquence immédiate, les pires soudards devinrent de petits saints. Cette particularité n'a pas échappé à Michelet, qui a écrit, comme toujours, en inspiré :

« Il faut dire pourtant qu'il manquait une chose pour que ces grandes forces agissent avec avantage, chose essentielle, indispensable : l'unité d'action. Dunois eut pu la donner, s'il n'eût fallu pour cela que de l'adresse et de l'intelligence, mais ce n'était pas assez. Il fallait une autorité, plus que l'autorité royale ; les capitaines du roi n'étaient pas habitués à obéir au roi. Pour réduire ces volontés sauvages, indomptables, il fallait Dieu même. Le dieu de cet âge, c'était la Vierge bien plus que le Christ. Il fallait la Vierge descendue sur terre, une vierge populaire, jeune, belle, douce, hardie. »

Il est à remarquer que dans nos grandes crises le peuple de France se réclame plutôt de la Vierge que de toute autre autorité divine. En 1870 n'a-t-on pas vu refleurir dans notre pays le

culte de la mère de Dieu et les habitants de nos campagnes, affolés par tant de revers, se recommander à Marie, lui demander son appui et son assistance. Le peuple de France du XVe siècle ne faisait pas autre chose en se vouant à Jeanne, qui était pour lui l'image vivante de la mère de Jésus-Christ.

***

L'effet de la prise d'Orléans fut immense. Ceux qui n'avaient pas encore cru au pouvoir de Jeanne furent conquis par ce fait d'armes, que beaucoup ne comptaient pas voir si tôt réussir. En effet, Orléans était assiégé depuis sept mois, et, chose inconcevable, dix jours seulement avaient suffi à Jeanne pour rendre cette ville à la France. A cette nouvelle tant désirée et si peu attendue, notre pays se lève donc tout entier et de nombreux volontaires viennent grossir les rangs de l'armée.

Dans le même moment la panique fait, par contre, de tels ravages dans l'armée anglaise que le duc de Bedford dut sévir contre les nombreux déserteurs qui, bientôt, encombrèrent les ports de la Manche pour retourner dans leur pays. Il en est de même en Angleterre où les nouvelles levées hésitent à s'embarquer pour venir renforcer en France l'armée désorganisée. Personne n'ose plus se rencontrer avec Jeanne.

Aussitôt après la délivrance d'Orléans, la jeune fille voulut marcher sur Reims. On ne l'écouta pas sous prétexte que ce serait hasarder les affaires, que l'opération était difficile et qu'enfin on ferait mieux de nettoyer les bords de la Loire avant d'entreprendre cette expédition. Des deux opinions, quelle était la plus sage ? Celle de Jeanne, assurément. Les Anglais venaient de recevoir un sanglant affront, ils étaient démoralisés, il fallait en profiter. L'autre solution, tout en paraissant la moins hasardeuse, n'avait que les apparences de la sagesse. Au reste, pour les esprits sérieux, il est indiscutable que la marche sur Reims n'offrait pas en ce moment autant de difficultés qu'on pouvait le croire. Jeanne avait gagné le pays tout entier ; tous les Français, ouvertement ou en secret, étaient avec Charles VII. Mais, nous dira-t-on, Jeanne était donc bien clairvoyante, plus clairvoyante que les plus renommés capitaines et les plus sagaces politiques de ce temps pour juger aussi sainement la situation ? Non, la

jeune Lorraine avait simplement « un but », délivrer Orléans et conduire le Dauphin à Reims. Elle ne voyait rien autre chose et elle était intimement persuadée qu'on irait aussi facilement à Reims qu'on était allé à Orléans. Ses voix le lui avaient annoncé, elles ne pouvaient la tromper. D'ailleurs, « dans tout ce qu'on entreprend, a dit Napoléon, il faut donner les deux tiers à la raison et l'autre tiers au hasard. Augmentez la première fraction, vous serez pusillanime; augmentez la seconde, vous serez téméraire ». L'expédition de Reims, entreprise immédiatement après celle d'Orléans, n'avait rien de téméraire.

Enfin, après bien des tergiversations dans l'entourage du roi, on se décide à agir. Le 14 juin, plus d'un mois après la délivrance d'Orléans, Jeanne prend Jargeau d'assaut avec Suffolk qui y commandait. Le duc d'Alençon voulait différer l'attaque, la jeune fille lui dit :

« Ah! gentil duc, as-tu peur? Ne sais-tu pas que j'ai promis à ta femme de te ramener sain et sauf? »

Le lendemain, Meung subit le même sort; le 17, on attaque Beaugency. La ville est emportée. Les Français marchent ensuite, en rase campagne, à la rencontre de Talbot que Falstoff vient de venir renforcer. On discute beaucoup dans le camp anglais pour savoir si l'on se battra ou non. Les deux généraux sont en complet désaccord sur ce point. Talbot voudrait réparer par une victoire le mauvais effet qu'a produit son échec devant Orléans; Falstoff, le vainqueur de la journée des Harengs, ne tient pas à se battre. Il n'a point, en effet, comme son collègue, d'échec à réparer, et un combat qu'il prévoit tout au moins douteux lui semble chose peu désirable dans la circonstance. Mais comme plus tard à Iéna, pendant que l'ennemi discute, notre armée marche et les Français n'attendent pas, pour attaquer, que leurs adversaires se soient mis d'accord. Aussitôt en présence, ils chargent avec la plus grande vigueur et les rangs des Anglais sont culbutés en un instant. Talbot, qui voulait se faire tuer, est fait prisonnier; Falstoff s'enfuit. Il fut dégradé de l'ordre de la Jarretière qui lui fut rendu ensuite. 2,000 Anglais restèrent sur le champ de bataille de Patay.

Cette belle victoire consacre la réputation militaire de Jeanne, et c'est elle, sans doute, qui a porté les chroniqueurs de son temps à en faire un général d'armée. Nous savons maintenant

que c'est une grosse erreur. Il est vrai de dire, toutefois, que la jeune fille n'aime pas perdre de temps dans les opérations. Elle ne tergiverse pas, elle va droit au but. Tel est le secret de sa force, ici comme à Orléans. Mais ces choses, elle les faisait inconsciemment et sans se douter qu'en agissant ainsi elle se conduisait strictement d'après les règles de la guerre. Ce qui a fait pencher la balance en notre faveur à Patay, c'est l'offensive, l'offensive hardie; les Français y attaquent des adversaires découragés, démoralisés, et ils les attaquent bien certainement sans les compter, à tête baissée, sans regarder derrière eux. Il est probable qu'il les chargent aussi sans art, sans essayer de manœuvrer, ce qui est une faute, mais « à fond », ce qui rachète cette faute. Du reste, Jeanne n'a-t-elle pas dit un jour :

« Les hommes d'armes batailleront et Dieu donnera la victoire. » Les Français n'ont sans doute pas eu d'autre tactique sur ce champ de bataille, l'offensive seule a suffi pour leur rendre tous leurs moyens.

« Le caractère national du Français, a dit Lazare Carnot, est d'attaquer toujours, il gagne de l'audace en allant à l'ennemi, il en perd s'il attend ; un rôle passif ne lui convient pas. »

Un peuple ne change point. De même qu'on retrouve chez les Français d'aujourd'hui les qualités et les défauts de nos ancêtres, les Gaulois, de même reconnaît-on chez ceux du XVe siècle les qualités militaires d'entrain, d'initiative, d'impétuosité qui sont encore aujourd'hui notre plus bel apanage. Cela est si vrai que la chose passa en proverbe après Fornoue, quand on définit cette belle qualité « la furia francese ».

Le grand avantage de la victoire de Patay fut d'ouvrir enfin les yeux aux courtisans du roi, bien moins clairvoyants dans la circonstance que le bon peuple de France qui crie : « A Reims ! à Reims ! » L'armée part donc de Gien le 28 juin. On passe devant Auxerre sans essayer d'y entrer et l'armée arrive devant Troyes. La ville était occupée par une forte garnison d'Anglais et de Bourguignons. En faire le siège, opération toujours longue et souvent ardue, n'était vraiment pas admissible, l'armée, du reste, manquait d'artillerie ; la laisser derrière soi ne valait guère mieux. Que faire ? Ce fut un moment critique pour l'armée. Va-t-on abandonner la marche sur Reims ? Les généraux, envisageant la situation à un point de vue trop exclusif, trop terre à

terre, pourrait-on dire, ne sont pas loin de penser à la retraite. Un conseil de guerre est assemblé sans que Jeanne y soit convoquée, ce qui nous montre bien le peu de cas qu'on faisait de ses lumières. La discussion y fut assez animée et la majorité allait probablement décider de rétrograder sur la Loire, lorsqu'un vieux conseiller armagnac, le président Macon, émit un avis qui était la sagesse même.

« Quand le roi a entrepris ce voyage, dit-il, il ne l'a pas fait pour la grande puissance des gens d'armes, ni pour le grand argent qu'il eut, ni parce que le voyage lui semblait possible ; il l'a entrepris parce que Jeanne lui disait d'aller en avant et de se faire couronner à Reims, qu'il y trouverait peu de résistance, tel étant le bon plaisir de Dieu. »

Le vieux président, pour faire prévaloir son avis, n'invoque ni la force de l'armée, ni les ressources dont elle dispose, mais simplement la confiance qu'on devait avoir en Jeanne. Cela montre bien que, pour les esprits sensés, l'armée ne valait quelque chose que par la jeune fille. Quoique victorieuses des Anglais à Orléans et à Patay, nos troupes n'étaient pas encore près de se croire de force à lutter avec l'ennemi qui les avait si souvent battues jusque-là. Par elle-même l'armée était faible, avec Jeanne elle était capable de tout. Voilà bien la preuve de cette force morale bien supérieure à la force matérielle, dont la jeune Lorraine avait doté l'armée en venant se mettre à sa tête.

Le salut, en ce moment critique, était-il dans la retraite ou dans la marche en avant ? Il était, sans nul doute, dans le marche en avant. Le vin était tiré, il fallait le boire.

« Les calculs sont bons, a dit Napoléon, lorsqu'on a le choix des moyens, lorsqu'on ne l'a pas, il est des hardiesses qui enlèvent le succès. »

Nous n'hésitons donc pas à dire que Troyes ne pouvant être dédaigné, pouvant encore moins être assiégé d'après les règles de l'art, il fallait l'enlever de vive force, quelques pertes qu'on dut y faire. C'est l'opinion de Jeanne et ici, comme toujours, cet avis est conforme aux principes. Sans perdre une minute dès que la décision en est prise, la jeune fille prend son étendard ; toute l'armée la suit. On jette dans les fossés ce qui se trouve à portée et l'attaque va être donnée lorsque les habitants, craignant de voir leur ville enlevée d'assaut, obligent les chefs à parle-

menter. Les soldats anglais et bourguignons sont autorisés à sortir avec armes et bagages.

Après ce bel exploit, l'armée reprend sa marche sur Reims où elle arrive le 15 juillet. Le roi y est sacré le lendemain.

Cette cérémonie, qui tint toujours une si grande place dans l'ancienne monarchie, ramena à Charles VII les derniers et les plus compromis des Français qui lui étaient encore opposés. A partir de ce moment il fut pour tous le véritable roi de France. Mais il ne suffisait pas de l'être de nom, il fallait l'être aussi de fait. C'est à cela que Jeanne pense aussitôt après la cérémonie et c'est la raison pour laquelle elle demande qu'on marche immédiatement sur Paris. Quelques écrivains ont cru que sa mission s'arrêtait à Reims. C'est une erreur. Ses voix lui avaient dit :

« Va au secours du roi de France et tu lui rendras son royaume. »

Quoique roi légitime aujourd'hui, Charles ne le devenait définitivement qu'après avoir réoccupé sa capitale et chassé les Anglais de France. La première chose à faire était donc de leur enlever Paris. La sagesse le commandait et pour que ce projet réussit, il ne fallait pas laisser à l'ennemi le temps d'y amener de nouvelles troupes et de mettre les remparts de la grande cité en état de défense. Cette marche immédiate sur Paris est le plus cher désir de Jeanne, ainsi qu'il ressort d'une lettre adressée le lendemain du sacre à la reine par un personnage de la cour.

« Demain, écrit-il, le roi doit partir pour Paris. La Pucelle ne doute pas qu'elle ne fasse rentrer la ville dans l'obéissance du roi. »

Si Jeanne ne doute du succès dans aucune circonstance, il faut ajouter qu'elle ne le compromet jamais non plus. La seule chance qu'on avait d'entrer dans Paris était d'y marcher sans délai. Mais l'aveuglement est tel à cette cour qu'on ne se rend pas compte de cette nécessité. Le roi reste trois jours à Reims, le 22 juillet on lui apporte les clefs de Soissons; le 23, il s'y rend et y demeure cinq ou six jours. Pendant ce temps-là, Bedford s'occupe naturellement de renforcer les défenses de la capitale.

« A la guerre, comme en politique, a dit Napoléon, le moment perdu ne revient pas. »

On semble l'ignorer autour de Jeanne, le roi tout le premier. Aussi n'est-ce pas sans raison qu'on a dit que « jamais peut-être

roi n'avait montré tant d'habileté dans l'art de compromettre sa couronne ».

En outre, il y avait à la cour une jalousie bien marquée contre la Pucelle. Maintenant que l'essentiel était fait on commençait à la trouver gênante. Ses ennemis l'accusaient d'en prendre trop à son aise et lui faisaient un crime de n'écouter point leurs avis. Pauvre Jeanne! cela a dû te montrer le peu de cas qu'on ferait de toi plus tard si la fortune venait à t'abandonner! Néanmoins sur ses instances réitérées le roi se décide à marcher sur Paris.

Le 8 septembre, Jeanne donne l'assaut à la porte Saint-Honoré. L'attaque faite tardivement et avec trop peu de monde ne réussit pas, et le Conseil du roi décide de rétrograder jusqu'à la Loire. Jeanne avait pourtant montré dans cette journée un courage véritablement extraordinaire. Elle est la première au moment de l'assaut comme on l'a vue la première à l'attaque des bastilles d'Orléans. La bravoure qu'elle a déployée dans toutes les circonstances de sa vie militaire est sans égale. A quoi doit-on attribuer cette précieuse qualité de la jeune fille, « sans laquelle, a dit Napoléon, les autres ne sont rien »?

Jeanne a reçu une mission, elle doit l'accomplir. Elle a la foi qui la soutient; en outre elle ne craint pas la mort et par-dessus tout elle aime la France. Or, pour la France, pour ce roi qui bien tôt l'oubliera, l'abandonnera, que n'est-elle capable de faire? Elle leur donnerait sa vie et jusqu'à la dernière goutte de son sang. Voici ce que Michelet a écrit au sujet de cette attaque de Paris :

« Les Français emportèrent néanmoins un boulevard. La Pucelle descendit dans le premier fossé, elle franchit le dos d'âne qui séparait ce fossé du second. Là elle s'aperçut que ce dernier, qui ceignait les murs, était rempli d'eau. Sans s'inquiéter d'une grêle de traits, qui tombaient autour d'elle, elle cria qu'on apportât des fascines et cependant de sa lance elle sondait la profondeur de l'eau. Elle était là presque seule, en butte à tous les traits; il en vint un qui lui traversa la cuisse. Elle essaya de résister à la douleur et resta, pour encourager les troupes à donner l'assaut. Enfin, perdant beaucoup de sang, elle se retira à l'abri dans le premier fossé; jusqu'à 10 ou 11 heures du soir, on ne put la décider à revenir. »

Cet échec n'était pas fait pour déplaire à ses ennemis de la cour. Enfin, on allait respirer un peu, car on en avait assez de

cette lutte incessante. D'ailleurs les chefs de bandes de ce temps n'étaient pas sans se préoccuper de ce qu'ils feraient si la guerre allait se terminer à bref délai. La lutte permanente, c'est ce qui les faisait vivre; les souffrances des paysans, la misère des bourgeois ne les intéressaient pas beaucoup. Ce qu'ils désiraient, c'était seulement un peu de répit, non la paix qui eut été pour eux le plus grand des malheurs, et ils ne pensaient pas autrement, dans cette circonstance, que le maréchal de Luxembourg, à qui son fils dira plus tard dans une de nos guerres de Flandre :

« Il me paraît, mon père, que nous pourrions prendre encore une ville »; ce à quoi le maréchal répondit : « Tais-toi, petit fou, veux-tu donc que nous allions chez nous pour y planter des choux. »

Jeanne suit à contre-cœur le roi sur la Loire où elle fait pendant l'hiver de 1429-1430 les sièges de Saint-Pierre-le-Moustier et de La Charité. Au printemps suivant elle se décide à quitter la cour pour aller guerroyer dans le Nord, où les Anglais, aidés des Bourguignons, ont décidé de reprendre Compiègne qu'elle-même avait rendu à Charles VII au mois d'août précédent. En passant au près de Lagny, elle y défait un corps anglais, puis elle se jette dans Compiègne.

Dans une sortie où elle se laisse entraîner par son courage, Jeanne est prise par les Bourguignons. La noble jeune fille avait été trahie et vendue. On sait le reste.

Cependant Compiègne resta à la France, et après cinq mois de siège les Bourguignons, attaqués dans leur plus forte position autour de la ville par les Compiégnois des deux sexes, furent obligés de lever le siège.

A cet assaut « étoient hommes et femmes qui, sans eux épargner, écrit un chroniqueur du temps, Monstrelet, grandement et vilainement en tous périls, s'aventuroient à grever leurs adversaires, lesquels comme dessus, se défendoient très vaillamment et par longue espace. Mais finalement les dits Français firent si bon devoir que la grande bastille fut prise par force d'armes, malgré les défendeurs, et sans remède furent mis à mort dedans icelle huit vingts hommes de guerre ».

Henri Martin a eu un mot sublime pour caractériser la belle conduite des femmes de Compiègne :

« L'âme de Jeanne d'Arc était avec elles. »

La nouvelle de la prise de Jeanne causa dans le pays un véritable émoi. Les paysans qui avaient espéré d'elle et d'elle seule la fin de leurs souffrances furent atterrés. Les grands, par contre, ne s'en émurent nullement et Jeanne, délaissée par eux et par son roi, n'avait plus qu'à mourir. Mais la France qu'elle aimait tant, pour laquelle elle avait tout fait, ne l'oublia pas et son souvenir resta cher au cœur du peuple.

Cette étude serait terminée s'il ne s'agissait que de Jeanne; toutefois, comme nous l'avons promis précédemment, nous devons achever d'expliquer notre pensée, toute notre pensée, au sujet des succès de la jeune Lorraine. Nous avons dit qu'ils ne devaient être attribués ni à ses connaissances militaires, ni à son seul bon sens. Si le lecteur nous a suivi attentivement dans cette discussion il s'est rendu compte certainement, par les fautes de principe commises par Jeanne, qu'elle n'avait aucune des connaissances en art militaire dont on a voulu la gratifier.

Cependant nous voulons bien reconnaître que, dans beaucoup de circonstances, elle a agi comme un véritable général. Mais, quand il en a été ainsi, ses dispositions ont été prises « inconsciemment » et sans qu'elle se rendit compte du sentiment qui la portait à agir de la sorte.

En résumé les succès de la Pucelle peuvent être attribués aux causes ci-après :

Jeanne, en s'imposant à l'armée lui a donné *l'unité d'action* qui lui manquait précédemment. En outre, elle lui a rendu *la discipline*, cette force qu'elle avait perdue depuis si longtemps. La Pucelle est venue aussi avec *un but*, « aller à Orléans, à Reims et finalement chasser les Anglais de France ». Oh! de ceci elle n'a jamais douté :

« De l'amour ou de la haine que Dieu a pour les Anglais et ce qu'il fait de leurs âmes, je n'en sais rien, a-t-elle dit à ses juges, lors de son procès; mais je sais bien qu'ils seront mis hors de France, sauf ceux qui y périront. »

Sa foi dans le succès est telle que rien ne la rebute. Elle a donc cette précieuse qualité du véritable général, *la persévérance*. Elle est tellement certaine en effet, de la réussite de sa mission qu'elle va *au danger* comme le plus brave soldat de l'armée. Jeanne ne craint pas la mort; du reste celle-ci ne peut venir la chercher que lorsqu'elle aura rempli sa tâche.

Dans toutes ses opérations de guerre la jeune fille va ***droit au but*** qu'elle s'est fixé, sans hésitation, sans détours ; elle ne sait pas ce que c'est que les tâtonnements, « qui perdent tout à la guerre », a dit Napoléon. Elle a encore cette précieuse qualité de ne ***jamais se fatiguer***, de ***se contenter de peu***. La frugale jeune fille, après une dure journée de lutte, peut satisfaire sa faim avec un peu de pain et de vin mêlé d'eau. Jeanne connaît au surplus le ***prix du temps*** et elle pratique constamment cette maxime que « rien n'est fait tant qu'il reste quelque chose à faire. » Enfin elle aime la France, sentiment assez nouveau alors, même chez ceux qui avaient la direction des affaires.

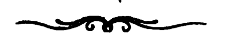
Mais ne disons pas que ces qualités, que peut réclamer un grand général, proviennent de ses connaissances en tactique et en stratégie. Non. Jeanne qui ne savait ni lire ni écrire, qui n'avait jamais rien appris de la guerre n'était pas ***un général***.

C'est pourquoi il est permis d'affirmer que si précieuses que fussent les qualités énumérées plus haut, elles n'auraient pas suffi à ramener la victoire sous les drapeaux de la France, si Jeanne n'avait apporté avec elle, en se mettant à la tête des troupes *l'idée d'offensive* qui devait réveiller de leur torpeur ces vieux soldats blanchis sous le harnais et *la confiance* en eux-mêmes et dans leur nouveau chef qui leur ont fait faire des prodiges.

Du jour où Jeanne fut autorisée à marcher avec l'armée, celle-ci reprit confiance. Et comment nos soldats depuis si longtemps malheureux, n'auraient-ils pas eu confiance en cette jeune fille si bien équilibrée et si courageuse, qui se disait inspirée du Ciel! Aussi, en se mettant à la tête des troupes, la Pucelle les enthousiasma à tel point que pas un soldat ne douta plus alors de la victoire. L'armée, en la recevant, n'avait pas acquis un atome de force matérielle de plus, mais elle reçut la FORCE MORALE « celle qui fait gagner les batailles ». (Général LANGLOIS.)

Voila la cause des succès militaires de Jeanne d'Arc ; il est impossible d'admettre qu'on ait pu la trouver ailleurs.

Commandant V.



LA

GUERRE DE LA SUCCESSION D'AUTRICHE[1]

(1740-1748)

Campagnes de Bohême (1741-1742). — La guerre sur le Mein et le Rhin (1743). — Les Autrichiens en Alsace (1744). — La retraite des Autrichiens sur la Bohême et le siège de Fribourg en Brisgau (1744).

II. LA REPRISE DE LA BOHÊME PAR LES AUTRICHIENS

(CAMPAGNE DE 1742.)

(*Suite.*)

IV.

OPÉRATIONS CONTRE L'ARMÉE DU MARÉCHAL DE MAILLEBOIS.

I. — Mesures prises par les deux adversaires. — La levée du siège de Prague.

On avait fini par se convaincre, à Versailles, de l'impossibilité d'arriver à un arrangement amiable avec Marie-Thérèse, et comme conséquence on avait presque en même temps dû renoncer au projet primitif qui consistait à jeter en Bohême les forces dont on disposait en Bavière. Enfin, devant l'opposition de Broglie, il avait fallu abandonner l'idée de Belle-Isle, qui, dès les

[1] Voir les livraisons de 1897, 1899, 1900, 1902, 1903, 1904 et 1905.

Pilsen la plus grande partie des subsistances qu'on avait fait arriver sous Prague.

Dans la nuit du 9 au 10, on commença à enlever le matériel de siège, à combler les tranchées. Après avoir entretenu pendant la journée du 10 un feu encore assez vif, on retira les mortiers pendant la nuit du 10 au 11 ; le lendemain on procéda au désarmement partiel des batteries; le 12, on tira contre la place les derniers coups de canon et le 13 au matin, on fit filer en arrière les rares canons encore en batterie pendant qu'un régiment d'infanterie se dirigeait partie sur Pisek, partie sur Tabor pour couvrir la marche sur Vienne du parc de siège de l'armée.

Le 13 au soir, toutes les tranchées étaient comblées, et les canons et les trains s'ébranlaient dans la direction de Beraun.

Le 14 au matin, l'armée du grand-duc[1] levait le camp et se portait vers la frontière ouest de la Bohême tandis que le corps de réserve de Batthyanyi, qui ne devait rejoindre l'armée que plus tard, allait se poster à Königsaal pour couvrir la marche du parc de siège sur Budweis.

Le feld-maréchal lieutenant Festetics restait seul à partir de ce moment devant Prague avec trois régiments de hussards, des troupes des confins militaires et quelques unités de l'insurrection hongroise.

2. Marche de Khevenhüller vers la Bohême. — La jonction des deux armées autrichiennes.

Les têtes de colonnes des deux armées françaises étaient déjà arrivées sur la haute Naab, à trois jours de marche de la frontière de la Bohême au moment où le grand-duc partait de Prague. Les Français avaient donc sur lui une avance de trois marches, puisqu'il lui fallait au moins six jours pour atteindre les défilés.

Quant à l'armée de Khevenhüller, elle était encore à cette même date à Ober-Alteich, sur le Danube, où son chef venait précisément de recevoir l'ordre de rejoindre le grand-duc en Bohême.

---

[1] Composition de l'armée du grand-duc : 21 régiments d'infanterie, 12 de cuirassiers, 7 de dragons et 5 de hussards.

Il convient donc de constater que ce fut uniquement au coup d'œil et à la prévoyance du feld-maréchal que l'Autriche dut son salut, et grâce à la jonction presque inespérée de deux armées séparées par une vaste étendue de terrain, que Marie-Thérèse parvint à rétablir ses affaires.

Bien avant les conseillers du grand-duc, Khevenhüller avait en effet reconnu la nécessité de cette jonction rendue indispensable par la marche de Maillebois et, dès le 5 septembre, dès que Maurice de Saxe eût retiré ses troupes de Deggendorf, il avait sans plus tarder eu le soin de s'ouvrir et de s'assurer la route directe menant de la vallée du Danube en Bohême.

Aussitôt que le lieutenant-colonel von Trenk se fût, le 8 septembre, emparé de Cham, le feld-maréchal, sans attendre les ordres de Vienne, avait, le 11, prescrit au général Feldwachtmeister Helfreich d'occuper avec 5,000 Croates le défilé de Rosshaupt et poussé sur Waldmünchen le général comte Herberstein, chargé de couvrir avec 2,000 hommes des confins militaires sa future ligne de marche vers la haute Naab.

Le 14, Helfreich après avoir atteint Waldmünchen détachait un parti de 800 hommes sur Rœtz. Herberstein était à Cham. Quant à Nadasdy que le grand-duc avait chargé de l'éclairer du côté de Nuremberg, il s'était replié sur Ober-Viechtach après avoir laissé à Rosshaupt le général Schmerzing avec quelques centaines de chevaux.

Les principales routes d'invasion menant du Haut-Palatinat en Bohême étaient par suite, dès la mi-septembre, gardées par des troupes légères qui masquaient la marche de l'armée du grand-duc de Prague vers la frontière. Quelques jours plus tard Helfreich arrivait avec ses Croates à Rosshaupt.

Le 19, après deux jours d'une marche des plus pénibles, Khevenhüller qui n'avait laissé en Bavière que le petit corps du feld-maréchal lieutenant Bärnklau arrivait avec son gros[1] d'Ober-Alteich à Cham et envoyait Lucchesi au grand-duc à Pilsen.

L'avant-garde française sous Balincourt, venant de Waidhaus,

---

[1] Composition du gros de l'armée de Khevenhüller : 8 régiments d'infanterie, 2 bataillons et 2 compagnies de grenadiers, 1 bataillon du régiment Wurmbrand, 4 régiments de cuirassiers et 4 de dragons, plus les hussards de Baranyay.

était entre temps arrivée, le 18, à Haid, où Maillebois voulait concentrer son armée, le 25 et le 26. Trouvant le défilé de Rosshaupt occupé par Helfreich, qui y était déjà depuis le 16, Balincourt n'osa l'y attaquer, et Maillebois, qui reconnut en personne la position, le 19, modifia aussitôt ses dispositions et résolut de pénétrer en Bohême non plus par Waidhaus, mais par Mähring-Plan, point vers lequel, tout en restant lui-même avec une division devant Rosshaupt, il dirigea Maurice de Saxe et Balincourt[1]. Malgré toute l'activité déployée à cet effet, on ne put exécuter ce mouvement assez rapidement, et le grand-duc parvint par suite, non seulement à opérer sa jonction avec Khevenhüller, mais à interdire à Maillebois la route de Plan.

Passant par Horelitz, Beraun, Cerbowitz et Rokitzan, le grand-duc arrivé à Pilsen, le 19 septembre, y avait appris par le général comte Lucchesi les mouvements exécutés par Khevenhüller et reçu des renseignements de nature à lui faire penser que son adversaire se disposait à percer par Waidhaus. Rassuré sur ce qui pourrait se passer du côté de Rosshaupt qu'il savait fortement occupé par Helfreich, il chargea Lucchesi de faire connaître à Khevenhüller sa résolution d'opérer la jonction de leurs deux armées, le 26, à Haid, d'où l'on pouvait mieux que partout ailleurs surveiller les deux routes d'invasion par Waidhaus et Eger-Plan.

Le 22 septembre, après une halte de vingt-quatre heures, à Pilsen, le grand-duc atteignait avec son armée Haid, d'où, à la réception de nouvelles lui signalant le mouvement des Français sur Plan, et sans attendre l'arrivée de Khevenhüller, il se porta le lendemain, sur quatre colonnes sur Glasau, chassant devant lui les avant-postes français qui se replièrent presque sans combat sur la tête de l'armée française en position à Promenhof. Maurice de Saxe, qui avait surpris un poste autrichien à Plan, sachant qu'il ne pourrait être soutenu que le 24 par les 3e et 4e divisions (Lutteau et Montal), n'avait pu profiter de ce petit avantage et avait avec raison établi son monde sur une bonne position entre Mähring et Plan, à Promenhof, où Maillebois, qui le rejoignit, le 24, avec les grenadiers et la cavalerie de la 2e division, lui donna

---

[1] Maillebois à Breteuil. Waidhaus, 21 septembre 1742 (*Manuscrit de de Vault*).

l'ordre de se retrancher et de tenir bon, pendant qu'avec les 2e, 3e et 4e divisions qu'il voulait réunir à Mähring, il essayait de déboucher par Kuttenplan dans la direction de Tepl et de Theusing.

Entre temps Khevenhüller, qui avait pressé sa marche, avait atteint dès le 24 Haid, qu'obligé d'attendre la queue de sa colonne il ne put quitter que le 26 pour opérer, le lendemain 27, sa jonction à Glasau avec l'armée de Bohême. Le grand-duc y disposait désormais de 61 bataillons d'infanterie, 58 compagnies de grenadiers, 27 régiments de cuirassiers et de dragons, 5 de hussards et de 10,000 Croates. Il pouvait opposer 84,000 hommes aux 62,000 hommes dont se composaient les 71 bataillons et les 123 escadrons de cuirassiers et de dragons qui constituaient l'armée de Maillebois.

3. La position des Français à Promenhof et les opérations dans la vallée de l'Eger.

Le jour même de l'arrivée de Khevenhüller au quartier général du grand-duc à Naketendörflas, les généraux autrichiens réunis en conseil ne purent s'empêcher, en présence des nouvelles alarmantes envoyées par Festetics, forcé par la désertion en masse de ses irréguliers de renoncer au blocus de Prague et de se replier sur Beraun, de considérer comme grave, comme critique même, la position de leur armée. On était tellement inquiet que dans l'espoir d'arriver encore à une entente basée sur l'évacuation de la Bohême par les Français, le grand-duc envoya à Maurice de Saxe une lettre interceptée, adressée par Belle-Isle à Valory et dans laquelle le maréchal laissait entrevoir la possibilité d'un arrangement amiable [1]. Connaissant toutefois les résolutions bien arrêtées de la reine, le grand-duc lui manda, le même jour, qu'il était toujours décidé à attaquer sous peu Maillebois [2].

Les reconnaissances exécutées par les Autrichiens en faisant redouter à Maillebois une attaque prochaine et sérieuse des posi-

[1] *Kriegs-Archiv* (Feld-Acten Böhmen, 1742, IX, 32, 33, 34).

[2] *Kriegs-Archiv* (Feld-Acten Böhmen, 1742, IX, 35, 27 septembre). Khevenhüller écrivit le même jour à la reine (*Ibid*., IX, 42), pour lui dire que c'était désormais par le canon qu'on arriverait à s'entendre.

tions de Maurice de Saxe l'amenèrent à renoncer à ses projets sur Tepl, à rassembler ses forces disponibles, le 27 septembre, à Promenhof et à couvrir sa communication avec Eger. La situation de Maillebois était d'autant plus grave qu'il se croyait trop faible pour attaquer le grand-duc, que les vivres devenaient rares et que les magasins d'Amberg étaient vides.

Il songea alors à exécuter un mouvement par sa gauche ; à entreprendre, le 28, une reconnaissance qui se heurta du côté de Gross-Sichdichführ contre les Croates du colonel Menzel.

Ce petit combat qui coûta environ 300 hommes à Maillebois suffit pour le décider à renoncer définitivement au mouvement sur Tepl et à rester plusieurs jours immobile et inerte sur sa position.

Heureusement pour le maréchal, le grand-duc ne profita pas de l'embarras et de l'indécision de son adversaire. Il se contenta, lui aussi de reconnaître la position et, la trouvant trop forte, il renonça aussitôt à l'attaque qu'il avait projetée. Le 2 octobre, peut-être dans l'espoir d'attirer Maillebois à sa suite et de lui donner la bataille dans de meilleures conditions, il replia sa droite sur Kuttenplan et mit son quartier général à Plan. Le 3 octobre, après une escarmouche insignifiante du côté de Khoan, tout rentra dans un calme profond, et les deux armées, de nouveau immobiles, se remirent à s'observer.

Pressé cependant par Breteuil, Maillebois dut, en fin de compte, se rabattre sur l'idée qu'il avait rejetée dans le principe et se décider, en raison du manque de vivres, à envahir la Bohême, par Eger, à pousser dans la vallée de l'Eger jusqu'à Saaz et à y opérer sa jonction avec Broglie, qui avait profité de la levée du blocus de Prague pour occuper Melnick et Leitmeritz.

Informé, le 3 octobre, des projets de son adversaire, le grand-duc prit dès ce moment toutes ses mesures pour interdire à Maillebois la route de Prague et poussa, à cet effet, le 4 octobre, le feld-maréchal lieutenant comte Saint-Ignon avec quatre régiments de cavalerie sur Laun. Son armée eut ordre de se tenir prête à marcher.

Le 6 octobre, Maillebois dirigeait Maurice de Saxe sur Eger; mais au lieu de lui faire prendre le chemin le plus court, il le dirigea par Mähring sur Albenreuth et Nebanitz, où le comte de Saxe eut ordre de s'arrêter pendant que le gros, qui avait

commencé son mouvement vingt-quatre heures plus tard, campait, le 8, à Eger, sur la rive droite de la rivière.

Malgré la prière de Broglie qui l'invitait à se porter d'Eger sur Leitmeritz occupé par ses troupes, après avoir réglé avec d'Estrées les questions relatives aux subsistances de son armée, Maillebois, persistant à prendre par Saaz, poussa, le 9 octobre, Maurice de Saxe avec une forte avant-garde jusqu'à Maria Kulm et réunit son gros entre Nebanitz et Katzengrün. Le 10, Maurice de Saxe était à Falkenau, le gros à Maria Kulm, Le 11, l'avant-garde poussait jusqu'à Elbogen, le 12 à Fischern, et le 13 à Schlackenwerth. Le gros continuait à suivre Maurice de Saxe à une journée de marche.

Avant même de quitter Eger, Maillebois avait reçu de Broglie une deuxième lettre par laquelle le maréchal l'informait que, devant laisser à Prague 10,000 hommes au moins, force lui serait de se porter avec 10,000 fantassins qu'il emmènerait, non pas sur Saaz à cause des dangers que lui ferait courir un pareil mouvement, mais sur Leitmeritz. Il priait en conséquence Maillebois de gagner une marche sur l'ennemi, d'arriver avant lui sur la rive gauche de l'Eger à Leitmeritz déjà occupé par les 3,000 hommes du comte de Dunois. Maillebois n'en persista pas moins dans son projet originaire et manda à Broglie, en l'invitant à se porter à sa rencontre, qu'il comptait être rendu à Kaaden le 18 ou le 19 octobre !

Manquant lui aussi de vivres, le grand-duc ne leva que le 8 son camp de Plan, marcha sur Königswart, où il dut faire séjour le lendemain pour attendre ses convois. En quittant Plan il avait dirigé sur la Bavière, en renfort de Bärnklau, le général Serbelloni avec un régiment d'infanterie, un de dragons, cinq compagnies de cuirassiers et quelques hussards.

Le 9, à la nouvelle de la présence de l'avant-garde française à Falkenau, le grand-duc envoya, avec l'ordre de couvrir sa gauche et de garder le passage de l'Eger, le général Strassoldo à Elbogen. Attaqué par Maurice de Saxe et sommé par lui de se rendre, Strassoldo dut, après y avoir été autorisé par le grand-duc, accepter la capitulation honorable qu'on lui offrait. Le gros de l'armée arrivé à Tepl y fit un séjour de 24 heures jusqu'à l'arrivée des convois dont le mouvement avait été retardé par l'état épouvantable des chemins. Le 12, l'armée autrichienne reprit sa

marche sur cinq colonnes séparées les unes des autres par des espaces assez considérables et atteignit le soir la ligne Peschkowitz-Lechowitz, Pürles et Laschin. Informé à Pürles, où il avait mis son quartier général, des mouvements que Maurice de Saxe paraissait vouloir faire sur Klösterle, le grand-duc prescrivit à Baranyay d'interdire aux Français le passage du défilé entre Klösterle et Kaaden, se porta, le 12, sur Waltsch, d'où afin de s'assurer la possession du passage de l'Eger à Kaaden, il ordonna aux hussards des généraux Ghilanyi, Nadasdy et Splenyi de s'établir au plus vite sur ce point et au feld-maréchal lieutenant Saint-Ignon de pousser sur Saaz avec ses quatre régiments de cavalerie.

Maillebois jusqu'à son arrivée, le 13, à Fischern, avait continué à croire et à espérer que Broglie aurait poussé sur Saaz et lui aurait facilité le passage de la rivière. Le 14, le manque de nouvelles de Prague joint à la pénurie des vivres et plus encore les mouvements de l'armée du grand-duc dissipèrent les dernières espérances qui restaient encore au maréchal.

Afin de couvrir sa responsabilité et de ne pas porter à lui seul le poids des résolutions qu'il importait de prendre, Maillebois exposa à ses lieutenants réunis sur son ordre en conseil de guerre la situation de son armée à laquelle les approvisionnements qui lui restaient n'assuraient que huit jours de pain, juste le temps qu'il lui faudrait pour atteindre Kaaden. Bien qu'il n'y eût guère que 50 kilomètres à parcourir de Fischern à Kaaden, Maillebois et ses lieutenants, qui semblent n'avoir cherché qu'un prétexte pour justifier une retraite qu'ils considéraient d'ores et déjà comme nécessaire, décidèrent de continuer la marche jusqu'à Kaaden, mais en subordonnant toutefois l'exécution de ce mouvement à la prise préalable du pont de Saaz par Maurice de Saxe.

Le jour même où se tint ce conseil de guerre, Maurice de Saxe avait poussé sur Kaaden un petit parti de 500 hommes qui s'y heurta contre les troupes légères du grand-duc et ne put parvenir à se maintenir contre elles.

Bien que Maurice de Saxe se fût encore porté avec une partie de son avant-garde, le 14, vers Klösterle et le 15 sur Kaaden, cette insignifiante escarmouche suffit à décider Maillebois à

renoncer à la marche sur Prague et à informer Breteuil du mouvement de retraite qu'il allait commencer[1].

Major Z.

(A continuer.)

---

[1] Maillebois à Breteuil. Schlackenwerth, 15 octobre 1742 (*Manuscrit de de Vault*).

Cf. *Histoire de mon Temps*, chap. VII. . « Les Français se laissèrent si bien amuser que les Autrichiens gagnèrent une marche sur eux et réduisirent M. de Maillebois à choisir entre le combat ou la retraite. Il fut blâmé généralement de n'être pas venu aux mains avec le prince Charles (*sic*). Cependant il était innocent. Nous savons avec certitude que la cour lui avait donné ordre de ne rien risquer. M. de Maillebois obéit donc, et comme il lui était impossible de s'approcher de Prague sans engager une affaire générale, retourna sur ses pas et se rapprocha d'Eger. Cette diversion, quoique incomplète, produisit des effets avantageux aux troupes renfermées dans Prague », et Frédéric ajoute : « Si l'on avait donné carte blanche au maréchal, le destin de la Bohême aurait pu changer ; mais de Versailles, le cardinal le menait à la lisière... »



LES LIVRES MILITAIRES

Publié sous la direction de la Section historique de l'Etat-Major de l'Armée. — Rapports historiques des régiments de l'armée d'Italie pendant la campagne de 1796-1797, publiés par le capitaine Fabry. — 1 vol. gr. in-8 de 594 pages. — Paris, R. Chapelot et Cᵉ.

Le général Bonaparte prescrit le 8 décembre 1796 que les demi brigades de son armée établiraient l'historique des affaires auxquelles chacune d'elles s'était trouvée depuis le commencement de la campagne

Les historiques rédigés sont très complets et détaillés; ils ont de plus l'avantage d'avoir été faits le lendemain des événements et de relater par suite des incidents qui seraient ignorés; ils citent les militaires qui se sont distingués et dont M. le capitaine Fabry a pris le soin de vérifier les noms sur les registres matricules.

Ce recueil de rapports est donc un document de tout premier ordre. Il intéresse l'histoire de la campagne d'Italie en général, et il est très précieux pour celle particulière des corps de l'armée.

41 régiments d'infanterie, 10 de dragons, 2 de cavalerie, 9 de chasseurs à cheval, 2 de hussards, l'artillerie enfin, ont fourni les rapports demandés. 64 régiments sont ainsi représentés dans le recueil publié par M. le capitaine Fabry. Ce nombre suffit à lui seul à en montrer la valeur et l'importance. — L. H.

Les Troupes coloniales et la Défense des colonies, par le général Duchemin. — 1 vol. in-8. — Paris, R. Chapelot et Cᵉ.

Dans la seconde moitié du dernier siècle, nous avons reconstitué un superbe empire colonial, qu'il serait sans doute sage de ne plus trop agrandir avant de l'avoir complètement organisé, consolidé; avant qu'une expérience d'une certaine durée ait pu nous faire bien constater les avantages positifs que la métropole peut en tirer en dédommagement des sacrifices considérables d'hommes et d'argent qu'il lui a occasionnés.

Nos colonies actuelles forment donc une partie essentielle de notre territoire national, et le devoir le plus impérieux imposé à notre *souveraineté* est d'y maintenir l'ordre à l'intérieur et la sécurité contre les ennemis éventuels à l'extérieur. Il faut, pour arriver à ce double but, entretenir dans ces possessions des forces militaires, une *armée coloniale*.

Quelle a été cette armée dans le passé? Sur quels principes fondamentaux y a-t-il lieu de baser son organisation normale? Quelle est-elle? Que doit-elle être dans l'avenir? Telle est l'étude qu'a entreprise M. le général Duchemin. Les lecteurs du *Journal des Sciences militaires* qui ont eu la primeur de quelques chapitres extraits de cet ouvrage, liront avec intérêt ces pages si documentées où la compétence indiscutée de leur auteur vient de s'affirmer une fois encore. — B. M.

Histoire du 17e régiment de cavalerie polonaise (lanciers du comte Michel Tyszkiewicz), 1812-1815, par le M. le comte Joseph Tyszkiewicz. — 1 vol. in 4 de 100 pages avec cartes, portraits et reproductions d'uniformes. — Paris, Émile Paul.

Il serait à désirer que tous les corps de troupes étrangères qui ont combattu dans les rangs de la Grande Armée eussent des historiques aussi bien compris et bien rendus.

Rien ne manque : détails d'organisation, récit des campages, états de services, notes relatives à l'habillement et à l'équipement ; le tout appuyé de documents, tous utiles à l'exposé et à la justification.

Pour ce résultat, M. le comte Tyszkiewicz a fouillé les archives de France et de Pologne ; il a compulsé les journaux de l'époque, les ouvrages militaires, les Mémoires et les correspondances du temps.

Des portraits, de superbes aquarelles représentant des officiers et lanciers en diverses tenues, — peintes d'après des uniformes authentiques, par M. Gembarzewski, — des dessins d'objets d'habillement et d'équipement complètent enfin cet historique, sobre, mais complet et dont l'auteur peut être justement fier. — L. H.

Les Réquisitions militaires du temps de guerre. — Etude de droit international public, par Ch. Pont, capitaine d'infanterie breveté, docteur en droit. — 1 vol. grand in-8. — Paris, Berger-Levrault et Cie.

Conçue dans un esprit franchement moderne, cette étude juridique s'appuie uniquement sur ce principe : La guerre doit être réduite au moindre mal.

C'est un chapitre nouveau ajouté au code du droit international, et qui intéresse non seulement les chefs militaires, mais aussi les citoyens de tous pays qui peuvent être astreints en temps de guerre à fournir des prestations aux armées.

L'auteur a soumis à son examen tout ce que, en matière de réquisition en temps de guerre, le droit des gens peut permettre et tout ce qu'il doit répudier. Il combat le préjugé encore trop répandu qui porte à permettre toutes les violences, à les justifier toutes en bloc par la fin de la guerre. En outre, il exprime, relativement aux règlements de compte consécutifs à la guerre, des vues très élevées qui, pour chimériques qu'elles puissent paraître en partie encore aujourd'hui, ne s'en réaliseront pas moins dans un avenir prochain, car elles ne s'inspirent, en somme, que des généreuses aspirations qui guident les peuples modernes dans leur marche vers le progrès.

Partout, l'auteur a su mettre en vive lumière le principe qui domine la question, et c'est en le gardant toujours bien en vue, que, dans chaque cas particulier, il arrive à donner la solution correcte. C'est ainsi que le sujet de son livre trouve son développement logique dans les subdivisions suivantes : Historique du droit de réquisition. — Son fondement, ses limites. — L'exécution des réquisitions et leur indemnisation. — Réquisitions d'argent et mise à contribution des chemins de fer, télégraphes, téléphones et postes. — Rapports de l'envahisseur avec les fonctionnaires et employés. — Droits de l'envahisseur sur les biens de l'Etat, etc. — P.

Les Événements de Chine en 1900 et l'action de la Marine italienne, par le lieutenant de vaisseau Mario Valli. — 1 beau vol. in-4 de XVI-731 pages, avec 36 croquis. — Milan, Ulric Hœpli.

Depuis l'époque relativement récente (1900) où a eu lieu l'expédition de Chine, toutes les nations qui y ont participé ont publié le récit des faits accomplis par leur marine et leurs soldats.

L'Italie, qui n'avait que peu d'intérêts en Chine, n'envoya qu'un contingent restreint, au sujet duquel il n'a paru que des articles incomplets. D'un autre côté, les relations publiées n'avaient guère trait qu'aux événements concernant la puissance en cause, de sorte qu'il n'existait pas un ouvrage d'ensemble complet et impartial sur ce sujet.

On doit donc savoir gré à l'auteur d'avoir comblé cette lacune. Son livre contient la narration fidèle des événements, examinés au point de vue critique. Ecrit pour le grand public, sans avoir la prétention d'être un véritable traité d'histoire ou de politique, il pourra de toute façon être utile à ceux qui voudront se rendre compte des événements d'Extrême-Orient, et cela non seulement au point de vue du présent, mais surtout à celui de l'avenir.

La relation des faits a été puisée aux meilleures sources; elle est accompagnée de critiques et de considérations judicieuses; enfin l'ouvrage est parfaitement édité : ce sont là, à notre avis, des titres suffisants pour en recommander la lecture. — J.-B.

Étude sur la Stratégie navale, par le lieutenant de vaisseau René Daveluy. — 1 vol. in-8 de 440 pages. — Paris, Berger-Levrault et Cie.

Dans ce volume, M. René Daveluy continue la série de ses travaux sur la guerre maritime.

L'auteur ne soutient pas telle ou telle thèse ; il passe en revue tout ce qui s'y rattache aux questions stratégiques et il en dégage les lois qui régissent la guerre.

L'ouvrage est divisé en six parties. Les deux premières contiennent les *principes* et les *éléments* de stratégie navale. La troisième traite des différentes *opérations* que comporte la guerre sur mer. La quatrième se rapporte aux *auxiliaires* de la stratégie. Enfin les deux dernières parties sont consacrées à discuter les *exemples* et à définir les *types de bâtiments*.

A une époque où les questions maritimes prennent de jour en jour plus d'importance, ce livre sera lu avec un vif intérêt, non seulement par les professionnels, mais par tous ceux qui voient dans la marine l'instrument de la grandeur et de la prospérité nationale. — P.

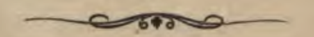


TABLE DES MATIÈRES

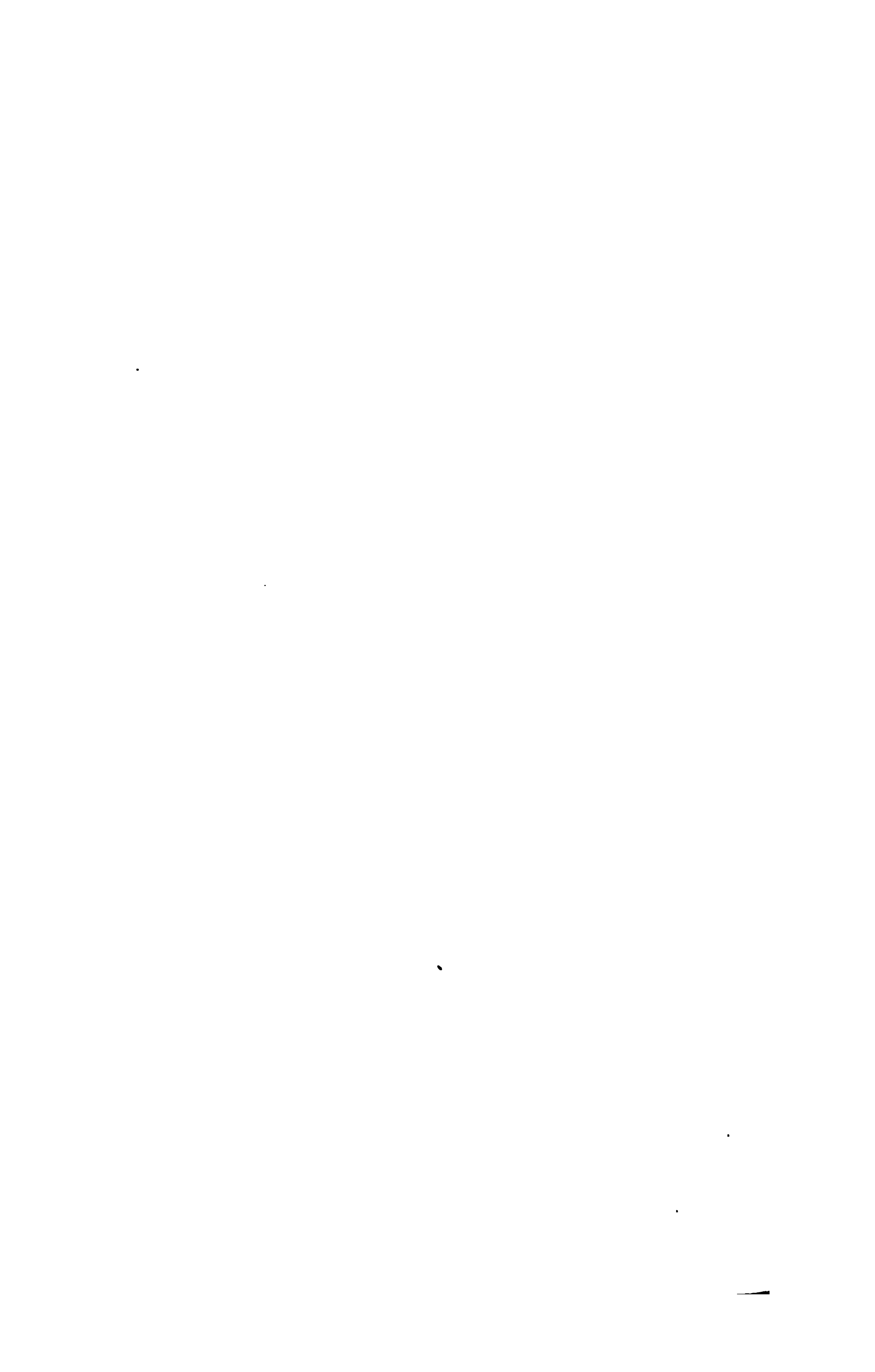
DU TOME XXVII DE LA 10e SÉRIE

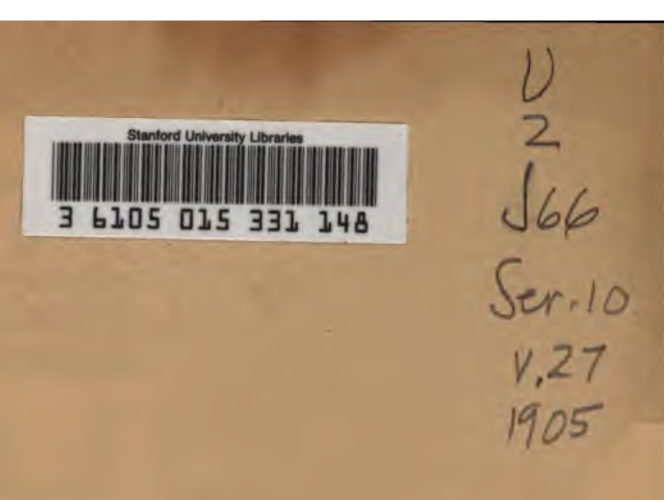
Comptes rendus de livres militaires.

Cartes, planches et figures.

Le Propriétaire-Gérant : R. CHAPELOT.

Paris. — Imprimerie R. CHAPELOT et Ce, rue Christine, 2.





U
2
J66
Ser.10
V.27
1905

Stanford University Libraries
Stanford, California

Return this book on or before date due.

